



Ville de Montréal
Service des parcs, jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

2733

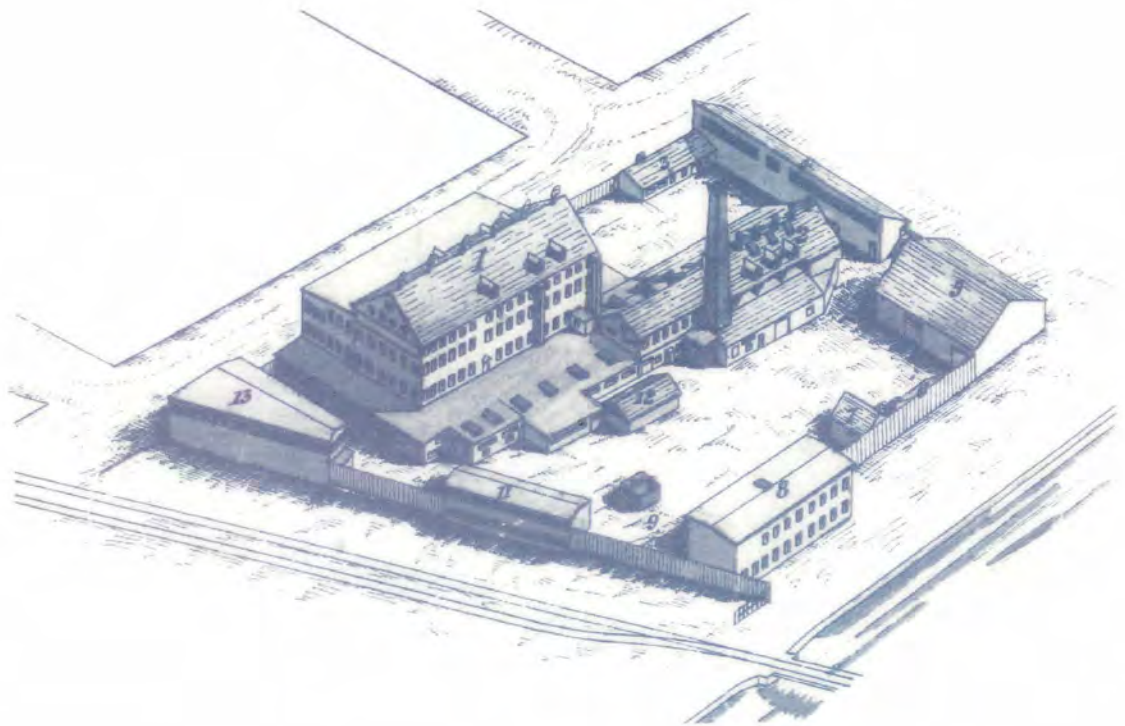
line
aire

Arkéos inc. et Archéocène inc.

1999 Pôle Atwater canal de Lachine. Étude de
potentiel et inventaire archéologiques
(1998). BiFj-11 BiFj-54 MTL98-08-01
MTL98-08-02 MTL98-08-03.

^{BiFj-58}
Volume 1: Rapport

02; MTL98-08-03



en collaboration avec :

14326
ARKEOS INC. ET ARCHÉOCÈNE INC. - 1999

2733

PÔLE ATWATER CANAL DE LACHINE. 1988. BiFj-11, BiFj-54 MTL98-08-01
MTL98-08-02 MTL98-08-03. **VOL. 1 RAPPORT** - VOL. 2 DOSS. TECH. - VOL. 3 ET 4 -
RECH. ARCH.

011245 Centre de documentation - Interventions-réseau et archéologie

401B



Ville de Montréal
Service des parcs, jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Pôle Atwater; canal de Lachine Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998)

BiFj-11; BiFj-54; MTL98-08-01; MTL98-08-02; MTL98-08-03



Société d'expertise en recherches anthropologiques

en collaboration avec :



8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Timothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0



Société d'expertise en recherches anthropologiques

Le 27 août 1999

Monsieur Christian Poulin, archéologue

Service du développement économique et urbain

VILLE DE MONTRÉAL

303, rue Notre-Dame Est, 5e étage

Montréal (Québec)

H2Y 3Y8

Objet : Pôle Atwater — Archéologie

N/Réf. : 850-347-1-200

Cher Monsieur,

Vous trouverez ci-joints les documents finaux pour le projet mentionné en rubrique. Il s'agit de :

- un original et six copies du rapport final;
- les originaux et une copie du dossier technique (fiches, coupes, carnets, photos, etc.);
- une copie du dossier documentaire assemblé en cours d'étude (documentation générale, actes notariés, plans anciens, iconographie, photos aériennes);
- une copie sur disquette du rapport, des fiches de potentiel, des plans AutoCAD et MapInfo, de l'inventaire et du catalogue de la collection;
- un rapport prêté (cartable et plans; G.R.H.Q.R., 1998).

Les artefacts recueillis en cours d'intervention (sites BiFj-11, BiFj-54, MTL98-08-01 et MTL98-08-02) ont été déposés au laboratoire de la Ville de Montréal.

Deux copies du rapport et deux copies du dossier technique, de même que les disquettes, sont également transmises à la Direction régionale de Montréal du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pierre Bibeau
Coordonnateur

PB/lb

p.j.

c.c. Mme Liliane Breault, SPJEV, Ville de Montréal
M. François Courchesne, Schème inc.

8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6

1453, rue Saint-Timothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

Téléphone : (514) 387-7757

Courriels : info@arkeos.ca

Téléphone : (514) 849-7281

Téléphone : (418) 692-4828

Télocopieur : (514) 382-5659

autocad@arkeos.ca

Télocopieur : (514) 849-6770

Télocopieur : (418) 692-5826

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

	Page
Liste des figures.....	iii
Liste des photos.....	v
Liste des tableaux.....	vi
Liste des intervenants.....	vii
 RÉSUMÉ	 1
 1. INTRODUCTION	 3
1.1 Aire à l'étude	3
1.2 - Mandat et objectifs.....	7
1.3 Principaux résultats.....	7
1.4 Contenu du rapport	8
 2. MÉTHODES ET TECHNIQUES	 11
2.1 Phase I : évaluation du potentiel.....	11
2.2 Phase II : terrain.....	13
2.3 Phase III : analyses et rédaction des rapports.....	18
 3. DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES	 19
3.1 Villages Saint-Henri et Sainte-Cunégonde	19
3.2 Principales composantes; canal, marché et tunnel	22
3.3 Axes de communications terrestres; rues et chemin de fer	35
3.4 Utilisation industrielle de la vapeur.....	39
3.5 Commerce de la glace et les entrepôts réfrigérés.....	41
3.6 Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill et le bassin Brewster.....	41
3.7 Tannerie Moseley	46
3.8 Données archéologiques antérieures.....	48
 4. ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE	 55
4.1 Terrains vacants.....	55
4.2 Rues et ruelles (série 900).....	62
4.3 Variation diachronique du schème d'établissement.....	65
4.4 Potentiel archéologique.....	69
 5. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ET DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES	 79
5.1 Stratégie d'intervention.....	79
5.2 Parc Victor Rousselot; MTL98-08-01, tranchée 1A et sondage 1AA	83
5.3 Terre-plein au nord du marché Atwater; MT98-08-02, tranchée 1B.*.....	90
5.4 Terre-plein est des approches du tunnel Atwater; MTL98-08-03, tranchée 1C	97
5.5 Avenue Greene; MTL98-08-03, tranchée 1D	98
5.6 Parc Rufus-Rockhead; site BiFj-11, tranchées 1E et 1F.....	98
5.7 Rue Turgeon; site BiFj-54, tranchées 2A et 2B, sondage 2BA.....	123
5.8 Supervision des forages et des sondages géotechniques.....	129

** MTL98-08-02 devenue BiFj-58*

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

		Page
6.	BILAN ET CONTEXTUALISATION	135
6.1	Brewster's Lumber Yard and Saw Mill/Mona Saw Mill (site BiFj-11); parc Rufus-Rockhead	135
6.2	Tannerie Moseley (site BiFj-54); parc Saint-Augustin et rue Turgeon.....	140
6.3	MTL98-08-01, tranchée 1A; parc Victor-Rousselot	143
6.4	MTL98-08-02, tranchée 1B; terre-plein nord du marché Atwater.....	144
6.5	MTL98-08-03, tranchées 1C et 1D; terre-plein est des approches du tunnel Atwater et avenue Greene.....	145
6.6	Forages géotechniques réalisés hors des sous-secteurs d'inventaire.....	145
7.	RECOMMANDATIONS	147
7.1	Brewster's Lumber Yard and Saw Mill/Mona Saw Mill (site BiFj-11); parc Rufus-Rockhead	147
7.2	Tannerie Moseley (site BiFj-54).....	149
7.3	Occupations résidentielles; parc Victor-Rousselot	150
7.4	Entrepôt réfrigéré; terre-plein nord du marché	151
8.	CONCLUSION	153
	OUVRAGES CONSULTÉS	155

ANNEXE 1

Fiches de caractérisation des sous-secteurs archéologiques

LISTE DES FIGURES

(1/2)

	Page
Page couverture - Représentation volumétrique de la tannerie Moseley, vers 1880	—
Figure 1 - Localisation du territoire à l'étude	4
Figure 2 - Localisation des secteurs prioritaires	5
Figure 3 - Extrait du plan des Fortification Survey's, 1869	23
Figure 4 - Extrait du plan de Hopkins, 1879	25
Figure 5 - Extrait du plan de Goad, 1890	27
Figure 6 - Extrait du plan de Pinsonneault, 1907	29
Figure 7 - Extrait du plan de Goad, 1913	31
Figure 8 - Extrait du plan de Underwriter's, 1961	33
Figure 9 - Évolution diachronique de la trame des rues	37
Figure 10 - Extrait du plan de la propriété Brewster, 1869 (Rielle)	43
Figure 11 - Représentation volumétrique de la tannerie Moseley, vers 1880	49
Figure 12 - Plan de la tannerie Moseley, vers 1880	50
Figure 13 - Localisation des tranchées d'inventaire, réalisées en 1995, au parc Saint-Augustin	51
Figure 14 - Répartition fonctionnelle de l'utilisation de l'espace à la fin du XIX ^e siècle	67
Figure 15 - Localisation et qualification des aires de potentiel archéologique	73
Figure 16 - Localisation des activités archéologiques	81
Figure 17 - Plan de la tranchée 1A; MTL98-01-01	85
Figure 18 - Coupe stratigraphique; MTL98-08-01, tranchée 1A, paroi sud	87
Figure 19 - Plan de la tranchée 1B; MTL98-08-02	91
Figure 20 - Coupe stratigraphique; MTL98-08-02, tranchée 1B, paroi sud	95
Figure 21 - Plan de la tranchée 1C; MTL98-08-03	99
Figure 22 - Coupe stratigraphique; MTL98-08-03, tranchée 1C, paroi sud	101
Figure 23 - Plan de la tranchée 1D; MTL98-08-03	103

LISTE DES FIGURES

(2/2)

	Page
Figure 24 - Plan de la tranchée 1E; site BiFj-11	109
Figure 25 - Coupe stratigraphique; site BiFj-11, tranchée 1E, paroi nord	111
Figure 26 - Matrice séquentielle des niveaux stratigraphiques; site BiFj-11, tranchée 1E.....	113
Figure 27 - Plan de la tranchée 1F, site BiFj-11	115
Figure 28 - Coupe stratigraphique; site BiFj-11, tranchée 1F, paroi nord.....	117
Figure 29 - Matrice séquentielle des niveaux stratigraphiques; site BiFj-11, tranchée 1F	122
Figure 30 - Plan de la tranchée 2B, sondage 2BA; site BiFj-54.....	125
Figure 31 - Coupe stratigraphique; site BiFj-54, tranchée 2B, paroi ouest.....	127
Figure 32 - BiFj-11 — Localisation des tranchées 1E et 1F par rapport au bâti ancien.....	137
Figure 33 - BiFj-54 — Localisation des tranchées 2A et 2B par rapport au bâti ancien	141

LISTE DES PHOTOS

		Page
Photo 1 -	MTL98-08-01, tranchée 1A — Vue générale, vers l'est (MTL98-08-01-C-1-15).....	88
Photo 2 -	MTL98-08-01, tranchée 1A : fondation en béton (structure 1A/S1) — Vue générale, vers le nord-ouest (MTL98-08-01-C-1-13).....	88
Photo 3 -	MTL98-08-02, tranchée 1B : fondation en béton (structure 1B/S1), fondation en maçonnerie de pierre (structure 1B/S2) et dalle de béton (structure 1B/S3) — Vue générale, vers le nord (MTL98-08-01-D-1-6).....	93
Photo 4 -	MTL98-08-02, tranchée 1B : fondation en béton (structure 1B/S1), fondation en maçonnerie de pierre (structure 1B/S2) et dalle de béton (structure 1B/S3) — Vue en détail, vers le nord (MTL98-08-02-D-1-15)	93
Photo 5 -	MTL98-08-03, tranchée 1C : canalisation en terre cuite grossière et puisard (structure 1C/S1) — Vue générale, vers le sud (MTL98-08-03-D-1-5).....	105
Photo 6 -	MTL98-08-03, tranchée 1D : canalisation ovoïde d'évacuation des eaux usées (structure 1D/S1) — Vue générale, vers le nord (MTL98-08-03-D-1-14)	105
Photo 7 -	Site BjFj-11, tranchée 1F : fondation en maçonnerie de pierre (structure 1F/S4), canalisation en bois (avant-plan; structure 1F/S5), caisson et contrepoids (arrière-plan; structure 1F/S3) — Vue générale en plan, vers l'est (BiFj-11-98-D-1-32)	119
Photo 8 -	Site BjFj-11, tranchée 1F : fondation en maçonnerie de pierre (structure 1F/S4), caisson et contrepoids (arrière-plan; structure 1F/S3) — Vue de côté, vers l'ouest (BiFj-11-98-D-1-28).....	119

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Désignations utilisées au cours de l'inventaire	15
Tableau 2 - Corrélations des désignations utilisées au cours de la supervision archéologique des forages et des sondages	17
Tableau 3 - Synthèse de la caractérisation archéologique des espaces libres et des recommandations; les terrains vacants	75
Tableau 4 - Synthèse de la caractérisation des espaces libres et des recommandations; les rues et ruelles.....	76
Tableau 5 - Description des vestiges structuraux.....	89

LISTE DES INTERVENANTS (1/2)

VILLE DE MONTRÉAL

Liliane Breault	Architecte-paysagiste Service des parcs, jardins et espaces verts
Daniel Groulx	Conseiller en aménagement - Chef d'équipe Service des parcs, jardins et espaces verts
Claire Mousseau	Archéologue Service de l'urbanisme
Christian Poulin	Archéologue Service de l'urbanisme

SCHÈME INC.

François Courville	Président
Phillipe Lupien	Associé

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Coordonnateur
Françoise Duguay	Chargée de projet : rédaction du rapport
François Grondin	Directeur de terrain et historien
Philippe Pélaja	Assistant archéologue
Vanessa Oliver-Lloyd	Technicienne en archéologie
Vincent Pouliot	Technicien en archéologie
Mario Bergeron	Archéologue
Sonia Vibert	Spécialiste en patrimoine
Pascal Dumont	Technicien, Mapinfo

LISTE DES INTERVENANTS (2/2)

Dominique Boily	Historienne
Michèle Guitard	Historienne
Christian Roy	Spécialiste en culture matérielle
Steve Fillion	Technicien en arpentage et AutoCAD
Marcel Smit	Infographiste
Louise Beaudoin	Secrétaire

RÉSUMÉ

Le projet d'aménagement et de mise en valeur des abords du canal de Lachine a été élaboré par la Ville de Montréal. Sa fonction est complémentaire aux efforts de relance économique en faveur du secteur sud-ouest de Montréal; le réaménagement du canal constitue le moteur principal de cette relance. Il s'inscrit dans une démarche consensuelle qui regroupe des gens d'affaires, de même que les gouvernements fédéral, provincial et municipal. La Ville de Montréal et Parcs Canada sont les deux principaux intervenants et travaillent de concert pour assurer la planification des interventions. C'est dans ce contexte que la Ville de Montréal a retenu les services de la Schème inc., pour réaliser le plan d'aménagement du Pôle Atwater. Arkéos inc. agit à titre de sous-traitant, spécialiste en patrimoine, pour Schème inc. dans ce dossier.

L'aire à l'étude est délimitée par la rue Charlevoix à l'est, la rue Saint-Augustin à l'ouest, la rue Notre-Dame au nord et le canal de Lachine au sud. Ce territoire est englobé au sein des quartiers Saint-Henri (côté ouest) et Sainte-Catherine (côté est); leur limite commune se trouve au milieu de l'avenue Atwater. Dans le cadre du projet d'aménagement du Pôle Atwater, l'identification et la protection du patrimoine archéologique a nécessité trois types d'études : une évaluation du potentiel des espaces libres, un inventaire archéologique ainsi qu'une supervision de travaux d'évaluation environnementale et géotechnique.

L'étude de potentiel, qui permet de caractériser l'utilisation antérieure des lieux, inclut tous les espaces libres répertoriés : les rues, les ruelles, les terres-pleins, les parcs et les terrains vacants. Le potentiel archéologique des différents emplacements (terrains vacants et rues) a été estimé par rapport à la présence antérieure de bâti, puis pondéré par les aménagements ultérieurs qui ont pu altérer les composantes archéologiques (intégrité du lieu). Les photographies aériennes datées du XX^e siècle permettent d'estimer les perturbations récentes, au même titre que les résultats des inventaires archéologiques antérieurs ainsi que les données provenant des forages géotechniques. Différentes cartes anciennes ont été consultées, les plus informatives ayant été superposées à la matrice graphique actuelle, afin d'illustrer l'évolution du bâti. La vocation associée à différents emplacements a été étudiée sur la base d'une répartition fonctionnelle et d'une évolution polyphasée pour l'ensemble de l'aire à l'étude. Le schéma perceptible à la fin du XIX^e siècle a été illustré. Le potentiel archéologique est défini par secteur, et un plan rend compte de la valeur attribuée aux différents emplacements, alors que des tableaux résument les caractéristiques du potentiel archéologique et les recommandations s'y rattachant. Les informations pertinentes sont également reportées sur des fiches, qui synthétisent l'ensemble des données et des recommandations (annexe 1).

L'inventaire a permis de recueillir des données au sein de huit tranchées qui visaient l'exploration des utilisations résidentielles, commerciales et industrielles, pour la période comprise entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Les espaces libres, propriétés de la Ville de Montréal, ont été priorisés. Ces efforts ont permis de localiser et de qualifier les sites archéologiques, en fonction de leurs valeurs socio-historiques et documentaires, ainsi que de leur état de conservation. L'acquisition d'informations concernant les complexes industriels était particulièrement visée et à cet égard deux sites archéologiques sont importants : 1) BiFj-11 (Brewster Saw Mill/Mona Saw Mill; parc Rufus-Rockhead) et 2) BiFj-54 (tannerie Moseley; parc Saint-Augustin et rue Turgeon). Des vestiges liés à des activités commerciales (entrepôt réfrigéré) ont de plus été répertoriés au nord du marché Atwater. Finalement d'autres données ont pu être colligées concernant l'utilisation antérieure du parc Victor-Rousselot, au nord-ouest de l'aire d'étude.

La supervision de travaux d'exploration géotechnique a permis d'acquérir des données complémentaires à celle de l'inventaire. Un total de 18 forages et de 4 sondages ont été excavés dans le but d'expertiser les sols en présence; la qualification de ces sols a été faite tant sur une base géotechnique qu'archéologique. Ces activités se sont concentrées à proximité du marché Atwater (place et terre-pleins), ainsi que dans les parcs Rufus-Rockhead et Saint-Augustin.

L'ensemble de ce rapport constitue un outil de gestion permettant de planifier les interventions archéologiques ultérieures requises dans l'aire d'étude lors de futurs aménagements et offre la matière première nécessaire à l'intégration de la compréhension archéologique et historique de cet espace à l'intérieur de la démarche d'aménagement.

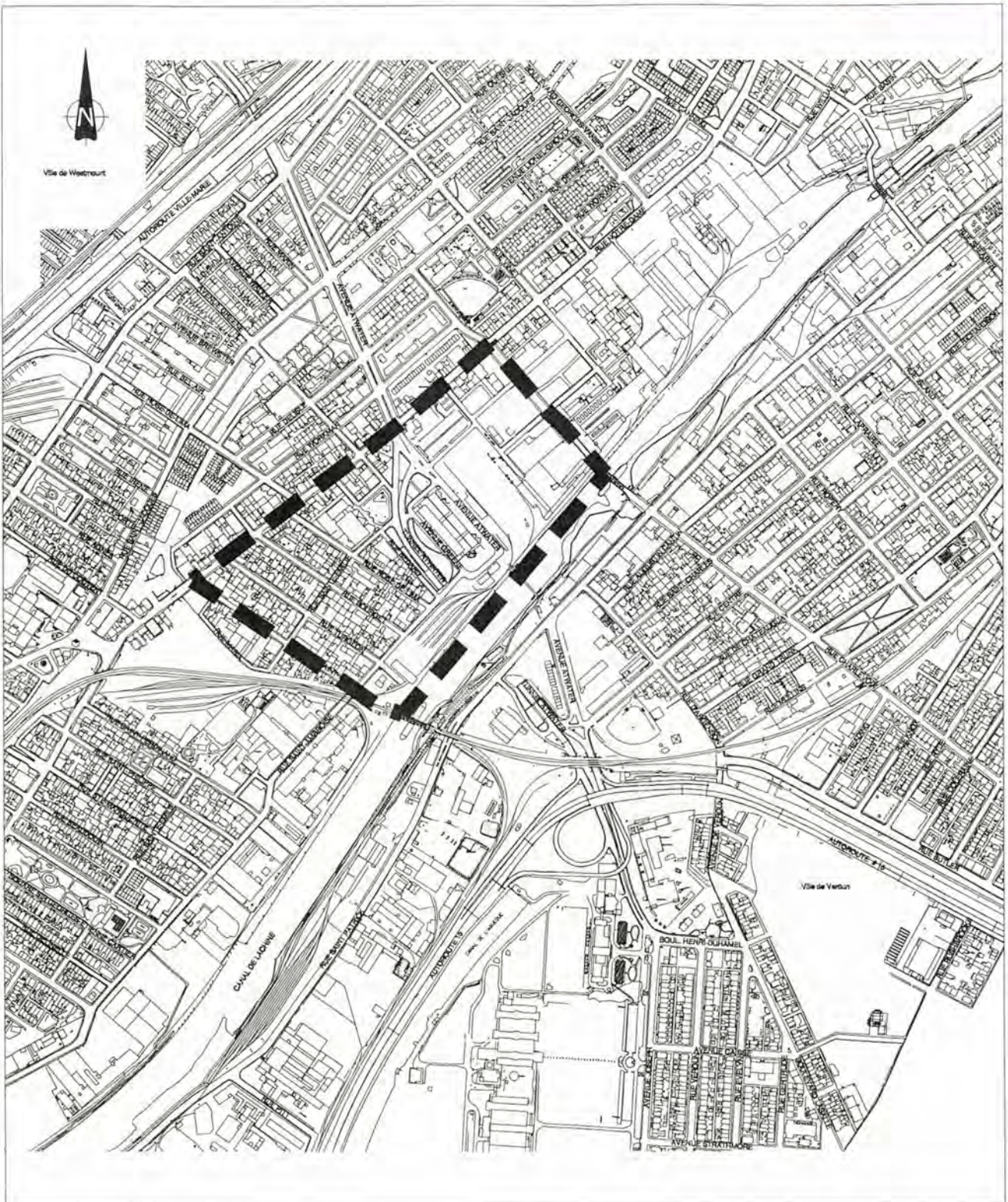
1. INTRODUCTION

Le projet d'aménagement et de mise en valeur des abords du canal de Lachine a été élaboré par la Ville de Montréal et est complémentaire aux efforts de relance économique en faveur du secteur sud-ouest de Montréal. Le réaménagement du canal de Lachine par le gouvernement fédéral constitue le moteur principal de cette relance. Il s'inscrit dans une démarche consensuelle qui regroupe des gens d'affaire, de même que les gouvernements fédéral, provincial et municipal. La Ville de Montréal et Parcs Canada en sont les deux principaux intervenants et ils travaillent de concert pour assurer la planification des interventions. Le programme d'investissements de la Ville de Montréal s'étale de l'extrémité ouest de la ville jusqu'au Vieux-Port de Montréal. Il est divisé en cinq sous-ensembles appelés Pôle Gadbois, Pôle Cartier, Pôle Atwater, Pôle Saint-Gabriel et Pôle Peel (ou Wellington).

La Ville de Montréal a retenu les services de Schème inc. pour réaliser le plan d'aménagement du Pôle Atwater (figure 1). À l'intérieur de ce projet, l'équipe d'archéologie doit assurer l'identification ainsi que la protection des sites archéologiques en présence sur le domaine municipal et paramunicipal et alimenter le processus conceptuel des espaces publics.

1.1 Aire à l'étude

L'aire à l'étude est délimitée par la rue Charlevoix à l'est, la rue Saint-Augustin à l'ouest, la rue Notre-Dame au nord et le canal de Lachine au sud (figure 2). Ce territoire est englobé au sein des quartiers Saint-Henri (côté ouest) et Sainte-Cunégonde (côté est); leur limite commune se trouvant au milieu de l'avenue Atwater. Pour les besoins du projet Pôle Atwater, la Ville de Montréal a identifié six secteurs prioritaires à l'intérieur de l'aire d'étude (figure 2). Le secteur 1 couvre l'emplacement du marché Atwater et de la place du Marché, du tunnel Atwater (terre-pleins et approches) et du parc Victor-Rousselot. Le secteur 3, au sud-ouest, désigne le parc Saint-Augustin, tandis que le secteur 4, au sud-est, se limite au parc Rufus-Rockhead. Les secteurs 2 et 5 sont des propriétés privées localisées au sud de la rue Notre-Dame, entre l'avenue Atwater et la rue de Lévis. Le secteur 6, qui englobe la rive nord du canal de Lachine, est une propriété fédérale gérée par Parcs Canada et est ainsi exclu du présent mandat. Ce secteur fait présentement l'objet d'une étude de potentiel qui sera déposée à l'été 1999 par Archémi.



 **Ville de Montreal**
Service des parcs, jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Source : Ville de Montreal
Feuilles : 31H05-10-
3634, 3635, 3734, 3735, 3834, 3835

Figure 1
Localisation du territoire à l'étude

Cod-417

ÉCHELLE = 1:10 000
40 0 40 80 120 160 200

Date : Août 1999
Numéro de projet : 850-347

Arkeos Inc.
en collaboration
ARCHÉOCÈNE inc.

1.2 Mandat et objectifs

De façon générale, la présente étude vise l'identification et la protection du patrimoine archéologique dans le cadre du projet d'aménagement du Pôle Atwater, à l'aide d'une étude de potentiel des espaces libres de bâti et d'un inventaire archéologique. L'étude de potentiel couvre l'ensemble de l'aire d'étude, sauf le secteur 6 près du canal de Lachine, et permet de caractériser l'utilisation antérieure des lieux. L'inventaire archéologique constitue le second volet du présent mandat; il a privilégié les espaces libres perçus à fort potentiel archéologique à l'intérieur des secteurs 1, 3 et 4 qui ont été priorisés par la Ville de Montréal (figure 2). L'inventaire a permis d'assurer la localisation et la qualification des sites archéologiques, en fonction de leurs valeurs socio-historiques et documentaires, ainsi que de leur état de conservation. Le mandat couvre également certains objectifs particuliers :

- Collaborer à la caractérisation environnementale (forages et fosses géotechniques) en alimentant le schéma de planification de caractérisation des sols contaminés par la firme d'experts retenue à cette fin (Tecsult) et en exerçant une supervision de ces travaux;
- Élaborer un programme d'interventions archéologiques basé sur les résultats de l'inventaire et de la supervision. Ce programme doit inclure une délimitation des sites ou des aires à fouiller, de même que l'identification des objectifs particuliers;
- Agir à titre d'expert-conseil auprès de Schème inc., afin d'assurer la protection des sites archéologiques recensés et d'en assurer la mise en valeur (si nécessaire), dans le cadre de l'élaboration du plan d'aménagement du Pôle Atwater.

1.3 Principaux résultats

L'étude de potentiel archéologique est un exercice théorique qui permet, à l'aide de modèles prédictifs, d'évaluer la possibilité de retrouver des vestiges archéologiques dans un secteur donné. Plusieurs sources d'information ont été considérées dans cette démarche. Il s'agit principalement d'études archéologiques, historiques et patrimoniales antérieures, ainsi que de divers plans anciens qui ont été reproduits sur des matrices graphiques de l'aire à l'étude.

L'espace fut examiné selon une base fonctionnelle (résidentiel, commercial, industriel, infrastructures urbaines), auquel a été greffé un cadre polyphasé qui a permis de dresser la chronologie des occupations humaines. Une carte de potentiel archéologique accompagnée d'un tableau-synthèse et des fiches techniques selon trois niveaux (fort, moyen et faible) ont ainsi été produits.

Au terrain, deux activités ont été réalisées dans le cadre du présent mandat : l'amorce d'un inventaire archéologique ainsi que la supervision des forages et des sondages géotechniques. L'inventaire a tout d'abord permis de recueillir des données au sein de huit tranchées exploratoires qui ont documentées des utilisations résidentielles, commerciales et industrielles de l'aire à l'étude, datées de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. L'acquisition d'informations concernant les complexes industriels était particulièrement visée à deux endroits : les sites BiFj-11 (*Brewster Saw Mill/Mona Saw Mill*; parc Rufus-Rockhead) et BiFj-54 (tannerie Moseley; parc Saint-Augustin et rue Turgeon). Des vestiges liés à des activités commerciales (entrepôt réfrigéré) ont été répertoriés au nord du marché Atwater, tandis que diverses données étaient colligées concernant l'utilisation antérieure du parc Victor-Rousselot.

Grâce à la supervision des forages et fosses géotechniques, il fut possible d'acquérir des données complémentaires à celle de l'inventaire. Un total de 18 forages et de quatre fosses ont été excavés dans le but d'expertiser les sols en présence. Ces activités se sont concentrées à proximité du marché Atwater (place et terre-pleins), ainsi que dans les parcs Rufus-Rockhead et Saint-Augustin.

1.4 Contenu du rapport

Le prochain chapitre expose l'ensemble des méthodes et techniques utilisées pour la réalisation du mandat. Le chapitre 3 permet d'aborder les données historiques et iconographiques, afin de traiter de différents sujets : le développement des villages Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, l'infrastructure urbaine, certains thèmes particuliers, la contextualisation des sites archéologiques, ainsi que les données archéologiques recueillies avant l'inventaire mené dans le cadre de ce mandat. Le chapitre 4 contient l'étude de potentiel des terrains vacants, des rues et des ruelles; une section y est dédiée à l'évolution de l'utilisation de l'espace, sur une base diachronique. Le chapitre 5 présente la stratégie d'intervention archéologique (inventaire et supervision), ainsi que les résultats des travaux de terrain. Le chapitre 6 fait le bilan des résultats et contextualise les données archéologiques acquises lors de l'inventaire. Finalement, les chapitres 7 et 8 font état des

recommandations et des principales conclusions. Une annexe complète ce rapport, elle présente les fiches de caractérisation archéologiques des espaces libres.

Le dossier technique remis sous pli séparé contient les photocopies des notes, croquis et plans de terrain, les diapositives, le répertoire des vestiges architecturaux et des services d'utilités publiques, l'inventaire des artefacts et finalement le catalogue des objets d'intérêts.

2. MÉTHODES ET TECHNIQUES

Diverses activités ont été mises de l'avant, au cours de la présente étude, afin d'appréhender le potentiel archéologique de l'aire à l'étude et ensuite, de tester ce potentiel au cours de l'inventaire. Ces mesures s'avèrent nécessaires afin d'éviter les destructions ou perturbations qui pourraient affecter les composantes archéologiques au cours d'aménagements futurs. Le mandat est divisé en trois phases distinctes : I) l'évaluation du potentiel; II) le terrain (inventaire et supervision des évaluations environnementales); et III) les analyses et la rédaction des rapports. À leur tour, les phases sont subdivisées en activités, représentant l'ensemble des étapes requises.

2.1 Phase I : évaluation du potentiel

L'évaluation du potentiel archéologique de l'aire à l'étude visait à délimiter les zones les plus susceptibles de fournir une information archéologique pertinente mais aussi, à dégager des thèmes et des fonctions associés à des localisations particulières. Chacun des espaces libres s'est vu attribué un numéro de sous-secteur. Les sous-secteurs inclus dans les secteurs déjà délimités dans l'aire à l'étude sont identifiés par un numéro de deux chiffres (01 à X) qui suit le numéro de secteur identifié à la figure 2 (exemple : 101). Les terrains vacants sis à l'extérieur des secteurs pré-délimités sont inclus dans la série «700», tandis que les rues sont regroupées au sein de la série «900». L'évaluation du potentiel est divisée en deux activités principales : 1) la recherche documentaire et iconographique; 2) la caractérisation archéologique des espaces libres.

- Activité 1 : recherches documentaires et iconographiques

Le canal de Lachine et ses abords ont déjà fait l'objet de quelques études concernant les ressources patrimoniales, notamment celle réalisée par Archémi (1995) pour Parcs Canada et celle effectuée par le Groupe de recherches en histoire du Québec (G.R.H.Q. inc., 1998a). Ces deux études prennent la forme d'un répertoire, composé de fiches qui regroupent plusieurs descripteurs qualitatifs et quantitatifs, concernant les ressources culturelles du canal. La seconde étude regroupe toutefois les connaissances acquises sur les terrains vacants, spécifiquement en ce qui concerne les données archéologiques. L'étude de potentiel présentée dans ce rapport a pour base ces deux répertoires, mais des données historiques complémentaires (documentaires et iconographiques) ont également été mises à profit afin d'étoffer l'information nécessaire à la compréhension du lieu et pour

rassembler des dossiers thématiques particuliers. Les données techniques, comme celles fournies par les forages réalisés pour la caractérisation des sols et celles issues des interventions archéologiques, ont également été prises en considération.

- **Activité 2 : caractérisation archéologique des espaces libres**

Le bâti visible sur les cartes anciennes a été reproduit, à l'échelle (à l'aide du logiciel MapInfo), sur les matrices graphiques de l'aire à l'étude (figures 3 à 8), afin de produire des plans de superposition utilisables pour visualiser l'évolution de l'occupation et pour orienter les travaux de terrain. Les cartes utilisées sont les suivantes : Fortification Surveys (1869), Hopkins (1879), Goad (1890), Pinsonneault (1907), Goad (1913) et Underwriter's (1961). Une sélection de photographies aériennes anciennes, datées entre 1930 et 1990, a également été étudiée en fonction de l'occupation au sol. Le potentiel archéologique a été déterminé en comparant l'utilisation d'un lieu et les probabilités que des vestiges archéologiques y soient préservés, notamment en l'absence d'une seconde génération de bâtiment. L'utilisation de l'espace est étudiée selon une base fonctionnelle, dans un cadre polyphasé qui permet de circonscrire les périodes charnières d'occupation. Les principales fonctions identifiées dans l'aire d'étude sont les fonctions résidentielles, commerciales et industrielles, auxquelles se greffent les infrastructures urbaines (rues, services d'utilités publics, etc.), les voies ferroviaires et l'axe de communication hydrographique du canal de Lachine. Différentes thématiques ont également été développées, selon les caractéristiques présentées par l'aire à l'étude et les résultats de l'inventaire, afin d'orienter le processus de conceptualisation des aménagements et de faciliter l'intégration des variables archéologiques au sein de ce processus.

Le potentiel archéologique est illustré à l'aide d'un plan qui qualifie la capacité d'un emplacement à fournir une information pertinente, et des tableaux synthétisent l'information. Des fiches informatisées regroupent l'ensemble de l'information archéologique et historique, ainsi que l'évaluation du potentiel et les recommandations qui en découlent et ce, pour chacun des espaces libres (terrains vacants et rues; annexe 1).

2.2 Phase II : terrain

La phase de terrain comprend trois activités distinctes, qui ont été effectuées en séquence ou en parallèle : 1) la préparation; 2) l'inventaire; et 3) la supervision des forages géotechniques de l'étude de caractérisation des sols.

- **Activité 1 : préparation**

La demande de permis de recherche archéologique a été transmise au ministère de la Culture et des Communications du Québec dès l'octroi du contrat. Les permis d'occupation ont également été demandés à la Ville de Montréal au même moment, pour les emplacements où ils s'avéraient nécessaires, ainsi que la localisation des services publics (Info-Excavation) aux endroits où des sondages étaient prévus.

La stratégie d'intervention au terrain a notamment été établie par l'examen des dossiers techniques rassemblés au cours des interventions archéologiques antérieures à l'aide des plans de superposition des cartes anciennes. Les zones devant être touchées par l'inventaire ont alors été cernées avec précision, de même que la façon de les aborder. Une proposition détaillée de la stratégie d'intervention a ensuite été présentée, pour approbation, auprès des divers intervenants.

- **Activité 2 : inventaire**

L'inventaire archéologique est basé sur l'acquisition globale de connaissances concernant l'aire à l'étude, tout en respectant les aires priorisées au devis (secteurs 1, 3 et 4). Des sous-secteurs d'inventaire ont également été cernés, afin de viser des endroits qui présentaient des utilisations différenciées entre eux. L'inventaire a permis, par l'entremise de tranchées exploratoires mécaniques et de sondages manuels, de vérifier la présence d'éléments archéologiques dans six sous-secteurs de l'aire à l'étude. Les tranchées exploratoires ont été implantées à l'aide d'une station-totale. Les activités archéologiques ont été programmées de façon à respecter les contingences liées à certains emplacements (zone commerciale active, zone scolaire, etc.).

Les codes Borden existants ont été utilisés lorsqu'un emplacement a déjà été désigné à titre de site archéologique; dans le cas contraire, des codes temporaires fournis par la Ville de Montréal ont été utilisés sur le terrain, au cours de l'inventaire (MTL98-08-01 à 04; tableau 1). Un code Borden distinct a ensuite remplacé le code temporaire utilisé dans le cas du moulin à scie (site BiFj-11; code temporaire MTL98-08-04). Le code Borden associé au site de la tannerie Moseley (site BiFj-54) a, de plus, été élargi afin d'inclure la rue Turgeon.

Tous les enregistrements de l'inventaire ont été faits sur la base du système Tikal, permettant des identifications alpha-numériques (opération, sous-opération, lot). La désignation d'opération a été utilisée pour distinguer les activités de terrain; le numéro consécutif à celui utilisé au cours de l'intervention archéologique précédente (Prévost, 1996) a été utilisé dans les cas du site BiFj-54 (opération 2). La lettre de sous-opération désigne, pour l'inventaire, une tranchée ou un sondage; cette numérotation a été accordée en séquence, afin d'éviter les erreurs d'identification entre les divers emplacements, même si les codes temporaires variaient d'un endroit à l'autre (tableau 1). La lettre «S» n'a été utilisée que pour l'enregistrement des vestiges architecturaux. Les lots désignent des niveaux stratigraphiques (exemple : 1A1; tranchée 1A, lot 1); ils sont également utilisés pour numéroter les vestiges architecturaux, au sein d'une même sous-opération (exemple : 1A/S1; tranchée 1A, vestige structural n° 1).

Dans les tranchées exploratoires, le dégagement mécanique a été effectué horizontalement, dans le but d'identifier les sols d'occupation et les vestiges architecturaux. Des paliers de sol en place ont été préservés afin d'excaver manuellement des sondages aux endroits où cette procédure s'avérerait nécessaire. Les sols d'occupation présentant des caractéristiques significatives (concentration d'artefacts et d'écofacts, fosse, plancher aménagé, etc.) ont été excavés manuellement – selon les variations de texture, de couleur ou de granulométrie – afin de parvenir au sol naturel archéologiquement stérile. L'enregistrement des sondages manuels s'est fait en doublant la lettre de sous-opération associée à une tranchée (sondage 1AA : tranchée 1A, sondage A; tableau 1).

Des coupes stratigraphiques représentatives ont été dessinées pour chaque tranchée, afin de mettre en évidence la séquence des sols en présence. Les activités ou les occupations humaines associés à des niveaux particuliers ont été identifiées. Les vestiges architecturaux

Tableau 1 - Désignations utilisées au cours de l'inventaire

Code temporaire	Code Borden	Localisation	Opération/ sous-opération	Lots	Structure
MTL98-08-01	Nil	Parc Victor-Rousselot	Tranchée 1A	1	1A/S1
			Sondage 1AA	1 et 2	—
MTL98-08-02	BiFj- Nil 58	Terre-plein nord du marché Atwater	Tranchée 1B	1 et 2	1B/S1 à 1B/S4
MTL98-08-03	Nil	Terre-plein est du tunnel Atwater	Tranchée 1C	1	1C/S1
		Rue Greene	Tranchée 1D	1	—
MTL98-08-04 *	BiFj-11	Parc Rufus-Rockhead (moulin à scie)	Tranchée 1E	1 à 5	1E/S1 et 1E/S2
			Tranchée 1F	1 à 8	1F/S1 à 1F/S7
Nil	BiFj-54	Rue Turgeon (tannerie)	Tranchée 2A	1	—
			Tranchée 2B	1	—
			Sondage 2BA	1 à 6	—

* : le code temporaire MTL98-08-04 a été remplacé par le code Borden BiFj-11.

ont été décrits et contextualisés en fonction des niveaux stratigraphiques. Ils ont été conservés *in situ* et leur état de préservation a été également estimé. Ils ont été recouverts de géotextile, avant le remblayage des excavations. Les artefacts et les écofacts ont été échantillonnés et enregistrés dans leur contexte stratigraphique.

Les activités d'inventaire se sont spécifiquement attardées à identifier, décrire, enregistrer et analyser les composantes archéologiques, par l'entremise de notes, de croquis, de coupes stratigraphiques, ainsi qu'à l'aide de photographies (diapositives). Les relevés planimétriques et isométriques des tranchées, des sondages et des vestiges architecturaux ont été effectués à l'aide d'une station totale et d'un carnet de note électronique compatibles avec le système AutoCAD, version 14. Les isométries des niveaux stratigraphiques ont été relevées en utilisant un niveau automatique. Les données concernant les lots ont été enregistrées sur des fiches techniques permettant de normaliser la cueillette de l'information. Les renseignements concernant les vestiges architecturaux et les services d'utilités publiques ont été consignés sur les fiches informatisées dont l'utilisation est préconisée par la Ville de Montréal (voir dossier technique).

- **Activité 3 : supervision des forages et fosses d'exploration**

Les emplacements choisis pour les forages et fosses d'exploration ont fait l'objet d'une consultation avec la firme Tecsult, afin d'harmoniser leurs travaux avec ceux de l'inventaire archéologique. L'excavation des forages, ou dans certains cas des sondages mécaniques, ont fait l'objet d'une supervision archéologique continue afin de permettre l'acquisition de données complémentaires à celles de l'inventaire. L'observation a permis de percevoir les données brutes sur une base archéologique et de colliger les informations sur des fiches techniques prévues à cet effet.

La désignation des forages géotechniques, au cours de la supervision, a été effectuée en corrélant un code d'enregistrement Tikal à la numérotation utilisée par Tecsult (tableau 2). L'opération est le numéro «2» et les sous-opérations s'échelonnent de A à X (sans «I» et «O»); le numéro de lot désigne chacune des carottes d'un même forage. Dans le cas des sondages géotechniques, le lot correspond à un niveau visible sur la coupe stratigraphique. La numérotation utilisée pour les descriptions incluses dans le rapport sont toutefois celles utilisées par Tecsult, afin d'éviter toute confusion.

Tableau 2 - Corrélations des désignations utilisées au cours de la supervision archéologique des forages et des sondages

N° Tecsuit	Code temporaire	Code Borden	Localisation	Opération/ sous-opération	Lots
98F105-1	—	—	Terre-plein ouest du tunnel Atwater	2P, 2P'	1 à 4
98F105-2	—	—	Terre-plein ouest du tunnel Atwater	2M	1 à 3
98F105-3	—	—	Terre-plein ouest du tunnel Atwater	2N	1 à 6
98F105-4	MTL98-08-03	—	Terre-plein est du tunnel Atwater	2K	1 à 4
98F105-5 *	MTL98-08-03	—	Terre-plein est du tunnel Atwater	1C	Non applicable
98F105-6	MTL98-08-03	—	Terre-plein est du tunnel Atwater	2L	1 et 2
98F106-1	—	—	Stationnement du marché Atwater (est)	2E	1 à 4
98F106-2	—	—	Stationnement du marché Atwater (est)	2D	1 à 4
98F106-3	—	—	Stationnement du marché Atwater (est)	2C	1 à 3
98F106-4	—	—	Stationnement du marché Atwater (est)	2B, 2B'	1 à 3, 1
98F106-5	—	—	Stationnement du marché Atwater (sud)	2A	1 et 2
98F106-6 *	MTL98-08-02	—	Terre-plein nord du marché Atwater	1B	Non applicable
98F106-7	MTL98-08-02	—	Terre-plein nord du marché Atwater	2J	1 à 4
98F105-1	MTL98-08-01	—	Parc Victor-Rousselot	2G	1 à 6
98F105-2	MTL98-08-01	—	Parc Victor-Rousselot	2F	1 à 4
98F105-3	MTL98-08-01	—	Parc Victor-Rousselot	1A	Non applicable
98F105-4	—	—	Terre-plein central du tunnel Atwater	2H, 2H'	1, 1 à 4
98F108-1	MTL98-08-04	BiFj-11	Parc Rufus-Rockhead (ouest)	2S	1, 2 et 4
98F108-2 *	MTL98-08-04	BiFj-11	Parc Rufus-Rockhead (ouest)	1E	Non applicable
98F108-2A *	MTL98-08-04	BiFj-11	Parc Rufus-Rockhead (ouest)	1F	Non applicable
98F108-3	—	—	Parc Rufus-Rockhead (est)	2T	1 à 4
98F108-4 **	—	—	Parc Rufus-Rockhead (est)	2U	1 à 11
98F108-5 **	—	—	Parc Rufus-Rockhead (est)	2V	1 à 10
98F108-6 **	MTL98-08-04	BiFj-11	Parc Rufus-Rockhead (ouest)	2W	1 à 8 (ST 2W/S1)
98F052-1	—	—	Place du marché sud	2Q, 2Q'	1 à 3, 1 à 6
98F052-2	—	—	Place du marché sud	2R	1 à 5
98F052-3 **	—	—	Place du marché sud	2X	1 à 11

* : relevés géotechniques effectués dans les tranchées de l'inventaire archéologique.

** : fosse d'exploration.

2.3 Phase III : analyses et rédaction des rapports

Cette étape s'est amorcée avec le traitement des collections recueillies au cours de l'inventaire. Les artefacts et les écofacts ont été lavés et inventoriés par lot sur une base de données (Excel); ils ont ensuite été rangés dans des sacs et déposés dans des boîtes de type «archives». Une boîte contient les objets de BiFj-54; une boîte pour BiFj-11 et une dernière boîte pour MTL98-08-01 et MTL98-08-02. Les objets provenant d'emplacements auxquels un code Borden a été attribués ont été numérotés (BiFj-11 et BiFj-54). Les objets jugés significatifs ont été catalogués sur une base informatisée (FileMaker Pro).

La majeure partie des efforts de cette phase est vouée à la mise en ordre des données recueillies, à leur description et interprétation et finalement à la rédaction des différents rapports requis. Au cours de ce mandat, quatre rapports d'étape ont été déposés, en fonction de l'avancement des travaux et des besoins du projet d'aménagement :

- 1) Étude de potentiel et inventaire archéologique. Proposition d'intervention;
- 2) Inventaire archéologique. Résultats préliminaires;
- 3) Contexte historique et archéologique des sites BiFj-11 et BiFj-54;
- 4) Évaluation des sites BiFj-11 et BiFj-54 et propositions d'activités archéologiques.

3. DONNÉES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

Ce chapitre s'amorce par un résumé du développement des quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde (section 3.1). La section suivante traite brièvement des composantes majeures présentes dans le secteur à l'étude : le canal de Lachine, le marché et le tunnel Atwater (section 3.3). Par la suite, le texte traite succinctement de l'utilisation industrielle de la vapeur comme force motrice (section 3.4), ainsi que la récolte de la glace et des entrepôts réfrigérés (section 3.5). Les données historiques particulières, concernant le *Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill* (site BiFj-11; section 3.6) et la tannerie Moseley (site BiFj-54; section 3.7), sont ensuite abordées; des commentaires généraux, concernant les scieries et les procédés de tannage, sont également inclus dans ces deux sections. Le chapitre se termine par une synthèse des données archéologiques acquises lors d'interventions antérieures à la présente étude. Il s'agit d'un inventaire exploratoire au parc Saint-Augustin et d'une supervision de forages géotechniques (section 3.8).

3.1 Villages Saint-Henri et Sainte-Cunégonde

Le développement des villages Saint-Henri et Sainte-Cunégonde est intimement lié. Saint-Henri a cependant des racines plus profondes, prenant assise dans les relations entre une production artisanale et une occupation résidentielle du lieu. Tel n'est pas le cas de Sainte-Cunégonde dont l'occupation a été instaurée sur une base industrielle, dotée d'un corollaire résidentiel. Les quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, qui étaient auparavant des villages distincts, sont respectivement issus des fiefs Saint-Augustin et Saint-Joseph; leur limite commune se trouve au milieu de la rue Atwater.

Les noms Saint-Henri et Sainte-Cunégonde proviennent d'un couple dont les deux membres furent canonisés : Henri II (973-1024), empereur de Germanie et duc de Bavière, et Cunégonde (vers 978-vers 1033), impératrice de Germanie. «*Comme les époux laissèrent une réputation de piété et qu'ils n'eurent pas d'enfant, une tradition tardive veut qu'ils aient fait vœu de continence*» (Rey, 1998 : 542). Il est possible que le nom de Saint-Henri ait été choisi, à l'origine, pour honorer le supérieur des sulpiens de l'époque, l'abbé Henri-Auguste Roux (G.A.U., 1981). Quoiqu'il en soit, le couple régnant de Germanie, semblait tout indiqué pour servir de modèle dans le Québec d'antan, dominé par l'influence du clergé.

Le coeur du village Saint-Henri est localisé au pied d'une forte dénivellation, dans une ancienne vallée, où se trouvait autrefois un lac d'où partait la rivière Saint-Pierre¹ (Sévigny, 1986). Plusieurs ruisseaux coulaient également de la montagne, comme le ruisseau Glen dont le nom s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui. L'apport constant d'eau à cet endroit en fait un emplacement idéal pour installer des tanneries, ce qui fut fait : « (...) en 1713, Gabriel Lenoir dit Rolland, entré au service du propriétaire Charles de Launay, mariait sa fille l'année suivante, s'associait du coup au beau-père et, à la mort de ce dernier, prenait seul les commandes de la manufacture. » (Sévigny, 1986 : 176). Le bourg, où se trouve huit tanneries dont six appartiennent aux Rolland, est bientôt désigné par le nom de «tannerie des Rolland» et, ensuite, de «Saint-Henri-des-Tanneries». Le petit hameau compte 11 maisons en 1781 (Lauzon et Ruelland, 1985). Il se trouve sur le «chemin de la Chine», plus tard nommé le «*Upper Lachine Road*», un important axe de communication terrestre qui assure le lien entre Montréal et Lachine.²

Divers facteurs influencent le développement du village Saint-Henri, entre 1825 et 1850, et modifient son visage essentiellement rural : l'ouverture du canal de Lachine (1825), les améliorations apportées au *Upper Lachine Road* (entre 1830 et 1840), de même que la construction du *Lachine Rail Road* (1847) et du chemin de fer du Grand Tronc (1851-1852), et finalement l'abolition du régime seigneurial (1850) qui incitera les sulpiciens à vendre leurs propriétés. Ces facteurs vont favoriser un développement industriel et, par conséquent, une urbanisation de Saint-Henri. La section de Saint-Henri qui se trouve au sein de l'aire à l'étude est périphérique au noyau villageois original; on la désignait autrefois sous le nom de «Coteau Saint-Augustin». La tannerie Moseley y amorce ses activités en 1859 et plusieurs nouvelles rues y sont aussi ouvertes, entre 1861 et 1869. Les premières occupations résidentielles prennent alors place et s'intensifient au fil des ans (figures 3 et 4, à la fin de cette section).

Parallèlement au développement de Saint-Henri, on assiste à celui de Sainte-Cunégonde (figures 3 et 4). Une partie du fief Saint-Joseph est concédée par les soeurs grises, au début du XIX^e siècle (vers 1819), à Frédéric-Auguste Quesnel (Sévigny, 1986). Ce dernier s'y fait construire un domaine, nommé «Souvenirs», entre les rues Saint-Antoine et Dorchester (maintenant René-Lévesque). En 1864, Quesnel vend une partie de ses terres (au sud de Dorchester) à messieurs Workman et Delisle, qui étaient déjà propriétaires, depuis vers 1857, d'une autre partie du fief Saint-Joseph (Sévigny, 1986). Workman et Delisle lotissent le terrain pour en favoriser le développement

¹ L'emplacement correspond aujourd'hui à la cour Turcot.

² Maintenant la rue Notre-Dame dans le secteur d'étude.

industriel et résidentiel. Un complexe industriel était d'ailleurs déjà présent dans la section est du secteur à l'étude, vers 1860 : la scierie et le bassin Brewster (le *Brewster's Lumber Yard and Saw Mill* et le *Brewster's Basin*). D'autres industries ne tardent pas à s'installer en bordure du canal de Lachine et l'occupation résidentielle des secteurs limitrophes prend son essor. Ce nouveau village, nommé «village Delisle», est également situé en bordure du *Upper Lachine Road*, entre la limite ouest de Montréal et le village de Saint-Henri. Le village Delisle est englobé par la municipalité de Saint-Henri, lors de sa création en 1875.

Cette annexion est mal vue par l'élite municipale du village Delisle, car il existe une rivalité économique avec Saint-Henri. Le village Delisle demande, en 1875, à être considéré comme une municipalité scolaire distincte, puis d'être désigné comme paroisse sous le nom de «Sainte-Cunégonde». La paroisse Sainte-Cunégonde est reconnue à titre de nouvelle municipalité, en 1876 (Sévigny, 1986). Ses limites correspondent au nord au milieu de la rue Dorchester, à l'est aux frontières de Montréal, à l'ouest aux limites de Saint-Henri (milieu de la rue Atwater) et au sud au canal de Lachine.

Le développement de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde requiert la mise en place d'une infrastructure urbaine, tant pour la circulation des gens et des marchandises que pour les services d'utilités publics. Entre 1876 et 1890, Saint-Henri met l'emphasis sur les communications et le transport : transport en commun (Compagnie des chars urbains de Montréal, via Sainte-Cunégonde), télégraphe, gare ferroviaire, etc. Des services de police et d'incendie sont également créés, et on vote un règlement sur l'éclairage des rues (lampes à l'huile ou autre). Sainte-Cunégonde s'engage sur la voie de l'approvisionnement en eau, car elle ne bénéficie pas d'un apport naturel comme à Saint-Henri (ruisseaux et puits). En 1877, Sainte-Cunégonde met en branle le projet de construction d'un aqueduc; il est mis en opération en 1879 (Sévigny, 1986). Cet aqueduc achemine l'eau, puisée en face de l'île des Soeurs, par des tuyaux qui passent sous le canal de Lachine à la hauteur du pont Brewster (rue Charlevoix). L'aqueduc est ensuite achetée par Sainte-Cunégonde, en 1889, qui fournit d'ailleurs l'eau d'une partie de Saint-Henri depuis 1880; l'achat par Saint-Henri des équipements d'aqueduc qui se trouvent sur son territoire, en 1891, met fin à cette situation. Un système d'égout en brique est mis en place à Sainte-Cunégonde en 1887, et à Saint-Henri vers 1890, à titre de mesure d'hygiène publique. Les rues, éclairées au gaz puis à l'électricité, sont asphaltées et des trottoirs de bois ou de pierre sont mis en place à Sainte-Cunégonde, vers 1890.

Une série de mesures qui favorisent les investissements industriels, comme les exemptions de taxes et les bonus, sont appliquées par les deux municipalités à la fin du XIX^e siècle. Ces mesures provoquent un accroissement des implantations industrielles, entre 1894 et 1902, mais les fortes dépenses occasionnées par la mise en place de l'infrastructure urbaine ont porté un dur coup aux deux municipalités; elles sont annexées à Montréal en 1905, avec un lourd passif.

3.2 Principales composantes; canal, marché et tunnel

Trois composantes essentielles caractérisent l'aire d'étude : le canal de Lachine, le marché Atwater et le tunnel Atwater. L'ouverture du canal de Lachine avait pour but de contourner les rapides de Lachine, infranchissables pour la circulation maritime. Son aménagement découle donc d'un besoin de transport et de communication, mais ses berges présentent principalement un caractère industriel. La construction du canal est complétée entre 1821 et 1825 (Desjardins et Pothier, 1989). Il a fait l'objet de multiples réfections, dont celles effectuées au cours des années 1840 pour l'élargir et l'approfondir. Les cartes du XIX^e siècle illustrent qu'une partie de la bordure nord du canal, d'environ 18,00 à 20,00 m de largeur, demeurait à l'usage du canal et était vacante de bâti. Elle fut utilisée, au tournant du XX^e siècle, pour la construction de la voie ferrée qui longe la rive nord du canal. L'empiétement de certains complexes industriels, comme celui de la tannerie Moseley, ont pu réduire cette bordure à une largeur de seulement 6,00 à 8,00 m. Une emphase est mise dans le but d'utiliser les dénivellations pour la production d'énergie hydraulique, particulièrement sur la rue Mill et aux écluses Saint-Gabriel (Robert, 1994); cette situation a contribué à favoriser le processus d'industrialisation. L'adoption de la vapeur comme force motrice industrielle est à l'origine d'une diversification et d'une intensification des activités industrielles. L'effervescence est telle qu'on décrit le canal comme le berceau de l'industrie canadienne (*ibid.*). Cette concentration d'industries a catalysé l'aménagement de quartiers résidentiels pour les ouvriers et d'une infrastructure urbaine (ponts, rues, voies ferrées et services d'utilités publiques). Le canal est remblayé au cours des années 1960, à la suite de l'ouverture de la voie maritime; des démolitions massives s'amorcent ensuite dans le secteur.

Le marché Atwater est construit en 1932, dans le cadre des chantiers mis de l'avant pour résorber le taux élevé de chômage. Sa présence est liée à la communauté environnante et avec l'existence de plusieurs axes de communication : le canal, le chemin de fer et les rues. L'emplacement choisi est situé de Atwater à Greene, entre les rues Sainte-Émilie et Saint-Ambroise. Le plan de Goad (figure 5) indique qu'il existe quatre entrepôts à cet endroit à la fin du XIX^e siècle; trois d'entre eux



Figure 3-

Extrait du plan des Fortification Survey's, 1869

LÉGENDE



Bâtiment



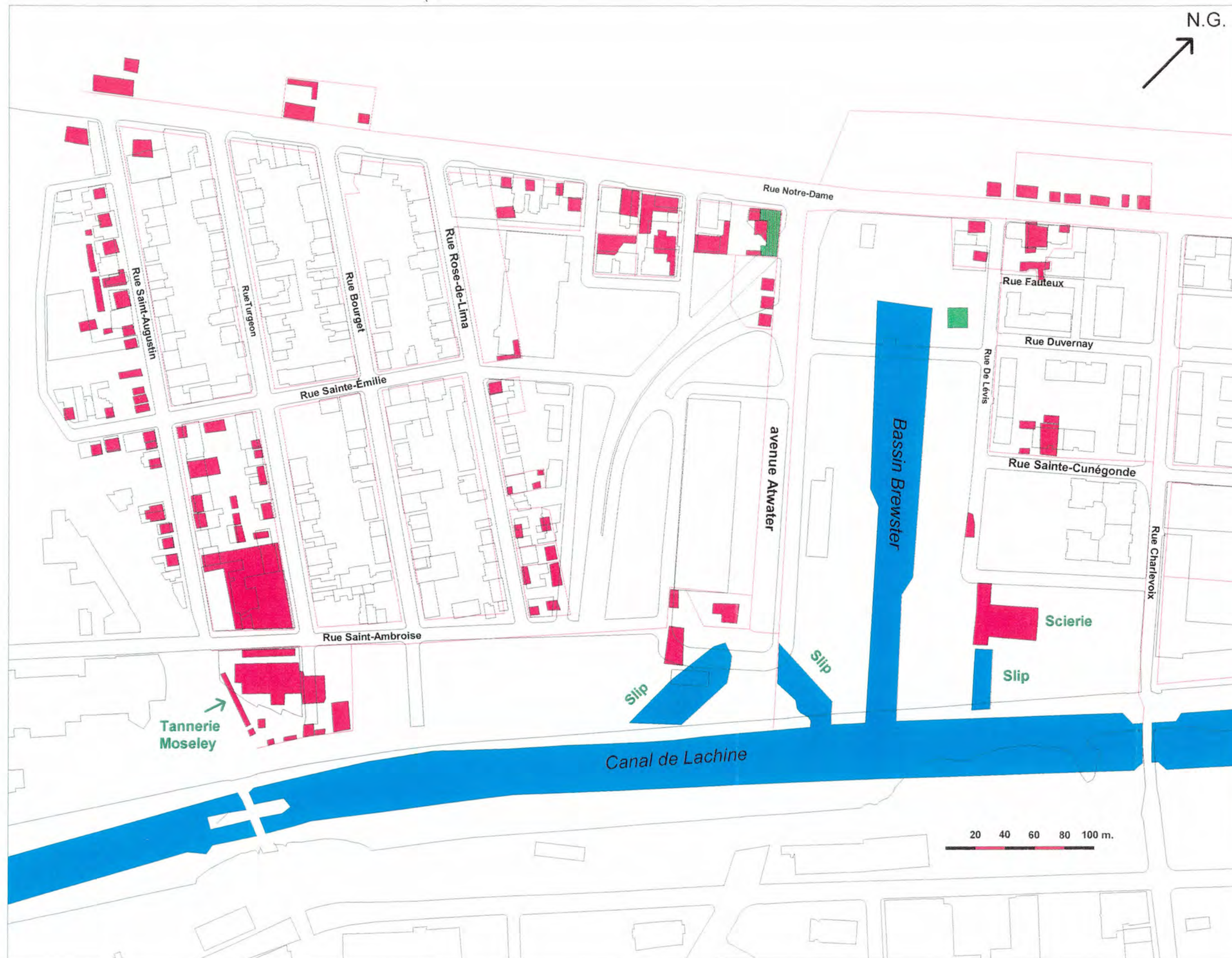
Canal et bassin



Bâtiment 1846



Tracé des rues



Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Mt (Qué.), H3A 2V4
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

EN COLLABORATION AVEC:

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0

Date
Août 1999

Échelle numérique
1: 2 500

Numéro
de projet
850-347



Figure 4-

Extrait du plan de Hopkins, 1879

LÉGENDE



Bâtiment



Canal et bassin

Rues et
lotissement

Arkēos Inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Mt (Qué.), H3A 2V4
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

EN COLLABORATION AVEC:

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0

Date
Août 1999

Échelle numérique
1: 2 500

Numéro
de projet
850-347



Ville de Montréal
Service des parcs,
jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Figure 5-

Extrait du plan de Goad, 1890

LÉGENDE



Bâtiment



Canal et bassin

Rues et
lotissement

Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Mt (Qué.), H3A 2V4
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

EN COLLABORATION AVEC:



104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0

Date
Août 1999

Échelle numérique
1: 2 500

Numéro
de projet
850-347



Figure 6-

Extrait du plan de
Pinsonneault, 1907

LÉGENDE



Bâtiment



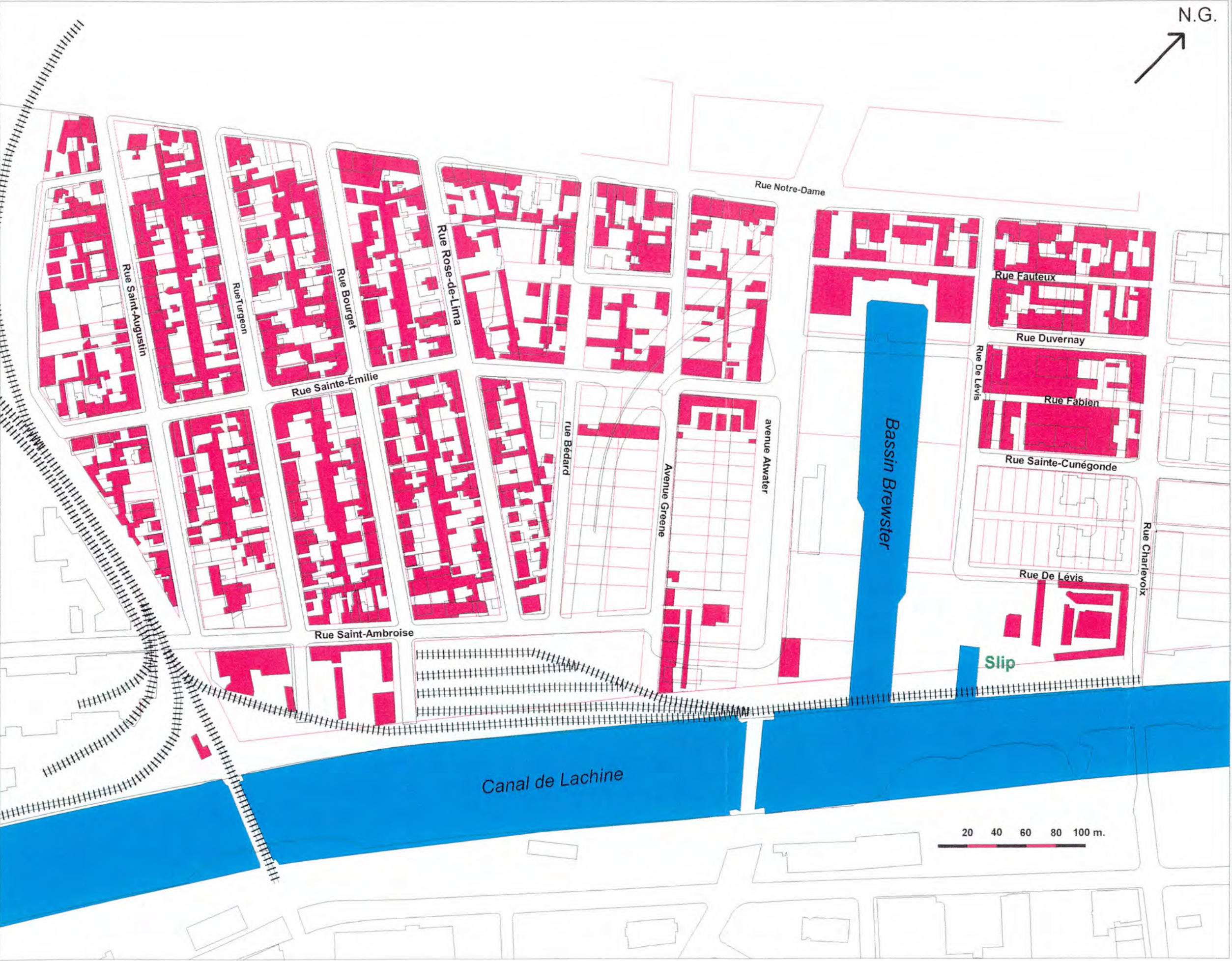
Canal et bassin



Rues et
lotissement



Chemin de fer



Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Mt (Qué.), H3A 2V4
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
EN COLLABORATION AVEC:



104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0



Ville de Montréal
Service des parcs,
jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Figure 7-

Extrait du plan de Goad, 1913

LÉGENDE



Bâtiment



Canal

Rues et
lotissement

Chemin de fer



Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Mtl (Qué.), H3A 2V4
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
EN COLLABORATION AVEC:



104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0

Date
Août 1999

Échelle numérique
1: 2 500

Numéro
de projet
850-347



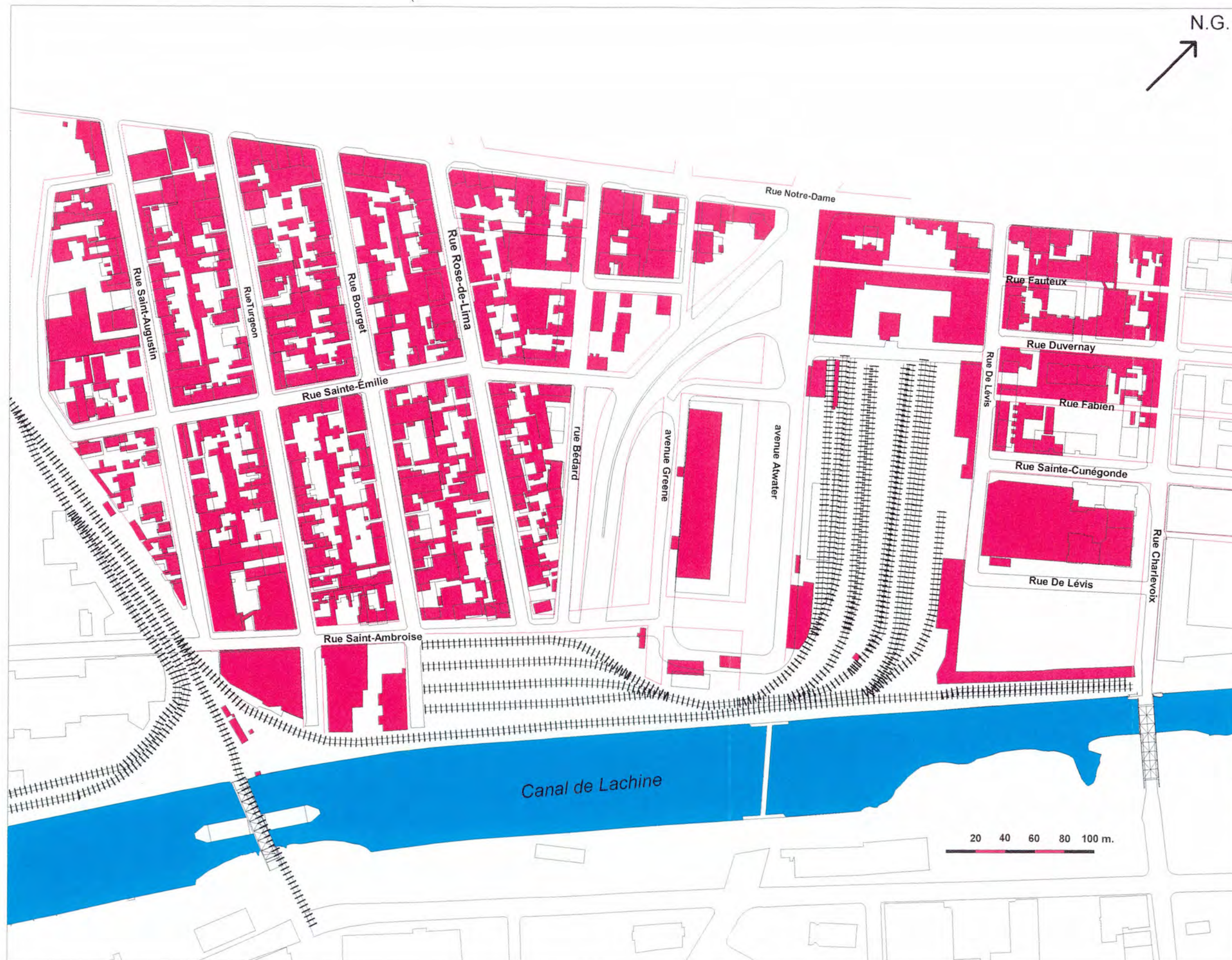


Figure 8-

Extrait du plan de Underwriter's, 1961

LÉGENDE

- Bâtiment
- Canal
- Rues
- Chemins de fer



Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Mt (Qué.), H3A 2V4
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9

EN COLLABORATION AVEC:



104, 12^e Rang Sud, Saint-Nazaire-d'Acton (Québec) J0H 1V0

Date
Août 1999

Échelle numérique
1: 2 500

Numéro
de projet
850-347

servent pour la glace, dont la nécessité diminuera au cours du XX^e siècle. Une partie de l'espace est également utilisé pour l'entreposage extérieur, ce qui implique que le terrain devait être relativement libre de bâti lors de la mise en branle du projet de construction d'un marché.

La construction du tunnel Atwater, au cours des années 1950, permettait de faciliter le transport entre les rives du canal. L'avantage était de taille puisque la plupart des ponts devaient être fermés à la circulation terrestre lors du passage d'un navire. L'accroissement de la circulation des véhicules a d'ailleurs stimulé les compagnies pétrolières à installer des stations-services en bordure des approches du tunnel. L'aménagement de cet axe a cependant fait en sorte de couper la continuité de la trame urbaine, ce qui a eu comme conséquence de limiter l'accès libre au marché Atwater pour la population résidant dans la portion ouest du secteur.

3.3 Axes de communications terrestres; rues et chemin de fer

Les rues comprises dans le secteur à l'étude ont été aménagées à des époques distinctes (figure 9). Les trois plus anciennes sont l'avenue Atwater ainsi que les rues Notre-Dame et Charlevoix, qui sont ouvertes avant 1861. La rue Notre-Dame a une grande importance puisque, tel que mentionné, ce chemin assurait un lien entre Montréal et Lachine bien avant la construction du canal. Cet axe, qui n'est d'abord qu'un chemin creusé d'ornières (G.A.U., 1981), est connu au XVIII^e siècle sous le nom de «chemin de la Chine». Son nom est modifié au très anglo-saxon «*Upper Lachine Road*», après la Conquête. Vers 1800, donc avant l'ouverture du canal de Lachine, il assure le transport des marchandises destinées au Haut-Canada et aux États-Unis. En 1831, la législature vote une résolution à l'effet d'améliorer l'état du chemin; il est macadamisé vers 1840 et l'on y instaure un système de barrières à péage (Sévigny, 1986). Des modifications ont été apportées à son tracé au fil des ans, notamment pour l'élargir. La rue Notre-Dame apparaît parfois sous le nom «Saint-Joseph», dans les limites du village Sainte-Cunégonde. La rue Atwater ne se rend pas alors tout à fait jusqu'au canal; elle s'arrête plutôt à l'emplacement d'un *slip* et de trois bâtiments (figure 3). La rue Charlevoix (anciennement Bridge, du Pont ou Napoléon) est ouverte avant 1861, pour permettre l'accès au pont Brewster.

La nécessité de créer des secteurs résidentiels supplémentaires dans le village Saint-Henri provoque l'ouverture de nouvelles rues au Coteau Saint-Augustin. Ce secteur, situé du côté ouest de l'aire à l'étude, ne présentait alors que quelques fermes. Il est quadrillé de nouvelles rues entre

1861 et 1869 : Saint-Augustin, Sainte-Émilie (tronçon entre Saint-Augustin et Bérard), Saint-Ambroise, Turgeon, Bourget et Rose-de-Lima (tronçons entre Notre-Dame et Saint-Ambroise).

La seconde vague d'ouverture de rues se produit entre 1869 et 1879, dans la section est de Saint-Henri et dans Sainte-Cunégonde : tronçon est des rues Saint-Ambroise et Sainte-Émilie (anciennement Frederick), Bérard (anciennement Harrison), Greene (anciennement John ou Saint-Jean), Doré (anciennement Robertson), Fauteux, Duvernay (anciennement Labonté), Fabien, Sainte-Cunégonde (anciennement William), de Lévis (anciennement Mill), Tracy (maintenant portion est-ouest de Lévis; anciennement Canal ou Rufus-Rockhead). Il faut noter que la rue Bérard se termine tout d'abord en cul-de-sac, au cause de son alignement convergent avec la rue Rose-de-Lima; son tracé est complétée jusqu'à la rue Saint-Ambroise entre 1890 et 1910. La rue Turgeon est prolongée jusqu'au canal et la rue Saint-Ambroise jusqu'à l'avenue Atwater, entre 1910 et 1950. Le prolongement vers l'ouest des rues Tracy, Sainte-Cunégonde et Duvernay, jusqu'à l'avenue Atwater, est prévu au cours de la même période; les travaux ne semblent toutefois avoir été réalisés que pour la rue Duvernay. Après 1950, on assiste à la construction du tunnel Atwater et de ses approches, de même qu'à la modification du tracé de la rue Saint-Ambroise au sud du marché Atwater. Divers tronçons de rues sont fermées au cours de cette seconde moitié du XX^e siècle : la rue Bérard entre Doré et Sainte-Émilie et le segment ouest de la rue Doré, tandis que la rue Fabien l'est complètement. Le prolongement de la rue Saint-Augustin, au sud de la rue Saint-Ambroise, n'est d'abord utilisé que comme une entrée privée; le prolongement n'est véritablement réalisé que vers 1980.

La trame des rues est marquée par une orientation convergente, évidente dans le cas des rues Bérard et Rose-de-Lima qui sont parallèles; le tronçon sud de la rue Bérard recoupe même l'arrière des lots qui ont front sur la rue Rose-de-Lima. La rue Bérard, et les rues parallèles situées du côté est, sont perpendiculaires à la rue Notre-Dame; elles poursuivent les alignements existants dans le faubourg des Récollets. Le côté ouest, à partir de la rue Rose-de-Lima, perpétuent par contre les alignements du village Saint-Henri basés sur le système des rangs. Cette situation est frappante, d'autant plus car elle ne correspond pas à des entités municipales, puisque la limite entre les villages Saint-Henri et Sainte-Cunégonde se trouve au centre de la rue Atwater. Cette situation provoque également un décrochement dans l'orientation de la rue Sainte-Émilie, qui oblique vers le sud à l'est de la rue Rose-de-Lima.

L'axe ferroviaire du *Grand Trunk Railway*, construit vers 1851-1852 se trouve juste à l'ouest de la rue Saint-Augustin; on retrouve dans l'emprise de la voie ferrée, un poste de contrôle ferroviaire pour des aiguillages ou pour le mécanisme du pont (voir figure 12). Un embranchement permet de desservir la rive nord du canal à partir du début du XX^e siècle (voir figure 6). Une première gare de triage était localisée entre les rues Bourget et Rose-de-Lima, entre le canal et la rue Saint-Ambroise. Une seconde gare de triage est également aménagée, entre l'avenue Atwater et la rue de Lévis, à l'emplacement qu'occupait autrefois le bassin Brewster (figures 7 et 8).

3.4 Utilisation industrielle de la vapeur³

L'énergie hydraulique est la première force motrice utilisée pour la production préindustrielle. Elle était généralement utilisée dans les régions rurales, aux endroits où les cours d'eau présentaient les caractéristiques requises pour mouvoir les éléments moteurs. La révolution industrielle s'amorce, en Angleterre, au cours du dernier quart du XVIII^e siècle (vers 1775) avec l'utilisation d'une nouvelle source d'énergie : la vapeur. Cette invention constitue la première étape nécessaire en vue d'accroître les activités industrielles, puisqu'elle permet une flexibilité et un contrôle plus précis de l'énergie produite. Un second facteur intervient également, car le peu d'eau nécessaire au fonctionnement des machines à vapeur permet d'installer les manufactures dans les zones urbaines, où se trouvent les bassins de population nécessaires pour fournir des travailleurs.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, selon un recensement américain daté de 1838, on retrouve deux types de machines à vapeur : mobiles et stationnaires. Les premières sont surtout présentes sur les bateaux et les locomotives, tandis que les secondes sont utilisées pour le pompage de l'eau dans les systèmes d'aqueduc et le drainage des mines, ainsi que pour les manufactures, les tanneries (entre autres, le *bark mill*) et les moulins (moulin à farine ou scierie). Entre 1850 et 1860, on remarque un accroissement de l'utilisation de la vapeur par rapport à l'énergie hydraulique. Cette situation perdure jusqu'après 1870, mais la marge entre les deux énergies diminue peu à peu. «*If by 1850 those rapidly growing cities were to have any direct part in industrialization, it would have to be on the basis of steam power since in most cities there was no feasible alternative.*» (Hunter, 1985 : 102).

³ Source : HUNTER, Louis C. (1985) : *A History of Industrial Power in the United-States 1780 - 1930*. Volume II : Steam Power. University Press of Virginia, Charlottesville.

Il est possible d'identifier, aux États-Unis, cinq phases de développement des machines à vapeur de type stationnaire :

- 1750-1815 : transfert de la technologie anglaise aux États-Unis;
- 1800-1825 : adaptation aux nécessités industrielles (*high pressure noncondensing engine*);
- 1825-1850 : améliorations apportées aux machines à vapeur;
- 1850-1880 : développement et accroissement de l'utilisation des machines à vapeur dans les grands établissements industriels. Invention du «*high speed mill engine*», vers 1860;
- 1870-1900 : améliorations technologiques : réduction de la taille des machines, meilleure efficacité et économie énergétique.

«*The boiler was the heart of the power plant, the means by which the heat energy of the fuel⁴ was converted into water vapor under the pressure that gave the steam engine its driving force. The stationnary boiler's development during the nineteenth century followed a prosaic course, marked before the Civil War [1861-1865] by few significant innovations.* » (*ibid.* : 390). Il faut noter que la bouilloire était un équipement à haut risque, puisque de nombreuses explosions sont documentées au fil des ans.

La flexibilité des machines à vapeur s'accroît avec les améliorations technologiques, qui permettent de varier la capacité énergétique selon la pression de la vapeur. «*Between the close of the Civil War [1865] and the end of the century, many significant advances were introduced in the design and construction of stationnary engines in the United States. (...) a major innovation in steam power was introduced and increasingly employed during the second half of the nineteenth century. This was compounding, the practice of expanding steam of ever-higher pressures in successive cylinders of large diameter (...).* » (*ibid.* : 505).

⁴ Le combustible utilisé, avant 1870, est essentiellement le bois. L'utilisation du charbon (bitumineux ou «mou») et de l'anhracite (charbon minéral) prend le dessus après 1870.

3.5 Commerce de la glace et les entrepôts réfrigérés

La production de la glace est particulièrement liée aux abattoirs, qui doivent assurer la conservation de la viande, et elle occupe une position prépondérante à Saint-Henri (G.A.U., 1981). Les blocs de glace étaient prélevés sur le fleuve, à l'aide de scies spéciales, au cours de l'hiver. Ils étaient retirés de l'eau avec des pinces et chargés sur des traîneaux tirés par des chevaux. Le métier s'avérait périlleux, à cause des risques encourus par les ouvriers qui prenaient place sur la glace du fleuve.

Les blocs étaient ensuite transportés dans des entrepôts, où ils étaient conservés avec l'ajout d'un isolant thermique peu coûteux : la sciure de bois (bran de scie). Ils étaient vendus à des commerçants ou aux particuliers, dans ce dernier cas par des marchands itinérants. La quantité de glace entreposée à Montréal en 1882 atteint les 60 000 tonnes (*ibid.*). On retrouve, en 1890, trois de ces entrepôts en bordure de la rue Sainte-Émilie, entre les rues Bérard et Atwater (figure 5) : *Ice Houses*, *Butcher's Ice House Co.* et *Dominion Ice Co.*

3.6 Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill et le bassin Brewster

Le *Brewster Saw Mill*, qui deviendra plus tard le *Mona Saw Mill*, était localisé en bordure nord du canal de Lachine, où se trouve maintenant le parc Rufus-Rockhead (figure 10). Cette localisation correspond au lot 2307-1 (anciennement «*block 35*») du cadastre de la paroisse Sainte-Cunégonde. Les cartes anciennes illustrent la présence d'un bâtiment (*saw mill*) et d'un *slip*,⁵ situé entre la scierie et le canal. Cette scierie, dont la construction initiale se situe entre 1846 et 1861, a été en opération au moins jusqu'au début du XX^e siècle (vers 1910-1920). L'absence d'un courant d'eau assez fort pour entraîner une machine hydraulique suggère qu'il devait s'agir d'un moulin actionné par une machine à vapeur, une hypothèse confirmée par la documentation historique : «*(...) a steam saw mill with the steam engine and all the machinery (...)*» (Bureau d'enregistrement de Montréal, acte de transport, 1^{er} août 1868, n° d'enregistrement 51 685).

Benjamin Brewster est l'instigateur de la construction du bassin Brewster et du moulin à scie; il s'agit d'aménagements privés à propos desquels n'existent que peu d'informations. Le bassin Brewster est représenté, pour la première fois, sur le plan de Cane (1846). Sa structure, son mode de construction et l'utilisation qui en était faite demeurent des énigmes. Brewster, dont on connaît

⁵ *Slip* : plan incliné utilisé pour retirer des bateaux de l'eau, ou les remettre à l'eau, lors d'une réparation en cale sèche. Il devrait plutôt s'agir, dans le contexte de la scierie, d'un plan incliné pour faire glisser du bois.

également peu de chose, est le neveu de Jacob De Witt, un homme d'affaire et un homme politique résidant à Montréal mais originaire des États-Unis. De Witt s'associe son neveu, à une date indéterminée, pour prendre sa relève dans le commerce de la quincaillerie (D.B.C., volume VIII : 243-245). Il est aussi propriétaire d'une scierie et d'une terre dans le comté de Beauharnois (1829), ainsi que de plusieurs navires.

Brewster est propriétaire d'une vaste ferme au sud du *Upper Lachine Road* où il a acheté des terres en bordure du canal de Lachine, entre 1830 et 1846. Celle-ci est bornée au sud par le canal de Lachine et, au nord, par la rue Notre-Dame. Elle s'étend de part et d'autre de la rue Charlevoix, à partir de la limite est de la rue Atwater jusqu'à la rue Dominion (A.N.Q.M., «*Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster (...)*», dessiné par J. Ostell, 10 février 1847, cote : 06 MCA 1 75). Il y fait creuser un grand bassin autour duquel il installe une scierie (*Brewster's Basin and Saw Mill*). En 1847, il met en vente une partie de ses terres, tout en se réservant des emplacements à la scierie et au bassin. Le terrain mis en vente offre des avantages particuliers aux promoteurs industriels. L'annonce placée dans le *Montreal Herald* du 1er mai 1847 précise, en effet : «*Cette propriété étant située hors des limites de la ville est exempte de taxes municipales et, bien entendu, n'est soumise à aucun règlement de police encombrant au sujet de la construction de machines à vapeur ou de machines quelconque*» (Séigny, 1986 : 195).

Un acte de vente, daté de 1867, décrit le bâti en place et les différents aménagements dont Brewster a doté sa propriété : «*(...) a two story stone dwelling house, a two story brick building, (...) a one story brick dwelling house, two large brick buildings, used as stables, a large basin communicating with the Lachine Canal called «Brewster's Basin» and small basin, (...) a steam saw mill with the steam engine and all the machinery in the said mill, and therewith connected, a one story wooden house, two grape vineries, a blacksmith's shop and various outbuildings thereon erected (...)*» A.N.Q.M., vente, notaire William A. Phillips, 20 septembre 1867, minute 2001). La scierie est alors connue sous le nom de *Brewster's Lumber Yard and Saw Mill* (B.N.Q.M., «Montreal», plan daté de 1861, par F. N. Boxer; cote G 345 4M65-1861-B66).

La date de construction de la scierie constitue matière à discussion; examinons donc les données historiques connues. Le bassin est existant avant 1846 et l'aménagement d'un *slip* est indiqué sur un plan daté de 1851 (A.N.Q.M., collection C. Phillips, cote P148/153). Un autre plan, daté de 1856, montre qu'un *slip* de 35 pieds de largeur a effectivement été construit, à environ 50 m à l'est du bassin Brewster (A.N.Q.M., fonds Doucet, cote 06, M-CW 601-135/10519). Le *slip* est alors

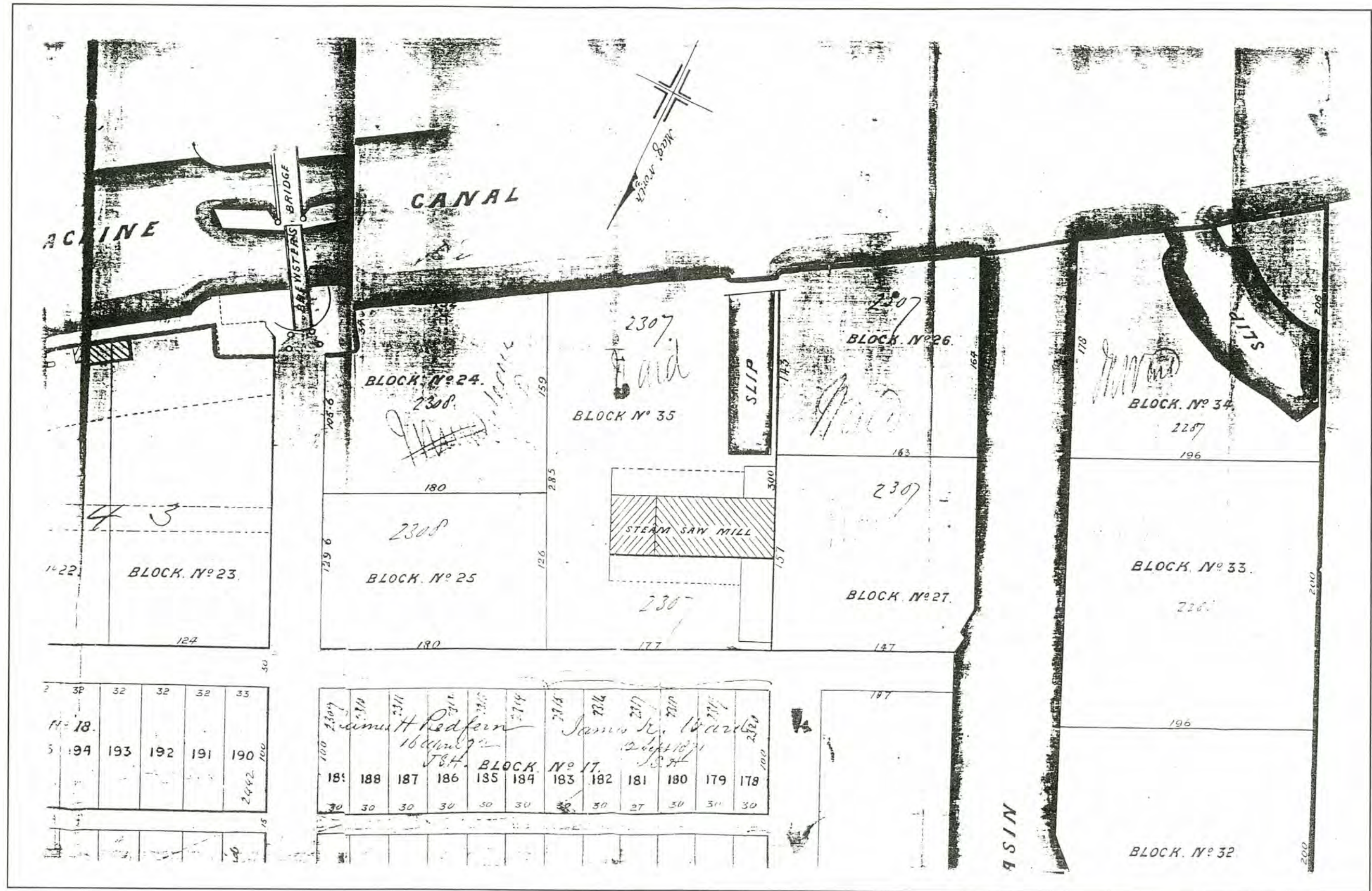


Figure 10 - Extrait du plan de la propriété Brewster, 1869 (Rielle) .

recouvert d'un ponceau de bois, qui permet de le traverser. Ces deux plans ne montrent que les abords du canal; ils n'apportent donc aucun renseignement quant à l'utilisation de l'emplacement de la scierie. La première mention graphique de la scierie apparaît sur le plan de Boxer (1861). Le plan de la propriété Brewster illustre, plus particulièrement, ces deux éléments (figure 10; A.N.Q.M., acte de dépôt, plan of *Brewster's Properties*, dessiné par Joseph Rielle, notaire James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15 014).

Le bassin et le *slip* semblent donc être en place dès le début des années 1850. En est-il de même pour la scierie ? En effet, il faut prendre en considération le fait que le *slip* et la scierie représentent peut-être des utilisations distinctes, puisque deux *slips* encadrent l'entrée du bassin Brewster : «(...) the slip on block thirty four, another slip on block thirty five (...)» (Bureau d'enregistrement de Montréal, district Montréal-Ouest, acte de vente, notaire James S. Hunter, 28 février 1870, n° d'enregistrement 57 112). L'utilisation du *slip* situé sur le lot 2307-1 pourrait être une réutilisation d'un aménagement relié au bassin Brewster, sans qu'une scierie ait été construite lors de l'aménagement initial. L'hypothèse inverse consiste à considérer que les trois éléments (bassin, scierie et *slip*) ont toujours été liés, ce qui implique que les activités de la scierie auraient été amorcées vers le début des années 1850. Les sources documentaires et iconographiques ne permettent donc pas de préciser la date exacte de construction de la scierie. Cette dernière demeure pour l'instant approximative, à l'intérieur d'une fourchette chronologique qui couvre la période comprise entre 1846 et 1861.

Le terrain est successivement acquis par Henry Mulholland *et al*, Edward A. Prentice, puis Thomas Ryan et autres, au cours de la même journée (20 septembre 1867). James K. Ward se porte, quant à lui, acquéreur le 3 février 1870. Le nom «*Mona Saw Mill*» apparaît, pour la première fois, sur le plan de Hopkins (1879). La période de fonctionnement de la scierie semble se poursuivre jusqu'au début du XX^e siècle, puisque les deux plans de Goad (1890 et 1913, figures 5 et 7) illustrent la scierie, même si le plan de Pinsonneault (1907, figure 6) ne montre que le *slip*; un complexe industriel occupe alors le côté est du terrain. En 1913, la scierie et une cour à bois (*Redfern lumber yard*) occupent les lots 2307 et 2308, ce qui couvre l'ensemble du parc, tandis que des voies ferrées bordent le canal. Le terrain est vacant en 1930, à l'exception des hangars associés à la voie ferrée en bordure sud du terrain (figure 8).

Les premières scieries utilisaient l'énergie hydraulique et étaient, le plus souvent, situées en zones rurales (Blanchard, 1993). L'utilisation de la vapeur comme force motrice a permis un transfert vers

les zones urbaines, où la main-d'oeuvre était facilement disponible. On constate, à la lueur des informations recueillies au cours de cette étude, qu'il n'existe que très peu de renseignements concernant les scieries et leur mode de fonctionnement. Leur statut d'aménagement privé est la source principale de cet état de fait (McNally, 1991). L'industrie du bois, qui est de première nécessité au cours du processus de développement urbain, requiert un apport constant de matières premières pour ne pas provoquer un arrêt de la production. La scierie Brewster bénéficiait d'un emplacement très favorable, grâce à sa proximité avec le canal. Le fait que l'oncle et associé de Benjamin Brewster, Jacob De Witt, soit propriétaire de navires et d'au moins une terre à bois constituent des facteurs qui jouent également en faveur du bon approvisionnement de la scierie. La scierie Brewster devait probablement fournir une bonne partie du bois-d'oeuvre utilisé dans le secteur, tant pour la construction résidentielle que pour la production industrielle d'éléments connexes (portes, fenêtres, etc.).

3.7 Tannerie Moseley

Le procédé artisanal de tannage (avant 1825) exigeait de nombreuses opérations et l'ensemble des étapes pouvaient durer plusieurs mois. Les matières premières essentielles devaient être facilement disponibles : l'approvisionnement en eau, les peaux brutes, la chaux et l'écorce à tanin (Burgess, 1986). Le village de Saint-Henri était bien pourvu en eau, des peaux pouvaient être achetées sur le marché des abattoirs et le calcaire, utilisé pour fabriquer la chaux, était facilement disponible sur l'île de Montréal. Reste l'écorce à tanin, le plus souvent de la pruche, qui devait être apportée des zones périphériques à l'île de Montréal.

L'organisation du travail était basée sur la transmission de père en fils des secrets de la recette des solutions et des procédés utilisés pour traiter les peaux brutes. La production d'articles de cuir était connexe aux opérations de la tannerie : «(...) le tanneur, le corroyeur, le sellier et le cordonnier travaillent dans un atelier souvent rattaché à leur demeure. Les maîtres artisans sont la plupart du temps assistés de quelques apprentis» (G.A.U., 1981 : 7). Certaines opérations deviennent mécanisées, après 1825.

Le tannage s'amorçait par le salage des peaux brutes, puis ces dernières étaient grattées afin d'en retirer tous les poils et les particules organiques. Les peaux étaient ensuite trempées successivement dans des cuves contenant des solutions, dont la concentration était de plus en plus forte. Le tanin et l'alun étaient tous deux utilisés, au cours du XIX^e siècle, dans l'élaboration des

solutions de trempage. L'écorce de pruche, de couleur rougeâtre et riche en tanin, constituait une matière première indispensable. Elle devait être broyée pour la réduire en poudre; le moulin à tan (*bark mill*) était réservé à cet usage. Après le trempage venait le séchage et, ensuite, la finition. Le tanneur glaçait généralement la surface et, si nécessaire, il pouvait utiliser différentes techniques dans le but d'obtenir un fini particulier.

L'industrialisation, avec l'utilisation de la vapeur comme force motrice, entraîne l'importation des machines-outils en provenance des États-Unis; fendeuses et machines à polir font leur apparition au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle (G.A.U., 1981). Elles causent l'abandon des modes de production artisanaux et une spécialisation de la main-d'oeuvre.

La tannerie Moseley (aussi *Tannery Moseley & Ricker* ou encore *Moseley Shoe Leather Co.*) est aménagée en bordure du canal de Lachine, à l'angle des rues Saint-Augustin et Saint-Ambroise, sur un terrain acquis par Edward V. Moseley en 1858 (A.N.Q.M., vente, notaire James S. Hunter, 18 octobre 1858, minute 1952[?]). Le complexe s'étend, vers 1880, de la rue Saint-Ambroise jusqu'à la bordure du canal et de l'emprise de la voie ferrée du Grand Tronc jusque près du milieu de l'actuel parc Saint-Augustin (figures 11 et 12). La construction de la tannerie Moseley s'insère dans la tradition des tanneries de Saint-Henri, même si sa localisation est décentrée par rapport à celle des tanneries originales.

Edward Moseley, un américain, vient d'arriver à Montréal lorsqu'il fonde son entreprise (Lauzon et Ruelland, 1985), qui entre en opération en 1859; elle forme un complexe industriel qui comprend plusieurs bâtiments. Un acte de vente, daté de 1864, précise : «(...) *with a three and a half story wooden building used as Tannery and other buildings thereon erected, together with the Engine, Boiler, Shafting, Bark Mill, and all the machinery used thereon.*» (A.N.Q.M., notaire James S. Hunter, 3 novembre 1864, minute 10684). La tannerie constitue l'élément principal, mais l'on y retrouve également une douzaine de bâtiments à fonction spécialisée, dont : le moulin à tan (*bark mill*), des entrepôts (*storage*), des séchoirs (*drying shed*), voûte souterraine pour l'entreposage de la térébenthine (*underground vault*) et autres (figures 11 et 12). Un hangar et une aire d'entreposage, pour l'écorce à tanin, se trouvent du côté nord de la rue Saint-Ambroise, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon (figure 12).

La tannerie est dotée d'équipements industriels qui utilisent la vapeur comme énergie motrice. «*De nombreux ouvriers y travaillent à des tâches devenues très spécialisées. Les peaux ne sont plus tannées dans des cuves mais plutôt dans de grands bassins où elles sont agitées mécaniquement par un moulinet, ce qui en accélère le traitement*» (G.A.U., 1981 : 17). Les peaux sont ensuite suspendues à l'air chaud, pour être séchées rapidement et uniformément. Le complexe industriel est fonctionnel jusqu'en 1911, date de sa fermeture. La section est du complexe est alors remplacée par une fabrique de tuyaux métalliques (Prévost, 1996), tandis que la section ouest entre la voie ferrée et la rue Turgeon, abrite dorénavant une fabrique de munitions (Dominon Cartridge Co. Ltd).

3.8 Données archéologiques antérieures

Les données archéologiques connues dans l'aire à l'étude étaient minimales, avant de réaliser l'inventaire en 1998, puisque seules deux interventions étaient documentées : un inventaire et une supervision. L'inventaire archéologique exploratoire (Prévost, 1996) a été réalisé en 1995 dans le parc Saint-Augustin (site BiFj-54; tannerie Moseley). Il a permis de mettre au jour les vestiges d'un plancher de bois, associé à la présence d'un bâtiment, dans le cadre d'une tranchée à laquelle s'est greffée un sondage manuel (tranchée 1C, sondage 1D). Cette excavation était localisée dans la portion sud du parc, en bordure est de la rue Turgeon (figure 13). Le plancher de bois se trouve à une profondeur de 1,35 m sous la surface actuelle, mais les niveaux d'occupation s'amorcent à une profondeur moindre, environ 0,90 à 0,95 m. La portion nord-est du parc démontrait des traces de décapage qui ont détruits les vestiges archéologiques et les niveaux en place. La portion nord-ouest recelait des traces d'une utilisation industrielle plus récente de l'endroit (Page Hersey, vers 1915).

Une supervision archéologique a été effectuée récemment, dans le cadre d'une extension du mandat du G.R.H.Q. inc. (1998b). La supervision visait quatre forages géotechniques, effectués dans l'axe du prolongement de la rue Saint-Ambroise, au sud du marché Atwater; cette localisation correspond à l'ancien tracé de la rue Saint-Ambroise (figure 15, chapitre 5; sous-secteur 903a). Les observations ont permis de constater que le limon du sol naturel, archéologiquement stérile, affleurerait directement sous les niveaux d'aménagement du stationnement du marché (asphalte et concassé). Deux refus permettent de présumer la présence d'un massif, pour les conduites électriques, et d'un égout.

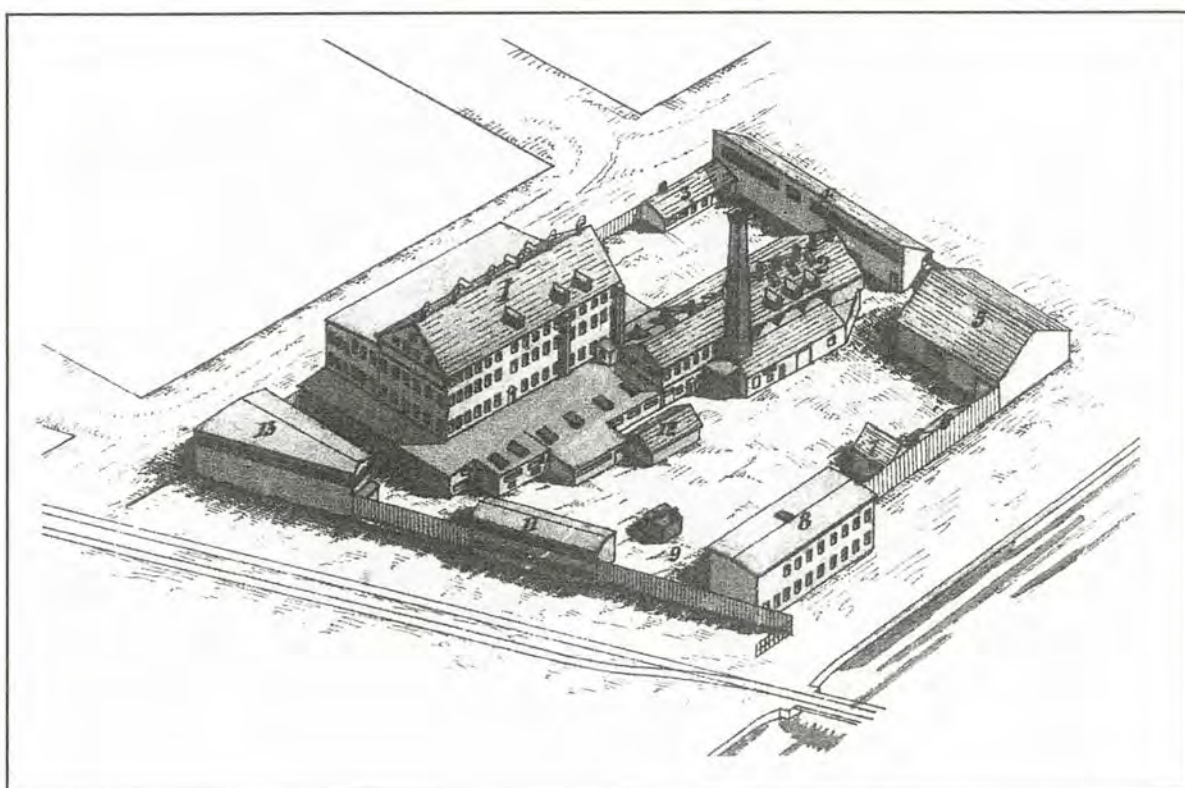


Figure 11 - Représentation volumétrique de la tannerie Moseley, vers 1880. ANC.

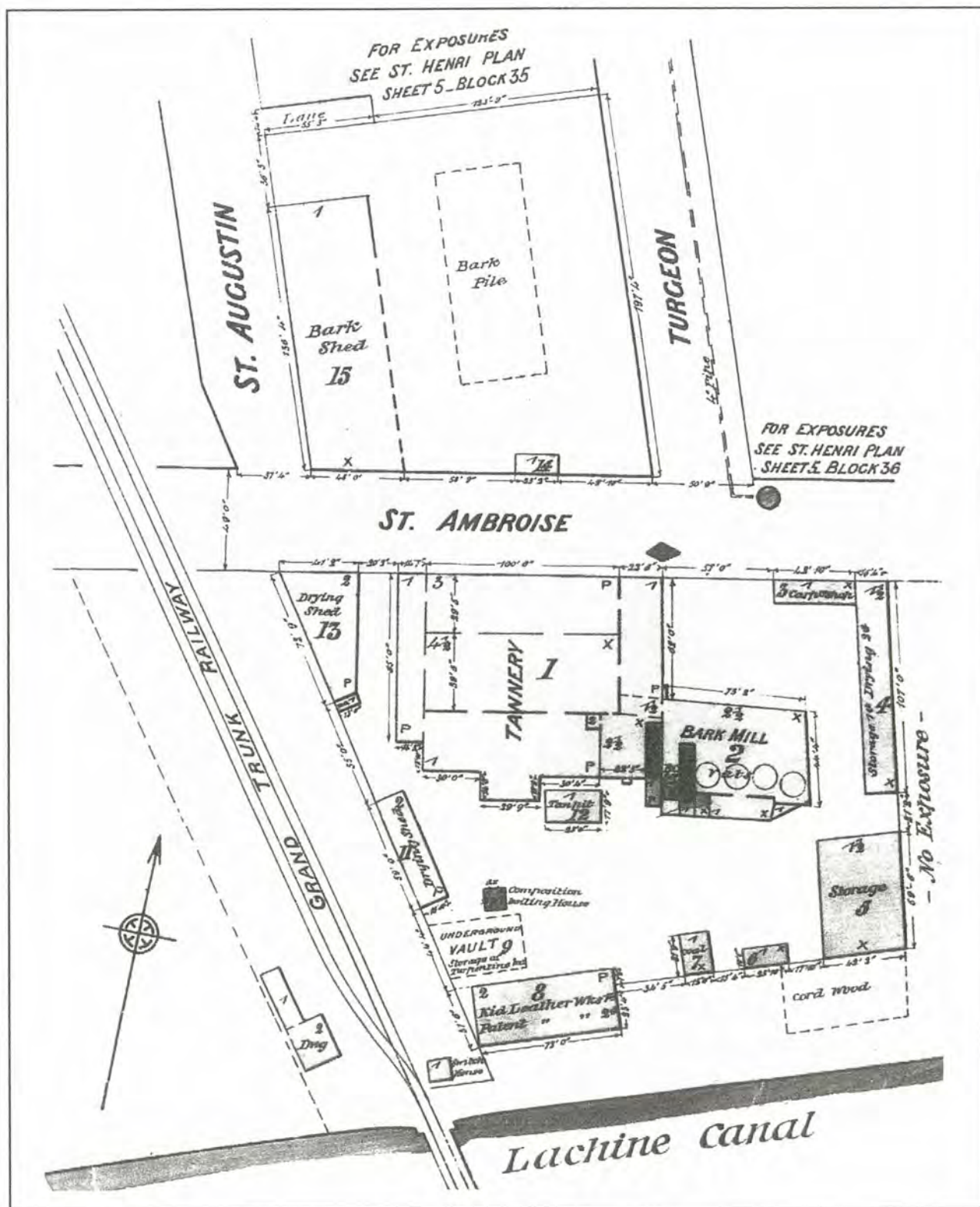
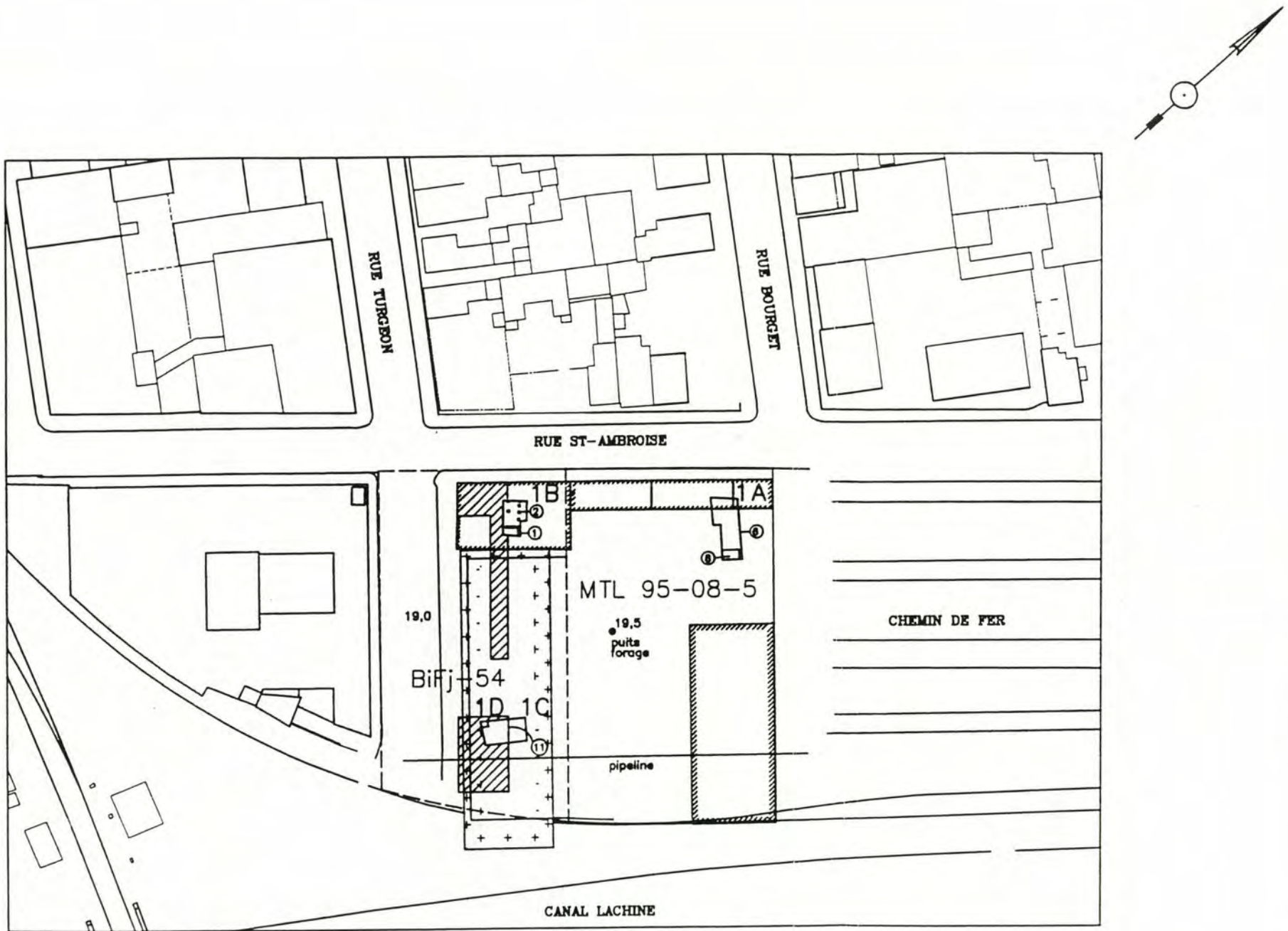


Figure 12 - Plan de la tannerie Moseley, vers 1880. ANC.



- Tannerie Moseley (acte de vente, 1858)
- Moseley Shoes (Goad, 1881)
- Tôlerie et atelier de taille Page, Hersey et Crane (acte de vente, 1911)
- Travaux archéologiques

- 1C Numéro d'opération
- ② Numéro de bien immobilier

Localisation des tranchées d'inventaire, réalisées en 1995, au parc Saint-Augustin - Tiré de Prévost, 1996

Figure 13



Ville de Montréal
Service de l'urbanisme
Service du génie

ALAIN
PRÉVOST
CONSULTANT EN ARCHÉOLOGIE

BRODEUR et
CHOINIÈRE
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
Terrain Turgeon/St-Ambroise/Bourget
MTL-95-08-5 et BiFj-54

Carte polyphasée
et localisation des opérations

échelle : 1 : 1000 (SI)

Dessiné par : D. Brodeur A.G.		Approuvé par : D. Filiatrault, chargée de projet	
Date : 14 mars 96	No dessin : Plan 1 (BiFj-54.dwg)		

Des forages géotechniques pour la caractérisation des sols ont été réalisés, sans supervision archéologique, de 1991 à 1996. Ils livrent quelques éléments supplémentaires, notamment en ce qui concerne le décapage ou le remblayage des surfaces, de même que la séquence et l'épaisseur des sols en présence. Le vocabulaire descriptif utilisé pour la qualification des sols entraîne toutefois certaines confusions, car le terme «remblai» est utilisé pour décrire tout sol qui recèle des éléments anthropiques; les niveaux archéologiques d'occupation entrent donc dans cette catégorie.

4. ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

L'évaluation du potentiel archéologique permet, par l'utilisation de modèles prédictifs, d'attribuer une valeur à la probabilité de retrouver des vestiges archéologiques dans un endroit particulier. Le potentiel archéologique des différents sous-secteurs (terrains vacants et rues) est estimé par rapport à la présence antérieure de bâti, puis tempéré par les aménagements ultérieurs qui ont pu altérer les composantes archéologiques. Les photographies aériennes datées du XX^e siècle permettent d'estimer les perturbations récentes, au même titre que les résultats des inventaires archéologiques réalisés en 1995 et 1998, ainsi que les données provenant des forages géotechniques effectués dans le cadre d'une supervision archéologique.

L'utilisation antérieure des espaces libres est abordée, en deux sections distinctes : les terrains vacants (section 4.1), ainsi que les rues et les ruelles (section 4.2). Différentes cartes anciennes ont été consultées (voir sources iconographiques); les plus informatives ont été superposées à la matrice graphique actuelle, afin d'illustrer l'évolution du bâti (figures 3 à 8, chapitre 3). Les données historiques sont présentées séparément, afin d'identifier l'utilisation particulière de chacun des sous-secteurs. La vocation associée à différents emplacements a été étudiée sur la base d'une répartition fonctionnelle et d'une évolution polyphasée et ce, pour l'ensemble de l'aire à l'étude (section 4.3). Le schéma perceptible à la fin du XIX^e siècle est représenté à la figure 14. Le potentiel archéologique est défini par secteur, à la section 4.4; un plan illustre la valeur attribuée aux différents sous-secteurs et leurs numéros de désignation (figure 15), tandis que des tableaux résument les variables concernant le potentiel archéologique et les recommandations qui s'y rattachent (tableaux 3 et 4, à la fin de ce chapitre). Les informations sont également reportées sur des fiches, qui synthétisent les données historiques, archéologiques et géotechniques acquises lors de la caractérisation des espaces libres, ainsi que les résultats de l'étude de potentiel et les recommandations (annexe 1).

4.1 Terrains vacants

Les terrains vacants sont répartis au sein des différents secteurs délimités dans l'aire à l'étude (séries 100, 200, 300, 400 et 500),⁶ mais également à l'extérieur de ces secteurs (série 700). La description du caractère de l'utilisation antérieure des terrains, et de son évolution chronologique,

⁶

La série 600, liée au secteur n° 6, n'est pas traitée dans ce rapport, car il s'agit de terrains dont l'étude des caractéristiques patrimoniales et archéologiques est dévolue à Parcs Canada.

est émise pour chacun des secteurs. La localisation des différents sous-secteurs est illustrée à la figure 15, à la fin du chapitre.

- Secteur 1 : marché et tunnel Atwater (série «100»)

La place du marché Atwater (n° 101) forme la portion centrale de ce secteur; elle constitue un centre d'activités commerciales. Elle est bordée au sud par la Place du marché Sud (n° 102), qui est traversée d'est en ouest par une boucle qui relie les avenues Greene et Atwater. On remarque que les approches du tunnel Atwater sont bordées par des terre-pleins, des côtés ouest (n° 103) et est (n° 104). Des terre-pleins sont également présents au nord du marché (n° 105) et entre les approches du tunnel (n° 106). L'angle nord-ouest du secteur est formé par le parc Victor-Rousselot (n° 107) auquel est rattaché le terrain parc/école (n° 107a); ils sont bordés au nord par la rue Doré, au sud par la rue Sainte-Émilie et à l'est, par les approches du tunnel Atwater. La limite ouest couvre l'emprise de la rue Bérard, tandis que la limite est du secteur dépasse légèrement la bordure est de l'avenue Atwater (sous-secteurs n°s 108 et 109).

En 1869, on constate la présence de trois bâtiments et d'un *slip*, dont la localisation chevauche la limite des sous-secteurs n°s 101 et 102. Il peut s'agir d'aménagements pour des activités agricoles, mais la présence d'un *slip* indique probablement qu'ils sont liés à la présence du canal. Le terrain est ensuite loti à des fins résidentielles et l'on y trouve, en 1879, deux maisons dans la section sud de la place du marché Atwater (n° 101) : l'une en front sur la rue Greene et l'autre, un peu en retrait, sur Atwater. Une troisième maison est située sur la place du marché sud (n° 102), en front sur Greene. La section nord ne s'est toutefois pas développée sur une base résidentielle car on y retrouve, en 1890, deux entrepôts : l'un est réfrigéré (*The Butcher's Ice House*) mais pas l'autre, qui est situé en front sur Sainte-Émilie. L'occupation résidentielle s'est cependant intensifiée dans la section sud, particulièrement sur la rue Greene. En 1913, la section sud conserve son caractère résidentiel, tandis la section nord ne présente maintenant que l'entrepôt situé juste au sud de Sainte-Émilie (*W. Rutherford and Sons Ltd*). La presque totalité de l'emplacement est cependant vacant et il sert pour l'entreposage extérieur. L'absence de bâti et l'existence d'une fonction commerciale préalable en fait cependant un choix pertinent pour la construction du marché, en 1932. Vers le milieu du XX^e siècle, la place du marché Sud (n° 102) n'est plus utilisée à des fins résidentielles car elle est occupée par le bureau de

l'inspecteur des viandes et par la station de pompage; plusieurs conduites d'aqueduc sont reliées à cette dernière.

L'aménagement du tunnel Atwater, au cours des années 1950, modifie considérablement la trame urbaine traditionnelle. Les terre-pleins qui bordent le tunnel Atwater (n^{os} 103 et 104), ainsi que celui situé au nord du marché (n^o 105), abritaient plusieurs gros bâtiments, à la fin du XIX^e siècle, dont deux entrepôts réfrigérés (*Ice Houses* et *Dominion Ice Company*). Le plan de 1913 indique cependant que l'utilisation des lieux est modifiée au début du XX^e siècle, car l'emplacement des terre-pleins est et ouest est alors utilisé pour l'entreposage; le terre-plein est ensuite transformé en stationnement de surface pour le marché. L'emplacement du terre-plein central des approches du tunnel (n^o 106) conserve un caractère résidentiel, au cours des XIX^e et XX^e siècles.

Le parc Victor-Rousselot (n^o 107) était auparavant un espace de forme quadrangulaire, délimité par les rues Sainte-Émilie, Doré, Bérard et Greene. Il abritait des occupations résidentielles, mais a aussi compté une station-service et un atelier de ferblanterie; on constate la démolition de plusieurs bâtiments en 1981. La situation est telle qu'il n'y a plus aucune maison en 1986 et que le terrain est aménagé en parc à la fin des années 1980. Le parc est adjacent à une école (n^o 107a), qui est placée en front sur la rue Rose-de-Lima. Le bâti résidentiel du XIX^e siècle, qui avait front sur le côté ouest de la rue Bérard, est démoli lors de la construction de l'école vers 1970.

La bordure est de l'avenue Atwater, entre le canal et le prolongement vers l'est de la rue Duvernay (n^o 108), est probablement le lieu qui a subi le plus de transformations au cours de la première moitié du XX^e siècle. Il est d'abord situé sur la marge ouest du bassin Brewster (voir les sous-secteurs n^{os} 201 et 202). On y remarque, vers 1869, la présence d'un *slip* (axe NO-SE). Cet aménagement est orienté vers trois bâtiments, dont la fonction reste indéterminé, et vers un autre *slip* (voir sous-secteurs n^o 102). Il ne subsiste du *slip*, en 1879, qu'une échancrure de la berge du canal, du côté ouest de l'entrée du bassin Brewster. Un hangar est ensuite érigé dans la section sud du terrain, entre 1879 et 1890. Ce hangar est en place jusque vers 1985; le plan de Underwriter's (1961) précise qu'il est utilisé pour l'entreposage de l'anthracite et du charbon de bois, peut-être pour la gare de triage (voir sous-secteur n^o 201). Des bâtiments, associés au marché, sont construits en bordure est d'Atwater au cours des années 1940, notamment un entrepôt de viande à

l'angle de la rue Duvernay. Cet entrepôt est utilisé jusque vers 1980, tandis que le bâtiment sis dans la section centrale est toujours en place à ce jour. La section nord de la bordure de l'avenue Atwater, entre Duvernay et Fauteux (n° 109), est utilisée de façon totalement différente puisqu'on retrouve une manufacture de portes et fenêtres à l'angle sud-est de Fauteux et Atwater, en 1890. Cette manufacture (*Rutherford Sash and Door Factory*) se développe en complexe industriel au cours du XX^e siècle, tant et si bien qu'elle finit par couvrir l'ensemble du quadrilatère des rues Atwater, Fauteux, Duvernay et de Lévis (sous-secteurs n^{os} 109 et 202). Le terrain devient vacant vers 1980 et il est, depuis, utilisé comme stationnement. Une caractéristique commune aux sous-secteurs n^{os} 108 et 109 est la présence d'un talus, à pente relativement abrupte, dont le replat surplombe l'avenue Atwater; cette situation est vraisemblablement indicatrice que ces terrains ont été rehaussés par rapport à l'élévation originale de leur surface.

- Secteur 2; terrain pour développement privé (série «200»)

Le secteur 2 forme un quadrilatère limité au nord par la rue Notre-Dame, à l'est par la rue de Lévis, au sud par le canal de Lachine, tandis que sa limite ouest passe un peu en retrait de l'avenue Atwater. Il est divisé en deux sous-secteurs : le premier (n° 201) couvre le terrain compris entre le canal et le stationnement du marché et le second (n° 202) est constitué par le stationnement lui-même.

Ce secteur est d'abord utilisé ponctuellement dans le cadre d'activités agricoles. Après l'ouverture du canal de Lachine, en 1825, Benjamin Brewster y fait creuser un grand bassin (*Brewster's Basin*; sous-secteurs n^{os} 201 et 202) attenant à une scierie (*Brewster's Lumber Yard and Saw Mill*; voir sous-secteur n° 401). La fonction, la date de construction et le type d'aménagement associés au bassin Brewster demeurent source de spéculations car il s'agit d'un aménagement privé sur lequel n'existe que peu de documentation. Le bassin est localisé au centre du terrain et il se prolonge vers le nord, presque jusqu'à la hauteur de la rue Fauteux; son embouchure s'ouvre directement sur le canal et elle est bordée, du côté ouest, par un *slip* dont l'axe est orienté vers le nord-ouest. Le bassin est illustré sur plusieurs plans, dont : Cane (1846), Hopkins (1879) et Goad (1890). On constate, sur le plan de 1846, qu'un petit bâtiment (*Red Store*) est érigé près de son angle nord-est. Les lieux demeurent tel quel jusque vers 1890, date à laquelle une manufacture de portes et fenêtres

en bois (*W. Rutherford & Sons Sash and Door Factory*) est construite à l'angle des rues Atwater et Fauteux (sous-secteur n° 202).

La manufacture Rutherford est installée en un lieu privilégié pour l'approvisionnement en bois, car elle se trouve à proximité de la scierie et que la famille Rutherford dispose d'un entrepôt sur la rue Sainte-Émilie (voir sous-secteur n° 101). Cette manufacture est agrandie au fil des ans et, en 1913, elle forme un complexe qui occupe tout l'emplacement couvert par les sous-secteurs n°s 109 et 202. Le complexe industriel est toujours en place en 1975 (*Rutherford Wood Working*); il est démoli entre, 1975 et 1980, pour faire place à un stationnement.

Le bassin Brewster est remblayé au début du XX^e siècle (vers 1910). L'emplacement est ensuite aménagé en gare de triage (*Grand Trunk Railway, Atwater Yard*) et l'on constate la présence d'un hangar à l'angle sud-ouest du terrain (sous-secteur n° 108), en bordure de la rue Atwater. La gare de triage est toujours opérationnelle au cours des années 1960, mais des bâtiments pour l'entreposage du bois (*Lumber Storage et Lumber Shed*) sont maintenant érigés en bordure de la rue de Lévis. Les activités ferroviaires sont abandonnées entre 1985 et 1990, mais l'on retrouve encore des bâtiments d'entreposage du côté est du terrain, tandis que d'autres ont été ajoutés du côté ouest. Le sous-secteur n° 202 est actuellement complètement vacant; des blocs de pierre du canal de Lachine sont entreposés dans sa section sud.

- Secteur 3 : parc Saint-Augustin (série «300»)

Le parc Saint-Augustin (n°s 301 et 302) est bordé par la rue Turgeon à l'ouest, la rue Saint-Ambroise au nord, la rue Bourget à l'est, tandis qu'il est séparé du canal de Lachine par l'emprise de la voie ferrée du côté sud. Ce secteur est d'abord utilisé à des fins agricoles, jusqu'en 1858, alors que la tannerie Moseley est ensuite construite du côté ouest (1859-1911; voir section 3.7). Le complexe industriel de la tannerie couvre alors presque tout l'espace compris entre la rue Saint-Augustin et la limite est du sous-secteur n° 301, ce qui inclut l'actuelle rue Turgeon. La tannerie est remplacée, après 1911, par une fabrique de tuyaux métalliques (*Page Hersey*; Prévost, 1996). Le côté est du parc (sous-secteur n° 302) voit s'installer, tout à tour : une manufacture de souliers, un tailleur de pierre et une fabrique de tuyaux en tôle (*ibid.*). Le bâti industriel occupe l'ensemble des

deux sous-secteurs, au cours de la période 1930-1980. La démolition des bâtiments survient entre 1980 et 1990; l'espace est ensuite aménagé en parc.

- Secteur 4 : Parc Rufus-Rockhead (série «400»)

Le parc Rufus-Rockhead est localisé juste à l'ouest de la rue Charlevoix et il est séparé du canal de Lachine par l'emprise de la voie ferrée. Il est divisé en deux sous-secteurs : ouest (n° 401) et est (n° 402). Le plan de Cane (1846) illustre déjà la présence du complexe industriel de la scierie (*Brewster's Saw Mill*; voir section 3.6 du rapport). En 1879, la scierie est toujours en place mais on la désigne maintenant sous le nom de «*Mona Saw Mill*» (propriétaire : J. K. Ward), tandis que le côté est du terrain (sous-secteur n° 402) demeure vacant. En 1913, une cour à bois (*Lumber Yard-J. H. Redfern*) est attenante à la scierie (côté est). Entre 1913 et 1961, les plans et les photographies aériennes illustrent la présence de hangars en bordure de la voie ferrée. Ils vont se multiplier, au fil des ans, jusqu'à occuper toute la limite sud du terrain; leur démolition intervient entre 1985 et 1990. La photographie aérienne de 1930 illustre un terrain complètement vacant, à l'exception des bâtiments érigés le long de la voie ferrée. Il est aménagé en terrain de soccer (vers 1945), puis en stationnement (vers 1960) pour la Commission de Transport de Montréal dont le garage se trouve un peu au nord (voir sous-secteur n° 709). Le stationnement est remplacé par un parc, au cours des années 1990.

- Secteur 5 : promenade du canal (série «500»)

Ce secteur étroit, divisé en sections est et ouest par la Place du marché Sud, longe le côté nord du terrain de Parcs Canada qui borde le Canal. Il se trouve dans l'emprise de la voie ferrée qui longe le bord nord du canal de Lachine. Sa portion ouest (n° 501) se trouve à l'emplacement d'une gare de triage, qui avait été aménagée sur un terrain utilisé comme pâturage (voir sous-secteur n° 710). Le côté est du secteur (n° 502) traverse l'entrée du bassin Brewster et du slip qui se trouvait un peu plus à l'ouest.

- Les terrains hors-secteur (série «700»)

Les terrains vacants qui sont situés hors des secteurs préalablement traités sont presque tous associés à des occupations résidentielles, datées de la fin du XIX^e siècle; il n'y a pas eu

de construction d'une seconde génération de bâtiment dans la plupart des cas. Les détails concernant le bâti sont synthétisés sur les fiches de caractérisation, présentées à l'annexe 1. Cinq terrains démontrent toutefois des particularités qui les distinguent des autres : les sous-secteurs n^{os} 706, 710, 711, 712 et 714.

Le sous-secteur n^o 706 était l'objet d'une occupation résidentielle, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. La construction du tunnel Atwater et de ses approches a initié une modification de sa morphologie et de son caractère, puisque cette espace devient triangulaire et que l'on constate la présence d'une station-service au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Le sous-secteur n^o 710 se trouve du côté sud de la rue Saint-Ambroise, entre les rues Bourget et Greene, en bordure du canal de Lachine. Ce terrain, qui était loti depuis 1879, demeure vacant jusqu'à l'installation d'une gare de triage au début du XX^e siècle (voies ferrées parallèles). Cette situation ne semblait pas déplaire aux habitants du secteur, qui utilisait ce terrain vacant comme pâturage. L'information provient du témoignage d'un certain monsieur Charette, qui avait 94 ans en 1972, rapporté dans le document «Les gens du Québec, Saint-Henri». *«De la rue Saint-Ambroise jusqu'au canal [à l'est de la tannerie Moseley], tout le monde allait faire manger leur vache là. Vers 4 heures de l'après-midi, ceux qui étaient disponibles allaient faire manger leur vache là. C'était de la bonne herbe qu'il y avait là»* (anonyme, 1972 : 23). L'installation de la gare de triage a sans doute rendu quelques vaches très malheureuses. Les activités ferroviaires prennent fin vers 1985, sans qu'aucun bâti n'ait été érigé à cet emplacement.

Les sous-secteurs n^{os} 711 et 712 sont localisés du côté ouest de la rue Bérard, au sud de la rue Sainte-Émilie. Ces sous-secteurs sont maintenant divisés par la présence de bâti, mais leur utilisation antérieure fut commune au cours du XX^e siècle. Le sous-secteur n^o 712 est l'objet d'une occupation résidentielle à partir de la fin du XIX^e siècle, tandis que le sous-secteur n^o 711 demeure vacant. Cette situation perdure jusqu'au cours des années 1940, moment où la cour à bois A. Laberge amorce ses activités. L'emplacement est alors utilisé pour l'entreposage des matériaux et des hangars sont érigés en fond de lot. Le terrain redevient vacant après 1980.

Le sous-secteur n^o 714 correspond à un terrain de forme irrégulière, localisé à l'angle sud-ouest de l'aire à l'étude. Il est délimité à l'ouest par l'emprise de la voie ferrée principale (axe nord-sud), au nord et à l'est par l'emprise d'un embranchement ferroviaire qui forme une

courbe vers le sud-est, tandis que sa limite sud s'arrête à la rive nord du canal. Certains bâtiments du complexe de la tannerie Moseley (site BiFj-54; 1859-1911) sont érigés entre le bâtiment principal de la tannerie et la bordure du canal, avant la construction de l'embranchement vers le début du XX^e siècle : des hangars, des entrepôts et une voûte souterraine (figure 12). Un poste de contrôle ferroviaire (*Switch House*) est également présent près de l'angle nord-est du pont, dans l'emprise de la voie ferrée. L'aménagement de l'embranchement, qui permet de desservir la rive nord du canal à l'est de la rue Saint-Augustin, exige de libérer l'emplacement du bâti associé à la tannerie Moseley. Le terrain demeure vacant jusque vers le milieu du XX^e siècle, moment où l'on note la présence de petits hangars associés aux activités ferroviaires. Un seul de ces hangars existe encore en 1985; le terrain redevient vacant après 1990.

4.2 Rues et ruelles (série 900)⁷

La trame des rues et des ruelles de l'aire à l'étude a, dans la plupart des cas, été instaurée avant la construction de bâti. Des activités agricoles ont toutefois pu prendre place en quelques endroits, sans que nous n'ayons maintenant la capacité de les retracer et de préciser leur localisation spatiale. La capacité d'y mettre au jour des indices liés à des activités agricoles ou à des dépendances demeure toutefois très réelle, sans qu'il soit possible de qualifier cette probabilité. Les possibilités concernant les activités résidentielles, commerciales et industrielles, sont cependant évaluables et elles sont qualifiées pour chacune des rues et ruelles.

Les rues et les ruelles sont également divisées en sous-secteurs; leur localisation est illustrée à la figure 15 (fin du chapitre). Dans ce cas, les désignations ont cependant été attribuées sans tenir compte des grands secteurs, en utilisant une série particulière : la série 900. Divers tronçons d'une même rue comportent parfois une lettre supplémentaire (exemple : n^{os} 903, 903a et 903b, qui correspondent à divers tronçons à la rue Saint-Ambroise). Des commentaires se rapportant aux divers tronçons sont émis dans le texte et inscrits sur les fiches de caractérisation (annexe 1).

La rue Notre-Dame (n° 901) est sans doute l'axe de communication terrestre le plus ancien dans l'aire à l'étude, puisqu'il servait de lien entre Montréal et Lachine avant l'ouverture du canal. Le tracé de cette artère a subi de multiples modifications, dont probablement un élargissement, ce qui implique que des occupations sises en bordure du chemin peuvent maintenant se trouver dans les

⁷ La série «800» n'a pas été employée.

limites de son emprise. Ces occupations peuvent être tant agricoles, que résidentielles et commerciales, mais les probabilités que ces vestiges soient conservés semblent minces devant les multiples tranchées d'installation de services d'utilités publiques.

Les rues Sainte-Émilie (n° 902), Saint-Ambroise (n° 903) et Saint-Augustin (n° 904) sont ouvertes avant la construction de bâti. Des modifications de tracé impliquent toutefois que quelques endroits puissent receler des vestiges archéologiques. Le tronçon est de la rue Sainte-Émilie, entre les avenues Greene et Atwater (n° 902a), pourrait abriter des vestiges des entrepôts qui se trouvaient de part et d'autre de son emprise. L'emprise de la rue Saint-Ambroise (n° 903) semble avoir été élargie, entre les rues Saint-Augustin et Bourget, de façon telle que le trottoir du côté sud (n° 903c) pourrait recouvrir des vestiges associés à la tannerie Moseley. Le segment est de cette même rue présente une modification de tracé (nos 903a, avant 1950; 903b, après 1950). Chacune des deux emprises a été percée à travers le bâti résidentiel, daté du XIX^e siècle, qui avait façade sur l'avenue Greene. La supervision archéologique effectuée à l'emplacement du tracé n° 903a a mis en évidence le fait que le sol y a subi un décapage (G.R.H.Q., 1998b), tandis que le tracé n° 903b est traversé par au moins une conduite d'aqueduc (diamètre de 48 pouces ou 1,22 m).

La portion principale de la rue Saint-Augustin (n° 904), entre les rues Notre-Dame et Saint-Ambroise, ne présente aucun potentiel archéologique. Son tracé original n'a subi aucune modification, puisqu'on y observe encore des habitations illustrées sur les cartes de 1869 et 1879, tant du côté est que du côté ouest. Le tronçon qui constitue un prolongement, au sud de la rue Saint-Ambroise (n° 904a), présente cependant des caractéristiques distinctes. Le côté ouest de ce tronçon est situé au sein de l'emprise de la voie ferrée et aucun bâti n'y a jamais été érigé. Le côté est demeure vacant jusque vers 1879, moment où l'on constate la présence d'un bâtiment secondaire associé au complexe de la tannerie Moseley (site BiFj-54; 1859-1911). La *Dominion Cartridge Co. Ltd* remplace la tannerie après sa fermeture; le côté est de la rue est vacant en 1913 et il semble utilisé comme une voie d'accès privée. Un château d'eau y est cependant visible sur la photographie aérienne de 1946; l'emplacement redevient vacant vers 1960. Le court tronçon de rue n'est véritablement aménagé que vers 1980 et il ne semble pas comporter d'infrastructure souterraine.

Le prolongement de la rue Turgeon (n° 905a), vers le sud, traverse l'emplacement de l'ancienne tannerie Moseley; son emprise empiète donc sur certains des bâtiments associés à ce complexe industriel. Des éléments anciens du bâti ont pu y être préservés, puisque le segment sud de la rue ne semble pas doté de services d'utilité publique. La rue Bourget (n° 906) ne comprend pas de

services d'utilité publique mais sa surface a vraisemblablement été perturbée (par une opération de décapage d'origine indéterminée), tandis que la rue Rose-de-Lima (n° 907) ne présente aucun potentiel archéologique.

La rue Bérard (n° 908) marque la modification de l'axe des rues, entre les sections est et ouest de l'aire à l'étude; son orientation vers le sud-ouest permet une convergence vers la rue Rose-de-Lima (n° 907), à proximité de la rue Saint-Ambroise (n° 903). Cet alignement implique que, dans sa portion sud, la rue Bérard empiète sur le fond des lots situés en façade de la rue Rose-de-Lima (occupations résidentielles). Différents services d'utilité publique ont été installés sur son tracé, au cours des XIX^e et XX^e siècles : un aqueduc de 10 cm, une canalisation pour les eaux usées en son centre (brique ovale, 2' X 3') et une conduite de gaz (abandonnée) du côté ouest. Le revêtement de la rue Bérard a complètement été refait au cours de l'été 1998.

Les avenues Greene (n° 910) et Atwater (n° 911), sont reliées par une boucle au sud du marché. L'avenue Atwater a été élargie vers l'ouest, entre Sainte-Émilie et Notre-Dame, lors de la construction des approches du tunnel. La section ouest de ce tronçon empiète sur le bâti résidentiel daté de la fin du XIX^e siècle, mais l'installation des différents services d'utilités publiques (aqueduc, égout, conduites de gaz et d'électricité) n'a probablement laissé que des lambeaux de sol en place. L'avenue Greene a été aménagée à un emplacement qui ne présentait aucun bâti antérieur.

Les rues Bérard (n° 908), Doré (n° 919) et Sainte-Émilie (n° 902), à proximité du parc Victor-Rousselot, sont ouvertes dès la fin du XIX^e siècle, sans présence de bâti antérieur. Les rues Bérard et Sainte-Émilie comprennent des services d'utilité publique, tandis que la rue Doré n'en compte aucun. Leurs tracés ont subi plusieurs modifications : la rue Doré est maintenant tronquée de son prolongement vers l'ouest, la rue Sainte-Émilie est traversée par les approches du tunnel Atwater et la rue Bérard est coupée en deux tronçons par la présence du parc. La section est d'un passage sans nom (n° 920) est ouverte tardivement (post 1950), à travers le bâti antérieur.

Les rues comprises dans la section est de l'aire à l'étude (quartier Sainte-Cunégonde) sont le plus souvent ouvertes avant la construction de bâti résidentiel ou autre. Certaines d'entre elles présentent néanmoins des caractéristiques notables : les sous-secteurs n^{os} 912a, 914a, 914b et 917. Les deux axes de prolongements de la rue Duvernay (n^{os} 914a, 914b et 917a) traversent l'ancien emplacement du bassin Brewster. L'axe 914a est projeté en 1890, mais semble n'avoir jamais été réalisé. L'axe 914b est quant à lui projeté en 1913 et sera construit avant 1930, puisqu'il

est visible sur une photo aérienne de cette époque. Ce segment est fermé en 1990. Le tronçon est de la ruelle Fauteux (n° 917a), entre de Lévis et Charlevoix, a été ouvert à travers le bâti érigé avant 1869. La dernière note concerne l'éventuel prolongement de la rue de Lévis vers le sud (tracé n° 912a); un tel aménagement traverserait l'emplacement du complexe de la scierie Brewster/Mona (site BiFj-11), entraînant un impact négatif sur le site archéologique.

4.3 Variation diachronique du schème d'établissement

Le concept archéologique de schème d'établissement a été introduit au cours des années 1950 (Willey, 1953) et développé par de nombreux auteurs (Adams, 1968; Chang, 1967; Trigger, 1967, 1968 et 1989). Ce concept définissait, à l'origine, l'étude des moyens mis en oeuvre par une population pour s'installer et utiliser un territoire. L'élargissement du concept couvre maintenant l'ensemble des études spatio-temporelles concernant l'utilisation d'un territoire donné. L'utilisation de l'aire à l'étude, étudiée sur une base diachronique, permet de créer un modèle interprétatif qui en reflète l'évolution polyphasée.

Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la plus grande part de l'aire à l'étude est surtout utilisée à des fins agricoles. Deux grands axes de communication la traverse cependant d'est en ouest : la rue Notre-Dame (chemin de la Chine ou *Upper Lachine Road*), dont l'utilisation remonte au XVIII^e siècle, et le canal de Lachine (1825). Quelques bâtiments sont érigés en bordure de la rue Notre-Dame, qui est la route principale des transports terrestres vers le Haut-Canada et les États-Unis. Cette artère acquière, au fil des ans, un caractère commercial. Le *Lachine Rail Road* (1847) et le chemin de fer du Grand Tronc (*Grand Trunk Railway*; vers 1852) sont construits au milieu du XIX^e siècle; leurs tracés se trouvent respectivement au nord et à l'ouest de l'aire à l'étude.

Les capacités accrues de transport (terrestres, ferroviaires et maritimes) deviennent des catalyseurs de l'industrialisation du secteur, au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle (figure 14). Deux complexes industriels sont construits dans l'aire d'étude, entre 1850 et 1860 : le *Brewster's Lumber Yard and Saw Mill* (plus tard le *Mona Saw Mill*), qui inclut un grand bassin (*Brewster's Basin*) et un *slip*, ainsi que la tannerie Moseley. La présence industrielle constitue un pôle d'attraction pour les travailleurs, qui élisent domicile dans les secteurs résidentiels situés des côtés est et ouest de l'aire à l'étude. L'utilisation résidentielle de la portion ouest de l'aire à l'étude, le Coteau Saint-Augustin (maintenant Saint-Henri), s'amorce entre 1860 et 1870; on y remarque ensuite une intensification de l'occupation résidentielle entre 1870 et 1880, qui culmine vers 1890. Le côté est, inclus dans le

village Delisle (Sainte-Cunégonde), développe sa fonction résidentielle au cours du même laps de temps, mais l'intensification de l'occupation se produit quelques années plus tard, entre 1890 et 1910. La portion centrale de l'aire à l'étude, entre les rues Bérard et Atwater (la limite commune aux deux villages), demeure relativement sous-utilisée jusqu'à vers 1890. En effet, les résidences y sont peu nombreuses si l'on compare avec la densité de l'occupation sur les rues situées à l'ouest de Bérard. Le secteur des rues Bérard à Atwater, de part et d'autre de la rue Sainte-Émilie, prend un caractère commercial entre 1880 et 1890; on y trouve alors trois entrepôts réfrigérés (*Ice Houses*). C'est également vers 1890 qu'une manufacture de portes et fenêtres (*Rutherford Sash and Door Factory*) est mise en fonction, au nord-ouest du bassin Brewster. La rive nord du canal à l'est de la tannerie Moseley (de Bourget à Greene), qui est pourtant lotie depuis 1879, n'est toujours utilisée que pour faire paître les animaux.

La répartition fonctionnelle de l'espace dans l'aire à l'étude, à la fin du XIX^e siècle (vers 1890), englobe donc tant l'utilisation industrielle, que commerciale, résidentielle et agricole (figure 14). Le secteur industriel forme une frise en bordure nord du canal, incluant le bassin Brewster qui se prolonge vers le nord et la manufacture Rutherford. Certaines aires sont toutefois spécialisées, car on constate que les activités industrielles en rapport avec le bois sont concentrées à proximité de la scierie. La fonction commerciale est principalement localisée en deux endroits : en bordure de la rue Notre-Dame, ainsi que de part et d'autre de la rue Sainte-Émilie, entre la rue Bérard et l'avenue Atwater. Quelques petits commerces devaient aussi être disséminés, de façon ponctuelle, à certaines intersections. Les zones résidentielles occupent la majorité de l'espace, à partir de la rue Rose-de-Lima en allant vers l'ouest, ainsi qu'à l'est de la rue de Lévis. La section nord des rues Bérard, Greene et Atwater offrent aussi un caractère résidentiel, au même titre que le segment sud de la rue Greene. Les activités agricoles sont concentrées à l'emplacement du pâturage, en bordure du canal.

La première moitié du XX^e siècle apporte quelques changements au schéma général, entre autres, l'intensification de l'occupation résidentielle jusqu'à vers 1930-1940. La fonction industrielle se perpétue aux emplacements identifiés précédemment, elle subit cependant des variantes : la scierie *Brewster's/Mona Saw Mill* est maintenant attenante à une cour à bois et la tannerie Moseley est remplacée par une fabrique de munitions (*Dominion Cartridge Co. Ltd*) et une ferblanterie. Le bassin Brewster est remblayé et le terrain est utilisé pour installer une gare de triage, tout comme le pâturage au sud de la rue Saint-Ambroise. La construction du marché Atwater (1932) constitue une autre modification, mais elle se situe essentiellement au niveau du bâti puisque cet emplacement se

LÉGENDE

- | | |
|---|------------------------|
|  | Fonction industrielle |
|  | Fonction commerciale |
|  | Fonction résidentielle |
|  | Fonction agricole |
|  | Fonction ferroviaire |
|  | Sans fonction définie |

Cad-429

ARCHÉOCÈNE inc.

Date Août 1999	ÉCHELLE = 1:2500	Numéro de projet 850-347
-------------------	-------------------------	--------------------------------

trouvait déjà dans un secteur de développement commercial avec la présence de quatre entrepôts, dont trois étaient réfrigérés (*Ice Houses, Butcher's Ice House Co.* et *Dominion Ice Co.*). Ces entrepôts permettaient de conserver la glace sur une longue période, afin de garantir l'approvisionnement sur une base annuelle. Des aliments ont même pu être conservés dans ces entrepôts, notamment la viande, entraînant la création d'une fonction alimentaire dans ce secteur. L'implantation du marché Atwater pourrait donc être la continuation d'une utilisation commerciale et alimentaire du lieu. Cette fonction commerciale associée au marché, s'étend le long de la bordure est de l'avenue Atwater au cours des années 1940.

La construction de la voie maritime (années 1960) cause l'abandon de l'utilisation du canal de Lachine, ce qui provoque l'arrêt progressif des activités industrielles. Cette situation entraîne le dépeuplement des secteurs résidentiels au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. La trame urbaine est affectée, d'une part, par la construction du tunnel Atwater (vers 1955) et, d'autre part, par la démolition intensive du bâti au cours des années 1960-1980. Les approches du tunnel Atwater scindent l'espace et diminuent l'effet attracteur de la construction du marché. Quelques tronçons de rue sont également modifiés ou carrément fermés. Des espaces verts sont aménagés, tant dans les anciens secteurs résidentiels (parc des Cordonniers, parc Victor-Rousselot, jardins communautaires) qu'industriels (parc Saint-Augustin et Rufus-Rockhead), et une école est érigée sur la rue Rose-de-Lima. Cent ans plus tard, il n'existe plus de schéma identifiable au sein des divers aménagements, qui semblent maintenant sans structure.

4.4 Potentiel archéologique

Le potentiel archéologique des espaces libres est basé sur l'utilisation antérieure de ces emplacements et il indique la probabilité que des vestiges y soient préservés (figure 15, fin du chapitre). Ces vestiges peuvent être associés aux différentes fonctions identifiées dans l'aire à l'étude. Il faut également prendre en considération que le type d'aménagements liés aux fonctions industrielle et commerciale sont généralement plus susceptibles d'être conservés, que ceux découlant d'une occupation résidentielle. Les rues et les ruelles sont présentées au sein d'un point particulier, au contraire des terrains vacants qui sont décrits par secteur. Les recommandations sont émises en fonction des caractéristiques d'un emplacement et des connaissances archéologiques préalablement acquises (tableaux 3 et 4, fin du chapitre).

- Secteur 1; sous-secteurs 101 à 109

Le secteur 1 présente une large palette de possibilités, qui couvre les occupations commerciales, industrielles et résidentielles. La fonction commerciale est cependant celle qui est le plus mise en évidence, avec la présence d'entrepôts frigorifiques datés du XIX^e siècle et, après 1932, de bâtiments connexes au marché. Le sous-secteur n° 103 présente une forte probabilité de receler des vestiges des entrepôts réfrigérés, tandis que la portion nord des sous-secteur n°s 101 et 104 sont classées dans la catégorie de potentiel moyen; la présence de ce type de vestige est déjà démontrée dans le cas du sous-secteur n° 105. Des bâtiments secondaires, associés au marché Atwater, devraient être perceptibles dans le sous-secteur n° 108, selon un potentiel qui varie de fort (section nord) à moyen (section centrale). Le fort potentiel industriel est strictement limité à la section sud du sous-secteur n° 108 (hangar) et au sous-secteur n° 109 (manufacture Rutherford). Un élément atypique (*slip*) pourrait également être présent dans la portion sud-est du sous-secteur n° 102. Seul les sous-secteurs n° 106 et 107a présentent un potentiel fort pour des occupations de type résidentiel, car les autres emplacements sont associés à un potentiel qualifié de moyen (n°s 101, 102 et 107).

- Secteur 2; sous-secteurs 201 et 202

Ces deux sous-secteurs présentent des fortes probabilités de receler des vestiges associés à l'utilisation industrielle de cet espace. Le bassin Brewster occupait toute la partie centrale des deux terrains, tandis que la manufacture Rutherford couvrait l'ensemble du sous-secteur n° 202. Des aménagements particuliers à proximité du bassin Brewster, comme le *Red Store*, pourraient également y être préservés. La réutilisation des sous-secteurs n° 201 (remblayage du bassin; gare de triage) et n° 202 (rehaussement du sol; stationnement) devrait avoir scellé en place les vestiges des utilisations antérieures.

- Secteur 3; sous-secteurs 301 et 302

Le potentiel archéologique du secteur 3 est strictement industriel. On retrouve, du côté ouest (n° 301), les vestiges associés à la tannerie Moseley (site BiFj-54; 1859-1911), tandis que le côté est (n° 302) correspond à des utilisations surtout associées au XX^e siècle dont le

potentiel est jugé moyen. La portion nord de ces deux sous-secteurs présente de nettes traces de décapage, une situation qui dévalue complètement leur potentiel archéologique.

- Secteur 4; sous-secteurs 401 et 402

L'intérêt du secteur 4 est également industriel, mais d'un type complètement différent du précédent puisqu'il s'agit d'une scierie (site BiFj-11; seconde moitié XIX^e et début XX^e siècle). Les vestiges connus sont essentiellement concentrés du côté ouest (n° 401; potentiel fort), où se trouve le bâtiment principal de la scierie et le *slip*. Le côté est (n° 402; potentiel moyen) a pu abriter des aménagements connexes à ceux de la scierie, dont une cour à bois (début XX^e siècle).

- Secteur 5; sous-secteurs 501 et 502

Le sous-secteur n° 501 (côté ouest) désigne un emplacement utilisé comme pâturage sur une longue période de temps, puis tardivement aménagé en gare de triage. Ces diverses utilisations ne devraient pas avoir laissé de traces significatives sur une base archéologique (potentiel faible). La situation du sous-secteur n° 502 (côté est) est totalement différente, puisque l'emplacement recoupe l'embouchure du bassin Brewster (potentiel industriel fort).

- Espaces libres extérieurs aux secteurs; sous-secteurs 701 à 714

Les terrains de la série «700» sont essentiellement associés à des occupations résidentielles, datés de la fin du XIX^e siècle. Les sous-secteurs n°s 701, 702, 703, 705, 707, 708 et 713 démontrent de fortes probabilités de fournir des indices concernant ce type d'occupation, tandis que les sous-secteurs n°s 704 (construction d'un école), 706 (aménagement d'une station-service) et 709, offrent des possibilités réduites (potentiel moyen) d'en avoir conservé des traces. Les sous-secteurs n°s 710 et 711, associés à des activités distinctes (ferroviaires, entreposage de bois), présentent un faible potentiel concernant leur capacité à fournir une information valide. Le sous-secteur n° 714 offre de fortes probabilités d'abriter des vestiges liés au complexe industriel de la tannerie Moseley (site BiFj-54), puisque le bâti existant à la fin du XIX^e siècle a fait place à l'emprise d'un embranchement ferroviaire au début du XX^e siècle. Les petits hangars associés aux activités ferroviaires, ne devraient pas avoir affecté outre mesure les vestiges de la tannerie (hangars,

entrepôt et voûte souterraine). Un poste de contrôle ferroviaire (*Switch House*) est en place dans l'emprise de la voie ferrée, près de l'angle nord-est du pont.

On remarque, au tableau 3, que les recommandations touchant les terrains à fort potentiel préconisent toutes la réalisation d'un inventaire archéologique. Ces recommandations doivent être relativisées dans le cadre du contexte actuel, car aucun vestige d'occupation résidentielle du XIX^e siècle n'a encore été mis au jour dans l'aire à l'étude. Les recommandations pourraient être temporisées, advenant le cas qu'un échantillon représentatif soit recueilli au cours de diverses interventions.

- Rues et ruelles; sous-secteurs 901 à 920

La plupart des rues et des ruelles de l'aire à l'étude présentent un potentiel archéologique faible (ou nul), car elles sont aménagées avant la construction de bâti. Des secteurs de potentiel fort ou moyen existent cependant, à cause de modifications de tracé ou d'ouverture postérieure à la construction de bâti. La rue Notre-Dame (n° 901), dont le tracé a été modifié à plusieurs reprises, présente un potentiel moyen d'abriter des vestiges archéologiques ponctuels (résidentiel, commercial, agricole). Le segment est de la rue Sainte-Émilie (n° 902a; potentiel moyen à faible) pourrait receler des vestiges associés à des entrepôts, si sa largeur actuelle dépasse celle du tracé original. Le cas du tronçon ouest de la rue Saint-Ambroise, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon, est essentiellement semblable au précédent car des vestiges de la tannerie pourraient être préservés sous le trottoir du côté sud de la rue (n° 903c; potentiel moyen). Le prolongement vers l'est de la rue Saint-Ambroise n'offre que de faibles probabilités de receler des vestiges d'occupations résidentielles dans le cas de son tracé original (n° 903a; décapage), mais la situation pourrait être différente pour son tracé actuel (n° 903b; potentiel moyen, occupation résidentiel et *slip*). La plus grande part du tracé de la rue Saint-Augustin (n° 904) ne présente aucun potentiel archéologique, mais tel n'est pas le cas pour le court tronçon qui constitue un prolongement au sud de la rue Saint-Ambroise (n° 904a). Le côté ouest de ce tronçon fait partie de l'emprise de la voie ferrée et il ne présente pas de potentiel archéologique réel. Le côté est est toutefois susceptible de receler des vestiges industriels associés à la tannerie Moseley, si ces derniers n'ont pas été oblitérés par la construction d'un château d'eau au cours de la première moitié du XX^e siècle. Le segment sud de la rue Turgeon (n° 905a), qui présente des vestiges de la tannerie, est intégré au site BiFj-54. L'extrémité sud de la rue

Localisation et qualification des aires de potentiel archéologique

Aire d'étude

- ① Place du marché
- ② Site de développement privé
- ③ Parc St-Augustin
- ④ Parc Rufus-Rockhead
- ⑤ Promenade / rue du canal
- ⑥ Propriété Parcs Canada

	Potentiel fort
	Potentiel moyen
	Potentiel faible

Arkeos Inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Montréal (Québec) H2I 3N7
70 rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
en collaboration avec _____

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e rang Sud, Saint-Nozair (Québec) J0H 1V0
4074, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 4A8

Date Août 1999	ÉCHELLE = 1:2500 12.5 0 25 50	Numéro de projet 850-347
-------------------	----------------------------------	--------------------------------

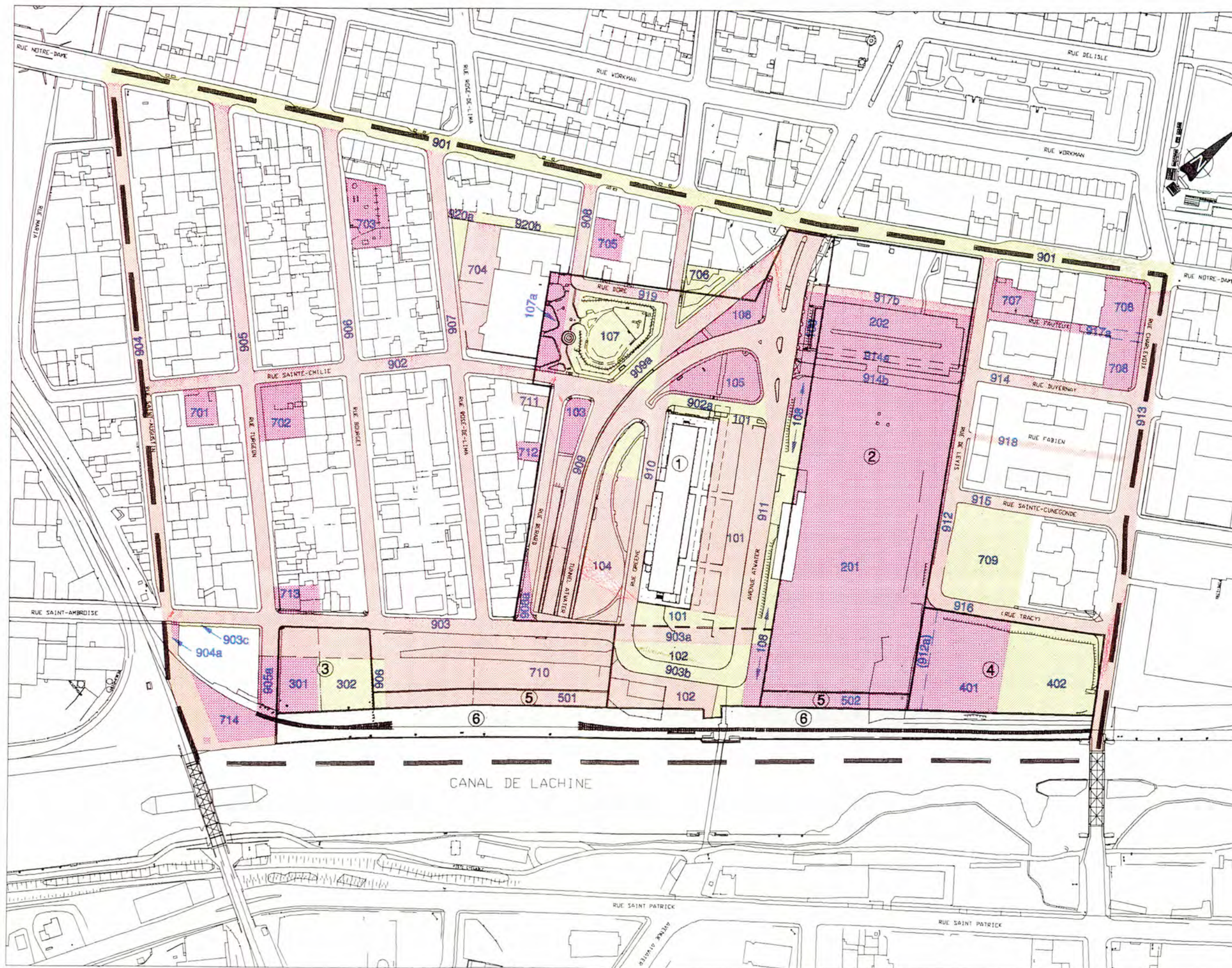


Tableau 3 - Synthèse de la caractérisation archéologique des espaces libres et des recommandations; les terrains vacants

No	Nom	Localisation	Code Borden	Code temporaire	Tranchée	Potentiel archéologique	Caractère	Recommandation
101	Place du Marché	Entre les rues Greene et Atwater	—	—	—	Moyen à faible Moyen à faible Moyen à faible	Résidentiel, XIXe siècle Commercial, XIXe siècle Agricole, XIXe siècle	Supervision Supervision Supervision
102	Place du Marché sud	Au sud du marché	—	—	—	Moyen à faible Moyen à faible	Résidentiel, XIXe siècle Slip, XIXe siècle	Supervision Supervision
103	Terre-plein ouest	Approches du tunnel	—	—	—	Fort (section nord)	Commercial, XIXe siècle Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
104	Terre-plein est	Approches du tunnel	—	MTL98-08-03	1C (1998)	Moyen (section nord)	Commercial, XIXe siècle	Supervision complémentaire complémentaire à l'inventaire
105	Terre-plein nord	Marché Atwater	— BiFj-58	MTL98-08-02	1B (1998)	Fort	Commercial, XIXe siècle	Inventaire complémentaire ou fouille
106	Terre-plein central	Approches du tunnel	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
107	Parc Victor-Rousselot	Quadrilatère des rues Sainte-Émilie, Doré et Greene	—	MTL98-08-01	1A (1998)	Moyen	Résidentiel, XIXe siècle	Supervision
107a	Parc/école	Adossé au mur est de l'école	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
108	Bordure est, Atwater (sud)	Entre le canal et la rue Duvernay	—	—	—	Moyen à fort	Slip, XIXe siècle Act. ferroviaires, XXe siècle Marché, XXe siècle	Supervision Supervision Supervision
109	Bordure est, Atwater (nord)	Entre les rues Duvernay et Fauteux	—	—	—	Fort	Industriel, Fin XIXe et XXe siècles	Supervision
201	Terrain vacant	Entre les rues Atwater et de Lévis	—	—	—	Fort	Bassin Brenster, XIXe siècle	Inventaire
202	Stationnement	Est du marché	—	—	—	Fort Fort	Bassin Brenster, XIXe siècle Complexe industriel, XIXe siècle	Inventaire Inventaire
301	Parc Saint-Augustin	Côté ouest	BiFj-54	—	1B-1C (1995)	Fort	Industriel, XXe siècle (tannerie)	Inventaire complémentaire
302	Parc Saint-Augustin	Côté est	—	MTL95-08-05	1A (1995)	Moyen à faible	Industriel, XIXe siècle	Supervision
401	Parc Rufus-Rockhead	Côté ouest	BiFj-11	(MTL98-08-01)	1E-1F (1998)	Fort	Industriel (moulin à scie)	Fouille partielle
402	Parc Rufus-Rockhead	Côté est	—	—	—	Moyen à faible	Industriel, XIXe siècle	Supervision
501	Promenade du canal	Section ouest	—	—	—	Moyen à faible	Act. ferroviaires	Nil
502	Promenade du canal	Section est	—	—	—	Fort	Bassin Brewster, XIXe siècle	Inventaire
701	Stationnement	Sainte-Émilie, côté sud	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
702	Jardins communautaires	Angle des rues Sainte-Émilie et	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
703	Parc des Cordonniers	Bourget, côté est	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
704	Cour d'école	Rose-de-Lima, côté est	—	—	—	Moyen à faible	Résidentiel, XIXe siècle	Supervision
705	Stationnement	Bérard, côté est	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
706	Terrain vacant	Entre la rue Greene et les approches du tunnel	—	—	—	Moyen à faible	Résidentiel, XIXe siècle	Supervision
707	Stationnement	De Lévis, côté est	—	—	—	Moyen à fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
708	Stationnement	Charlevoix, côté ouest	—	—	—	Moyen à fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
709	Terrain vacant	De Lévis, côté est	—	—	—	Moyen à faible	Résidentiel, XIXe siècle	Supervision
710	Terrain vacant	Saint-Ambroise, côté sud	—	—	—	Faible	Act. ferroviaires	Nil
711	Terrain vacant	Bérard, côté ouest	—	—	—	Faible	Entreposage (bois)	Nil
712	Terrain vacant	Bérard, côté ouest	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
713	Terrain vacant	Angle des rues Saint-Ambroise et Turgeon	—	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
714	Terrain du C.N.	Au nord-est du pont du C.N.	BiFj-54	—	—	Fort	Industriel, XIXe siècle (tannerie)	Inventaire
714	Terrain du C.N.	Au nord-est du pont du C.N.	—	—	—	Fort	Act. ferroviaires, XIXe siècle	Inventaire

Tableau 4 - Synthèse de la caractérisation archéologique des espaces libres et des recommandations; les rues et ruelles

N°	Nom	Localisation	Code Borden	Tranchée	Potentiel archéologique	Caractère	Recommandation
901	Notre-Dame	Rues Saint-Augustin à Charlevoix	—	—	Moyen à faible Moyen à faible Moyen à faible	Résidentiel, XVIIIe-XIXe siècles Commercial, XVIIIe-XIXe siècles Agricole, XVIIIe-XIXe siècles	Supervision Supervision Supervision
902	Sainte-Émilie	Rues Greene et Atwater	—	—	Moyen à faible	Commercial, XIXe siècle	Supervision Supervision
903b	Saint-Ambroise	Rues Greene à Atwater	—	—	Moyen à faible	Résidentiel, XIXe siècle	Supervision
903c	Saint-Ambroise (trottoir sud)	Rues Saint-Augustin à Turgeon	BiFj-54	—	Moyen	Industriel, XIXe siècle (tannerie)	Supervision
904a	Saint-Augustin	Prolongement de la rue Saint-Ambroise	BiFj-54	—	Moyen	Industriel, XIXe siècle (tannerie)	Supervision
905a	Turgeon	Rue Saint-Ambroise au canal	BiFj-54	2A et 2B (1998)	Fort	Industriel, XIXe siècle (tannerie)	Inventaire complémentaire
906	Bourget	Rue Saint-Ambroise au canal	—	—	Moyen à faible	Industriel, fin XIXe-XXe siècles	Supervision
908a	Bérard	Ext. sud (rue Saint-Ambroise)	—	—	Fort	Résidentiel, XIXe siècle	Inventaire
909a	Approches du tunnel, côté ouest	Nord de Sainte-Émilie	—	—	Moyen à faible	Résidentiel, fin XIXe-XXe siècles	Supervision
912a	De Lévis	Prolongement vers le sud (prévision)	BiFj-11	—	Fort	Industriel (moulin à scie)	Inventaire
914b	Duvernay (prolongement)	Rues de Lévis à Atwater	—	—	Fort	Bassin Brewster	Inventaire
917a	Fauteux	Rues de Lévis à Charlevoix	—	—	Fort	Indéterminé, antérieur à 1871	Inventaire
920b	Passage sans nom	Entre les rues Rose-de-Lima et Bérard	—	—	Moyen	Résidentiel, XIXe siècle	Supervision

Note : le potentiel faible a été accordé aux sous-secteurs 907, 910, 911, 913, 915, 916 et 919. Ils n'exigent donc pas de recommandations particulières.

Bérard (n° 908a) constitue une situation distincte du reste de son tracé, puisqu'elle a été ouverte à travers du bâti résidentiel existant au XIX^e siècle, à cause de sa convergence avec la rue Rose-de-Lima (potentiel fort); l'installation des services d'utilités publiques a toutefois pu perturber les vestiges archéologiques en place. Une petite portion des approches du tunnel, à proximité du parc Victor-Rousselot, a pu conserver des traces des occupations résidentielles du XIX^e siècle (n° 909a; potentiel moyen). La rue de Lévis (n° 912) n'offre qu'un faible potentiel archéologique, mais un éventuel prolongement de cette rue vers le sud (tracé n° 912a) causerait des perturbations aux vestiges de la scierie (site BiFj-11). Le deux tracés du prolongement vers l'ouest de la rue Duvernay (n° 914b) traverse l'emplacement du bassin Brewster; il présente donc un potentiel industriel fort. Les tronçons est et ouest de la ruelle Fauteux illustrent des situations inverses puisque le tronçon est (n° 917a), qui a été aménagé à travers du bâti antérieur à 1869, présente un potentiel fort (utilisation indéterminée) et le segment ouest (n° 917b) un potentiel faible à nul. Un étroit passage sans nom relie les rues Rose-de-Lima et Bérard, au sud de la rue Notre-Dame. L'extrémité ouest de ce passage (n° 920a) est ouverte dès la première époque d'installation résidentielle, mais sa portion est (n° 920b) a été percée à travers du bâti existant. L'ouverture tardive de cette ruelle (après 1950) implique vraisemblablement l'utilisation d'équipement lourd (bulldozer, par exemple), ce qui a pu altérer les vestiges en place, d'où une qualification moyenne du potentiel.

5. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ET DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUES

La première section (5.1) présente la stratégie d'intervention proposée. Elle tient compte de la complémentarité des données entre les activités d'inventaire archéologique (tranchées exploratoires et sondages) et celles reliées à la caractérisation des sols (forages et sondages géotechniques), de même que des thématiques fonctionnelles utilisées pour choisir les lieux soumis à une exploration archéologique. Les sections subséquentes (sections 5.2 à 5.7) traitent des résultats de l'inventaire, pour chacun des sous-secteurs soumis à l'excavation d'une ou de plusieurs tranchées exploratoires. Les données de l'inventaire sont présentées en suivant les désignations de code temporaire ou de site (code Borden), ainsi que par leurs numéros d'opération/sous-opération. La section 5.8 aborde ensuite les résultats de la supervision archéologique des forages et des sondages géotechniques, selon les différents sous-secteurs.

5.1 Stratégie d'intervention

Les activités d'inventaire et de supervision archéologiques permettent d'ouvrir des fenêtres d'observation sur l'utilisation antérieure de certains lieux. Nous tentons, dans le cas actuel, de percevoir le schéma d'établissement de la fin du XIX^e siècle, à travers l'échantillonnage des vestiges associés à trois des fonctions identifiées dans l'aire à l'étude : résidentielle, commerciale et industrielle. Certains secteurs devaient, selon les termes du devis, être privilégiés dans le cadre de l'inventaire archéologique : les secteurs 1, 3 et 4.

La stratégie d'intervention est présentée par secteur, en tenant compte des variables identifiées pour différents espaces. Les choix sont axés sur la cueillette d'informations reliées à des fonctions spécifiques, selon l'estimation des capacités d'un lieu à fournir une information pertinente. L'inventaire archéologique (excavation mécanique et sondages manuels) et l'étude de caractérisation des sols (forages et sondages géotechniques) se sont déroulés de façon concomitante. Des données concernant la séquence des sols ont été acquises lors de la supervision archéologique des forages géotechniques, tandis que l'étude de caractérisation des sols a utilisé les tranchées archéologiques pour la prise d'échantillons. La figure 16 illustre la localisation des tranchées d'inventaire archéologique et des forages géotechniques.

- Secteur 1; marché et tunnel Atwater (quatre tranchées exploratoires)

Ce secteur recèle des éléments liés à chacune des trois fonctions identifiées dans l'aire à l'étude. Le marché (n° 101) constitue, évidemment, une présence commerciale encore active en ce lieu. Des aménagements antérieurs à la construction du marché ont été expertisés par l'entremise des forages prévus par Tecsub (sous-secteurs n°s 101, 102 et 108), afin de perturber le moins possible les activités commerciales. La fonction commerciale est également associée à ce secteur, par la présence des entrepôts réfrigérés : terre-pleins ouest et est des approches du tunnel Atwater (n°s 103 et 104), ainsi que dans celui du marché (n° 105). Deux de ces emplacements (n°s 104; tranchée 1C et 105; tranchée 1B) ont été expertisés par l'entremise de tranchées exploratoires; des données complémentaires ont été obtenues par l'entremise de l'étude de caractérisation des sols, dans le cas des sous-secteurs n°s 103 et 104.

La fonction résidentielle, datée du XIX^e siècle, est présente en quelques endroits : parc Victor-Rousselot (n° 107), place du marché Sud (n° 102), terre-plein central (n° 106), rue Saint-Ambroise (tronçons n°s 903a et 903b) et section sud de la rue Bérard (n° 908a). Seul le parc Victor-Rousselot a été soumis à un inventaire archéologique (n° 107; tranchée 1A), car différentes contingences ne favorisaient pas les sous-secteurs mentionnés précédemment pour l'excavation de tranchées exploratoires. Les travaux originellement proposés sur la rue Bérard n'ont pas pu prendre place car elle venait juste d'être pourvue d'un nouveau revêtement, tandis que la supervision archéologique de forages sur un des tracés de la rue Saint-Ambroise (n° 903a; G.R.H.Q. inc., 1998b) avait démontré que les sols anthropiques y avaient été décapés. La place du marché Sud et le terre-plein central ont toutefois fait l'objet de forages géotechniques. Une dernière tranchée, localisée dans le tronçon de la rue Greene compris entre les rues Saint-Ambroise et Sainte-Émilie (n° 910; tranchée 1D), a fait l'objet d'observations concernant l'infrastructure urbaine (canalisation d'évacuation des eaux usées et conduite de gaz).

- Secteur 3; parc Saint-Augustin et rues avoisinantes (deux tranchées exploratoires)

L'utilisation de ce secteur est surtout liée aux activités industrielles, notamment celles associées à la tannerie Moseley (1859-1911). Des vestiges de la tannerie avaient déjà été enregistrés lors d'un inventaire archéologique antérieur (Prévost, 1996), du côté ouest du

parc Saint-Augustin (n° 301, site BiFj-54). Le côté est du parc (n° 302) avait, quant à lui, livré des vestiges associés à la manufacture Page Hersey (XX^e siècle). L'excavation de nouvelles tranchées d'inventaire dans le parc n'apporte pas de données supplémentaires puisque la présence du site de la tannerie y est déjà enregistrée. La rue Turgeon (n° 905a) a donc été visée par l'inventaire, puisqu'elle empiète sur le bâti associé à la tannerie, afin de parfaire la délimitation du site archéologique. Plusieurs forages géotechniques de caractérisation des sols avaient précédemment été réalisés dans le parc Saint-Augustin, une situation qui rendait superflus des forages supplémentaires.

- Secteur 4; parc Rufus-Rockhead (deux tranchées exploratoires)

Le parc Rufus-Rockhead (nos 401 et 402) est principalement caractérisé par la présence d'une scierie, dont la date de mise en opération remonte approximativement aux années 1850 (*Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill*). L'utilisation industrielle de ce secteur est directement liée à la présence du canal de Lachine, puisque la scierie était dotée d'un *slip* qui joignait le bâtiment principal au canal. L'expertise du secteur était donc axée sur la mise au jour des vestiges associés au moulin à scie et au *slip*. Une tranchée exploratoire visait la section sud du bâtiment principal de la scierie (tranchée 1E), là où le *slip* s'y raccordait, tandis que l'autre était implantée à l'intérieur des limites du bâtiment principal (tranchée 1F). Plusieurs forages et sondages géotechniques ont également été réalisés dans le parc, hors de la zone réservée à l'inventaire archéologique. Ces données complémentaires prennent une importance capitale, particulièrement dans le but d'identifier la nature des différents sols présents à l'extérieur des limites du bâtiment de la scierie et du *slip*.

5.2 Parc Victor Rousselot; MTL98-08-1, tranchée 1A et sondage 1AA

L'intervention archéologique effectuée dans le parc Victor-Rousselot (sous-secteur n° 107; figure 16) visait l'acquisition de données touchant les occupations de type résidentielle, datées de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Une tranchée exploratoire de 1,60 m de profondeur et mesurant 3,20 m (N-S) sur 4,00 m (E-O), a été excavée au centre du parc (figure 17), à l'emplacement présumé d'un petit bâtiment visible sur les plans anciens (photo 1). Un sondage manuel a également été réalisé dans le coin sud-est de la sous-opération (lots 1AA1 et 1AA2).

Une fondation de béton (structure 1A/S1; photo 2, tableau 5) a été mise au jour dans la tranchée. Elle est orientée selon un axe nord-sud et son sommet est dérasé à une élévation de 16,75 m A.N.M.M.⁸ Elle mesure 0,55 m de largeur sur une longueur dégagée de 1,55 m; sa portion sud disparaît dans le mur sud de la tranchée. La fondation a été érigée dans une tranchée de construction, excavée dans le sol naturel stérile, et est visible sur une hauteur de 0,15 m.

Les niveaux stratigraphiques (figure 18) s'amorcent à partir de la surface gazonnée (niveau 1, élévation de 17,76 m A.N.M.M.), qui est superposée à un remblai de nivellement (niveau 2). La séquence se poursuit avec trois remblais de nivellement/rehaussement (niveau 3, lot 1AA1; niveaux 4 et 5, lot 1AA2), qui ont été déposés après le dérasement de la fondation 1A/S1. Un seul niveau est contemporain avec le vestige architectural; il s'agit d'un remblai qui a servi à combler la tranchée de construction de la fondation 1A/S1 (niveau 6). Cette tranchée a été excavée dans le sol naturel stérile (niveau 7, sable et gravier; till fluvio-glaciaire). Cette séquence illustre que les niveaux d'occupation originaux ont été décapés ou bouleversés, lors du dérasement de la structure 1A/S1, dans le but de niveler le terrain.

La collection recueillie lors de l'excavation du sondage manuel (lot 1AA2) comprend 29 objets fragmentaires ou complets; trois d'entre eux ont fait l'objet d'un catalogage. Le seul écofact consiste en une coquille de mollusque. Le métal comprend des clous forgé, découpé et tréfilés, une vis, un fragment de broche, une applique décorative en cuivre et un bouton. Le verre se distingue par des objets de formes et de couleurs variées : verre à vitre teinté vert, contenant et plat en verre incolore (catalogue MTL98-08-1-1AA1-#1), pot et flasque en verre teinté vert (catalogue MTL98-08-1-1AA1-#2), bouteille carrée en verre teinté vert (catalogue MTL98-08-1-1AA1-#3) et fiole en verre teinté brun. Un fourneau de pipe, en terre cuite fine argileuse blanche, porte la marque «TD». On note, parmi les céramiques, un contenant en grès grossier dont l'extérieur comporte un glaçure saline et l'intérieur une glaçure de type Albany. La terre cuite fine blanche et la porcelaine commune sont également présentes dans cet ensemble. Ces objets découlent d'une occupation résidentielle et ils sont datés de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Leur contexte est cependant perturbé, car ils se trouvent au sein d'un remblai de nivellement.

⁸ A.N.M.M. : au-dessus du niveau moyen des mers.



Ville de Montréal
Service des parcs, jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Figure 17

Plan de la tranchée 1A;
MTL98-08-01

LÉGENDE

- Limite d'excavation
- Limite présumée d'une structure
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- 00.000 Niveau de la base de la structure
- 00.000 Niveau d'empattement de la structure
- 1D\S1 Désignation de vestige structural
- Maçonnerie de pierres
- Brique
- Béton
- Bois
- Métal, grès

Cad-422

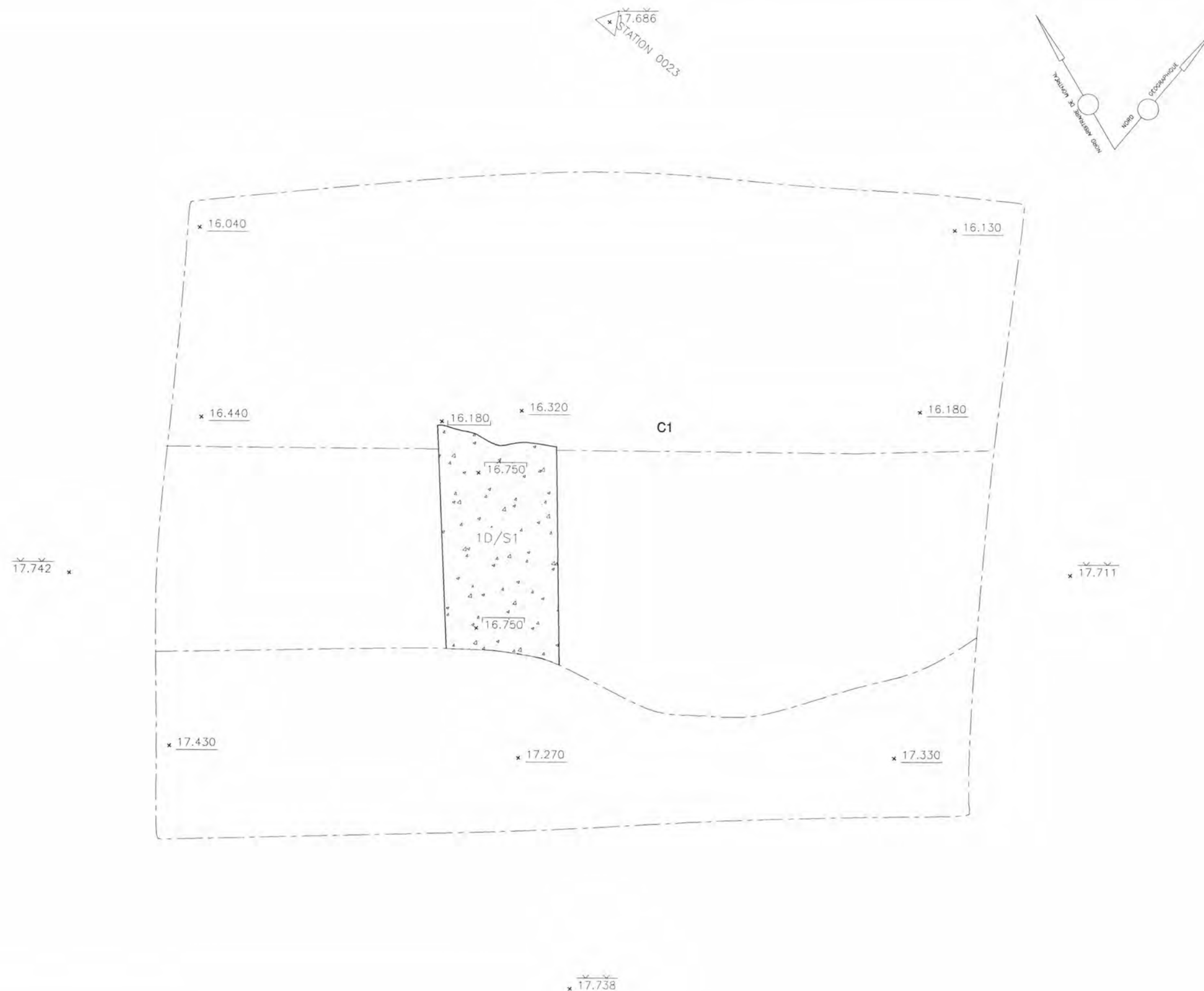
Arkeos Inc.

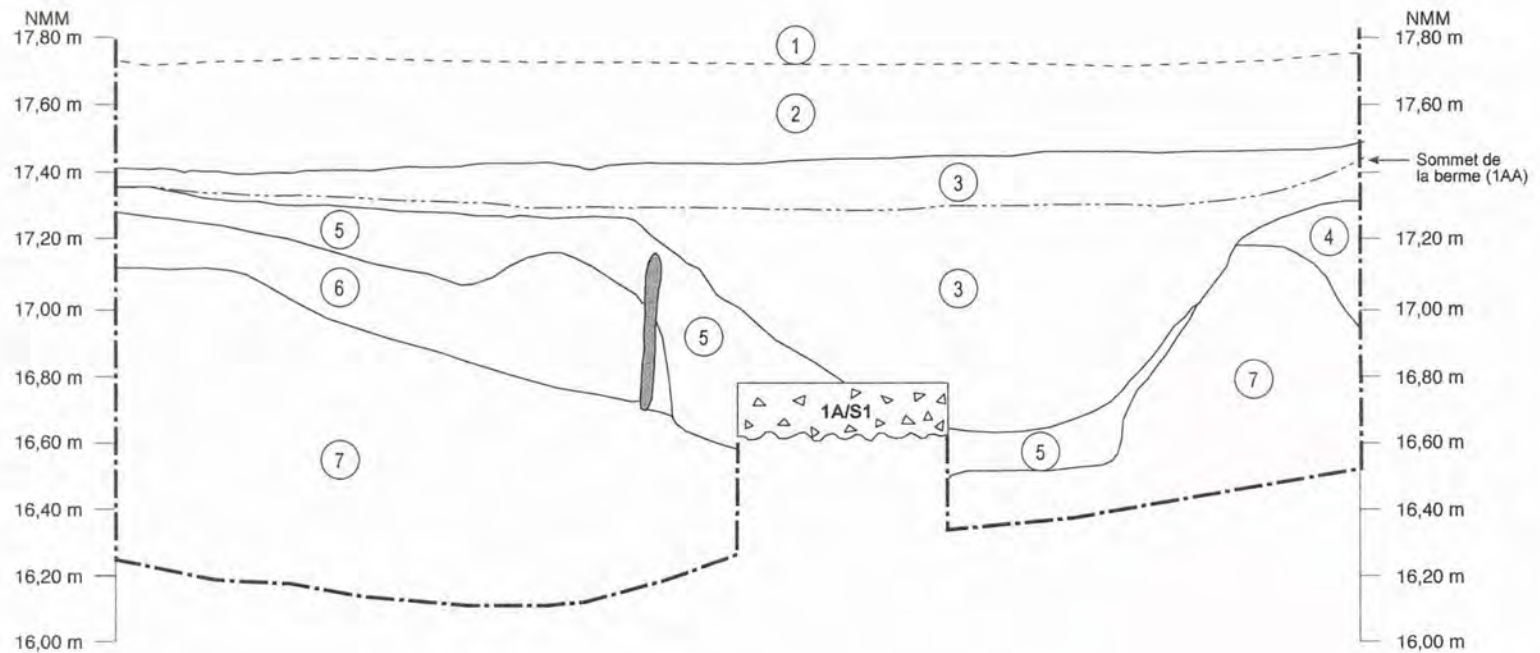
Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
en collaboration avec

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e rang Sud, Saint-Nazaire (Québec) J0H 1V0
4074, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 4A8

Date: Août 1999 ÉCHELLE = 1:20 Numéro de projet: 850-347





- 1 Tourbe (surface).
- 2 Sable brunâtre, très compact, hétérogène; inclusion de mortier, brique, chaux, moellons bruts, galets et cailloux. Remblai de rehaussement / nivellement.
- 3 Sable fin brun-beige, très compact, homogène. Remblai de nivellement après le dérasement de 1A/S1 (lot 1AA1).
- 4 Sable limoneux brun foncé, très compact, homogène; inclusions de mortier et d'antracite : remblai de nivellement.
- 5 Sable limoneux brun foncé, très compact, hétérogène; inclusions de crépi, blocs de calcaire avec mortier, briques, scories, bois. Remblai de nivellement suite au dérasement de 1A/S1 (lot 1AA2).
- 6 Sable et gravier, galets, brun-beige à grisâtre; inclusions d'antracite, coquille d'huître. Remblai de tranchées de construction (structure 1A/S1).
- 7 Sable et gravier, galets, brun-beige à orangeâtre. Sol naturel stérile.

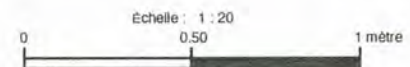
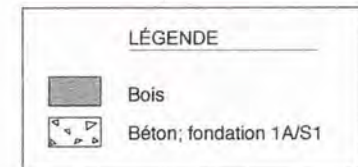


Figure 18 - Coupe stratigraphique; MTL98-08-1, tranchée A, paroi sud



Photo 1

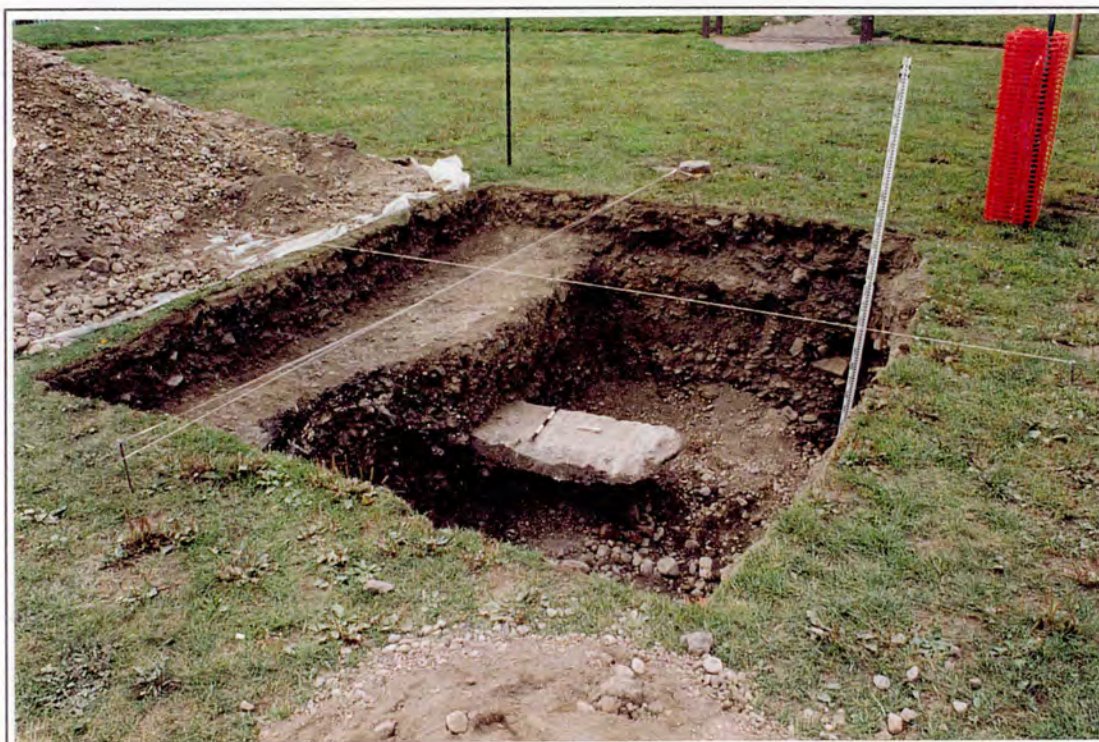


Photo 2

Photo 1 - MTL98-08-1, tranchée 1A — Vue générale, vers l'est (MTL98-08-01-C-1-15)

Photo 2 - MTL98-08-1, tranchée 1A : fondation en béton (structure 1A/S1) — Vue générale, vers le nord-ouest (MTL98-08-01-C-1-13)

Tableau 5 - Description des vestiges structuraux

Code temporaire / Borden	Localisation	N° d'enregistrement	Identification	Élévation (m A.N.M.M.)		Datation
				Sommet	Base	
MTL98-08-01	Parc Victor-Rousselot (n° 107)	1A/S1	Fondation de béton	16,75	16,60	Début XXe
MTL98-08-02	Terre-plein nord (n° 105)	1B/S1	Fondation de béton	16,76	15,96	Fin XIXe-début XXe
		1B/S2	Fondation de pierre	16,84	16,00	Fin XIXe-début XXe
		1B/S3	Dalle de béton	16,77	16,69	Fin XIXe-début XXe
		1B/S4	Piquet de bois	16,37	16,27	Fin XIXe-début XXe
MTL-98-08-03	Terre-plein est (n° 104)	1C/S1	Canalisation en terre cuite grossière	16,53	15,60	Fin XIXe-début XXe
	Rue Greene (n° 910)	1D/S1	Canalisation en brique	15,75	—	Fin XIXe-début XXe
		1D/S2	Conduite en fonte (gaz)	16,05	—	Fin XIXe-début XXe
BiFj-11	Parc Rufus-Rockhead (n° 401)	1E/S1	Canalisation en bois	18,01	17,74	Fin XIXe-début XXe
		1E/S2	Canalisation en bois	18,00	17,83	Fin XIXe-début XXe
		1F/S1	Plancher de bois	19,10	19,04	Début XXe
		1F/S2	Caisson de bois	18,05	<17,51	Fin XIXe-début XXe
		1F/S3	Contrepoids en fonte	18,40	± 17,60	Fin XIXe-début XXe
		1F/S4	Fondation de pierre	18,38	<18,04	Fin XIXe-début XXe
		1F/S5	Canalisation en bois	18,27	18,04	Fin XIXe-début XXe
		1F/S6	Canalisation en bois	18,28	18,05	Fin XIXe-début XXe
		1F/S7	Tonneau enfoui	18,38	±17,68	Fin XIXe-début XXe

Devenu B.Fj-58

5.3 Terre-plein au nord du marché Atwater; MTL98-08-02, tranchée 1B

La tranchée 1B (sous-secteur n° 105; figure 16, photos 3 et 4) a été excavée en deux étapes : une tranchée principale de 5,20 m (N-S) sur 2,00 m (E-O) et une tranchée secondaire, transversale à la première, de 3,00 m (N-S) sur 1,00 m (E-O). Cette disposition lui donne la forme d'un «T» (figure 19). Trois sondages, de 50 cm de côté, ont également été excavés, à 30 cm à l'est de la tranchée secondaire. L'intervention visait l'obtention de données concernant une utilisation commerciale du lieu, nommément par des entrepôts frigorifiques (*Ice Houses*). L'inventaire a permis de mettre au jour quatre vestiges architecturaux distincts, qui sont liés à la présence d'un seul bâtiment (structures 1B/S1, 1B/S2, 1B/S3 et 1B/S4; tableau 5, figure 19).

La structure 1B/S1 (photos 3 et 4), une fondation de béton, est orientée selon une axe nord-sud et son sommet se trouve à une élévation de 16,76 m A.N.M.M.). Elle traverse la tranchée principale sur toute sa largeur et se poursuit au delà de la paroi sud. Elle est également visible en paroi est de la tranchée secondaire, de même que dans chacun des puits de sondage; elle se poursuit également vers le nord. Le vestige a été dégagé sur une longueur de 5,20 m et sa largeur excède 0,75 à 0,80 m; la hauteur résiduelle est de 0,75 à 0,80 m. Son parement est irrégulier, car il suit les contours de la tranchée de construction aménagée dans le sol stérile. Son parement ouest est, par contre, plat et régulier; il porte d'ailleurs les marques d'un coffrage en planches de bois. On remarque également un empattement de 15 cm à la base. Le béton de la structure est de composition inhabituelle, puisqu'on y retrouve les matériaux communs (ciment, gravier et petits galets) mais aussi, de l'antracite et des scories. Il est probable que cette situation découle de l'utilisation d'un till (sable et gravier) disponible localement, où se trouvait l'ensemble des inclusions mentionnées précédemment. La fondation 1B/S1 est adossée au parement ouest d'une fondation autre (1B/S2) et elle est accolée à une dalle de béton (1B/S3).

Seule une petite portion de la structure 1B/S2 (photos 3 et 4) est visible, en paroi nord de la tranchée principale et juste à l'est de la structure 1B/S1 (figure 19). Elle consiste en une maçonnerie de pierre, à parement double et à blocage, dont les moellons de calcaire sont grossièrement ébauchés. Les joints sont gras et baveux; ils présentent quelques cales en parement. La base forme un empattement de 10 cm et elle est érigée en maçonnerie sèche. La fondation a été dégagée sur une surface d'environ 0,80 m (E-O) sur 0,36 m (N-S); elle semble se poursuivre dans la paroi nord de la tranchée principale. Son sommet se trouve à une élévation de

Plan de la tranchée 1B;
MTL98-08-02

-----	Limite d'excavation
-----	Limite présumée d'une structure
<u>00.000</u>	Niveau de la surface actuelle
<u>00.000</u>	Niveau de fin d'excavation
'00.000'	Niveau du sommet de la structure
<u>00.000,</u>	Niveau de la base de la structure
'00.000	Niveau d'empattement de la structure
1B\ S1	Identification de la structure
	Maçonnerie de pierres
	Brique
	Béton
	Bois
	Métal, grès

Arkeos Inc.

ARCHÉOCÈNE inc.

Date Août 1999	ÉCHELLE = 1:25 0 .25 .50	Numéro de projet 850-347
-------------------	-----------------------------	--------------------------------

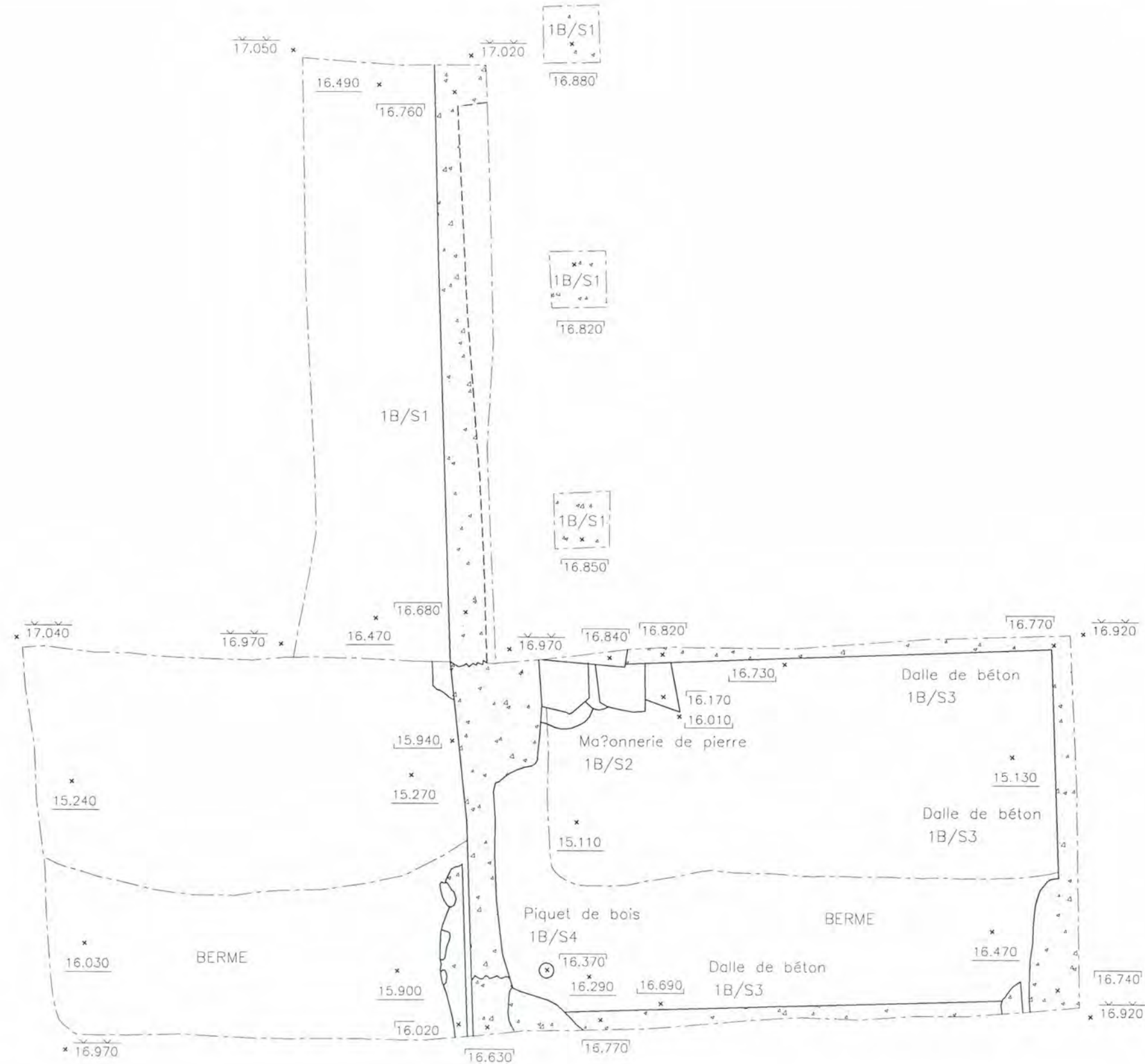




Photo 3



Photo 4

Photo 3 - MTL98-08-2, tranchée 1B : fondation en béton (structure 1B/S1), fondation en maçonnerie de pierre (structure 1B/S2) et dalle de béton (structure 1B/S3) — Vue générale, vers le nord (MTL98-08-1-D-1-6)

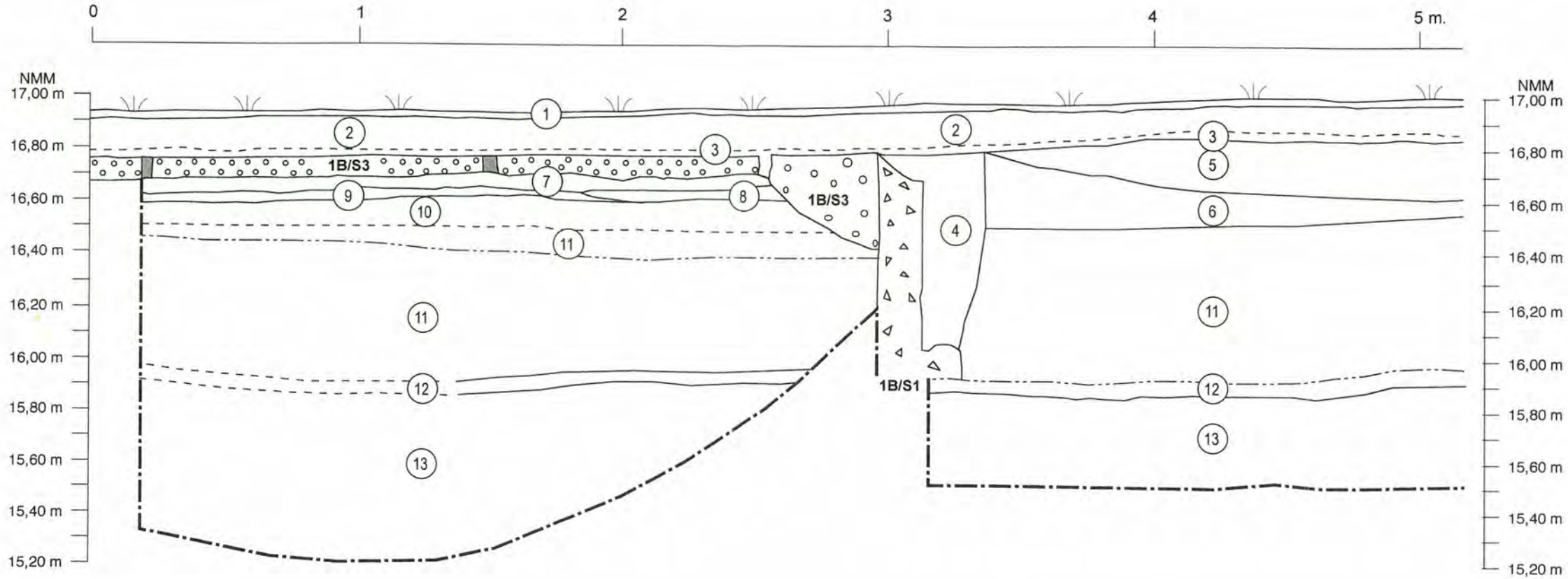
Photo 4 - MTL98-08-2, tranchée 1B : fondation en béton (structure 1B/S1), fondation en maçonnerie de pierre (structure 1B/S2) et dalle de béton (structure 1B/S3) — Vue en détail, vers le nord (MTL98-08-2-D-1-15)

16,84 m A.N.M.M. et sa hauteur résiduelle est de 0,85 m. Il pourrait s'agir d'une fondation antérieure à celle érigée en béton (1B/S1), car le béton s'est infiltré dans les joints de la maçonnerie.

La structure 1B/S3 (photos 3 et 4), une dalle de béton, a été dégagée dans l'ensemble de la portion est de la tranchée principale (2,40 m sur 2,00 m; figure 18). Elle a été retirée au cours de l'excavation mécanique, mais elle se poursuit au delà des parois est, nord et sud de la tranchée. Son côté ouest se termine près du parement est de la fondation 1B/S1 et elle s'adosse à la fondation 1B/S2; sa construction leur est donc postérieure. Deux planches, placées sur le chant, sectionnent la dalle selon un axe nord-sud; elles découlent de la technique de construction et forment, probablement, des joints d'expansion. Le sommet du vestige est lisse et plat (élévation de 16,77 m A.N.M.M.) et son épaisseur est de 8 à 10 cm, des caractéristiques qui décrivent bien un plancher ou une aire de circulation. Sa base repose sur un niveau de sable-limon (niveau 7 de la stratigraphie). L'épaisseur de cette dalle n'est toutefois pas assez imposante pour supporter les véhicules lourds, ce qui implique qu'il s'agit vraisemblablement d'une surface aménagée à l'intérieur d'un bâtiment dont le vestige 1B/S1 forme le mur ouest. La construction de telles dalles est souvent liée à des mesures de réfection visant l'assainissement d'un bâtiment.

Le vestige 1B/S4 consiste en un piquet de bois de 10 cm de diamètre, localisé à l'est de la fondation 1B/S1 et sous le niveau de la dalle de béton (structure 1B/S3). Son sommet se trouve à une élévation de 16,37 m A.N.M.M. et seule une portion résiduelle de 10 cm était visible. Cet élément, implanté dans le sol naturel stérile, est très décomposé. Sa fonction demeure indéterminée.

Les niveaux stratigraphiques (figure 20) s'amorcent à une élévation variant de 16,94 à 17,00 m A.N.M.M. (légère pente vers l'est). Les niveaux 1 et 2 correspondent, respectivement, à la tourbe et au terreau utilisé pour niveler et rehausser le terrain. Ces niveaux sont déposés sur un remblai (niveau 3), utilisé pour niveler le terrain après le dérasement des vestiges architecturaux. Ce remblai, dont le sommet a déjà constitué un ancien niveau de surface, recouvre la fondation et la dalle de béton (vestiges 1B/S1 et 1B/S3). Du côté est du mur de fondation 1B/S1, on retrouve une succession de niveaux de sol aménagés (terre battue; niveaux 7 à 10). Le côté ouest de la fondation présente toutefois une séquence différente. On remarque d'abord la tranchée de construction de la fondation 1B/S1 (niveau 4), excavée dans le sol naturel stérile. Deux sols superposés, des remblais de nivellement/rehaussement (niveaux 5 et 6), sont tronqués par la tranchée de construction. Les niveaux situés de part et d'autre de la fondation 1B/S1 reposent sur le sol naturel



- 1 Surface (tourbe).
- 2 Sable-limon brun foncé; terreau d'aménagement.
- 3 Sable-limon brun clair; ancien niveau de surface.
- 4 Sable légèrement limoneux, brun-orangé, gravier et galets; particules de brique, mortier et anthracite. Remblai de la tranchée de construction de la fondation 1B/S1 : lot 1B2.
- 5 Limon sableux brun-grisâtre, marbré; particules de briques, mortier, charbon de bois. Remblai de rehaussement / nivellement.
- 6 Sable légèrement limoneux, brun foncé; particules de brique, mortier, anthracite, charbon de bois. Remblai de rehaussement / nivellement.
- 7 Sable et matière organique décomposée, brun foncé, gravier et galets. Sol de terre battue aménagé.
- 8 Lit de cendres et de particules d'anthracite, gris-noir. Déchets de combustion associés à un sol de terre battue (voir n° 9).
- 9 Sable légèrement limoneux, brun clair; gravier, galets, nodules d'anthracite. Sol de terre battue.
- 10 Sable légèrement limoneux, brun foncé; gravier, galets, particules de mortier, brique, chaux, charbon de bois. Remblai de rehaussement / nivellement; sol de terre battue.
- 11 Sable légèrement limoneux, brun clair à orange-gris; galets. Niveau apparenté au sol naturel stérile; perturbé par l'aménagement du bâtiment.
- 12 Sable légèrement limoneux, jaunâtre. Sol naturel stérile.
- 13 Sable grossier et galets, beige-gris. Sol naturel stérile (till fluvio-glaciaire).

LÉGENDE

- Bois
- Fondation de béton; 1B/S1
- Dalle de béton; 1B/S3
- Transition graduelle
- Niveau stratégique
- Fin d'excavation

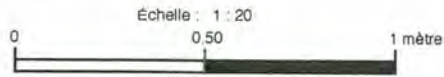


Figure 20 - Coupe stratigraphique; MTL98-08-2, tranchée 1B, paroi sud

perturbé par l'aménagement du bâtiment (niveau 11). Le sol naturel archéologiquement stérile (sable limoneux jaunâtre sur sable et gravier; niveaux 12 et 13) termine la séquence. L'ensemble des caractéristiques stratigraphiques confirment que la section est de la tranchée est localisée à l'intérieur d'un bâtiment et que plusieurs réaménagements du plancher ont été effectués au fil des ans; l'installation d'une dalle de béton en constitue la dernière manifestation, après l'érection d'une fondation en béton.

La collection associée à la tranchée 1B a été recueillie en paroi, dans le niveau 4 (remblai de tranchée de construction; lot 1B2). On y retrouve un total de 15 objets fragmentaires ou complets : des fragments d'os de mammifère dont l'un porte des traces de boucherie, un tube en fer d'un diamètre de 2,3 cm, des fioles et des bouteilles en verre teinté vert ou bleu, des tessons de vaisselle ou de contenants en céramique (terre cuite grossière locale, terre cuite fine blanche ordinaire et vitrifiée, terre cuite fine jaune) et un bras de poupée en porcelaine. Les artefacts sont essentiellement datés de la seconde moitié du XIX^e siècle et ils semblent associés à une occupation résidentielle, postérieure ou périphérique à celle de l'entrepôt. La présence d'os, portant des traces de boucherie, peut être liée à ces occupations résidentielles ou au fait que l'entrepôt a pu être utilisé pour la conservation de la viande.

5.4 Terre-plein est des approches du tunnel Atwater; MTL98-08-03, tranchée 1C

La tranchée 1C, localisée dans la section nord du terre-plein (sous-secteur n° 104; figure 16), mesurait 6,00 m de longueur (axe E-O) sur 2,20 m de largeur (axe N-S); elle a été excavée jusqu'à une profondeur de 1,80 m (figure 21). L'intervention visait un entrepôt frigorifique (*Dominion Ice House*) daté de la fin du XIX^e siècle. Elle a permis de mettre au jour une canalisation en terre cuite grossière (structure 1C/S1), d'un diamètre de 25,5 cm, utilisée pour l'élimination des eaux pluviales (photo 5). La canalisation, visible en paroi sud de la tranchée, était orientée selon un axe est-ouest (pente vers l'est) et elle formait un coude vers le haut; son sommet se trouvait à une élévation de 16,53 m A.N.M.M. et sa base à 15,60 m A.N.M.M. Sa portion supérieure était ceinturée par un collet de ciment, entouré d'un coffrage sommaire en bois, et surmontée d'un puisard. Son installation date du XX^e siècle et elle pourrait être associée à l'utilisation de l'endroit comme aire de stationnement pour le marché (post 1950).

La séquence stratigraphique (figure 22) s'amorce en surface, à une élévation moyenne de 17,40 m A.N.M.M. On y note, mis à part les niveaux associés à l'installation et à la réfection de la

canalisation 1C/S1, une superposition de niveaux de circulation (stationnement) et divers remblais de nivellement/rehaussement qui reposent en surface du sol naturel stérile (sable et gravier). Cette situation indique que les sols d'occupation anciens ont été décapés au cours d'aménagements antérieurs. Aucun objet de culture matérielle n'a été recueilli à cet endroit.

5.5 Avenue Greene; MTL98-08-03, tranchée 1D

La tranchée 1D (figure 16) correspond à une excavation réalisée par le service des travaux publics de la Ville de Montréal, dans le but de réparer la canalisation d'évacuation des eaux usées de l'avenue Greene (sous-secteur n° 910). L'excavation mesurait 3,50 m de côté, sur une profondeur d'environ 3,00 m (élévation de surface de 17,75 m A.N.M.M.). Deux éléments d'infrastructure urbaine y ont été enregistrés : une canalisation d'évacuation des eaux usées et une conduite de gaz (figure 23). L'emplacement n'a fait l'objet d'aucun relevé stratigraphique, ni de collecte d'objets de culture matérielle, à cause de l'abondante infiltration d'eau dans la tranchée.

La canalisation (structure 1D/S1) était du type «2' par 3', en brique, profil ovoïde» (photo 6). Elle était orientée selon un axe nord-sud (pente vers le nord) et son sommet se trouvait à 2,00 m sous la surface actuelle. La conduite de gaz (structure 1D/S2) mesurait 15,24 cm de diamètre et elle était du type «à joint inséré». Cette conduite de fonte, maintenant abandonnée, était parallèle au côté est de la canalisation 1D/S1; elle se trouvait à une profondeur de 1,70 m sous la surface actuelle. L'installation de ces éléments d'infrastructure urbaine date de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle.

5.6 Parc Rufus-Rockhead; site BiFj-11,⁹ tranchées 1E et 1F

Le site BiFj-11, qui désigne l'emplacement du moulin à scie «*Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill*», est localisé dans la portion ouest du parc Rufus-Rockhead (sous-secteur n° 401; figures 15 et 16). Deux tranchées exploratoires ont été excavées sur ce site : les tranchées 1E et 1F. La surface actuelle, en bordure des deux tranchées, se trouve à une élévation moyenne d'environ 19,75 m A.N.M.M.

⁹ Le code temporaire MTL98-08-4 a été utilisé pour effectuer les enregistrements au cours de l'inventaire. Le code Borden BiFj-11 a ultérieurement été attribué au site.

Figure 21
Plan de la tranchée 1C;
MTL98-08-03

LÉGENDE

- Limite d'excavation
- Limite présumée d'une structure
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau H - le fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- 00.000 Niveau de la base de la structure
- 00.000 Niveau d'empattement de la structure
- 1C\S1 Désigantion de vestige structural
- Maçonnerie de pierres
- Brique
- Béton
- Bois
- Métal, grès

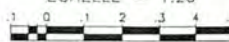
Cad-424

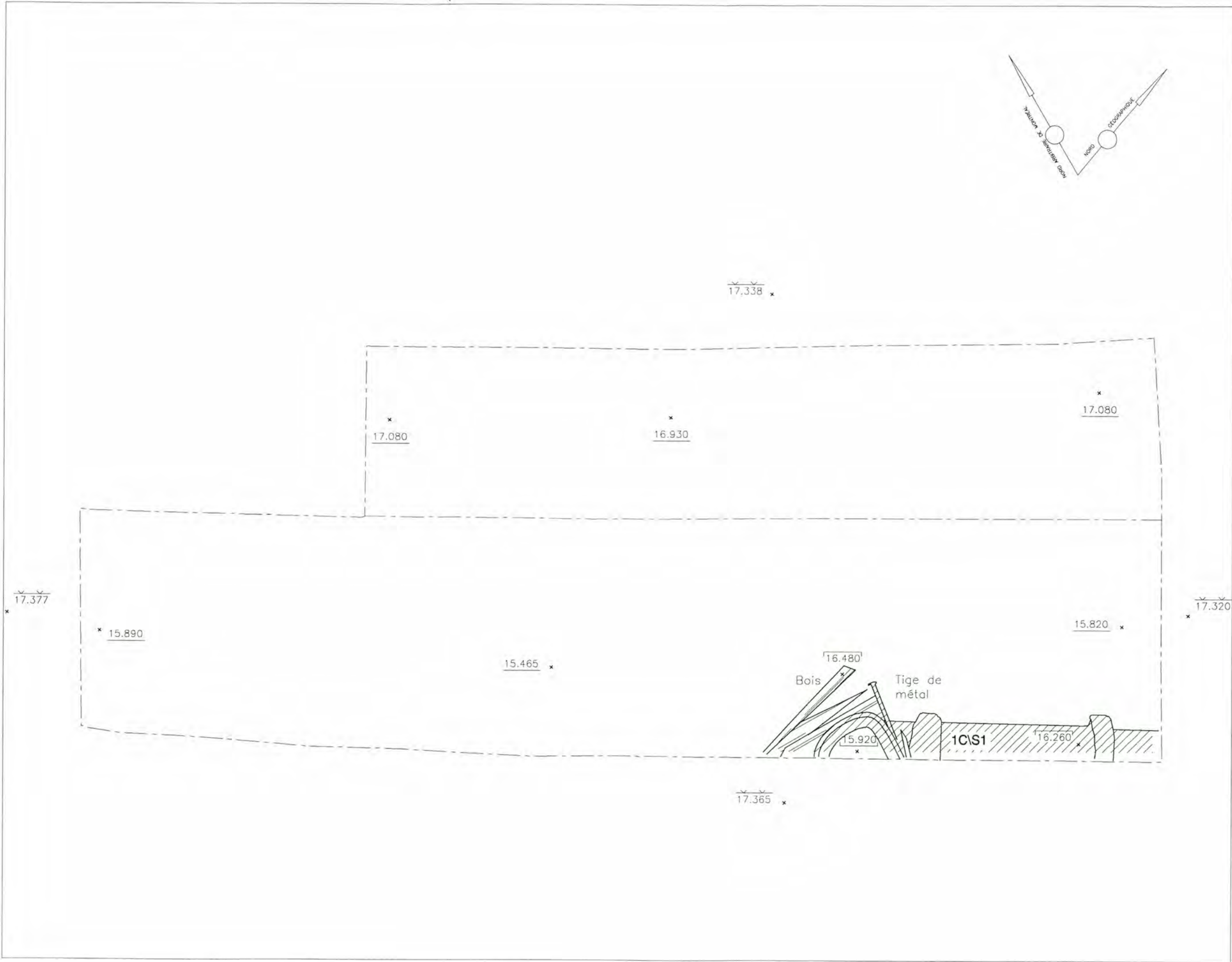


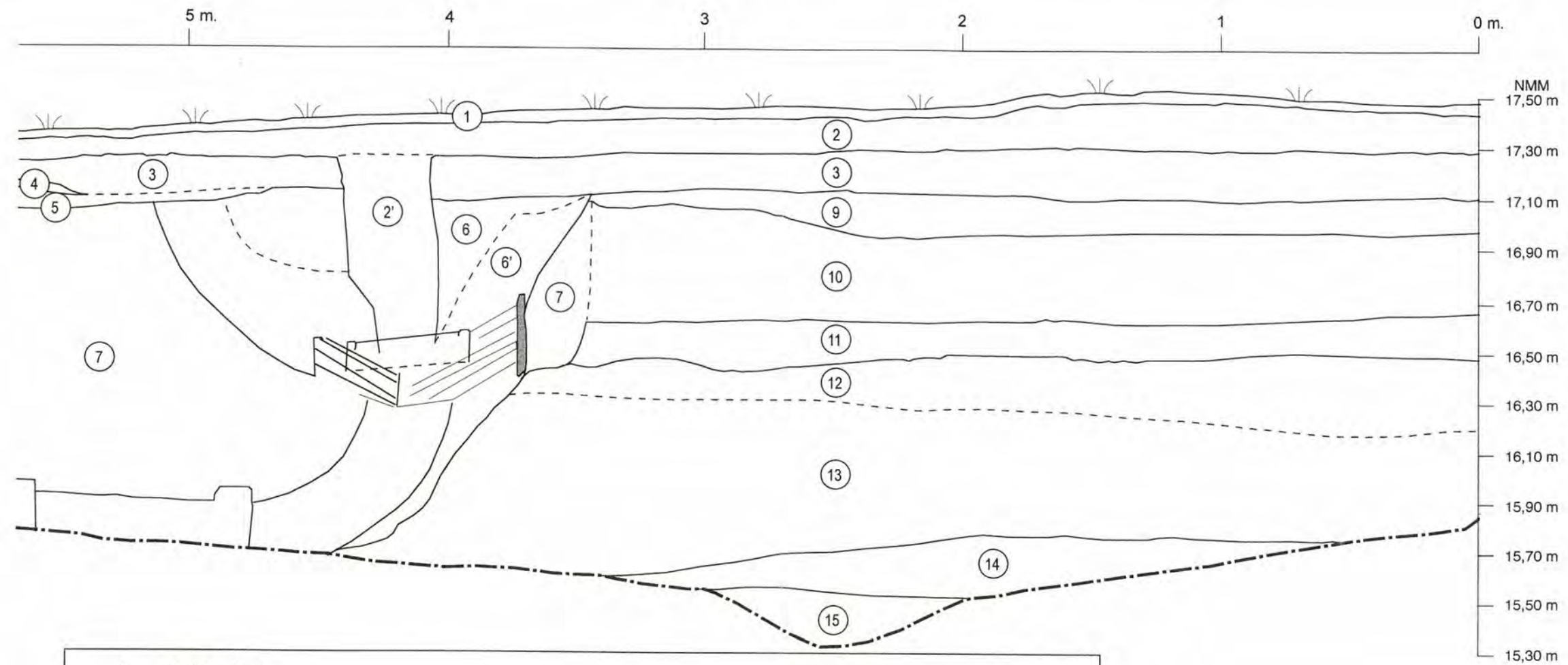
Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
en collaboration avec

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e rang Sud, Saint-Nazaire (Québec) J0H 1V0
4074, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 4A8

Date	ÉCHELLE = 1:20	Numéro de projet
Août 1999		850-347





- 1 Tourbe (surface).
- 2 Terreau de nivellement / rehaussement; aménagement paysagé.
- 3 Sable légèrement limoneux, brun-grisâtre, compact; forte quantité de gravier de calcaire (concassé). Stationnement réaménagé.
- 4 Sable grossier, beige-orange. Remblai.
- 5 Idem au niveau n° 3. Stationnement.
- 6 et 6' Limon sableux, beige-orange, gravier et petits galets, lentilles de mortier, particules de charbon de bois. Réfection de la canalisation 1C/S1.
- 7 Limon sableux, beige-orange. Remblai de la tranchée d'installation de la canalisation 1C/S1.
- 8 Sable grossier légèrement limoneux, brun-grisâtre, petits galets. Remblai de rehaussement / nivellement.
- 9 Sable légèrement limoneux, brun-grisâtre à noirâtre; inclusions de gravier, galets, fragments d'anthracite, scories, lentilles de mortier, fragments de brique. Remblai avec résidus de démolition.
- 10 Limon légèrement sablonneux, beige-orange; gravier et galets. Remblai de rehaussement / nivellement.
- 11 Sable légèrement limoneux, brun foncé à grisâtre; gravier et galets. Remblai de rehaussement / nivellement.
- 12 Sable grossier légèrement limoneux, beige-gris; gravier et galets. Sol naturel, décapé en surface.
- 13 Sable grossier, brun foncé à grisâtre; lits de galets discontinu. Sol naturel stérile.
- 14 Limon sablonneux brun; lits de sable grossier et de galets. Sol naturel stérile.
- 15 Limon sablonneux gris foncé; lits de sable grossier et de galets. Sol naturel stérile.

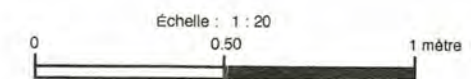
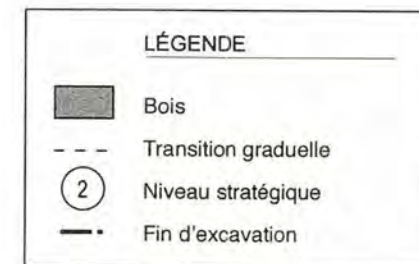


Figure 22 - Coupe stratigraphique; MTL98-08-3, tranchée 1C, paroi sud



Figure 23

Plan de la tranchée 1D;
MTL98-08-03

LÉGENDE

---	Limite d'excavation
---	Limite présumée d'une structure
00.000	Niveau de la surface actuelle
00.000	Niveau de fin d'excavation
00.000	Niveau du sommet de la structure
00.000	Niveau de la base de la structure
00.000	Niveau d'empattement de la structure
1D/S1	Désignation de vestige structural
	Maçonnerie de pierres
	Brique
	Béton
	Bois
	Métal, grès

Cad-425

Arkeos Inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
en collaboration avec

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e rang Sud, Saint-Nozaire (Québec) J0H 1V0
4074, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2I 4A8

Date
Août 1999

ÉCHELLE = 1:20



Numéro
de projet
850-347

x 17.285

x 17.750

x 17.750

1D/S2

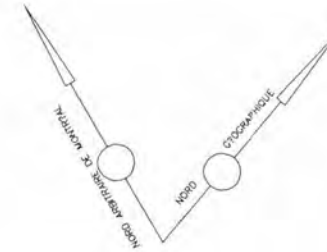
x 16.05

x 15.750

1D/S1

1D/S1

x 15.700



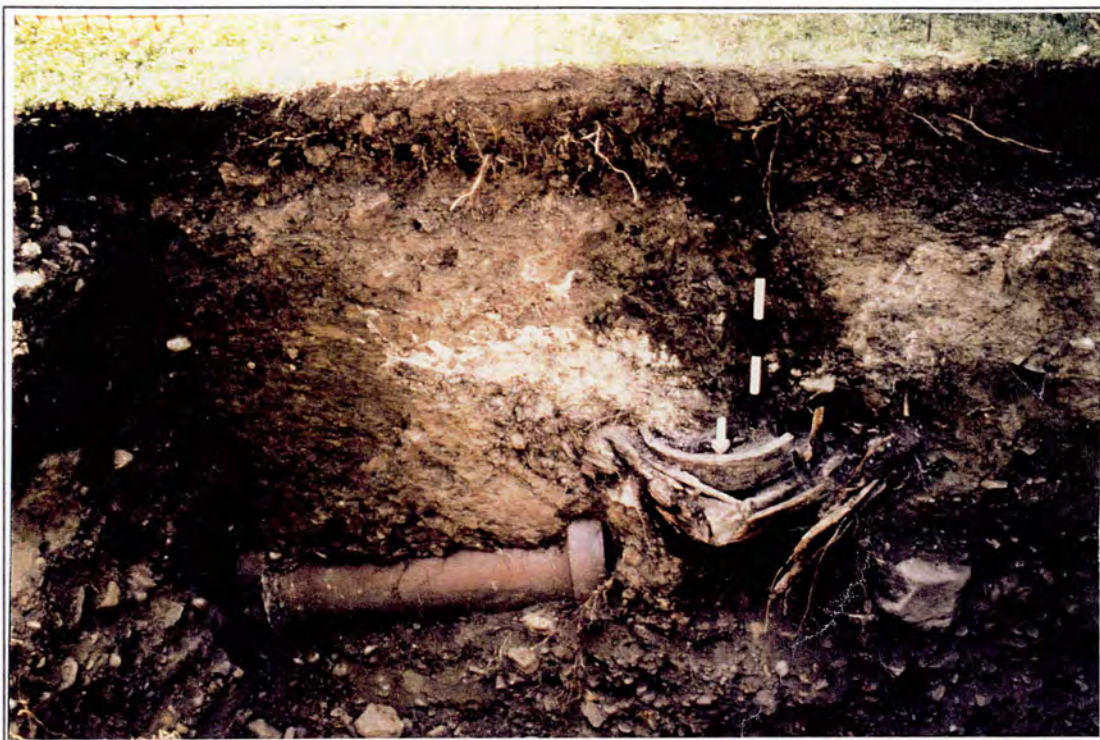


Photo 5



Photo 6

- Photo 5 -** MTL98-08-3, tranchée 1C : canalisation en terre cuite grossière et puisard (structure 1C/S1)
— Vue générale, vers le sud (MTL98-08-3-D-1-5)
- Photo 6 -** MTL98-08-3, tranchée 1D : canalisation ovoïde d'évacuation des eaux usées (structure 1D/S1)
— Vue générale, vers le nord (MTL98-08-3-D-1-14)

- Tranchée 1E, section sud

La tranchée 1E (figures 16 et 24) visait l'angle sud-ouest du bâtiment du moulin à scie. Elle mesurait 8,30 m de longueur (E-O) sur 2,00 m de largeur (N-S); elle fut excavée jusqu'à une profondeur de 2,00 m dans la section nord, tandis qu'un pallier était laissé en place dans la section sud, à partir d'une profondeur de 0,75 m (figure 24). Deux canalisations quadrangulaire en bois (structures 1E/S1 et 1E/S2; figure 24, tableau 5) y ont été enregistrées; leurs axes sont relativement parallèles (1E/S1, orientation nord-sud; 1E/S2, orientation NNO-SSE) et leur sommet se trouve à des élévations équivalentes (1E/S1, 18,01 m A.N.M.M.; 1E/S2, 18,00 m A.N.M.M.). La pente de la canalisation 1E/S1 est nettement vers le sud, tandis que la canalisation 1E/S2 ne présentait pas de pente perceptible. Leurs longueurs respectives demeurent indéterminées car les canalisations se poursuivent à l'extérieur des limites de la tranchée. La première canalisation (structure 1E/S1) est localisée à 3,00 m de la paroi ouest de la tranchée et elle est constituée de planches d'une épaisseur de 6 cm. Elle mesure 30 cm de largeur sur une hauteur de 16 cm. L'intérieur du vestige ne mesurait toutefois que 15 cm de largeur sur une hauteur de 16 cm; il recelait des sédiments composés de limon sablonneux. La pente de cette canalisation semble indiquée qu'elle était utilisée pour rejeter de l'eau dans le canal (du nord vers le sud), plutôt que pour l'approvisionnement en eau. Le vestige, dont l'état de conservation est excellent, repose au sein d'un niveau d'argile verdâtre. La seconde canalisation (structure 1E/S2) se trouve à 1,60 m de la paroi ouest de la tranchée. Elle est formée d'un couvercle (16 cm sur 2 cm), d'un fond (10 cm sur 2 cm) et de deux côtés (13 cm sur 3 cm); elle est dans un moins bon état de conservation que la précédente, car le bois structural est partiellement décomposé. La présence d'une tranchée d'installation commune aux deux canalisations indique qu'elles sont contemporaines (niveau 21; figure 24), tandis que leur position stratigraphique implique qu'elles datent du début de l'utilisation de l'endroit.

La stratigraphie enregistrée dans la tranchée 1E (figures 25 et 26) constitue une séquence complexe, qui comprend une multitude de niveaux. L'excavation mécanique utilisée lors de l'inventaire ne constitue pas le meilleur vecteur d'identification et d'interprétation des couches en place. La conséquence principale de cet état de fait est que l'interprétation de la séquence stratigraphique présente de nombreux hiatus, tant pour l'identification des activités qui ont entraîné la présence des différents niveaux, que pour

leur association avec une occupation particulière. Les niveaux de surface (gazon et terreau de paysagement; niveaux 1 et 2) reposent, à l'est sur un remblai de nivellement/rehaussement (niveau 3) et, à l'ouest, sur des particules d'antracite (niveau 4). Ce dernier niveau, qui est visible sur toute la longueur de la tranchée, recouvre les niveaux 5 et 6. Le premier contient de gros fragments de charbon de bois et des planches sont déposées à sa base; ces dernières sont partiellement consommées en surface. Le niveau 6 se compose essentiellement de poussière d'antracite et de scories. Ces trois niveaux sont apparentés par leur forte teneur en résidus de combustion. On constate, pour les niveaux sous-jacents, que les sections est et ouest de la séquence stratigraphique présentent de nettes distinctions, entre les élévations de 19,30 m à 18,70 m A.N.M.M. Le côté est y est caractérisé par la superposition de niveaux contenant du bois et/ou des débris de démolition (niveaux 9, 10, 11 et 14). Le côté ouest comprend plutôt des niveaux de circulation ou, carrément, des macadams (niveaux 8, 12 et 13). Le niveau 7, un remblai de tranchée d'installation ou de réfection localisé à l'extrémité ouest de la tranchée, constitue une exception. Ce niveau semble lié à la présence d'une pièce de bois massive qui affleure dans la paroi ouest (niveau 7a); il pourrait s'agir d'un étançonnement bordant le *slip*. Le niveau 15 est très localisé car il comble une légère dépression du niveau 16, au-dessus de la canalisation 1E/S1; probablement un affaissement du sol consécutif à la présence de la canalisation. Le niveau 16, essentiellement composé de déchets de combustion, marque une autre transition car il est perceptible sur toute la longueur de la tranchée. Les niveaux suivants (niveaux 17, 18, 19 et 20) contiennent tous du bois, soit à l'état de fibres plus ou moins décomposées ou de bois partiellement consommé. Le niveau 21 est constitué d'une matrice semblable à celle des niveaux 22 et 23, à la différence près qu'il s'agit d'un sol remanié; ce remblai de nivellement comble la tranchée d'installation des canalisations 1E/S1 et 1E/S2. Les deux derniers niveaux (n^{os} 22 et 23) présentent une transition graduelle entre eux et sont formés d'argile dont la couleur varie de verdâtre à brunâtre, devenant orangeâtre en profondeur. L'excavation a été interrompue à la profondeur de 17,60 m A.N.M.M., car leur matrice correspond à un sol naturel archéologiquement stérile. L'ensemble de la stratigraphie de la tranchée 1E, qui ne comporte aucune trace de perturbation, confirme que cet emplacement est complètement intègre.

Une collection comprenant quelques 25 objets, fragmentaires ou complets a été échantillonnée en paroi de la tranchée. Le lot 1E2 (niveau 4) comprend un os de

mammifère, un clou tréfilé, un mors, du verre à vitre, un contenant en verre teinté vert et 2 tessons de céramique (terre cuite grossière sans glaçure et terre cuite fine blanche). On y dénombre également deux variétés de résidu de combustion (scories) : l'une de couleur grise foncée, poreuse et légère (variété 1), et l'autre de couleur rouge foncée à grise, compacte et lourde (variété 2). Le lot 1E3 (niveau 6) comptait un os de mammifère, ainsi que des résidus de combustion de la variété 2 et d'autres de couleur gris foncé et rouille, massifs, très compact et lourds (variété 3); ils portent, en outre, des traces de vitrification. Le lot 1E4 (niveau 10) comprend 7 objets : 3 clous (forgé, découpé et tréfilé), un fil de fer, un tesson de verre à vitre et 2 tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée. On dénombrait, dans le lot 1E5 (niveau 21), un total de 4 objets : une tige de fer, un tesson de verre à vitre et 2 types de résidus de combustion (variétés 2 et 3). La datation associée à cette collection couvre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle.

- Tranchée 1F; section nord

La tranchée 1F (figures 16 et 27) visait l'exploration de l'intérieur du bâtiment du moulin à scie, du côté ouest. Elle mesurait 7,00 m de longueur (E-O) sur 2,20 m de largeur (N-S); sa section nord a été excavée jusqu'à une profondeur de 1,80 m et un palier a été laissé en place, du côté sud, à partir d'une profondeur de 0,80 m sous la surface (élévation moyenne de la surface : 19,75 m A.N.M.M.). L'excavation a permis de mettre au jour des vestiges structuraux nombreux et diversifiés (structures 1F/S1 à 1F/S7, figure 27, tableau 5).

Le vestige 1F/S1 correspond à un plancher de bois, formé de planches parallèles orientées nord-sud, localisé dans la section est de la tranchée. Le plancher a été dégagé sur une superficie de 3,00 m (E-O) sur 2,00 m (N-S). Le sommet du vestige se trouvait à une élévation moyenne de 19,10 m A.N.M.M. et sa base se trouvait de 6 à 10 cm plus bas, selon l'épaisseur des planches. La surface du plancher était nettement calcinée et elle se trouvait sous une épaisse couche de charbon de bois (niveau 9, figure 28). La face inférieure des planches ne portait aucune trace d'incendie et elle reposait sur un remblai de nivellement. Le plancher a été retiré au cours de l'inventaire, afin de poursuivre l'excavation; il se prolonge cependant vers le nord et l'est, à l'extérieur des limites de la tranchée.



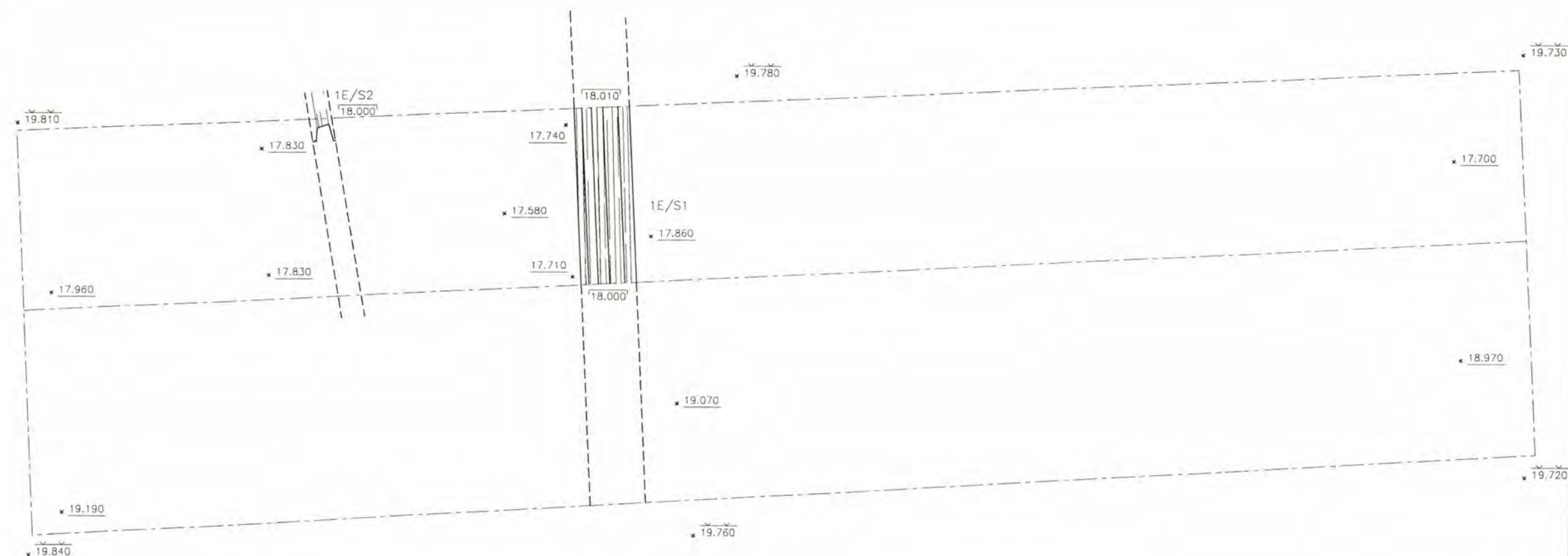
Ville de Montréal
Service des parcs, jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Figure 24

Plan de la tranchée 1E;
Site BiFj-11

LÉGENDE

- Limite d'excavation
- Limite présumée d'une structure
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- 00.000 Niveau de la base de la structure
- 00.000 Niveau d'empiètement de la structure
- 1E/S1 Désignation de vestige structural
- Maçonnerie de pierres
- Brique
- Béton
- Bois
- Métal, grès



Cad-426

Arkeos Inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
en collaboration avec

ARCHÉOCÈNE inc.

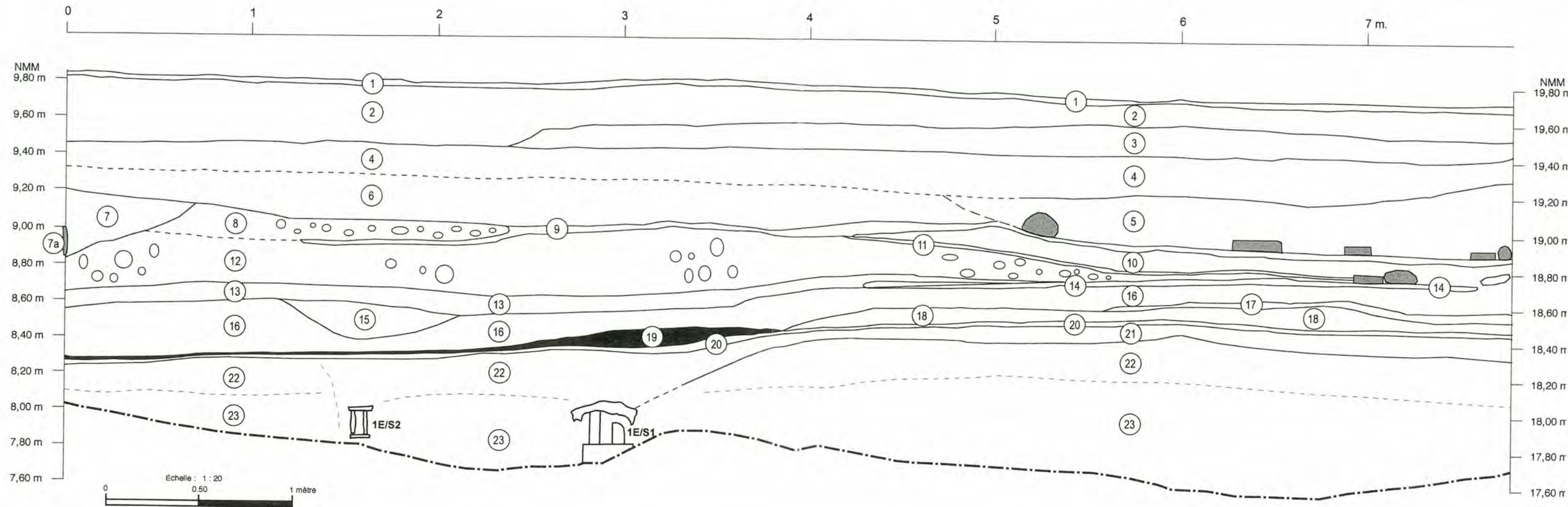
104, 12^e rang Sud, Saint-Nazaire (Québec) J0H 1V0
4074, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2I 4A8

Date
Août 1999

ÉCHELLE = 1:25

0 25 50

Numéro
de projet
850-347



- | | | | |
|----|---|----|---|
| 1 | Gazon (surface). | 12 | Sable légèrement limoneux, brun grisâtre; gravier, galets. Aire de circulation (macadam). |
| 2 | Terreau d'aménagement. Rehaussement / nivellement. | 13 | Sable légèrement limoneux, brun clair; gravier, galets, sable grossier, mortier, brique, chaux. Remblai ou aire de circulation. |
| 3 | Sable-limon brun foncé; gravier, mortier, brique, anthracite. Remblai de nivellement / rehaussement. | 14 | Poussière de mortier, beige; gravier, brique, chaux, charbon de bois — Débris de démolition. |
| 4 | Fines particules d'anthracite; rejet de combustion (lot 1E2). | 15 | Sable grossier, poussière de mortier, lentilles de limon sablonneux; galets, gravier, gros fragments de brique. Remblai de nivellement (dépression liée à 1E/S2). |
| 5 | Particules et gros fragments de charbon de bois, fragments d'anthracite. Planches de bois (partiellement brûlées) à la base du niveau (plancher). | 16 | Particules d'anthracite et de scories; fibres de bois. Résidus de combustion. |
| 6 | Poussière d'anthracite et scories; fragments de brique réfractaire jaunâtre. Rejet de combustion (lot 1E3). | 17 | Lit de fibres de bois décomposées. |
| 7 | Sable grossier légèrement limoneux, brun-orange marbré grisâtre; gravier, galets. Remblai de tranchées. | 18 | Limon sablonneux, brun-vert; petits galets, fibres de bois, anthracite, chaux. Remblai. |
| 7a | Pièce de bois (affleure en paroi), 17 cm d'épaisseur, orientée nord-sud. Repose en surface du niveau 12 (étaçonnement du slip). | 19 | Charbon de bois; particules de scories, bois à demi consommé. Déchets de combustion. |
| 8 | Sable légèrement limoneux, brun clair à grisâtre; concassé de calcaire. Aire de circulation (macadam). | 20 | Lit de fibres de bois décomposées. |
| 9 | Poussière et cendre d'anthracite; gravier, galets, particules de brique, fibres de bois éparses. Débris de combustion (niveau d'occupation). | 21 | Limon sablonneux, brun clair à verdâtre; gravier, galets. Remblai de tranchées d'installation (1E/S1 et 1E/S2) et de rehaussement (1E5). |
| 10 | Limon sablonneux, brun-vert; gravier, galets, mortier, brique, anthracite. Remblai de rehaussement, couvert de planches (voir n° 5) (lot 1E4). | 22 | limon sablonneux brun; gravier, galets, particules de charbon de bois, mortier, brique, chaux; transition graduelle avec niveau 23. Slip? |
| 11 | Fin lit de fibres de bois décomposées; brun foncé à orangeâtre. Niveau d'occupation. | 23 | Limon sablonneux, verdâtre à beige-orange; gravier fin, particules de charbon de bois. Slip? |

Figure 25 - Coupe stratigraphique; site BiFj11, tranchée 1E, paroi nord

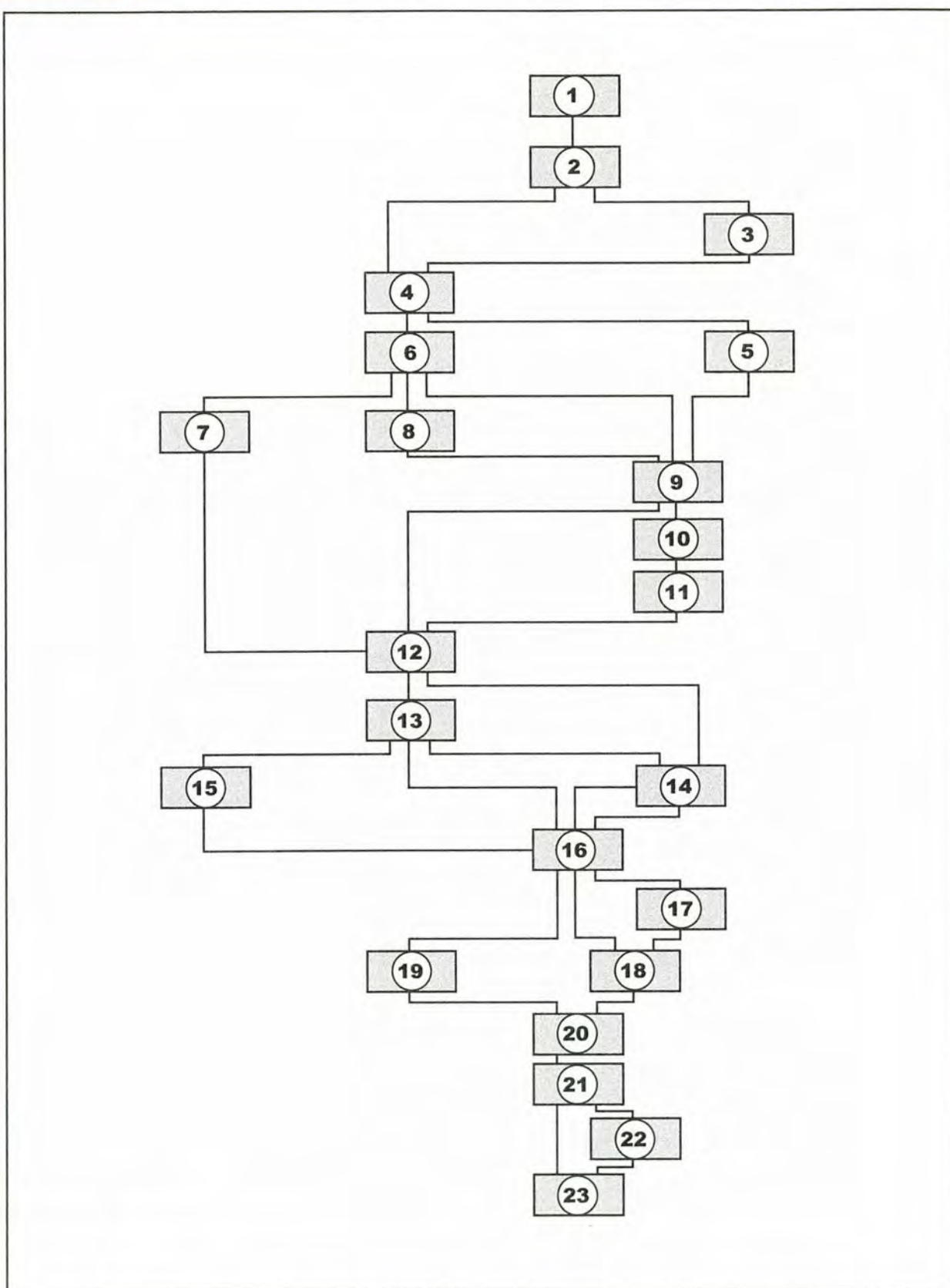


Figure 26 - Matrice séquentielle des niveaux stratigraphiques; site BiFj-11, tranchée 1E

Le vestige 1F/S2 est constitué par un caisson de bois, situé à l'extrémité est de la tranchée. Il était formé de planches de bois, de 2,54 cm d'épaisseur, orientées est-ouest. Les planches étaient disposées sur le chant et elles étaient clouées, à l'aide de clous découpés, à un madrier de 5,08 cm d'épaisseur posé à plat; un poteau de bois (26 cm sur 23 cm) était fiché à la verticale à l'intérieur des limites du caisson. Le sommet du caisson était dérasé et se trouvait à une élévation moyenne de 18,05 m A.N.M.M. L'excavation s'est arrêtée à une élévation de 17,51 m A.N.M.M., sans avoir atteint la base du vestige, pour des raisons de logistique et de sécurité. La structure ne présente pas de trace de perturbation et ses composantes semblent en place; le bois est dans un excellent état de conservation. La fonction de ce caisson demeure indéterminée.

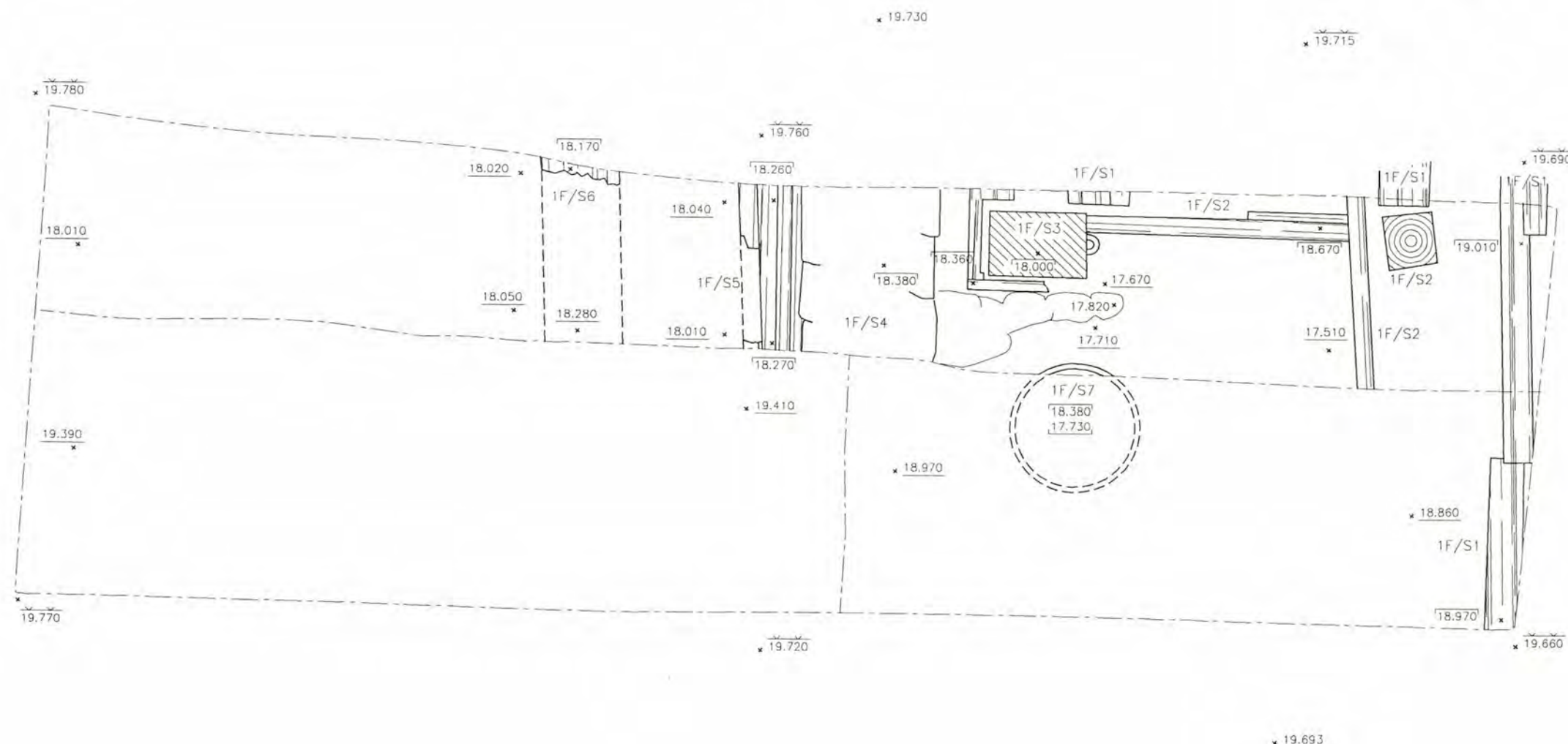
Le vestige 1F/S3 correspond à un caisson de bois contenant un lourd contrepoids de fonte (photo 7). Il se trouve en bordure de la paroi nord de la tranchée, entre les vestiges 1F/S2 (caisson de bois) et 1F/S4 (photos 7 et 8) (maçonnerie de pierre). La structure est formée de madriers de bois de 7,62 cm d'épaisseur, disposés à la verticale, sans qu'aucun clou ne soit visible dans l'assemblage; des plaques de métal recouvraient le bois. Le contrepoids,¹⁰ qui comporte un anneau de suspension, mesure 47 cm de hauteur sur 30,5 cm de largeur sur une épaisseur de 15,5 cm. Le sommet du vestige se trouve à une élévation de 18,40 m A.N.M.M. Il a été dégagé sur une longueur de 50 cm (E-O) et une largeur de 36 cm (N-S); sa hauteur résiduelle, sur le flanc ouest, est de 80 cm. Le côté sud du caisson est appuyé sur un amas de moellons bruts. La portion supérieure du vestige comporte des traces d'incendie et l'intérieur était comblé par des débris de démolition et d'incendie. Le bois du caisson et le contrepoids sont dans un bon état de conservation, tandis que les plaques de métal sont très oxydées. Cet ensemble structural fait partie des composantes de la scierie, mais sa fonction exacte demeure indéterminée.

La désignation 1F/S4 (photos 7 et 8) identifie une fondation en maçonnerie de pierre, située au centre de la tranchée et orientée selon un axe nord-sud, qui se prolonge à l'extérieur des limites de l'excavation. La maçonnerie, à parement double et à blocage, est érigée en moellons de calcaire schisteux (type Trenton) grossièrement ébauchés, de taille variable, disposés en panneresse au sein d'un appareil semi-réglé. Les joints, qui mesurent généralement plus de 2 cm de largeur, sont irréguliers et présentent des cales en parement. La structure est dérasée à une élévation de 18,38 m A.N.M.M. et elle repose

10 Le contrepoids a été recueilli au cours de l'inventaire; il est conservé et décrit avec la collection (lot 1F/S3).

Figure 27

Plan de la tranchée 1F;
 Site BiFj-11

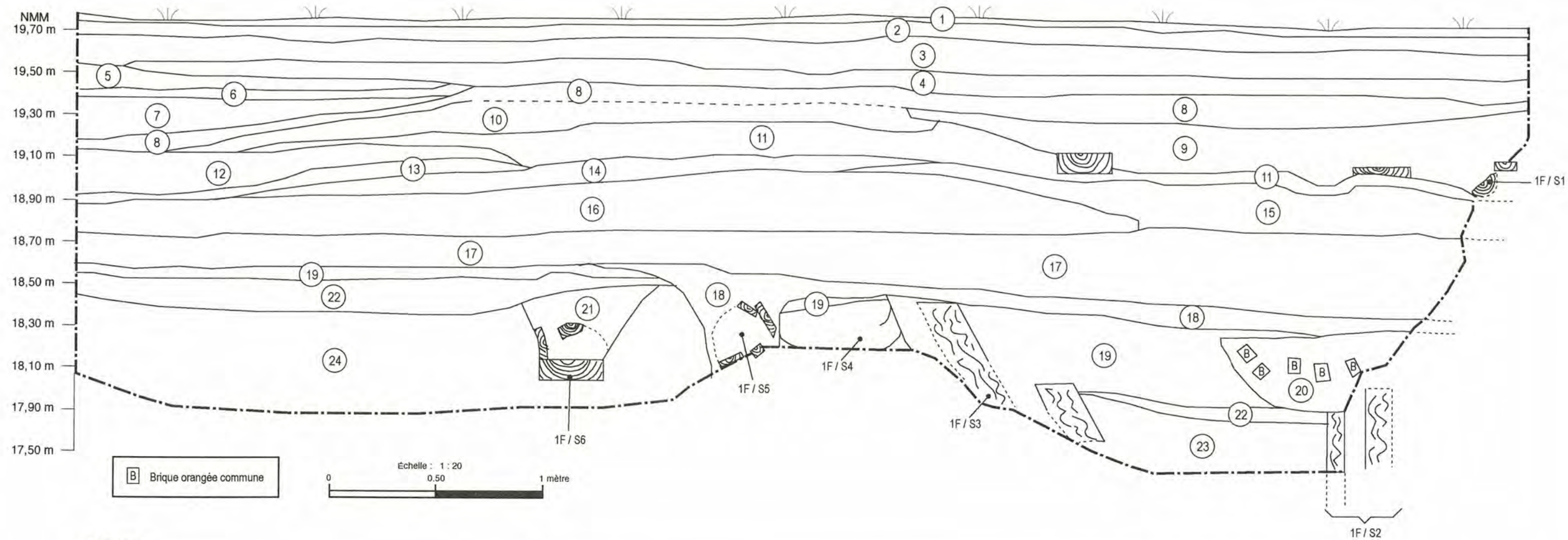


LÉGENDE

- Limite d'excavation
- Limite présumée d'une structure
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- 00.000 Niveau de la base de la structure
- 00.000 Niveau d'empattement de la structure
- ST-000 Identification de la structure
- Maçonnerie de pierres
- Brique
- Béton
- Bois
- Métal, grès

Cad-427





LÉGENDE

- 1

Tourbe (surface actuelle); lot 1F1.
- 2

Terreau, sable et matière organique décomposée, brun foncé, meuble et plutôt homogène. Gravier divers disséminé dans la masse. Transition inférieure mixte (terreau de paysagement desurface actuelle; lot 1F1).
- 3

Sable très légèrement limoneux, brun-gris, compact et hétérogène. Inclusions abondantes disséminées dans la masse : criblure de calcaire et concassé de calcaire (2 à 7 cm). Transition inférieure très nette (remblais de nivellement formant un sol d'occupation, probablement un niveau de circulation; lot 1F2).
- 4

Sable et limon, brun-gris et marbré de couleur orangéâtre, très compact et hétérogène. Inclusions disséminées : gravier fin, petits calcaires et particules de chaux et d'anhracite très épais. Transition inférieure nette (remblais de nivellement formant le sol d'occupation).
- 5

Sable très légèrement limoneux, brun, noirâtre et saturé de fines particules d'anhracite, meuble et plutôt homogène. Inclusion disséminées : particules de brique, d'anhracite, de scorie et de fibres de bois. Transition inférieure nette (remblai).
- 6

Matrice composée de poussière d'anhracite, noire, meuble et plutôt homogène. Inclusions éparses : fragments de scorie. Transition inférieure très nette (niveau d'occupation, débris de combustion accumulés en surface de sol d'occupation).
- 7

Matrice très hétérogène : sable, cendre d'anhracite et limon, brun clair et grisâtre, meuble et très hétérogène. Inclusions abondantes disséminées dans la masse : particules d'anhracite, de brique, de chaux et de sable grossier. Transition inférieure très nette (remblais de nivellement formant un sol d'occupation; lot 1F3).
- 8

Sable et matière organique décomposée, brun très foncé et noirâtre, meuble et plutôt homogène. Inclusions abondantes dans la masse : poussière d'anhracite, particules et fragments d'anhracite et scorie. Transition inférieure diffuse (niveau d'occupation).
- 9

Matrice composée d'une très forte concentration de charbon de bois, noire, meuble et homogène. Aucune inclusion apparente. Transition inférieure très nette. Recouvre le vestige 1F/S1 : planche d'axe nord-sud reposant à la base de la couche et partiellement constituée au sommet (résidus de combustion au niveau d'incendie).
- 10

Sable légèrement limoneux, concentration de scorie, friable et homogène. Transition inférieure nette. Sable intrusif (remblais formant le sol d'occupation, débris de combustion d'anhracite).
- 11

Matrice composée d'une très forte concentration de particules de scorie et d'anhracite, compacte, brun foncé à rouille et plutôt homogène. Inclusions disséminées : sable grossier, fibre de bois et particules de brique. Transition inférieure nette (remblai de nivellement formant un sol d'occupation, débris de combustion).
- 12

Sable légèrement limoneux, grisâtre, compacte et hétérogène. Inclusions disséminées : gravier divers et petits galets épars et quelques fragments de brique. Transition inférieure très nette (remblai de nivellement formant une aire de circulation, macadam; lot 1F4).
- 13

Sable et matière organique décomposée, brun très foncé et noirâtre, meuble et plutôt homogène. Inclusions abondantes dans la masse : poussière d'anhracite, particules et fragments d'anhracite et scorie. Transition inférieure diffuse (niveau d'occupation).
- 14

Matrice composée de scorie oxydée, formant une masse compacte et de couleur rouille. Transition inférieure très nette (niveau d'occupation en surface de sol d'occupation, débris de combustion).
- 15

Matrice très hétérogène : sable, limon, poussière de mortier et de brique dégradée, le tout entremêlé. Inclusions très abondantes : fragments de briques oranges et rectangulaires surchauffées, calcaire épars, particules d'anhracite et fibre de bois. Transition inférieure très nette. Nombreux objets-témoins (vitre). Couleur : varie du jaune clair au beige-gris (remblai de nivellement, débris de démolition, lot 1F5).
- 16

Sable très légèrement limoneux, beige clair et grisâtre, compact, contenant gravier de galets et galets hétérométriques (2 à 15 cm) en abondance (formant la plus grande partie de la matrice). Transition inférieure très nette. Pas d'inclusion apparente (aire de circulation, macadam).
- 17

Épais dépôt formé d'une concentration de fragments d'anhracite et de scorie, noir et marbré rouille, friable et homogène dans sa composition. Inclusions très éparses : fragments de brique jaune réfractaire chauffée. Transition inférieure très nette (sol d'occupation composé de débris de combustion; lot 1F6).
- 18

Limon sablonneux, brun-vert, meuble et plutôt homogène. Inclusions éparses : gravier de galet et fibre de bois. Transition inférieure très nette (remblais/déblais, comble tranchée d'installation de canalisation 1F/S1).
- 19

Concentration de charbon de bois, noir, meuble et homogène. Inclusions éparses de concrétion de mortier et de fragments de brique. Transition inférieure très nette (remblai de comblement associé à 1F/S3 et même remblais que couche 20). Secteur ouest : copeaux plus volumineux à la base (lot 1F7).
- 20

Limon sablonneux, brun-grisâtre, marbré rouille, meuble et très hétérogène. Inclusions abondantes : concentrations de mortier, fragments de brique orange. Charbon de bois épars. Transition inférieure très nette (lentille de niveau 19; construction).
- 21

Limon sablonneux, brun-vert, meuble et plutôt homogène. Inclusions éparses : gravier de galet et fibre de bois. Transition très nette (remblais de comblement de tranchée d'installation de canalisation 1F/S6).
- 22

Concentration de fibres de bois, brun clair, meuble et homogène. Aucune inclusion apparente. Transition inférieure très nette (couche-dépotoir, résidu de sciage de bois, lot 1F8).
- 23

Limon sablonneux, brun clair, grisâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions disséminées : gravier fin et fibres de bois. Tranchée d'installation de structure 1F/S2.
- 24

Limon légèrement sablonneux, brun-vert devenant orangéâtre à la base, compact et homogène. Gravier et galets épars dans la masse (sol naturel stérile).

Figure 28 - Coupe stratigraphique; site BiFj-11, tranchée 1F, paroi nord



Photo 7



Photo 8

Photo 7 - Site BjFj-11, tranchée 1F : fondation en maçonnerie de pierre (structure 1F/S4), canalisation en bois (avant-plan; structure 1F/S5), caisson et contrepoids (arrière-plan; structure 1F/S3) — Vue générale en plan, vers l'est (BiFj-11-98-D-1-32)

Photo 8 - Site BjFj-11, tranchée 1F : fondation en maçonnerie de pierre (structure 1F/S4), caisson et contrepoids (arrière-plan; structure 1F/S3) — Vue de côté, vers l'ouest (BiFj-11-98-D-1-28)

dans un niveau d'argile verdâtre, où aucune tranchée de construction n'était perceptible. La fondation mesure 0,65 m de largeur et elle a été dégagée sur une longueur de 0,80 m. Deux assises étaient visibles, sur une hauteur dégagée de 32 cm. L'excavation s'est arrêtée à une élévation de 18,04 m A.N.M.M., sans atteindre la base, pour les mêmes motifs que 1F/S2. Le vestige est dans un bon état de conservation, stable et structuré, malgré la présence de quelques blocs déstabilisés lors du dérasement. Le mortier est cependant friable et l'on remarque plusieurs joints creux en parement. Les caractéristiques de cette fondation peuvent la faire correspondre avec l'emplacement d'un mur de refend intérieur ou à celui d'un mur extérieur, supportant une superstructure de bois.

Le vestige 1F/S5 (photo 7) est une canalisation quadrangulaire en bois, qui longe le parement ouest de la fondation 1F/S4. Elle est composée de quatre planches de 3 cm d'épaisseur : un couvercle de 20 cm de largeur, un fond de 15 cm de largeur et deux côtés de 19 cm de hauteur. Le sommet de la canalisation se trouve à une élévation maximale de 18,27 m A.N.M.M. et elle ne présente aucune pente perceptible, dans les limites de la tranchée. Sa base repose, à une élévation de 18,04 m A.N.M.M., au sein d'une tranchée de construction excavée dans un niveau d'argile verdâtre (niveau 24; figure 28). Le contexte stratigraphique indique que la construction de cette canalisation est postérieure à celle de la fondation de pierre (structure 1F/S4) et de l'autre canalisation (structure 1F/S6); il s'agirait donc d'un ajout ou d'un réaménagement. Ses caractéristiques et sa localisation suggèrent qu'il pourrait s'agir du prolongement de la canalisation 1E/S1, identifiée dans la tranchée 1E. L'ensemble apparaît stable et dans un très bon état de conservation.

Le vestige 1F/S6 désigne une seconde canalisation quadrangulaire en bois, localisée parallèlement à la précédente (structure 1F/S5), à une distance de 40 cm vers l'est. La canalisation a été dégagée sur une longueur de 0,83 m, mais elle se poursuit à l'extérieur des limites de la tranchée. Le sommet du vestige se trouve à une élévation maximale de 18,28 m A.N.M.M. et il présente une pente vers le nord. La base et le couvercle sont formés de planches d'une largeur de 30 cm, tandis que les côtés mesurent 18 cm de largeur; l'épaisseur du couvercle est de 6 cm, le double de l'épaisseur des autres planches. La base repose dans une tranchée de construction aménagée dans un niveau d'argile verdâtre (niveau 24; figure 28). Le couvercle est effondré et déstructuré, mais l'ensemble est relativement bien conservé.

Le vestige 1F/S7 correspond à un tonneau enfoui, localisé du côté sud de la tranchée. Le tonneau, d'un diamètre estimé à 45 cm, est fait de planches d'orme d'Amérique de 5,08 cm d'épaisseur. Le sommet du tonneau se trouvait à une élévation 18,38 m A.N.M.M. et il devait mesurer environ 0,70 m de hauteur selon la longueur des douves; sa base n'a pas été dégagée. Le tonneau était déposé dans une tranchée excavée dans une épaisse couche d'antracite et de scories (niveau 17; figure 28). Les sédiments qui en comblaient l'intérieur formaient deux couches distinctes, tandis que le fond était recouvert d'un sable graveleux brun foncé recelant de nombreuses scories. Il pourrait s'agir d'un tonneau utilisé à titre de bassin de décantation. Le bois des douves est dans un bon état de conservation, mais les cerceaux métalliques qui enserrrent les planches sont très corrodés.

La trame archéologique observée dans la tranchée 1F (figures 28 et 29) est relativement semblable, et aussi complexe, que celle observée dans la tranchée 1E. Elle s'amorce en surface, à une élévation moyenne de 19,75 m A.N.M.M., avec le gazon et le terreau de paysagement (niveaux 1 et 2). Ils sont superposés à deux remblais qui représentent des anciens niveaux de surface (niveaux 3 et 4). Les niveaux 5, 6, 7, 8, 10 et 11 désignent des remblais, parfois utilisés comme surface d'occupation, qui comportent différentes concentrations de résidus de combustion (cendre et scories). Le niveau 9 est, quant à lui, essentiellement composé de charbon de bois; il est exclusivement présent dans la section est de la tranchée et il repose sur des planches de bois dont la partie supérieure est partiellement consumée (structure 1F/S1). Cette couche pourrait être associée à l'incendie d'un bâtiment ou à l'accumulation de résidus de combustion sur une plate-forme de bois. Les niveaux 12 et 16, localisés dans la section ouest de la tranchée, identifient des aires de circulation (macadams), entre lesquels s'intercalent des remblais recelant des proportions diverses de résidus de combustion (niveaux 13 et 14). Le niveau 15, visible seulement du côté est de la tranchée et à la même élévation que le niveau 16 (macadam), constitue un remblai de démolition. Le niveau 18 couvre le centre et l'est de la tranchée, où il forme un remblai de nivellement qui comble la tranchée de construction de la canalisation 1F/S5. Le niveau 19, constitué essentiellement de charbon de bois, couvrait originellement l'ensemble de l'emplacement; il fut cependant tronqué lors de l'excavation de la tranchée de construction de la canalisation 1F/S6 (niveau 18). Du côté ouest, il contient de nombreux copeaux de bois à sa base et il repose sur un niveau de fibres de bois (niveau 22). La situation est différente du côté est, où il ne contient pas de copeaux de bois mais seulement

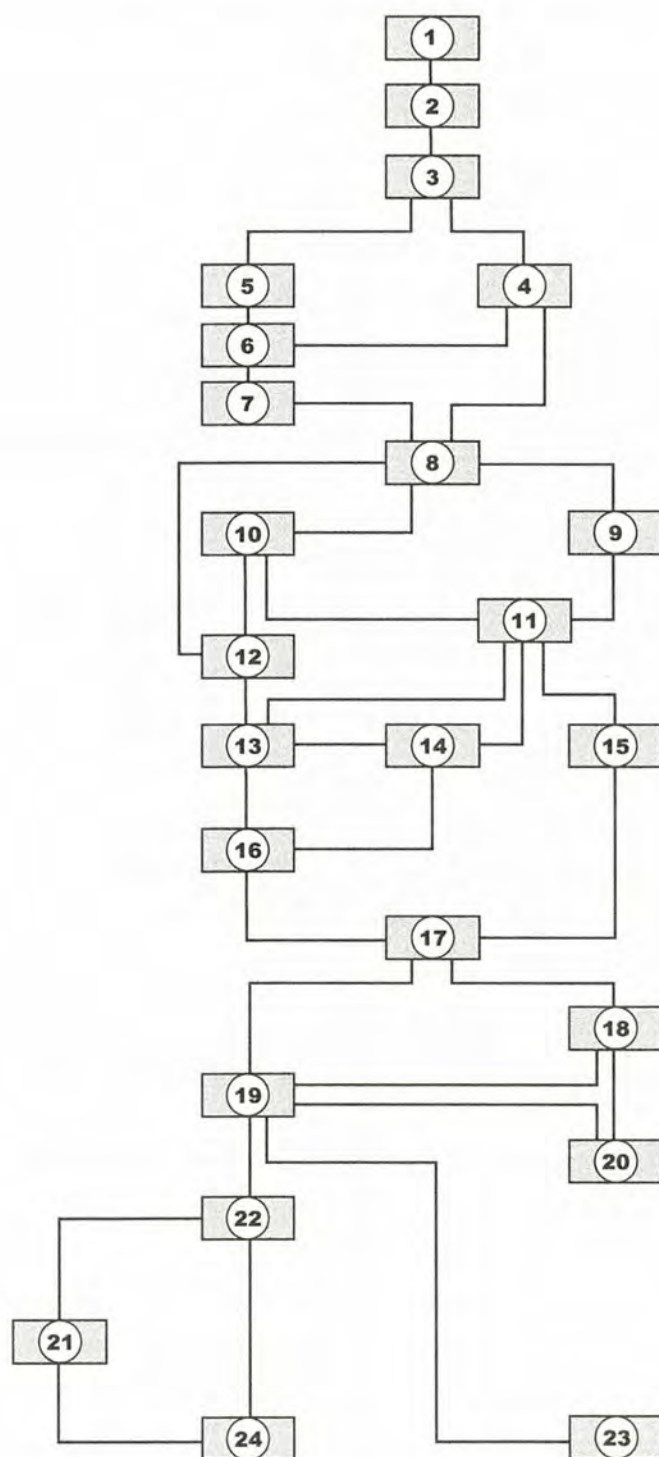


Figure 29 - Matrice séquentielle des niveaux stratigraphiques; site BiFj-11, tranchée 1F

une lentille de fibres de bois (niveau 22); il recouvre la fondation 1F/S4 et comble partiellement la tranchée de construction de la structure 1F/S3. Le niveau 20, qui contient des concrétions de mortier et des fragments de brique orange commune, forme une lentille au sein du niveau 19 (côté est); il semble indicateur d'activités de construction. Le niveau 22, du côté ouest, recouvre la tranchée d'installation de la canalisation 1F/S6 (niveau 21) et repose sur le sol naturel archéologiquement stérile (niveau 24; surface à 18,40 m A.N.M.M.). Le niveau 23, présent seulement du côté est, comble la tranchée d'installation du caisson 1F/S2. L'excavation y a été interrompue à une élévation de 17,70 m A.N.M.M., sans atteindre le sol naturel stérile, afin de ne pas détruire les vestiges structuraux en place. La séquence stratigraphique indique, tout comme dans le cas de la tranchée 1E, que le site n'a pas subi de perturbation et qu'il est parfaitement intègre.

La collection recueillie, en paroi, dans la tranchée 1F compte 28 objets fragmentaires ou complets. Les lots 1F2, 1F3 et 1F4 recelaient surtout des résidus de combustion (variétés 1, 2 et 3; voir tranchée 1E), du verre à vitre, des bouteilles et des contenants en verre, de même que deux tessons de terre cuite fine blanche. Les lots 1F5, 1F6, 1F7 et 1F8 se démarquent un peu des autres par la présence de nombreux fragments de verre à vitre associés, dans le lot 1F6, à des résidus de combustion. Le contrepoids en fonte, associé à un coffrage de bois (structure 1F/S3), a été inventorié avec le reste de la collection.

5.7 Rue Turgeon; site BiFj-54, tranchées 2A et 2B, sondage 2BA

Deux tranchées exploratoires ont été excavées du côté est de la rue Turgeon (figures 16 et 30), l'une dans la section centre-nord (tranchée 2A) et l'autre à l'extrémité sud (tranchée 2B). Toutes deux visaient des éléments associés à la présence de la tannerie Moseley.

- **Tranchée 2A**

La surface de la rue a d'abord été sciée et retirée (asphalte, lit de gravier et dalle de béton; niveaux 1 à 3, élévation de surface de 18,89 m A.N.M.M.). Ces niveaux sont superposés à un fin lit de débris de démolition (niveau 4), qui repose sur ce qui semble correspondre à d'anciens niveaux de rue (niveaux 5 et 6). Ces aires de circulation sont aménagées directement en surface du sol naturel stérile (niveau 8; sable et gravier), où apparaît

également une tranchée de faible profondeur (niveau 7), qui se trouve à environ 40 cm sous la surface. Cette séquence dénote un décapage des niveaux d'occupation antérieurs au prolongement, vers le sud, de la rue Turgeon. Aucun vestige (artefact, écofact ou structural) n'a été enregistré à cet emplacement.

- **Tranchée 2B et sondage 2BA**

La tranchée 2B était localisée à l'extrémité sud de la rue Turgeon (figures 16 et 30); un sondage manuel a également été excavé dans la section nord de la tranchée (sondage 2BA, figure 30). Les activités archéologiques ont permis d'enregistrer une succession de niveaux stratigraphiques, dont certains sont associés à la tannerie Moseley, mais aucun vestige structural. La séquence s'amorce à partir de la mince couche d'asphalte de la rue (niveau 1; figure 31), à une élévation moyenne de 18,63 m A.N.M.M. L'asphalte repose sur une assise sablo-graveleuse (niveau 2), d'environ 20 cm d'épaisseur. Ces aménagements sont suivis de deux anciens niveaux de rue (couches 3 et 4). Le niveau sous-jacent est composé d'un remblai de nivellement, d'environ 40 cm d'épaisseur (niveau 5), qui repose sur deux autres remblais (niveaux 6 et 7). Le niveau 8, formé de sable gris et de poussière de brique, est associé à la démolition d'un bâtiment. Le niveau 9 est essentiellement composé de copeaux et de sciure de bois (épaisseur d'environ 40 cm); on le retrouve à partir d'une profondeur de 90 cm sous la rue. Il est scindé en quatre parties, selon une distinction de couleur ou d'inclusions. Les niveaux 9A et 9B se démarquent par leur couleur noirâtre; le premier recèle d'ailleurs une forte proportion d'anhracite. Les niveaux 9C et 9D sont plutôt de couleur rougeâtre; le second contient quelques fragments de charbon de bois. Le niveau 9 est associé aux activités de la tannerie Moseley, car il correspond à une accumulation des matières premières utilisées au cours du processus de tannage : l'écorce à tanin. La couleur rougeâtre indique qu'il s'agit probablement d'écorce de pruche. Les niveaux 9 et 10 désignent le sol naturel stérile, une matrice de limon sableux gris-beige contenant différentes proportions de sable et de cailloutis. L'excavation s'est arrêtée à une élévation de 16,70 m A.N.M.M.

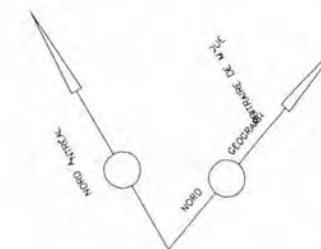
Le sondage 2BA, de 1,00 m de côté, a été excavé manuellement dans une berme laissée en place dans la section nord de la tranchée (figure 30). L'excavation a atteint une profondeur d'environ 50 cm et elle a permis d'observer six niveaux stratigraphiques : les lots 2BA1 à 2BA6. Le lot 2BA1 désigne les niveaux 5, 6 et 7, tandis que le lot 2BA2 est



Ville de Montréal
Service des parcs, jardins et espaces verts
Service de l'urbanisme

Figure 30

Plan de la tranchée 2B, sondage 2B;
Site BiFj-54



LÉGENDE

- Limite d'excavation
- Limite présumée d'une structure
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- 00.000 Niveau de la base de la structure
- 00.000 Niveau d'empattement de la structure
- ST-000 Identification de la structure
- Maçonnerie de pierres
- Brique
- Béton
- Bois
- Métal, grès

Cad-428

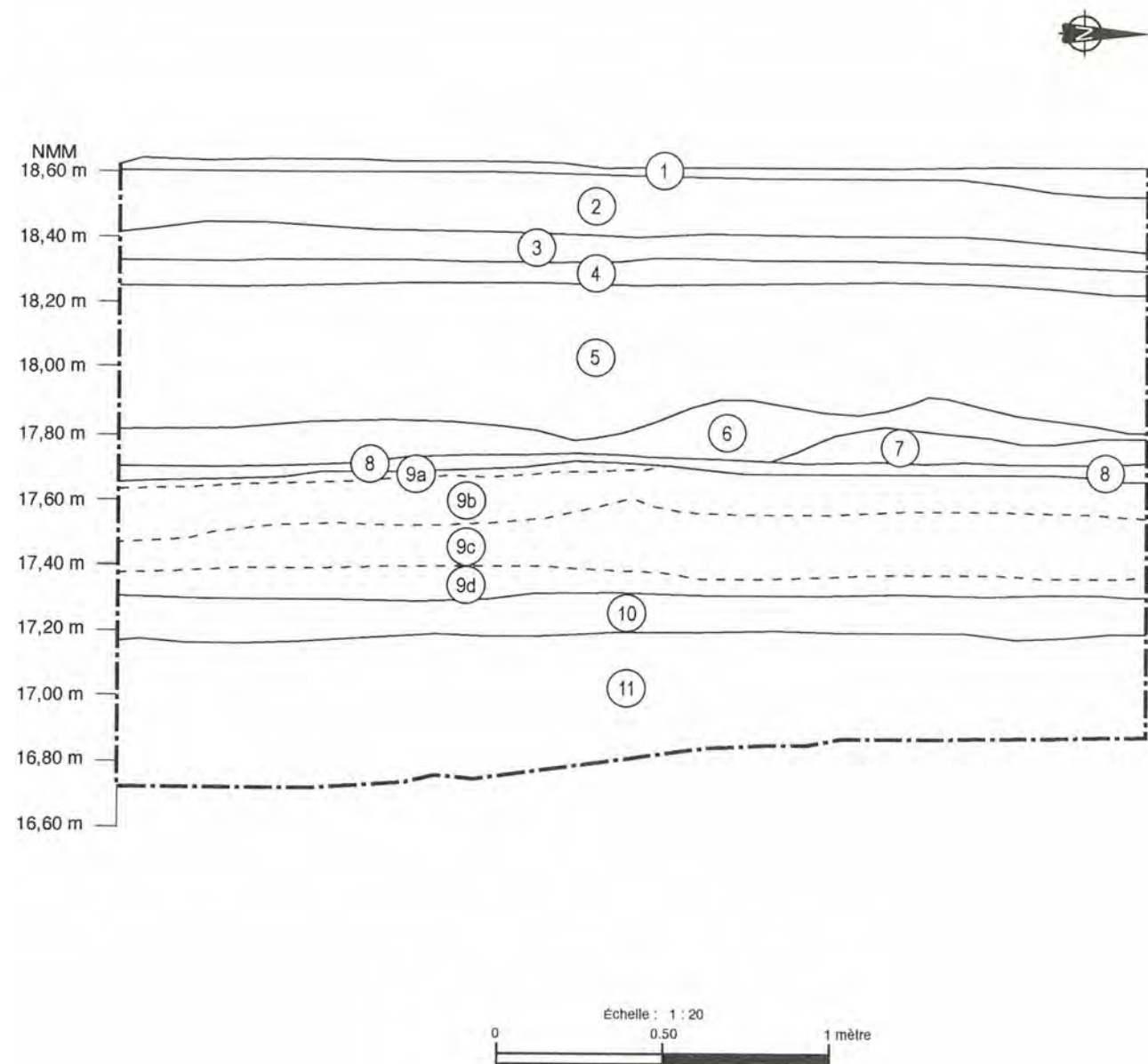
Arkeos Inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques
8232, rue Saint-Denis, Montréal (Québec) H2P 2G6
1453, rue Saint-Thimothée, Montréal (Québec) H2L 3N7
70, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 3V9
en collaboration avec

ARCHÉOCÈNE inc.

104, 12^e rang Sud, Saint-Nazaire (Québec) J0H 1V0
4074, Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 4A8

Date: Août 1999 ÉCHELLE = 1:20 Numéro de projet: 250-74



LÉGENDE

- 1 Asphalte.
- 2 Sol sablo-graveleux, brun clair, compacte et homogène. Forte densité d'éclats de pierre calcaire (1 à 5 cm, lit de pose de la couche d'asphalte). Peu ou pas d'inclusions anthropiques.
- 3 Couche hétérogène, brune à grise et tachetée de jaunâtre. Sol organique brun, mélangé à un sable grisâtre et du limon jaunâtre. Sable principalement grossier qui compose la couche à $\pm 60\%$. Inclusions de calcaire fragmenté avec petits galets (- 10 cm) complets, fragmentés, anguleux et émoussés. Poussière de brique, morceaux de mortier et petits morceaux de métal rouillé. Calcaire et galets formant 25 % de la couche (remblais de nivellement?).
- 4 Ancienne assise de pavé. Couche de concassé (1 à 5 cm) avec galettes de schiste, sable de couleur gris-noir, inclusions de fragments de brique en surface et crépis (inclusions faibles). Moyennement compacte.
- 5 Remblais de nivellement constitué d'un till, homogène et hétérométrique. Sable marron avec un peu de limon et beaucoup de petits galets arrondis (65 %). Inclusions de mortier, morceaux de métal, fibres de bois, tige filetée en cuivre, fragments de brique, morceaux de verre de bouteille, goulot de bouteille et anthracite (lot 2BA1).
- 6 Couche hétérogène, organique, très grasse avec un peu de sable et de cailloutis (- 8 mm). Inclusions de fibre de bois, de scorie de charbon de bois, fragments de coquille d'oeuf (?), un peu d'anthracites, cristaux et grains de quartz, petits morceaux de chaux et terrains de terre cuite et fine blanche (lot 2BA1).
- 7 Remblais de nivellement constitué d'un till, homogène et hétérométrique. Sable marron avec un peu de limon et beaucoup de petits galets arrondis (65 %). Inclusions de mortier, morceaux de métal, fibres de bois, tige filetée en cuivre, fragments de brique, morceaux de verre de bouteille, goulot de bouteille et anthracite (lot2BA1).
- 8 Couche de sable de granules moyennes, homogène et grise. Inclusion de fragments de poussière de brique uniquement (lot 2BA2).
- 9 Couche composée exclusivement de copeaux et de sciure de bois (lots 2BA3, 2BA4 et 2BA5).
- 9a Couche de copeaux et sciure de bois avec forte inclusion d'anthracite.
- 9b Couche de copeaux et sciure de bois, noirâtre, probablement contaminée par des produits toxiques/chimiques.
- 9c Couche de copeaux et de sciure de couleur rouge-vin.
- 9d Couche de copeaux et de sciure de couleur rouge-vin avec inclusions de charbon de bois.
- 10 Limon sablonneux, gris-beige avec inclusion de cailloutis et de petits galets anguleux, émoussés et arrondis. Traces d'oxydation et peu compact. Sol naturel stérile (lot 2BA6).
- 11 Couche semblable à la couche 10, mais proportion de sable plus élevée avec inclusions de sable grossier et de gros galets (< 15 cm). Très oxydés. Présence de cailloutis (présence élevée). Couleur beige à orange. Sol naturel stérile.

Figure 31 - Coupe stratigraphique; siteBiFj-54, tranchée 2B, paroi ouest

associé au niveau 8. Le niveau 9, les copeaux et la sciure de bois, a été enregistré sous trois désignations de lots, selon les modifications de texture et de couleur : les lots 2BA3, 2BA4 et 2BA5. Le lot 2BA6 correspond au sol naturel stérile (niveau 10). La fouille manuelle a permis de constater la présence de fragments de cuir, entremêlés aux copeaux de bois du niveau 9 (lots 2BA3, 2BA4 et 2BA5), ce qui confirme l'association de ce niveau avec les activités de la tannerie Moseley.

Le lot 2BA1 a fourni la majorité de la collection recueillie au cours du sondage (N = 42; 74 %) ¹¹ : des clous, du verre à vitre, des tessons de vitre bleue (contenant), de la vaisselle en terre cuite fine blanche vitrifiée ou non, un fragment de brique rouge commune, un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et quelques écofacts (ossements de mammifères et d'oiseaux, coquilles de mollusque). Ces objets sont datés de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Les artefacts associés au lot 2BA3 se composent de résidus de cuir (N = 5) et d'un tesson de verre vert foncé (col), tandis que le lot 2BA4 recelait également des fragments sans formes précises de cuir (N = 10). Ces derniers objets n'offrent pas de caractéristiques diagnostiques aptes à permettre leur datation.

5.8 Supervision des forages et des sondages géotechniques

Les forages et les sondages géotechniques, nécessaires pour la caractérisation des sols, ont été effectués dans le cadre d'une supervision archéologique (figure 16). Chacune des excavations est identifiée à l'aide de la désignation octroyée par TecSult (1998); elle est corrélée avec la désignation archéologique des tranchées d'inventaire, lorsque des données géotechniques y ont été recueillies. Les résultats sont présentés en séquence, selon la numérotation des différents sous-secteurs.

- Place du Marché; sous-secteur n° 101

La Place du Marché a fait l'objet de cinq forages : 98F106-1, 98F106-2, 98F106-3, 98F106-4 et 98F106-5 (figure 16). L'élévation de surface y varie de 16,63 m (section nord) à 17,85 m A.N.M.M. (section sud); les forages 98F106-1 à 4 se sont amorcés sur l'asphalte du stationnement, tandis que l'emplacement du forage 98F106-5 ne présentait que du concassé en surface. Tous les forages, sauf celui situé à l'angle sud-ouest

¹¹ N : nombre.

(98F106-5), indiquaient la présence de remblais de rehaussement/nivellement sur une épaisseur variant de 0,70 à 1,10 m. Ces derniers recelaient de plus ou moins grandes quantités de débris de démolition (mortier, brique). Le sol naturel stérile, un limon jaunâtre ou un till (sable et gravier), était présent à une profondeur moyenne de 0,80 m à 1,80 m. Le forage 98F106-5 faisait encore une fois exception puisque le sol stérile s'y trouvait à une profondeur de seulement 0,20 m. Les résultats indiquent que la plupart des niveaux observés sont relativement perturbés (remblais) et qu'aucune identification claire d'un niveau d'occupation n'a été enregistrée. La section sud-ouest a, quant à elle, fait l'objet d'un décapage.

- Place du marché Sud; sous-secteur n° 102

Deux forages ont été réalisées sur la place du Marché Sud : 98F052-1 et 98F052-2 (figure 16). Les élévations de surface sont respectivement de 18,83 m et de 19,38 m A.N.M.M. Chacun des forages a démontré la présence de remblais de nivellement et de démolition, ainsi que d'un sol d'occupation; les sols anthropiques sont donc toujours préservés à cet endroit. Le sol stérile (silt graveleux ou limon jaunâtre et cailloutis) était perceptible à une profondeur variant de 2,60 m à 2,30 m.

- Terre-plein ouest des approches du tunnel Atwater; sous-secteur n° 103

Le sous-secteur n° 103, situé du côté ouest des approches du tunnel Atwater (figure 16), a nécessité l'excavation de trois forages : 98F105-1 (section nord), 98F105-2 (section centre-nord) et 98F105-3 (section centrale). La surface (gazon) y était relativement nivelée, puisque les élévations varient de 17,16 m (nord) à 17,65 m A.N.M.M. (centre). La première tentative réalisée dans la section nord (98F105-1) s'est soldée par un refus, vraisemblablement à cause de la présence d'une fondation en maçonnerie de pierre. La seconde tentative a permis d'enregistrer des remblais de nivellement et de démolition, superposés au sol naturel stérile (sable et gravier; profondeur de 1,20 m). La portion centrale du terre-plein était caractérisée par un ancien niveau de circulation, tandis que le sol naturel stérile (limon sableux et cailloutis) s'y trouvait à une profondeur de seulement 0,80 m. Le dernier forage, dans la section centrale, indiquait la présence d'un épais remblai de rehaussement, superposé à un remblai de démolition et à des sols portant des traces anthropiques. Le sol naturel stérile n'a pas été atteint dans ce forage, car il s'est terminé par

un refus à une profondeur de 3,73 m (probablement l'empattement du mur de soutènement du tunnel). Ces séquences indiquent que la portion nord du sous-secteur semble comporter des vestiges architecturaux et des niveaux archéologiques en place et, qu'au contraire, les sections centre-nord et centre ont fait l'objet de sérieuses perturbations (décapage et tranchée de construction du mur de soutènement).

- Terre-plein est des approches du tunnel Atwater; sous-secteur n° 104

Deux forages ont été effectués du côté est des approches du tunnel, dans le sous-secteur n° 104 (figure 16) : 98F105-4 (section nord) et 98F105-6 (section sud). La tranchée d'inventaire archéologique (MTL98-08-3; sous-opération 1C) a également fait l'objet de relevés géotechnique, sous la désignation 98F105-5. La surface présente une forte pente car les élévations y varient de 18,15 m (sud) à 17,12 m A.N.M.M. (nord). Chacun des deux forages indique la présence de sols organiques (occupation), sous les remblais et les niveaux de circulation associés au stationnement. Le sol naturel stérile (sable et gravier) se trouve à une profondeur de 0,60 à 1,00 m. Le lieu semble donc avoir conservé des traces associées aux utilisations antérieures, à l'exception de l'emplacement de la tranchée 1C qui présentait des indices de décapage à cause de la présence d'un égout pluvial.

- Terre-plein nord du marché; sous-secteur n° 105

Un forage était localisé sur ce terre-plein, situé au nord du marché Atwater : 98F106-7 (figure 16). La tranchée d'inventaire archéologique (MTL98-08-2; sous-opération 1B), dont les sols ont subi une expertise géotechnique, a été enregistrée sous la désignation 98F106-6. La surface du terre-plein (élévation de 16,88 m A.N.M.M.) consiste en une tourbe déposée sur un terreau d'aménagement paysagé. La séquence se poursuit avec des remblais de nivellement et de démolition, ainsi que par un niveau d'occupation. Le sol naturel stérile (sable et gravier) se trouve à une profondeur de 0,50 m.

- Terre-plein central des approches du tunnel Atwater; sous-secteur n° 106

Le sous-secteur n° 106, qui divise les approches est et ouest du tunnel (figure 16), a fait l'objet d'un seul forage : 98F107-4. La première tentative s'est soldée par un refus, à une profondeur de 0,60 m, vraisemblablement sur une fondation en maçonnerie de pierre. La

seconde tentative, dont l'emplacement était légèrement décalé par rapport au premier, a permis d'enregistrer la présence d'un sol d'occupation. Le sol naturel stérile (sable et gravier) était présent à une profondeur de 0,70 m.

- Parc Victor-Rousselot; sous-secteur n° 107

Le parc Victor-Rousselot (figure 16) a donné lieu à l'excavation de deux forages : 98F107-1 (section nord-ouest) et 98F107-2 (section sud-ouest). La tranchée d'inventaire archéologique (MTL98-08-1; sous-opération 1A) a, par ailleurs, été enregistrée sous la désignation 98F107-3. La surface du forage 98F107-1 était située à une élévation de relativement élevée par rapport au reste du parc (19,33 m A.N.M.M.), car il se trouvait sur la pente du talus qui ceinture le parc. On y a observé des remblais de nivellement-rehaussement et de démolition, ainsi qu'un sol d'occupation. Le tout était superposé au sol naturel stérile (limon sableux brun et cailloutis, sable et gravier), perceptible à environ 3,00 m de profondeur. Le second forage, situé dans l'axe de la rue Bérard (tronçon fermé; élévation de surface de 18,03 m A.N.M.M.), a permis d'enregistrer la superposition de deux niveaux de circulation (asphalte) et de remblais mixtes; ces derniers pourraient être associés à des tranchées d'installation d'éléments d'infrastructure urbaine (égout, aqueduc, etc.). Le sol naturel stérile (sable et gravier) s'amorçait à une profondeur de 1,05 m.

La profondeur où se trouve les sols anthropiques dans le forage 98F107-1 n'est pas inhabituelle, si l'on tient compte de l'élévation accrue découlant de la présence du talus. Cette situation semble toutefois avoir été favorable à la protection des sols d'occupation liés à l'utilisation résidentielle du terrain. Des contaminants (hydrocarbures et métaux lourds) ont été identifiés dans le forage 98F107-1 et dans la tranchée d'inventaire archéologique (sous-opération 1A).

- Bordure est de l'avenue Atwater, section sud; sous-secteur n° 108

Le sondage 98F052-3, dont élévation de surface était de 19,02 m A.N.M.M., a été excavé jusqu'à une profondeur de 1,80 m. Ce sondage a également démontré la présence de remblais de nivellement et de démolition mais on y observait, de plus, un niveau recelant du charbon de bois. Cet élément est probablement associé à l'entrepôt de charbon de bois et

d'anthracite qui était érigé à cet endroit. Il n'existait aucun indice de la présence d'un *slip* dans la portion sud du terrain.

- Parc Rufus-Rockhead; sous-secteurs n^{os} 401 et 402

Le parc Rufus-Rockhead (figure 16), dans son ensemble, a fait l'objet de plusieurs excavations. On compte, dans la section ouest du parc (sous-secteur n^o 401) : deux forages (98F108-1 et 98F108-3) et un sondage géotechniques (98F108-6), tandis que les tranchées d'inventaire archéologique sont enregistrées sous les désignations 98F108-2 et 98F108-2A. Sa section est (sous-secteur n^o 402) a, de plus, été soumise à deux sondages géotechniques (98F108-4 et 98F108-5).

La section est du parc présente des élévations de surface relativement égales, qui varient de 19,88 m à 20,11 m A.N.M.M. Le forage 98F108-1, situé près de l'angle nord-ouest, présente des sols associés à l'utilisation du *Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill* (remblais de nivellement-rehaussement et de démolition, niveaux d'occupation), superposés au sol naturel stérile (sable et gravier; profondeur de $\pm 1,00$ m). Le forage 98F108-3, localisé dans la portion nord de la section centrale, a permis d'échantillonner une succession de remblais superposés au sol naturel stérile (sable et gravier; profondeur de $\pm 1,20$ m). Le sondage 98F108-6, excavé dans la section sud-ouest, a permis d'identifier une séquence de sols liée à l'utilisation du moulin à scie, notamment : un niveau d'argile grise-verte, déposé sur une couche de copeaux de bois (épaisseur de 40 cm) qui se trouvait en surface d'un second niveau d'argile grise-verte. Le sondage s'est arrêté sur ce dernier sol, considéré stérile, à une profondeur de 2,40 m. Un vestige architectural a également été mis au jour : une canalisation de bois, orientée selon un axe nord-sud. Les échantillons prélevés dans les forages et les sondages présentent des traces de contamination, entre autres, par des sous-produits de l'utilisation industrielle du lieu (scories, cendres, anthracite, débris de démolition, etc.).

La portion est du parc présente des élévations de 19,60 m (section nord-est) et de 19,53 m A.N.M.M. (section sud-est). Les deux sondages excavés présentaient des sols nettement distincts. Le sondage 98F108-4 comportait une séquence qui s'amorçait par des remblais de nivellement-rehaussement, pour se poursuivre avec des niveaux de démolition, d'incendie et d'occupation. Le tout reposait sur le sol naturel stérile (sable et gravier),

perceptible à une profondeur de 0,70 m. Le sondage 98F108-5 présentait, quant à lui, une superposition de sols aménagés, déposés en surface du sol naturel stérile (limon/sable et gravier; profondeur de 1,10 m).

Les résultats obtenus au cours des activités géotechniques confirment que l'argile observée dans les tranchées d'inventaire archéologique ne se trouve que du côté ouest du parc, à proximité de l'emplacement de la scierie et du *slip*. Le sol naturel stérile présent dans le reste du parc est nettement différent, puisqu'il s'agit d'un limon jaunâtre déposé en surface d'un till (sable et gravier). Les données géotechniques étayent également le fait que les niveaux anthropiques associés à la scierie sont complètement intègres et qu'au moins une des canalisations identifiées dans les tranchées d'inventaire archéologique se poursuit vers le sud.

6. BILAN ET CONTEXTUALISATION

Ce chapitre constitue un bilan des résultats des activités de terrain (inventaire et supervision archéologiques). Les sites archéologiques sont d'abord présentés, selon leurs codes Borden (sections 6.1 et 6.2). Les autres données suivent dans l'ordre, selon leurs codes temporaires et leurs désignations de sous-opérations (sections 6.3 à 6.5). Les vestiges structuraux sont contextualisés selon les relations entre leurs composantes, leur contexte stratigraphique, leur datation, les données des forages et des sondages géotechniques, ainsi que les connaissances d'ordre historique. La contextualisation du site de la tannerie Moseley inclut, par ailleurs, les résultats de l'inventaire réalisés en 1995 dans le parc Saint-Augustin.

6.1 *Brewster's Lumber Yard and Saw Mill/Mona Saw Mill (site BiFj-11); parc Rufus-Rockhead*

Le site archéologique répertorié à cet endroit couvre toute la section ouest du parc, ainsi qu'une partie de la bordure nord du canal de Lachine (figure 32; superficie d'environ 3 625,00 m²). Les vestiges structuraux identifiés se limitent cependant aux emplacements circonscrits pour le bâtiment principal de la scierie et le *slip*, puisque les activités d'inventaire n'ont touché que ces deux aménagements; d'autres vestiges pourraient, par conséquent, être présents à l'extérieur des limites des tranchées d'inventaire. La superposition préliminaire de la localisation des tranchées avec la localisation présumée du bâti indique que les deux tranchées auraient dû se trouver à l'intérieur des limites de la scierie (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1998). Tel n'est pas le cas, puisque les résultats de l'inventaire portent plutôt à croire que seule la tranchée 1F se trouvait effectivement dans le bâtiment principal et que la tranchée 1E ne touchait que le *slip*. Cette situation implique que le *slip* se poursuivait probablement à l'intérieur du bâtiment.

Les données de l'inventaire archéologique ont été acquises par l'entremise de deux tranchées exploratoires : les tranchées 1E et 1F. La tranchée 1E a permis de localiser deux canalisations quadrangulaires en bois, tandis que la tranchée 1F comptait sept vestiges structuraux :

- 1F/S1 : plancher de bois avec traces d'incendie, sommet à 19,10 m A.N.M.M.;
- 1F/S2 : caisson de bois avec traces d'incendie, sommet à 18,05 m A.N.M.M.;
- 1F/S3 : contrepoids en fonte dans un coffrage de bois, sommet à 18,40 m A.N.M.M.;
- 1F/S4 : fondation en maçonnerie de pierre, sommet à 18,38 m A.N.M.M.;
- 1F/S5 : canalisation quadrangulaire en bois, sommet à 18,27 m A.N.M.M.;

- 1F/S6 : canalisation quadrangulaire en bois, sommet à 18,28 m A.N.M.M.;
- 1F/S7 : tonneau de bois enfoui, sommet à 18,38 m A.N.M.M.

Le plancher de bois 1F/S1 est apparenté au niveau 5 de la tranchée 1E, qui reposait également sur des planches de bois. L'association de ce vestige avec des résidus de combustion (charbon de bois), ainsi que le fait que la face supérieure des planches soit partiellement consumée, impliquent qu'il s'agit probablement des traces de l'incendie d'un bâtiment. La position stratigraphique du vestige, qui est superposé à un niveau de démolition (niveau 15), indique qu'il s'agit vraisemblablement d'une réoccupation de l'emplacement après l'arrêt des activités de la scierie. La distinction perceptible entre les sections est (macadam; niveau 16) et ouest (plancher de bois, structure 1F/S1), au-dessus du niveau de démolition, incitent à croire que la rue de Lévis (anciennement Mill) a probablement été prolongée vers le sud après la démolition de la scierie. Ce prolongement semble synchronique avec la réoccupation du lieu et à l'érection du nouveau bâtiment (structure 1F/S1), puisque les élévations des niveaux 15 (démolition) et 16 (macadam) sont similaires. Il n'existe, à ce jour, aucune source documentaire ou iconographique concernant ce bâtiment particulier, mais il pourrait s'agir d'un entrepôt lié à la cour à bois Redfern.

Les vestiges situés sous ces niveaux sont spécifiquement associés à la scierie; la datation des artefacts est d'ailleurs cohérente avec les données historiques qui indiquent une période de fonctionnement qui couvre la seconde moitié du XIX^e et le début du XX^e siècle. La tranchée 1F est la plus instructive des deux concernant la séquence d'occupation, puisqu'elle recèle plusieurs vestiges structuraux et que la fin des activités de la scierie y est marquée par un remblai de démolition nettement visible (niveau 15); la couche de débris de démolition (niveau 14) est beaucoup plus mince dans la tranchée 1E.

Les deux canalisations de bois répertoriées dans la tranchée 1E sont parallèles et elles se poursuivent entre les deux tranchées d'inventaire; l'une d'elles, enregistrés sous les désignations 1E/S1 et 1F/S6, semblent correspondre à un seul et même élément. La canalisation 1F/S6 est toutefois distincte des deux autres; sa tranchée de construction, qui se superpose à celle de la canalisation 1F/S5, indique qu'il pourrait s'agir d'une réfection ou du doublage d'une canalisation. Les données stratigraphiques concernant la datation relative des canalisations, dans la tranchée 1E, indiquent qu'elles sont probablement contemporaines. Ces canalisations devaient être utilisées pour approvisionner la scierie avec l'eau nécessaire au fonctionnement d'une machine à vapeur et, aussi, à rejeter l'eau superflue dans le canal.

Les autres vestiges structuraux sont distincts entre eux et sont associés au bâtiment principal ou au fonctionnement de la scierie. Leurs niveaux de dérasement relativement nivelés en sont une première indication. La fondation en maçonnerie de pierre (vestige 1F/S4) est associée au bâtiment principal de la scierie. Ses caractéristiques ne permettent toutefois pas d'identifier sa fonction réelle, puisque cette fondation pouvait tout autant supporter un mur de refend qu'un mur extérieur en bois; sa localisation dans la séquence stratigraphique laisse supposer qu'il s'agissait d'un mur longeant la bordure est du *slip*. Les projections concernant la localisation du bâti ancien ont été corrigées en tenant compte de ce facteur, afin de faire correspondre le bord est du *slip* avec le parement ouest de la fondation 1F/S4 (figure 32). Cette situation implique un léger empiètement sur le terrain situé à l'ouest de la scierie, mais qui faisait partie intégrante de la propriété Brewster et où était aménagé le bassin Brewster. Le fait que les vestiges structuraux soient recouverts d'un remblai qui contient de nombreux fragments d'anthracite et des scories (niveau 17), sous-jacent au niveau de démolition (niveau 15), pourrait signifier que l'utilisation du *slip* a été abandonnée tout en poursuivant les activités de la scierie.

L'équipement nécessaire au fonctionnement d'une scierie à vapeur est relativement peu connu, mais l'on peut supposer que l'action de certaines parties mobiles (comme l'ouverture de portes, par exemple) pouvait être facilitée par l'utilisation de divers mécanismes (caisson et contrepoids; vestige 1F/S3). La fonction réelle de l'autre caisson (vestige 1F/S2) demeure indéterminée, tout comme l'utilisation d'un baril comme bassin de décantation (vestige 1F/S7). Aucun élément mis au jour ne peut être directement lié à la source motrice de la scierie : la machine à vapeur. Cette dernière devait se trouver dans une autre section du bâtiment, probablement du côté est, car les cartes anciennes y indiquent la présence d'une division intérieure (figure 32).

Plusieurs niveaux stratigraphiques incluent des particules d'anthracite ou des débris de combustion qui correspondent bien avec la nature de la force motrice utilisée : l'énergie à vapeur. D'autres niveaux comportent des inclusions de fibres de bois, qui les lient à la production même de la scierie. Un niveau d'argile verte-grise (niveaux 21 et 23, tranchée 1E; niveau 24, tranchée 1F) semble lié à l'aménagement du *slip*. Si tel est le cas, le *slip* s'amorçait à l'intérieur du bâtiment, pour se poursuivre jusqu'au canal. Ce sol, dont les caractéristiques indiquent qu'il s'agit d'un sol naturel en place, n'est présent qu'en ce seul endroit du parc Rufus-Rockhead et même de l'aire à l'étude. Partout ailleurs le sol naturel stérile est composé d'un till glaciaire (sable et gravier), parfois surmonté d'un limon jaunâtre peu épais. L'hypothèse privilégiée dans ce cas consiste à croire que la qualité hydrofuge de ce sol a été exploitée, lors de la construction de la scierie, pour aménager le *slip*. L'existence de ce

sol aurait donc été déterminante dans le choix de l'emplacement de la scierie. Les canalisations de bois, qui ne sont présentes que dans la section ouest des tranchées, auraient été installées sous le *slip*. La nature argileuse du sol n'y est, encore une fois, peut-être pas étrangère, à cause de ses qualités anaérobiques qui assurent une bonne conservation des matériaux organiques comme le bois.

6.2 Tannerie Moseley (site BiFj-54); parc Saint-Augustin et rue Turgeon

Le complexe industriel de la tannerie Moseley (1859-1911) occupait un large emplacement, vers 1880 (figure 33). Le bâtiment principal de la tannerie était localisé en bordure de la rue Saint-Ambroise, entre les actuelles rues Saint-Augustin et Turgeon. Le complexe s'amorçait à l'ouest à partir de l'emprise de la voie ferrée du Grand Tronc et s'étendait vers l'est jusqu'à couvrir presque toute la moitié ouest de l'actuel parc Saint-Augustin. La limite sud s'arrêtait à proximité de la bordure du canal, à une distance d'environ 6,00 à 8,00 m de sa rive nord. Une zone d'entreposage se trouvait du côté nord de la rue Saint-Ambroise, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon. La construction d'un embranchement de la voie ferrée qui forme une courbe vers le sud-est, vers la fin XIX^e et le début XX^e siècle, a toutefois nécessité l'abandon de l'utilisation du terrain situé au sud de l'embranchement jusqu'à la bordure du canal.

Le bâti existant, en 1998, implique que la cour d'entreposage située au nord de la rue Saint-Ambroise a été oblitérée par des résidences et que la portion située au sud du trottoir sud de la rue Saint-Ambroise, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon, est maintenant occupée par une manufacture. Cinq sous-secteurs examinés au cours de l'étude de potentiel présentaient un potentiel archéologique intéressant : la section ouest du parc Saint-Augustin (n° 301), le terrain relié aux activités ferroviaires en bordure du canal (n° 714), le trottoir du côté sud de la rue Saint-Ambroise (n° 903c), le côté est du prolongement vers le sud de la rue Saint-Augustin (n° 904a) et le tronçon sud de la rue Turgeon (n° 905a). Trois de ces sous-secteurs (n°s 714, 903c et 904a) n'ont pas été expertisés.

L'inventaire réalisé en 1995 (Prévost, 1996) dans le parc Saint-Augustin, a permis de mettre au jour les vestiges d'un plancher de bois, dans la section sud-ouest du parc (tranchée 1C/sondage 1D). Le plancher se trouve à une profondeur de 1,35 m sous la surface actuelle, mais les niveaux d'occupation s'amorcent à une profondeur moindre, environ 0,90 à 0,95 m. La portion nord du parc

démontrait des traces de décapage qui ont détruit les vestiges archéologiques et les niveaux anthropiques.

Le prolongement de la rue Turgeon (n° 905a), vers le sud, implique que son tracé actuel traverse le complexe de la tannerie; son emprise empiète donc sur l'emplacement de certains des bâtiments et des aires d'activités industriels. Ce segment de la rue Turgeon n'est pas doté de services d'utilité publique, à l'exception d'un égout. Deux tranchées exploratoires ont donc été implantées en bordure est de la rue Turgeon, les tranchées 2A et 2B, car l'inventaire réalisé en 1995 avait déjà démontré la présence de vestiges de la tannerie à l'intérieur des limites du parc Saint-Augustin.

L'inventaire mis de l'avant en 1998 a permis de compléter les données préalablement acquises, notamment en ce qui concerne les perturbations du site et la présence d'éléments en place. Les résultats obtenus par l'entremise de la tranchée 2A reflètent l'impact d'un décapage puisqu'aucun niveau stratigraphique relié à l'occupation Moseley n'a été préservé sous les niveaux d'aménagement de la rue. La tranchée 2B a livré des niveaux stratigraphiques liés à la tannerie; ils ne sont toutefois pas associés à un vestige structural. La couche 9, essentiellement composée de copeaux et de sciure de bois, est la plus informative. Ce niveau, de près de 0,40 m d'épaisseur, s'amorce à environ 1,00 m sous le revêtement de la rue et contenait vraisemblablement de l'écorce de pruche (écorce à tanin). Les résultats des deux interventions archéologiques démontrent que des vestiges reliés à la tannerie Moseley sont préservés dans la portion sud-ouest du parc Saint-Augustin et dans la rue Turgeon (superficie d'environ 1 600,00 m²). Le potentiel réel des autres sous-secteurs qui présentent un potentiel archéologique reste à expertiser.

6.3 MTL98-08-01, tranchée 1A; parc Victor-Rousselot

Le parc Victor-Rousselot était auparavant un espace de forme quadrangulaire, délimité par les rues Sainte-Émilie, Doré, Bérard et Greene (figure 16). Cet espace a été tronqué de son angle sud-est, lors de la construction des approches du tunnel Atwater (vers 1950). Il abritait des occupations résidentielles, au cours de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Un atelier de ferblanterie (*sheet metal shop*) et une station-service sont ensuite construits en marge du bâti résidentiel. L'intensification de la démolition implique qu'il n'y a plus aucun bâtiment en 1986; le terrain est alors aménagé en parc. Une école est adjacente au côté ouest du parc et le tronçon de la rue Bérard compris entre les rues Sainte-Émilie et Doré est maintenant fermé; il s'intègre à l'intérieur des limites du parc.

Une tranchée d'inventaire, d'environ 13,00 m² (tranchée 1A), a été excavée dans le parc au cours des activités archéologiques réalisées en 1998. L'excavation a atteint le sol naturel stérile, à 0,60 m sous la surface. La transition entre les sols anthropiques et le sol naturel stérile est très nette, ce qui suggère que la surface du sol naturel a dû être décapée (au moins partiellement) lors du dérasement du bâtiment ou au cours d'un aménagement quelconque. Les vestiges d'une fondation de béton (structure 1A/S1) y ont été mis au jour; elle repose sur le sol naturel stérile, à 1,20 m sous la surface actuelle. Une tranchée de construction était présente de part et d'autre du vestige. L'absence d'un contexte adéquat ne permet pas l'identification du type d'occupation en présence.

Les objets de culture matérielle recueillis à cet endroit fournissent une datation couvrant le tournant des XIX^e et XX^e siècles, mais ils se trouvent dans un contexte perturbé. Leur nature les associe toutefois à une occupation résidentielle du lieu. Les différents aménagements du parc (talus, sentier, etc.) constituaient des entraves à la localisation de tranchées exploratoires, ce qui implique que l'inventaire archéologique n'a été pratiqué que dans une infime proportion de sa superficie totale, de l'ordre de moins de 1 % (0,3 %). Les résultats des forages illustrent toutefois le fait que les sols anthropiques semblent préservés en d'autres endroits du parc, en particulier sous le talus qui en cerne le pourtour.

6.4 MTL98-08-02, tranchée 1B; terre-plein nord du marché Atwater

La tranchée excavée à cet emplacement a permis d'enregistrer quatre vestiges architecturaux, associés à la présence d'un entrepôt réfrigéré (*Ice House*) : une fondation en béton (structure 1B/S1), une fondation en maçonnerie de pierre (structure 1B/S2), une dalle de béton (structure 1B/S3) et un piquet de bois (structure 1B/S4). Ces vestiges sont datés de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Les différents éléments structuraux illustrent tant les constituantes originales d'un bâtiment que les réfections qu'il a subi.

Les réfections effectuées sur ce bâtiment semblent d'ordre sanitaire, comme le remplacement d'un sol de terre battue par une dalle de ciment. De telles réfections s'apparentent à la situation constatée au marché Saint-Laurent, pour la période couvrant le début du XX^e siècle (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1993). Le type de réfections effectuées tend à favoriser l'hypothèse que des aliments pouvaient être conservés dans cet entrepôt, de pair avec de la glace. De la viande a notamment pu y être entreposée, comme en témoignent la présence de quelques os portant des traces de boucherie. Il

s'agit, à ce jour, des meilleurs indices de la présence d'une fonction alimentaire à cet endroit, avant même la construction du marché Atwater.

6.5 MTL98-08-03, tranchées 1C et 1D; terre-plein est des approches du tunnel Atwater et avenue Greene

La tranchée 1C a permis l'enregistrement d'un seul élément, une canalisation en terre cuite grossière utilisée pour l'évacuation des eaux pluviales. Cette canalisation est liée à l'aménagement d'un stationnement à cet endroit, après 1950, pour faciliter les activités du marché. L'installation de la canalisation a complètement perturbé les anciens niveaux d'occupation, y compris ceux associés avec l'entrepôt de glace (*Dominion Ice House*). Les forages démontrent, par contre, que ces sols sont préservés en d'autres emplacements du terre-plein, particulièrement dans la section nord.

La tranchée 1D a été excavée sur l'avenue Greene, par le service des travaux publics de la Ville de Montréal, afin de réparer la canalisation d'évacuation des eaux usées. Deux éléments d'infrastructure y ont été répertoriés : une canalisation (2' X 3', ovoïde en brique) et une conduite de gaz en fonte (abandonnée), toutes deux datées de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Elles sont identiques à des aménagements de même type, et de même époque, que ceux recensés ailleurs à Montréal. Ce tronçon de la rue Greene ne traversait d'ailleurs aucun bâti ancien, puisque son ouverture est antérieure à la construction de quelconque bâtiment.

6.6 Forages géotechniques réalisés hors des sous-secteurs d'inventaire

Les forages réalisés sur la place du Marché (98F106-1 à 5) laissent croire que les sols d'occupation anciens ont subi de sévères bouleversements, tandis que la portion sud-ouest de l'endroit a fait l'objet d'un décapage. La place du Marché Sud (98F052-1 et 2) démontrait l'existence de remblais de nivellement et de démolition, tandis que la bordure est de l'avenue Atwater (98F052-3) présentait des indices de la présence d'un entrepôt de charbon de bois et d'anthracite. Trois forages ont été effectués sur le terre-plein ouest des approches du tunnel (98F105-1 à 3). Les forages situés au centre et au centre-nord du terrain se sont avérés négatifs pour la détection de sols anthropiques intacts. Le forage réalisé dans la section nord démontre, par contre, la présence probable d'un vestige architectural (maçonnerie de pierre; entrepôt de glace) et de niveaux archéologiques en place. Le forage localisé dans le terre-plein central des approches du tunnel Atwater (98F107-4) a

permis d'enregistrer la présence d'une maçonnerie de pierre et de sols anthropiques (occupation résidentielle).

7. RECOMMANDATIONS

Les objectifs de l'étude archéologique au Pôle Atwater sont mixtes, en ce sens qu'elle doit permettre l'identification et l'évaluation des ressources patrimoniales et archéologiques, tout en favorisant la conservation et l'intégration de celles-ci dans le cadre du projet d'aménagement. La démarche a permis d'identifier des zones de potentiel archéologique et d'effectuer une vérification ponctuelle de certaines de ces zones, par le biais de l'inventaire (figures 15 et 16). Il importe maintenant de protéger les éléments archéologiques répertoriés dans la zone à l'étude, au cours de toute intervention qui risque d'endommager les sols anthropiques et les vestiges en place. De plus, les zones de potentiel archéologique qui n'ont pas été expertisées au cours de l'inventaire doivent être considérées en tenant compte des recommandations qui leurs sont propres, tel qu'énoncées dans le présent rapport (voir section 4.4 et annexe 1).

Le risque de perturbations des vestiges archéologiques est notamment présent aux deux sites archéologiques industriels répertoriés dans la zone d'étude, puisque l'étude géotechnique et de caractérisation environnementale (Tecsult, 1998b) a démontré qu'on y retrouve des sols contaminés. Il s'agit de : 1) la scierie *Brewster's Saw Mill/Mona Saw Mill* (site BiFj-11), au parc Rufus-Rockhead; et 2) la tannerie Moseley (site BiFj-54), au parc Saint-Augustin et dans l'emprise de la rue Turgeon. Un autre emplacement, le parc Victor-Rousselot (MTL98-08-1-1A), contient également des sols contaminés (hydrocarbures) et recèle toujours un potentiel archéologique résiduel concernant les occupations résidentielles. Le dernier endroit où l'inventaire a révélé des vestiges archéologiques se trouve au nord du marché Atwater (MTL98-08-2-1B); les vestiges recensés (entrepôt réfrigéré) ne sont toutefois pas situés dans un contexte de contamination.

Tous ces emplacements devront bénéficier de mesures de mitigation particulières afin de correspondre aux normes environnementales et archéologiques. Les prochaines sections en font état.

7.1 *Brewster's Lumber Yard and Saw Mill/Mona Saw Mill* (site BiFj-11); parc Rufus-Rockhead

Les informations archéologiques recueillies à ce jour démontrent que le site BiFj-11 est d'une grande complexité et qu'il est intègre, sans pour autant révéler, à ce stade, l'ensemble de ses multiples composantes (figure 32). Il s'agit du seul site connu de scierie à vapeur complètement

préservé aux abords du canal de Lachine (peut-être même à Montréal). De plus, l'absence de documentation spécifique au fonctionnement des scieries à vapeur, au cours du XIX^e siècle, indique que les études archéologiques constituent une des seules sources disponibles pour accroître nos connaissances à ce sujet. Le sommet des niveaux archéologiques associés à la scierie se trouvent à environ 1,00 m sous la surface.

L'étude de caractérisation environnementale a démontré que l'emplacement du site est contaminé, à divers degrés, par des agents souvent issus des processus de production industrielle utilisés au XIX^e siècle (scories, anthracite) et par des débris de démolition. Le décapage nécessaire pour retirer les sols contaminés est de plus de 1,00 m de profondeur; il devra atteindre une profondeur de 1,80 m en quelques endroits.¹² La situation actuelle exige donc des mesures de mitigation, pour protéger les vestiges archéologiques de toute perturbation et pour acquérir une meilleure connaissance de ce site industriel.

Nous recommandons pour ce site une fouille archéologique partielle, intégrée au sein du processus de décontamination des sols. La démarche archéologique requiert deux activités successives : 1) un décapage mécanique préalable de la surface; et 2) la fouille partielle du site à l'aide de sondages manuels axés sur la présence de vestiges structuraux et de sols liés à l'occupation de ce site.

Les sols de surface seraient tout d'abord retirés mécaniquement, en excavant en fonction des horizons anthropiques ou naturels (décapage horizontal), par opposition à l'excavation en profondeur sans discrimination des niveaux observés. Les sols seraient retirés jusqu'à l'élévation où s'amorcerait la fouille manuelle des sols d'intérêt archéologique. La profondeur atteinte serait variable, selon les diverses superpositions de niveaux stratigraphiques et la présence de vestiges structuraux; ces derniers seraient laissés en place, après les avoir dégagés des remblais de démolition et de nivellement. Il faut naturellement prévoir que la technique de dégagement par niveaux horizontaux ralentirait quelque peu le processus d'excavation. L'avantage est toutefois important en ce qui concerne l'archéologie car le procédé permet de visualiser l'ensemble des vestiges en présence, ce qui a pour implication de pouvoir implanter les aires de fouille avec une grande précision et donc, de maximiser l'apport de données pertinentes.

12 M.-C. Wilson, ingénieur Tecslut, communication personnelle, 4 décembre 1998 et Tecslut (1998b).

Les multiples composantes du site exigent que la fouille partielle vise l'excavation mécanique/manuelle de plusieurs sondages. Des aires de fouille devraient être localisées à l'emplacement du bâtiment principal de la scierie. Une tranchée devrait également être implantée de façon à recouper un des bords du *slip*, dans le but d'enregistrer de nouveaux éléments quant à la construction et à l'utilisation de cet aménagement. Le secteur des bâtiments d'entreposage, en bordure est du lot 2307-1, devrait également faire l'objet d'une exploration, pour vérifier la présence de vestiges associés à un bâtiment secondaire. La superficie totale couverte par les fouilles devrait atteindre au moins 84,00 m² (environ 2 % de la superficie totale du site). Des décisions concernant la fouille exhaustive du site, ainsi que son potentiel à être mis en valeur, pourraient ensuite être prises en toute connaissance de cause.

L'objectif principal d'une étude archéologique complémentaire sur le site BiFj-11 est d'obtenir des renseignements diversifiés sur la scierie, le *slip* et les autres éléments du complexe, afin de reconstruire le mode de fonctionnement de la scierie, l'utilisation de l'espace et la séquence d'occupation du lieu. Le choix d'une fouille partielle constitue une option adéquate, puisqu'elle implique la conservation des vestiges archéologiques et qu'elle maximise l'acquisition de connaissances. Elle permet également une appréciation qualitative du contenu général du site et des vestiges structuraux, de même qu'elle est apte à alimenter le processus de conceptualisation de l'aménagement du parc. L'intégration d'une dimension patrimoniale à l'aménagement du parc assurerait une avenue de diffusion de l'information archéologique auprès de la population.

7.2 Tannerie Moseley (site BiFj-54)

La seule section expertisée du site BiFj-54 (figure 33) est limitée à la portion ouest du parc et au tronçon sud de la rue Turgeon. La section nord de ces deux endroits démontre des traces de décapage, ce qui implique que la portion préservée de ce secteur du site couvre environ 1 600,00 m². Cet emplacement est essentiellement caractérisé par des bâtiments qui avaient pour fonction l'entreposage et le séchage des peaux et qui étaient situés en marge de la tannerie. L'étude de caractérisation des sols n'est pas encore définitive, mais on peut présumer que l'usage de produits chimiques pour le tannage et la ferblanterie ont du laisser des contaminants dans le sol. Le décapage des niveaux contaminés pourraient entraîner la destruction des vestiges archéologiques, ce qui implique à peu de chose près le même scénario de protection et d'intervention que dans le cas du site BiFj-11.

L'inventaire complémentaire de la section du site située dans le parc Saint-Augustin devrait être considéré à ce stade, puisque seule une très petite portion d'un des bâtiments a été touché par un sondage archéologique. L'implantation des aires d'inventaire serait facilitée par le décapage préalable des niveaux de surface. Une telle procédure permettrait de constater les limites réelles du secteur préservé du site et de visualiser les vestiges en place. Cette approche permettrait de maximiser l'apport de nouvelles informations concernant le bâti et de permettre la reconstitution de l'utilisation du lieu. Les éléments archéologiques pourraient être interprétés et localisés, ce qui serait bénéfique tant pour l'archéologie que pour la conceptualisation de l'aménagement de surface.

La stratégie proposée consiste à cibler les bâtiments situés dans la section sud-ouest du parc, car les données archéologiques réunies sur le bâti sont actuellement parcellaires (sondage de 50 cm de côté, réalisé en 1995). D'autres sondages de permettraient d'échantillonner une superficie égale à 2 % du secteur connu et préservé du site. Plusieurs points d'intérêt y sont situés (figure 33) : moulin à tan (*Bark Mill*), séchoir, hangar et entrepôt (*storage*). Le dégagement des remblais de surface serait effectué mécaniquement, pour ensuite procéder à une fouille manuelle des niveaux associés à la tannerie Moseley. Les trois sous-secteurs qui présentent toujours un potentiel archéologique et qui n'ont jamais été expertisés devraient également être étudiés, par l'entremise d'un inventaire archéologique (n° 714, terrain en bordure du canal; n° 904a, côté est du prolongement de la rue Saint-Ambroise) ou d'une supervision archéologique (n° 903c, trottoir sud de la rue Saint-Ambroise). Le sous-secteur 714, où l'on trouve différents types de bâtiment et une voûte souterraine (figure 33), devrait être privilégié au cours d'activités archéologiques futures.

Une proposition de mise en valeur *in situ* ou de rappel de surface ne serait sans doute pas adéquate avant de procéder à de nouvelles expertises, car la portion connue du site représente mal la complexité des relations entre les divers bâtiments et les aires d'activités de la tannerie.

7.3 Occupations résidentielles; parc Victor-Rousselot

L'inventaire archéologique a permis de mettre au jour une fondation de béton, datée du tournant du XX^e siècle, dont la fonction reste indéterminée à ce jour. La supervision des forages a cependant donné l'occasion de constater que les perturbations (décapage) n'ont que partiellement affecté les niveaux anthropiques en place. Le parc présente donc toujours un potentiel archéologique résiduel, concernant les occupations résidentielles datées de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Cette situation est, entre autres, attribuable à la faible proportion du lieu qui a été soumis à

une expertise archéologique. L'étude de caractérisation des sols indique, de plus, que l'endroit est contaminé par des hydrocarbures et des métaux lourds; une décontamination ou une forme de protection contre ces contaminants est impérative, afin de sécuriser le parc dans sa fonction récréative. Les mesures de protection archéologique proposées prennent en considération le fait que le parc Victor-Rousselot ne constitue pas, dans les faits, un site archéologique.

La recommandation consiste à proposer d'exercer une supervision archéologique au cours de travaux qui nécessiteraient d'excaver les sols en place (décontamination, aménagements, etc.), de façon à vérifier le potentiel archéologique résiduel du parc. Il demeure que des vestiges pertinents pourraient être mis au jour au cours des travaux; il serait alors nécessaire de réévaluer la situation afin d'apporter les mesures de protection adéquates. Cette option semble être la plus appropriée au contexte, en l'absence de vestiges probants et significatifs aptes à définir le lieu à titre de site archéologique.

7.4 Entrepôt réfrigéré; terre-plein nord du marché

Plusieurs vestiges sont liés à la présence d'un entrepôt réfrigéré à cet endroit, qui indique une fonction commerciale du lieu (vraisemblablement de type alimentaire), antérieure à la construction du marché Atwater. Ces vestiges revêtent une certaine importance quant à l'étude des constituantes et de l'évolution de la trame urbaine au tournant du XX^e siècle et méritent ainsi d'être protégés contre des perturbations. Des connaissances complémentaires pourraient être acquises par l'entremise d'une supervision archéologique réalisée au cours de travaux d'aménagements de surface.

8. CONCLUSION

L'étude archéologique réalisée au Pôle Atwater comprend deux volets : l'étude de potentiel et les activités de terrains. Le premier a permis de percevoir l'historique du développement des quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde, ainsi que d'élaborer un modèle de l'évolution des schèmes d'établissements au cours des XIX^e et XX^e siècles. Le potentiel archéologique des espaces libres a ensuite été évalué, selon une caractérisation fonctionnelle de l'utilisation de l'espace. Au terrain, l'inventaire et la supervision archéologique des forages ont permis de recueillir des données concrètes à certains emplacements, afin d'illustrer trois des fonctions identifiées au sein du schème d'établissement pour la fin du XIX^e siècle : industrielle, commerciale et résidentielle. Les activités ferroviaires et agricoles (pâturage) n'ont cependant pas été abordées, en raison de leur faible capacité à fournir des vestiges archéologiques.

La fonction industrielle est bien représentée dans l'aire à l'étude puisqu'un nouveau site archéologique a été identifié au parc Rufus-Rockhead (BiFj-11; scierie Brewster/Mona) et que des vestiges associés à la tannerie Moseley ont été mis au jour dans le segment sud de la rue Turgeon. Le fonctionnement des scieries à vapeur (machines, *slip*, etc.) demeure une source d'interrogation, puisque la documentation disponible est très réduite à ce sujet. L'expertise archéologique représente, dans ce cas, la meilleure source de savoir. D'autres emplacements ne sont cependant pas encore documentés, comme les aménagements liés au bassin Brewster ou à la manufacture Rutherford. Les liens existants entre les divers complexes industriels, comme l'approvisionnement en bois de la manufacture Rutherford, demeurent lettres mortes même si l'on peut supposer que la scierie *Brewster Saw Mill/Mona Saw Mill* était la source majeure de cet approvisionnement et de celui de la construction résidentielle dans le quartier. Il en est de même pour la tannerie Moseley, dont on ne connaît pas l'étendu du marché pour l'écoulement du cuir.

La fonction commerciale est représentée dans l'échantillon par l'entremise des vestiges de l'entrepôt réfrigéré, mis au jour au nord du marché Atwater. Les entrepôts réfrigérés ne constituent pas un sujet d'étude très commun, comme le démontre l'absence de documentation spécialisée. L'hypothèse mise de l'avant dans le cadre de cette étude, concernant une fonction commerciale à spécialisation alimentaire, indique toutefois que des aménagements actuels - comme le marché Atwater - peuvent prendre leur source dans une utilisation antérieure de l'espace. De tels exemples démontrent bien l'intérêt de l'approche globale d'un secteur d'étude urbain.

La perception de la fonction résidentielle représentait probablement le principal défi à relever au cours de l'inventaire, car les vestiges associés à ce type d'occupation sont plus subtils que les précédents. Ils sont, par conséquent, plus susceptibles d'être détruits au cours d'aménagements subséquents. Cette situation est d'autant plus courante dans un secteur où le dépeuplement s'est fait lourdement sentir au cours du XX^e siècle. L'inventaire archéologique n'a pas permis d'identifier de vestiges structuraux liés aux occupations résidentielles, mais la collecte d'objets de culture matérielle typiques de ces occupations a néanmoins fourni des indices de leur présence, notamment au parc Victor-Rousselot. Ce n'est que partie remise car les occupations résidentielles couvrent la plus grande part de l'utilisation du secteur au cours de la fin du XIX^e siècle; des zones de fort potentiel ont d'ailleurs été identifiées dans plusieurs des espaces libres de l'aire à l'étude.

Il reste maintenant à conserver les acquis, ce qui correspond à assurer la préservation des vestiges répertoriés, et à poursuivre les activités archéologiques en fonction des aménagements à venir, de façon à pouvoir illustrer l'ensemble de la séquence d'utilisation. L'étude des schèmes d'établissements illustre que le portrait actuel ne présente pas de cohésion véritable. Ce phénomène est peut-être une des sources de la désaffectation du quartier. Un regard vers le passé permettrait probablement de recréer un espace urbain auquel la population pourrait s'identifier. L'intégration des connaissances acquises par l'entremise de l'archéologie au sein des projets d'aménagement pourrait représenter une voie à privilégier. Une telle démarche porte déjà fruit avec la résurgence du canal de Lachine.

OUVRAGES CONSULTÉS

SOURCES DOCUMENTAIRES

- Adams, W. Y. (1968)** «Settlement Pattern in Microcosm: the Changing Aspect of a Nubian Village During Twelve Centuries» — K. C. Chang, éditeur, Settlement Archaeology : 174-207 — National Press Book, Palo Alto, Californie.
- Anonyme (1972)** Les gens du Québec. Volume 1 : Saint-Henri — Éditions Québécoises.
- Archémi (1995)** Inventaire et évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine — Parcs Canada.
- Arkéos inc. et Archéocène inc. (1993)** Activités archéologiques, phases I et II (1992). Faubourg Saint-Laurent, secteur place de la Paix, Montréal (sites BiFj-67 et BiFj-68. Volumes 1 et 2 — Ville de Montréal, Service de l'habitation et du développement urbain et Service des travaux publics; ministère de la Culture et des Communication du Québec, Direction générale de Montréal.
- Arkéos inc. et Archéocène inc. (1998)** Pôle Atwater; canal de Lachine. Étude de potentiel et d'inventaire archéologiques. Évaluation des sites du Mona Saw Mill (BiFj-11) et de la tannerie Moseley (BiFj-54). Rapport d'étape 4 — Schème inc. — Architecture et Aménagement; Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme.
- Burgess, J. (1986)** Work, Family and Community: Montreal Leather Craftsmen, 1790-1831. Tmes I et II — Thèse de doctorat, département d'histoire, Université du Québec à Montréal.
- Chang, K. C. (1967)** Settlement Archaeology — National Press Book, Palo Alto, Californie: 174-207.
- Desjardins, P. et L. Pothier (1989)** Étude de potentiel archéologique du territoire du Vieux-Port de Montréal. Cahier 1 – Rapport synthèse — Projet de la Société du Vieux-Port de Montréal.
- Groupe d'animation urbaine (G.A.U.) (1981)** Saint-Henri des Tanneries — Connaître Montréal par ses quartiers — Cahier documentaire, exposition historique présentée par le Y.M.C.A. au château Dufresne.
- Groupe de recherche en architecture urbaine (G.R.A.U.); Knight, A. et autres (1995)** L'avant projet urbain pour le secteur du marché Atwater — Étude préparée pour le Service de l'urbanisme de la Ville de Montréal. École d'architecture, Université de Montréal.

Groupe de recherches en histoire du Québec inc. (G.R.H.Q.) (1998a)

Répertoire et caractérisation des espaces libres du canal de Lachine. Fiches et plans — Ville de Montréal et Parcs Canada.

Groupe de recherches en histoire du Québec inc. (G.R.H.Q.) (1998b)

Surveillance archéologique lors de la caractérisation des sols, emprise de la future rue Saint-Ambroise au sud du marché Atwater. MTL98-08-6. Canal de Lachine.

Lance, M. B. (1993)

The Fathers Lived in the Forests: Their Children Live of Them. Rural New England Sawmilling and the Timber Trade, 1730-1870 — Thèse de doctorat, Université de Pennsylvanie.

Lauzon, G. (1992)

«Cohabitation et déménagements en milieu ouvrier montréalais. Essai de réinterprétation à partir du cas du village Saint-Augustin (1871-1881)» — Revue d'histoire de l'Amérique française — Volume 46, n° 1 : 115-142.

Lauzon, G. et L. Ruelland (1985)

1875/Saint-Henri — Publication de la Société historique de Saint-Henri.

Martel, È. (1976)

L'industrie à Montréal en 1871 — Mémoire de maîtrise, département d'histoire, Université du Québec à Montréal.

McNally, L. (1993)

«Engineers and Waterpower on the Lachine Canal, 1843-1871» — Canadian Journal of Civil Engineers — Volume 20.

Ministère des Affaires Culturelles (n.d.)

Macro-inventaire des quartiers Pointe Saint-Charles et Saint-Henri — Bibliothèque nationale du Québec à Montréal.

Prévost, A. (1996)

Inventaire archéologique de trois terrains localisés dans le secteur du canal de Lachine (groupe 2 du projet pilote) — Ville de Montréal, Service du génie et Service de l'urbanisme.

Robert, J.-C. (1994)

Atlas historique de Montréal — Éditions Art Global et Libre Expression.

Schème inc. (1998)

Offre de services pour le projet d'aménagement du Pôle Atwater — Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts — Bureau de projet du canal de Lachine.

Séigny, A. (1986)

L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Tomes I et II — Parcs Canada.

SNC-Lavalin Environnement inc. (1996)

Étude de caractérisation environnementale – Rapport synthèse. Terrain ceinturé par les rues Turgeon, Saint-Ambroise et Bourget — Ville de Montréal, Service du génie, module de la gestion des eaux, division du laboratoire.

- Tecsult inc. (1998a)** Offre de services pour le projet d'aménagement du Pôle Atwater — Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts.
- Tecsult inc. (1998b)** Étude géotechnique et de caractérisation environnementale: Pôle Atwater. Rapport préliminaire — Schème inc. — Architecture et Aménagement; Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme.
- Trigger, B. G. (1967)** «Settlement Archaeology: its Goals and Promises» — American Antiquity — 32 (2) : 149-160.
- Trigger, B. G. (1968)** «The Determinants of Settlement Patterns», dans K. C. Chang, éditeur — Settlement Archaeology : 174-207 — National Press Book, Palo Alto, Californie.
- Trigger, B. G. (1989)** A History of Archaeological Thought — Cambridge University Press, Cambridge.
- Ville de Montréal (1998)** Pôle Atwater. Aménagement urbain et architecture du paysage. Termes de référence — Service des parcs, jardins et espaces verts, division de la gestion des parcs — Bureau de projet du canal de Lachine.
- Willey, G. R. (1953)** Prehistoric Settlement Patterns in the Virú Valley, Peru — Washington, Bureau of American Ethnology, Bulletin n° 23.

SOURCES ARCHIVISTIQUES

Archives nationales du Québec à Montréal (A.N.Q.M.)

Grefte du notaire William A. Phillips; vente, 20 septembre 1867, minute 2001.

Grefte du notaire James S. Hunter; acte de dépôt, 25 mai 1869, minute 15014.

Grefte du notaire James S. Hunter; vente, 18 octobre 1858, minute 1952[?].

Bureau d'enregistrement de Montréal (B.E.M.)

Acte de vente, notaire James S. Hunter, 28 février 1879, n° d'enregistrement 57 112; district de Montréal-Ouest.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

Bibliothèque nationale du Québec à Montréal (B.N.Q.M.).

Cartes anciennes :

- Cane 1846; cote G 3454 M65-1846 C3a;
- Boxer 1861; cote G 3454 M65-1861-B66;
- Fortification Surveys 1869; feuillet V, plan III, n° 82;
- Hopkins 1879; planches 77 à 79;
- Goad 1890; planches 57 et 58;
- Pinsonneault 1907; volume 1, planches 28 et 29;
- Goad 1913; volume 2, planches 207 et 208;
- Underwriter 1961; cote G 1144 M65 G475 U5 V.4 1961 CAR.

Archives nationales du Québec à Montréal (A.N.Q.M.)

Plans :

- «*Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster (...)*», dessiné par J. Ostell, 10 février 1847, cote : 06 MCA 1 75;
- Plan des abords du canal de Lachine en 1851, Fonds Doucet, cote : 06, M-CW 601-135/10519;
- «*Plan of Brewster's Properties*», dessiné par Joseph Rielle, acte de dépôt, notaire James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014.

Archives nationales du Canada (A.N.C.)

Plan :

- Plan d'assurances pour la tannerie Moseley, cote : NMC-10588, P.A. 340-Montréal.

Photothèque nationale de l'air (P.N.A.)

Photographies aériennes:

- 1921 : film HA14-14 (pas d'échelle);
- 1930 : film A2258-4, échelle 1 : 25 000;
- 1946 : film 10735-87 à 91, échelle 1 : 6 000;
- 1949 : film A12045-5, échelle 1 : 25 000;
- 1956 : film A15561-71, échelle 1 : 6 000;
- 1963 : film A18242-1, échelle 1 : 25 000;
- 1970 : film A23601-82, échelle 1 : 20 000;
- 1975 : film A24270-56, échelle 1 : 20 000;
- 1980 : film A25454-72, échelle 1 : 25 000;
- 1985 : film A26652-106, échelle 1 : 25 000;
- 1990 : film A27557-105, échelle 1 : 25 000.

**Ville de Montréal
(V. de M.)****Plans :**

- Localisation des canalisations d'égout, 1965 à 1998. Service des travaux publics, feuillet 12;
- Localisation des conduits d'aqueduc 1968 à 1997. Service des travaux publics, division des eaux, feuillets 73-43 et 74-43.

1 Annexe

Fiches de caractérisation des sous-secteurs archéologiques

LÉGENDE

- | | |
|---|------------------|
|  | Potentiel fort |
|  | Potentiel moyen |
|  | Potentiel faible |

Cad-420

Arkeos Inc.

ARCHÉOCÈNE inc.

Date Août 1999	ÉCHELLE = 1:2500 12.5 0 25 50	Numéro de projet 850-347
-------------------	----------------------------------	--------------------------------

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâtiments (résidentiels, agricoles ?) au sud du marché actuel.

1879 : lotissement; bâtiments résidentiels en front sur Greene, dans la section sud.

1890 : entrepôt réfrigéré (*Butcher's Ice House*), section centre-nord, et un autre entrepôt en front sur Ste-Émilie.

1907 : résidentiel (sud) et entrepôts commerciaux (centre et nord).

1913-1930 : entrepôt Rutherford en front sur Ste-Émilie et aire d'entreposage extérieure au sud du bâtiment en 1930 (nord); résidentiel en front sur Greene et Atwater (sud).

1932 : construction du marché Atwater.

Note : centre d'activités commerciales encore en activité; stationnement des côtés est et sud.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 : 98F106-1; surf. (16,63 m A.N.M.M.), niv. station., remblais, démo. XXe, remblai/stérile (sable et gravier) à ±1,35 m.

98F106-2; surface (17,06 m A.N.M.M.), remblais succ. / stérile (sable et gravier) à ± 1,20 m de profondeur.

98F106-3; surface (17,37 m A.N.M.M.), remblai rehauss. - nivell. / stérile (argile brun-jaune) à ± 0,80 m de profondeur.

98F106-4; surface (17,85 m A.N.M.M.), remblai nivell., asph. et assise, remblai tranchée, canalisation TCG / stérile (limon gris-jaune et cailloutis) à ± 1,80 m de profondeur.

98F106-5; surface (17,85 m A.N.M.M.), asphalte et assise / stérile (limon sableux et cailloutis) à 0,20 m de profondeur.

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen à faible : résidentiel XIXe siècle dans la section située au sud du marché, en front sur Greene et Atwater.

Moyen à faible : commercial XIXe siècle dans la section nord, en bordure de Ste-Émilie.

Moyen à faible : utilisation reliée au *slip* dans la section sud-est (avant 1869).

Potentiel révisé à la baisse à cause du décapage et de l'installation de canalisation, dans la section sud.

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâtiment du côté ouest, au sud de St-Ambroise; 1 *slip*, orienté SW-NE, côté ouest, section sud.

1879 : lotissement; même bâtiment en front sur Greene (orienté nord-sud). Le *slip* n'est plus illustré.

1890 : intensification du bâti en front sur Greene.

1907 : idem.

1913 : bâti en front sur Greene et Atwater.

1930 : bâtiments en front sur Greene seulement.

1946 : station de pompage et infrastructure souterraine importante (aqueducs 48" et 8"). Bureau de l'inspecteur des viandes dans un bâtiment situé du côté est.

1985 : rue St-Ambroise décalée vers le sud (tracé n° 903b).

Note : la présence d'un slip orienté vers les bâtiments illustrés sur le plan de 1869 indique peut-être que le lieu était réservé pour des activités particulières. Ce bâti est plus tard intégré aux nouveaux bâtiments, lors de l'intensification de l'occupation résidentielle (le slip n'est plus en place à ce moment.

Données archéologiques connues :

G.R.H.Q., 1998 (F. Véronneau).

Supervision archéologique de quatre forages localisés dans l'ancienne emprise de la rue St-Ambroise (tracé n° 903a). Constat : décapage des sols d'occupation.

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 (in G.R.H.Q. 1998) : F-1, asphalte et concassé / limon stérile; F-2, asphalte et concassé / limon stérile; F-3a, refus (massif électrique ?); F-3b, asphalte et concassé / limon stérile; F-4, asphalte et béton / limon et cailloux / limon sableux et débris / limon, scories, charbon minéral / refus (égout ?).

Tecsult 1998 : forage 98F052-1; surface (18,83 m A.N.M.M.), remblais nivell. et démol. à $\pm 0,50$ m / stérile (silt graveleux) à 2,60 m.
forage 98F052-2; surface (19,38 m A.N.M.M.), circulation, remblais et démol. / stérile (sable silteux et gravier) à $\pm 1,80$ m.

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen à faible : résidentiel, XIXe siècle; décapage probable et infrastructure souterraine (aqueduc et égout).

Moyen à faible : *slip* dans la section sud-ouest.

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Secteur : 1

Code d'ident. :

Sous-secteur : Terre-plein du tunnel Atwater; côté ouest (prop. mun.)

No de sous-secteur : 103
(3734-14)

Localisation : En bordure ouest des approches du tunnel

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : lotissement; sans bâtiment.

1890-1907 : entrepôt de glace, commercial (Ice House : Dominion Ice Company), section nord.

1913 : 1 bâtiment (entrepôt ?) au sud de Ste-Émilie et deux bâtiments (commercial, résidentiel ?) à l'angle de Bérard et de Ste-Émilie.

1946 : aire d'entreposage extérieure dans la section sud (la section nord n'apparaît pas sur la photo aérienne).

1949 : aire d'entreposage extérieure sur l'ensemble du terrain.

Vers 1950-1956 : construction du tunnel Atwater; sans bâtiment depuis.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 :

- 98F105-1 (nord); surface (17,16 m A.N.M.M.), refus sur fondation de pierre (?) à 1,21 m de profondeur;
 - 2e tentative; remblais et démo. /stérile (sable et gravier) à $\pm$ 1,20 m de profondeur;
 - 98F105-2 (centre-N), surface (17,10 m A.N.M.M.), niv. circulation/stérile (limon sableux et cailloutis) à $\pm$ 0,80 m de profondeur;
 - 98F105-3 (centre); surface (17,65 m A.N.M.M.), remblai rehaus. (1,80 m), remblai de démo. à >2,15 m prof., sols anth. et scories.
- Section nord : vestige architect. /section centre-nord : décapage / section centre : rehaussement et perturbations (const. tunnel).

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort à moyen : commercial (entrepôt) et résidentiel, fin XIXe siècle, section nord. Aucune seconde génération de bâtiment n'a altéré les occupations antérieures. Inventaire archéologique préalable à des travaux d'aménagement.

Potentiel faible dans les sections centre et sud; aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater Secteur : 1 Code d'ident. : MTL98-08-3

Sous-secteur : Terre-plein du tunnel Atwater; côté est (prop. mun.) No de sous-secteur : 104
(3734-12)

Localisation : En bordure est des approches du tunnel

Données iconographiques et historiques :

1869 : aucun bâti.

1879 : lotissement.

1890 : entrepôt à glace, commercial (Ice House : Dominion Ice Company), section nord.

1907 : un bâtiment (entrepôt ?) au sud de Ste-Émilie.

1913 : deux bâtiments qui occupent chacun plus d'un lot (commercial ?).

1946 : aire d'entreposage extérieure.

1949 : gros bâtiment (commercial ?), en front sur Ste-Émilie; aire d'entreposage extérieure.

Vers 1950-1956 : construction du tunnel Atwater. Stationnement; sans bâtiment depuis.

Vers 1975 : aménagé en parc.

Données archéologiques connues :

Arkéos inc. et Archéocène inc, inventaire 1998 .

Tranchée 1C : 6,00 m (E-W) sur 2,20 m (N-S), élév. surf. 17,47 m A.N.M.M., prof. 1,80 m.

Structure 1C/S1 : conduite en terre cuite grossière (eaux usées).

Niveaux d'occupation décapés lors de la construction du marché ou du tunnel.

Aucun artefact.

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 :

- 98F105-4 (nord); surface (17,12 m A.N.M.M.), remblai et sol org. /stérile (sable-gravier) à 0,60 m de profondeur;
- 98F105-6 (sud); surface (18,15 m A.N.M.M.), niv. circul. (station.), remblais, démo. - occupation/stérile (sable-gravier) à ± 1,00 m;
- 98F105-5 : tranchée d'inventaire archéologique (sous-opération 1C; section centre-nord); indices de décapage.

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen à faible : commercial, fin XIXe siècle (*Ice House*).

Supervision dans la section nord, pour faire suite à l'inventaire.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :	1	Code d'ident. :	MTL98-08-2
Sous-secteur :	Terre-plein nord du marché Atwater (prop. mun.)			No de sous-secteur :	105 (3734-13)
Localisation :	Ilôt au nord du marché, entre Ste-Émilie et l'approche du tunnel (côté est), de Greene à Atwater				

Données iconographiques et historiques :

1869 : aucun bâti.

1879 : bâti non-dense (résidentiel ?); le plus gros bâtiment (entrepôt ?) est situé à l'angle de Ste-Émilie et Greene.

1890 : bâtiments plus gros (commercial) à l'angle de Ste-Émilie, entre Greene et Atwater (*Ice Houses*); résidentiel sur Atwater.

1907 : idem.

1913 : résidentiel et commercial; terrain complètement occupé.

1930 : commercial en front sur Ste-Émilie; résidentiel sur Atwater.

1949 : bâtiments résidentiels en front sur Atwater.

1950-1955 : construction du tunnel; sans bâtiment depuis.

Note : parfois utilisé pour monter des étais temporaires du marché.

Données archéologiques connues :

Arkéos inc. et Archéocène inc, inventaire 1998.

Tranchée 1B : 5,20 m (E-W) sur 2,00 m (N-S), trans. 3,00 m (N-S) sur 1,00 m (E-W), élév. surf. 17,04 m A.N.M.M., prof. max. 1,80 m.

Vestiges architect. : 1B/S1, fondation de béton; 1B/S2, maçonnerie de pierre; 1B/S3, dalle de béton. Bâtiment commercial, probablement entrepôt (*Ice Houses*). La fondation de béton est adossée au parement ouest de la maçonnerie de pierre; la dalle de béton est un réaménagement associé aux deux vestiges précédents.

Quelques artefacts associés à la tranchée de construction de 1B/S1; datés du dernier quart du XIXe siècle.

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 :

- 98F106-6 : tranchée d'inventaire archéologique (sous-opération 1B);
- 98F106-7 : surface (16,88 m A.N.M.M.), remblais nivell. et démo., niveau d'occupation / stérile (sable et gravier) à $\pm$ 0,50 m.

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : commercial, fin XIXe siècle; entrepôt réfrigéré. Inventaire complémentaire ou fouille.

Attribuer un code Borden?

Aire d'étude : Pôle Atwater

Secteur : 1

Code d'ident. :

Sous-secteur : Terre-plein central des approches du tunnel Atwater
(prop. mun.)No de sous-secteur : 106
(3734-13)

Localisation : Entre les travées est et ouest des approches du tunnel, de Atwater à Greene

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâti résidentiel en front sur Atwater.

1879 à 1913 : idem.

Vers 1950-1955 : construction du tunnel; sans bâtiment depuis.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 :

- 98F107-4; 1ère tentative, refus sur fondation de pierre (?) à 0,60 m de profondeur;
- 2e tentative; sol naturel d'occupation (terre cuite fine blanche)/stérile (sable et gravier) à $\pm$ 0,70 m de profondeur.

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : résidentiel, fin XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant tous travaux d'aménagement.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :	1	Code d'ident. :	MTL98-08-1
Sous-secteur :	Parc Victor-Rousselot (prop. municipale)			No de sous-secteur :	107
Localisation :	Au nord-ouest des approches du tunnel Atwater, limité par les rues Sainte-Émilie, Doré, Greene et l'ancienne emprise de la rue Bérard				

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : lotissement; sans bâtiment.

1890 : bâti non-dense (résidentiel).

1907-1913 : intensification du bâti.

1930 : tous les lots sont occupés.

1950-1956 : construction des approches du tunnel; angle sud-est du quadrilatère tronqué lors des travaux.

Vers 1960 : station-service et pompes à essence, section sud; résidentiel, section nord; *Metal Shop*, au centre.

1980 -1985 : aménagement du parc; talus sur le pourtour. Fermeture d'un tronçon de la rue Bérard.

Infrastructure : égout (2' X 3', brique) et aqueduc (8'), dans le tronçon fermé de la rue Bérard. Lampadaires et fils électriques.

Note : de 1879 à vers 1950 des rues entourent complètement ce quadrilatère : Bérard (Harrison), Doré (Robertson), Ste-Émilie (Frederick) et Greene. Utilisation résidentielle et commerciale jusqu'aux années 1980. Démolitions successives à partir de 1980; aucun bâtiment en place en 1986.

Données archéologiques connues :

Arkéos inc. et Archéocène inc., inventaire 1998; tranchée 1A (3,20 m N-S sur 4,00 m E-W), élév. surf. 17,76 m A.N.M.M., prof. 1,60 m.

Fondation de béton (structure 1A/S1); occupation domestique, deuxième moitié XIXe-début XXe siècle.

Remblai de nivellement/aménagement; remblai de démolition /nivellement; tranchée de construction; stérile (fluvio-glaciaire). Indices de décapage d'une partie des sols d'occupation, probablement lors du dérasement des bâtiments.

Collection : clous (forgés, découpés, tréfilés), bouton, verre (vitre, bouteille, fiole, contenant), pipe T.C.A.B., céramiques (g.g. ~~de la rue Bérard et Albany, porcelaine, T.C.F.B., coquille de mollusque; contexte : remblai de la tranchée de construction de 1A/S1~~).

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 : 98F107-1 (NW); surface (19,33 m A.N.M.M.; rehaussement talus), remblai de niv.- aménag., remblai de démo.- niv. /stérile (limon sableux et cailloutis) à $\pm 3,00$ m de profondeur.

98F107-2 (SW); surface (18,03 m A.N.M.M.), aménag., deux niv. circulation (asphalte), remblais/stérile (sable et gravier) à $\pm 1,05$ m.

98F107-3; tranchée d'inventaire archéologique (sous-opération 1A).

Deux niveaux de rue dans l'axe de Bérard (tronçon fermé); contamination hydrocarbures dans la section centrale (station-service).

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen : résidentiel, fin XIXe siècle. Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement, afin de compléter les données de l'inventaire.

Une partie du sous-sol est vraisemblablement perturbé par l'installation d'un réservoir souterrain pour la station-service, dans la portion centrale du parc, et par l'implantation de l'infrastructure urbaine (égout et aqueduc) dans l'ancienne emprise de la rue Bérard (côté ouest). Une bonne partie du parc démontre toutefois que des niveaux d'occupation antérieures sont toujours préservés.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :	1	Code d'ident. :	
Sous-secteur :	École /parc Victor-Rousselot (prop. C.E.C.M.)			No de sous-secteur :	107a (3734-09)
Localisation :	Entre le mur est de l'école et l'ancienne emprise de la rue Bérard, au nord de Ste-Émilie				

Données iconographiques et historiques :

1869 : terrain vacant.

1879 : lotissement, sans bâtiment.

1890 à vers 1960 : bâti résidentiel en front sur Bérard. Un atelier de bois est signalé dans la portion centrale du sous-secteur. Le bâtiment sis à l'angle nord-ouest des rues Bérard et Ste-Émilie a pu être utilisé à des fins commerciales.

Vers 1970 : démolition du bâti antérieur et construction de l'école, en front sur la rue Rose-de-Lima.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe

Inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement.

Note : la construction de l'école peut avoir perturbé les niveaux associés aux occupations résidentielles datées du XIXe siècle.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1846-vers 1910 : en marge du bassin Brewster, qui se trouve un peu plus à l'est.

1869 : *slip*, orienté nord-ouest / sud-est, relié au canal dans la section sud.

1879 : terrain vacant.

1890 et 1907 : grand hangar dans la section sud, le reste du terrain est vacant.

1913 : gare de triage (Grand Trunk Railway), grand hangar dans la section sud.

1949 - 1963 : entrepôt de viande à l'angle de Atwater et Duvernay (*Atwater Beef Co., meat warehouse*). Entrepôt de charbon de bois et d'antracite (houille) au sud du terrain. Aire d'entreposage extérieur entre les deux bâtiments.

1970 - 1980 : bâtiments liés au marché, section centre et nord; hangar dans la section sud.

1998 : bâtiment dans la section centrale (marché), toujours en place.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Tecsult 1998 :

- sondage 98F052-3; surface (19,02 m A.N.M.M.), remblais nivellement et démolition, niveaux occupation - charbon de bois, stérile (limon jaunâtre et cailloutis) à $\pm 1,00$ m. sous la surface.

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen : *slip*, seconde moitié XIXe siècle.

Moyen : activités ferroviaires, XXe siècle et bâtiments secondaires du marché.

Fort : hangar, section sud.

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :	1	Code d'ident. :	
Sous-secteur :	Bordure est de l'avenue Atwater			No de sous-secteur :	109
Localisation :	Entre le prolongement vers l'est de la rue Duvernay et la ruelle Fauteux				

Données iconographiques et historiques :

1846-vers 1910 : en marge de l'extrémité nord du bassin Brewster, qui se trouve un peu plus à l'est.

1869 et 1879 : terrain vacant.

1890 et 1907 : *Rutherford Sash and Door Factory*, à l'angle sud-est de Atwater et Fauteux.

1913-1975 : le complexe industriel Rutherford occupe toute la bordure est de la rue Atwater.

1980 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : complexe industriel, fin XIXe - XXe.

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1846 : bassin Brewster (vue partielle du bassin sur le plan de Cane, 1846).

1861 : bassin Brewster; 1 *slip* à l'angle sud-ouest du terrain.

1907 : le bassin Brewster est illustré en pointillé.

1913 -1963 : voies ferrées (axe nord-sud); gare de triage (*Grand Trunk Railway, Atwater Yard*).

1961 : gare de triage; plusieurs bâtiments en bordure de la rue de Lévis (entreposage de bois; *Lumber Storage* et *Lumber Shed*).

1970 -1980 : gare de triage. Entreposage et bâtiments des côtés est et ouest du terrain.

1985 -1990 : abandon des activités ferroviaires. Bâtiments sur de Lévis (cour à bois).

1998 : terrain vacant.

Note : des blocs de pierre du canal de Lachine sont actuellement entreposés sur ce terrain.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : bassin Brewster, XIXe siècle.

Inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

Avant 1846 à vers 1910 : extrémité nord du bassin Brewster.

1846 : bâtiment (*Red Store*) est illustré du côté est du bassin Brewster (vue partielle du bassin sur le plan de Cane 1846).

1879 : extrémité nord du bassin Brewster, sans bâtiment.

1890 : deux bâtiments en front sur Atwater; industriel à l'angle de Fauteux (*Sash & Door Factory*); extrémité nord du bassin Brewster.

1907 : plusieurs bâtiments en front sur Fauteux; «*Rutherford Sash & Door Factory*» à l'angle de Fauteux. Bassin illustré en pointillé.

1913-1956 : complexe industriel (Rutherford); lots tous occupés.

1961-1975 : bâtiments industriels avec plancher de béton (*Rutherford Wood Working*).

1980 : terrain vacant.

1985 : stationnement du marché Atwater.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : bassin Brewster, XIXe siècle.

Fort : complexe industriel, fin XIXe-XXe siècle (portes et fenêtres en bois).

Moyen à faible : bâti antérieur à 1846.

Inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :	3	Code d'ident. :	BiFj-54
Sous-secteur :	Parc Saint-Augustin; portion ouest (prop. mun.)			No de sous-secteur :	301 (3734-08)
Localisation :	Quadrilatère des rues Turgeon, Bourget, Saint-Ambroise et du canal				

Données iconographiques et historiques :

Activités agricoles jusqu'en 1858.

1859-1911 : tannerie Moseley.

1913 : bâti industriel.

1930-1985 : bâti industriel sur l'ensemble du terrain.

1990 : terrain vacant, éventuellement aménagé en parc.

Note : Page Hersey, fabrique de tuyaux métalliques, vers 1915 : Prévost, 1996).

Données archéologiques connues :

Prévost 1996, inventaire archéologique 1995; deux tranchées mécaniques (1B, section nord; 1C, section sud), un sondage manuel (1D) dans la tranchée 1C.

Plancher de bois et niveaux d'occupation associés à la tannerie Moseley, dans la tranchée 1C et le sondage 1D.

Vestiges associés à industriel XXe siècle, dans la tranchée 1B (sols d'occupation partiellement décapés).

Forages géotechniques :

93F191-2 : surf. 19,31 m / prof. 3,30 m / 0,80 débris / 1,00 remblai / 0,50 remblai et débris / 0,90 remblai et débris.

93F191-4 : surf. 19,13 m / prof. 1,70 m / 0,40 remblai / 1,30 remblai et débris.

93F191-7 : surf. 19,13 m / prof. 3,75 m / 1,37 débris / 1,83 remblai et scories / 0,60 sable.

95F100-2 : surf. 18,94 m / prof. 2,75 m / 1,11 remblai et briques / 0,72 limon brun-noir / 0,92 limon sableux.

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : industriel, XIXe siècle (tannerie Moseley).

Fouille ou inventaire archéologique complémentaire, préalable à tous travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

Activités agricoles jusqu'en 1858.

1869 : sans bâtiment.

1879 et 1890 : lotissement; sans bâtiment.

1907 : bâti industriel; terrain complètement occupé.

1930 à 1980 : bâti industriel occupe toujours l'ensemble du terrain.

1985 : terrain vacant, éventuellement aménagé en parc.

Note : manufacture de souliers, tailleur de pierre et fabrique de tuyaux en tôle se succèdent au cours du XXe siècle : Prévost, 1996.

Données archéologiques connues :

Prévost, 1996 : inventaire archéologique 1995; MTL95-08-5, tranchée 1A.

Sols archéologiques décapés jusqu'au stérile (till fluvio-glaciaire), lors des aménagements industriels du XXe siècle.

Les seuls vestiges répertoriés sont associés aux occupations industrielles datées du XXe siècle.

Forages géotechniques :

93F191-1 : surf. 19,42 m / prof. 2,43 m / 0,61 remblai / 1,21 débris / 0,61 limon.

93F191-3 : surf. 19,23 m / prof. 2,00 m / 0,50 remblai / 1,50 débris.

93F191-5 : surf. 19,42 m / prof. 1,80 m / 0,60 remblai / 1,20 sable-limon.

93F191-6 : surf. 19,23 m / prof. 3,35 m / 3,35 sable-limon et débris.

95F100-1 : surf. 19,25 m / prof. 3,05 m / 0,90 remblai / 0,30 blocs / 1,10 remblai / 0,75 blocs / 0,46 sable-limon.

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen à faible : industriel, fin XIXe-début XXe siècle.

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :	4	Code d'ident. :	BiFj-11
Sous-secteur :	Parc Rufus-Rockhead ou Charlevoix; côté ouest (prop. mun.)			No de sous-secteur :	401 (3735-01)
Localisation :	En bordure nord du canal, entre les rues de Lévis et Charlevoix (lot 2307, cadastre de la paroisse de Ste-Cunégonde)				

Données iconographiques et historiques :

Vers 1850 à vers 1915 :

- *Brewster Saw Mill / Mona Saw Mill* (moulin à scie, énergie à vapeur) et *slip* (axe nord-sud);
- Bâtiment secondaire (hangar; axe nord-sud) le long de limite est du lot 2307.

1890 : idem.

1907 : le *slip* est illustré, mais pas le bâtiment principal du moulin à scie.

1913 : le bâtiment principal du moulin à scie est illustré, mais pas le slip; cour à bois (*Lumber Yard - J. H. Redfern*).

1930 : terrain vacant.

194 - 1956 : terrain de soccer.

1961-1985 : stationnement.

1990 : terrain vacant, puis parc.

1913-1961 : hangars (*Daigle Lumber Limited*) le long de la voie ferrée, dans la portion sud seulement, démolis entre 1985 et 1990.

Données archéologiques connues :

Arkéos inc. et Archéocène inc., inventaire 1998 : tranchée 1E, 8,30 m (E-W) sur 2,00 m (N-S), élév. surf. 19,75 m A.N.M.M., prof. 2,00 m., structures 1E/S1 et 1E/S2; tranchée 1F, 7,00 m (E-W) sur 2,20 m (N-S), élév. surf. 19,75 m A.N.M.M., prof. 1,80 m, structures 1F/S1 à 1F/S7. Le code Borden BiFj-11 a remplacé le code temporaire MTL98-08-4.

Complexe industriel, moulin à scie, vers 1850 à vers 1910 : *Brewster Saw Mill / Mona Saw Mill* (bâtiment principal, canalisations en bois, *slip* et autres aménagements).

Sols archéologiques complètement intègres : remblais de nivellement, remblai de démolition, traces d'incendie. Sol argileux, grisâtre à verdâtre, probablement associé au slip (idem pour 98F108-6), car le sol stérile de l'endroit est du till fluvio-glaciaire (sable-gravier).

Forages géotechniques :

Tecsult 1994 : RR-01 : 0 - 0,50 remblai sable et gravier / 0,50 - 1,60 remblai sable-limon et gravier / 1,60 - 2,20 limon stérile.
Tecsult 1998 : 98F108-1 (NW); surf. (19,88 m A.N.M.M.), remblai rehaus. - nivel., démo., occ. /stérile (sable et gravier) à ± 1,00 m.
98F108-2 et 98F108-2A : tranchées d'inventaire archéologique (sous-opérations 1E et 1F).
98F108-3 (centre- N); surface (20,11 m A.N.M.M.), remblais / stérile (sable et gravier) à ± 1,20 m de profondeur.
98F108-6 (SW); surface (19,94 m A.N.M.M.), sols d'occ., canalisation de bois, copeaux de bois sur argile verte, prof. tot. 2,40 m.
Contaminants : débris de démolition, scories (sous-produits de l'occupation industrielle).

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : industriel XIXe siècle; moulin à scie (énergie à vapeur).

Fouille ou inventaire archéologique complémentaire, préalable à tous travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Pôle Atwater **Secteur :** 4 **Code d'ident. :**

Sous-secteur : Parc Rufus-Rockhead ou Charlevoix; côté est (prop. mun.) **No de sous-secteur :** 402 (3735-01)

Localisation : En bordure nord du canal, entre les rues de Lévis et Charlevoix. (lot 2308, cadastre de la paroisse de Ste-Cunégonde)

Données iconographiques et historiques :

1890 : sans bâtiment.

1907 : bâti industriel.

1913 : cour à bois (*Lumber Yard - J. H. Redfern*); sans bâtiment.

1930 : terrain vacant.

1946-1956 : terrain de soccer.

1961 et 1970 : stationnement.

1975 : stationnement et entreposage extérieur.

1980 : terrain vacant, puis parc.

1913-1961 : hangars (*Daigle Lumber Limited*) le long de la voie ferrée, dans la portion sud seulement, démolis entre 1985 et 1990.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Tecsult 1994 : RR-02 : 0 - 0,50 remblai sable et gravier / 0,50 - 1,70 sable-limon et gravier / 1,70 - 2,50 limon stérile.

Tecsult 1998 :

- 98F108-4 (NE); surf. (19,60 m A.N.M.M.), remb. nivel.-rehaus., incendie-démo., occup. /stérile (limon /sable-gravier) à $\pm 0,70$ m.
- 98F108-5 (SE); surf. 19,53 m A.N.M.M.), sols aménagés superp. /stérile (limon/sable-gravier) à $\pm 1,10$ m de profondeur.

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen : industriel, fin XIXe-XXe siècle (cour à bois).

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : lotissement; sans bâtiment.

1890 : idem.

1907 à 1985 : voies ferrées parallèles au canal (axe est ouest; gare de triage).

1990 : terrain vacant, sans bâtiment depuis.

1998 : projet de développement domiciliaire (condominiums).

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Monterval, 1991 : sondages : 91F-161-S-9.

Potentiel archéologique et recommandation :

Faible : pâturage. Axe de circulation ferroviaire et gare de triage.

Aucune recommandation.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

Vers 1825 à vers 1910 : bassin Brewster.

1869 : bassin Brewster et *slip* du côté ouest.

1907 à 1990 : voies ferrées orientées nord-sud; gare de triage (*Grand Trunk Railway, Atwater Yard*).

1998 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : bassin Brewster, vers 1825 à vers 1910.

Inventaire préalable à travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâtiment en front sur Ste-Émilie (résidentiel).

1879 à 1975 : bâtiment en front sur Ste-Émilie (résidentiel) et annexe.

1980 : stationnement.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : bâtiment situé à l'angle sud-est de Ste-Émilie et Turgeon; autre bâtiment en front sur Turgeon, dans la section sud (résidentiel).

1890 et 1907 : idem.

1913 à 1970 : bâti résidentiel en front sur Turgeon. Terrain vacant à l'angle de Ste-Émilie et Turgeon.

1975 : terrain complètement vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement, plus particulièrement à l'angle sud-est de Ste-Émilie et Turgeon car il ne semble pas y avoir de seconde génération de bâtiment.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : bâti résidentiel; en front sur Bourget et aussi décalé vers l'est (arrière-cour).

1890 : idem.

1907 à 1963 : intensification de l'occupation résidentielle, lots tous occupés.

1907 : idem.

Post 1970 : terrain vacant, puis parc.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : bâti résidentiel, en front sur Rose-de-Lima.

1890 : idem.

1907 - 1913 : intensification de l'occupation; tous les lots sont occupés.

1913 à 1963 : occupation résidentielle; tous les lots sont occupés.

vers 1970 : construction de l'école.

Note : la cour en avant de l'école est asphaltée et elle se trouve plus bas que le niveau de la rue, à l'exception d'une portion triangulaire gazonnée qui se trouve directement en bordure de la rue.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen à faible; résidentiel, XIXe siècle.

Supervision archéologique en bordure de la rue, dans la portion gazonnée de la cour de l'école.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâtiment en forme de «L» (résidentiel ?), en front sur Bérard.

1879 : bâtiment résidentiel en front sur Bérard.

1890 : intensification de l'occupation résidentielle; tous les lots sont occupés.

1907-1975 : idem.

Post 1980 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Aire d'étude :
Secteur :
Code d'ident. :

Sous-secteur :
No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : bâtiments résidentiels; un en front sur Bérard et l'autre décalé vers l'arrière.

1890 : bâtiment résidentiel, angle nord-ouest du terrain.

1907 : même que précédent; une seconde génération de bâtiment est illustré sur Greene.

1913 : tous les lots sont occupés.

1949 : terrain vacant, sans bâtiment.

Ante 1956 à vers 1980 : station-service.

Post 1985 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen; résidentiel, XIXe siècle. Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Une partie du sous-sol est vraisemblablement perturbés par l'installation de réservoirs d'essence souterrains pour la station-service (localisation indéterminée). Probabilité de contamination par les hydrocarbures.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâtiment en forme de «T», fonction indéterminée (agricole ?).

1879 : bâtiments résidentiels en front sur de Lévis.

1890 et 1907 : intensification de l'occupation; bâtiments résidentiels en front sur de Lévis et Fauteux.

1913 à 1975 : idem.

Post 1980 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, fin XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : bâtiments aux angles Notre-Dame / Charlevoix; Charlevoix / Fauteux et Charlevoix / Duvernay.

1890 : intensification de l'occupation; tous les lots sont occupés. Bâti en front sur Notre-Dame et sur Charlevoix entre Fauteux et Duvernay.

1907 à 1949 : un lot sans bâti, à l'angle nord-ouest de Charlevoix et Fauteux.

1956 : reconstruction; tous les lots sont occupés.

1980 : terrain vacant à l'angle nord-ouest de Charlevoix et Fauteux.

Post 1985 : terrain complètement vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, fin XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : lotissement; sans bâtiment.

1890 : un bâtiment (résidentiel ?), en front sur le segment est-ouest de de Lévis (rue Tracy).

1907 : lotissement; sans bâtiment.

1913 : trois bâtiments (résidentiels ?), en front sur le segment est-ouest de de Lévis (rue Tracy).

1930 : terrain vacant; sans bâtiment.

Vers 1946 à vers 1985 : garage Atwater de la Commission de Transport de Montréal. Puits de service excavés à l'angle sud-ouest, plancher en dalle de béton, pompes (essence et diesel; réservoirs souterrains?).

Post 1990 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Moyen; résidentiel, dernier quart XIXe siècle.

Possibilité de perturbation du sous-sol (garage C.T.M.) et de contamination par les hydrocarbures.

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :
Sous-secteur : No de sous-secteur :
Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment (pâturage).

1879 et 1890 : lotissement; sans bâtiment (pâturage).

1907-vers 1985 : voies ferrées, parallèles au canal (axe est-ouest), gare de triage.

Post 1985 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Monterval 1991 :

- forage : 91F-161-F-6;
- sondages : 91F-161-S-1, 91F-161-S-2, 91F-161-S-3, 91F-161-S-4, 91F-161-S-5, 91F-161-S-7 et 91F-161-S-8.

Potentiel archéologique et recommandation :

Faible à nul.

Aucune recommandation.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 à 1913 : sans bâtiment.

1930 : terrain vacant; sans bâtiment.

1949 : cour à bois; hangars en fond de lot.

1961 : cour à bois A. Laberge; hangars en fond de lot.

1963 à vers 1975 : cour à bois; hangars en fond de lot.

Post 1980 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Faible à nul. Entreposage de matériaux (bois).

Aucune recommandation.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :		Code d'ident. :	
Sous-secteur :	Terrain vacant (prop. paramunicipale)			No de sous-secteur :	712
Localisation :	Côté ouest de la rue Bérard, entre les rues Ste-Émilie et St-Ambroise				

Données iconographiques et historiques :

1869 et 1879 : sans bâtiment.

1890 : bâtiment résidentiel en front sur Bérard, dans la section sud.

1907 et 1913 : intensification de l'occupation résidentielle; lot complètement bâti.

1949 : cour à bois; hangars en fond de lot.

1961 : cour à bois A. Laberge; hangars en fond de lot.

1963 à vers 1975 : cour à bois; hangars en fond de lot.

Post 1980 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe siècle, section sud.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement; section sud seulement.

Aire d'étude : Secteur : Code d'ident. :

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1869 : sans bâtiment.

1879 : bâtiment résidentiel en front sur Turgeon, à l'angle de St-Ambroise.

1890 à 1930 : deux bâtiments résidentiels, en front sur St-Ambroise.

1946 1975 : un bâtiment résidentiel en front sur Turgeon, à l'angle de St-Ambroise.

Post 1980 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort; résidentiel, XIXe siècle.

Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Aire d'étude :	Pôle Atwater	Secteur :		Code d'ident. :	BiFj-54
Sous-secteur :	Terrain de forme irrégulière, activités ferroviaires (prop. C. N.)			No de sous-secteur :	714
Localisation :	Angle sud-ouest de l'aire à l'étude, en bordure du canal, au nord-est du pont du C.N.				

Données iconographiques et historiques :

Vers 1850 : l'emprise de la voie ferrée principale, axe nord-sud, forme la limite ouest du terrain qui est alors vacant.

1869-1880 : bâtiments associés à la tannerie Moseley (1859-1911; hangars, entrepôts et voûte souterraine), situés entre le bâtiment principal de la tannerie et la bordure riveraine réservée au canal. Un hangar d'aiguillage ferroviaire (*Switch House*) en bordure de la voie ferrée, près du pont.

1907 : aménagement d'un embranchement (courbe vers le sud-est) de la voie ferrée principale, pour desservir la rive nord du canal. La tannerie Moseley n'occupe plus que la portion située au nord de l'embranchement; la section comprise entre l'emprise de la voie principale, l'embranchement vers l'est et la bordure nord du canal est laissée vacante.

1913 : l'emplacement est toujours vacant.

1946-1956 : présence de petits hangars sur le terrain enserré entre les voies ferrées et la bordure du canal.

1970-1985 : un seul petit hangar.

1990 : terrain vacant.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique et recommandation :

Fort : industriel, XIXe siècle (tannerie Moseley).

Inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement.

Fort : activités ferroviaires, XIXe siècle (poste de contrôle).

Inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Notre-Dame

No de sous-secteur :

901

Localisation : Limite nord de l'aire à l'étude, axe est-ouest, de St-Augustin à Charlevoix

Données iconographiques et historiques :

Ouverte avant 1825, améliorée entre 1830 et 1840.

Infrastructure urbaine :

- égout 12" à 15", position côté nord, entre St-Augustin et Bérard;
- égout, 2' X 3', brique ovoïde, position côté nord, de Bérard à Greene;
- égout 30", position côté nord, de Greene à Atwater;
- égout 2' X 3', brique ovoïde, position côté sud, de Atwater à de Lévis;
- égout 30", position côté sud, de de Lévis à Charlevoix;
- aqueduc 10", position centre-nord, de St-Augustin à Charlevoix.

Autre(s) nom(s) : Upper Lachine Road, Saint-Joseph.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Moyen : résidentiel, commercial et agricole, XVIIIe - début XIXe siècle. L'emprise de la rue a vraisemblablement été élargie au fil des ans, ce qui pourrait occasionner la présence de vestiges archéologiques ponctuels. Aucune carte ne fournit de renseignements précis à cet effet.

Supervision archéologique au cours de travaux de réfection ou d'aménagement.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Sainte-Émilie

No de sous-secteur : 902
3734-91

Localisation : Entre Notre-Dame et St-Ambroise, axe est-ouest, de St-Augustin à Atwater.

Données iconographiques et historiques :

Ouverte avant 1869 à l'ouest de Bérard; prolongée jusqu'à Atwater entre 1869 et 1879.

De gros bâtiment commerciaux (Dominion Ice House; 1890) étaient localisés au nord et au sud de la rue, entre les avenues Atwater et Greene. Occupations résidentielles au nord.

Le segment est de la rue Ste-Émilie (n° 902a) semble maintenant élargi, entre les avenues Atwater et Greene, par rapport à son tracé original.

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, entre St-Augustin et Atwater;
- aqueduc 8", position centre-sud, de St-Augustin à Atwater;
- aqueduc 16", position centre-sud, de Rose-de-Lima à Greene.

Autre(s) nom(s) : Frederick (entre Rose-de-Lima et Atwater), Ste-Amélie.

Données archéologiques connues :

NIL

Forages géotechniques :

NIL

Potentiel archéologique :

Moyen : commercial XIXe siècle, dans le segment situé entre Greene et Atwater (#902a). Supervision archéologique.

Le reste du tracé, qui ne recoupe aucun bâti ancien, n'exige aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Saint-Ambroise

No de sous-secteur : 903
(3734-08)

Localisation : Première rue au nord du canal, axe est-ouest, de Saint-Augustin à Atwater

Données iconographiques et historiques :

Ouvrte avant 1869, jusqu'à Bérard; sans bâti antérieur.

1869 -1879 : prolongée jusqu'à Greene; sans bâti antérieur.

Vers 1930 : prolongée jusqu'à Atwater (tracé #903a). L'emprise traverse le bâti résidentiel (XIXe siècle) qui avait front sur Greene.

1985 : la boucle qui relie Atwater et Greene est décalée vers le sud (tracé #903b).

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de St-Augustin à Bérard et du tunnel à Greene;
- égout 12", position centre, de Atwater à Greene (tracé n° 903a);
- aqueduc, 12", position centre-nord, de St-Augustin à Bérard;
- aqueduc, 14", position centre-sud, de St-Augustin à Bérard;
- aqueduc, 48", position en diagonale, de la station de pompage vers Atwater;
- aqueduc, 8", position en diagonale, de la station de pompage vers Atwater.

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

G.R.H.Q. 1998 (F. Véronneau), supervision archéologique.

La supervision archéologique de quatre forages, localisés dans l'ancienne emprise de la rue St-Ambroise (tracé n° 903a), a permis de constater qu'il ne subsistait aucune trace du bâti ancien (décapage des sols d'occupation).

Forages géotechniques :

95F062-101 : 0 - 0,60 asphalte et concassé / 0,60 - 1,20 limon et cailloux / 1,20 - 1,80 limon et cailloux / 1,80 - 2,40 sable stérile.

Tecult 1998 : F-1 : 0 - 0,60 asphalte et concassé / 0,60 limon stérile; F-2 : 0 - 0,60 asphalte et concassé / 0,60 limon stérile
 F-3a : refus (massif électrique ?); F-3b : 0 - 0,60 asphalte et concassé / 0,60 limon stérile; F-4 : 0 - 0,60 asphalte et béton / 0,60
 -1,21 limon et cailloux / 1,21 - 1,82 limon sableux et débris / 1,82 - 4,72 limon, scories, charbon minéral / 4,72 refus (égout ?) .

Potentiel archéologique :

Moyen : résidentiel XIXe siècle, entre Greene et Atwater (#903b). Le potentiel est évalué à la baisse à cause des nombreuses canalisation et du décapage possible des niveaux d'occupation. Supervision archéologique au cours de travaux de réfection ou d'aménagement.

Aire d'étude : Code d'identification : 175

Sous-secteur : No de sous-secteur :

Localisation :

Données iconographiques et historiques :

1859 : construction de la tannerie Moseley (1859-1911), en bordure sud de la rue Saint-Ambroise.

Vers 1880 : la superposition du bâti ancien avec la matrice graphique actuelle (voir figure 33; chapitre 6) indique que les façades nord des bâtiments situés en front sur la rue Saint-Ambroise se trouvaient probablement à l'emplacement de ce qui deviendra plus tard le trottoir sud de la rue Saint-Ambroise, entre les rues Saint-Augustin et Turgeon.

Post 1991 : le bâti du XXe siècle semble situé légèrement plus au sud que l'ancien front des bâtiments de la tannerie.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Moyen : industriel XIXe siècle (tannerie Moseley).

Supervision archéologique au cours de travaux d'aménagement ou de réfection.

Note : la portion nord du parc Saint-Augustin (n° 301) et du tronçon sud de la rue Turgeon (n° 905a) ont subi un décapage.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue St-Augustin

No de sous-secteur : 904

Localisation : Limite ouest de l'aire à l'étude, axe nord-sud, tronçon entre Notre-Dame et St-Ambroise

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1861 et 1869; sans bâti antérieur.

Aucun changement de tracé perceptible car on y observe encore des habitations illustrées sur les cartes de 1869 et de 1879, tant sur son côté est que ouest.

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- aqueduc 8", position centre-est, de Notre-Dame à St-Ambroise.

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater Code d'identification : BiFj-54

Sous-secteur : Rue Saint-Augustin, prolongement vers le sud No de sous-secteur : 904a

Localisation : Limite ouest de l'aire à l'étude, axe nord-sud, tronçon au sud de la rue Saint-Ambroise

Données iconographiques et historiques :

Ante 1850 : terrain vacant.

Vers 1850 : construction de la voie ferrée principale (axe nord-sud). L'emprise de la voie ferrée couvre le côté ouest de la rue, tandis que le côté est demeure vacant.

1879 : bâtiment secondaire de la tannerie Moseley (1859-1911), du côté est de la rue.

1913 : Dominion Cartridge Co. remplace la tannerie Moseley; le côté est de la rue est vacant et semble utilisé comme entrée privée.

1946 : château d'eau du côté est de la rue.

1961 : côté est de la rue est vacant.

Vers 1980 : aménagement d'un court tronçon de rue, dans le prolongement de la rue Saint-Augustin.

Note : ne présente pas de service d'utilité publique sur les plans disponibles.

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Côté est : fort, industriel XIXe et XXe siècles (tannerie Moseley, 1859-1911; château d'eau, vers 1945).

Inventaire archéologique préalable à tous travaux d'aménagement.

Côté ouest : faible, emprise de la voie ferrée. Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification : BiFj-54 (au sud de St-Ambroise)

Sous-secteur : Rue Turgeon

No de sous-secteur : 905
(3734-87)

Localisation : Entre St-Augustin et Bourget, axe nord-sud, de Notre-Dame jusqu'au canal

Données iconographiques et historiques :

Segment entre St-Ambroise et Notre-Dame ouvert entre 1861 et 1869.

Segment entre St-Ambroise et le canal (#905a) ouvert vers 1913, à travers le bâti de la tannerie Moseley (1859-1911).

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- égout 12", position centre, de St-Ambroise au canal;
- aqueduc 8", position centre-est, de Notre-Dame à St-Ambroise (pas d'aqueduc au sud de St-Ambroise).

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Arkéos inc. et Archéocène inc., inventaire 1998.

Tranchée 2A : 4,00 m (N-S) sur 2,00 m (E-W), élév. surf. 18,89 m A.N.M.M., prof. 1,30 m. Décapage des niveaux anthropiques, jusqu'au stérile (till, fluvio- glaciaire), dans la section nord du segment compris entre St-Ambroise et le canal.

Tranchée 2B : 3,00 m (N-S) sur 2,00 m E-W), élév. surf. 18,62 m A.N.M.M., prof. 1,80 m. Niveaux stratigraphiques associés à la tannerie Moseley (copeaux et sciure de bois; 40 cm), dans la section sud du segment compris entre St-Ambroise et le canal. Trame archéologique intègre.

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Fort; industriel : tannerie Moseley (1859-1911), pour le segment compris entre St-Ambroise et le canal (#905a).

Fouille ou inventaire archéologiques préalables à des travaux d'aménagement.

Faible : de Notre-Dame à St-Ambroise. Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Bourget

No de sous-secteur : 906
(3734-88)

Localisation : Entre Turgeon et Rose-de-Lima, axe nord-sud, de Notre-Dame jusqu'au canal

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1861 et 1869, dans un secteur réservé aux activités agricoles, de Notre-dame à St-Ambroise.

Les activités agricoles se poursuivent au sud de St-Ambroise, jusqu'au tournant du XXe siècle.

1879 : lotissement au sud de St-Ambroise, sans bâtiment.

1907 : prolongement vers le sud, jusqu'au canal.

1913-1961 : voies ferrées (gare de triage).

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovale, position centre, de Notre-Dame à St-Ambroise (rien au sud de St-Ambroise);
- aqueduc 8", position centre-est, de Notre-Dame à St-Ambroise (rien au sud de St-Ambroise).

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Inventaire 1995 (Prévost 1996).

Probablement décapage des niveaux de surface dans la section nord du segment compris entre St-Ambroise et le canal.

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Moyen à faible, industriel fin XIXe - début XXe siècle : possibilité de décapage.

Supervision archéologique conseillée, pour le tronçon entre St-Ambroise et le canal (Prévost 1996).

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification : 180

Sous-secteur : Rue Rose-de-Lima

No de sous-secteur : 907

Localisation : Entre Bourget et Bérard, axe nord-sud, de Notre-Dame jusqu'au canal

Données iconographiques et historiques :

Ouverte, de Notre-Dame à St-Ambroise, entre 1861 et 1869; secteur d'activités agricoles.

Prolongement jusqu'au canal, entre 1869 et 1879; sans bâti antérieur. Ce segment, situé au sud de St-Ambroise, est fermé au tournant du XXe siècle pour la construction des voies ferrées (gare de triage).

Infrastructure urbaine :

- égout 2" X 3,, brique ovoïde, position centre, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- aqueduc 12", position centre-est, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- aqueduc 16", position centre, de Ste-Émilie à St-Ambroise.

Autre(s) nom(s) : Ste-Rose-de-Lima.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Bérard

No de sous-secteur : 908
(3734-90)

Localisation : Entre Rose-de-Lima et les approches du tunnel Atwater, axe nord-sud, de Saint-Ambroise à Sainte-Émilie et de Notre-Dame au parc Victor-Rousselot

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879, de Notre-Dame jusqu'à finir en cul-de-sac un peu au nord de St-Ambroise; secteur d'activités agricoles.

1890-1910 : prolongement vers le sud jusqu'à St-Ambroise, converge vers Rose-de-Lima; traverse le bâti résidentiel du XIX^e siècle.

Note : la rue Bérard marque la jonction des trames de rues issues de St-Henri (orientées nord-ouest / sud-est) et de celles de Ste-Cunégonde (orientées nord-sud); cette situation explique pourquoi le tracé de la rue recoupe les cours arrières des lots situés en front sur Rose-De-Lima.

1980-1985 : fermeture du segment compris entre la limite nord du parc Victor-Rousselot et la rue Ste-Émilie.

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- aqueduc 4", position centre-est, de Notre-Dame à St-Ambroise.

Réasphaltée en 1998, entre Ste-Émilie et St-Ambroise.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Fort; résidentiel XIX^e siècle : segment situé juste au nord de la rue Saint-Ambroise (#908a). Perturbation probable à cause de l'implantation des services d'utilité publique. Inventaire avant travaux de réfection ou d'aménagement.

Faible pour le reste du tracé. Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Approches du tunnel Atwater

No de sous-secteur : 909
(3734-91)

Localisation : Entre les rues Bérard et Greene, axe nord-sud, de Saint-Ambroise à Atwater / Notre-Dame

Données iconographiques et historiques :

1879 : lotissement; sans bâtiment.

1890-1950 : Dominion Ice House et autres bâtiments commerciaux, au sud de Sainte-Émilie; amorce et intensification de l'occupation résidentielle, au nord de Sainte-Émilie.

1962 : construction du tunnel Atwater. L'aménagement du tunnel scinde la trame urbaine traditionnelle et isole le marché Atwater des résidents du côté ouest.

Infrastructure urbaine :

- égout 15" et 30", position centre entre les deux couloirs d'approche;
- pas d'aqueduc.

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Moyen à faible; résidentiel, fin du XIXe-début XXe siècle, au nord de Sainte-Émilie (n° 909a). L'élévation du sol à cet endroit indique que le sol n'y a peut-être pas été décapé. Supervision archéologique lors de travaux de réfection ou d'aménagement.

Faible; commercial, XIXe siècle : le sol a été décapé afin de parvenir à l'élévation adéquate pour le tunnel, au sud de Sainte-Émilie. Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification : MTL98-08-3 (de Ste-Émilie à St-Ambroise)

Sous-secteur : Avenue Greene

No de sous-secteur : 910
(3734-92)

Localisation : Entre les approches du tunnel et Atwater, axe nord-sud, de Notre-Dame jusqu'au canal

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879; sans bâti antérieur.

1879 : lotissement de chaque côté.

1879 à 1913 : l'avenue Greene va du canal de Lachine à la rue Notre-Dame.

1961 : sa portion située au nord de Ste-Émilie est tronquée par la construction des approches du tunnel Atwater.

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- aqueduc 16", position centre-ouest, de Notre-Dame à St-Ambroise;
- aqueduc 24", position centre-ouest, de St-Ambroise à la station de pompage.

Autre(s) nom(s) : St-Jean, John.

Données archéologiques connues :

Arkéos inc. et Archéocène inc., inventaire 1998.

Tranchée 1D : 3,50 m sur 3,50 m, élév. surf. env. 17,27 m A.N.N.M., prof. 3,00 m. Observations effectuées dans une tranchée excavées par les travaux publics (V. de M.), pour réparer l'égout.

Structure 1D/S1 : 2' X 3', brique ovoïde, axe N-S, pente vers le nord, sommet à 2,00 m sous la surface.

Structure 1D/S2 : conduite de 6" en fonte, gaz abandonné, sommet à 1,70 m sous la surface.

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul : rue étroite présentant plusieurs services d'utilité publique, percée dans une zone sans bâti antérieur.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Avenue Atwater

No de sous-secteur : 911
(3734-92)

Localisation : Entre Greene et de Lévis, axe nord-sud, de Notre-Dame jusqu'au canal.

Données iconographiques et historiques :

Ouverte avant 1825; sans bâti antérieur. L'avenue Atwater marque la limite entre les quartiers St-Henri et Ste-Cunégonde.

1869 : s'arrête à la hauteur d'un groupe de trois bâtiments (agricoles ?), juste au nord d'un *slip* associé au bassin Brewster. Emprise très large comparée aux autres rues du secteur.

1879 : prolongée jusqu'au canal; sans bâti antérieur.

L'emprise de la rue est rétrécie par rapport à sa position originale, suite à l'agrandissement vers l'est du stationnement du marché.

Infrastructure urbaine :

- égout 5', brique circulaire, position centre-est, de Notre-Dame au canal;
- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre avec bifurcation vers l'ouest, de Ste-Émilie à St-Ambroise;
- égout 30", position ouest, de Notre-Dame à Ste-Émilie;
- aqueduc 48", position centre, de Notre-Dame à la station de pompage;
- aqueduc 48", position centre-ouest, de Notre-Dame à la station de pompage;
- aqueduc 8", position centre-est, de la station de pompage à St-Ambroise.

Autre(s) nom(s) : Gregory (surtout au sud du canal).

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Moyen : slip, dans la section sud seulement. Supervision lors de travaux de réfection ou d'aménagement.

Faible à nul : ancien axe de circulation nord-sud, mais perturbations par l'installation de multiples canalisations.
Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue de Lévis

No de sous-secteur : 912

Localisation : Entre Atwater et Charlevoix, axe nord-sud, de Notre-Dame au parc Rufus-Rockhead

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879; sans bâti antérieur.

Infrastructure urbaine :

- égout 18" à 30", position centre, de Notre-Dame au parc Rufus-Rockhead;
- aqueduc 8", position centre, de Notre-Dame au parc Rufus-Rockhead.

912a: prolongement de la rue de Lévis vers le sud (projet).

Autre(s) nom(s) : Mill.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul pour son tracé actuel (axe nord-sud), entre Notre-Dame et le parc Rufus-Rockhead. Aucune recommandation.

Fort; industriel XIXe siècle: le prolongement éventuel de la rue de Lévis vers le sud (#912a) pourrait affecter les vestiges associés au moulin à scie (site BiFj-11). Inventaire archéologique préalable à des travaux d'aménagement, si le projet de prolongement est mis en oeuvre.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Charlevoix

No de sous-secteur : 913

Localisation : Limite est de la zone à l'étude, axe nord-sud, de Notre-Dame jusqu'au pont (anciennement Brewster's Bridge)

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869.

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de Ste-Cunégonde jusqu'au canal;
- égout 30", position centre, de Notre-Dame à Ste-Cunégonde;
- aqueduc 8", position centre-ouest, de «Tracy» (voir n° 916) jusqu'au canal;
- aqueduc 8", position centre-est, de Ste-Cunégonde à «Tracy» (voir n° 916);
- aqueduc 8", position centre-ouest, de Notre-Dame à Ste-Cunégonde.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Duvernay

No de sous-secteur : 914

Localisation : Entre Notre-Dame et Ste-Cunégonde, axe est-ouest, de de Lévis à Charlevoix

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879, de Charlevoix à de Lévis; sans bâti antérieur.

Infrastructure urbaine :

- égout 18", position centre-nord, de Charlevoix à de Lévis;
- aqueduc 8", position centre-nord, de Charlevoix à de Lévis.

914a : tronçon situé entre de Lévis et Atwater, ouverture projetée en 1890, probablement jamais aménagé.

Entrepôt ou hangar, section ouest, en 1890 (orienté E-W).

914b : tronçon situé entre de Lévis et Atwater, au sud de l'axe de Duvernay. Projeté en 1913, réalisé avant 1930; fermé après 1990.

Autre(s) nom(s) : Labonté

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Tronçon 914 : faible à nul. Aucune recommandation particulière.

Tronçon 914a : fort, bassin Brewster et bâtiment; inventaire préalable à des travaux d'aménagement.

Tronçon 914b : fort, bassin Brewster; inventaire préalable à des travaux d'aménagement.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Ste-Cunégonde

No de sous-secteur : 915

Localisation : Entre Duvernay et le parc Rufus-Rockhead, axe est-ouest, de Charlevoix à de Lévis

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879; sans bâti antérieur.

Infrastructure urbaine :

- égout 2' X 3', brique ovoïde, position centre, de Charlevoix à de Lévis;
- aqueduc 8", position centre, de Charlevoix à de Lévis.

Autre(s) nom(s) : William, Williams.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

189

Sous-secteur : Rue Tracy (maintenant segment est-ouest de de Lévis)

No de sous-secteur : 916

Localisation : Longe le côté nord du parc Rufus-Rockhead, axe est-ouest, de Charlevoix à de Lévis

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879; sans bâti antérieur.

1879 : prolongée jusqu'au bassin Brewster; sans bâti antérieur.

1913 : projet de prolongement jusqu'à Atwater. Voies ferrées (gare de triage) à l'ouest de de Lévis.

Note : le segment situé entre de Lévis et Atwater est maintenant fermé.

Infrastructure urbaine :

- égout 15", position centre, à partir du milieu de l'îlot vers l'ouest jusqu'à de Lévis.
- égout 2' X 3', brique ovoïde, à partir du milieu de l'îlot vers l'est jusqu'à Charlevoix.
- aqueduc 8", position centre, de Charlevoix à de Lévis.

Autre(s) nom(s) : Canal, Rufus-Rockhead.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue (ou ruelle) Fauteux

No de sous-secteur : 917

Localisation : Entre Notre-Dame et Duvernay, axe est-ouest, de Charlevoix à Atwater.

Données iconographiques et historiques :

1869 : bâtiments en front sur Notre-Dame, les lots se poursuivent vers le sud (bâtiments annexes).

1869 - 1879 : ruelle Fauteux ouverte, entre de Lévis et Charlevoix, à travers le bâti antérieur (n° 917a). Sans bâtiment depuis. Segment ouest (n° 917b) ouvert sans bâti préalable.

Infrastructure urbaine : pas d'égout, ni d'aqueduc.

Note : le segment situé entre de Lévis et Atwater est fermé au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Autre(s) nom(s) : Fauteux Lane.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Fort : bâti antérieur à 1869, entre de Lévis et Charlevoix (n° 917a). Inventaire archéologique avant travaux d'aménagement.

Faible à nul, entre de Lévis et Atwater (n° 917b). Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue (ou ruelle) Fabien

No de sous-secteur : 918

Localisation : Entre Duvernay et Ste-Cunégonde, axe est-ouest, de Charlevoix à de Lévis

Données iconographiques et historiques :

Ouverte entre 1869 et 1879; sans bâti antérieur.

Note : fermé au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

Infrastructure urbaine :

- pas d'égout;
- pas d'aqueduc.

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification :

Sous-secteur : Rue Doré

No de sous-secteur : 919
(3734-09)

Localisation : Au nord du parc Victor-Rousselot

Données iconographiques et historiques :

Ouverte ente 1869 et 1879; elle se poursuit alors vers l'ouest, au delà de la rue Bérard; sans bâti antérieur.

(Note : le segment situé à l'ouest de Bérard a été fermé lors de la construction de l'école).

Infrastructure urbaine :

- pas d'égout;
- pas d'aqueduc.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Faible à nul.

Aucune recommandation particulière.

Aire d'étude : Pôle Atwater

Code d'identification : 193

Sous-secteur : Passage sans nom

No de sous-secteur : 920

Localisation : Entre Rose-de-Lima et Bérard, au sud de Notre-Dame

Données iconographiques et historiques :

1861 : tronçon ouest ouvert; sans bâti antérieur (n° 920a).

Post 1950 : tronçon est ouvert, à travers le bâti antérieur (n° 920b). La date d'aménagement de ce tronçon implique vraisemblablement l'utilisation d'équipement lourd (bulldozer).

Infrastructure urbaine :

- pas d'égout;
- pas d'aqueduc.

Autre(s) nom(s) : aucun.

Données archéologiques connues :

Nil

Forages géotechniques :

Nil

Potentiel archéologique :

Moyen; résidentiel XIXe siècle, pour le tronçon est (n° 920b). Supervision archéologique lors de travaux d'aménagement.

Faible : tronçon ouest (n° 920a). Aucune recommandation particulière.

FIN DU DOCUMENT

INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU QUÉBEC

DESCRIPTION DU SITE

CODE BORDEN : BiFj-11

NOM : Scierie et bassin Brewster-Parc des marchands de bois

Date : 2022-07-27

Latitude : 45-28-48.000

Longitude: 73-34-32.000

UTM nord : 5037261

UTM est : 611327

NAD : 83

Carte : 31 H/5-010-3734-373

Zone : 18

RDE : 393

Photo aérienne :

M.R.C. : Montréal

R.A. : Montréal

C.É.P. :

Canton : aucun

Lot : Voir Notes

Ancien lot : 2307-1

Rang :

Municipalité : Montréal

Propriétaire : Ville, municipalité, paroisse

Localisation informelle :

Sur la rive nord du canal de Lachine, délimité par les rues Charlevoix, De Lévis, Notre-Dame et l'avenue Atwater.

AUTRES NOMS

<u>Nom</u>	<u>Source</u>
Parc Rufus-Rockhead	2733
MTL98-08-04	2733
Scierie Brewster / scierie Mona	2733
Brewster's Saw Mill / Mona Saw Mill	2733
Rutherford Sash & Door Factory	3197

STATUT LÉGAL :

ÉTAT DU SITE

Date du constat : 2019-08-09

Portion résiduelle : 4/4 (site intact)

Superficie : 3625

Stratification : en stratigraphie

Condition : recouverte (par des aménagements)

Nombre d'aires :

Nombre de couches :

Source : 6800

MILIEU BIO-PHYSIQUE

Altitude/mer : 20

Altitude/plan d'eau :

Bassin : Saint-Laurent

Environnement : terrestre complètement bouleversé

Remarques :

Notes :

Carte 31 H/5-010-3834; Source 2733 : opération 1; Source 4079 : opérations 2 à 6 et 8; Source 3197 : opération 10 et 11; Source 4111 : opérations 7 et 9 ; Source 6800 : opération 12; Lots : 1 573 786ptie; 1 574 005; 1 574 007ptie; 1 574 187ptie; 2 516 796; 2 516 797; 2 516 798; 2 516 799; 2 516 800; 4 0545 949; PC-23001ptie;

IDENTITÉS CULTURELLES

Identité : historique 1800-1899

Source : 2733

Identité : historique 1900-1950

Source : 2733

TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

<u>Saison</u>	<u>Nature</u>	<u>Source</u>
1998-08-24	sondage	2733
2001-10-09	sondage	3197
2001-05-01	sondage/surveillance	3510
2001-05-28	sondage	4111
2001-08-16	surveillance	4111
2001-05-23	surveillance/fouille	4079
2019-08-09	surveillance	6800

RECOMMANDATIONS

Date : 2001-08-16 **Nature :** poursuite de la recherche-analyses spécialisées
Délai : indéterminé
Source : 4111

Date : 2001-05-23 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai : indéterminé
Source : 4079

Date : 2019-08-09 **Nature :** diffusion et mise en valeur-aucune
Délai :
Source : 6800

Date : 2019-08-09 **Nature :** diffusion et mise en valeur-conservation et interprétation in situ
Délai :
Source : 6800

Date : 2019-08-09 **Nature :** poursuite de la recherche-fouille
Délai :
Source : 6800

Date : 2019-08-09 **Nature :** poursuite de la recherche-relevés
Délai :
Source : 6800

Date : 2019-08-09 **Nature :** poursuite de la recherche-sondage
Délai :
Source : 6800

Date : 2019-08-09 **Nature :** poursuite de la recherche-surveillance
Délai :
Source : 6800

DATATIONS ABSOLUES (A) ET INTERPRÉTÉES (I)

Ne contient aucune information

TYPES DE SITE

Fréquence : occupation multiple
Saisonnalité : annuelle
Fonction : entreposage
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 4111

Fréquence : occupation multiple
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 2733

Fréquence : occupation multiple
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique
Identité : historique 1900-1950
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 2733

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four(npu)
Identité : historique 1900-1950
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 3197

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : technologique : forge, manufacture, distillerie, mine, four(npu)
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 3197

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : industrielle
Identité : historique 1900-1950
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 6800

Fréquence :
Saisonnalité : annuelle
Fonction : industrielle
Identité : historique 1800-1899
Durée : permanente (plusieurs années)
Source : 6800

TRACES D'ÉTABLISSEMENTS

Ne contient aucune information

FONCTIONS DES STRUCTURES ET DES VESTIGES

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 4
Identité : historique indéterminé
Source : 2733

Type : moulin
Nombre : 1
Identité : historique indéterminé
Source : 2733

Type : mur, fondation, voûte, cave(ne plus utiliser)
Nombre : 4
Identité : historique indéterminé
Source : 3197

Type : piquet, pieu, poteau
Nombre : 1
Identité : historique indéterminé
Source : 3197

Type : canalisation, drain, puits d'accès
Nombre : 6
Identité : historique indéterminé
Source : 3197

Type : plancher
Nombre : 3
Identité : historique indéterminé
Source : 4079

Type : technologique(ne plus utiliser)
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 2733

Type : pavage, trottoir
Nombre : 1
Identité : historique 1800-1899
Source : 4111

Type : latrines
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 4111

Type : maritime(ne plus utiliser)
Nombre : 2
Identité : historique 1800-1899
Source : 4111

Type : quai, débarcadère
Nombre : 0
Identité : historique 1800-1899
Source : 4111

Type : mur, fondation, voûte, cave(ne plus utiliser)
Nombre : 1
Identité : historique 1900-1950
Source : 4111

Type : pavage, trottoir
Nombre : 1
Identité : historique 1900-1950
Source : 4111

Type : entrepôt
Nombre : 1
Identité : historique 1900-1950
Source : 4111

ANALYSES

Type : dendrochronologie
Identité : historique indéterminé
Source : 4079

SOURCES

Type	Source	Auteur	Date
rapport de terrain	2733	Arkéos et Archéocène	1999
rapport de terrain	3197	Arkéos	2002b
rapport de terrain	3510	Arkéos	2004l
rapport de terrain	4079	Arkéos et Archéocène	2005
rapport de terrain	4111	Arkéos	2006l
rapport de terrain	6800	Arkéos	2020f

COLLECTIONS

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	1998-08-24		Ville, municipalité, paroisse	2733

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3283).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2001-05-23		Ville, municipalité, paroisse	4079

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3283).

No	Année	Volume	Propriétaire	Source
	2001-08-16		Ville, municipalité, paroisse	4111

Remarques
Collection à la Ville de Montréal (No 3283).

ARTEFACTS - ÉCOFACTS - RESTES

Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite grossière Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine blanche Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 8	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine blanche vitrifiée Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite grossière Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine blanche Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine blanche vitrifiée Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 21	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine jaune Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine creamware Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine pearlware Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : grès grossier Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 3	Poids :

Catégorie : céramique euro-québécoise Type : porcelaine Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 6	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : porcelaine européenne Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 5	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : indéterminé Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 5	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite grossière Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 4	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite grossière autre Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite grossière anglaise Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 6	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite grossière québécoise Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 3	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 6	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine blanche Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 129	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine blanche vitrifiée Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 48	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine jaune Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 3	Poids :

Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine creamware Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 10	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : terre cuite fine pearlware Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 71	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : faïence Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : grès grossier Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 15	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : grès fin Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 3	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : porcelaine Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 118	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : porcelaine européenne Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 3	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : porcelaine orientale Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique euro-québécoise Type : indéterminé Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 8	Poids :
Catégorie : céramique Type : pipe Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique Type : pipe Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 68	Poids :

Catégorie : céramique Type : matériau Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 112	Poids :
Catégorie : céramique Type : outil d'enfournement Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : céramique Type : jeu et divertissement Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : verre Type : construction Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 40	Poids :
Catégorie : verre Type : bouteille Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 8	Poids :
Catégorie : verre Type : bouteille Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 25	Poids :
Catégorie : verre Type : objet personnel Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : verre Type : construction Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : verre Type : éclairage Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : verre Type : bouteille Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 225	Poids :
Catégorie : verre Type : verre de table Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 2	Poids :

Catégorie : verre Type : médecine bouteille Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : verre Type : construction Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 588	Poids :
Catégorie : verre Type : domestique Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 46	Poids :
Catégorie : verre Type : habillement Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 4	Poids :
Catégorie : verre Type : éclairage Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 20	Poids :
Catégorie : verre Type : objet indéterminé Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 222	Poids :
Catégorie : lithique Type : lest Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : matériaux organiques ouvrés ou utilisés Type : bouton Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : métal Type : clou Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 4	Poids :
Catégorie : métal Type : clou Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 5	Poids :
Catégorie : métal Type : quincaillerie de bâtiment Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 2	Poids :

Catégorie : métal Type : ustensile Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : métal Type : chauffage Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : métal Type : monnaie Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : métal Type : pesée, poids et mesure Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : métal Type : construction Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 218	Poids :
Catégorie : métal Type : clou Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 768	Poids :
Catégorie : métal Type : quincaillerie de bâtiment Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 12	Poids :
Catégorie : métal Type : objet de couture Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 6	Poids :
Catégorie : métal Type : récipient Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 6	Poids :
Catégorie : métal Type : outil Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 23	Poids :
Catégorie : métal Type : bijou Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 3	Poids :

Catégorie : métal Type : communication Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : métal Type : éclairage Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 3	Poids :
Catégorie : métal Type : services publics Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 4	Poids :
Catégorie : métal Type : indéterminé Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 38	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : matériaux transformés(ne plus utiliser) Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : cuir Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 29	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : bois Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 10	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : tissu Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 135	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : matériaux transformés(ne plus utiliser) Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 13	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : liège Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : autres matériaux ouvrés ou transformés Type : graphite Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 6	Poids :

Catégorie : matières premières brutes Type : charbon de bois, cendre Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : matières premières brutes Type : charbon de bois, cendre Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 1	Poids :
Catégorie : matières premières brutes Type : charbon minéral (anthracite, houille) Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 6	Poids :
Catégorie : restes d'animaux Type : mammifère terrestre Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 2733	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : restes d'animaux Type : mammifère terrestre Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : restes d'animaux Type : mollusque Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4111	Nombre : 2	Poids :
Catégorie : restes d'animaux Type : mammifère terrestre Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 39	Poids :
Catégorie : restes d'animaux Type : mollusque Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 37	Poids :
Catégorie : restes végétaux Type : indéterminé Support/technique : Identité : historique indéterminé Source : 4079	Nombre : 5	Poids :

Parc Daisy-Peterson-Sweeney, site BiFj-11 arrondissement Sud-Ouest

Supervision archéologique



**Parc Daisy-Peterson-Sweeney, site BiFj-11
arrondissement Sud-Ouest**

Supervision archéologique

RÉSUMÉ

En 2019, une supervision archéologique a été réalisée à la demande de la Ville de Montréal dans le parc Daisy-Peterson-Sweeney. Ce dernier est délimité par les rues Lévis (à l'ouest), Rufus Rockhead (au nord) et Charlevoix (à l'est), ainsi que la piste cyclable et la voie de chemin de fer bordant le canal Lachine, correspond au lot cadastral 1 574 007. Il recoupe l'emplacement du site BiFj-11 (site de la Scierie Brewster), qui a fait l'objet de plusieurs interventions d'envergure entre 1998 et 2001. Celles-ci ont révélé de nombreuses ressources archéologiques (vestiges structuraux, sols anciens en place, artefacts et écofacts) en lien le développement du canal Lachine et l'installation de la scierie Brewster au milieu du XIX^e siècle.

L'intervention archéologique a consisté en la supervision des travaux d'excavation pour l'implantation des bases de béton du pavillon, les deux bases les plus à l'ouest du projet se trouvant dans l'emprise du site archéologique BiFj-11. Lors de la première journée d'intervention, l'emplacement prévu pour les trois bases de béton les plus au nord (sous-opérations 12A, 12B et 12C) a été excavé. Lors de la seconde journée, les sous-opérations 12D, 12E et 12F ont été ouvertes. Ces excavations ont été réalisées mécaniquement et ont atteint des profondeurs variant entre 1,40 et 1,60 m.

La portée limitée de la supervision archéologique réalisée n'a pas permis d'observer de vestiges structuraux en lien avec l'aménagement et la mise en valeur de l'espace aux XIX^e et XX^e siècles. Des niveaux de sol concordant avec les différentes phases d'occupation du site, en lien avec l'incendie de 1921 et les phases d'aménagement subséquentes, ont toutefois pu être observés et enregistrés.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES PARTICIPANTS.....	vi
 1 INTRODUCTION	 1
 2 MANDAT ET MÉTHODOLOGIE	 3
 3 ÉTAT DES CONNAISSANCES	 5
3.1 Données paléoenvironnementales et habitabilité.....	5
3.2 Occupations eurocanadiennes.....	6
3.2.1 Occupation agricole	6
3.2.2 Percement du canal Lachine et développement du complexe Brewster	7
3.2.3 Occupation Ward	8
3.2.4 Complexe en transformation.....	8
3.2.5 De l'incendie de 1921 au parc Daisy-Peterson-Sweeney	9
3.3 Synthèse des interventions antérieures.....	9
 4 RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE	 19
 5 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION	 25
 OUVRAGES CONSULTÉS.....	26
CARTES CONSULTÉES	26

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation de l'aire à l'étude	2
Figure 2 - Localisation des sous-opérations.....	4
Figure 3 - Extrait de la carte des dépôts meubles de Montréal	10
Figure 4 - Plan dressé par Ostell en 1847 permettant d'observer les premiers pas du complexe industriel développé par Benjamin Brewster	11
Figure 5 - Extrait du plan dressé par W. Hopkins en 1879 sur lequel apparaît la Mona Saw Mills ..	12
Figure 6 - Illustration tirée du journal Canadian Illustrated News, 1 ^{er} juillet 1882	13
Figure 7 - Extrait du plan dressé par Pinsoneault en 1907	14
Figure 8 - Extrait d'une photographie aérienne de 1947, alors que l'aire à l'étude accueille un terrain de soccer	15
Figure 9 - Extrait d'une photographie aérienne de 1958, alors que l'aire à l'étude accueille un stationnement	16
Figure 10 - Localisation des différentes interventions dans l'emprise de BiFj-11	17
Figure 11 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages 12A, 12B et 12C, caractéristiques de niveaux de sols (lots) observés lors de la supervision archéologique	21

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Sous-opération 12A, paroi ouest (BiFj-11-19-N1-010)	20
Photo 2 - Sous-opération 12C, paroi nord (BiFj-11-19-N1-015)	20

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Synthèse des lots observés dans les sous-opérations 12A à 12F.....	23

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Justine Desbiens	B.A.P. Architecte paysagiste. Direction d'arrondissement Sud-Ouest
Emilie Desrosiers	Archéologue. Conseillère en aménagement. Direction de l'urbanisme, Service de l'urbanisme et de la mobilité

ARKÉOS

Pierre Bibeau	Archéologue, coordonnateur
Agnès Gelé	Archéologue, chargée de projet, rédaction du rapport
Mor Coumba Ndiaye	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Maryvonne Trudeau	Chargée d'édition

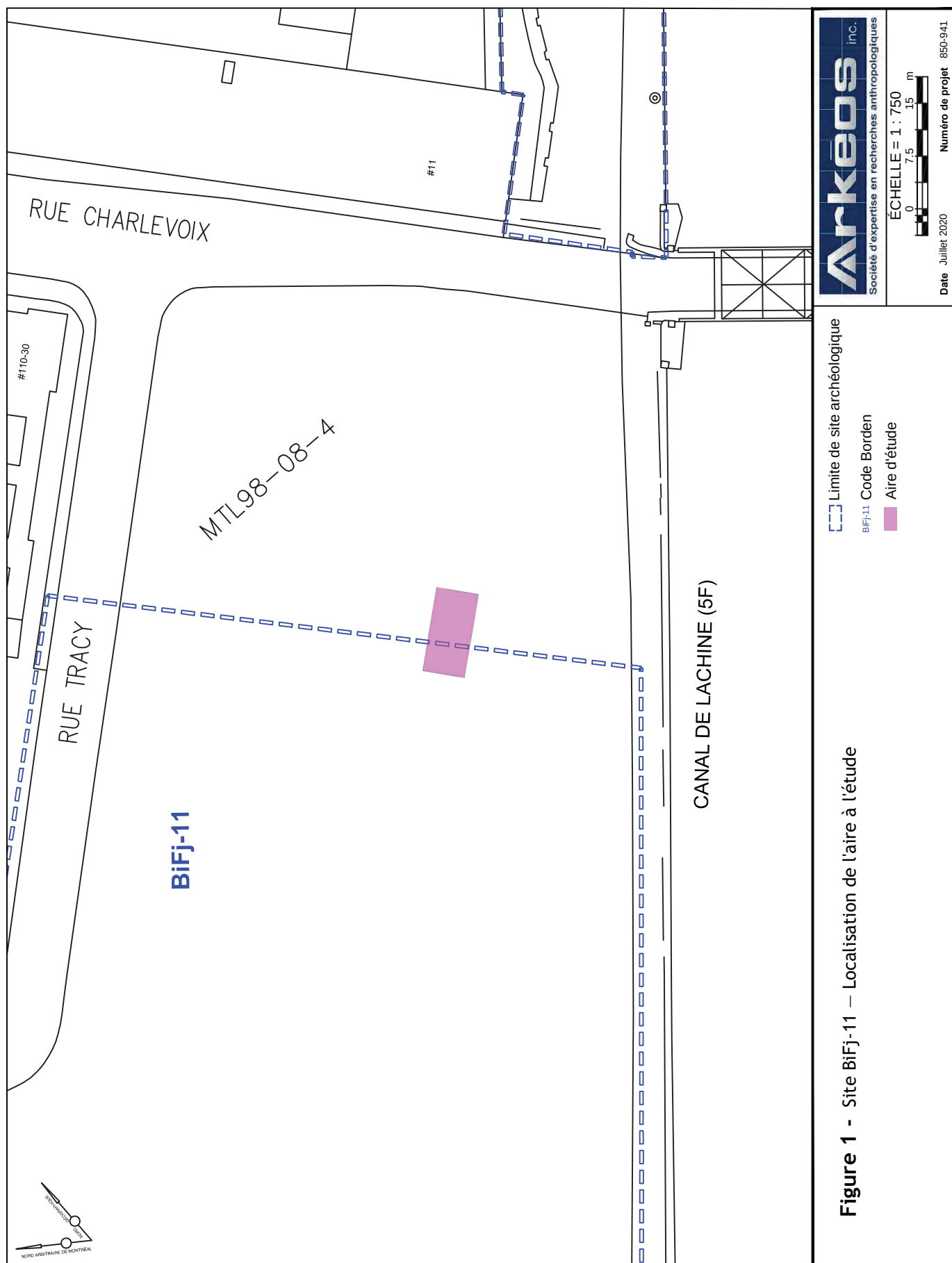
1 INTRODUCTION

En 2019, des travaux d'aménagement menés dans le parc délimité par les rues Lévis (à l'ouest), Rufus Rockhead (au nord) et Charlevoix (à l'est), ainsi que la piste cyclable et la voie de chemin de fer bordant le canal Lachine ont fait l'objet d'une supervision archéologique à la demande de la Ville de Montréal. En effet, ce parc, qui porte tout d'abord le nom de parc des Moulins-à-Scie avant d'être rebaptisé en l'honneur de la pianiste de jazz Daisy Peterson-Sweeney, recoupe l'emprise du site BiFj-11 (site de la Scierie Brewster).

Ce site archéologique a fait l'objet de plusieurs interventions d'envergure entre 1998 et 2001. Celles-ci ont révélé de nombreuses ressources archéologiques (vestiges structuraux, sols anciens en place, artefacts et écofacts) en lien le développement du canal Lachine et l'installation de la scierie Brewster au milieu du XIX^e siècle. Cette dernière passera au feu en 1895, puis de nouveau en 1921. Suite à ce second incendie, l'espace a brièvement été intégré à la cour à bois Redfern,

dont les activités cessent en 1924 (Arkéos & Archéocène, 2005 : 33). Conservant dans un premier temps une vocation industrielle, cet espace va par la suite accueillir un terrain de soccer au début des années 1940, puis un stationnement entre les années 1950 et la fin des années 1980.

Les travaux ont porté sur une superficie très limitée correspondant à l'emprise d'un pavillon à construire (figure 1). Le présent rapport présente les résultats de l'intervention archéologique. Outre l'introduction, le mandat et la méthodologie sont définis au chapitre deux. Le chapitre suivant présente un état des connaissances succinct en ce qui a trait au site, relativement aux données paléoenvironnementales, historiques et archéologiques. Le quatrième chapitre présente les données observées lors de la supervision archéologique et l'interprétation qui en est proposée. Enfin, au chapitre cinq, des recommandations seront émises quant à la poursuite de recherche archéologique à l'emplacement du site de la scierie Brewster.



2 MANDAT ET MÉTHODOLOGIE

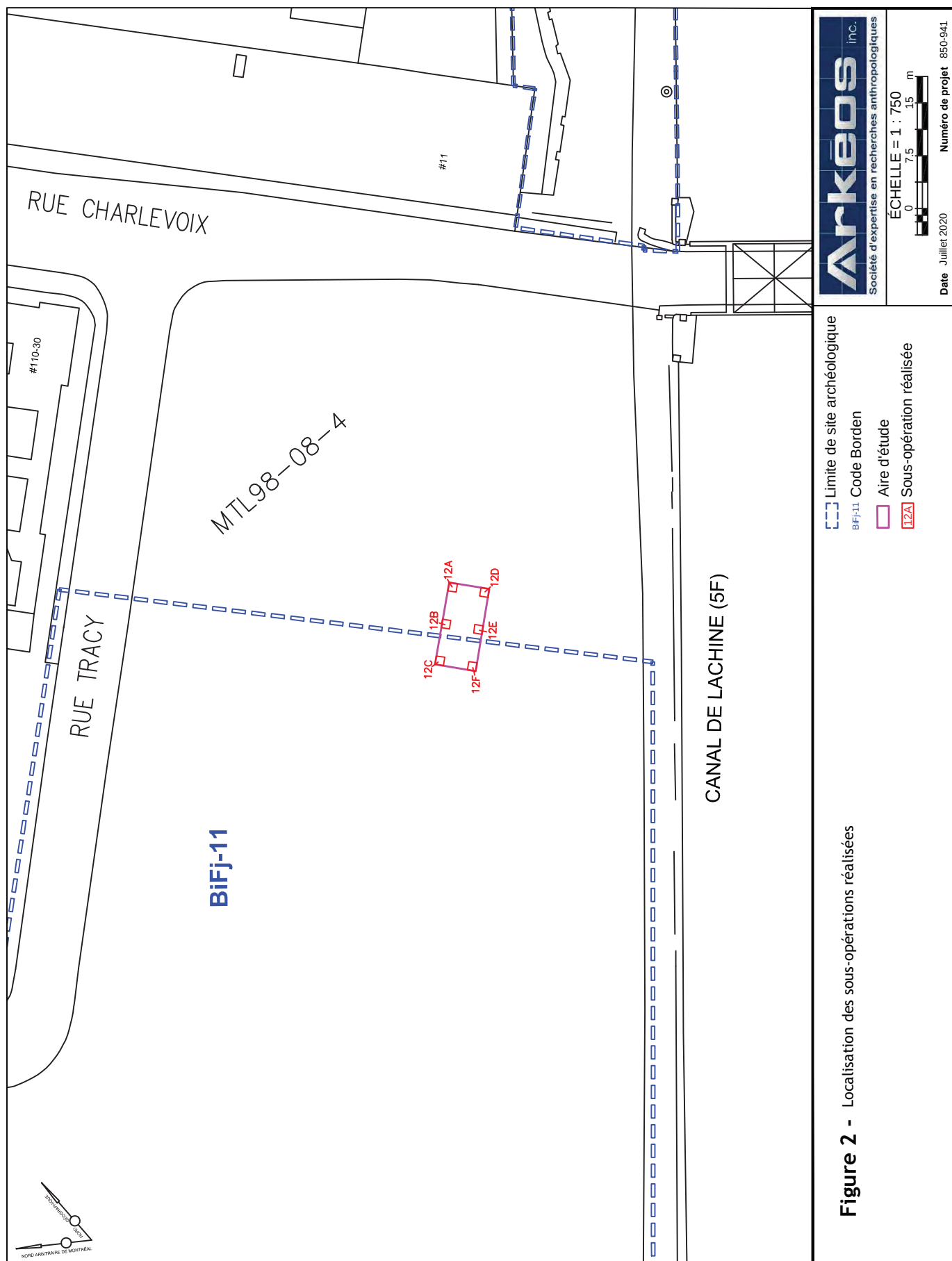
La Ville de Montréal a octroyé à Arkéos le mandat de procéder à la supervision archéologique des travaux d'excavation pour l'implantation des bases de béton du pavillon devant être aménagées au parc Daisy-Peterson-Sweeney, les deux bases les plus à l'ouest du projet se trouvant dans l'emprise du site archéologique BiFj-11. Une membrane géotextile ayant été mise en place lors des travaux archéologiques antérieurs, recouvrant l'entièreté du site archéologique, Arkéos avait pour mandat de procéder au retrait de la membrane géotextile lors des travaux d'excavation et d'identifier les ressources archéologiques dans le but d'en effectuer l'enregistrement.

Le parc correspond au lot cadastral 1 574 007 du cadastre rénové du Québec, situé dans l'arrondissement Le Sud-Ouest. Il est délimité par les rues Lévis (à l'ouest), Rufus Rockhead (au nord) et Charlevoix (à l'est). Comme cela a été précisé en introduction, la piste cyclable et la voie de chemin de fer bordant le canal Lachine forment sa limite sud.

La supervision archéologique a été réalisée en deux temps, après l'obtention du permis archéologique (19-ARKE-19) par Arkéos. Une première journée de supervision a eu lieu le 9 août 2019 et une seconde le 9 septembre 2019.

Lors de la première journée d'intervention, l'emplacement prévu pour les trois bases de béton les plus au nord (sous-opérations 12A, 12B et 12C) a été excavé. Lors de la seconde journée, les sous-opérations 12D, 12E et 12F ont été ouvertes (figure 2). Ces excavations ont été réalisées mécaniquement. De forme carrée, elles mesurent 1,20 m de côté et ont atteint des profondeurs variant entre 1,40 et 1,60 m. Aucun sondage manuel n'a été réalisé compte tenu du fait que seuls des niveaux de sols anciens ont été observés et aussi du fait des profondeurs atteintes.

Les niveaux de sols anciens ont été enregistrés suivant les normes en vigueur, au moyen de fiches de lots, ainsi que d'enregistrements photographiques, planimétriques et altigraphiques, en utilisant le système Tikal. Les sous-opérations ont été numérotées dans la continuité des sous-opérations antérieures, d'après les données disponibles auprès du Ministère de la culture et des communications (MCC) et celles mises à jour par la Ville de Montréal.



3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Données paléoenvironnementales et habitabilité

Au début de l'invasion marine (vers 13 150-13 000 AA), le mont Royal est un îlot isolé dans une mer dont la largeur dépassait les 100 km (Richard, 2014). Le reste de l'île de Montréal va graduellement émerger durant l'épisode du lac Lampsilis, entre 11 600-11 100 AA et 9 000-8 500 AA. Un certain nombre d'îles, d'îlots et de chenaux vont apparaître peu à peu. Différents chenaux occupent alors les espaces de plus en plus restreints compris entre ces îles jusqu'à être asséchés.

Vers 9 000-8 700 AA, alors que le niveau de l'eau se situe autour de 20 m, le lac Lampsilis fait progressivement place au Proto-Saint-Laurent et le système fluvial commence à s'organiser. Les bassins lacustres et les voies fluviales entourant l'archipel montréalais, du moins dans la partie amont de l'archipel, devaient commencer à ressembler à ce qu'il est possible d'observer actuellement. Les terres de la région montréalaise sont en grande partie émergées et les rapides commencent à briser le cours du fleuve autour des îles de l'archipel. Ruisseaux, sources d'eaux souterraines et espaces lacustres prennent naissance au fur et à mesure que les terres émergent.

Quelques siècles avant 9 000 AA, la rive nord du lac Lampsilis atteignait le pied du talus de la terrasse Sherbrooke, à environ 25 m. Un chenal contournait alors la colline de Lasalle (sommet à 37- 39 m) à l'emplacement de la vallée de la rivière Saint-Pierre. Durant les siècles qui suivront (entre 9 000

et 8 700 AA), le niveau de l'eau s'abaissera jusqu'à 20 m et même jusqu'à 15 m, vers 8 500 AA. Cette baisse du niveau de l'eau aura pour conséquence de faire émerger le seuil de Lachine (± 20 -23 m) et de fermer l'entrée du chenal qui prendra pour un temps l'allure d'une longue baie ouverte vers l'est et le sud-est. Lorsque le niveau de l'eau passe sous les 18 m, le lien de la baie avec le cours principal du fleuve, vers l'est et le sud-est, se rompt et un lac occupe dorénavant le creux. D'après la courbe d'émersion de Lamarche (Richard, 2014), cet événement s'est produit une première fois vers 8 700-8 500 AA. À cette époque, le lac à la Loutre, de forme allongée sud-ouest/nord-est, s'étend de part et d'autre du talweg de ce qui va devenir la rivière Saint-Pierre. Au sud-ouest, il devait s'arrêter vis-à-vis de l'avenue Westminster actuelle, et au nord-est, à la rue de Courcelle, dans le prolongement sud du chemin Glen. L'aire à l'étude va émerger alors que le niveau de l'eau passe sous la barre des 19 m d'altitude. L'émersion ne sera toutefois pas franche, cet espace sera régulièrement inondé pendant des périodes plus ou moins longues.

La rivière à la décharge du lac à la Loutre était connue sous le nom de rivière Saint-Pierre. Il semble qu'à l'origine ce cours d'eau se jetait dans le Saint-Laurent, vis-à-vis de l'île des Sœurs à Verdun, mais que, dès le Régime français, des travaux de dérivation entrepris par les Sulpiciens ont redirigé son cours dans la Petite Rivière, qui se décharge à la pointe à Callière dans le Vieux-Montréal. Il est possible qu'un cours naturel de cette rivière s'écoulant vers la pointe à Callière ait existé à une

certaine époque, en raison du peu de dénivelés des terrains où les Sulpiciens ont creusé leur canal de dérivation.

Ces terrains mal drainés correspondent à peu près aux quartiers Sainte-Cunégonde, où se situe l'aire à l'étude, et Griffintown réputés historiquement pour leur vulnérabilité aux inondations. Le creusement du canal de Lachine au début des années 1820 va causer l'assèchement du lac Saint-Pierre. Son emplacement laissera place à un terrain marécageux où coulait la rivière Saint-Pierre, qui y traçait de petits méandres au pied du talus de la terrasse Sherbrooke.

La carte de géologie des dépôts meubles de l'île de Montréal permet d'observer que l'espace concerné par l'intervention, qui se trouve actuellement à une altitude de 20 m NMM, recoupe un complexe de till intermédiaire dont les dépôts sont reliés à la calotte glaciaire de Malone et à ses eaux de fonte (figure 3). Le site BiFj-11 se trouve quant à lui à cheval sur des sols associés à ces dépôts et à des sédiments littoraux d'eau peu profonde en lien avec l'épisode de la mer de Champlain à l'emplacement de sa partie ouest.

3.2 Occupations eurocanadiennes

3.2.1 Occupation agricole

L'époque coloniale régionale débute avec l'implantation du fort Ville-Marie en 1642 et témoigne de la création et l'appropriation du territoire de l'île de Montréal par les colons français. Les débuts de Ville-Marie sont marqués par la menace incessante des attaques iroquoises ainsi que par les inondations.

Consécutivement à l'arrivée de militaires en 1653 et 1659, Paul de Chomedey concède quelques fiefs et terres en bordure du fleuve. Ces terres, regroupées en côtes¹, sont de longues bandes de terre étroites et perpendiculaires aux rives.

En 1663, le séminaire de Saint-Sulpice de Paris acquiert l'île de Montréal. À la faveur d'une accalmie dans les guerres iroquoises, les structures rurales, villageoises et routières fondamentales de l'île sont mises en place. Plusieurs côtes sont ouvertes à partir de 1666, notamment dans la portion est de l'île, moins vulnérable aux attaques iroquoises. Le peuplement eurocanadien va s'organiser entre 1672 et 1722 le long des côtes de Pointe-Claire, Sainte-Anne, Notre-Dame-de-Vertus, Côte-des-Neiges, Saint-Laurent, Sault-au-Récollet, Sainte-Marie, Sainte-Geneviève, Saint-Rémi, Saint-Jean, Saint-Charles et Saint-François.

Dans un premier temps, l'histoire du développement de l'aire à l'étude est liée au fief Saint-Augustin, concédé le 8 mars 1650 et le 23 novembre 1660 aux Pauvres de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Cet espace fait partie d'un vaste territoire rural vraisemblablement utilisé à des fins agricoles jusqu'au deuxième quart du XIX^e siècle. L'arpenteur Bouchette en fait la description suivante en 1815 : « [...] *entre le Coteau St.Pierre et la rivière, le terrain est si plat, et*

1 En dehors du bourg de Ville-Marie et des faubourgs, l'île de Montréal est divisée en côtes – chacune désigne un ensemble de terres pouvant compter quelques dizaines de concessions (terres) desservies par un chemin, dit chemin du Roi, et représentant une unité de son territoire. Le système des côtes constitue la structure de base du peuplement de l'île sur laquelle s'appuiera tout développement postérieur. Cette forme de concession va conditionner de façon durable l'organisation du parcellaire et de la trame urbaine et explique l'orientation actuelle des rues de la majeure partie de l'île de Montréal.

particulièrement vers le petit lac St. Pierre, si marécageux, que l'on conjecture qu'il était autrefois couvert d'eau » (Arkéos & Archéocène, 2005 : 33).

Le *Upper Lachine Road*, voie de communication majeure qui dessert l'aire à l'étude préalablement à l'ouverture du canal Lachine, permet de relier Montréal à Saint-Henri-des-Tanneries. Son tracé correspond à l'actuelle rue Notre-Dame. Avec le chemin de la Côte-Saint-Paul et le *Lower Lachine Road*, le Upper Lachine Road permet de contourner les rapides de Lachine. L'importance économique de cette voie préalablement au percement du canal Lachine est soulignée par une loi votée en 1805 à la Chambre du Bas-Canada, qui en fait une route à péage (*Lachine Turnpike Road*), entretenue par les propriétaires des terrains adjacents ainsi que par les usagers (Desjardins, 1999 : 88). La présence du Upper Lachine Road n'a toutefois pas eu d'impact sur l'occupation du secteur à l'étude (Arkéos & Archéocène, 2005 : 8)

3.2.2 Percement du canal Lachine et développement du complexe Brewster

L'ouverture du canal Lachine en 1825 va être le point de départ du développement économique des espaces adjacents qui vont former le corridor industriel de Lachine, parfois également appelé *Smoky Valley*.

En 1830, Benjamin Brewster va acquérir dans un premier terrain, qui englobe l'emplacement du site de la scierie Brewster, par concession des Sulpiciens². En 1841, il acquiert de Marie Griffin un espace adjacent au premier³, à l'est de la

rue Charlevoix. Il se trouve à la tête d'un vaste domaine aux abords du canal, délimité par l'avenue Atwater, les rues Notre-Dame, Dominion et par le canal Lachine.

Rapidement, les infrastructures du canal Lachine font l'objet de travaux d'agrandissement (élargissement et approfondissement), afin de répondre à une croissance des échanges commerciaux avec le Haut-Canada et à l'augmentation du tonnage des bateaux accédant à Montréal. Le contexte politique est alors largement favorable à la mise en œuvre de ces travaux, la création du Canada-Uni mettant un frein à des décennies de désordre administratif. Rapidement, un noyau d'industries se développe à l'emplacement des nouveaux lots hydrauliques créés à proximité immédiate des écluses, notamment celle de Saint-Gabriel localisée à l'est de la scierie Brewster (Arkéos & Archéocène, 2005 : 9).

Un plan dressé par Ostell en 1847 permet de se faire une idée de l'importance du complexe industriel développé par Benjamin Brewster et des infrastructures qu'il parvient à mettre en œuvre en quelques années seulement (figure 4). Le plan permet d'observer que les bâtiments sont alors concentrés dans l'espace réservé par Brewster pour l'usage personnel de Benjamin Brewster. Le bassin est représenté, mais les lots identifiés à l'ouest de la rue Bridge (actuelle rue Charlevoix) restent majoritairement vacants. Assez rapidement toutefois, un certain nombre d'infrastructures vont faire leur apparition. Il développe dans un premier temps un large complexe industriel formé d'un vaste bassin, creusé au début des années 1840, d'une calle (*slip*) et d'un moulin à scie à vapeur.

² ANQM, greffe G. Peltier, 14 mai 1830, minute 544C

³ ANQM, greffe Patrice Lacombe, 7 novembre 1845

Le moulin est érigé au milieu des années 1850 et va demeurer actif jusqu'à sa destruction par un incendie en 1921.

En 1862, au décès de Benjamin Brewster, son fils Georges P. Brewster hérite des avoirs. Entre 1863 et 1867, la scierie est louée par un certain George L. Dickinson, qui maintient la production. Dès 1867 le domaine est mis en vente à l'encan. Le terrain vendu comporte alors entre autres édifices, une maison en pierre et une autre en brique, deux bâtiments en brique utilisés comme étables ou écuries, ainsi qu'un grand bassin communiquant avec le canal et un autre plus petit, avec les droits d'accès à l'eau⁴. L'acte de vente permet de savoir que Brewster dispose des droits de quaiage et d'utilisation de l'eau du canal à des fins industrielles et également que la scierie est vendue avec la machinerie nécessaire à la production de l'énergie et au fonctionnement du moulin.

3.2.3 Occupation Ward

Après plusieurs transactions immobilières, James K. Ward acquiert en 1870 l'essentiel des terrains de l'ancien domaine de Brewster affectés aux activités de la scierie, incluant les lots aux abords du grand bassin Brewster. L'acte de vente mentionne toujours les mêmes édifices et le grand bassin, mais cette fois, on parle plutôt de deux slip : « ... *and the slip on block number 34, another slip on block number 35* » (Arkéos, 2006 : 23). Après 1870, le nom de l'entreprise associée à la scierie prend le nom de *Mona Saw Mill*. C'est ce nom qu'on retrouve sur le plan dressé par Hopkins en 1879 (figure 5) et qui identifie le complexe dans l'illustration du Canadian

Illustrated News du 1er juillet 1882 (figure 6). La zone dans laquelle la supervision de travaux a été réalisée est à cheval entre le terrain de la Mona Saw Mill et le terrain appartenant à O.W. Stanton (lot 2308).

L'activité de la William Rutherford & Sons, une manufacture de bois établie au nord du grand bassin au milieu des années 1880, semble liée à celle de la scierie. Entre les années 1876 et 1879, Ward loue également une partie du grand bassin Brewster à Robert Allan, qui utilise l'emplacement à titre de grossiste en bois non transformé (Arkéos & Archéocène, 2005 : 25).

Dans la nuit du 13 au 14 août 1895, la scierie est détruite par un incendie qui rase le bâtiment dans sa presque totalité. Elle sera toutefois rapidement et entièrement reconstruite (Arkéos & Archéocène, 2005 : 28).

3.2.4 Complexe en transformation

En 1905, la propriété est vendue à Edward Donald. Apparemment, la scierie est toujours en fonction, puisqu'on la voit représentée sur le plan de Pinsoneault de 1907. Des bâtiments en bois sont également identifiés sur le lot 2308 (figure 7). Le bassin Brewster n'est toutefois plus représenté que par un trait fait d'une ligne brisée. De plus, l'on peut lire à cet emplacement la mention « Rutherford Sons Co. ». Le bassin est remblayé de façon certaine à compter de 1913. Une série de voies ferrées aménagées pour la gare de triage du Grand Tronc, la Grand Trunk Railway Atwater Yard, occupe alors son ancien emplacement.

4 ANQM, greffe W.A. Phillips, 20 septembre 1867, minute 2001

La scierie est désormais désignée sous le nom de J. H. Redfern Lumber Company, propriété de James H. Redfern. Ce dernier loue la scierie à Ward à compter de l'année 1907 et dès lors, les installations sont essentiellement consacrées à la production de bois d'œuvre. Puis, en 1909, Ward va céder ses propriétés occupées par la scierie et la cour à bois à J.H. Redfern, John J. C. Ward et Charles T. Roots. La scierie va demeurer en activité sous la bannière de Redfern jusqu'à sa destruction complète par un incendie en 1921 (Arkéos & Archéocène, 2005 : 30-31).

3.2.5 De l'incendie de 1921 au parc Daisy-Peterson-Sweeney

Suite à ce second incendie, l'espace a brièvement été intégré à la cour à bois Redfern, dont les activités cessent en 1924, puis va devenir vacant au cours des années 1930 (Arkéos & Archéocène, 2005 : 33). Il va par la suite accueillir un terrain de soccer au début des années 1940 (figure 8) et un stationnement entre les années 1950 et la fin des années 1980 (figure 9).

3.3 Synthèse des interventions antérieures

Le site BiFj-11 a fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques de nature variée (inventaire, fouille, supervision) entre 1998 et 2001. Les premières interventions font suite à une étude de potentiel dans le cadre d'un projet d'aménagement et de mise en valeur des abords du canal Lachine par la Ville de Montréal et Parcs Canada (Arkéos & Archéocène, 1999). Dans le cadre du projet d'aménagement du pôle Atwater, l'étude de potentiel produite a mené à la réalisation d'un inventaire archéologique

portant sur plusieurs espaces compris entre la rue Charlevoix à l'est, la rue Saint-Augustin à l'ouest, la rue Notre-Dame au nord et le canal Lachine au sud, comprenant notamment les sites BiFj-11 (scierie Brewster) et BiFj-54 (tannerie Moseley), ainsi qu'une supervision des travaux d'évaluation environnementale et géotechnique à proximité du marché Atwater ainsi que dans l'emprise des actuels parcs Daisy-Peterson-Sweeney (autrefois parc Rufus-Rockhead, puis parc des moulins-à-scie) et des Corroyeurs (autrefois parc Saint-Augustin).

Par la suite, un programme d'aménagement et de mise en valeur des abords du canal Lachine a permis la réalisation d'interventions archéologiques à l'emplacement du site archéologique de la scierie Brewster (BiFj-11) en 2001, dans le cadre de deux projets distincts, préalablement à la mise en œuvre d'un vaste projet de développement privé sur l'emplacement du bassin Brewster (Arkéos, 2006), ainsi que lors du réaménagement d'un stationnement municipal situé plus au nord à l'emplacement d'une partie du contexte industriel de la William Rutherford & Sons (Arkéos & Archéocène, 2005).

Ces interventions archéologiques (figure 10) ont permis de mettre au jour un certain nombre de ressources archéologiques en lien avec les occupations industrielles du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle du complexe Brewster et aux bassins (bassin Brewster et *slip*) qui lui sont associés. Les sous-opérations ouvertes dans l'emprise du parc Daisy-Peterson-Sweeney ont permis de localiser l'ancienne scierie Brewster ainsi que le *slip* qui y était associé, mettant en évidence l'intégrité et la grande valeur documentaire des ressources archéologiques identifiées (Arkéos & Archéocène, 2005).



Figure 4 - Plan dressé par Ostell en 1847 permettant d'observer les premiers pas du complexe industriel développé par Benjamin Brewster

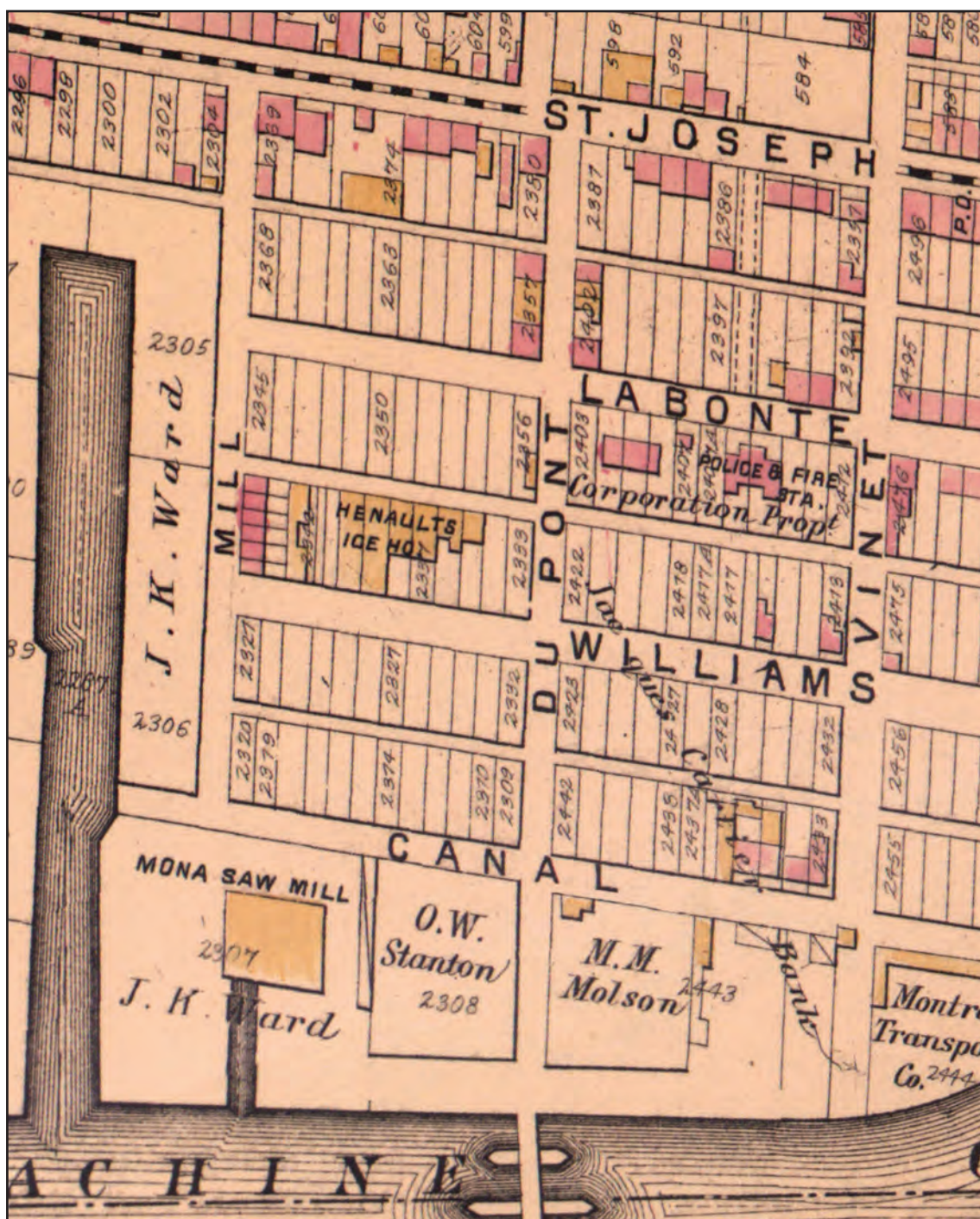


Figure 5 - Extrait du plan dressé par W. Hopkins en 1879 sur lequel apparaît la Mona Saw Mills

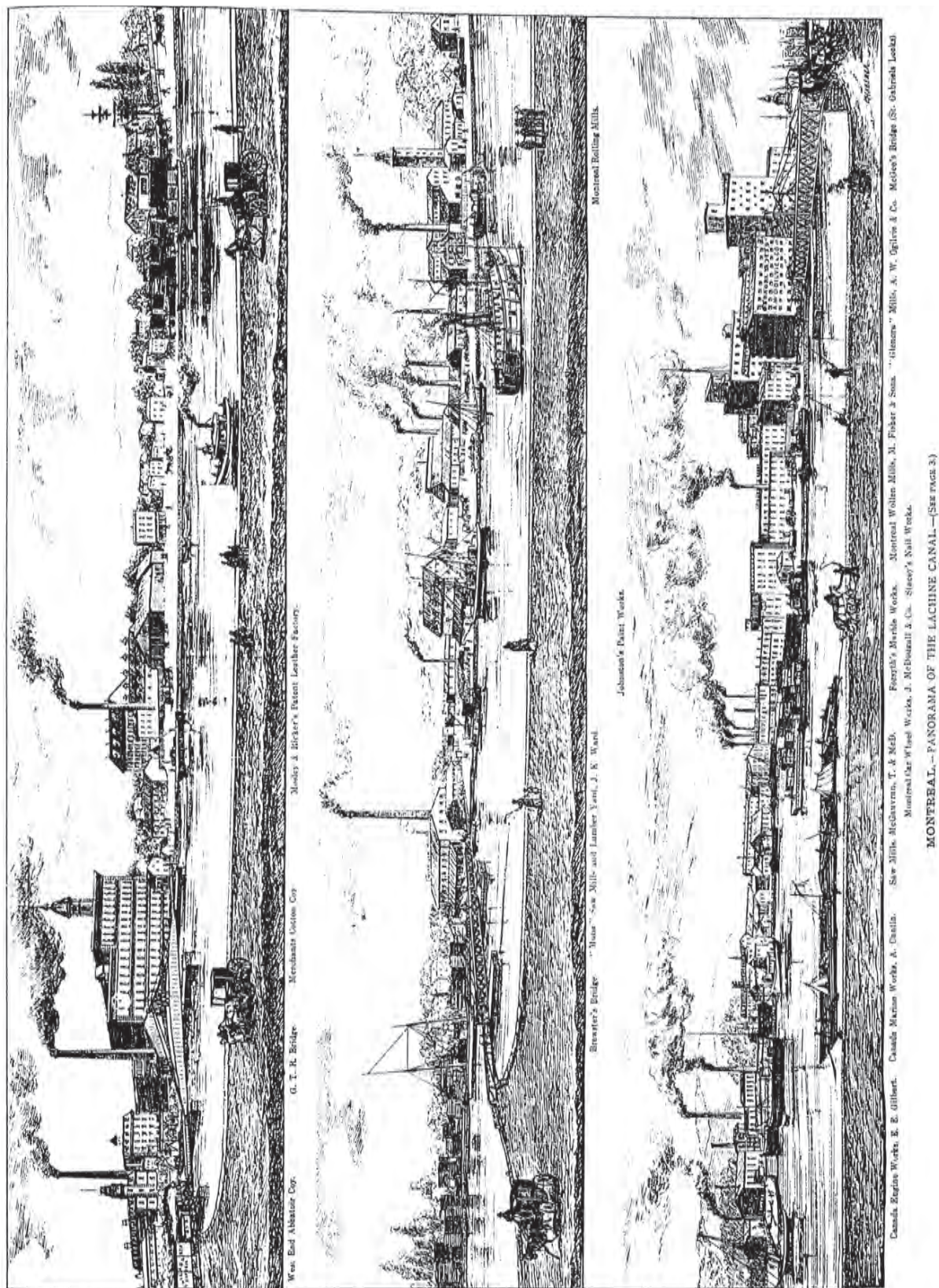


Figure 6 - Illustration tirée du journal Canadian Illustrated News, 1^{er} juillet 1882. À remarquer dans la partie centrale : le pont Brewster et à gauche, la scierie et sa cour à bois, alors appelée Mona Saw Mill and Lumber Yard

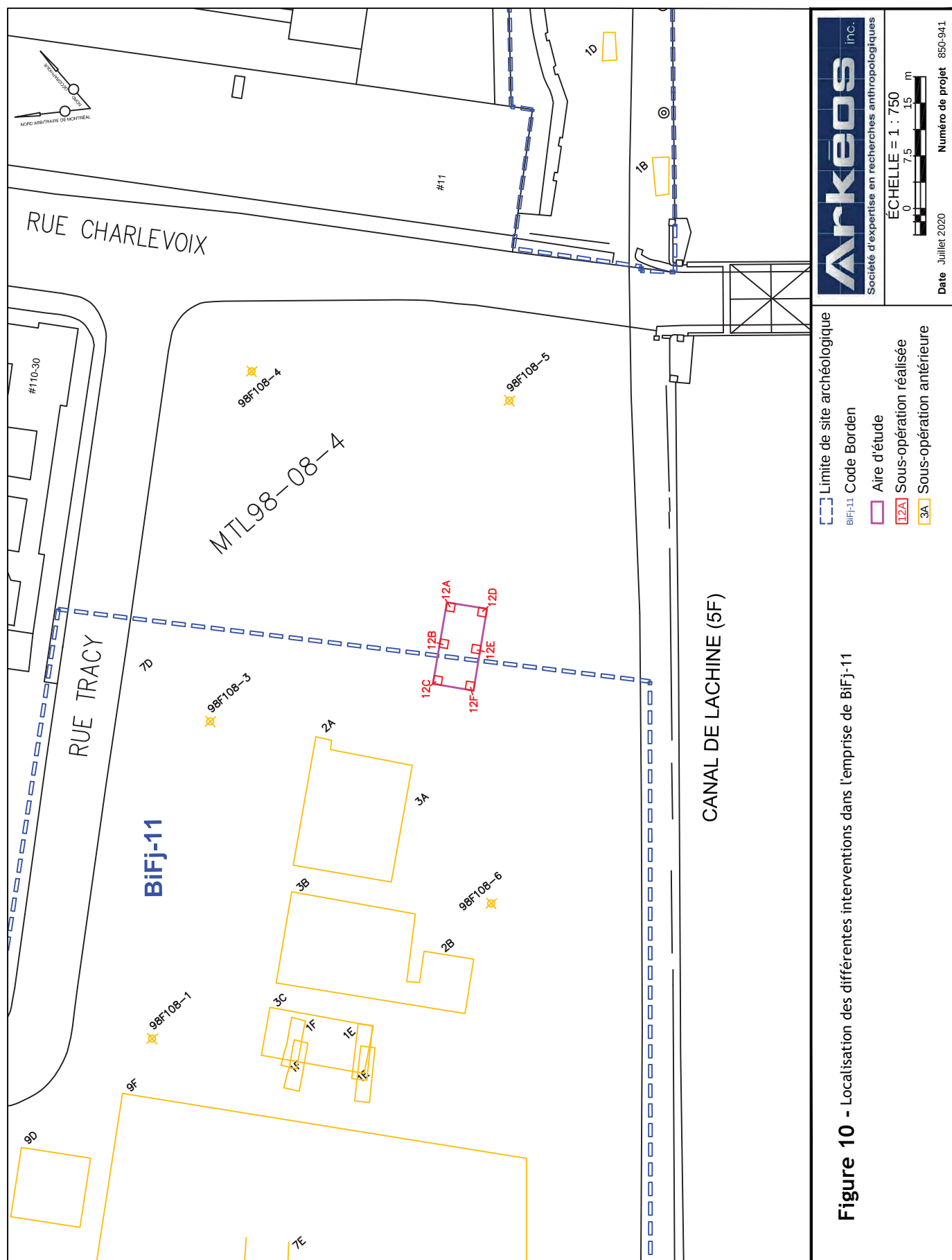
14



Figure 8 - Extrait d'une photographie aérienne de 1947, alors que l'aire à l'étude accueille un terrain de soccer



Figure 9 - Extrait d'une photographie aérienne de 1958, alors que l'aire à l'étude accueille un stationnement



4 RÉSULTATS DE LA SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

La supervision archéologique a eu lieu dans l'emprise du parc Daisy-Peterson-Sweeney, immédiatement à l'est des structures en lien avec le moulin à scie érigé par Benjamin Brewster et d'un petit bassin localisé au sud de la scierie, destiné à faciliter son approvisionnement en matières premières mises au jour lors d'interventions archéologiques antérieures.

La supervision archéologique a consisté en la surveillance de l'excavation de six espaces de 1,20 m x 1,20 m devant accueillir des piliers de bétons destinés à supporter une surstructure, organisés en deux rangs orientés est-ouest¹ composés de trois creusements chacun. Les profondeurs atteintes variaient entre 1,40 et 1,60 m sous le niveau de sol actuel². Les niveaux de sol observés à cet emplacement correspondent à des remblais de la seconde moitié du XX^e siècle scellant les niveaux associés à l'incendie de 1921, à l'occupation du site au cours du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle ainsi que les niveaux de sol naturel remaniés et non

anthropisés. Les sols formés de concassé 0-3/4, identifiés parmi les remblais du XX^e siècle et identifiés dans les sous-opérations 12C et 12F sont vraisemblablement à associer au stationnement mis en place au cours des années 1950 et en usage jusque dans les années 1980. Ces niveaux de sol ont été observés dans l'emprise de chacune des sous-opérations, dans des proportions et avec des importances variables. Les sous-opérations 1A à 1C, formant le rang le plus au nord, ont permis d'enregistrer la séquence stratigraphique la plus intégrée et la plus complète (figure 11, photos 1 et 2).

Le tableau 1 propose une description des lots à l'emplacement des sous-opérations 12A à 12F ainsi que l'interprétation qui en a été faite. Aucun artefact et aucun écofact n'ont été prélevés dans le cadre de l'intervention. Seuls des sacs en plastique et des fragments de métal ont été observés dans certains des lots et mentionnés dans les descriptions de ceux-ci.

1 Suivant l'orientation du nord montréalais

2 Lors de l'intervention, un BM a été placé afin de déterminer les profondeurs à atteindre. Le niveau de circulation actuel se trouve à 19,88 m NMM à l'emplacement de ce BM.



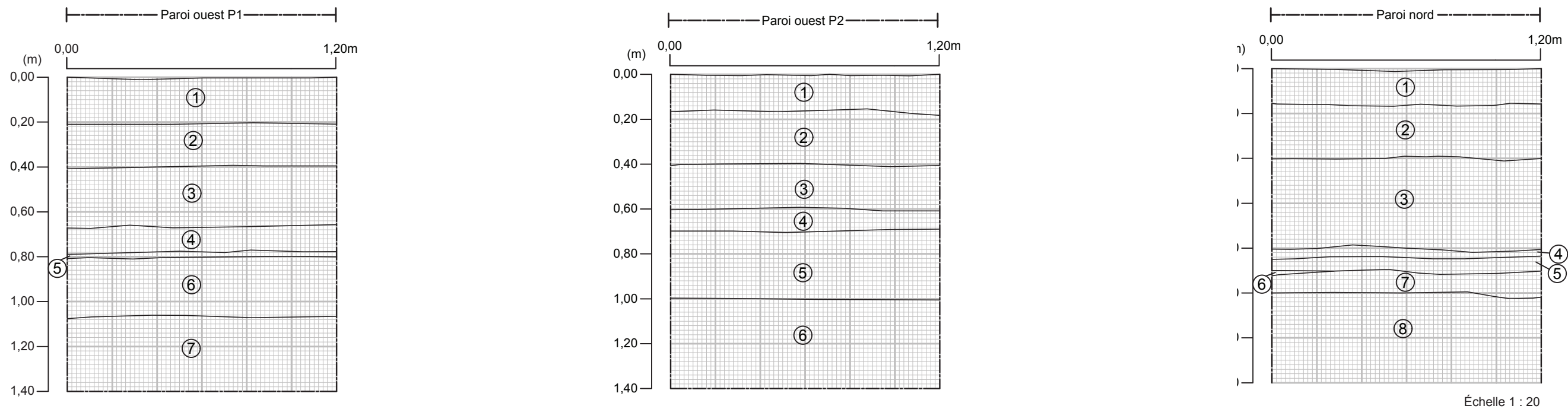
Photo 1 - Sous-opération 12A, paroi ouest (BiFj-11-19-N1-010)

Il est possible d'observer les remblais récents et ceux associés à l'incendie de 1921, le niveau de sol associé à l'incendie ainsi que le sol naturel non anthropisé



Photo 2 - Sous-opération 12C, paroi nord (BiFj-11-19-N1-015)

Il est notamment possible d'observer le concassé 0-3/4 associé au stationnement mis en place dans les années 1950 ainsi que les lots associés au niveau d'incendie de 1921



Description

1. Tourbe (lot 12A1)
2. Limon légèrement sableux brun jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12A2)
3. Limon sableux brun-gris, compact et homogène, comportant de nombreuses pierres anguleuses et subanguleuses (lot 12A3)
4. Limon brun humique, compact et homogène, comportant quelques pierres calcaires (lot 12A4)
5. Cendres noires (lot 12A5)
6. Limon légèrement sableux comportant des pierres, du bois, des scories (lot 12A6)
7. Limon sableux brun rouille, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires et des traces d'oxydation (lot 12A7)

Description

1. Tourbe (lot 12B1)
2. Limon légèrement sableux brun jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12B2)
3. Limon sableux brun-gris, compact et homogène, comportant de nombreuses pierres anguleuses et subanguleuses (lot 12B3)
4. Limon brun humique, compact et homogène, comportant quelques pierres calcaires (lot 12B4)
5. Limon légèrement sableux brun, moyennement compact et homogène, comportant des pierres anguleuses, du mortier pulvérulent, des scories, de la cendre et du métal (lot 12B5)
6. Limon sableux brun-rouille, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires et des traces d'oxydation (lot 12B6)

Description

1. Tourbe (lot 12C1)
2. Limon légèrement sableux brun jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12C2)
3. Concassé 0-3/4, très compact et homogène (lot 12C3)
4. Limon gras brun-noir, compact et homogène (lot 12C4)
5. Cendres blanches, compact et homogène (lot 12C5)
6. Limon brun foncé, compact et homogène, comportant des débris végétaux (lot 12C6)
7. Limon brun-gris blanchâtre, compact et homogène, comportant des traces d'oxydation à la base (lot 12C7)
8. Limon sableux brun-beige, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires et des traces d'oxydation (lot 12C8)

Figure 11 - Relevés stratigraphiques schématiques des sondages 12A, 12B et 12C, caractéristiques de niveaux de sols (lots) observés lors de la supervision archéologique

Tableau 1 - Synthèse des lots observés dans les sous-opérations 12A à 12F

	SOUS-OPÉRATION 12A	SOUS-OPÉRATION 12B	SOUS-OPÉRATION 12C	SOUS-OPÉRATION 12D	SOUS-OPÉRATION 12E	SOUS-OPÉRATION 12F
Aménagement paysager récent	Tourbe (lot 12A1)	Tourbe (lot 12B1)	Tourbe (lot 12C1)	Tourbe (ôtée préalablement à l'intervention archéologique)	Tourbe (ôtée préalablement à l'intervention archéologique)	Tourbe (ôtée préalablement à l'intervention archéologique)
Remblais XX ^e siècle	Limon légèrement sableux brun jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12A2)	Limon légèrement sableux brun jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12B2)	Limon légèrement sableux brun jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12C2)	Limon sableux brun, compact et homogène, comportant du concassé 0-3/4 et des sacs plastiques (lot 12D1)	Limon légèrement sableux brun-jaunâtre, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (lot 12E1)	Limon légèrement sableux brun, compact et homogène, comportant des pierres calcaires anguleuses (12F1)
	—	—	Concassé 0-3/4, très compact et homogène (lot 12C3)	—	—	Concassé 0-3/4, moyennement compact et homogène (12F2)
	Limon sableux brun-gris, compact et homogène, comportant de nombreuses pierres anguleuses et subanguleuses (lot 12A3)	Limon sableux brun-gris, compact et homogène, comportant de nombreuses pierres anguleuses et subanguleuses (lot 12B3)	—	—	Limon sableux gris, compact et homogène, comportant de nombreuses pierres anguleuses (lot 12E2)	—
Remblais post-incendie	Limon brun humique, compact et homogène, comportant quelques pierres calcaires (lot 12A4)	Limon brun humique, compact et homogène, comportant quelques pierres calcaires (lot 12B4)	—	—	Limon brun, moyennement compact et homogène, comportant de la brique chauffée, du métal, du mortier, des pierres, du bois et des scories (lot 12E3)	Limon brun, compact et homogène, comportant de la brique, des cailloux anguleux et subanguleux, du bois, du charbon et du métal (12F3)
Niveaux associés à l'incendie (1921)	Cendres noires (lot 12A5)	—	Limon gras brun-noir, compact et homogène (lot 12C4)	—	—	Limon brun foncé, compact et homogène, comportant un peu de brique et des petits cailloux calcaires dans sa partie supérieure ainsi que beaucoup de cendre (12F4)
	Limon légèrement sableux comportant des pierres, du bois, des scories (lot 12A6)	Limon légèrement sableux brun, moyennement compact et homogène, comportant des pierres anguleuses, du mortier pulvérulent, des scories, de la cendre et du métal (lot 12B5)	Cendres blanches, gras, compact et homogène (lot 12C5)	—	—	—
Niveau d'occupation / circulation	—	—	Limon brun foncé, compact et homogène, comportant des débris végétaux (lot 12C6)	Limon argileux brun, comportant des traces de concrétion métalliques dans sa partie supérieure (lot 12D2)	—	—
Sol naturel remanié	—	—	Limon brun-gris blanchâtre, compact et homogène, comportant des traces d'oxydation à la base (lot 12C7)	—	—	—
Sol naturel non anthropisé	Limon sableux brun rouille, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires et des traces d'oxydation (lot 12A7)	Limon sableux brun rouille, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires et des traces d'oxydation (lot 12B6)	Limon sableux brun-beige, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires et des traces d'oxydation (lot 12C8)	Limon sablo-argileux jaunâtre, compact et homogène, comportant des cailloux calcaires (lot 12D3)	Limon sableux jaunâtre, compact et homogène, comportant des petits cailloux calcaires (lot 12E4)	—

5 RECOMMANDATIONS ET CONCLUSION

Les travaux d'aménagement menés dans le parc Daisy-Peterson-Sweeney entre le 9 août et le 9 septembre 2019 ont fait l'objet d'une supervision archéologique à la demande de la Ville de Montréal. En effet, l'emprise d'un pavillon à construire dans le parc recoupait en partie le site BiFj-11 (site de la Scierie Brewster). Ce site archéologique a fait l'objet de plusieurs interventions d'envergure entre 1998 et 2001, qui ont révélé d'importantes ressources archéologiques en lien avec le développement du canal Lachine et l'installation de la scierie Brewster au milieu du XIX^e siècle. Cette dernière passera au feu en 1895, puis de nouveau en 1921. Suite à ce second incendie, l'espace a brièvement été intégré à la cour à bois Redfern, avant d'accueillir un terrain de soccer au cours des années 1940, puis un stationnement entre les années 1950 et la fin des années 1980.

La portée limitée de la supervision archéologique réalisée n'a pas permis d'observer de vestiges en lien avec l'aménagement et la mise en valeur de l'espace aux XIX^e et XX^e siècles. Des niveaux de sol concordant avec les différentes phases d'occupation du site ont toutefois pu être observés et enregistrés. Aussi, nous recommandons la poursuite des travaux de recherche archéologique pour le site BiFj-11 ainsi que pour la totalité de l'emprise du parc Daisy-Peterson-Sweeney et des rues adjacentes. Ces travaux de recherche archéologique pourront prendre la forme d'inventaires archéologiques, de fouilles ou de supervisions, en fonction des travaux d'aménagement prévus et des espaces concernés par ceux-ci.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Arkéos** (2006) Projet du parc Lévis-Atwater, canal de Lachine. Inventaire, fouille et surveillance archéologiques à l'emplacement du bassin Brewster (BiFj-11), 2001 (Rapport d'intervention archéologique N° 850-407) — Groupe Canvar.
- Arkéos & Archéocène** (1999) Pôle Atwater canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998). BiFj-11 BiFj-54 MTL98-08-01 MTL98-08-02 MTL98-08-03 (N° 850-347) — Ville de Montréal.
- Arkéos & Archéocène** (2005) La scierie Brewster. Canal de Lachine. Fouille archéologique au site de la scierie Brewster, BiFj-11. Montréal 2001 — Ville de Montréal.
- Desjardins, P.** (1999) L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIX^e siècle — Thèse de doctorat en anthropologie — Université de Montréal.
- Ethnoscop** (1994) Site de l'ancienne usine STELCO. Canal de Lachine. Relevé des éléments d'intérêt historique — D'Aragon, Desbiens Halde associés Itée.
- Richard, P. J. H.** (2014) Travaux paléoécologiques au lac au Castor. Parc du Mont Royal, Montréal. Rapport des travaux de 2012-2013 — Ville de Montréal.

CARTES CONSULTÉES

- 1847** OSTELL J., *Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster, situated between the Lachine Canal and the Lachine T.P. Road, Montreal.* Ville de Montréal, CA M001 VM066-4-P020
- 1879** HOPKINS, W. H., *Atlas of the city and Island of Montreal, s. I., Provincial Surveying and Pub. Co.* BAnQ : G1144 M811 G475 H794 1879
- 1907** PINSONEAULT, A.R., *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard : a compilation of most recent cadastral plans from the book of reference/ A. R. Pinsonault, compiler. S.I. : Atlas Publishing Co.* BAnQ, collection numérique : G/1144/M65G475/P5/1907 CAR
- 1975** PREST V. K., HODE-KEYSER J., *Surficial geology, Montreal Island, Quebec / Géologie des dépôts meubles, Île de Montréal, Québec.* GEOSCAN, 119515

GROUP
CANVAI
GROU

2006l — Projet du parc Lévis-Atwater, canal de Lachine.
Inventaire, fouille et surveillance archéologiques à
l'emplacement du Bassin Brewster (BiFj-11), 2001.

Projet du ¹ Rapport **parc Lévis-Atwater, canal de Lachine** Inventaire, fouille et surveillance archéologiques à l'emplacement du Bassin Brewster (BiFj-11), 2001



UNE COPIE NUMÉRIQUE SE
TROUVE SUR LE DISQUE DUR
EXTERNE :
NE PAS NUMÉRISER CE VOLUME.



14326
ARKEOS - 2006l

PROJET DU PARC LÉVIS-ATWATER, CANAL DE LACHINE. INVENTAIRE, FOUILLE ET
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE À L'EMPLACEMENT DU BASSIN BREWSTER
(BiFj-11), 2001. - **VOL.1 RAPPORT** - VOL.2 DOSS. TECH. (CDROM) - RECH. ARCH.

GROUPE
CANVAR
GROUP

Projet du parc Lévis-Atwater, canal de Lachine
Inventaire, fouille et surveillance archéologiques à
l'emplacement du Bassin Brewster (BiFj-11), 2001

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

	Page
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES PHOTOS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES INTERVENANTS	vii
 RÉSUMÉ	 1
 1 INTRODUCTION	 3
1.1 Contexte d'intervention	3
1.2 Mandat	3
 2 MÉTHODOLOGIE	 7
2.1 Travaux préparatoires : étude de potentiel archéologique	7
2.2 Objectifs de terrain et stratégie d'intervention	7
2.3 Enregistrement des données	11
 3 ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU SITE	 15
3.1 Contexte historique nord-américain	15
3.2 Site du bassin Brewster et évolution du cadre bâti	19
 4 RÉSULTATS D'INTERVENTION : OPÉRATIONS 7 ET 9	 35
4.1 Le bassin de Benjamin Brewster	35
4.1.1 Le bassin sud (tranchées 7E, 7G et 9G)	35
4.1.2 Les décrochements et le bassin nord	38
4.2 Les restes des quais	56
4.2.1 Le premier niveau de circulation	57
4.2.2 Le rehaussement des quais	68
4.3 Les traces d'activités de la scierie	68
4.3.1 La couche de copeaux de bois	68
4.3.2 Les latrines	69
4.3.3 L'aménagement de la rue Tracy	73
4.4 L'abandon du bassin	74
4.4.1 Première étape de comblement : le comblement du bassin nord	75
4.4.2 Deuxième étape de comblement : le comblement du bassin sud	77
4.4.3 Le remblayage final des quais	77
4.5 La gare de triage du Grand Tronc	78
4.5.1 Les remblais de scories et les vestiges d'entrepôts	78
4.5.2 Les derniers réaménagements de la rue Tracy	79
 5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	 81

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

	Page
OUVRAGES CONSULTÉS	87
PLANS ANCIENS	89
ANNEXE 1	
Inventaire des artefacts	
ANNEXE 2	
Tableaux des séquences événementielles observées	

LISTE DES FIGURES

(1/2)

	Page
Figure 1 - Plan de localisation du site BiFj-11	5
Figure 2 - Plan polyphasé du site BiFj-11	9
Figure 3 - Plan général des opérations 7 et 9	13
Figure 4 - Chantier de bois à l'anse au Foulon à Québec vers 1872. En avant plan : pièces de bois équarries assemblées en radeaux ou en cages. Les cages assemblées formaient des trains de bois (Musée McCord, Fonds Notman, 1-76310)	17
Figure 5 - Extrait du plan de John Ostell, 1847 (cote : 06 MCA 1 75).....	24
Figure 6 - Plan des abords du canal de Lachine en 1856 (Fonds Doucet, cote : 06, MCW 601 135/10519)	25
Figure 7 - Extrait du plan Joseph Rielle, 1869 (ANQ : greffe James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014.)	26
Figure 8 - Illustration tirée du journal <i>Canadian Illustrated News</i> , 1 ^{er} juillet 1882. À remarquer dans la partie centrale : le pont Brewster et à gauche, la scierie et sa cour à bois, alors appelées <i>Mona Saw Mill and Lumber Yard</i>	27
Figure 9 - Extrait du plan de John Hopkins de 1879 (BNQM, G1144 M65G475 H6 1879 CAR)	28
Figure 10 - Extrait du plan d'assurances-incendie de Charles E. Goad de 1890 (BNQ : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR).....	31
Figure 11 - Extrait du plan de Pinsoneault, 1907 (BNQ : G 1144 M65G475 P5 1907 CAR).....	32
Figure 12 - Extrait du plan d'assurances-incendie de Charles E. Goad de 1913 (NMC 161662-11)	33
Figure 13 - Extrait de l'atlas des assureurs Underwriters, 1961 (BNQ : original sans cote et conservé en cartothèque, cote G 1144 M65 G475, U5)	34
Figure 14 - BiFj-11, sous-opération 7G — Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C29)	37
Figure 15 - BiFj-11, sous-opération 7A.....	40
Figure 16 - BiFj-11, sous-opération 7A — Profil stratigraphique de la paroi nord.....	41
Figure 17 - BiFj-11, sous-opération 7B.....	42

LISTE DES FIGURES

(2/2)

	Page
Figure 18 - BiFj-11, sous-opération 7B — Profil stratigraphique de la paroi sud	43
Figure 19 - BiFj-11, sous-opération 7C	44
Figure 20 - BiFj-11, sous-opération 7C — Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C23)	46
Figure 21 - BiFj-11, sous-opération 7D	48
Figure 22 - BiFj-11, sous-opération 7D — Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C24)	50
Figure 23 - Cour à bois à l'anse aux Foulons à Québec vers 1872. À remarquer : les rebords des quais sont revêtus d'un trottoir de bois alors que le reste est en terre battue (Musée McCord, Fonds Notman, 1-76303)	59
Figure 24 - BiFj-11, sous-opération 7D — Profil stratigraphique de la paroi est (BiFj-11-01-C25)	60
Figure 25 - BiFj-11, sous-opération 7E — Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C26)	62
Figure 26 - BiFj-11, sous-opération 7G	64
Figure 27 - BiFj-11, sous-opération 7F — Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C27)	66
Figure 28 - BiFj-11, sous-opération 9F — Latrines ST-39 et ST-41	71

LISTE DES PHOTOS

		Page
Page		
Couverture	Tirants découverts dans la sous-opération 7C (ST-43) — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D37-14)	—
Photo 1 -	Tirant découvert dans la sous-opération 7A (ST-49) — Vue vers l'est. À remarquer : la démarcation dans le sol en bas du tirant (BiFj-11-01-D39-4)	52
Photo 2 -	Tirants découverts dans la sous-opération 7B (ST-44) — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D39-10)	52
Photo 3 -	Tirants découverts dans la sous-opération 7C (ST-43) — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D37-14)	53
Photo 4 -	Tirants découverts dans la sous-opération 7C (ST-43) — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D36-18)	53
Photo 5 -	Détails de trois tirants de la sous-opération 7C (ST-43) — Vue vers l'ouest. À remarquer : les extrémités en forme de tenon (BiFj-11-01-D37-6)	54
Photo 6 -	Tirants découverts dans la sous-opération 7D (ST-45) — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D39-9)	55
Photo 7 -	Surface en planches aménagée sur le quai est du bassin sud, dans l'opération 9G (BiFj-11-01-D41-2)	55
Photo 8 -	Infiltration d'eau contaminée aux hydrocarbures dans la sous-opération 7E — Vue vers l'est. En haut : planches ou ancienne surface de quai en bois (BiFj-11-01-D37-17)	63
Photo 9 -	Vue des planches de bois bordant le rebord ouest du bassin sud dans la sous-opération 7G — Vue vers le nord-ouest. À remarquer : le remblai reposant par-dessus et le 2e niveau de bois superposé perpendiculairement (BiFj-11-01-D38-27)	63
Photo 10 -	Latrines 9F7 (BiFj-11-01-D41-34)	72
Photo 11 -	Latrines 9F6 (BiFj-11-01-D42-9)	72
Photo 12 -	Vestiges de l'ancienne rue Tracy dans la paroi nord de la sous-opération 7D — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D37-24)	80
Photo 13 -	Vestige de rail dans la sous-opération 9F — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D42-7)	80

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 -	Sous-opération 7A : séquence événementielle	Annexe 2
Tableau 2 -	Sous-opération 7B : séquence événementielle	Annexe 2
Tableau 3 -	Sous-opération 7C : séquence événementielle	Annexe 2
Tableau 4 -	Sous-opération 7D : séquence événementielle	Annexe 2
Tableau 5 -	Sous-opération 7G : séquence événementielle	Annexe 2
Tableau 6 -	Opération 9 : objectifs et synthèse des résultats	Annexe 2
Tableau 7 -	Opération 9 : séquence événementielle	Annexe 2

LISTE DES INTERVENANTS

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Anne-Marie Balac Archéologue

GROUPE CANVAR

Pierre Varadi Promoteur

ARKÉOS INC.

Claude Rocheleau	Coordonnateur
Manon Goyette	Archéologue chargée de projet, rédaction du rapport
Christian Roy	Assistant-archéologue
Claude Joyal	Archéologue, responsable de la surveillance
Daniel Marchand	Technicien en archéologie
Marie-Claude Morin	Technicienne en archéologie
Christian Perreault	Technicien en archéologie
Steve Filion	Technicien en arpentage et dessinateur (Autocad)
Marcel Smit	Infographiste
Yves Simon	Infographiste
Louise Beaudoin	Secrétaire administrative
Maryvonne Trudeau	Secrétaire

RÉSUMÉ

Au printemps 2001, la firme Arkéos inc. fut mandatée par le groupe Canvar pour assurer le volet archéologique lors des travaux de développement du parc Lévis-Atwater à Montréal. Le mandat concernait plus particulièrement l'emplacement du grand bassin du site de la scierie Brewster (BiFj-11) attenant au canal de Lachine. Trois interventions archéologiques y furent menées : d'abord l'étude du potentiel archéologique du site, puis un inventaire des ressources archéologiques, suivi de la surveillance de travaux de décontamination.

À partir de la documentation historique, l'étude du potentiel archéologique permit de reconstituer le cadre historique du site et l'évolution de son cadre bâti depuis les débuts de son occupation, démontrant ainsi l'important rôle du canal de Lachine dans son développement. Construit par Benjamin Brewster probablement au début des années 1840, le bassin fut utilisé à partir du milieu du XIX^e siècle dans le cadre d'activités reliées à l'industrie du bois, laquelle constituait alors le moteur de l'économie canadienne. Faisant partie intégrante du complexe de sa scierie, il servit au transbordement des denrées et ses quais servirent de cour à bois. Au cours de leur existence, la scierie et son bassin connurent de multiples propriétaires et les activités industrielles occupèrent le site jusqu'à ce que le transport du bois sur le canal de Lachine soit remplacé par le transport ferroviaire.

L'inventaire a démontré le potentiel des ressources archéologiques encore présentes : les vestiges du bassin furent localisés, les restes des quais lui étant adjacents de même que d'anciens niveaux d'occupation permettant d'établir des liens avec la scierie, située juste à côté. Ces différentes informations furent ensuite complétées lors de la surveillance de travaux de décontamination, lesquels débouchèrent sur la découverte de latrines et de vestiges de la gare de triage du Grand Tronc.

Ces données complètent l'information acquise en 2001 lors d'un inventaire et d'une fouille sur le site de la scierie Brewster localisée à l'est. Le site du bassin Brewster est détruit puisqu'un complexe immobilier y a été construit en 2002.

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte d'intervention

Au printemps 2001 le Groupe Canvar prévoyait la construction d'un vaste complexe immobilier doté de garages souterrains dans le parc de développement Lévis-Atwater à Montréal. Situé en bordure nord du canal de Lachine, entre les rues Atwater, de Lévis et Duvernay, cet espace vacant est compris dans les limites du site de la scierie Brewster identifié par le code Borden BiFj-11 (figure 1).

De très grande dimension, le terrain avait déjà fait l'objet d'études de caractérisation environnementale entre 1990 et 2000. Ces études avaient démontré la nécessité de décontaminer les lieux avant le début des travaux de construction. Ces travaux de décontamination devaient être réalisés dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés en milieu urbain, signé entre le ministère de l'Environnement du Québec et la Ville de Montréal. Compte tenu du fort potentiel archéologique du site, le Ministère de la Culture et des Communications avait alors recommandé qu'un inventaire archéologique soit effectué à cette même occasion.

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, le site fut le lieu d'importantes activités industrielles, lesquelles ont sensiblement contribué au développement économique et urbain montréalais. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de l'industrie du bois et du transport des denrées, via la voie maritime du canal de Lachine et plus tard, celle du réseau ferroviaire du Grand Tronc. Grâce à plusieurs études de potentiel archéologique réalisées depuis quelques années et portant sur les secteurs du Marché Atwater et du canal de Lachine¹, il était tout à fait justifié de croire que les vestiges d'un important bassin, connexe à une scierie et relié au canal, se trouvaient encore dans le sous-sol du site. Ce bassin, tout comme la scierie, porte le nom de Brewster, en raison de son propriétaire Benjamin Brewster, un important homme d'affaire impliqué dans le commerce du bois et le transport maritime.

1.2 Mandat

La firme Arkéos inc. fut mandatée pour assumer le volet archéologique dans le cadre des travaux de réhabilitation du site. Les objectifs du mandat consistaient à identifier les ressources archéologiques liées aux abords du canal de Lachine, à comprendre les circonstances et les formes particulières de

¹ Arkéos inc. et Archéocène inc., *Pôle Atwater : canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologique, 1998*, Montréal, 1999.

l'implantation industrielle sur le site, de même que ses liens fonctionnels avec son environnement. Le tout devait être intégré au corpus déjà constitué, lequel concernait tout autant les autres sites du canal de Lachine. Ces objectifs devaient être atteints par le biais d'une recherche documentaire et historique d'une part, et d'autre part par des travaux de terrain. Ces travaux se résument en cinq activités principales : les travaux préparatoires (étude de potentiel, production d'un plan polyphasé), l'inventaire des ressources archéologiques débouchant sur une fouille en aire ouverte si nécessaire, la supervision des travaux d'excavation lors de la décontamination des sols et enfin, l'analyse des données et la production d'un rapport.

Suite à la recherche documentaire et historique, deux interventions archéologiques furent effectuées sur le terrain : dans un premier temps, l'inventaire archéologique du site, du 28 mai au 12 juin 2001, puis la supervision des travaux d'excavation des sols contaminés, du 16 août au 5 septembre 2001. Le présent rapport fait état des résultats d'analyses des données historiques et archéologiques recueillies dans le cadre de ce mandat.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Travaux préparatoires : étude de potentiel archéologique

Afin de bien cerner la nature du site à l'étude et son potentiel archéologique, il était d'abord impératif de documenter son occupation et l'évolution de son cadre bâti. L'existence du bassin et de la scierie Brewster à cet endroit était déjà fort connue et mentionnée dans plusieurs études de potentiel et inventaires portant sur les ressources culturelles du canal de Lachine et du pôle Atwater². Ces différents ouvrages étant essentiellement basés sur la documentation historique, la présence de vestiges du grand bassin Brewster n'avait jamais été validée et le potentiel archéologique du site n'avait jamais été vérifié.

Après qu'aient été consulté ces différents ouvrages, de même que les sources historiques disponibles, un plan polyphasé du site (figure 2) fut dressé à l'aide de la superposition des cartes et des plans anciens sur la trame urbaine actuelle. Cet exercice avait pour but d'illustrer l'évolution du cadre bâti du site au fil du temps et ainsi de permettre de mieux cibler les zones où nous devons intervenir. L'évolution du cadre bâti ainsi reconstituée et l'histoire du site bien documentée, il apparaissait clairement que, hormis le grand bassin, peu de bâtiments avaient occupé le site. Par le fait même, ce dernier avait connu peu de perturbations depuis les tout débuts de son occupation. Remontant au deuxième quart du XIX^e siècle, l'implantation initiale de cette occupation et la construction d'un bassin à cet endroit par Benjamin Brewster étaient de toute évidence liées à l'omniprésence du canal de Lachine à proximité et aux avantages que ce dernier présentait en tant que voie d'accès et de communication dans le contexte nord-américain.

2.2 Objectifs de terrain et stratégie d'intervention

Les objectifs de l'inventaire consistaient au départ à documenter non seulement le bassin Brewster et les quais lui étant adjacents, mais aussi un *slip*, occupant la partie sud-ouest du site, ainsi que les bâtiments associés à la *Rutherford Sash & Door Factory*, située plus au nord. Ces objectifs avaient ensuite été modifiés suite à l'examen plus approfondi du dossier. Certaines tranchées prévues étant situées à l'extérieur de la zone d'étude (de même que la *Rutherford Sash & Door Factory*), cinq tranchées ont été relocalisées.

² La liste de ces ouvrages apparaît d'ailleurs en bibliographie.

Après rectification, l'objectif de l'inventaire consistait plutôt à repérer les vestiges du bassin Brewster aux emplacements stratégiques, soit à l'endroit de ses décrochements ou d'élargissement, ainsi qu'à l'emplacement de ses murs situés de part et d'autres des décrochements. Cette stratégie devait nous permettre de reconstituer le contour du bassin, tout en documentant les quais et les liens stratigraphiques que ces derniers entretenaient avec la scierie, située plus à l'est. À cela s'ajoutait la recherche des vestiges de la rue Tracy qui, selon les plans historiques, se poursuivait jusqu'au rebord du bassin vers le milieu du XIX^e siècle. Quant à l'objectif qui concernait le *slip*, celui-ci était maintenu.

Afin de répondre à ces objectifs, l'ouverture de six tranchées mécaniques avait été prévue, auxquelles une autre tranchée a été ajoutée en cours d'excavation et ce, afin de compléter certaines données à propos des contours du bassin. En regard des résultats de cet inventaire, nous avons recommandé qu'une surveillance archéologique se tienne pendant les travaux de décontamination des sols. Cette activité, qui concernait sept zones à décontaminer, devait permettre de compléter les informations recueillies et de vérifier les hypothèses d'interprétation découlant des données recueillies au cours de l'inventaire. La décontamination des zones situées à l'extérieur du périmètre du bassin pouvait avoir un impact sur les vestiges de ce dernier et par la même occasion, promettait de nous fournir de l'information complémentaire quant à son mode de construction et à ses niveaux de quais. Quant aux zones qui se situaient à l'intérieur du périmètre du bassin et qui ne concernaient que les remblais témoignant de son abandon par comblement, une supervision archéologique ponctuelle était également à prévoir. En effet, ces travaux risquaient de toucher les parements internes des murs du bassin, ce qui, par le fait même, constituait la seule occasion d'en faire l'enregistrement et de documenter cette construction. Il en était de même dans le cas où la profondeur d'excavation de ces secteurs devait atteindre le fond du bassin.

Bien que l'inventaire nous ait permis de tracer une première esquisse de l'évolution du site, plusieurs questions restaient sans réponses, notamment en ce qui concerne l'existence des vestiges du *slip* et aussi la présence de niveaux d'occupation et de vestiges structuraux liés aux activités industrielles de la scierie via le bassin. À cela s'ajoutaient bien sûr d'autres interrogations qui concernaient plus spécifiquement le mode de construction du bassin lui-même. La supervision des travaux d'excavation des sols contaminés devait donc nous permettre de vérifier : la largeur totale de la tranchée excavée pour la construction de la portion nord du bassin, l'utilisation possible des déblais de creusement (qui se confondaient au sol stérile en place) pour rehausser les berges et enfouir les

— Ostell 1847
— Rielle 1869

tirants retenant les murs, la profondeur maximale du bassin (non atteinte au cours de l'inventaire), la présence possible de ses parements en bois plus en profondeur et enfin, les liens stratigraphiques avec la scierie.

2.3 Enregistrement des données

Bien que les travaux se soient déroulés avec succès, mentionnons les importantes contraintes auxquelles nous avons été confrontés, comme la présence de sols contaminés et l'infiltration massive d'eau dans presque toutes les tranchées. Les vestiges découverts étant relativement profonds, certaines tranchées ont dû être excavées jusqu'à près de 4 m de profondeur, afin de recueillir un minimum d'informations nécessaires à leur compréhension.

Les données archéologiques ont été enregistrées selon le système Tikal, reconnu en archéologie historique et par le ministère de la Culture et des Communications du Québec.³ Afin de faciliter cet enregistrement, toutes les données ont été localisées en fonction du nord arbitraire, lequel correspond à la rue Duvernay, par opposition au canal de Lachine, situé au sud. Au total, deux opérations furent attribuées suivant les différentes étapes d'intervention (figure 3). L'inventaire archéologique porte le numéro d'opération 7, laquelle est subdivisée en sept sous-opérations (7A à 7G) correspondant chacune à une tranchée d'excavation. Quant à la supervision des travaux de décontamination, celle-ci se rapporte à l'opération 9, laquelle fut également subdivisée en sept sous-opérations (9A à 9G), suivant les zones à décontaminer.

Les données descriptives furent enregistrées par lots, sur des fiches spécifiquement adaptées à l'enregistrement des sols et des vestiges architecturaux. Les vestiges découverts furent rigoureusement localisés au moyen d'une station totale et les altitudes ont été enregistrées de façon à fournir une hypsométrie représentative du sommet résiduel de chaque vestige, des différentes couches archéologiques, du fond des tranchées d'excavation et du bassin. Le relevé en plan et à l'échelle des vestiges les plus significatifs fut également réalisé. Ces relevés, de même que les données d'arpentage, ont été numérisés sur Autocad, puis superposés au plan d'arpentage (figure 3). La prise exhaustive de diapositives permettant l'enregistrement visuel des vestiges fut également

³ Il s'agit d'un système d'enregistrement basé sur la numérotation des données à partir leur position spatiale. Ce système fonctionne selon un découpage de trois unités à l'intérieur même du site, la plus grande étant l'opération, puis la sous-opération et finalement le numéro de lot.

réalisée. Quant aux sols archéologiques échantillonnés en cours d'inventaire, ils ont été enregistrés au moyen de relevés stratigraphiques décrits et dessinés à l'échelle sur du papier millimétré. Cependant, les profils relevés en surveillance n'ont été dessinés qu'au moyen de croquis sans échelle dans le carnet d'arpentage. Soulignons que les enregistrements réalisés au terrain ont été l'objet d'une renumérotation visant à permettre leur intégration au corpus du reste du site. L'identification d'origine est clairement inscrite sur chacun des supports produits à l'exception des diapositives. Les enregistrements proprement dits n'ont pas été modifiés. Un tableau d'identification des numéros d'enregistrement d'origine accompagne le dossier technique de l'intervention.

Enfin, le peu d'artefacts récupérés sur le terrain a fait l'objet d'un inventaire à partir du guide d'inventaire de Parcs Canada.⁴ Cet inventaire (annexe 1) fut produit afin d'identifier et de dénombrer les types de matériaux présents sur le site, dans le but de dater les différents contextes archéologiques.

Le présent rapport ne présente que les grandes lignes des résultats d'analyse de l'ensemble des données archéologiques recueillies sur le terrain. Préalablement à la présentation de ces résultats, un historique complété par une étude polyphasée permettra de démontrer le potentiel du site et situera le lecteur quant à la nature et à la signification des vestiges rencontrés. Les principaux résultats des opérations 7 et 9 seront ensuite présentés simultanément selon les thèmes ressortant de l'analyse des données. À partir d'un découpage événementiel qui retrace l'évolution du site selon une perspective diachronique (construction, occupation, abandon etc.), les thèmes abordés toucheront les vestiges du bassin, les restes des quais, les traces d'occupation de la scierie, la rue Tracy et la gare de triage du Grand Tronc. En conclusion, un bref rappel de ces différents résultats débouchera sur des recommandations quant aux futures interventions sur cette portion du site de la scierie Brewster.

⁴ Parcs Canada, Gestion du patrimoine culturel, « Liste des matériaux et des fonctions, selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada-Région du Québec ».

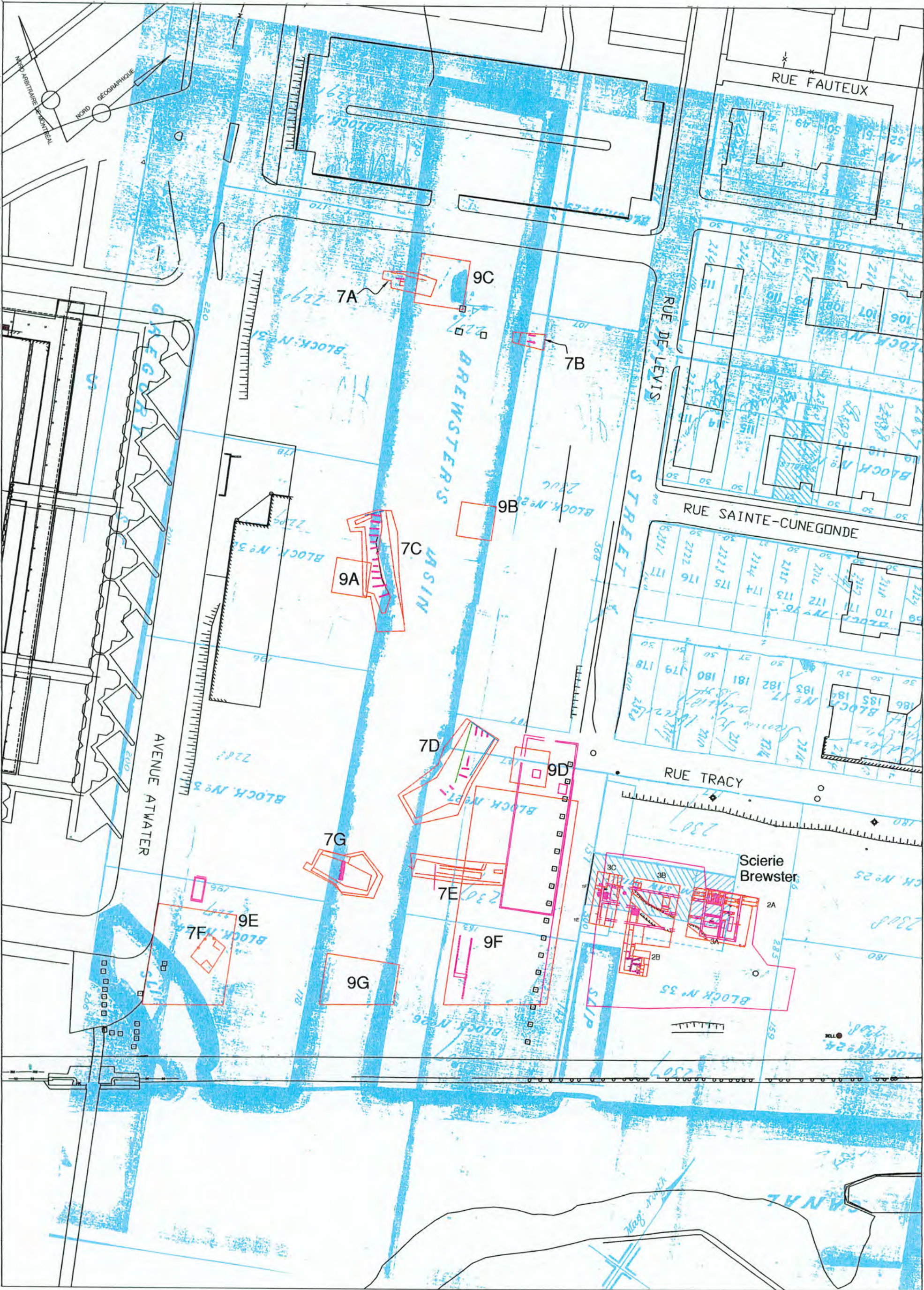


Figure 3
Plan général des opérations 7 et 9

3 ÉVALUATION DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE DU SITE

3.1 Contexte historique nord-américain

L'évolution du site du bassin Brewster est intimement liée à la présence du canal de Lachine à proximité mais aussi au contexte général qui prévaut au pays au cours du XIX^e siècle. Afin de mieux comprendre l'histoire du site et, par le fait même, le sens de son potentiel archéologique, il est d'abord important de le resituer dans son contexte historique général.

Rappelons qu'en ce qui concerne l'économie du pays à partir du début du XIX^e siècle, elle est essentiellement basée sur l'industrie du bois, laquelle sera prédominante jusqu'à l'approche de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis le blocus continental décrété par Napoléon en 1806 et la hausse des prix dans la Baltique, l'Angleterre s'est tournée vers l'Amérique du nord pour s'approvisionner en bois.⁵ Le prix du transport transatlantique étant devenu équivalent à celui du bois en Europe, l'exportation de bois équarri et la construction de vaisseaux constituent le moteur de l'économie des plus grandes villes, dont la Nouvelle-Orléans, New York et Québec. En 1853, le port de Québec, qui constitue alors la métropole du Canada, n'expédie pas moins de 62% de la production des colonies qui forment alors le pays.⁶ Le tout est destiné au marché britannique alors en pleine croissance industrielle. À titre d'exemple, il n'est pas rare de voir amarré, uniquement le long des grèves de Sillery, plus d'une centaine de navires en chantiers ou venus chercher du bois pour l'exportation. Ce bois provient de l'arrière-pays mais aussi de régions aussi éloignées que l'Outaouais⁷, via Montréal.

Selon Graeme Wynn :

*«Jusqu'en 1830, le commerce est axé surtout sur la production de bois équarri, poutres et mâts dressés à la hache. Cependant, les exportations de bois de sciage, sous forme de madriers et de planches, augmentent constamment par la suite. En 1840, elles constituent en Grande-Bretagne plus du tiers des importations de bois des colonies ».*⁸

⁵ C. Brown dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1987, p.242.

⁶ John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec, 1606-1871*, Montréal, Boréal et Musée canadien des civilisations, 1987, p. 180-181.

⁷ Antonio Drolet, *La ville de Québec, histoire municipale II - Régime anglais, avant 1833*, Québec, La société historique de Québec, Cahiers d'Histoire, no. 17, p. 90.

⁸ C. Brown dir., *op. cit.*, p. 282-283.

Les essences les plus recherchées pour la production de planches et de madriers sont le pin et l'épinette. À partir des forêts où il est coupé, le bois est transporté par flottaison sous la forme de billes, dégrossies ou non. Le parcours, souvent périlleux, exige de la part des bûcherons-draveurs énergie, force, adresse et ingéniosité. Aussi, devant les multiples obstacles que présentent les différents cours d'eau, ils doivent construire des barrages, des glissoires en bordure des chutes ou des rapides, faire sauter des embâcles ou encore creuser des chenaux à travers les marais.⁹

Depuis le Régime français, l'obstacle majeur et l'un des plus périlleux au transport sur le fleuve Saint-Laurent est celui des rapides de Lachine. À la fin du premier quart du XIX^e siècle, l'ouverture du canal de Lachine allait permettre d'éviter les rapides, facilitant du même coup le transport du bois et les communications entre la région de l'Outaouais et Montréal.¹⁰ Restait la profondeur du fleuve, dans certains secteurs, qui ne permettait toujours pas aux navires transatlantiques de se rendre jusqu'au port de Montréal. Le bois devait donc être acheminé jusqu'à Québec dans de plus petites embarcations. Dans les zones où les eaux étaient plus calmes, l'une des techniques consistait à assembler les pièces de bois en radeaux ou en cages (figure 4) et à les transporter par flottaison. Ces radeaux étaient souvent munis d'un abri servant aux cageux qui devaient conduire les embarcations à l'aide d'une grande perche jusqu'à destination. Là, les cages étaient démantelées. Ensuite, le bois équarri était transbordé sur des navires en partance pour l'Angleterre ou encore utilisé pour la construction des navires.

Il faudra attendre la seconde moitié du XIX^e siècle avant que Montréal ne devienne véritablement la métropole et qu'elle puisse assumer cette fonction de transit de marchandises vers l'extérieur et l'intérieur du pays. Le contexte économique fera en sorte que le bois canadien perdant sa position privilégiée sur le marché britannique, la demande de nouveaux navires diminuera de façon significative, si bien que les chantiers navals tomberont en déclin. La voie maritime du Saint-Laurent qui, avec celle du Mississippi, restera toujours la principale voie de communication dans le nord-est de l'Amérique du nord, sera doublée par l'apparition des réseaux de chemin de fer. Ajoutant à cela le dragage du fleuve et la construction de canaux dans ses parties les moins navigables au cours des années 1840-1850, le flottage du bois perdra de son importance. À partir de 1867, le commerce du bois scié sera en grande croissance, au détriment de celui du bois équarri. Dorénavant, le bois

⁹ Ibid, p. 284.

¹⁰ Isabelle Contant, *Canal de Lachine : Dossiers structuraux*, volumes 1 et 2, 1987, p.11 et 14.

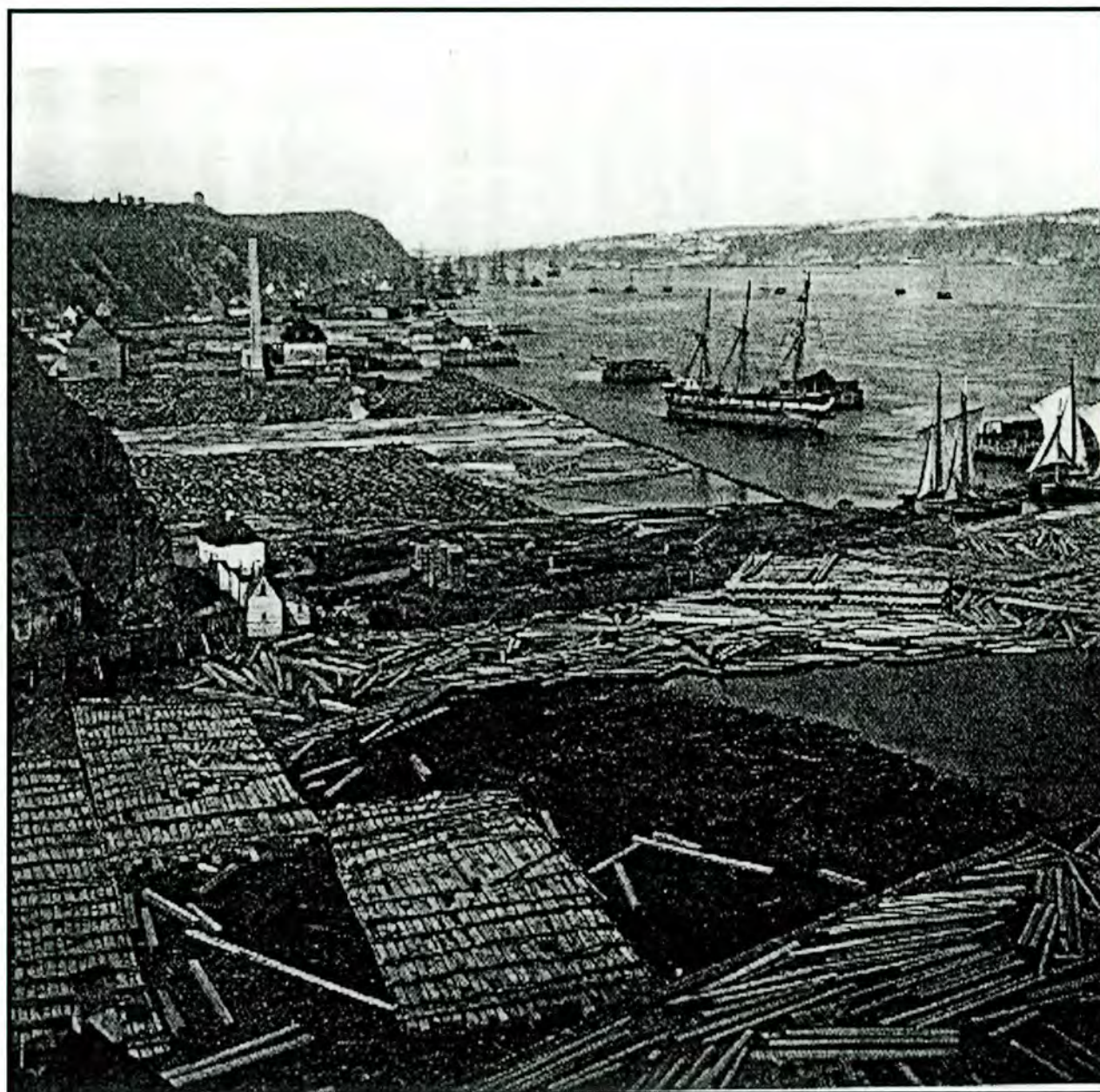


Figure 4 - Chantier de bois à l'anse au Foulon à Québec vers 1872. En avant plan : pièces de bois équarries assemblées en radeaux ou en cages. Les cages assemblées formaient des trains de bois (Musée McCord, Fonds Notman, 1-76310)

scié pourra être transporté par train, puis transbordé sur les bateaux pour être exporté directement à partir du port de Montréal.¹¹

Le canal de Lachine, dont les travaux de construction avaient débuté en 1821, est officiellement ouvert à la circulation maritime en 1825. Devant l'accroissement du développement industriel et celui du trafic maritime, des améliorations y furent apportées dès 1846. Après l'Union du Haut et du Bas Canada en 1840, d'importantes transformations y seront entreprises par le *Board of Works*, afin de l'élargir et de l'approfondir sur toute sa longueur. Ces travaux donnent lieu également à la construction de nouvelles écluses. À cette occasion, plusieurs entrepreneurs seront engagés pour procéder aux travaux, dont possiblement Benjamin Brewster. Des tunnels, des ponts et des bassins seront construits pour répondre aux besoins du commerce, de l'industrie, du trafic maritime et du transport terrestre d'une rive à l'autre. Une part de ces aménagements, comme certains bassins, serviront à abriter les barges et la machinerie nécessaires aux travaux d'agrandissement et de dragage. Enfin, d'autres travaux d'importance changeront de façon significative le visage du canal entre 1870 et 1883, dont la construction d'un nouveau barrage d'alimentation à Lachine, parmi bien d'autres changements.

L'importance du canal de Lachine comme voie de communication entre le Haut et le Bas Canada, après 1840, contribue grandement à stimuler le développement industriel et résidentiel des quartiers situés le long de son parcours. C'est le cas du quartier Saint-Henri, un ancien village ayant pris naissance le long du chemin menant à Lachine. L'essor industriel des quartiers aux abords du canal, qui se fait sentir dès le deuxième quart du XIX^e siècle, sera influencé par plusieurs autres facteurs, dont l'amélioration apportée à la *Upper Lachine Road* (1830-40), la construction de chemins de fer comme la *Lachine Rail Road* (1847) et celle du Grand Tronc (1851-52), puis finalement l'abolition du Régime seigneurial.¹²

Par ailleurs, grâce à son potentiel énergétique et à sa position privilégiée comme voie de communication, le canal de Lachine offrira un contexte grandement favorable à l'implantation d'industries dont le fonctionnement nécessite d'une part un pouvoir hydraulique et d'autre part, des activités de transbordement de marchandises. À partir du milieu du XIX^e siècle, on verra donc tant

¹¹ Manon Goyette, *Des vestiges d'une arrière-cour à l'histoire de l'hygiène publique : la troisième campagne de fouille à l'îlot Hunt*, Québec, CELAT, Université Laval, cahiers d'archéologie no. 6, p. 67.

¹² Arkéos et Archéocène, *Pôle Atwater; canal de Lachine, étude de potentiel et inventaire archéologique (1998)*, Montréal, Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts, Service de l'urbanisme, 1999, p. 20.

d'industries s'implanter aux abords du canal, qu'on le qualifiera de «berceau de l'industrie canadienne».¹³ Ce contexte industriel prospère aura pour effet de favoriser grandement l'essor des quartiers adjacents. Bien que plusieurs de ces industries soient impliquées dans la production de marchandises destinées à l'exportation, beaucoup approvisionnent aussi les marchés locaux, comme ceux du cuir, des céréales et du bois.

La propriété de Benjamin Brewster est située dans ce secteur qui deviendra au cours de la deuxième demie du XIX^e siècle le «village Delisle», puis le quartier Sainte-Cunégonde.¹⁴ Brewster s'y fera construire un vaste bassin et une scierie dont une part de la production a pu servir à approvisionner la construction résidentielle des environs.

3.2 Site du bassin Brewster et évolution du cadre bâti

C'est donc dans ce contexte général que Benjamin Brewster se porte acquéreur d'une vaste propriété en bordure nord du canal de Lachine. Celle-ci est acquise à partir de transactions différentes : la partie ouest est acquise des Sulpiciens en 1830 et la partie est, de Mary Griffin en 1841.¹⁵ Situé au sud de la *Upper Lachine Road*, son terrain ainsi constitué est délimité au nord par la rue Notre-Dame, au sud par le canal de Lachine, à l'est par la rue Dominion et l'ouest par la rue Atwater.

Le bassin qui porte son nom apparaît pour la première fois sur un plan de John Ostell de 1847 (figure 5).¹⁶ Ce dernier, qui communique avec le canal de Lachine, occupe la partie ouest du terrain en bordure de la rue Atwater. D'après ce plan, il semble que ce bassin, appelé «Brewster's Basin», soit constitué de deux sections de dimensions différentes et liées ensemble par des décrochements. La section la plus large occupe la partie nord du site et la plus étroite, laquelle communique avec le canal de Lachine, en occupe la partie sud.

On ne sait trop dans quel contexte Benjamin Brewster fait construire ce bassin, pas plus que l'on ne connaît la raison de sa configuration à deux sections. Aussi, est-il permis de s'interroger sur le sens

¹³ Arkéos et Archéocène, *op. cit.* p. 22.

¹⁴ Ibid, pp. 20-22

¹⁵ Ethnoscop, *Site de l'ancienne usine Stelco, canal de Lachine, relevé des éléments d'intérêt historique*, Montréal, 1994, p. 9-14.

¹⁶ «*Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster (...)*», dessiné par John Ostell, 10 février 1847, cote : 06 MCA 1 75

accordé au mot «bassin» au XIX^e siècle. Les définitions de l'époque sont pourtant assez claires à cet égard :

- 1) *Partie d'un port spécialement consacrée à l'ancrage des bâtiments (...).*
- 2) *Partie d'un port qu'on a fermé d'écluses, pour y retenir les vaisseaux à flot, au moment de la marée basse, ou pour tout autre usage, comme pour radouber ou caréner les navires : BASSIN de radoub. BASSIN de carénage. BASSIN de construction.*
- 3) *Partie d'un canal de navigation agrandie de manière à pouvoir recevoir des bateaux en station (...).¹⁷*

Il est possible que Benjamin Brewster soit engagé pour travailler à l'élargissement du canal de Lachine¹⁸, puisque plusieurs documents d'archives laissent croire que ce dernier est impliqué dans les travaux d'agrandissement du canal après 1843.¹⁹ C'est peut-être d'ailleurs à cette occasion qu'il aurait fait creuser son bassin. On sait que Brewster est le neveu de Jacob DeWitt, lequel est impliqué dans le secteur Saint-Gabriel²⁰ et possède, vers 1829, plusieurs navires, une terre ainsi qu'une scierie dans le comté de Beauharnois.²¹ Brewster, qui est associé à son oncle dans le domaine des affaires, détient aussi des parts dans la *Canada Ocean Steamship Company*, ce qui rend d'autant plausible son implication dans les travaux d'amélioration du canal de Lachine. Comme il semble que le bassin soit déjà existant en 1847, avant la scierie, l'on peut émettre sous toute réserve l'hypothèse qu'au départ, il est creusé pour abriter les embarcations et l'équipement maritime nécessaire aux travaux d'agrandissement. Il est possible aussi qu'il ait servi à abriter des navires en construction.²²

Quoiqu'il en soit, il apparaît clairement que la fonction du bassin sera plus tard intimement liée à celle de la scierie, laquelle sera construite au cours de la décennie suivante. Recensé dans les

¹⁷ Anonyme, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, tome II, Genève-Paris, Slatkine, 1982, p. 325.

¹⁸ Gisèle Piedalue, communication personnelle, 2001.

¹⁹ Nous n'avons malheureusement pas pu consulter ces documents, faute de temps, puisque ceux-ci se trouvent aux Archives du Canada à Ottawa. N'ayant pas été microfilmés, ils ne peuvent être commandés et ne sont pas accessibles au Québec via un autre centre d'archives.

²⁰ Archémi, *Inventaire et évaluation des ressources culturelles, canal de Lachine*, no. 5VC01N.

²¹ Arkéos et Archéocène, *op. cit.*, p. 42.

²² Arkéos inc., 2004. Interventions archéologiques au site de la scierie Brewster (BiFj-11). Parc des Moulins-à-Scies. Canal Lachine, Montréal (2001).

annuaires de l'époque sous le nom de Benj. *Brewster junior saw mills*²³, la date de sa construction nous est encore inconnue à ce jour. On voit apparaître pour la première fois le bâtiment sur un plan de F.N. Boxer de 1861²⁴, juste à l'est du bassin (figure 6).

La scierie serait actionnée par une machine à vapeur au moins dès 1868²⁵. Cette mention de « *steam saw mill* » apparaît également sur le plan de Rielle daté de 1869 (figure 7).²⁶ Selon Jean Martin, lequel a longuement étudié les scieries au Bas-Canada²⁷, les premières scieries utilisant la vapeur seraient signalées dès le début du XIX^e siècle. Mais selon lui :

« ...ce type d'établissement ne commencera véritablement à s'implanter au Canada qu'à partir des années 1830-1840 (...) et il faudra attendre encore une quarantaine d'années avant qu'il ne soit adopté par la plupart des grandes entreprises industrielles ».²⁸

Aussi, il semble que la vapeur ne soit généralisée qu'assez tardivement dans les grosses industries. Le même auteur note que d'après le recensement de 1851, moins de 1% des scieries utilisent la vapeur, dans les cas où la source d'énergie y est mentionnée. Néanmoins, il est possible que la scierie de Benjamin Brewster soit conçue dès son origine pour fonctionner avec ce type d'énergie, compte tenu du fait que l'emplacement ne présente pas les caractéristiques nécessaires au fonctionnement d'un moulin à eau.²⁹

Notons aussi que les moulins à scie, en particulier les grandes scieries, sont situés en périphérie des grandes villes et souvent près d'un lieu d'embarquement leur servant pour l'expédition des marchandises. Dès la construction de la scierie Brewster, il est fort à parier que les quais situés aux abords du bassin servent de cour à bois. Cette fonction est d'ailleurs clairement illustrée dans le *Canadian Illustrated News* du 1^{er} juillet 1882 (figure 8), où l'on peut apercevoir un grand nombre de piles de bois destinées sans doute au commerce. Quant au bassin lui-même, il est probable qu'il

²³ AVM, *Montreal McKay's Directoty*, 1855.

²⁴ Boxer, F.N., *Pocket map of the City of Montreal*. BNQM : G3454 M65 1861 B68 CAR.

²⁵ Voir le document suivant : Bureau d'enregistrement de Montréal, acte de transport, 1^{er} août 1868, no. d'enregistrement 51 685. Dans ce dernier, la présence d'une machine à vapeur est clairement mentionnée : « (...) a steam saw mill with the steam engine and all the machinery(...) ».

²⁶ *Plan of Brewster properties*, dessiné par Joseph Rielle, acte de dépôt, notaire James Hunter, 25 mai 1869.

²⁷ M. Jean, *Scieurs et scieries au bas-Canada, 1830-1870*. Thèse de doctorat, Université Laval, 1995. Page 25.

²⁸ *Ibid.*

serve dès lors à entreposer les billes arrivées par flottaison et/ou à amarrer les embarcations servant à l'expédition.

Nous possédons peu d'informations quant au type de production de la scierie Brewster. Mais on sait que Montréal, après 1850, représente pour les scieries de l'île mais aussi celles de la rive sud un important marché. Les plus grandes scieries ont alors tendance à se spécialiser dans la production de bois de construction comme les planches et les madriers. Selon Martin, après 1871, on note un accroissement dans la variété de leurs produits : poutres, solives, lattes, portes et fenêtres, douves «... et même des barils et des caisses de toutes sortes ».³⁰ La scierie Brewster, dont la taille correspond à celle d'une moyenne ou peut-être même d'une grande scierie d'après les plans anciens, pourrait fabriquer ces types de produit.

Quoi qu'il en soit, après le décès de Benjamin Brewster en 1862, son fils Georges, acculé à la faillite, doit céder la propriété à ses créanciers en 1867. Dans l'acte de vente, il est fait mention sur la propriété de plusieurs édifices, en plus de la scierie. Entre autres édifices, on note la présence d'une maison en pierre et d'une autre en brique. On note aussi celle de deux étables ou écuries, ainsi que d'un grand bassin communiquant avec le canal et d'un autre plus petit, avec les droits d'accès à l'eau :

«... with a two story stone dwelling house, a two story brick building, dwided into four tenements, a one story brick dwelling house, two large brick buildings, used as stables, a large basin communicating with the Lachine canal called «Brewster's Basin» and a small basin, with the right of ingress and egress to and from the Lachine Canal aforesaid, and all the privileges of the water thereof,...».³¹

Le même jour, soit le 20 septembre, la propriété fait l'objet de deux autres transactions : une part de celle-ci est vendue successivement à Edward Alexander Printice et à Thomas Ryan *et al.*³² En 1868, Ryan et ses associés font l'acquisition de deux autres parts de l'ancienne propriété de Brewster. Dans les documents qui font foi de ces transactions, on semble faire référence aux deux sections différentes du bassin, qui sont reliées par des décrochements. En fait, on parle plutôt de deux larges bassins formant le grand bassin Brewster, en plus d'un autre bassin plus petit : «...two

²⁹ Arkéos et Archéocène, *op. cit.*, p. 41.

³⁰ Martin Jean, *Scieurs et scieries au Bas-Canada, 1830-1870*, Québec, Université Laval, 1995, p. 94.

³¹ ANQM, Greffe William Anderson Phillips, 20 septembre 1867.

*large basins, communicating with the Lachine Canal called «Brewster's basin» and a small basin...».*³³ Le plan de Joseph Rielle daté de 1869³⁴ illustre très clairement le bassin Brewster et l'emplacement de deux *slip* sur le site (figure 7). L'un d'eux, le plus petit, correspond selon-nous au petit bassin dont il est fait référence dans l'acte de vente. Il se situe devant la scierie. Il est étroit, ses parois paraissent droites et son extrémité nord est attenante au mur sud de la scierie. Quant au deuxième *slip*, lequel nous concerne davantage, il se trouve à l'ouest du bassin. Il a pu servir de rampe de mise à l'eau. Hormis ces installations, le plan de Rielle n'illustre aucun autre aménagement ou bâtiment dans les limites de l'aire d'étude.

En 1870, James K. Ward acquiert l'essentiel des terrains de l'ancien domaine de Brewster affecté aux activités de la scierie, incluant les lots aux abords du grand bassin Brewster. L'acte de vente mentionne toujours les mêmes édifices et le grand bassin, mais cette fois, on parle plutôt de deux *slip* : «...and the slip on block number 34, another slip on block number 35...».³⁵

Le plan de Rielle de 1869 est intéressant parce qu'il illustre plus en détails les différents éléments du site. Outre les différents détails relatifs aux *slip*, on note de nouveaux éléments en regard du bassin et du tracé des rues avoisinantes. Dans le décrochement du bassin, qui sépare sa section nord de sa section sud, on note l'apparition d'une irrégularité. Cette irrégularité pourrait signifier la présence, par exemple, d'un escalier à cet endroit. Juste au nord, apparaît ensuite la rue Tracy (aujourd'hui Rufus-Rockhead), orientée selon un axe est-ouest. Cette rue forme une intersection avec la rue Mill, qui deviendra plus tard la rue de Lévis. Elle passe en bordure de la scierie juste au sud et débouche sur le bassin, précisément à l'endroit où ce dernier s'élargit pour former la section nord. Au nord du bassin, une autre rue est ouverte, sur un axe est-ouest. Il s'agit du prolongement de la rue Fauteux, laquelle débouche sur la rue Atwater.

Après 1870, le nom de l'entreprise associée à la scierie prend le nom de *Mona Saw Mill*. C'est celui qu'on retrouve sur le plan d'Hopkins³⁶ de 1879 (figure 9) et qui identifie le complexe dans l'illustration du *Canadian Illustrated News* du 1^{er} juillet 1882 (figure 8).

³² *Ibid*, Greffe Théodore Doucet, 20 septembre 1867.

³³ *Ibid*, Greffe James Stewart Hunter, 16 mai 1868.

³⁴ ANQM, «*Plan of Brewster's Properties*», dessiné par Joseph Rielle, acte de dépôt, notaire James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014.

³⁵ ANQM, Greffe J. Stewart Hunter, 3 février 1879.

³⁶ BNQM, Hopkins, planches 77 à 79.

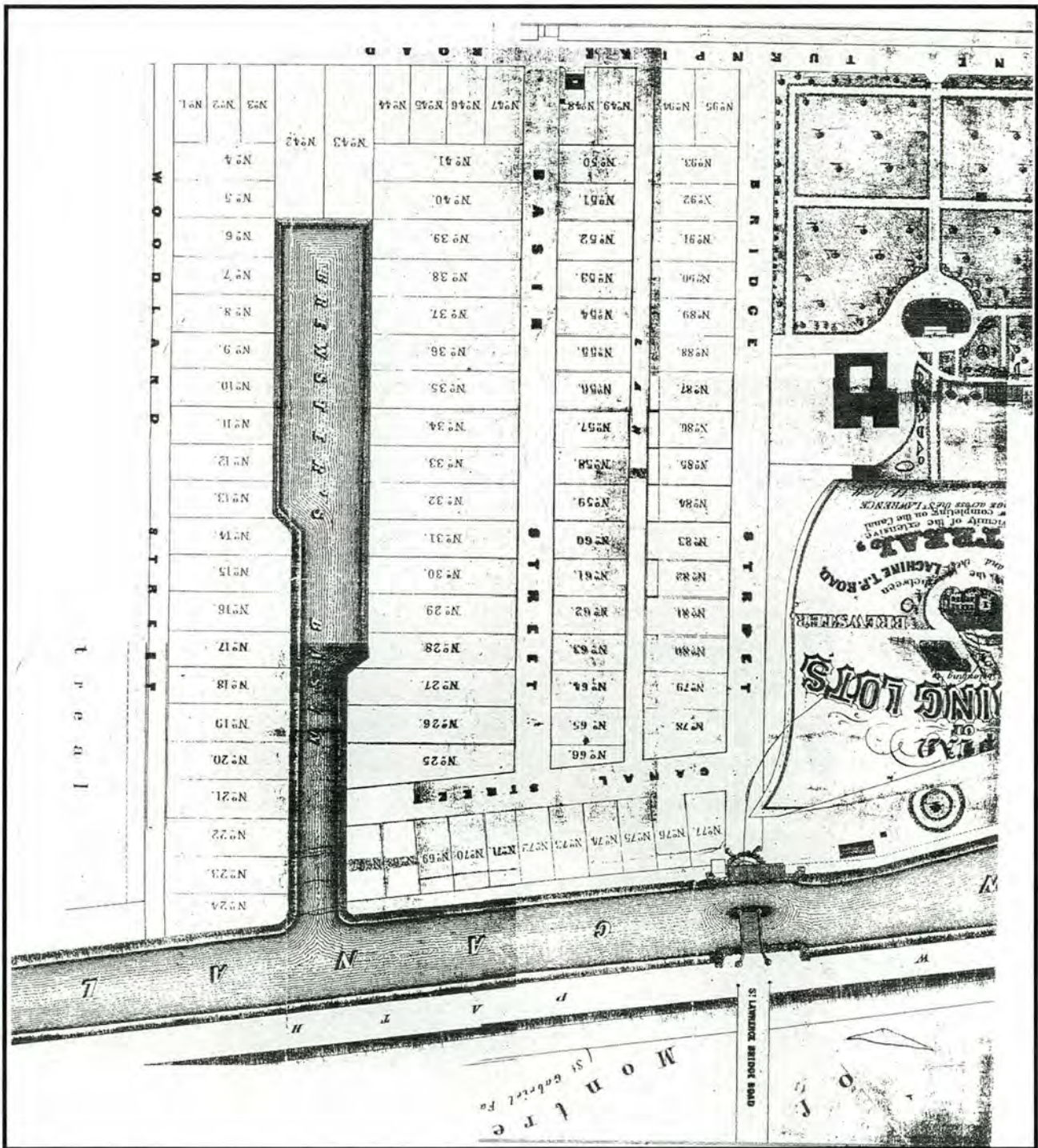


Figure 5 - Extrait du plan de John Ostell, 1847 (cote : 06 MCA 1 75)

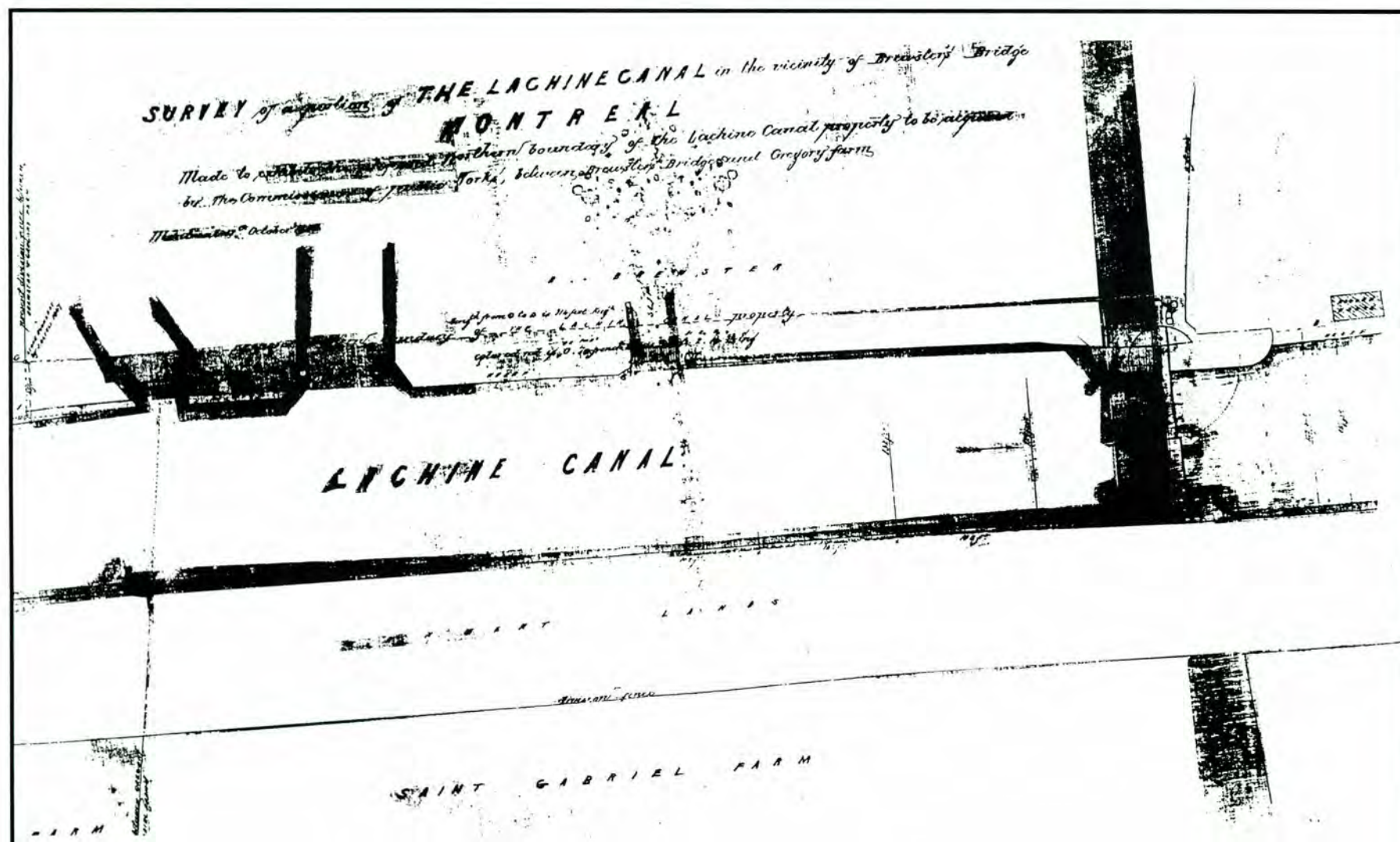


Figure 6 - Plan des abords du canal de Lachine en 1856 (Fonds Doucet, cote : 06, MCW 601 135/10519)

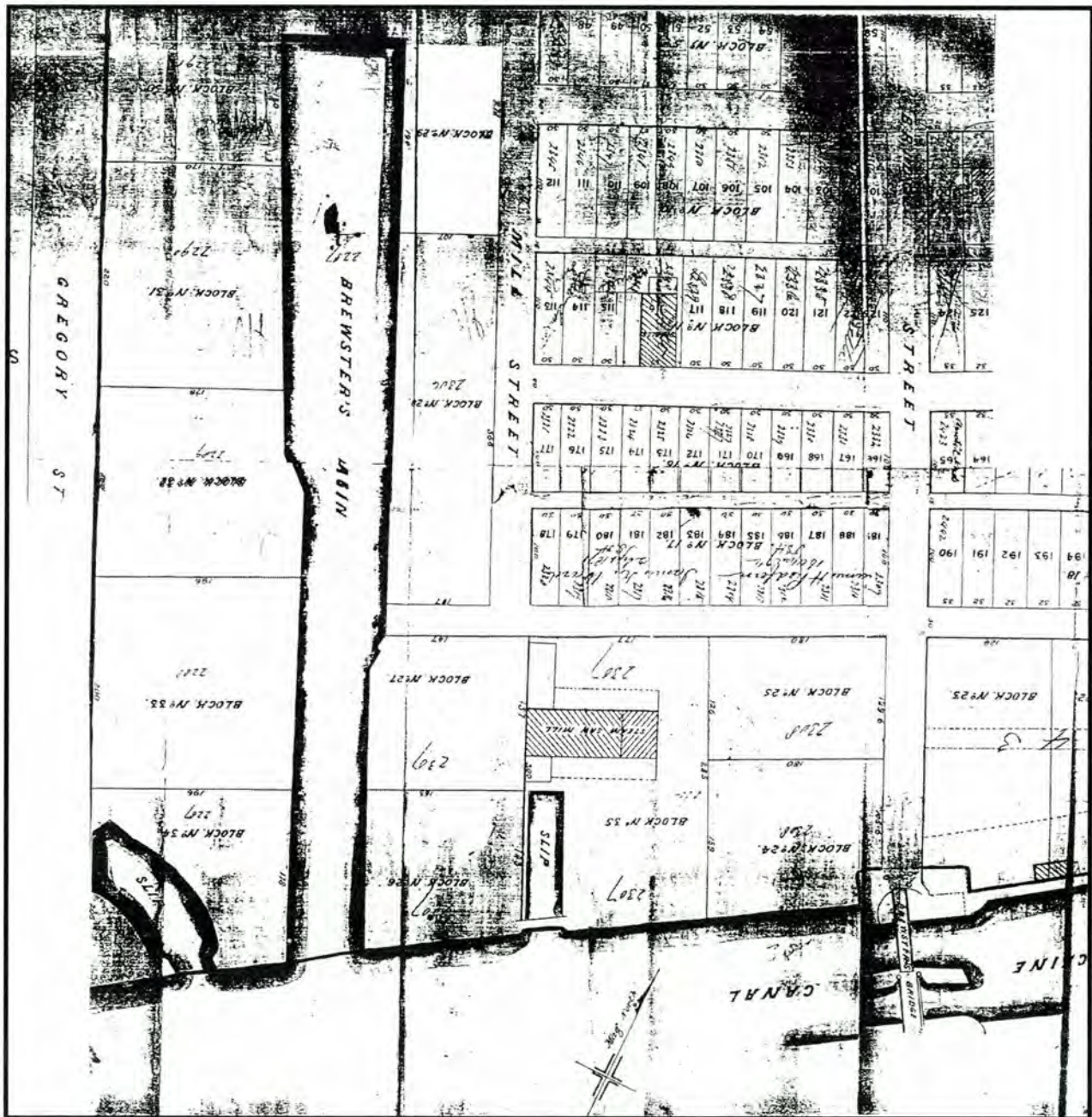


Figure 7 - Extrait du plan Joseph Rielle, 1869 (ANQ : greffe James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014.)

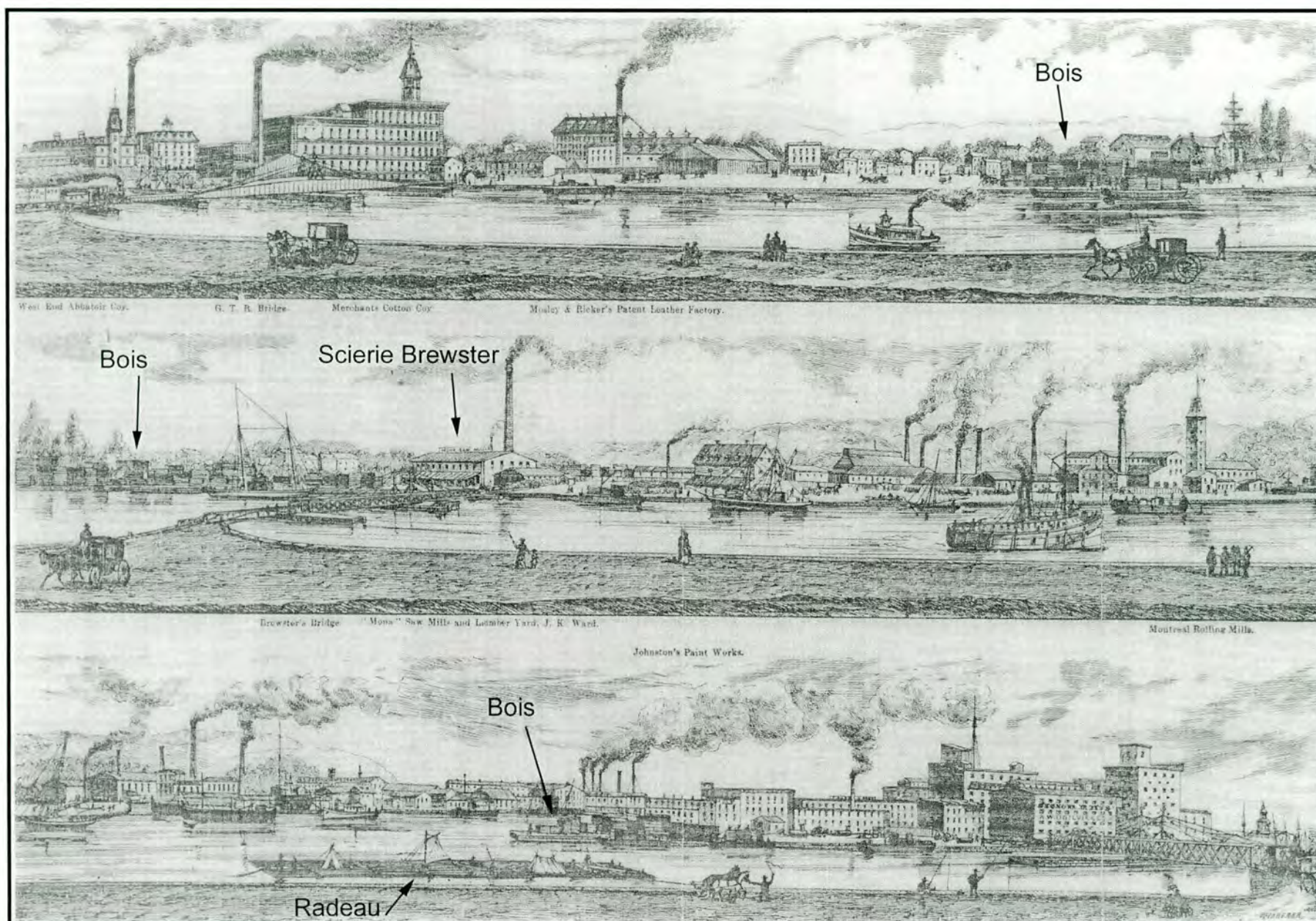


Figure 8 - Illustration tirée du journal Canadian Illustrated News, 1er juillet 1882. À remarquer dans la partie centrale : le pont Brewster et à gauche, la scierie et sa cour à bois, alors appelées Mona Saw Mill and Lumber Yard

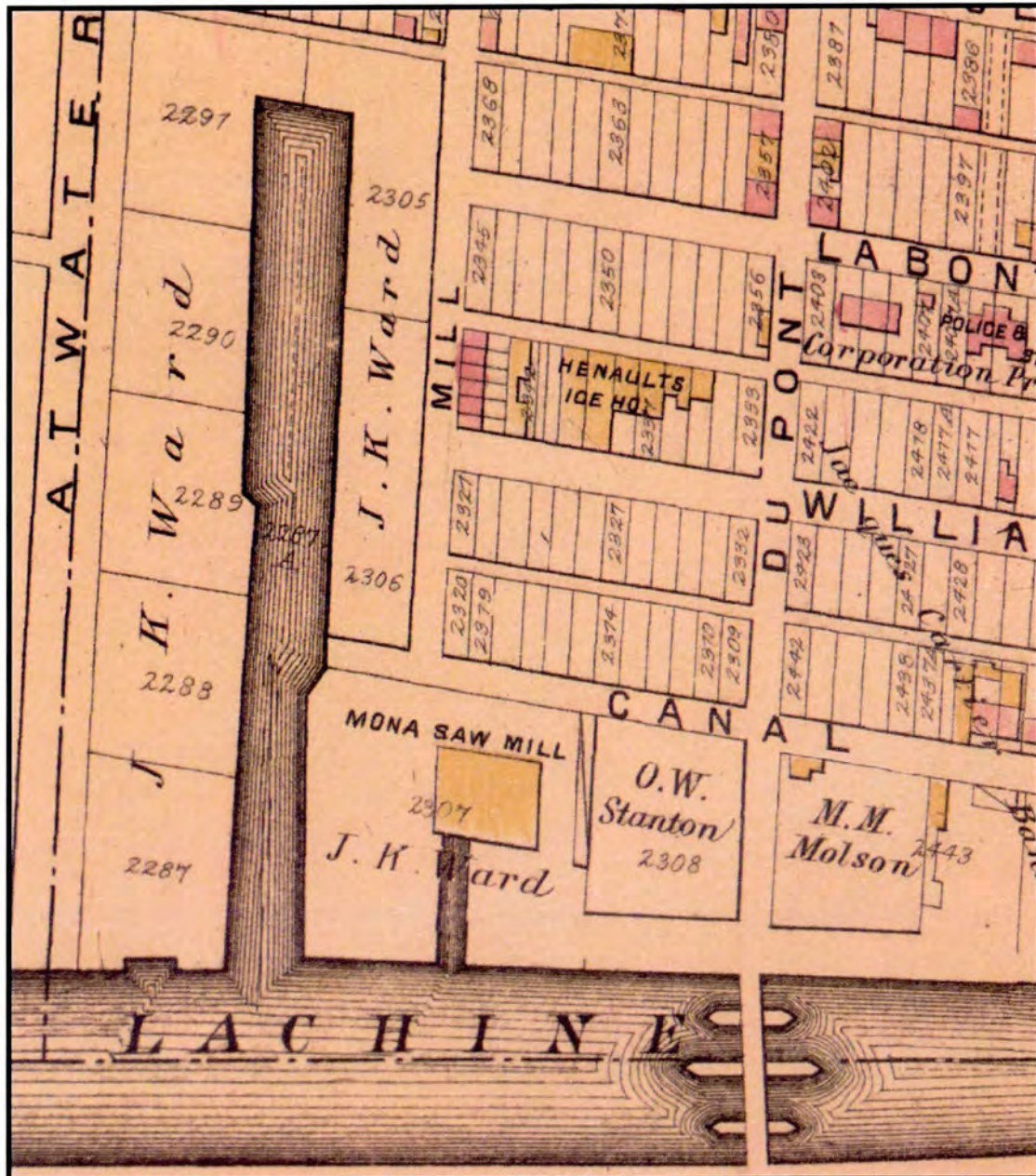


Figure 9 - Extrait du plan de John Hopkins de 1879 (BNQM, G1144 M65G475 H6 1879 CAR)

Entre 1876 et 1890, une entreprise impliquée dans la production de portes et fenêtres, la *Rutherford Sash & Door Factory*, s'installe en bordure nord du bassin Brewster³⁷, à l'angle des rues Fauteux et Atwater. L'implantation de cette entreprise à cet endroit a peut-être un lien avec l'existence du bassin et celle de la scierie dans son environnement immédiat. Aussi, on est en droit de se demander si à cette époque, la scierie ne lui fournit pas le bois nécessaire à sa production et si le bassin ne lui permet pas d'expédier une part de sa production par bateaux.

En 1890, le plan des assureurs Chas. Goad³⁸ illustre toujours le bassin, la scierie (la *Mona Saw and Planning Mill*) et son petit *slip* ou petit bassin (figure 10). Mais l'irrégularité dans le décrochement est du bassin Brewster n'y est plus représentée. Quant à la rue Tracy, elle communique toujours avec le bassin mais elle semble beaucoup plus éloignée du décrochement où se trouvait peut-être un escalier. De plus, le même plan n'illustre plus le *slip* localisé à l'ouest du grand bassin : ce dernier est disparu et un petit bâtiment de forme rectangulaire et dont la fonction nous est inconnue apparaît à sa place.

En 1905, la propriété est vendue à Edward Donald.³⁹ Apparemment, la scierie est toujours en fonction, puisqu'on la voit représentée sur un plan de Pinsoneault⁴⁰ de 1907 (figure 11). Par contre, on ne peut pas en dire autant du bassin Brewster, puisqu'il n'y est représenté que par un trait fait d'une ligne brisée. De plus, l'on peut lire sur l'emplacement de son site, la mention : « *Rutherford Sons Co.* ». Faut-il croire que le bassin est alors remblayé mais que l'on en perçoit encore les traces par une dénivellation dans le sol? Peut-être n'est-il alors que partiellement comblé? Si le bassin n'est pas totalement comblé en 1907, il l'est certainement en 1913, puisque dès lors, une série de voies ferrées occupe son ancien emplacement⁴¹ (figure 12). Ces rails ont été aménagés pour la gare de triage du Grand Tronc, la *Grand Trunk Railway Atwater Yard*. La *Trunk Railway Company of Canada* est d'ailleurs propriétaire du terrain depuis 1906.⁴²

³⁷ Arkéos, *Interventions archéologiques sur le terrain d'un stationnement municipal en 2001, marché Atwater, canal de Lachine, Montréal, BiFj-11*, Montréal, Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts, Service de l'urbanisme, 2001, p. 9-10.

³⁸ BNQM, *Chas. Goad*, 1890; planches 57, 58.

³⁹ *Op.cit.*, Greffe George R. Lighthall, 17 août 1905.

⁴⁰ BNMQ, Pinsoneault 1907; vol.1, planches 28, 29.

⁴¹ BNQM, *Chas. Goad*, 1913; vol.2, planche 208.

⁴² ANQM, Greffe G.R Lighthall, 26 mai 1906.

À cette date, deux bâtiments sont présents sur le site. D'abord, le bâtiment situé le long de la rue Atwater, là où se trouvait le *slip*, semble avoir été agrandi et son angle sud-est est arrondi afin de permettre le passage des voies ferrées. Puis, un autre petit bâtiment semble avoir été construit le long de la rue de Lévis, à l'angle de la rue Duvernay, qui se poursuit maintenant jusqu'à la rue Atwater. En 1961, ce petit bâtiment est disparu, mais d'autres se sont ajoutés sur le plan de la firme Underwriters⁴³ (figure 13). Certains de ces bâtiments sont affiliés à l'usine de porte et fenêtre, toujours en fonction. On trouve aussi un entrepôt et deux hangars à bois le long de la rue de Lévis, ainsi qu'un commerce de viande, la *Atwater Beef Co.*, sur la rue Atwater, au coin de la rue Duvernay. Quant au bâtiment occupant l'ancien emplacement du grand *slip*, il semble divisé en deux sections servant à entreposer du charbon.

La gare de triage occupera le site du bassin Brewster jusque dans les années 1970. En 1980, elle est désaffectée et le terrain servira de stationnement pour le Marché Atwater. La scierie, elle, cesserait ses activités durant les années 1920. En effet, elle réapparaît une dernière fois sur le plan de Goad de 1913, avec une cour à bois nommée *Redfern lumber yard*. Cependant, elle n'y est plus représentée à partir de 1930. Le terrain où elle se trouve depuis 1856 est aujourd'hui totalement vacant.

⁴³ BNMQ, *Underwriters*, 1961; cote G 1144 M65 G475, U5, vol. 4, planche 208.

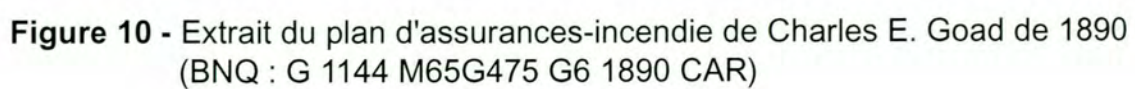




Figure 11 - Extrait du plan de Pinsoneault, 1907 (BNQ : G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)

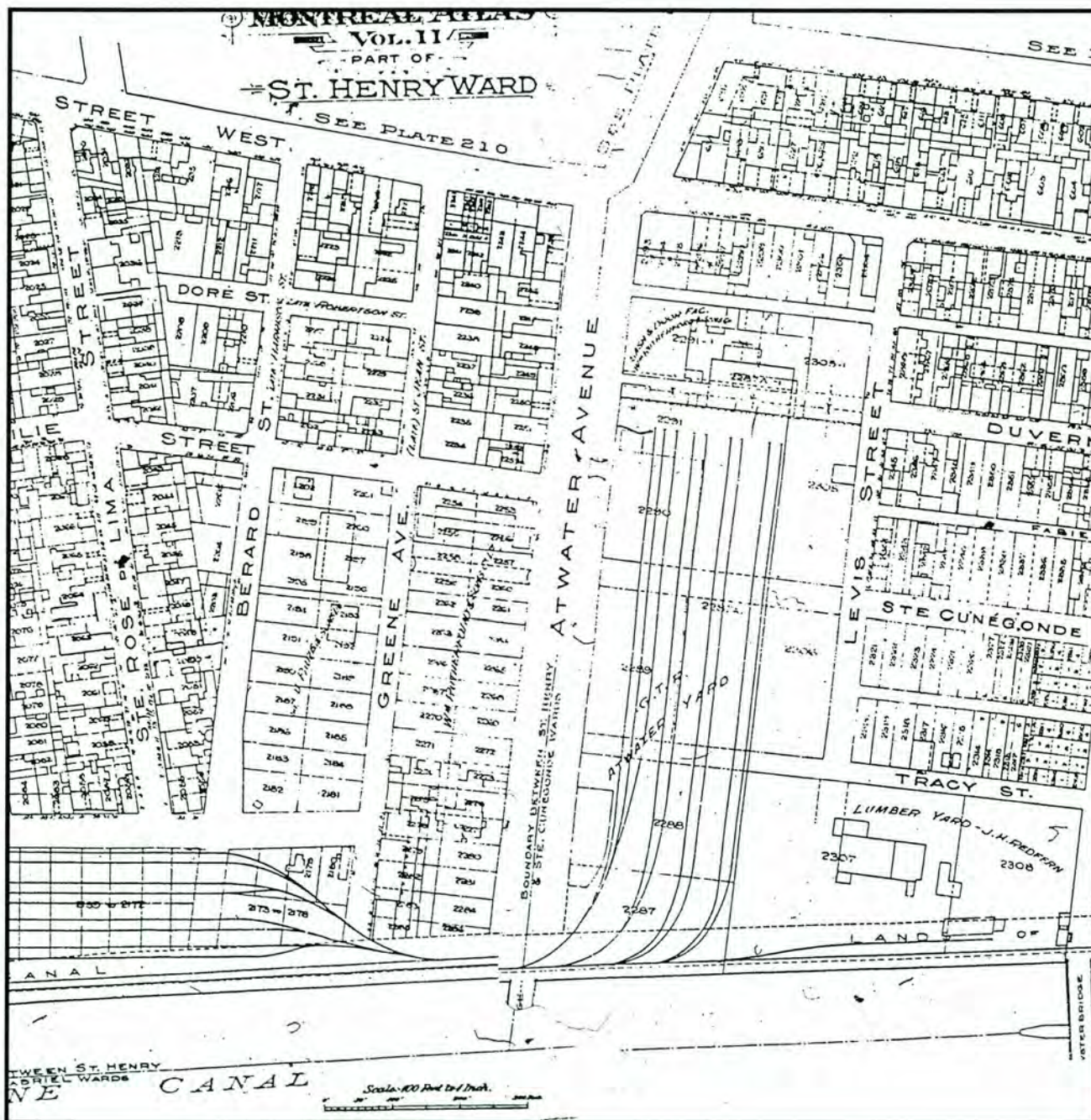


Figure 12 - Extrait du plan d'assurances-incendie de Charles E. Goad de 1913
(NMC 161662-11)

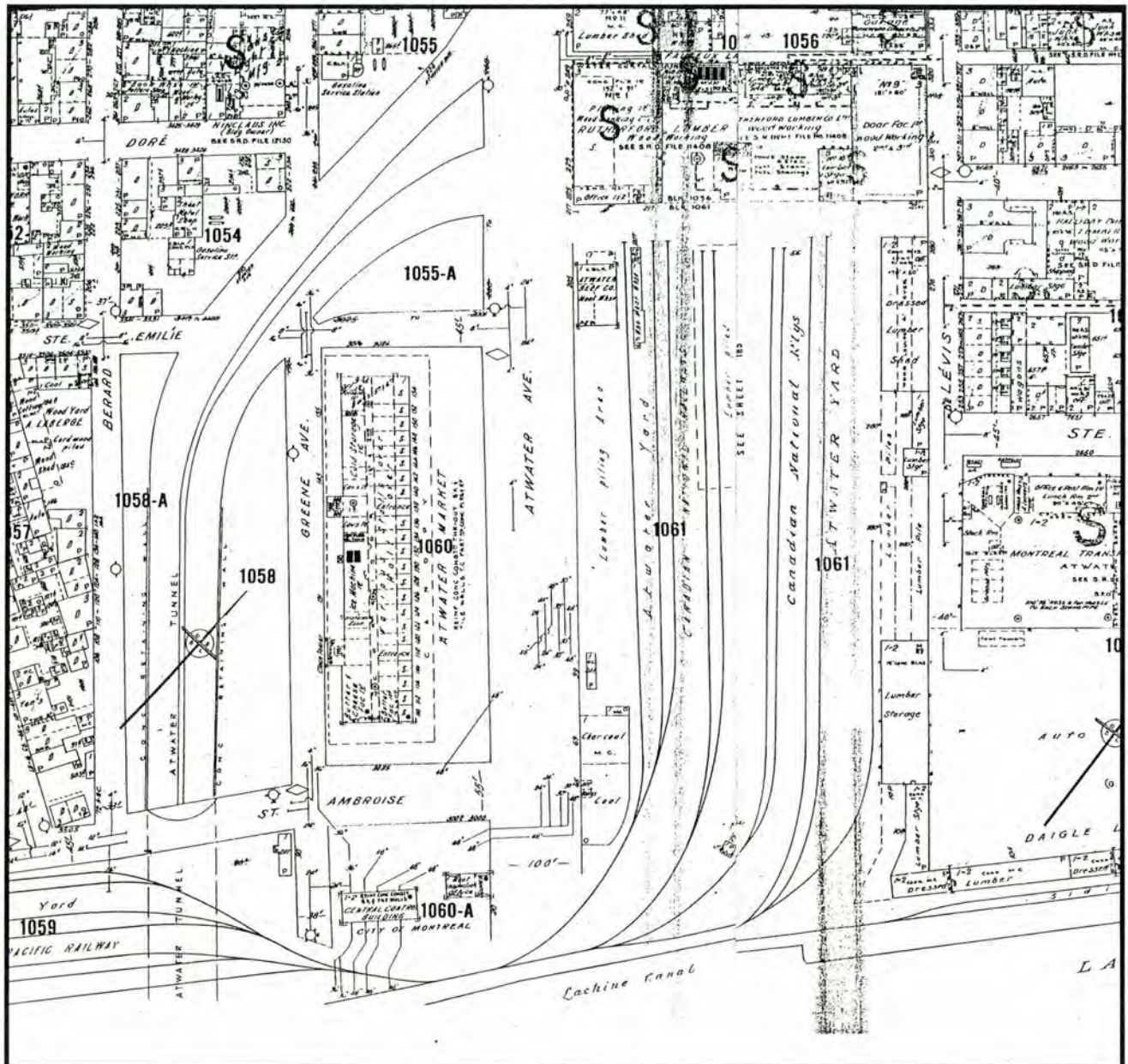


Figure 13 - Extrait de l'atlas des assureurs Underwriters, 1961 (BNQ : original sans cote et conservé en cartothèque, cote G 1144 M65 G475, U5)

4 RÉSULTATS D'INTERVENTION : OPÉRATIONS 7 ET 9

Les opérations 7 et 9 ont permis de vérifier la présence des vestiges du bassin Brewster ainsi que ceux des niveaux de quais lui étant adjacents. Quant au *slip*, localisé sur les plans historiques dans la portion sud-ouest du site (voir figure 3, tranchée 7F), aucun vestige pouvant y être associé n'a été retrouvé.

4.1 Le bassin de Benjamin Brewster

Nous avons mentionné précédemment que d'après les plans historiques, le bassin de Benjamin Brewster était formé de deux sections reliées entre elles par des décrochements à l'endroit de ses murs latéraux. Les résultats des activités de terrain permettent d'avancer que le bassin était effectivement divisé en deux sections que nous avons appelées «bassin sud» et «bassin nord». Aussi, il semble que le mode de construction de même que la fonction de ces deux sections aient été distinctes.

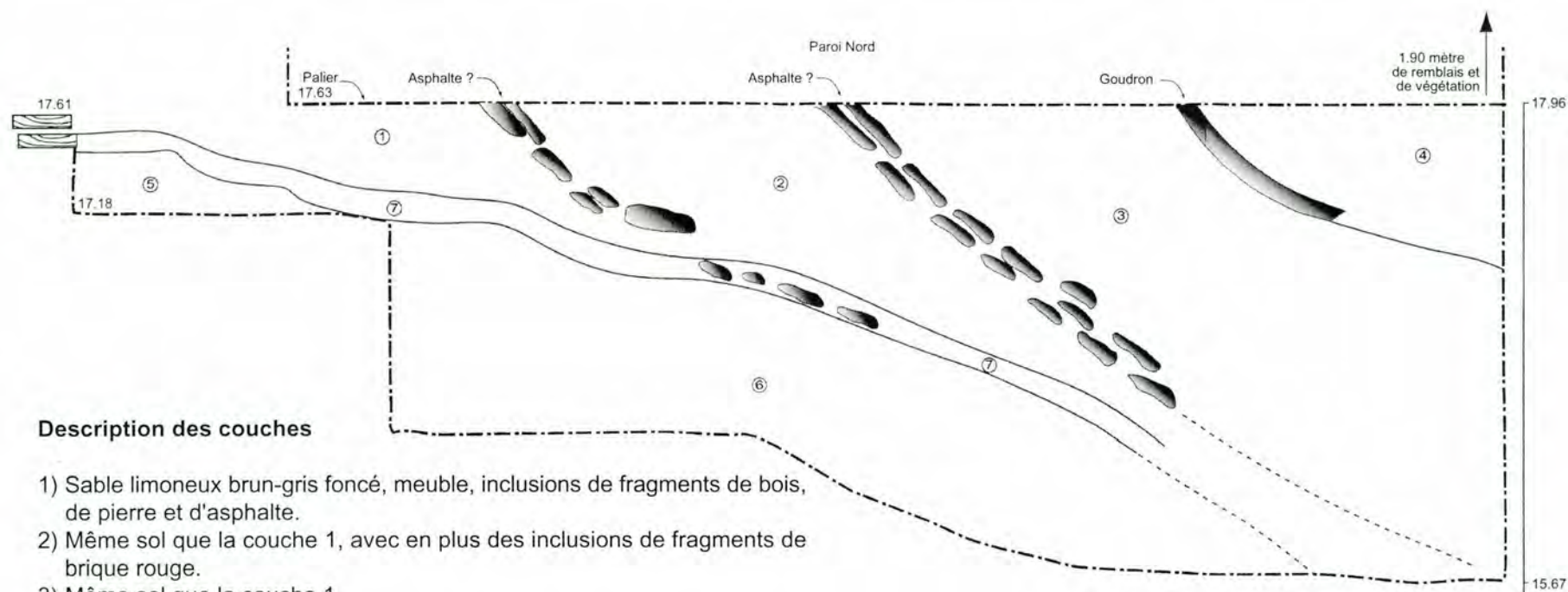
4.1.1 Le bassin sud (tranchées 7E, 7G et 9G)

La portion du bassin située au sud de ses décrochements concerne les tranchées 7E, 7G et 9G (voir figure 3). D'après les informations qui y ont été recueillies, il apparaît qu'à cet endroit les rebords du bassin n'étaient constitués que du sol naturel en place. Ce sol prenait la forme de deux berges latérales, qui s'étendaient de part et d'autre, en pente vers le centre du bassin.

Ceci est particulièrement apparent dans les tranchées 7G et 9G, où le rebord ouest du bassin a été excavé assez profondément pour pouvoir parvenir à ce constat. Dans ces tranchées, le sol naturel formant la partie supérieure des couches géologiques en place était constitué d'un limon argileux gris verdâtre très compact et homogène, comportant des taches d'oxydation par endroits (figure 14 : couche C29-5). Juste en dessous, soit une quarantaine de centimètres plus bas, on trouvait une autre couche géologique, qui prend la forme d'un limon gris clair très compact et homogène, ayant pour inclusions quelques gros galets glaciaires⁴⁴ (couche C29-6). Ces deux sols naturels et superposés étaient bien en place et n'avaient pas été remaniés. Mais leur surface avait été tronquée par un creusement qui forme une pente d'environ 45 degrés d'ouest en est. Ce creusement dans le sol naturel correspond manifestement à celui du bassin au moment de sa construction et le niveau traduisant ce creusement correspond au lit du bassin.

⁴⁴

D'après la firme Solroc, spécialisée en environnement, il s'agit en fait d'un *till* ou d'un dépôt morainique.



Description des couches

- 1) Sable limoneux brun-gris foncé, meuble, inclusions de fragments de bois, de pierre et d'asphalte.
- 2) Même sol que la couche 1, avec en plus des inclusions de fragments de brique rouge.
- 3) Même sol que la couche 1.
- 4) Même sol que la couche 1.
- 5) Silt ou limon argileux gris verdâtre ferrugineux par endroits, très compact et homogène. Sol naturel en place.
- 6) Silt ou limon argileux gris très compact (sol naturel, dépôt morainique), inclusions de fragments de pierre et de bois en surface (interface avec la couche 7).
- 7) Limon sableux gris verdâtre très compact, inclusions de galets glaciaires et de fragments de bois (fond du lit du bassin).

Légende	
Bois	
Asphalte	
Limite d'excavation	

Figure 14 - BiFj-11, sous-opération 7G - Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C29)

Cette hypothèse est corroborée dans la tranchée 7G (figure 14), où immédiatement par-dessus ce niveau, on trouvait une fine couche pouvant témoigner de l'utilisation du bassin (couche C29-7). D'une épaisseur moyenne de 0,10 m, cette couche était composée d'un limon sableux organique gris verdâtre très compact, ayant pour inclusions des galets glaciaires et des fragments de bois, attribuables aux activités de la scierie. Épousant la forme du lit du bassin, elle amorçait son parcours contre un alignement de planches de bois qui, comme nous le verrons plus loin, formait le rebord d'un quai. Enfin, juste par-dessus, on notait la présence d'un épais remblai qui aurait servi à combler le bassin sud au moment de son abandon. Le même remblai avait d'ailleurs été repéré dans la sous-opération 9G.⁴⁵

Ces indices combinés apportent donc la preuve que le rebord ouest de la partie sud du bassin n'était pas formé d'un mur vertical, mais plutôt d'une berge. Aussi, il semble qu'il en soit de même pour le rebord est. D'après les données archéologiques de la tranchée 7E, le rebord du bassin de ce côté aurait eu lui aussi la forme d'une berge. Même si cette tranchée n'a pas été excavée profondément à cause d'un important problème d'infiltration d'eau contaminée, l'absence d'un parement de bois ou même de simples tirants laisse présumer qu'aucun mur vertical ne venait border le bassin de ce côté. Force nous est donc de constater que ce dernier était bordé latéralement par deux berges, où seules les petites embarcations, comme d'étroites barges, des chaloupes ou des cages, pouvaient venir s'amarrer.

Comme nous l'avons vu précédemment, on sait que vers 1882, les quais de ce secteur ont servi de cour à bois. Dans l'optique où la fonction du bassin aurait essentiellement été reliée aux activités de la scierie située juste à côté, ces berges auraient pu faciliter l'accès à l'eau, afin d'y sortir manuellement les cages et les billots de bois destinés à être sciés et transformés. Un tel aménagement n'est d'ailleurs pas sans rappeler certaines scènes traditionnelles, où des travailleurs de l'industrie du bois, bûcherons, draveurs et cageux s'affairaient à récupérer manuellement les billots de bois flottant aux abords du fleuve et autres cours d'eau du pays.

4.1.2 Les décrochements et le bassin nord

Les décrochements du bassin, de même que sa portion nord, concernent les sous-opérations 7A, 7B, 7C, 7D, 9A, 9B et 9C (voir figure 3). Comparativement à la portion sud, la portion nord du bassin

⁴⁵ Voir le carnet d'arpentage, sous-opération 9G, couche 2.

s'avère être la plus large et la plus vaste. D'après les découvertes archéologiques et leur superposition avec le plan de Rielle daté de 1869, on suppose que ses dimensions atteignent entre de 38 m et 41 m de largeur, en incluant les décrochements, sur environ 278 m de longueur. À la lumière des informations récoltées dans la sous-opération 9B, sa profondeur atteint environ 3,55 m.

Les données fournies par l'inventaire archéologique dans les sous-opérations 7A à 7D (figures 15 à 22) nous indiquent que les rebords de cette partie du bassin auraient été formés de murs latéraux, puisque dans chaque tranchée excavée dans ce secteur, nous avons pu constater que le sol avait été creusé verticalement. De plus, nous y avons trouvé des tirants nous permettant d'appuyer cette hypothèse (photos 1 à 6).

Afin de permettre l'édification de l'ouvrage, on peut croire que la tranchée de construction du bassin nord était beaucoup plus large que le bassin lui-même. Cette hypothèse tient au fait que dans le sondage 7A (figure 15), le seul tirant trouvé se situait entre une démarcation présente à la surface de sol dégagé et le rebord du flanc ouest du bassin. Il en va de même pour les douze tirants découverts dans le sondage 7C, où une démarcation semblable était apparente dans la paroi nord (figures 19 et 20). Bien que dans ce sondage, nous n'ayons pu vérifier la profondeur de cette démarcation en stratigraphie, nous croyons qu'il s'agit ici de la trace du rebord ouest de la tranchée de fondation des murs du bassin. Cette tranchée de construction aurait été creusée dans le sol naturel en place, et mesurerait au total quelque 6 m de plus que le bassin lui-même, soit autour de 3 m de chaque côté.

C'est suite au creusement de cette tranchée de fondation, qu'on aurait procédé à l'édification des murs latéraux du bassin. Il est probable que ces murs aient été construits graduellement depuis le fond du bassin et qu'ils aient été édifiés au gré de l'épandage de remblais alternant successivement avec la pose de tirants servant à solidifier latéralement les murs. Dans toutes les tranchées concernées, ces tirants étaient enfouis dans des remblais dont la nature variait d'une tranchée à l'autre. Dans la tranchée 7D (figure 21), par exemple, ils s'apparentaient énormément au sol naturel que l'on retrouve sur le site : une argile limoneuse gris verdâtre homogène et compacte. Ceci laisse présumer que l'argile provenant des déblais de creusement de la tranchée de fondation du bassin a été utilisée pour enfouir les tirants. On notera que l'argile bleue (ou turquoise) était fréquemment utilisée en construction pour fixer les pièces de bois dans le sol et les protéger d'une éventuelle dégradation causée par l'air, l'infiltration d'eau et les variations climatiques.

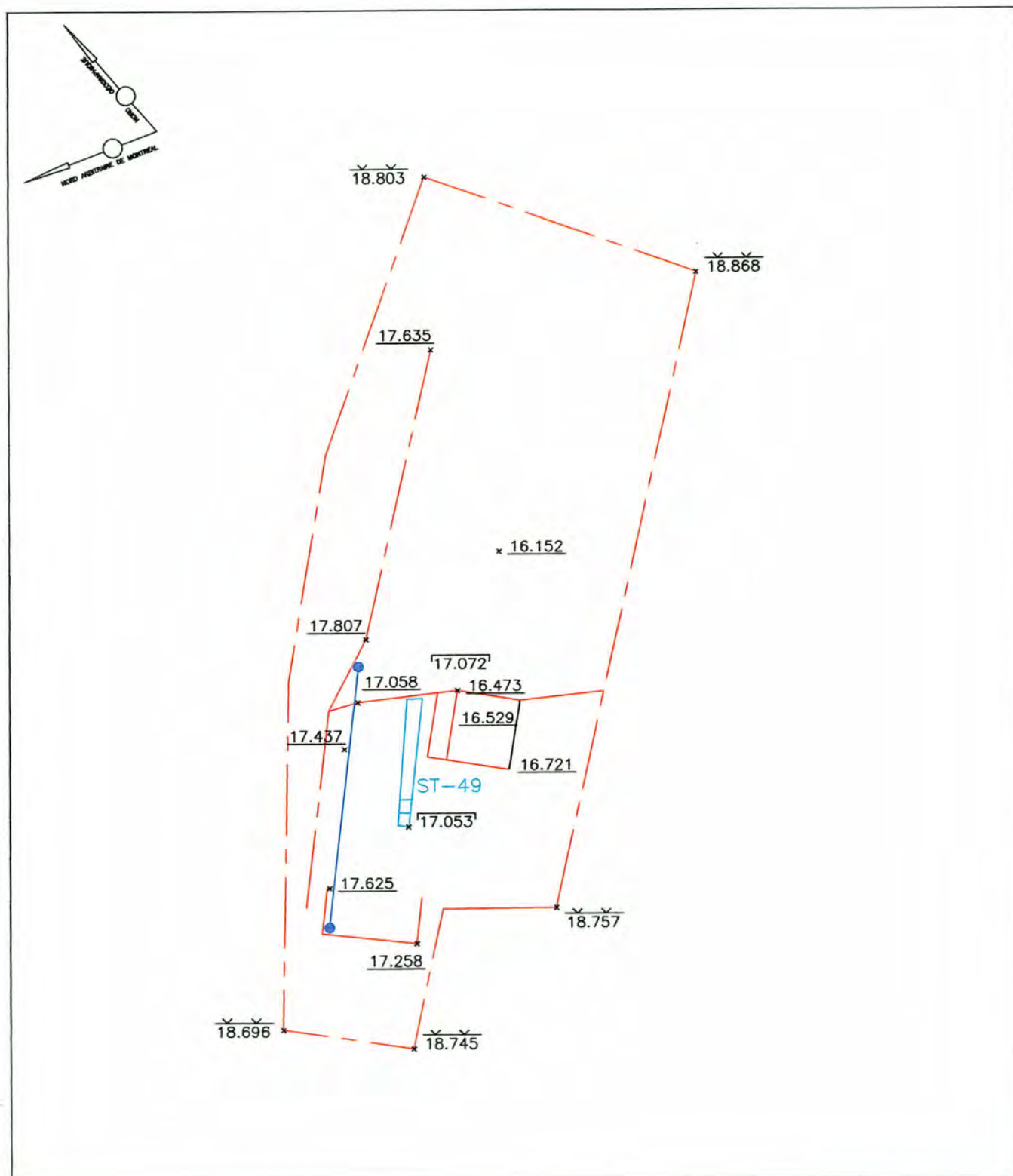
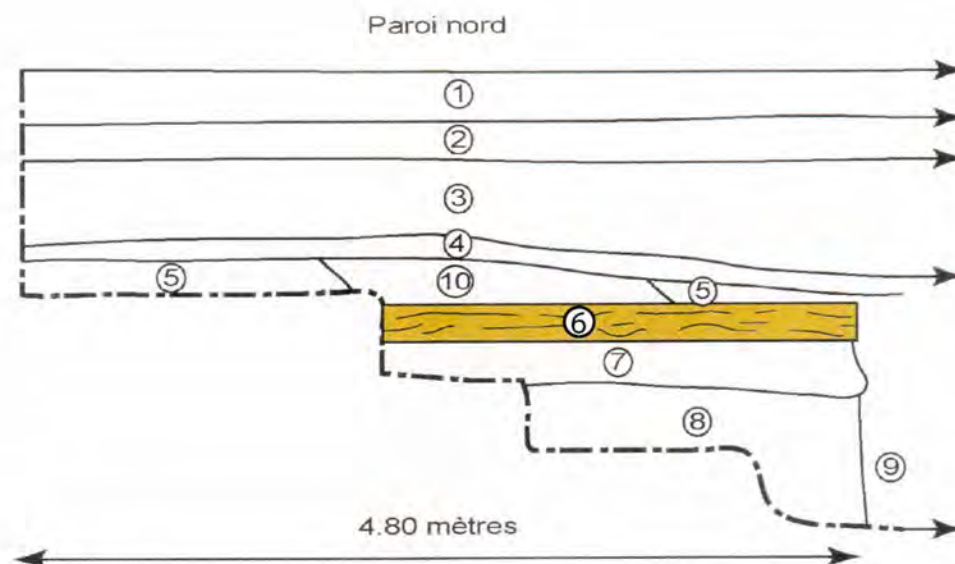


Figure 15
BiFj-11, sous-opération 7A

- Limite d'excavation
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- Croquis stratigraphique



Description des couches

- 1) Asphalte et lit de pierre concassée
- 2) Sable noir et scories, inclusions de cendre et de cailloux.
- 3) Sable limoneux orangé, très meuble et caillouteux
- 4) Sable légèrement limoneux orangé, très caillouteux. Plus foncé et organique en surface, avec inclusions de fragments de brique rouge, un peu de mortier et de charbon de bois.
- 5) Silt ou limon argileux jaunâtre, friable et caillouteux.
- 6) Pièce de bois équarrie, tirant orienté est-ouest.
- 7) Argile limoneuse grise très compacte et homogène, faibles inclusions de galets.
- 8) Limon sableux, parfois argileux, homogène, très caillouteux et friable. Couleur variable, passant du gris au vert et au brun-gris foncé.
- 9) Argile limoneuse compacte brun clair.
- 10) Silt ou limon argileux verdâtre, plus ou moins compact, très caillouteux.

Figure 16 - BiFj-11, sous-opération 7A - Profil stratigraphique de la paroi nord

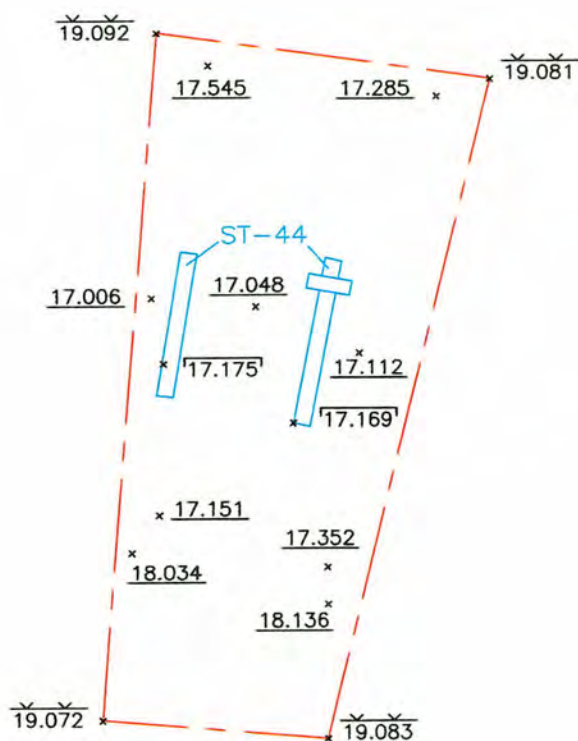
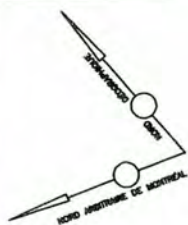
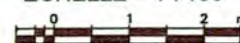


Figure 17
BiFj-11, sous-opération 7B

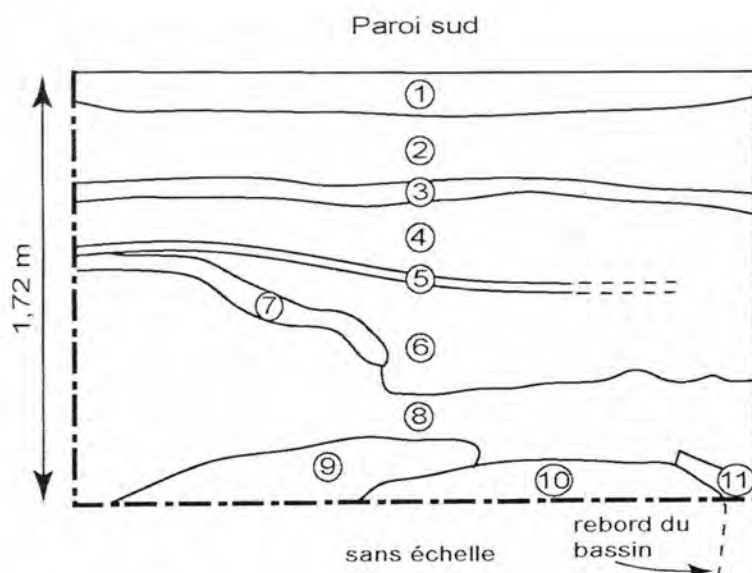
- Limite d'excavation
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- Croquis stratigraphique

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 100



Février 2006 850-407



Description des couches

- 1) Couvert végétal.
- 2) Sable brun à brun foncé et sable limoneux chamarré d'argile brun jaunâtre, friable, graveleux et caillouteux, inclusions de fragments de brique et de mortier.
- 3) Sable gris très foncé, friable.
- 4) Sable limoneux brun rouille et limon sableux gris, friable et caillouteux, inclusions de bois brûlé.
- 5) Limon sableux gris tacheté rouille, friable.
- 6) Limon sableux brun jaunâtre, friable et caillouteux, inclusions de fragments de brique.
- 7) Argile sableuse gris tacheté rouille, compacte et granuleuse, inclusions de fragments de bois.
- 8) Sable limoneux brun verdâtre, friable et caillouteux, inclusions de quelques fragments de bois.
- 9) Sable limoneux gris verdâtre, friable et très caillouteux.
- 10) Sable brun-beige et sable limoneux gris verdâtre, friable à compact, caillouteux.
- 11) Sable noir, friable et caillouteux.

Figure 18 - BiFj-11, sous-opération 7B - Profil stratigraphique de la paroi sud

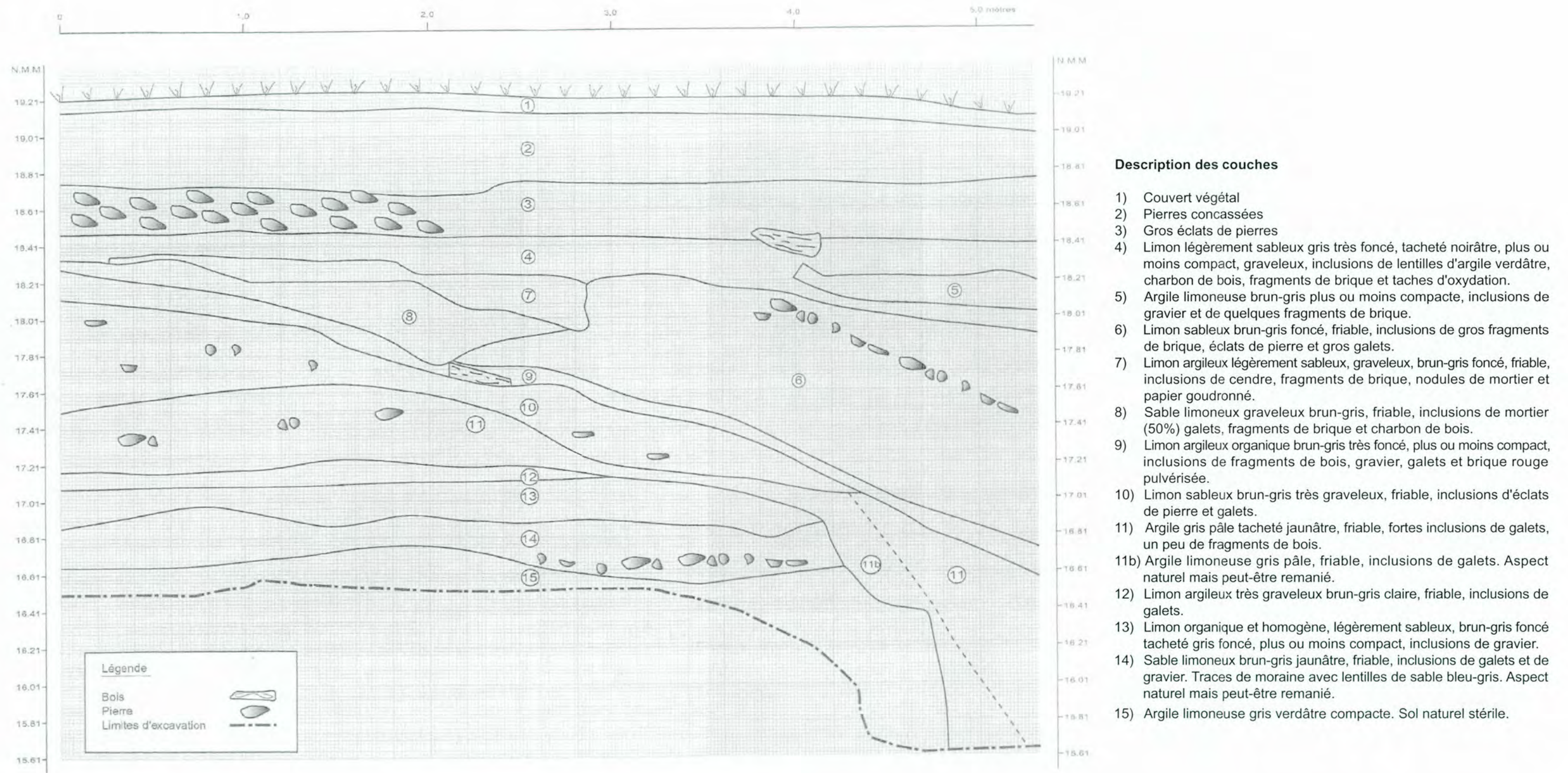


Figure 20 - BiFj-11, sous-opération 7C - Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C23)

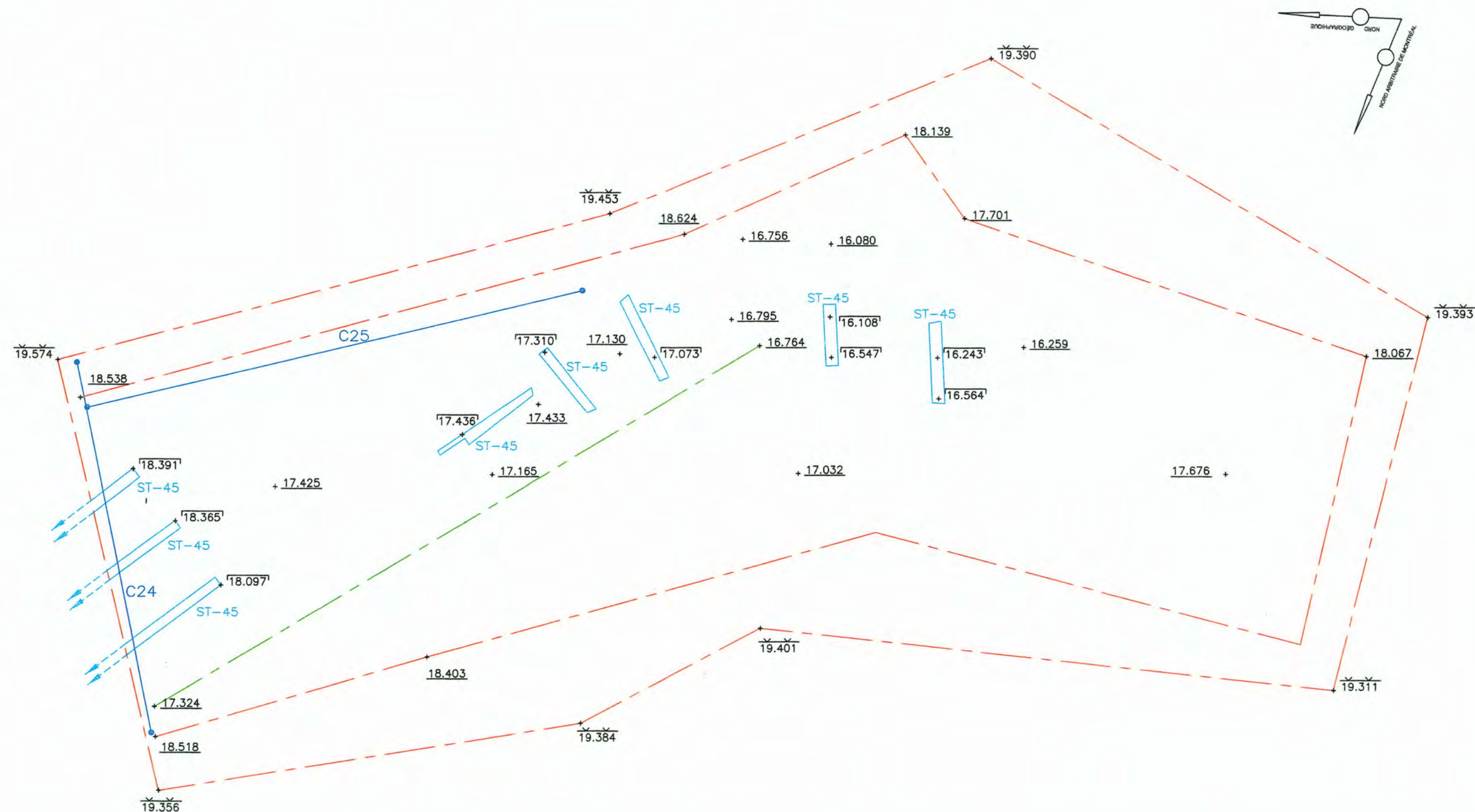


Figure 21
BiFj-11, sous-opération 7D

- Limite d'excavation
- Rebord approximatif du bassin
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- Croquis stratigraphique

ÉCHELLE = 1 : 100

Date
Février 2006

Numéro
de projet
850-407

Arkeos inc.
 Société d'expertise en recherches anthropologiques

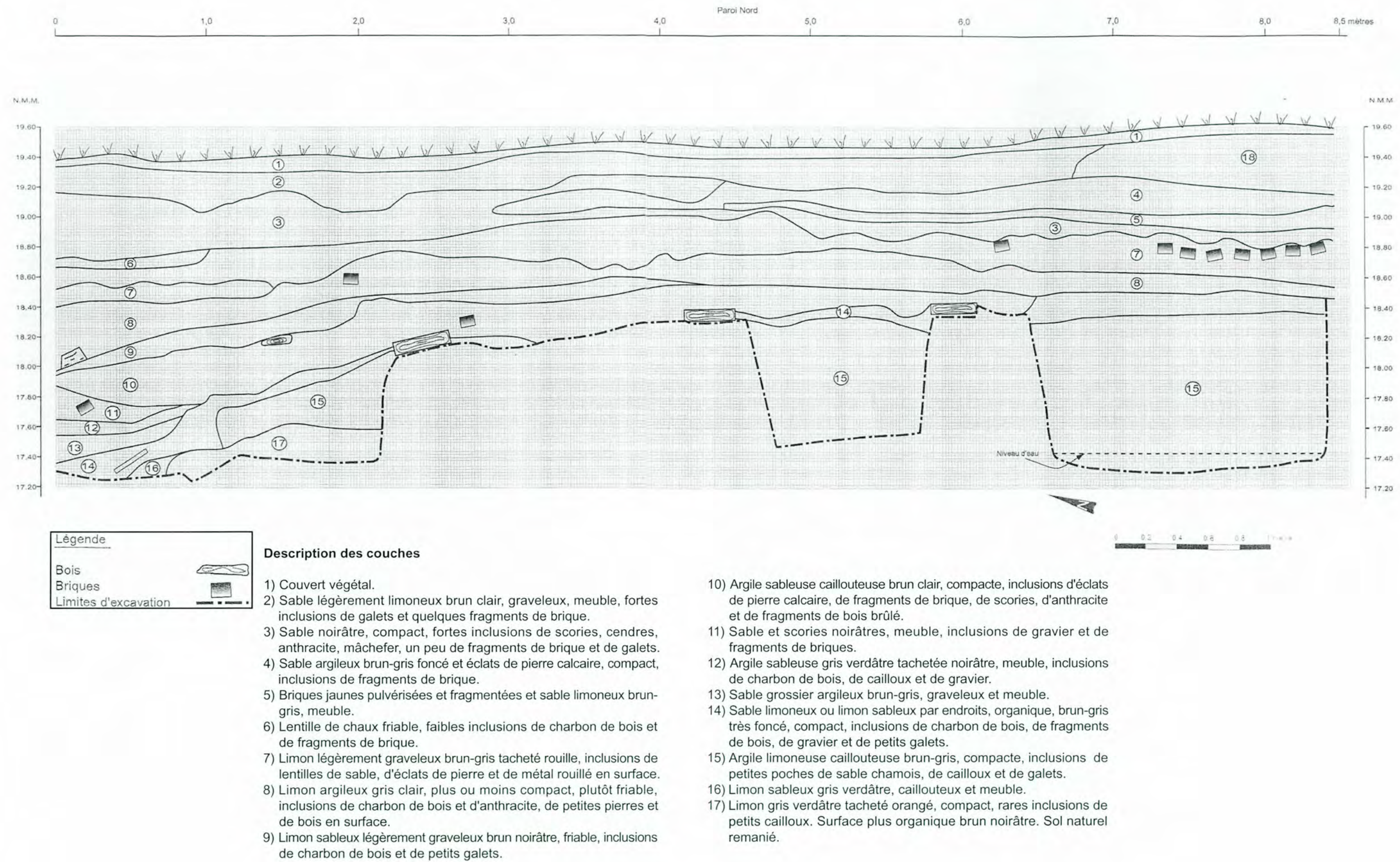


Figure 22 - BiFj-11, sous-opération 7D - Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C24)



Photo 1



Photo 2

Photo 1 - Tirant découvert dans la sous-opération 7A (ST-49) - Vue vers l'est. À remarquer : la démarcation dans le sol en bas du tirant (BiFj-11-01-D39-4)

Photo 2 - Tirants découverts dans la sous-opération 7B (ST-44) - Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D39-10)



Photo 3



Photo 4

Photo 3 - Tirants découverts dans la sous-opération 7C (ST-43) - Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D37-14)

Photo 4 - Tirants découverts dans la sous-opération 7C (ST-43) - Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D36-18)

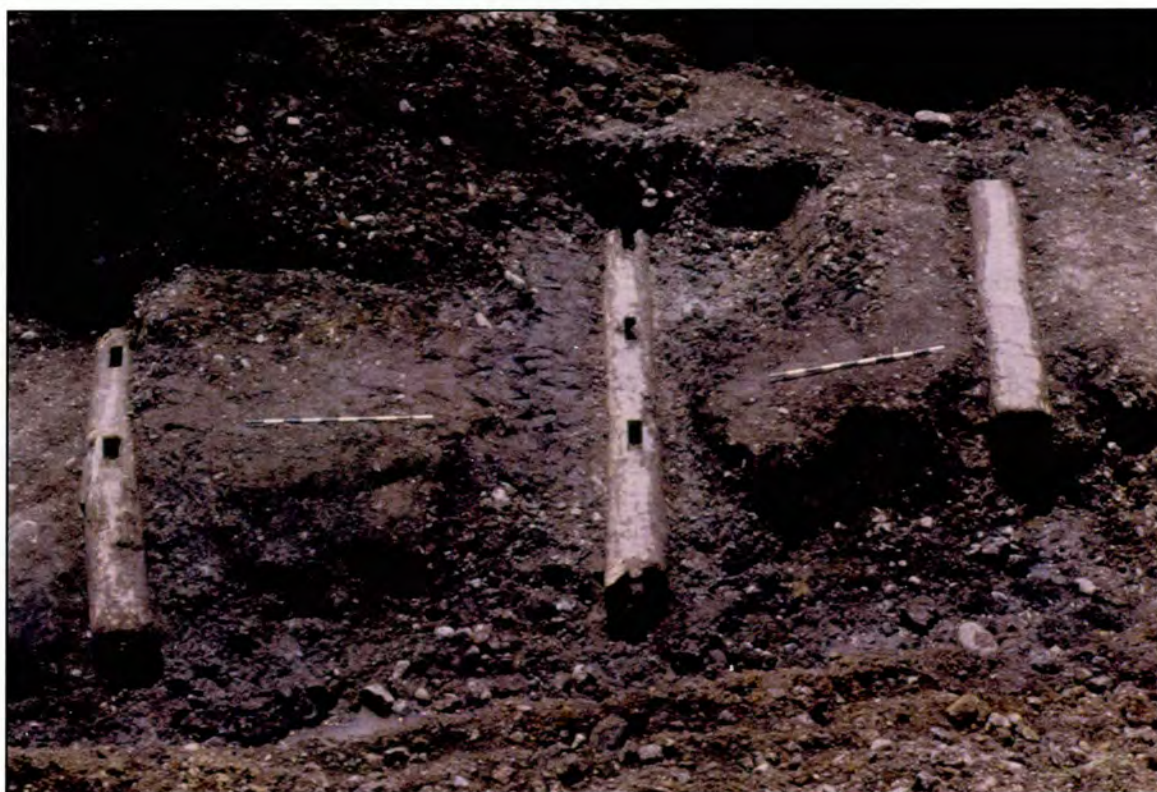


Photo 5

Photo 5 - Détails de trois tirants de la sous-opération 7C (ST-43) - Vue vers l'ouest. À remarquer : les extrémités en forme de tenon (BiFj-11-01-D37-6)



Photo 6



Photo 7

Photo 6 - Tirants découverts dans la sous-opération 7D (ST-45) - Vue vers le nord (BiFj-11-01-D39-9)

Photo 7 - Surface en planches aménagée sur le quai est du bassin sud, dans l'opération 9G - Vue vers l'est (BiFj-11-01-D41-2)

Au total, dix-neuf tirants ont été localisés et ce, à partir des décrochements qui marquent l'élargissement du bassin. Distancés à intervalles moyens d'environ 1,87 m, ceux-ci étaient situés de chaque côté du bassin dans un axe perpendiculaire. Ils étaient faits de pièces de bois équarries mesurant de 0,25 m² à 0,30 m². Leur longueur variait entre 2,50 m et 3,90 m et leur extrémité la plus éloignée du bassin était parfois solidifiée à une petite pièce de bois chevillée et orientée selon un axe perpendiculaire. Quant à l'autre extrémité, soit celle qui bordait le rebord du bassin, elle se terminait souvent en forme de tenon. Dans certains cas, ce tenon semblait avoir été enlevé à la hache. Ceci laisse présumer que ces tirants avaient déjà été fixés à tenons et mortaises à d'autres pièces de bois perpendiculaires et formant les murs latéraux du bassin. Malheureusement, aucun vestige de ces murs n'a été retrouvé. Comme nous le verrons plus loin, ce constat permet de penser qu'ils auraient été démantelés, probablement pour en récupérer le bois lors de l'abandon du bassin.

Un tel mode de construction laisse supposer que les murs latéraux de ce secteur ont été construits de telle sorte qu'ils puissent résister à une forte pression provenant de l'intérieur du bassin, d'où l'hypothèse que le bassin nord ait pu servir de lieu d'amarrage. Et si le bassin sud était bordé par deux berges latérales, il est probable que la voie navigable étant alors plus étroite, cette dernière section ait servi de chenal permettant à de plus grosses embarcations, comme des barges, d'accéder à la portion murée. Maintenant, peut-on y voir un lien fonctionnel avec la présence de l'usine de porte et fenêtre, la *Rutherford Sash & Door Factory*, localisée à l'extrême nord du bassin ? Nous n'en savons rien. Et même s'il semble que la *Benj. Brewster junior saw mills* devenue plus tard la *Mona Saw Mill* écoulait une bonne part de sa production en bois scié dans les quartiers environnants, on ne peut pas exclure la possibilité qu'une part de la production ait été destinée à l'exportation. À partir du dernier quart du XIX^e siècle, les bateaux venant s'amarrer aux quais du bassin Brewster servaient peut-être autant au transport des produits de l'usine de portes et fenêtres qu'à celui des produits de la scierie.

4.2 Les restes des quais

Un coup d'œil jeté aux photos anciennes permet de constater que généralement, au XIX^e siècle, on retrouve au pays deux types de surface de quais : des surfaces en terre battue et des surfaces en bois (figure 23). Parfois, les surfaces en terre battue sont simplement munies d'un trottoir de bois longeant le rebord des quais. Au cours des activités archéologiques sur le site du bassin Brewster, plusieurs traces de surface de quais ont été localisées. Celles-ci se traduisaient simplement par du

macadam ou de la terre battue, parfois recouvert de planches de bois. On en retrouvait des traces dans presque toutes les sous-opérations, mais plus particulièrement dans celles situées dans le secteur sud du bassin, à partir de l'ancienne rue Tracy (voir figure 3, sous-opérations 7D, 7E, 7G, 7F, 9D, 9F et 9G).

4.2.1 Le premier niveau de circulation

Nous avons vu précédemment que selon une illustration parue dans le *Canadian Illustrated News*, le secteur sud du site aurait servi de cour à bois. Or, selon les données archéologiques, il appert que la surface de circulation dans ce secteur était en terre battue et recouverte de planches à certains endroits, en particulier le long des berges formant les rebords du bassin. Cette interprétation découle du fait que la surface du sol naturel était recouverte par endroits d'une fine couche de limon organique brun noirâtre, comportant des inclusions de fibre de bois. Ce phénomène fut observé particulièrement dans le secteur du décrochement est du bassin (figure 24 : couche C25-23), où une planche de 2,90 m de longueur reposait à plat au même niveau, soit à environ 17,45 m d'altitude. L'aspect organique de cette couche, ses inclusions de fibre de bois, de même que la présence de cette planche suggèrent qu'il s'agit d'un niveau d'occupation associé à la scierie.

Notons que la présence de d'autres planches, semblables à celle que nous venons de mentionner, appui l'hypothèse d'un revêtement de bois comme surface de circulation aux abords des berges adjacentes au bassin sud. En effet, plusieurs planches reposant à plat sur la surface du sol stérile ont également été localisées dans le secteur sud, de chaque côté du bassin (sous-opérations 7E, 7G et 9G : voir photo 7).

Dans la tranchée 7E, plus près de la scierie, ces planches étaient au nombre de trois ou quatre et disposées selon un axe nord-sud ou est-ouest (figure 25). Leur surface se trouvait à une altitude se situant autour de 18,40 m. Malheureusement, leurs dimensions et leur agencement les unes par rapport aux autres nous sont inconnus, puisqu'il a été très difficile de les dégager convenablement en raison du fait qu'elles étaient submergées d'eau fortement contaminée aux hydrocarbures (photo 8). S'agit-il vraiment des vestiges d'un revêtement en bois de la surface de circulation à cet endroit ou simplement des restes de piles de bois entreposés dans la cour à bois de la scierie? Nous ne pouvons répondre à cette question. Retenons, à tout le moins, que ces planches étaient recouvertes d'une importante couche de copeaux de bois, qui, comme nous le verrons plus loin, témoigne des activités de la scierie située à quelques mètres plus à l'est (figure 25 : couche C26-9).

Enfin, dans la tranchée 7G, soit du côté ouest du bassin, d'autres planches reposaient également à plat sur la surface du sol naturel (figure 26; photo 9). Elles étaient disposées en trois alignements parallèles et orientées selon un axe nord-sud. Comparativement à celles situées du côté est, leur altitude était moins élevée et se situait à environ 17,57 m. D'une longueur d'environ 5,96 m, ces alignements se poursuivaient en paroi, au-delà des limites excavées. Ils étaient situés en bordure du bassin, dans le même axe que ce dernier. Ce qui suggère que nous avons bel et bien affaire au rebord du bassin, peut-être à un trottoir lui étant adjacent.

L'hypothèse d'une surface d'occupation en terre battue dans la cour à bois de la *Mona Saw Mill* est d'autant plus confirmée par le fait que plus près de la scierie, dans les sous-opérations 9D, 9F et 7E, on retrouvait les traces incontestables des activités liées au travail industriel du bois, immédiatement par-dessus le sol naturel. Comme nous le verrons plus loin, ces traces se rapportent à une importante couche de copeaux de bois, laquelle a été repérée partout dans ces secteurs. On observe le même phénomène dans le secteur du *slip* (sous-opération 7F), où cette couche organique reposait sur un remblai formé, croyons-nous, à partir des déblais de creusement du bassin (figure 27 : couches C27-22 et 23).

Enfin, en ce qui concerne la surface des quais du bassin nord, mentionnons qu'aucune trace d'une telle couche d'occupation ou de ce type de revêtement de bois n'y a été retrouvée (7A, 7B et 7C). Par ailleurs, la couche où étaient enfouis les tirants, et qui correspond manifestement à la surface de construction du bassin, était recouverte d'un sol caillouteux (7A, voir figure 16, couche 4; 7B, figure 18, couches 9 et 10; 7C, voir figure 20, couche C23-12) qui pourrait s'apparenter à du macadam : constitué d'un sable limoneux friable très caillouteux et de couleur variable, il comportait pour principales inclusions du gravier ou des galets. Il se terminait juste au bord du bassin, ce qui démontre qu'il fut déposé probablement avant son abandon par comblement. Rappelons que le macadam était fréquemment utilisé pour recouvrir les rues de la ville au XIX^e siècle.⁴⁶ En fait, son utilisation, qui s'inscrit dans le vaste mouvement hygiéniste de l'époque, lequel visait entre autres choses l'assainissement des aires de circulation publiques de la ville, ne se répandit sérieusement qu'à partir du milieu du siècle. Il n'était pas rare avant cette date et même après, que la surface des quais soit simplement en terre battue. C'est le cas particulier des quais qui servaient de cour à bois en bordure des aires de chargements des bateaux.

⁴⁶ D'ailleurs, on se servait souvent du silex de ballast des navires arrivant d'Angleterre pour recouvrir les rues et autres aires de circulation en ville.

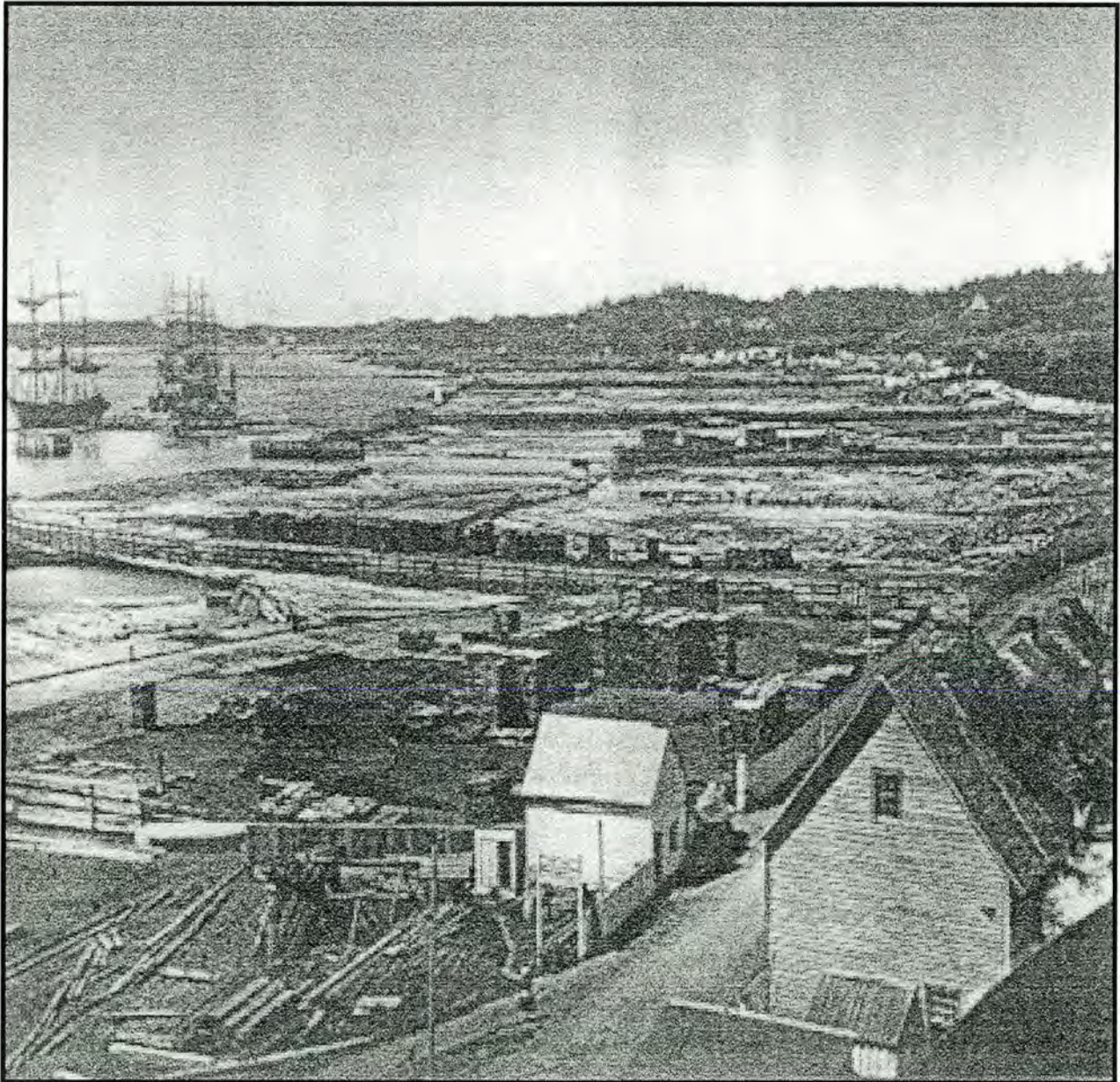


Figure 23 - Cour à bois à l'anse aux Foulons à Québec vers 1872. À remarquer : les rebords des quais sont revêtus d'un trottoir de bois alors que le reste est en terre battue (Musée McCord, Fonds Notman, 1-76303)

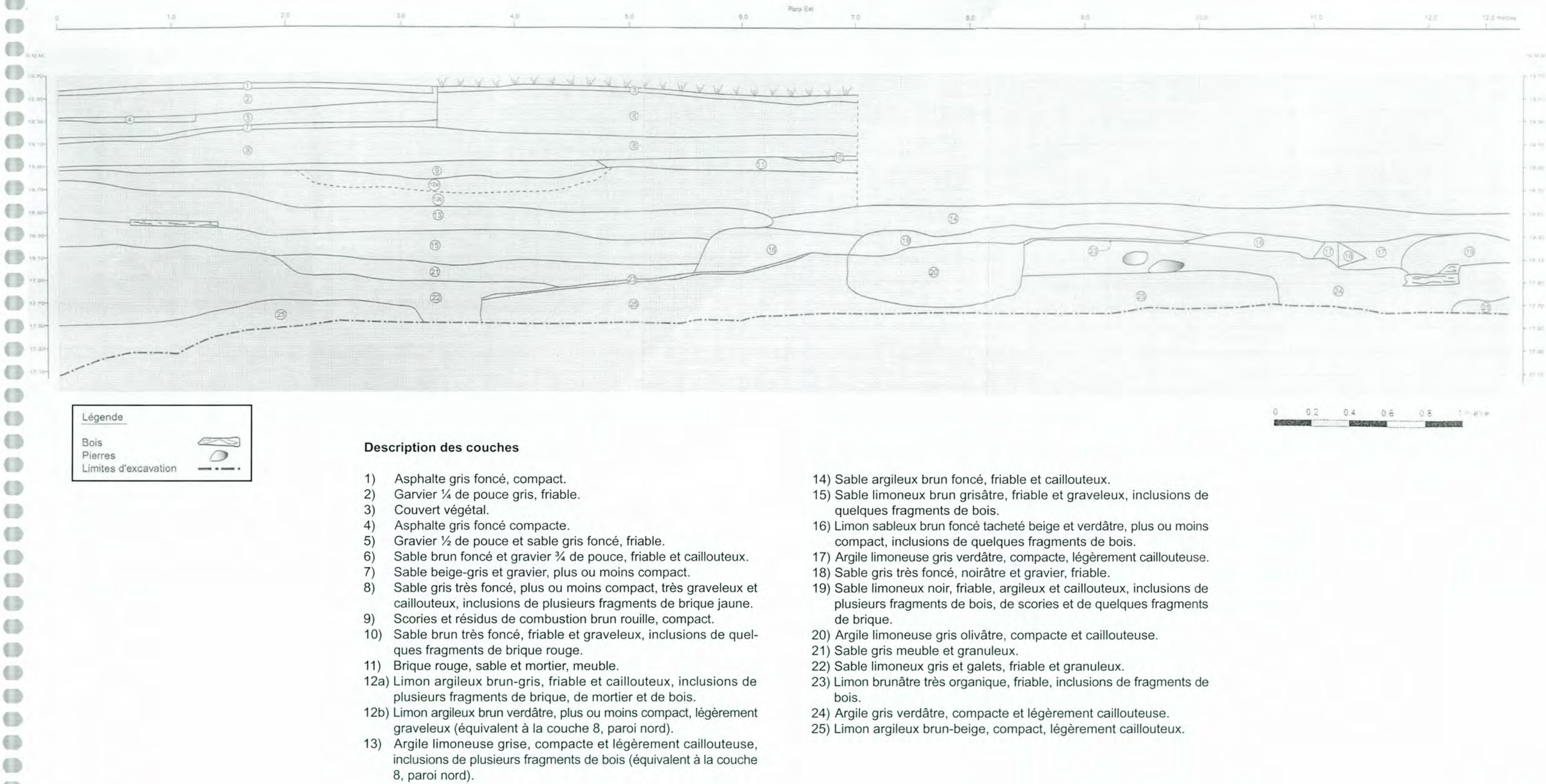
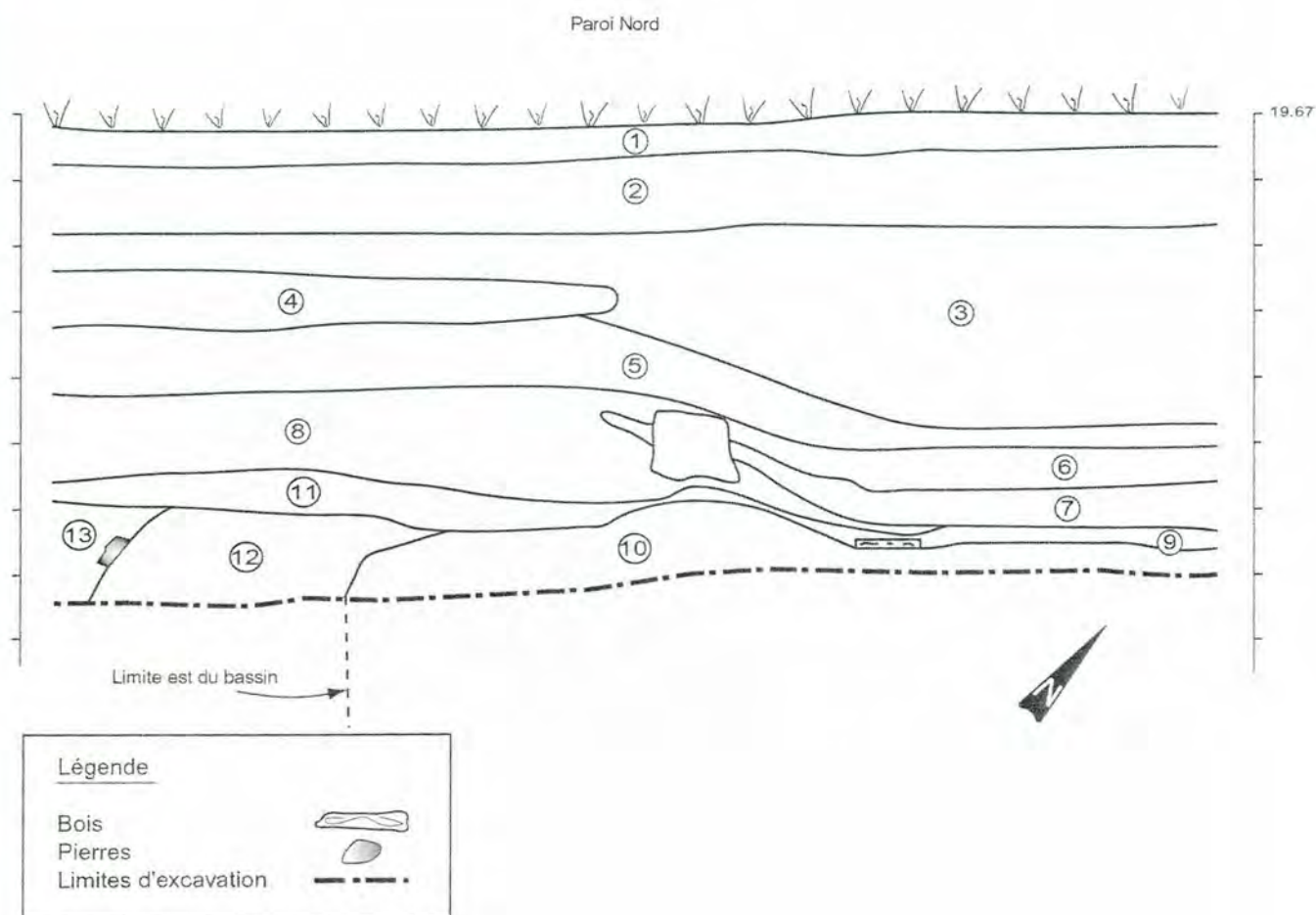


Figure 24 - BiFj-11, sous-opération 7D - Profil stratigraphique de la paroi est (BiFj-11-01-C25)



Description des couches

- 1) Couvert végétal.
- 2) Gravier concassé et mortier.
- 3) Sable et scories, noirâtre, friable, inclusions de fragments de bois, de gravier et de lentilles de chaux à l'interface inférieure.
- 4) Mortier et éclats de pierre, meuble, inclusions de fragments de brique.
- 5) Métal rouillé et pulvérisé.
- 6) Sable limoneux gris, friable, inclusions de fragments de pierre, de moellons et de chaux.
- 7) Mortier et limon sableux meuble, inclusions de fragments de pierre et de fragments de brique.
- 8) Argile limoneuse gris pâle, plus ou moins compacte, très homogène. Aspect naturel mais peut-être remanié.
- 9) Limon très organique, brun-gris noirâtre, plus ou moins compact, fortes inclusions de fragments et de copeaux de bois.
- 10) Silt ou limon argileux verdâtre, compact. Horizon naturel.
- 11) Charbon de bois et limon très organique noir, meuble.
- 12) Limon sableux brun-gris, friable, inclusions de fragments de bois.
- 13) Limon sableux brun-gris clair, friable, inclusions de fragments de pierre.

Figure 25 - BiFj-11, sous-opération 7E - Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C26)



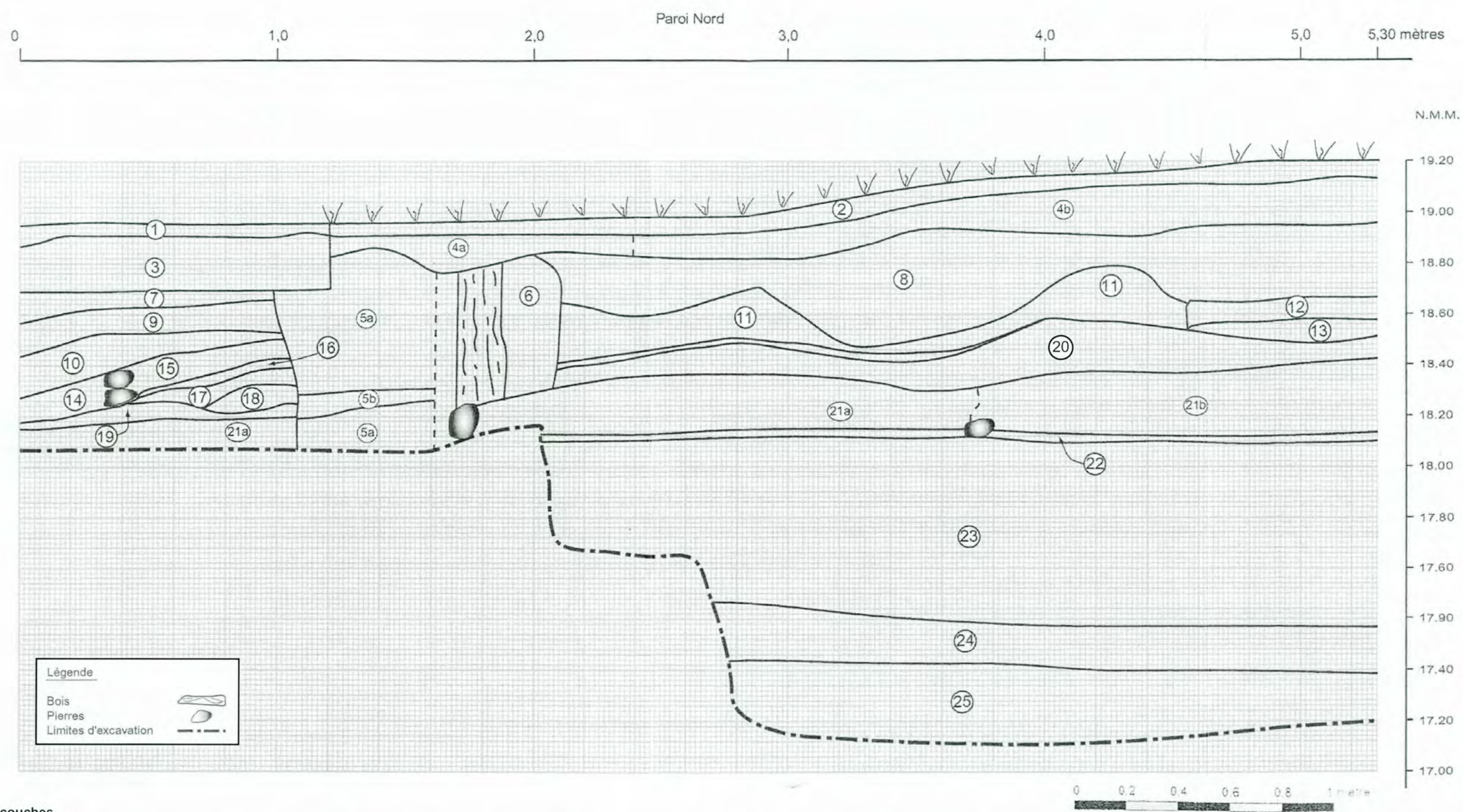
Photo 8



Photo 9

Photo 8 - Infiltration d'eau contaminée aux hydrocarbures dans la sous-opération 7E - Vue vers l'est.
En haut : planches ou ancienne surface de quai en bois (BiFj-11-01-D37-17)

Photo 9 - Vue des planches de bois bordant le rebord ouest du bassin sud dans la sous-opération 7G - Vue vers le nord-ouest. À remarquer : le remblai reposant par-dessus et le 2e niveau de bois superposé perpendiculairement (BiFj-11-01-D38-27)



Description des couches

- | | | | |
|---|---|---|---|
| 1) Asphalte gris foncé, compacte (aire de circulation). | 6) Limon sableux gris, friable, légèrement caillouteux, inclusions de fragments de bois brûlé. | 12) Sable gris foncé tacheté orangé, compact, légèrement graveleux, inclusions de quelques fragments d'antracite. | 20) Limon sableux gris-brun, friable et graveleux, inclusions de plusieurs fragments de bois brûlé, et de quelques fragments de brique. Niveau de bois et fibre de bois à l'interface supérieure. |
| 2) Tourbe (aménagement paysager). | 7) Cendre grise friable, très graveleuse, inclusions de fragments de bois brûlé. | 13) Sable limoneux gris, plus ou moins compact et caillouteux. | 21a) Argile limoneuse gris tacheté jaune, compacte, caillouteuse, inclusions de quelques fragments de bois brûlé. |
| 3) Béton gris très compact et ferme. | 8) Sable gris très foncé, friable et graveleux, inclusions de plusieurs fragments de bois brûlés et de scories. | 14) Bois décomposé brun rougeâtre friable. | 21b) Même sol que 21a mais de couleur gris-vert. |
| 4a) Gravier ¼ de pouce et sable gris foncé, friable, inclusions d'antracite. | 9) Limon sableux brun tacheté orangé, friable, légèrement graveleux, inclusions de quelques fragments de bois et de brique. | 15) Sable limoneux brun-gris, friable et graveleux, inclusions de quelques fragments d'antracite. | 22) Bois décomposé brun, friable. |
| 4b) Gravier ½ de pouce, inclusions de fragments d'antracite et de fragments de bois. | 10) Bois brûlé noir et meuble. | 16) Bois décomposé brun pâle tacheté rouge, meuble. | 23) Argile limoneuse gris tacheté orangé, compacte et légèrement caillouteuse. |
| 5a) Limon sableux gris, friable et très caillouteux, inclusions de fragments de brique, de bois et d'antracite. | 11) Sable limoneux brun tacheté orangé, très graveleux et caillouteux, inclusions de plusieurs fragments de brique et de traces de corrosion. | 17) Limon gris, friable, légèrement caillouteux, inclusions de quelques fragments de bois. | 24) Limon argileux brun foncé et friable. |
| 5b) Sable gris très foncé, friable, graveleux et caillouteux, inclusions de fragments d'antracite et de bois brûlé. | | 18) Bois décomposé, brun pâle tacheté rouge, meuble. | 25) Argile limoneuse gris jaunâtre et compacte. |
| | | 19) Limon gris friable, inclusions de quelques fragments de bois et de bois brûlé. | |

Figure 27 - BiFj-11, sous-opération 7F - Profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C27)

4.2.2 Le rehaussement des quais

Il semble aussi que la surface des aires de circulation de la cour à bois ait fait l'objet d'un rehaussement à certains endroits. C'est du moins ce que semble démontrer l'ordre de déposition des couches de la sous-opération 7G, du côté ouest du bassin. À cet endroit, le rebord de la berge a été rehaussé et réaménagé une deuxième fois, puisque les alignements de planches mentionnés précédemment étaient recouverts d'un remblai par-dessus lequel se trouvait un autre niveau de planches (photo 9).

Ce remblai était composé d'un limon argileux brun tacheté verdâtre, plus ou moins compact et caillouteux, ayant pour inclusions quelques fragments de bois (voir figure 14, couche C29-2). Il comportait une bonne quantité d'artefacts, caractéristiques de la deuxième moitié du XIX^e siècle : bouteille à médicament en verre teinté et vaisselle en terre cuite fine blanche parfois vitrifiée et au décor moulé. Les planches qui avaient été déposées par-dessus se trouvaient à une altitude de 17,90 m. Au nombre de deux, elles étaient distancées de 1,75 m et elles avaient été disposées selon une orientation perpendiculaire aux précédentes, soit selon un axe est-ouest. D'une longueur variant entre 1,08 m et 1,20 m, leur extrémité est se terminait vis-à-vis le rebord du bassin, marqué par l'amorce de la pente descendante du sol stérile.

4.3 Les traces d'activités de la scierie

Les seules traces tangibles des activités de la scierie résidaient dans le secteur sud du bassin. Elles se résumaient à la présence de cette importante couche de copeaux et autres résidus de bois mentionnés précédemment, à celle de ces planches, vestiges ou non de quais ou encore de matériel entreposé dans la cour à bois et enfin, à celle de caissons de bois souterrains, manifestement les restes des latrines de la scierie.

4.3.1 La couche de copeaux de bois

L'importante couche de copeaux de bois a été découverte dans les sous-opérations 7E, 7F et 9F (voir figure 3). D'une épaisseur variant entre 0,01 m et 0,10 m, elle s'étendait dans toutes les tranchées et se terminait en bordure de la dépression marquant le rebord du bassin. Elle était composée principalement d'écorce en copeaux et de fragments de bois, qui se mêlaient à un limon très organique brun-gris noirâtre et compact.

Puisque dans toutes les sous-opérations situées dans la partie sud du site, elle se trouvait juste au-dessus du sol naturel ou des déblais associés à la construction initiale du bassin, cette couche de débris organique témoigne manifestement d'une première occupation historique sur le site, probablement celle de la cour à bois de la scierie. Les copeaux et le bran de scie qui la composaient correspondent à des résidus liés au travail du bois, comme le sciage mécanique de billots de bois. Bien que nous ne puissions établir de liens stratigraphiques avec les vestiges de la scierie, il est clair qu'elle doit lui être associée, en raison de la nature de ses composantes.

Ajoutons que dans la sous-opération 9F, cette couche buttait contre le sommet des parois de caissons de bois souterrains découverts lors des travaux de surveillance. Elle était recouverte de divers remblais, lesquels recouvraient le remplissage témoignant de l'abandon du bassin au début du siècle dernier.

4.3.2 Les latrines

Les caissons de bois souterrains, qui ont été mis au jour lors des travaux de décontamination dans la sous-opération 9F, étaient au nombre de deux (figure 28 : vestiges ST-39 et ST-41). Situés au bout de l'ancienne rue de Lévis, en bordure de la rue Tracy, ils étaient distancés de 5,85 m l'un de l'autre. Les deux constructions se composaient de planches et de croûtes de bois disposées côte à côte verticalement, de façon à former un caisson quadrangulaire. On ne sait comment le fond de ces caissons était construit, puisque par erreur, ils furent excavés mécaniquement en l'absence de l'archéologue responsable de la supervision des travaux de décontamination.

Situé plus près de la rue Tracy, le premier caisson mesurait 2,30 m² (ST-41 : photo 10). Ses parois étaient constituées de planches de bois dont la surface se trouvait à une altitude maximale de 18,76 m. La couche de copeaux de bois attribuable aux activités industrielles de scierie venait butter contre son sommet, ce qui démontre la contemporanéité de l'occupation de cette construction avec celle de la scierie. Dans sa partie supérieure, ce caisson était comblé par une série de remblais, postérieurs à son abandon et à celle du bassin Brewster (lot 9F1). Quant à la partie inférieure de son remplissage, nous ne savons de quoi elle était composée, ni même quel type d'assemblage d'artefacts s'y trouvait. Nous ne pouvons donc tirer aucune conclusion quant à l'interprétation de cet aménagement, si ce n'est qu'il possède les attributs descriptifs d'une fosse d'aisances ou d'une fosse à déchets.

Quant au deuxième caisson (ST-39 : photo 11), ce dernier était rectangulaire et mesurait 2,80 m du nord au sud sur 2,40 m d'est en ouest. Comparativement au premier caisson, ses parois étaient formées de croûtes de bois et leur sommet se trouvait à une altitude un peu moins élevée, soit au maximum à 18,51 m d'altitude. D'autres pièces de bois étaient plantées verticalement au centre de chacune des parois de façon à les soutenir et à les renforcer de l'intérieur. À l'origine, ces dernières pièces de bois servaient peut-être aussi à soutenir un plancher, comme celui de latrines. D'ailleurs, les restes d'une pièce de bois très décomposée et posée à l'horizontale selon un axe est-ouest se trouvaient au sommet du remplissage de cette construction, laissant supposer la présence d'un tel plancher au-dessus du caisson. À l'extérieur, la couche de copeaux de bois venait butter contre le sommet des parois du caisson. La tranchée de construction de l'aménagement était quant à elle comblée de bran de scie, ce qui démontre que cet aménagement fut construit au moment où la scierie était en fonction.

Bien qu'à l'instar du caisson de bois ST-41, ce vestige ait été excavé mécaniquement sans la supervision d'un archéologue sur le chantier, un sondage manuel effectué rapidement avant sa destruction a permis de constater que le tout était comblé par trois couches successives, qui marquent l'abandon par comblement de l'aménagement. La plus profonde de ces couches, qui marque vraisemblablement l'utilisation et l'abandon initial du caisson de bois, était composée d'un dépôt très organique et homogène, lequel n'a pas été fouillé, faute de temps. Ce dépôt s'apparentait vraisemblablement au type de sol que l'on retrouve ordinairement dans les fosses d'aisances. Juste par-dessus, se trouvait une couche composée essentiellement de lattes ou de languettes de bois, mêlées à un limon gris brunâtre. Enfin, cette première couche de débris de bois était recouverte par une couche de copeaux et autres fragments de bois, laquelle marquait le comblement final du caisson.

Cette construction ayant été très peu fouillée, toute hypothèse reste difficile à vérifier. Tout comme le caisson de bois ST-41, ce vestige s'apparente fortement à la description d'une fosse d'aisances ou d'une fosse à déchets. Et puisque le bassin Brewster et le canal de Lachine se trouvaient à proximité, l'idée de fosses d'aisances supportant des latrines construites pour les besoins des ouvriers travaillant à la scierie nous paraît beaucoup plus plausible, comme hypothèse, que celle d'une fosse à déchets. On sait en effet qu'au XIX^e siècle, les cours d'eau servaient très souvent de dépotoir pour la population. Or, le canal et le bassin étant situés à portée de la main, on pouvait aisément y jeter les déchets et autres rebuts indésirables.

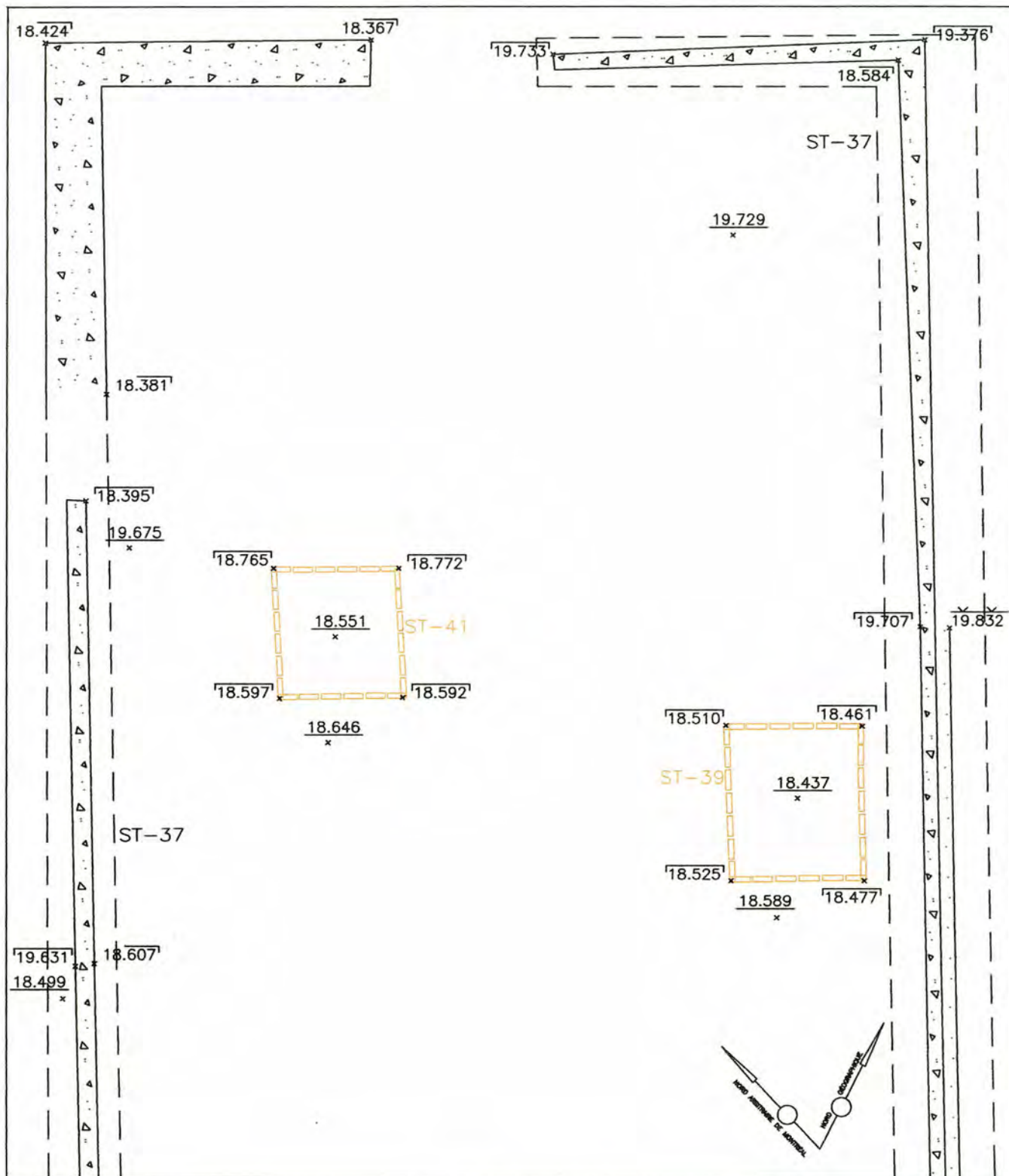


Figure 28
BiFj-11, sous-opération 9F,
latrines ST-39 et ST-41



Photo 10

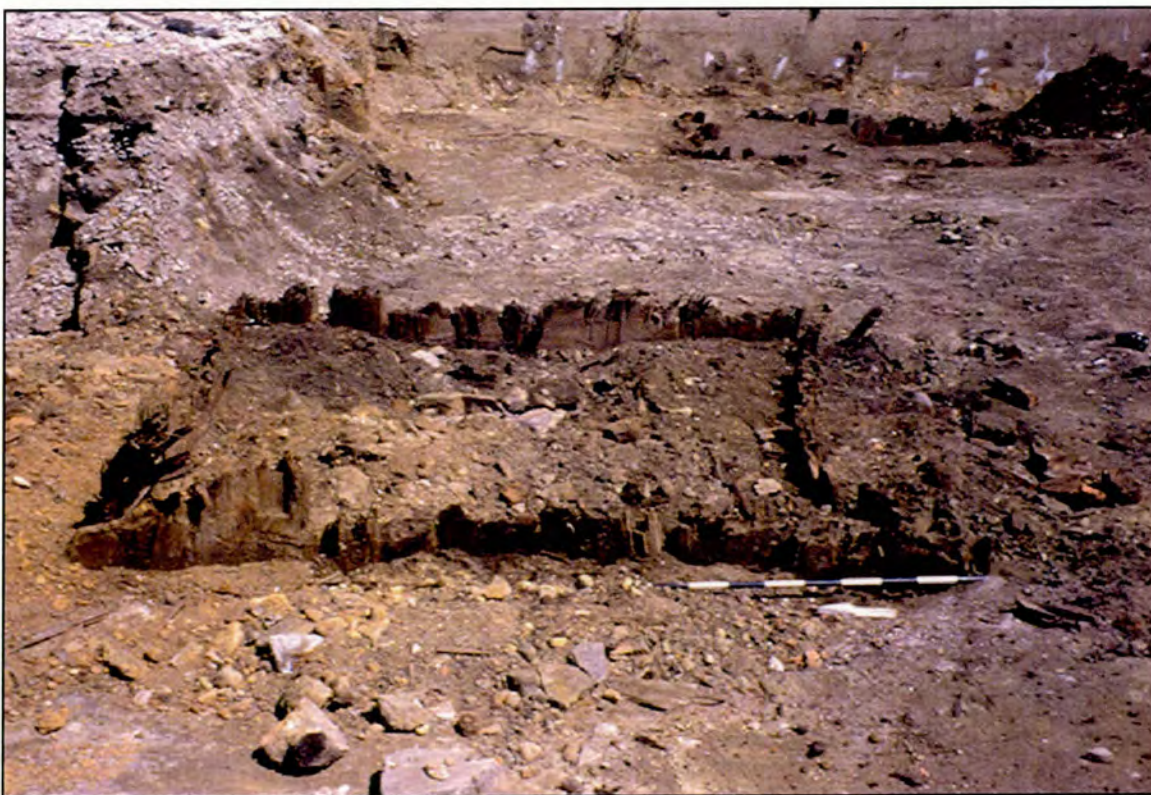


Photo 11

Photo 10 - Latrines 9F7 - Vue vers l'est (BiFj-11-01-D41-34)

Photo 11 - Latrines 9F6 - Vue vers l'est (BiFj-11-01-D42-9)

Enfin, les dépôts qui comblent la fosse d'aisances de ces latrines démontreraient que celles-ci ont été abandonnées et comblées à un moment où la scierie était encore en fonction, soit avant 1921 et la fermeture de l'industrie. Ne possédant aucune information sur l'assemblage d'artefacts qui se trouvaient dans ces dépôts, on ne peut malheureusement dater avec plus de précision ces événements.

4.3.3 L'aménagement de la rue Tracy

Nous avons vu précédemment que les plans historiques montrent à maintes reprises qu'une rue était présente dans l'emprise du site à partir de 1869 (Rielle). Du nom de Tracy, cette rue, qui partait de la rue Charlevoix et suivait un axe est-ouest, débouchait sur le bassin de Benjamin Brewster, tout près de son décrochement. Ses vestiges ont été repérés dans la sous-opération 7D (voir figure 21). Ils se traduisaient par plusieurs couches successives de remblais d'argile, de sable et de gravier compacté, des niveaux de bois et d'asphalte.

D'abord, dans le coin nord-est de la tranchée, on notait la présence d'une épaisse couche d'argile limoneuse compacte et caillouteuse, ayant pour inclusions des lentilles de sable beige (voir figure 22 : couche C24-15; figure 24 : couche C25-22). Cette couche correspond manifestement à un remblai de rehaussement du quai situé aux abords du décrochement est. Trois planches de bois, parallèles et à égale distance les unes des autres avaient été posées par-dessus, selon un axe nord-sud (photo 12). Ces planches, qui mesuraient au moins 2,51 m de longueur, n'ont pas été dégagées complètement et se poursuivaient en paroi vers le nord. La plus à l'est d'entre elles se situait à une altitude de 18,38 m, alors que la plus à l'ouest se situait à 18 m en bordure du bassin.

Si on observe bien le plan général des opérations (voir figure 3), on constate que ces planches étaient orientées parallèlement au bassin et qu'elles étaient situées dans le prolongement de l'ancienne rue Tracy. Il en va de même pour son remblai sous-jacent, qui s'étendait de façon à couvrir la pleine largeur de la rue (voir figure 24 : couche C25-22). Il apparaît donc clair que nous avons affaire ici à un aménagement lié à la construction de cette rue. Si l'on en croit les informations fournies par les données archéologiques, cette rue aurait été faite en macadam, ce qui était tout à fait fréquent à l'époque. Quant à savoir si les planches peuvent être associées à son revêtement, nous croyons qu'il y a de fortes chances.

L'espace entre ces planches était comblé par une fine couche de limon sableux organique de couleur brun-gris très foncé (voir figure 22 : couche C24-14). La consistance compacte de cette

couche, sa minceur (0,06 m à 0,18 m), de même que ses inclusions de charbon de bois, de fragments de bois, de gravier et de petits galets lui conféraient l'aspect d'une couche d'occupation, laquelle était de toute évidence contemporaine des planches de revêtement de la rue. Ensemble, cette couche et les planches formaient une même surface, qui s'étendaient en pente vers l'intérieur du bassin et qui, par le fait même, correspond à la couche d'occupation de la rue et du bassin en même temps. Puisque aucun artefact n'a été récupéré, il est impossible de dater avec précision cette occupation. Mais vu que nous savons que la rue apparaît pour la première fois sur un plan daté de 1869, on peut penser que cette première occupation lui étant associée est postérieure à cette date. Cette rue aurait donc été aménagée après une première période d'occupation de la berge est du bassin, s'échelonnant entre 1846 et 1869. La succession des couches archéologiques dans ce secteur démontre d'ailleurs que ce premier aménagement de la rue repose par-dessus une couche organique et fibreuse, que nous avons associée à l'occupation de la cour à bois de la scierie (voir figure 22 : surface de la couche C24-17; voir figure 24 : couche C25-23).

Enfin, cet ancien niveau de la rue Tracy était recouvert par une série de remblais marquant l'abandon final du bassin par son comblement peu avant 1907 (voir figure 22 : couches C24-6 à 13). Comme nous le verrons plus loin, cette série de remblai était recouverte à son tour par d'autres remblais associés cette fois à la gare de triage, laquelle fut en fonction jusque dans les années 1970 (voir figure 22 : couches C24-3 à 5). Il en sera d'ailleurs question plus loin.

4.4 L'abandon du bassin

De façon générale, les remblais qui comblent le bassin Brewster étaient assez hétérogènes. De plus, il arrivait qu'ils soient organiques et de couleur très foncée, comme si, au moment de son remplissage, le bassin avait été encore rempli d'eau, laquelle aurait donné un aspect vaseux au sol de remplissage. Rappelons que d'après les plans historiques, le bassin Brewster aurait été comblé peu avant 1907. Or, on ne sait si à cette date il était entièrement comblé ou si, comme pourrait le suggérer le plan de Pinsoneault, il ne l'était que partiellement, laissant entrevoir encore son lit laissé à l'abandon. Mais d'après les données archéologiques récoltées sur le terrain, il apparaît que celui-ci aurait été comblé en deux étapes séparées par une période d'occupation.

4.4.1 Première étape de comblement : le comblement du bassin nord

Mentionnons d'abord que l'absence de parements rattachés aux tirants permet de supposer que les murs verticaux de la portion nord du bassin ont été démantelés dans un premier temps, peut-être afin d'en récupérer le bois. Par le fait même, ceci expliquerait la disparition de certains tenons à l'endroit des tirants. Suite à ce démantèlement, la portion nord du bassin aurait été comblée à l'aide de différents remblais. Certains de ces remblais ont été identifiés dans le cadre de nos activités archéologiques et démontrent de façon étonnante que cette première étape de comblement aurait eu lieu avant l'aménagement même de la rue Tracy, donc avant 1869.

À priori, rien ne peut laisser présager une telle succession d'événements dans les deux sondages effectués dans la partie nord du bassin (7A et 7B, voir figures 15 et 17). D'abord dans la sous-opération 7A, la seule couche relevée et témoignant du remplissage du bassin nord était constituée d'une argile limoneuse compacte brun clair (voir figure 16 : couche 9). La position stratigraphique de cette couche démontre sa postériorité par rapport à la période d'occupation du bassin : elle butait à l'ouest contre une série de sols superposés, dont l'argile ayant servi à enfouir les tirants retenant les murs du bassin (voir figure 16 : couches 7 et 8) et la couche d'occupation de la surface de l'ancien quai (voir figure 16 : couche 4).

Il en va de même pour la première couche témoignant du remplissage du bassin dans la sous-opération 7B. Celle-ci, qui venait combler le bassin, était constituée d'un sable noir, friable et caillouteux (voir figure 18 : couche 11). Ce sable noir était recouvert par un autre sable, cette fois plus limoneux, de couleur brun verdâtre, friable et caillouteux, avec pour inclusions des fragments de bois (voir figure 18 : couche 8). Ce dernier débordait du périmètre du bassin, pour venir recouvrir la surface de l'ancien quai, laquelle n'a toutefois pas été localisée avec précision dans ce sondage. Le tout était recouvert par d'autres remblais ayant servi à niveler la surface du bassin comblé avec celle du sol environnant.

Toutefois, dans les sondages 7C et 7D (voir figures 19 et 21), ouverts au point de rencontre entre les portions murées et non murées du bassin, il semble clair que la portion nord a été comblée assez tôt, avant la portion sud. Les sondages effectués à l'endroit des décrochements formant la jonction entre les deux portions du bassin indiquent en effet que le lit du bassin à cet endroit n'a pas été comblé entièrement, suite au démantèlement de ses murs. Après ce démantèlement et un premier remplissage, moins important qu'à l'extrémité nord, ce secteur aurait fait l'objet d'une période

d'occupation, permettant à la couche de résidus de bois et autres matières organiques provenant de la scierie de s'accumuler dans son lit résiduel, en même temps que dans le lit du bassin sud. Si l'on en croit les informations fournies par les données des sous-opérations 7C et 7D, cette accumulation organique aurait eu lieu assez tôt, soit autour de 1869, période où la rue Tracy se rendait jusqu'au bassin. Puis, la section sud du bassin aurait été comblée entièrement par des remblais successifs, lesquels auraient débordé vers le nord, au-delà des décrochements, pour faire place à la gare de triage après 1907.

Cette séquence événementielle est particulièrement évidente dans la sous-opération 7C (voir figure 19), où il appert que suite au démantèlement des murs à l'endroit des décrochements, un sol argileux a servi à combler partiellement le bassin nord (voir figure 20 : couche C23-11). Parfois limoneuse, cette argile était de couleur gris pâle, tachetée de pigments jaunes, friable, avec beaucoup d'inclusions de galets et quelques fragments de bois. Tout comme dans le cas de la sous-opération 7B, cette couche débordait du bassin pour se poursuivre également sur l'ancienne surface du quai adjacent. Puis, ce premier remblai était recouvert d'un autre remblai, ayant servi à rehausser seulement la surface du quai (couche C23-10).

Cette surface rehaussée du quai, de même que le premier remplissage du bassin, étaient ensuite recouverts d'une planche posée à plat et orientée selon un axe nord-sud, laquelle pourrait s'avérer être les restes d'une aire de circulation. Au même niveau reposait un sol organique s'apparentant fortement à une couche d'occupation (couche C23-9). Cette couche était constituée d'un limon argileux organique brun-gris très foncé, plus ou moins compact, avec pour inclusions des fragments de bois, du gravier, des galets et quelques fragments de brique rouge. Elle s'étendait en pente abrupte vers l'intérieur du bassin, lequel n'était apparemment pas comblé entièrement à ce moment.

Du côté du décrochement est du bassin nord, dans la sous-opération 7D (voir figure 21), le même phénomène semblait se présenter. D'abord, on notait l'absence des tenons formant l'extrémité des tirants, là où il aurait dû y avoir jonction avec les parements du bassin. Les murs avaient donc été démantelés dans un premier temps. Ensuite, on notait la présence d'un premier remblai de comblement, venant buter contre le rebord dénudé du bassin (voir figure 22 : couche C24-16). Puis, ce premier remblai était recouvert d'un sol d'occupation, le même que celui de la première rue Tracy qui fut décrit précédemment, en même temps que les vestiges de cette rue (voir figure 22 : couche C24-14). Ce sol d'occupation était assez mince et s'étendait en pente abrupte vers l'intérieur du bassin, tout comme le sol d'occupation à l'endroit de l'autre décrochement (sous-opération 7C).

4.4.2 Deuxième étape de comblement : le comblement du bassin sud

Le comblement de la section sud du bassin semble correspondre à l'abandon final du bassin Brewster. Dans ce secteur, le même type de sol d'occupation noirâtre qui avait été repéré dans le secteur nord, au-dessus des remblais marquant la première étape d'abandon, recouvrait cette fois le sol naturel formant le fond du bassin. Identifiée dans la sous-opération 7G, cette couche possédait les mêmes attributs, caractéristiques d'un sol d'occupation (voir figure 14 : couche C29-7). À cause de cette ressemblance, nous croyons qu'il s'agit en fait de la même couche. C'est au-dessus de cette couche organique que reposait un épais remblai venant témoigner du comblement du bassin sud, après son occupation.

Ce remblai était constitué d'un sable limoneux brun-gris foncé à l'intérieur duquel se trouvaient différents niveaux d'inclusions plus concentrées, comme de la brique, de l'asphalte et du goudron. D'ailleurs ces niveaux marquent peut-être différentes étapes de comblement du bassin sud. Le fait que ceux situés à une position stratigraphique supérieure étaient formés de matériaux datant du XX^e siècle, comme l'asphalte, démontre que le comblement final du bassin aurait eu lieu assez tardivement, probablement même après 1907. Comme le plan de Pinsoneault indique des voies ferrées à l'endroit du bassin en 1913, on peut supposer que cet événement aurait eu lieu entre 1907 et 1913.

4.4.3 Le remblayage final des quais

Les données stratigraphiques témoignant le mieux du remblayage final des quais, après celui du bassin, se trouvaient dans les sous-opérations 7C et 7D (voir figure 3). Il serait long et peu pertinent de tenter ici de décrire tous les remblais qui témoignent de cet événement. Cependant, mentionnons que ceux-ci étaient identifiables par le fait qu'ils recouvraient la surface d'occupation des quais, en même temps que les sols comblant le bassin Brewster. Composés tantôt d'un sable limoneux brun-gris très caillouteux, de brique rouge, jaune, de sable, de chaux, tantôt de limon argileux, de métal rouillé et bien d'autres, ces remblais témoignent des multiples rejets effectués dans le but de niveler la surface du sol, sans cesse marquée d'une dénivellation due au compactage graduel des remblais ayant servi à combler le bassin antérieurement.⁴⁷

⁴⁷ Ces remblais concernent les couches 6 à 10 de la paroi nord de la sous-opération 7D et les couches 4 et 5 de la sous-opération 7C.

4.5 La gare de triage du Grand Tronc

C'est par-dessus ces remblais de nivellement que l'on retrouvait les témoins de l'occupation du site par la gare de triage du Grand Tronc. Ces témoins prenaient principalement la forme de remblais de scories et de fondations en béton armé, vestiges des bâtiments présents au moment des activités de la gare de triage.

4.5.1 Les remblais de scories et les vestiges d'entrepôts

L'une des couches les plus éloquentes de l'occupation de la gare de triage se trouvait dans la sous-opération 7D, où un épais remblai de scories témoignait de la vidange des locomotives à vapeur utilisées à l'époque (voir figure 22 : couche C24-3). Cette couche était essentiellement composée de scories pulvérisées, résidus de combustion résultant de la carbonisation du charbon minéral (anthracite) servant à faire fonctionner les engins. Cette couche de résidus recouvrait d'ailleurs un remblai étendu de façon uniforme dans le but de niveler le terrain avant l'aménagement des rails (couche C24-7).

La même couche de résidus de combustion a aussi été retrouvée dans la sous-opération 9C, de même que dans la sous-opération 7E (voir figure 25 : couche C26-3), où cette fois elle buttait contre les fondations bétonnées d'un vaste bâtiment formant la limite est du sondage. En surveillance, ces fondations ont d'ailleurs été entièrement dégagées du côté extérieur (vestige ST-37, voir figures 3 et 28). Elles étaient composées de quatre murs en béton armé de tiges métalliques. Ces quatre murs formaient une structure rectangulaire qui s'étendait du nord au sud sur 49,60 m de longueur et sur 15,30 m de largeur d'est en ouest. D'après le plan d'assurance de la firme Underwriter's daté de 1961, ce bâtiment aurait servi d'entrepôt à bois.

D'autres fondations d'un bâtiment contemporain de l'occupation ferroviaire du site ont également été dégagées au cours des activités de surveillance archéologique. Celles-ci se trouvaient dans le secteur de la sous-opération 9E et se composaient également de béton armé. La fonction de ce bâtiment nous est cependant inconnue jusqu'à ce jour (voir figure 3, ST-40).

Dans les autres sous-opérations, aucune couche ne témoigne de façon évidente des activités de la gare dans ce secteur, si ce n'est que l'on y a trouvé d'épais remblais pouvant être attribués au nivellement du terrain et des restes de rails de chemin de fer (photo 13). Enfin, dans la sous-

opération 7F, on a retrouvé des vestiges de poteaux électriques, qui ont probablement servi à éclairer le site, afin de permettre la poursuite des activités de triage la noirceur venue.

4.5.2 Les derniers réaménagements de la rue Tracy

Enfin, c'est par-dessus l'épais remblai de scories, associé aux activités ferroviaires de la gare de triage du Grand Tronc, que l'on a retrouvé une fois de plus les vestiges de la rue Tracy, mais cette fois sous une autre forme et uniquement dans la paroi est de la tranchée 7D.

Ces seconds vestiges de la rue se traduisaient d'abord par un fin remblai de sable beige mêlé à du gravier, de consistance compacte et qui semblait former une première surface de circulation (voir figure 22 : couche C24-7). Cette surface était ensuite recouverte par deux aménagements successifs de rue : un remblai de sable et de poussière de roche (couche C24-5) recouvert d'asphalte (couche C24-4) formait un premier aménagement et ensuite, un remblai de pierre concassée (couche C24-2) recouvert d'un autre niveau d'asphalte formait un deuxième aménagement à la surface du sol (couche C24-1). À notre avis, le fait que ces derniers aménagements de rue n'aient pas été apparents dans la paroi nord signifie qu'à cette date ou au moment de l'occupation du site par la gare de triage, l'extrémité ouest de la rue Tracy, qui se rendait à l'origine jusqu'au bassin Brewster, fut amputée de quelques mètres. Par la suite, la portion restante de la rue fut remblayée une dernière fois pour lui donner la configuration qu'on lui connaît actuellement.

Associées à ce même niveau stratigraphique, on retrouvait un peu partout sur le site des couches de sable compacté et de pierre concassée, qui constituaient des remblais très récents, aménagés après l'abandon de la gare ferroviaire. C'est par-dessus ces derniers remblais que l'on retrouvait la végétation actuelle.



Photo 12



Photo 13

Photo 12 - Vestiges de l'ancienne rue Tracy dans la paroi nord de la sous-opération 7D - Vue vers le nord (BiFj-11-01-D37-24)

Photo 13 - Vestige de rail dans la sous-opération 9F - Vue vers l'est (BiFj-11-01-D42-7)

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La présente intervention aura permis de cerner la valeur historique et archéologique de plusieurs composantes importantes du site de la scierie Brewster. Dans un premier temps, l'étude de potentiel archéologique a démontré que l'histoire du site fut de tout temps intimement liée à celle du commerce du bois, au transport des denrées, à la circulation par voies maritime et ferroviaire, ainsi qu'au développement urbain. L'inventaire et la surveillance archéologiques des travaux de décontamination, effectués préalablement aux travaux de construction sur le site, promettaient donc de révéler la présence de vestiges liés à deux grandes phases d'occupation, soit celle du grand bassin aménagé par Benjamin Brewster vers 1846, puis celle de la gare de triage du Grand Tronc, de 1913 à 1980.

La plus longue et la plus ancienne de ces deux phases concernait, évidemment, l'occupation du site à l'époque où le bassin était encore existant. Il semblait possible que cette phase d'occupation soit divisée en deux périodes : celle avant la construction de la scierie Brewster et celle contemporaine de la scierie. En effet, d'après les documents disponibles, le bassin aurait été construit environ une dizaine d'années avant cette dernière dans le but de loger l'équipement nécessaire à l'agrandissement du canal de Lachine. Puis, à partir de 1856, il aurait été utilisé dans le cadre des activités de transbordement de la scierie. À cette occasion, les quais entourant le bassin auraient servi de cour à bois, fait clairement illustré dans le *Canadian Illustrated News* de 1882.

Sur le plan de l'évolution du bâti, aucun bâtiment ne semble avoir occupé les lieux avant la construction de la gare de triage. Avant cette période, les seuls changements notables que l'on perçoit sur les plans anciens et dans la documentation historique concernent le bassin lui-même, avec ses deux sections de dimensions différentes et les décrochements qui les lient ensemble. À cela s'ajoutent l'évolution des quais adjacents et de leur surface de circulation, ainsi que l'existence d'un grand *slip* au sud-ouest du bassin.

Découlant de ces observations, les objectifs visés au cours de l'inventaire de terrain étaient de localiser le bassin et de documenter son mode de construction, de même que celui des quais lui étant adjacents. Ils devaient aussi permettre d'identifier les niveaux de circulation contemporains de l'occupation du bassin et de la scierie et aussi de localiser le *slip*. Quant aux objectifs de la supervision archéologique des travaux de décontamination, ceux-ci visaient essentiellement à compléter l'information recueillie au cours de l'inventaire, notamment en ce qui concernait les

niveaux d'occupation des quais, la profondeur du bassin, de même que son mode de construction. La superficie et la profondeur réelles des zones à décontaminer restant encore à déterminer par les spécialistes en environnement, ces objectifs devaient être ajustés au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur le terrain.

Concrètement, l'inventaire archéologique du site à l'étude a révélé un très bon potentiel archéologique et les objectifs de terrain prévus ont presque tous été atteints, sauf en ce qui a trait au *slip*. Le tissu archéologique témoignant des grandes phases évolutives du site depuis les années 1840, soit la construction du bassin, l'occupation de ses quais, son abandon et l'occupation ferroviaire de la gare de triage, était préservé en une accumulation stratigraphique atteignant parfois 2,50 m d'épaisseur, à partir de la surface du sol naturel qui borde chacun des côtés du bassin.

Les vestiges du bassin Brewster ont été localisés aux endroits permettant de reconstituer de façon significative son pourtour. Ainsi, il apparaît très clairement que ce dernier était constitué de deux sections jointes par des décrochements qui sont toujours visibles sur les plans historiques. Ces deux sections, que nous avons nommées respectivement «bassin sud» et «bassin nord», étaient de construction différente. Celle située au nord était beaucoup plus large et elle était formée de murs latéraux en bois. C'est à cet endroit que les plus grosses embarcations pouvaient s'amarrer. D'après les données archéologiques, il semble que ces murs aient été édifiés à l'intérieur d'une tranchée beaucoup plus large que celle du bassin lui-même. Ils auraient été retenus par des tirants enfouis dans les couches successives d'argile ayant servi à combler la portion de la tranchée de construction située à l'extérieur du bassin. Quant à la section sud du bassin, celle-ci était plus étroite et elle n'était formée que de deux berges latérales, creusées à même le sol naturel en place. Cette section était directement reliée au canal de Lachine et elle aurait servi de chenal permettant d'accéder à la portion murée, située plus au nord. Tel un *slip*, ce type d'aménagement permettait aux embarcations munies d'un fond plat d'accoster. Facilitant l'accès à l'eau (ou à terre), l'aménagement permettait aux ouvriers, bûcherons, draveurs ou cageux de sortir les billots de bois servant à approvisionner la scierie.

À cet égard, les niveaux d'occupation des quais adjacents au bassin démontrent très clairement que le bassin aurait été utilisé dans le cadre des activités de la scierie. Au nombre de deux, ces niveaux superposés témoignent aussi d'un rehaussement et de la réfection des quais au cours du XIX^e siècle. Les sols d'occupation qui leur étaient associés étaient remplis de copeaux de bois et autres débris d'équarrissage et de sciage, particulièrement aux abords de la portion sud du bassin.

Plusieurs pièces de bois, planches et madriers disposés en assemblage plus ou moins structurés selon le cas, ont été retrouvés dans ces niveaux, en association avec l'occupation du site au temps de la scierie. L'interprétation de ces vestiges reste très incertaine puisque plusieurs hypothèses sont permises : certains assemblages de bois semblent avoir formé le rebord des quais, alors que d'autres, plus éloignés du bassin, n'étaient peut-être que les vestiges de trottoirs ou de piles de bois entreposées jadis dans la cour à bois de la scierie.

D'autres témoins de cette occupation du site à l'époque de la scierie résident dans la découverte de deux fosses d'aisances. Les vestiges de ces fosses étaient constitués de deux caissons de bois souterrains. Ces caissons ayant été excavés mécaniquement, leur datation reste assez imprécise, puisque aucun artefact n'y a été récupéré. À partir des liens stratigraphiques qu'ils entretenaient avec les couches d'occupation de la scierie, nous savons qu'ils ont été utilisés et abandonnés alors que la scierie était en opération. De toute évidence, l'un d'entre eux avait même été creusé après une première période d'occupation et le rehaussement des quais. Cette fosse comportait les traces de pièces de bois verticales ayant peut-être servi à supporter un plancher de latrines. Dans les deux cas, ces caissons de bois avaient été comblés avec divers déchets, dont des résidus de bois provenant des activités de la scierie.

Les vestiges de la rue Tracy, qui d'après les plans historiques se poursuivait jusqu'au bord est du bassin, ont également été retrouvés. Ils se traduisaient par deux niveaux de circulation superposés et séparés par divers remblais associés à la gare de triage. Le niveau de rue le plus élevé semblait avoir été aménagé assez récemment. Il était constitué d'une couche de pierres concassées compactée, recouverte d'asphalte. Cette couche se trouvait juste sous le couvert végétal présent au moment de notre intervention. Quant au niveau de rue le plus ancien, il était constitué d'un remblai de sol caillouteux ayant été déposé dans le prolongement est-ouest de l'actuelle rue de Lévis. Ce remblai qui a probablement été étendu à cet endroit en guise de macadam était recouvert de planches de bois orientées perpendiculairement à la rue. Ce niveau de circulation s'étendait en pente vers le rebord du bassin, à l'endroit même où se trouvait son décrochement reliant sa section nord et sa section sud.

Malheureusement, aucun vestige d'escalier ou d'une quelconque construction expliquant l'irrégularité dans ce décrochement n'a été trouvé à cet endroit. Selon toute vraisemblance, le bassin aurait été comblé en deux étapes ou deux phases d'abandon différentes. D'après la stratigraphie relevée à l'extrémité ouest de l'ancienne rue Tracy, c'est la section nord du bassin qui aurait été comblée en

premier, du moins partiellement. Cet événement aurait eu lieu avant 1869 et l'aménagement de la rue Tracy jusqu'au rebord du bassin. Avant le comblement du bassin, les parements de bois formant les murs de cette section auraient été démantelés, de même que possiblement toutes autres constructions à l'endroit des décrochements. Seuls les tirants ayant retenu les murs de cette section ont été retrouvés, ces derniers n'ayant pu être extraits de l'argile en place. Puis, cette portion du bassin aurait fait l'objet d'une période de laisser-aller ou d'abandon, permettant à une couche de résidus de bois et autres matières organiques de s'accumuler dans son lit. Enfin, après le rehaussement des quais, les deux sections du bassin auraient été comblées entièrement par des remblais successifs, pour faire place à la gare de triage après 1907.

Finalement, plusieurs remblais et vestiges contemporains de la gare de triage du Grand Tronc ont été mis au jour, notamment des remblais de déchets de combustion témoignant de l'omniprésence de locomotives à vapeur sur le site. Aussi, les fondations en béton armé de deux bâtiments, dont un entrepôt à bois, ont été localisés. Ces vestiges viennent confirmer la fonction industrielle de la gare et sont implication dans le transport des produits du bois, dont peut-être ceux de la *Rutherford Sash & Door Factory* et ceux de l'ancienne scierie de Benjamin Brewster.

Même si les données recueillies lors de cette intervention ont permis de localiser le bassin Brewster ainsi que les grandes phases évolutives du site d'un point de vue archéologique, il demeure néanmoins beaucoup d'aspects à approfondir. Compte tenu du fait que les restes du bassin sont à l'heure actuelle totalement détruits, les recherches ne peuvent dorénavant qu'être orientées vers les aspects historiques du site, dont l'un des plus importants concerne la fonction d'origine du bassin, peut-être en rapport avec les travaux d'agrandissement du canal de Lachine au cours des années 1840. Cet aspect particulier pourrait d'ailleurs trouver un éclaircissement dans certains documents d'archives, lesquels n'ont jamais été microfilmés et, par conséquent, ne peuvent être consultés qu'à partir des Archives Nationales du Canada à Ottawa. D'autres aspects, comme ceux concernant le type de production de la scierie Brewster, ses ramifications commerciales et ses liens avec le réseau de transport maritime apporteraient sans doute un éclairage nouveau sur la fonction du bassin, de même que sur son implication dans l'histoire du canal de Lachine.

C'est enfin non seulement l'histoire industrielle du site en rapport avec l'évolution du quartier Saint-Henri ou celle de Montréal qui transparaît à travers les données récoltées au cours de cette intervention, mais ce sont aussi les activités quotidiennes de ces travailleurs qui ont œuvré à la scierie, foulé le sol de sa cour à bois, souvent après avoir longuement navigué depuis des contrées

aussi éloignées que les Pays d'en Haut. Rappelons que l'industrie du bois au XIX^e siècle a profondément marqué la culture québécoise, tant au plan identitaire qu'historique. Pris dans son ensemble, le site BiFj-11, qui concerne autant la scierie de Benjamin Brewster que son bassin, représente à lui seul un important témoin de cette époque révolue où l'industrie du bois dominait l'économie canadienne et où bûcherons, draveurs et cageux occupaient intensivement le paysage traditionnel québécois.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Anonyme** (1982) Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle, tome II — Genève-Paris, Slatkine.
- Archemi** (1993) Inventaire et évaluation des ressources culturelles du canal de Lachine — Parcs Canada, Montréal.
- Arkéos inc.** (2001) Interventions archéologiques sur le terrain d'un stationnement municipal en 2001, marché Atwater, canal de Lachine, Montréal, BiFj-11, Montréal — Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts, Service de l'urbanisme.
- Arkéos inc. et Archéocène inc.** (1999) Pôle Atwater, canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologique (1998). BiFj-11, BiFj-54, MTL98-08-01. MTL 98-08-02, MTL-98-08-03 — Rapport déposé à la Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme, Montréal.
- Ball, N.** (1988) Bâtir un pays, histoire des travaux publics au Canada (version française sous la direction de Paul-André Linteau) — Montréal, Boréal.
- Brown, C., G. Wynn et al.** (1988) Histoire générale du Canada, Montréal (éd. Française de Paul-André Linteau) — Éditions du Boréal, 1988.
- Contant, I.** (1982) Canal de Lachine, dossiers structuraux — Parcs Canada, Vol. 1 et 2.
- Contant, I.** (1982) Canal de Lachine, dossiers structuraux — Parcs Canada, Vol.7, 7a.
- Desjardins, P. et L. Pothier.** (1989) Étude de potentiel archéologique du territoire du Vieux-Port de Montréal. Cahier 1, Rapport synthèse — Projet de Société du Vieux-Port de Montréal, Montréal.
- Ethnoscop** (1994) Site de l'ancienne usine Stelco, canal de Lachine, relevé des éléments d'intérêt historique — Montréal, rapport déposé.
- Frank, A.** (2000) Naviguer sur le fleuve au temps passé, 1860-1960, Québec — Gouvernement du Québec.
- Groupe de recherche en histoire du Québec inc.** (G.R.H.Q.), (1998a) Répertoire et caractérisation des espaces libres du canal de Lachine. Fiches et plans — Ville de Montréal et Parcs Canada, Montréal, 1998a.
- Hare, J., M. Lafrance et D.-T. Ruddel** (1987) Histoire de la Ville de Québec, 1608-1871, Montréal — Boréal et Musée canadien des civilisations.

- Harris, E.C.** (1989) Principles of Archeological Stratigraphy, Londres et New York — Academic Press.
- Laserre, J.-C.** (1980) Le Saint-Laurent : grande porte d'Amérique, LaSalle — Hurtubise HMH, 1980.
- Martin, J.** (1995) Scieurs et scieries au Bas-Canada, 1830-1870 — Thèse, Québec, Université Laval.
- Parcs Canada, Groupe de recherche en culture matérielle** (1982) Matériaux des objets : répertoire de mots-clés, Québec — Parcs Canada, Manuscrit.
- Robert, J.C.** (1994) Atlas historique de Montréal — Éditions Art Global et Libre Expression, 1994.
- Sévigny, A.** (1986) L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Tomes 1 et 2 — Parcs Canada.
- Swannac, J.D.** (1973) Manuel de fouille archéologique, Ottawa — Service des lieux historiques nationaux, Ministère des affaires indiennes et du nord canadien.

Archives nationales du Québec à Montréal (ANQM)

Greffes de notaires :

- Louis Guy, Shérif
- Greffe G. Pelletier, 14 mai 1830.
- John Boston, shérif
- Greffe P. Lacombe, 7 novembre 1845
- Greffe Isaac (?), 9 mars 1847
- Greffe William Anderson Phillips, 20 mai 1867
- Greffe Théodore Doucet, 20 septembre 1867
- Greffe James Stewart Hunter, 16 mai 1868
- Greffe James Stewart Hunter, 31 août 1868
- Greffe James Stewart Hunter, 25 mai 1869
- Greffe James Stewart Hunter, 3 février 1870
- Greffe James Stewart Hunter, 18 mars 1870
- Greffe Owen Joseph Delvin, 14 janvier 1878
- Greffe G.R. Lighthall, 17 août 1905
- Greffe G.R. Lighthall, 26 mai 1906

PLANS ANCIENS

- 1846 Cane, J. *Topographical and pictorial map of the city of Montreal/surveyed and drawn by James Cane.* Montréal : Matthews & McLees, 1846. G 3454 M65 1846 C35 CAR.
- 1847 Ostell, John — *Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster situated between the Lachine Canal and the Lachine T.P. road, Montreal [...] February, 10th 1847* — ANQ : 06 MCA 175, 2.
- 1856 Plan des abords du canal de Lachine en 1856, Fonds Doucet, cote : 06, MCW 601 135/10519
- 1861 Boxer, F.N. — *Pocket map of the City of Montreal* — BNQ : G3454 M65 1861 B68 CAR.
- 1866 Fortification Surveys 1866; Plunkett & Brady *Montreal, from a trygonometrical survey made by order of the mayor Alderman & Citizens during the years 1863, 1864 and 1865 by Plunkett & Brady, Engineers & Co. Drawn by John Johnston 1866-1867.* Montréal, 1867. Ville de Montréal, service des archives : VM66-127-1 (microforme, original apparemment détruit).
- 1869 Rielle, Joseph — *Plan of Brewster's property Montreal showing proposed division into building lots* — ANQ : greffe James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014.
- 1879 Hopkins, Henry Whitmer — *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Departement of Crown Lands / by and under the supervision of H. W. Hopkins...* — Planches 77 à 79 — BNQ : G 1144 M65G475 H6 1879 CAR.
- 1890 Goad, Charles Edward. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer.* Montréal: Chas. E. Goad, civil engineer, 1890 — planches 57, 58 — BNQ : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR
- 1907 Pinsoneault, A. R. *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: a compilation of most recent cadastral plans from the book of reference / A. R. Pinsonault compiler* — Sans lieu : Atlas Publishing Co. Ltd, 1907 — Vol.1, planches 28, 29 — BNQ : G 1144 M65G475 P5 1907 CAR.

1913

Goad Chas. E.. *Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, Volume II, Plate 208 - Ste. Cunegonde Ward. Copyright, Canada 1913 by Chas. E. Goad Co* — Vol.2, planche 208 — ANC : NMC 161662-11

1961

Underwriter's Survey Bureau. Insurance plan of the City of Montréal, volume 4, planche 186 — Vol. 4, planche 208 — BNQ : originale sans cote et conservé en cartothèque, cote G 1144 M65 G475, U5.

ANNEXE 1

Inventaire des artefacts

ANNEXE 2

Tableaux des séquences événementielles observées

Tableau 1 - Sous-opération 7A : séquence événementielle

Tableau 2 - Sous-opération 7B : séquence événementielle

Tableau 3 - Sous-opération 7C : séquence événementielle

Tableau 4 - Sous-opération 7D : séquence événementielle

Tableau 5 - Sous-opération 7G : séquence événementielle

Tableau 6 - Opération 9 : objectifs et synthèse des résultats

Tableau 7 - Opération 9 : séquence événementielle

1

Annexe

Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Lévis-Atwater
Code : BIFJ-11

Archéologue : Manon Goyette
Analyste : Christian Roy

Date : 14-6-01
Collection : **3283**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7A1	2.3.2.1	verre col opaque blanc	contenant	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de corps	1	
7A1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	tasse	2	1	4.1.3.3	vaisselle de table	inc., tasse à corps +/- cylindrique muni d'une anse simple en forme d'oreille et d'une lèvre droite de 9.5 cm de dia.	1	
7A1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	bol	1	1	4.1.3.4	vaisselle de service	fragm. de rebord à lèvre lég. évasée de 17 cm de dia., paroi côtelée du côté ext.	1	
7A1	1.3.3.99	porcelaine f t ind	vase ou pot	1	1	4.8.5	décoration	fragm. de rebord d'un petit vase à col muni d'une anse décorative et d'une haute lèvre évasée et ondulée, décor géom. de dorure rehaussé d'un motif floral peint en bleu et rouge	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7B1	2.3.1.1	verre col vert foncé	bouteille cylindrique	1	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrepot	ent., bouteille de 24.1 cm haut., à talon +ou- plat de 6.5 cm dia., cul conique marqué "B 10", épaule tombante, col cylindrique et lèvre aplatie; soufflée au moule de type Ricketts	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C1	3.1.1.11	fer forgé	clou forgé (spike)	1	1	4.7.2.3	fixations-clous	ent., long clou à tête plate de 41 cm de longueur; clou provenant du tirant H dans la sous-op. 7C	1	
7C1	3.1.1.12	fer laminé	clou découpé	2	2	4.7.2.3	fixations-clous	1 ent. et 1 inc. altéré par la chaleur	1	
7C1	3.1.1.1	fer ind	crampon	1	1	2.1	moyens de transport	ent., crampon de chemin de fer en forme de clou à large tête décentrée, servant à maintenir la rail en place	1	
7C1	3.1.1.1	fer ind	fourchette	1	1	4.1.3.1	ustensile de table	inc., fourchette à 3 fourchons de 18 cm de long. muni d'une courte tige, d'une sole plate et d'une large virole, absence des appliques	1	
7C1	3.1.1.2	acier	couteau	1	1	4.1.3.1	ustensile de table	inc., couteau à dos droit muni d'un épaulement et d'une sole ronde avec virole	1	
7C1	5.1.1	os	mâchoire	1	1	6.1.1.1	mammifères	inc., mâchoire de cheval	1	
7C1	5.4.5	caoutchouc	contenant?	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi à rebord renflé, marqué du côté ext. "WILLARD / WM-B-100AH / MADE IN CANADA"; il pourrait aussi s'agir d'un plastique	1	
7C1	7.99	mat composite autre	miroir	1	1	4.5.3	soins de beauté	inc., miroir circulaire de 7.4 cm de dia. monté dans un cadre en plastique incolore se terminant en forme de tenon	1	
7C1	2.1.1.9	verre inc non ident	flacon rectangulaire	4	1	4.10	entreposage ind	2 fragms. de corps à pan en retrait et 2 de base à talon chanfreiné, cul plat marqué "218" et corps à coins chanfreinés plats et 4 pans en retrait; prob. soufflé au moule en 2 parties avec base séparée	1	
7C1	2.1.1.9	verre inc non ident	flasque ou flacon	1	1	4.10	entreposage ind	inc., contenant à corps oblong en coupe et muni d'un talon arrondi et d'un cul en retrait marqué "13"; prob. soufflé au moule en plusieurs parties	1	
7C1	2.1.1.9	verre inc non ident	bol?	1	1	4.1.99	alimentation ind	fragm. de rebord à lèvre ondulée et muni d'un petit replat du côté int., verre pressé à motif géom. sur la paroi ext.	1	
7C1	2.2.1.1	verre teinté vert	bouteille	2	1	4.10	entreposage ind	fragms. de corps et de col	1	
7C1	2.2.1.1	verre teinté vert	flacon ?	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de corps à pan plat	1	
7C1	2.3.1.1	verre col vert foncé	bouteille carrée	1	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrep	ent., bouteille de 24.5 cm haut., à talon arrondi, cul en retrait orné de 5 points, corps à coins chanfreinés plats, épaule arrondie, petit col rétréci vers le haut et large lèvre rabattue; soufflée au moule en creux	1	
7C1	2.3.1.1	verre col vert foncé	bouteille carrée	5	3	4.2.1.2	boissons, cons-entrep	2 fragms. de corps et 3 de goulot à épaule arrondie, petit col rétréci vers le haut et large lèvre rabattue dont 1 avec son bouchon de liège	1	
7C1	2.3.1.4	verre col vert foncé autre	bouteille cylindrique	1	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrep	ent., bouteille de 20 cm haut., à talon arrondi de 6 cm dia., cul en retrait marqué "V-928-A", épaule tombante, col cylindrique et goulot de type Crown, marquée "Seven Up" à l'email cuit (disparu); fabriquée à la machine	1	
7C1	2.3.1.6	verre col bleu foncé	contenant	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de corps	1	
7C1	1.1.2.41	tcf arg blanche	pipe	1	1	4.2.2	tabac	fragm. de fourneau	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C1	1.1.1.3	tog sans glaç	pot à plante	1	1	3.1	agriculture-horticulture	fragm. de rebord à lèvre renflée de 15 cm de dia., pâte orange	1	
7C1	1.1.2.31	creamware	pot?	1	1	4.1.99	alimentation ind	fragm. de base à piedouche d'env. 10 cm de dia., décor annulaire à bandes d'engobe dont une en brun foncé	1	
7C1	1.1.2.51	pearlware	soucoupe	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	petit fragm. de rebord à marli plat et lèvre ondulée d'env. 15 cm de dia., décor de type shell edge vert	1	
7C1	1.1.2.61	tcf blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à lèvre droite de 9 cm de dia., décor floral imprimé brun	1	
7C1	1.1.2.61	tcf blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à lèvre droite de 10 cm de dia., décor floral et champêtre imprimé bleu	1	
7C1	1.1.2.61	tcf blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	vaisselle de table	inc., assiette de 2 cm haut., à pied annulaire arrondi, marli plat et lèvre lég. ondulée, décor floral imprimé brun et décor floral moulé à même au marli	1	
7C1	1.1.2.61	tcf blanche	contenant	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi ou de fond à décor imprimé brun	1	
7C1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à marli lég. concave et lèvre droite de 24 cm de dia., décor prob. à motif de blé moulé à même	1	
7C1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à marli concave et lèvre droite de 24 cm de dia.	1	
7C1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	soucoupe	2	1	4.3.3	vaisselle de table	inc., soucoupe à dépression centrale de 2.2 cm haut., à pied annulaire arrondi et lèvre droite de 15 cm dia., décor floral imprimé bleu gris et moulé à même au rebord, marqué en bleu "LOUISE / W.H GRINDLEY & Co / ENGLAND" (1891-1914)	1	
7C1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	contenant	8	3	4.1.99	alimentation ind	2 fragms. de base dont 1 à pied annulaire arrondi et 1 vertical; 5 fragms. de paroi et fond dont 1 à décor floral imprimé bleu gris et 1 marqué en noir sous armoiries "... CHINA / ... HUGHES & SON / ..GLAND", prob. pour Thomas Hughes & Son (1895-1910)	1	
7C1	1.1.2.80	tcf colorée dans la masse	contenant creux	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de base à piedouche de 14 cm de dia., tcf colorée bleu dans la masse	1	
7C1	1.1.2.91	tcf jaune glaç claire	bol?	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à lèvre évasée d'env. 14 cm de dia., décor mocha bleu	1	
7C1	1.2.1.101	gg glaç sal et Albany	contenant creux	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de paroi à glaç saline à surface grise rehaussée d'un décor floral au bleu de cobalt du côté ext. et enduit Albany à l'int.	1	
7C1	1.2.1.991	gg glaç sal-général	tuyau	1	1	4.8.3	plomberie et canalisation	fragm. de tuyau à extrémité équerrie, glaç saline à surface brune des 2 côtés; tuyau emboîtant	1	
7C1	1.3.1.21	porcelaine comm glaç	pot ou bouteille	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de base à pied +ou- aplati de 8 cm de dia.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7C1	1.3.2.21	porcelaine f d europ	soucoupe	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	inc., soucoupe de 2 cm haut., à pied annulaire vertical et lèvre ondulée, décor floral moulé à même rehaussé de bandes de dorure	1	
7C1	1.3.99	porcelaine f ind	contenant	2	1	4.1.99	alimentation ind	fragms. de paroi dont 1 à décor floral peint en mauve	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7F1	3.1.1.13	fer tréfilé	clou tréfilé	2	2	4.7.2.3	fixations-clous	ents. et corrodés	1	
7F1	2.1.1.9	verre inc non ident	vitre	2	2	4.7.1.1	mat base-vitre	fragms. dont 1 de rebord (coin) à 1 face striée et muni de broches de renforcement	1	
7F1	2.1.1.9	verre inc non ident	bouteille	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de goulot à col cylindrique et lèvre de type Crown; fabriquée à la machine	1	
7F1	2.2.1.1	verre teinté vert	contenant	2	1	4.99	consommation ind	1 fragm. de corps altéré par la chaleur et 1 de cul à motif de rayons convergents	1	
7F1	2.3.1.1	verre col vert foncé	bouteille	2	1	4.2.1.2	boissons, cons-entrep	fragms. de corps dont 1 altéré par la chaleur	1	
7F1	1.1.2.61	tcf blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de paroi à corps caréné au-dessus du pied, décor à l'éponge bleu	1	
7F1	1.1.2.61	tcf blanche	contenant	1	1	4.1.99	alimentation ind	fragm. de base à pied annulaire arrondi, lég.	1	
7F1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	vaisselle de service	fragm. de rebord à large marli concave et lèvre droite, décor floral et géom. peint en bleu ou au pochoir	1	
7F1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	assiette?	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	inc., assiette d'env. 2.5 cm haut., à pied annulaire arrondi, boudge cannelé, marli lég. concave et lèvre droite, décor moulé à mêm à motif prob. de blé	1	
7F1	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	contenant	2	2	4.99	consommation ind	fragms. de paroi ou de fond dont 1 marqué en vert "....S.../ ..GLAN." (England)	1	
7F1	1.2.1.93	gg feld pâle	contenant creux	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi à corps caréné	1	
7F1	1.3.2.21	porcelaine f d europ	contenant	4	2	4.99	consommation ind	fragms. de paroi dont 1 à corps arrondi	1	
7F1	1.99	céramique altérée	pot à conserve	1	1	4.1.4	conservation aliments	fragm. de rebord à lèvre droite de 7 cm de dia. et muni d'une rainure sous la lèvre à l'ext; altéré avec concrétions	1	
7F1	1.99	céramique altérée	assiette	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	fragm. de rebord à lèvre droite, décor floral prob. imprimé vert; altérée par la chaleur	1	
7F1	1.99	céramique altérée	contenant	3	2	4.99	consommation ind	fragms. de paroi et de rebord dont 1 à décor prob. imprimé vert; altérés par la chaleur et avec concrétions	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
7G2	3.1.1.1	fer ind	gond	1	1	4.7.2.2	ferrures de rotation	inc, gond à corps plat et rectangulaire composé d'une bande repliée enserrant un mamelon à corps rond	1	
7G2	5.1.1	os	ossement	1	1	6.1.1.1	mammifères	fragm.	1	
7G2	5.1.4	coquille	coquillage	2	1	6.1.2	mollusques	fragms. de bivalve	1	
7G2	5.3.1	plastique	bouchon	1	1	4.10	entreposage ind	ent., bouchon plat à rebord ondulé et filetage ext., marqué "A" au sommet	1	
7G2	2.1.1.9	verre inc non ident	cheminée de lampe?	1	1	4.8.2	éclairage	fragm. de rebord à lèvre ondulée	1	
7G2	2.2.1.1	verre teinté vert	bouteille	1	1	4.10	entreposage ind	fragm. de base à talon chanfreiné	1	
7G2	2.2.1.3	verre teinté turquoise	flacon rectangulaire	1	1	4.3	médication	fragm. de base à talon chanfreiné, cul en retrait marqué "A", corps à 1 pan en retrait et coins chanfreinés plats et arrondis, marqué à la verticale ".ILLER" (killer)	1	
7G2	2.3.1.1	verre col vert foncé	bouteille carrée	3	2	4.2.1.2	boissons, cons-entrep	1 fragm. de corps et 2 de base dont 1 à talon arrondi et cul en retrait et 1 à cul enfoncé reposant sur ses 4 coins	1	
7G2	1.1.2.61	tcf blanche	soucoupe?	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	petit fragm. de rebord	1	
7G2	1.1.2.61	tcf blanche	contenant	1	1	4.1.99	alimentation ind	fragm. de base à pied annulaire vertical aplati, décor imprimé bleu	1	
7G2	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	vaisselle de table	petit fragm. de rebord à lèvre lég. évasée, décor moulé à même non ident. sur paroi ext.	1	
7G2	1.1.2.71	tcfb vitrifiée	contenant	1	1	4.99	consommation ind	fragm. de paroi ou de fond	1	
7G2	1.3.99	porcelaine f ind	soucoupe	2	1	4.1.3.3	vaisselle de table	inc., soucoupe à dépression centrale de 2.2 cm haut., à pied annulaire vertical et lèvre droite de 14.5 cm dia., décor floral polychrome peint (rouge, vert, brun foncé et bleu), présence d'une marque inc. en rouge sous la base	1	

2 Annexe

Tableaux des séquences événementielles observées

Tableau 1 - Sous-opération 7A : Séquence événementielle

Date	Événement
1846	Événement 1 : Construction du bassin Brewster
	a) creusement d'une tranchée de fondation dans le sol naturel en place,
	b) remblais avec les déblais de creusement (couches 8, 10) et édification graduelle du mur latéral ouest du bassin,
	c) creusement d'une niche pour la pose du tirant,
	d) épandage d'un lit d'argile limoneuse (couche 7),
	e) pose du tirant et édification finale du mur ouest du bassin (couche 6, ST-49),
	f) fixation du tirant avec l'argile limoneuse (couche 10)
	Événement 2 : Construction ou aménagement de la surface du quai :
	a) épandage d'une couche de macadam (couche 4)
	Événement 3 : Occupation de la surface du quai (surface de la couche 4?)
1907	Événement 4 : Abandon du bassin :
	a) comblement de l'intérieur du bassin à l'aide de remblais,
	b) démantèlement de ses murs,
	c) comblement de sa partie supérieure (couche 9)
	Événement 5 : Nivellement du terrain (couche 3)
	Événement 6 : Occupation de la gare de triage du Grand Tronc :
	a) vidange des débris de combustion des locomotives (couche 2)
	Événement 7 : Abandon et démantèlement de la gare de triage
	Événement 8 : Aménagement d'un stationnement pour le marché Atwater :
	a) épandage d'un lit de pose avec de la pierre concassée (couche 1),
	b) épandage d'asphalte (couche 1).

Tableau 2 - Sous-opération 7B: Séquence événementielle

Date	Événement	
1846	Événement 1 : Construction du bassin Brewster	a) creusement d'une tranchée de fondation dans le sol naturel en place,
		b) remblais avec les déblais de creusement (couche 10) et édification graduelle du mur latéral est du bassin,
		c) pose de deux tirants et édification finale du mur est du bassin,
		d) recouvrement des tirants avec un sable limoneux (couche 10)
	Événement 2 : Construction ou aménagement de la surface du quai :	a) épandage d'un sable limoneux et caillouteux (couches 9 et 10 ?)
	Événement 3 : Occupation de la surface du quai	
1907	Événement 4 : Abandon du bassin :	a) comblement de l'intérieur du bassin à l'aide de remblais,
		b) démantèlement de ses murs,
		c) comblement de sa partie supérieure et de la surface du quai (couches 8 et 11)
	Événement 5 : Occupation ponctuelle de la surface des remblais ? (couche 7)	
	Événement 6 : Nivellement du terrain (couche 6)	
	Événement 7 : Construction de la gare de triage du Grand Tronc	
	Événement 8 : Occupation de la gare de triage du Grand Tronc :	a) occupation de la surface du sol (couche 3)
		b) vidange des débris de combustion des locomotives (couche 2)
	Événement 9 : Abandon et démantèlement de la gare de triage	
	Événement 10 : Abandon du site et croissance de la végétation actuelle (couche 1).	

Tableau 3 - Sous-opération 7C: Séquence événementielle

Date	Événement	
1846	Événement 1 : Construction du bassin Brewster	a) creusement d'une tranchée de fondation dans le sol naturel en place,
		b) remblais avec les déblais de creusement (couches 14 et 13 ?) et édification graduelle du mur latéral ouest du bassin,
		c) pose de douze tirants et édification finale du décrochement du mur ouest du bassin,
		d) recouvrement des tirants avec un sable limoneux (couche 10)
	Événement 2 : Construction ou aménagement de la surface du quai : épandage d'une couche de macadam (couche 12)	
	Événement 3 : Occupation de la surface du quai (couche 12)	
1907	Événement 4 : Abandon du bassin :	a) comblement de l'intérieur du bassin à l'aide de remblais,
		b) démantèlement de ses murs verticaux,
		c) comblement de sa partie supérieure et de la surface du quai (couches 11, 10)
	Événement 5 : Occupation ponctuelle au sein des remblais ? (couche 9)	
	Événement 6 : Abandon du bassin :	a) comblement final du bassin (couche 6),
		b) remblais sur le quai (couches 7 et 8).
	Événement 7 : Nivellement de la surface du terrain (couches 4 et 5)	
	Événement 8 : Construction de la gare de triage du Grand Tronc : épandage d'un lit de pierraille (couche 3)	
	Événement 9 : Occupation de la gare de triage du Grand Tronc	
	Événement 10 : Abandon et démantèlement de la gare de triage	
	Événement 11 : Aménagement d'un stationnement pour le Marché Atwater : épandage de pierres concassées (couche 2)	
	Événement 12 : Croissance d'une nouvelle végétation en bordure du stationnement (couche 1).	

Tableau 4 - Sous-opération 7D: Séquence événementielle

Date	Événement	
1846	Événement 1 : Construction du bassin Brewster	a) creusement du bassin dans le sol naturel en place,
		b) remblai avec les déblais de creusement,
		c) pose de douze tirants et édification du décrochement du mur ouest du bassin,
		d) recouvrement des tirants avec un sable limoneux
1869	Événement 2 : Construction ou aménagement de la surface du quai et de la rue Tracy: épandage d'une couche de macadam (couche 15), pose de planches à la surface de la rue	
	Événement 3 : Occupation de la surface du quai et de la rue Tracy (couche 14)	
1907	Événement 4 : Abandon du bassin :	a) démantèlement de ses murs verticaux,
		b) comblement initial de l'intérieur du bassin à l'aide de remblais (couche 16).
	Événement 5 : Occupation ponctuelle au sein des remblais ? (couche 14)	
	Événement 6 : Abandon du bassin :	a) comblement final du bassin (couches 11, 12, 13),
		b) remblais sur le quai (couches 9 et 10)
	Événement 7 : Nivellement de la surface du terrain (couches 6, 7, 8)	
	Événement 8 : Construction de la gare de triage du Grand Tronc	
	Événement 9 : Occupation de la gare de triage du Grand Tronc	a) rejets de combustion (couches 3).
1980	Événement 10 : Abandon et démantèlement de la gare de triage, démolition possible des hangars situés à proximité (couches 4, 5)	
	Événement 11 : Réaménagement de la rue Tracy (couche 18)	
	Événement 12 : Nivellement du terrain (couche 2)	
	Événement 13 : Croissance d'une nouvelle végétation en bordure du stationnement (couche 1).	

Tableau 5 - Sous-opération 7G: Séquence événementielle

Date	Événement	
1846	Événement 1 : Construction du bassin Brewster dans le sol stérile correspondant aux couches 5 et 6	a) creusement du bassin dans le sol naturel en place,
	Événement 2 : Construction ou aménagement de la surface du quai ouest :	a) rehaussement avec les déblais de creusement (7G5),
		b) aménagement d'un trottoir le long du bassin (7G4, ST-47).
	Événement 3 : Occupation de la surface du quai et du bassin (couche 7)	
1869	Événement 4 : Rehaussement du quai ouest :	a) remblai (7G2),
		b) reconstruction du quai par un autre revêtement de bois (7G3, ST-46).
	Événement 4 : Occupation de la surface du quai et du bassin (couche 7).	
1907	Événement 5 : Abandon du bassin : comblement de l'intérieur du bassin à l'aide de remblais (couches 1 à 4).	
	Événement 6 : Nivellement de la surface du terrain	
	Événement 7 : Construction de la gare de triage du Grand Tronc	
	Événement 8 : Occupation de la gare de triage du Grand Tronc	
1980	Événement 9 : Abandon et démantèlement de la gare de triage, démolition possible des hangars situés à proximité	
	Événement 10 : Nivellement du terrain	
	Événement 11 : Croissance d'une nouvelle végétation en bordure du stationnement.	

Tableau 6 - Opération 9: Objectifs et synthèse des résultats

Sous-opération	Cellule de décontamination	Dimensions	Profondeur atteinte	Objectifs	Résultats
9A	4C	10m2	1,50m	Documenter les aires de circulation adjacentes au bassin	Aucun aménagement repéré
9B	3C	10m2	5,30m	Documenter le mode de construction du bassin et préciser la localisation de ses murs	Aucun indice associé aux abords du bassin
				Dans l'éventualité de l'agrandissement de la tranchée vers l'est: documenter les aires de circulation et les remblais de construction du bassin	Fond du bassin localisé à 5,30m sous la surface du sol
9C	1C	14m2	3,70m	Documenter les caractéristiques des murs du bassin et préciser leur localisation	Aucun indice de la bordure ouest du bassin
				Dans l'éventualité de l'agrandissement de la tranchée: documenter les aires de circulation (quais) et les remblais de construction (remblais d'enfouissements des tirants, tranchée de construction)	Collecte d'un échantillon stratigraphique complet:
					présence d'une succession de remblais de scories associées à la gare de triage
9D	5C	10m2	1,40m	Documenter les aménagements de circulation (quais et niveaux de rue) aux abords du bassin	Découverte de fondations en béton armé d'un édifice associé à la gare de triage du Grand Tronc
				Documenter les caractéristiques des remblais liés à la construction du bassin	Vestiges de l'ancienne rue Tracy
					Couche d'occupation de la scierie
9E	4R	26m X 32m	1,00m	Documenter les aires de circulation et les quais associés au bassin	Découverte de fondations en béton armé d'un édifice associé à la gare de triage du Grand Tronc

Sous-opération	Cellule de décontamination	Dimensions	Profondeur atteinte	Objectifs	Résultats
9F	2R	63m X 29m	1,10m à 2,00m	Documenter les aménagements et les niveaux d'occupation associés à la période fonctionnelle du bassin (obtenir une séquence stratigraphique significative, distribution spatiale)	Couche d'occupation de la scierie
					Présence de madriers sur la couche d'occupation
					Découverte de deux latrines contemporaines de la cour à bois de la scierie
9G	3R	21m X 13m	6,20m	Documenter les aménagements délimitant le côté ouest du bassin ainsi que le fond de ce dernier	Fond du bassin identifié à 5,20m sous la surface du sol
					Découverte de deux pièces de bois associés au quai adjacent

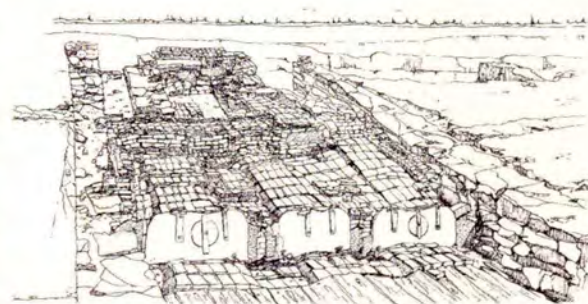
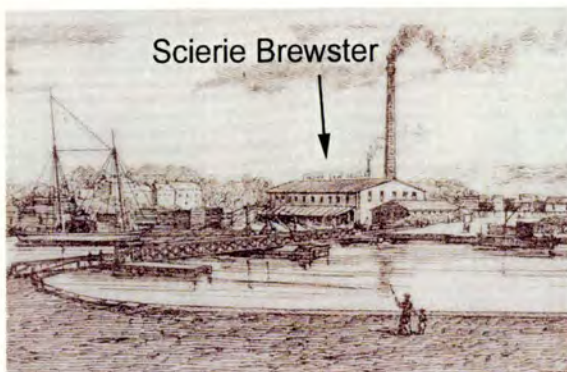
Tableau 7 - Opération 9: Séquence événementielle

Périodes d'occupation	Événements	Sous-opérations	Vestiges, couches significatives	Descriptions
I Bassin et scierie Brewster (1847-1913)	1. Construction du bassin Brewster	9C	1.1 Remblai de construction	
		9B	1.2 Fond du bassin	Repéré à 5,30m sous la surface du sol actuel. Marqué par la surface du sol stérile naturel.
	2. Occupation du bassin et de la cour à bois de la scierie	9F	2.1 Couche d'occupation	Constituée essentiellement de copeaux de bois posés à plat sur la surface du sol stérile (9F1 en partie).
		9G	2.2 Surfaces de circulation ou trottoirs	Assemblage de madriers posés à plat perpendiculairement sur la couche d'occupation de la scierie, liés par des clous découpés et tréfilés (9F5, 9G1)
			2.3 Utilisation de deux latrines (9F6, 9F7)	ST-39: caisson de bois rectangulaire, fait de planches posées verticalement contre les parois d'une fosse souterraine. Muni de pieux servant à solidifier les parois et à soutenir un plancher
			2.4 Premier comblement des latrines 9F6	ST-41: caisson de bois carré, fait de planches posées verticalement contre les parois d'une fosse souterraine
			2.5 Deuxième comblement des latrines 9F6	Remblai (9F3) au fond du caisson souterrain 9F6: composé d'un limon gris brunâtre avec fortes inclusions de copeaux et de fragments de languettes de bois
	3. Abandon et comblement du bassin	9G	3.1 Remplissage du bassin	Remblai par-dessus le remblai 9F3 à l'intérieur du caisson ST-39: copeaux et de fragments de languettes de bois (9F2)
				Remblais divers et successifs dans le bassin Brewster (9G1)
II Gare de triage du Grand Tronc (1913-1980)	1. Aménagement de la gare	9C	1.1 Remblais de nivellement	
		9D		
	2. Occupation de la gare		2.1 Résidus de combustion provenant des locomotives	Remblais de scories pulvérisés, noirâtres
		9D	2.2 Fondation d'un entrepôt à bois	Quatre murs de béton armé avec traces de coffrage (ST-37), bâtiment rectangulaire
		9F		
		9E	2.3 Fondations d'un bâtiment à fonction indéterminée	Angle S-E de l'édifice, fondations en béton armé avec traces de coffrage et empattement, dégagé au complet ultérieurement

Périodes d'occupation	Événements	Sous-opérations	Vestiges, couches significatives	Descriptions
III Abandon et désaffectation du site (1980-2001)	1. Démantèlement des voies ferrée	9A à 9G	1.1 Aucune trace identifiée	
	2. Démolition de certains bâtiments dont l'entrepôt à bois		2.1 Aucune traces attestant cet événement particulier avec certitude	
	3. Abandon du site		3.1 Certains remblais témoignent de cette période mais d'aucun n'ont été enregistrés avec précision	



Fouille ¹ Rapport la scierie Brewster (BiFj-11) Canal de Lachine, Montréal (2001) Volume 1 : Texte



14326

ARKEOS ET ARCHÉOCÈNE - 2005

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES AU SITE DE LA SCIERIE BREWSTER (BiFj-11). CANAL DE LACHINE, MONTRÉAL (2001). - VOL.1 R - VOL.2 ANNEXES - VOL.3 DOSS. TECH. - RECH. ARCH.

4079

Fouilles archéologiques au site de la
scierie Brewster (BiFj-11)
Canal de Lachine, Montréal (2001)
Volume 1 : Texte

Arkéos inc. et Archéocène inc. Novembre 2005

Note

Ce rapport fera l'objet d'une publication par la Ville de Montréal ce qui explique le choix de présenter cette version sous cette forme, à savoir sans l'utilisation de couleur, ni montage des illustrations qui se retrouvent toutes en rafale à la fin du volume 1.

RÉSUMÉ

Un programme d'aménagement et de mise en valeur des abords du canal de Lachine, mis de l'avant par la Ville de Montréal en marge de travaux de rénovation majeurs du canal et de ses infrastructures par le gouvernement fédéral, a permis la réalisation de fouilles archéologiques au site de la scierie Brewster (BiFj-11). C'est en effet lors de l'aménagement d'un parc municipal, maintenant désigné parc des Moulins-à-Scie, que des recherches ont permis de mettre au jour et de documenter le complexe de sciage érigé au milieu des années 1850 par Benjamin Brewster et qui a été en activités jusqu'au début des années 1920.

C'est l'ouverture du canal de Lachine en 1825 qui a amorcé le processus accéléré de développement économique de ce quartier. En 1830 et 1841, Brewster se porte acquéreur d'un vaste domaine aux abords du canal. L'espace correspond aujourd'hui au quadrilatère formé des rues Atwater, Notre-Dame, Dominion et du canal lui-même. Brewster y fait creuser un vaste bassin au début des années 1840, puis immédiatement à l'est, non loin de la rue Charlevoix, un moulin à scie à vapeur au milieu des années 1850. La scierie sera prospère et de nombreuses transformations lui auront permis de demeurer à la fine pointe de l'évolution technologique. Elle change de propriétaires à quelques reprises et subit deux incendies importants, le premier qui est sans conséquences majeures en 1895, et le second, qui en sonne le glas, en 1921.

Les fouilles archéologiques ont démontré que tous les vestiges et contextes archéologiques présents à l'intérieur des limites du parc ont été préservés et demeurent actuellement en place. Des mesures particulières de protection ont été prises, de concert avec les aménagistes et les spécialistes en environnement qui étaient chargés de la décontamination du parc. L'approche de fouilles en aires ouvertes qui fut préconisée au terrain a permis le dégagement des principales composantes du moulin : la salle des machines, l'aire de production et un petit bassin d'eau attenant au canal de Lachine. Les résultats furent spectaculaires, ouvrant de larges fenêtres sur le passé industriel du site et permettant d'apprécier les transformations de l'usine au fil des décennies.

La réalisation de ces fouilles aura également été l'occasion de mettre en application une série de concepts d'animation et de diffusion permettant au public de visiter le chantier et de rencontrer les archéologues au cours de leurs recherches.

AVANT-PROPOS

Les fouilles archéologiques qui sont l'objet de ce document s'inscrivent dans le cadre d'un vaste projet d'aménagement et de mise en valeur des abords du canal de Lachine dont l'objectif principal est de revitaliser le sud-ouest de la métropole. Les principaux intervenants de cette démarche concertée sont la Ville de Montréal, via des investissements majeurs dans les infrastructures et Parcs Canada, responsable pour le gouvernement fédéral de la réouverture du canal de Lachine. Les travaux de réaménagement du canal de Lachine constituent le moteur principal de cette relance, amorcée depuis plusieurs années et qui a permis la réouverture du canal à la navigation en 2002. Le programme d'investissements de la Ville de Montréal est articulé notamment autour de cinq sous-ensembles géographiques contigus, désignés sous les noms de pôle Gadbois, pôle Cartier, pôle Atwater, pôle Saint-Gabriel et pôle Peel, qui englobent d'ouest en est divers segments du canal de Lachine jusqu'au Vieux-Port de Montréal. Les principaux services municipaux associés au projet sont le Service des parcs, jardins et espaces verts (SPJEV), le Service des travaux publics et de l'environnement (STPE) et le Service du développement économique et du développement urbain (SDÉDU).

En 2001, la SDÉDU, responsable de la protection et de la gestion du patrimoine archéologique sur les propriétés de la Ville de Montréal et de ses sociétés, a retenu les services d'Arkéos inc. pour la réalisation d'un mandat général d'expertise archéologique dans le cadre de divers projets localisés dans les limites du pôle Atwater. Le mandat concernait notamment la réalisation de deux projets considérés d'emblée prioritaires (figure 1), soit l'exécution de fouilles archéologiques aux sites de la tannerie Moseley (BiFj-54) et de la scierie Brewster (BiFj-11). Dans les deux cas, les travaux ont été réalisés dans le cadre de l'aménagement de parcs publics (respectivement parcs des Corroyeurs et des Moulins-à-Scie) et prévoyaient la préservation ainsi que la mise en valeur des ressources archéologiques par le biais de rappels au sol et de panneaux interprétatifs. Le mandat comportait également un volet important et original concernant l'élaboration de divers outils de diffusion et d'animation destinés à l'information du grand public sur le déroulement des travaux. Les deux projets ont été réalisés simultanément au cours de l'été de l'année 2001. Les résultats de ces deux interventions sont présentés dans deux documents distincts. Au présent rapport, s'en ajoute donc un autre qui concerne exclusivement la tannerie Moseley (site BiFj-54), localisée près du canal de Lachine à l'intersection des rues Turgeon et Saint-Ambroise (Arkéos inc. et Archéocène inc., 2004).

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

VOLUME 1

	Page
RÉSUMÉ	1
AVANT-PROPOS	2
TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES FIGURES	5
LISTE DES PHOTOS	9
LISTE DES TABLEAUX.....	13
LISTE DES PARTICIPANTS	15
1 INTRODUCTION.....	17
2 D'UN PÂTURAGE À UN PARC URBAIN : L'HISTOIRE D'UN LIEU.....	21
3 TRAVAIL DE L'ARCHÉOLOGUE.....	47
3.1 Évaluation du potentiel archéologique	47
3.2 Objectifs généraux de la recherche	48
3.3 Planification de la fouille	49
3.4 Procédure d'enregistrement et traitement des données.....	52
4 EXPLORATION DU SITE	57
4.1 Tranchées	57
4.2 Décapage mécanique	67
4.3 Mesures de protection du site archéologique.....	77
5 UN MOULIN À SCIE SURGIT DU SOL.....	79
5.1 Bassins de Benjamin Brewster	83
5.2 Salle des machines	99
5.3 Aire de production	123
6 ÉPILOGUE	149
OUVRAGES CONSULTÉS	154
SOURCES ARCHIVISTIQUES.....	158
PLANS ANCIENS CONSULTÉS	160

VOLUME 2

ANNEXE 1

Résultat des analyses d'essence des fragments de bois

ANNEXE 2

Inventaire et catalogue des artefacts

ANNEXE 3

Fiches « Description de l'enregistrement photographique »

ANNEXE 4

Fiches « Répertoire des biens immobiliers » et « Répertoire des services d'utilités publique »

ANNEXE 5

Inventaire archéologique — Rue Lévis

LISTE DES FIGURES

(1/4)

	Page
Figure 1 - Localisation du site de la scierie Brewster (BiFj-11) et de la tannerie Moseley (BiFj-54).....	—
Figure 2 - BiFj-11 — Localisation des interventions archéologiques.....	—
Figure 3 - Extrait du plan d'André Jobin de 1834 — Carte de l'île de Montréal (BNQM : G3452 M65 1834 J63CAR).....	—
Figure 4 - Plan de la propriété de Benjamin Brewster réalisé par John Ostell en 1847 (ANQM, fonds Charles Philips. P.148/153).....	—
Figure 5 - Extrait du plan de Boxer de 1861 (ANQ, G3454 M65 1861 B68 CAR).....	—
Figure 6 - Plan de la propriété de Benjamin Brewster réalisé par Joseph Rielle en 1869 (ANQM, greffe James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014).....	—
Figure 7 - Extrait du plan de Montréal réalisé par Sitwell en 1869 (ANC, NMC 135697, Fortification survey 1969, Feuillet V, planche III).....	—
Figure 8 - Publicité de George L. Dickinson publiée dans l'annuaire de Montréal de l'année 1863-1864 (Maître d'œuvre de l'histoire inc., 2001, <i>Mackay's Montreal Directory for 1863-1864</i> : 424)	—
Figure 9 - Extrait du plan d'élargissement du canal de Lachine en 1878 (Joseph Rielle, 1876. ANQM, greffe Owen Joseph Devlin, 14 janvier 1878, minute 7196)	—
Figure 10 - Extrait du plan de John Hopkins de 1879 (BNQM, G1144 M65G475 H6 1879 CAR).....	—
Figure 11 - <i>Montreal Panorama of the Lachine Canal</i> réalisé par Eugène Haberer et publié le 1 ^{er} juillet 1882 dans le <i>Canadian Illustrated News</i> (ANC, C77224).....	—
Figure 12 - « Théâtre de l'incendie de cette nuit » (La Presse, 14 août 1895 : 1).....	—
Figure 13 - Extrait du plan d'assurances-incendie de Charles F. Goad de 1913 (NMC 161662-11, Atlas de Montréal, 1913, vol. 2, plate 208)	—
Figure 14 - Photo de la cour à bois de la <i>Redfern Lumber Company</i> prise en 1907 (<i>The Commercial Metropolis of Canada, Montreal</i> , <i>The Gazette</i> , 1907 : 256)	—

LISTE DES FIGURES

(2/4)

		Page
Figure 15 -	Terrain de soccer aménagé à l'emplacement de la scierie au début des années 1940 (1:6 000) (Ottawa, département de l'Énergie, des Mines et des Ressources, n° A10735-87).....	—
Figure 16 -	BiFj-11 — Plan général des relevés archéologiques	—
Figure 17 -	BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2A — Coupe C4, profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C4)	—
Figure 18 -	BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2B — Coupe C5, profil stratigraphique de la paroi ouest (BiFj-11-01-C5)	—
Figure 19 -	BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 1F — Coupe C1, profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C1)	—
Figure 20 -	BiFj-11, scierie Brewster — Organisation spatiale des principales composantes du secteur d'intervention	—
Figure 21 -	BiFj-11, scierie Brewster — Plan des activités de supervision archéologique (opération 8)	—
Figure 22 -	BiFj-11, opérations 7, 9 à 11 — Localisation des opérations archéologiques réalisées dans la portion ouest du site Brewster	—
Figure 23 -	BiFj-11, sous-opération 2B — Vestiges du bassin de la scierie	—
Figure 24a -	Photographie <i>Hamilton's Saw Mills and Timber Slides, Hawkesbury, ON, about 1869</i> (William Notman, 1880-1890, XIX ^e siècle).....	—
Figure 24b -	Photographie <i>Log Conveyor, Three Rivers Lumber Co., Trois Rivières, QC, 1910</i> (Notman & Son, 1910, XX ^e siècle)	—
Figure 25 -	Photographie <i>Lumber Piles, Ottawa, ON, 1872</i> (William Notman, 1872, XIX ^e siècle)	—
Figure 26 -	Photographie <i>Lumber Barges, Ottawa, ON, 1872</i> (Notman & Son, avant 1935, XX ^e siècle).....	—
Figure 27 -	BiFj-11, opération 4 — Vestiges de la salle des machines	—

LISTE DES FIGURES

(3/4)

		Page
Figure 28 -	BiFj-11, opération 4 — Plan et profil d'une composante de la grille du cendrier ST-33.....	—
Figure 29 -	Chaudière horizontale tubulaire dite « à tube de fumée » (Bourbonnière, 1916 : 57).....	—
Figure 30 -	Vue générale de l'organisation de l'installation d'une chaudière horizontale tubulaire (Hunter, 1985 : 333).....	—
Figure 31 -	Vue en coupe d'un modèle de base d'appareil stationnaire à cylindre horizontal (Hunter, 1985 : 120).....	—
Figure 32 -	Modèle de base de machine à vapeur stationnaire à cylindre horizontal en 1860 (Hunter, 1985 : 158).....	—
Figure 33 -	Vue en plan de la position du volant et des points d'ancrage d'une machine à vapeur horizontale conventionnelle (Rogers, 1937 : 367).....	—
Figure 34 -	BiFj-11, opération 5 — Aire de fouille avec vestiges du plancher de bois et du convoyeur ST-42	—
Figure 35 -	BiFj-11, opération 5 — Détail des inscriptions au revers des panneaux de fibres de bois identifiés à la marque <i>Beaver Board</i>	—
Figure 36 -	BiFj-11, opération 5 — Vue en élévation et profil du convoyeur à bran de scie ST-42 tel que reconstitué à partir des observations faites lors de la fouille.....	—
Figure 37 -	BiFj-11, opération 5 — Reconstitution du mode d'ancrage du convoyeur ST-42 au plancher du bâtiment.....	—
Figure 38 -	BiFj-11, opération 5 — Détail des maillons plats de la chaîne du convoyeur ST-42	—
Figure 39 -	BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine du support d'arbre de transmission (BiFj-11-3283-14)	—
Figure 40 -	Différents modèles de paliers de support d'arbre de transmission vers 1875 (Hunter, 1979 : 474)	—
Figure 41 -	BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine d'une poulie lâche mise au jour dans l'opération 4 — Vue d'ensemble (BiFj-11-3283-12).....	—

LISTE DES FIGURES

(4/4)

		Page
Figure 42 -	BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine d'une poulie lâche mise au jour dans l'opération 4 — <u>Vue de face</u> (BiFj-11-3283-12)	—
Figure 43 -	BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine d'une poulie de transmission mise au jour dans l'opération (BiFj-11-3283-9)	—
Figure 44 -	BiFj-11, opération 6 — Plan de l'aire de fouille	—
Figure 45 -	BiFj-11, opération 6 — Représentation en plan et profil du caisson de bois ST-31	—
Figure 46 -	Extrait du plan du moulin à scie de James Douglas réalisé par Henri-Maurice Perrault en 1856 (ANQM : CA 601553-307)	—
Figure 47a -	Schéma de fonctionnement de la chaîne d'une scie verticale à mouvement alternatif (Razous, 1907 : 127)	—
Figure 47b -	Modèle de scie verticale à mouvement alternatif en usage au tournant du XX ^e siècle (Razous, 1907 : 135)	—
Figure 48 -	Scie circulaire, probablement du moulin Wright, Baston Currier, sur la rivière Ottawa en 1872 (Musée McCord, Fonds Notman, I-78899)	—
Figure 49 -	BiFj-11, vestige ST-11 — Élévation et profil de la composante mécanique du vestige ST-11 correspondant possiblement à la base résiduelle d'un tourne-billes	—
Figure 50 -	Scie de recoupe utilisée dans la production de lattes en 1872, probablement au moulin Wright, Baston Currier, sur la rivière Ottawa (Musée McCord, Fonds Notman, I-78898).....	—

LISTE DES PHOTOS

(1/4)

		Page
Photo 1 -	BiFj-11, sous-opération 2A — Tranchée exploratoire après excavation mécanique et nettoyage manuel — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D2-4)	—
Photo 2 -	BiFj-11, sous-opération 2A — Portion de la cheminée de la scierie (ST-20) mise au jour dans les limites de la tranchée exploratoire 2A — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D15-31)	—
Photo 3 -	BiFj-11, sous-opération 2B — Portion sud de la tranchée exploratoire après excavation mécanique et nettoyage manuel — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D1-9)	—
Photo 4 -	BiFj-11, sous-opération 2B — Épaisse couche d'incendie accumulée à l'intérieur de la portion ouest de la scierie et sur la base résiduelle du tourne-billes (ST-11) — Vue vers l'ouest-nord-ouest (BiFj-11-01-D11-26)	—
Photo 5 -	BiFj-11, sous-opération 3B — Vue générale de la tranchée de la canalisation pluviale active après l'opération de décapage mécanique — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D4-27)	—
Photo 6 -	BiFj-11, sous-opération 3B — Quadrillage implanté dans l'aire 3B, incluant la tranchée exploratoire 2B — Vue vers le nord-nord-est (BiFj-11-01-D4-29)	—
Photo 7 -	BiFj-11 — Vue générale des trois aires du chantier archéologique après la fin des opérations d'excavation mécanique — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D26-32)	—
Photo 8 -	BiFj-11, sous-opération 2B — Angle nord-ouest du petit bassin (ST-21 et ST-22) après excavation de la tranchée exploratoire 2B — Vue vers le nord-est (BiFj-11-01-D4-5)	—
Photo 9 -	BiFj-11, opération 5 — Vue générale de l'aire de fouille dans le secteur de transformation (portion ouest) de la scierie — Vue vers l'est-nord-est (BiFj-11-01-D5-24)	—
Photo 10 -	BiFj-11, opération 6 — Vue générale de l'aire de fouille dans le secteur de la chute à bran de scie (ST-31) — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D14-20)	—
Photo 11 -	BiFj-11, opération 7C — Vue générale de l'alignement de tirants de bois (7C2) — Vue vers le nord	—

LISTE DES PHOTOS

(2/4)

	Page
Photo 12 - BiFj-11, opération 7C — Détail des cinq tirants de bois mis au jour à l'extrémité nord de la sous-opération 7C — Vue vers l'ouest.....	—
Photo 13 - BiFj-11, opération 2B — Vue générale des vestiges du bassin de la scierie — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D4-4).....	—
Photo 14 - BiFj-11, opération 2B — Vue générale de l'assemblage des poutres du coin nord-est du bassin de la scierie (ST-21 et ST-22) — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D22-15)	—
Photo 15 - BiFj-11, opération 2B — Résidus de madrier disposés verticalement contre la paroi est du bassin de la scierie (ST-22) — Vue vers le sud-est (BiFj-11-01-D22-9).....	—
Photo 16 - BiFj-11, opération 2B — Vue générale de la disposition des tirants ST-28-1 et ST-28-2 — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D14-7)	—
Photo 17 - BiFj-11, opération 2B — Détail de l'assemblage du travers du tirant ST-28-1 — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D14-12)	—
Photo 18 - BiFj-11, opération 4 — Plan du mur de brique hors sol ST-2 versé dans la masse du lot 4S1 — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D5-3)	—
Photo 19 - BiFj-11, opération 4 — Palier sud du plancher de bois ST-25 dégagé lors de la fouille du lot 4S2 — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D6-6)	—
Photo 20 - BiFj-11, opération 4 — Poulie de transmission (BiFj-11-3283-9) mise au jour lors de la fouille du lot 4S2 — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D6-17)	—
Photo 21 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale des vestiges ST-25 et ST-33 — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D18-18)	—
Photo 22 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale du vestige ST-34 en cours de dégagement — Vue vers le nord-est (BiFj-11-01-D15-24).....	—
Photo 23 - BiFj-11, opération 4 — Composante de la grille du cendrier ST-33 en cours de dégagement — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D17-32)	—
Photo 24 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale de l'extrémité nord de la maçonnerie ST-19, au sud de la cheminée ST-20 — Vue vers le sud-est (BiFj-11-01-D23-10)	—

LISTE DES PHOTOS

(3/4)

	Page
Photo 25 - BiFj-11, opération 4 — Extrémité sud de la maçonnerie ST-19 mise au jour sous les restes du plancher de bois ST-25 — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D9-20)	—
Photo 26 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale des vestiges de la deuxième génération de chaudières, constituées des maçonneries ST-18 et ST-33 — Vue vers le nord-est (BiFj-11-01-D18-13).....	—
Photo 27 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale des différents segments de la maçonnerie ST-18, qui forment la partie à l'arrière des fondations de la deuxième génération de chaudières de la scierie — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D23-8)	—
Photo 28 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale des vestiges du cendrier (ST-33) de la deuxième génération de chaudières de la scierie — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D18-14).....	—
Photo 29 - BiFj-11, opération 4 — Détail de la porte ouest du cendrier de la chaudière ST-33 — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D24-15).....	—
Photo 30 - BiFj-11, opération 4 — Détail du palier inférieur du plancher de bois ST-25 donnant accès au cendrier ST-33 — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D12-17)	—
Photo 31 - BiFj-11, opération 4 — Détail d'un des segments affaissés de l'arrière-mur du cendrier de la chaudière ST-33 — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D23-23).....	—
Photo 32 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale de l'ensemble formé par les maçonneries ST-15 et ST-17, localisées dans la pièce est de la salle des machines — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D7-29)	—
Photo 33 - BiFj-11, opération 4 — Détail des tiges d'ancrage au sommet du vestige ST-17 — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D10-22)	—
Photo 34 - BiFj-11, opération 5 — Vue générale des restes affaissés du plancher de bois du bâtiment — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D7-3)	—
Photo 35 - BiFj-11, opération 5 — Vue générale du palier de support d'arbre de transmission mis au jour lors de la fouille des débris de l'incendie de la scierie en 1921 (lot 5AK1) — Vue vers le sud-est (BiFj-11-01-D8-12)	—

LISTE DES PHOTOS

(4/4)

	Page
Photo 36 - BiFj-11, opération 5 — Vue générale des vestiges du convoyeur à bran de scie ST-42 — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D8-5)	—
Photo 37 - BiFj-11, opération 5 — Détail d'une des palettes de poussée du convoyeur ST-42 en cours de dégagement — Vues vers le nord-est (BiFj-11-01-D8-11)	—
Photo 38 - BiFj-11, opération 6 — Vue générale — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D27-17)	—
Photo 39 - BiFj-11, opération 6 — Détail des traces d'altération par le feu des parois du compartiment sud du caisson de bois ST-31 — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D26-35)	—
Photo 40 - BiFj-11, opération 6 — Détail de la couche de sciure de bois présente à la base du compartiment nord du caisson de bois ST-31 — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D19-8)	—
Photo 41 - BiFj-11, opération 6 — Vue générale du caisson de bois ST-31 — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D27-16)	—
Photo 42 - BiFj-11, opération 6 — Détail du compartiment central du caisson de bois (ST-31) où s'insérerait vraisemblablement un convoyeur à bran de scie — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D25-26)	—
Photo 43 - BiFj-11, opération 2B — Détail de la plate-forme en madriers du vestige ST-11 (BiFj-11-01-D24-27)	—
Photo 44 - BiFj-11, opération 2B — Détail de la composante mécanique du vestige ST-11 affleurant dans la masse des débris de l'incendie de 1921 (BiFj-11-01-D11-28)	—

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - BiFj-11, scierie Brewster — Synthèse des activités archéologiques réalisées	—
Tableau 2 - BiFj-11, scierie Brewster — Synthèse des données concernant les vestiges archéologiques mis au jour	—
Tableau 3 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2A — Coupe C4, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord.....	—
Tableau 4 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2B — Coupe C5, description de la séquence stratigraphique de la paroi ouest.....	—
Tableau 5 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 1F — Coupe C1, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord.....	—
Tableau 6 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2B — Synthèse des contextes archéologiques fouillés aux abords du bassin de la scierie	—
Tableau 7 - BiFj-11, scierie Brewster — Synthèse des données relatives aux échantillons de bois associés aux composantes du bassin de la scierie	—
Tableau 8 - BiFj-11, opération 4 — Synthèse des contextes archéologiques fouillés dans le secteur de la salle des machines	—
Tableau 9 - BiFj-11, opération 4 — Liste des marques de brique identifiées	—
Tableau 10 - BiFj-11, opération 5 — Synthèse des contextes archéologiques fouillés	—
Tableau 11 - BiFj-11, opération 6 — Synthèse des contextes archéologiques fouillés	—

REMERCIEMENTS

Les travaux accomplis au site de la scierie Brewster ont nécessité la collaboration étroite et efficace de nombreux intervenants impliqués à divers titres dans la réalisation du mandat et tous soucieux d'offrir au public un service et des infrastructures de qualité. À cet égard, nous tenons à remercier en particulier Mme Claire Mousseau, archéologue de la Ville de Montréal et coordonnatrice du projet pour le SDÉDU, ainsi que Mme Liliane Breault, architecte-paysagiste au SPJEV. Nous tenons également à remercier : M. Raphaël Fauchère, superviseur pour Tecslut inc. ; MM. Marc Dufour et André Émond, responsables pour PLANICITÉ de l'exécution des travaux d'aménagement du parc ainsi que du support logistique lors de l'exécution des travaux archéologiques. Des remerciements particuliers sont adressés à Mme Marie-Thérèse Bournival (spécialiste en communication) pour la contribution dynamique et essentielle aux différentes étapes du volet de diffusion du mandat. Enfin, des remerciements tout aussi sentis sont adressés à l'ensemble de l'équipe d'archéologues qui a participé, dans des conditions climatiques parfois difficiles, à la réalisation de la fouille archéologique.

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Claire Mousseau	Archéologue Service du développement économique et du développement urbain (SDÉDU)
François C. Bélanger	Archéologue Service du développement économique et du développement urbain (SDÉDU)
Liliane Breault	Architecte-paysagiste Service des parcs, jardins et espaces verts (SPJEV)

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Coordonnateur
François Grondin	Archéologue et directeur de terrain — Principal rédacteur
Marie-Thérèse Bournival	Spécialiste en communication
Christian Roy	Spécialiste en culture matérielle
Alain Chénier	Archéologue-assistant
Marie-Geneviève Lavergne	Archéologue-assistante et technicienne en archéologie
Louise Beaudoin	Secrétaire administrative
Steve Fillion	Technicien en arpentage et en géomatique
Yves Simon	Technicien en géomatique
Marcel Smit	Infographiste
Alain Rozières	Dessinateur
Louis Laflèche	Identification du bois / Parcs Canada
Pascal Brisebois	Technicien en archéologie et guide-animateur
Marcel Goulet	Technicien en archéologie et dessinateur
Barbara-Audrey Bergeron	Technicienne en archéologie
Dany Hamel	Technicien en archéologie
Josée Lecompte	Technicienne en archéologie
Mario Bolduc	Technicien en archéologie
Mario Lefebvre	Technicien en archéologie
Renato Messina	Technicien en archéologie
Sylvie Dionne	Technicienne en archéologie

ARCHÉOCÈNE INC.

Françoise Duguay	Archéologue
-------------------------	-------------

1 INTRODUCTION

Ce document présente les résultats des fouilles archéologiques des vestiges d'un moulin à scie à vapeur construit par Benjamin Brewster au cours des années 1850 et demeuré actif jusqu'à sa destruction par un incendie en 1921. Le bâtiment était situé en bordure nord du canal de Lachine, dans la moitié ouest de l'emplacement d'un nouveau parc municipal, le parc des Moulins-à-Scie. Les recherches archéologiques réalisées dans le cadre de l'aménagement de ce parc visaient essentiellement à documenter le bâtiment principal de la scierie, lieu de production et cœur des activités sur le site, ainsi que les vestiges d'un petit bassin localisé au sud¹ de la scierie et destiné à faciliter son alimentation en matière première (figure 2). La planification de cette intervention donne suite aux recommandations formulées lors d'un inventaire archéologique réalisé en 1998, qui avait révélé la persistance de vestiges d'intérêt associés à la scierie (Arkéos inc., 1999). Les données recueillies dans le cadre de la fouille archéologique qui s'est déroulée du 23 mai au 13 juin 2001, ainsi que lors des travaux de supervision archéologique de l'aménagement du parc réalisés au cours de l'été et de l'automne 2001, forment le corps de cette présentation.

L'emplacement occupé par la scierie fait partie d'un complexe plus large incluant un vaste bassin et un *slip* aménagés par Benjamin Brewster au cours des années 1840, ainsi que l'emplacement du complexe industriel de la *William Rutherford & Sons*, une manufacture de produits en bois établie au nord du grand bassin Brewster au début des années 1880, et dont l'activité était certainement liée à celles de la scierie (figure 2). Au cours de l'année 2001, deux interventions archéologiques ont été réalisées dans cette portion du site dans le cadre de deux projets distincts, soit lors de la réalisation d'un vaste projet de développement privé localisé sur l'emplacement du bassin Brewster (Arkéos inc., à venir)², ainsi que lors du réaménagement d'un stationnement municipal situé plus au nord, à l'emplacement d'une partie du complexe industriel de la *William Rutherford & Sons* (Arkéos inc., 2002)³. Les données significatives recueillies lors de ces

¹ Le nord utilisé dans ce document désigne le nord arbitraire montréalais dont l'orientation générale est dictée par la trame générale des emprises de rues principales, comme le boulevard Saint-Laurent.

² Ces travaux ont été réalisés lors de la construction d'un complexe à vocations commerciale et résidentielle, dans le cadre du programme de réhabilitation des terrains contaminés en milieu urbain financé par le ministère de l'Environnement du Québec et géré par la Ville de Montréal.

³ Ces travaux ont été réalisés préalablement au réaménagement d'un stationnement municipal localisé au sud de la rue Notre-Dame, dans un quadrilatère formé par les rues Atwater, Lévis, Fauteux et Duvernay. Ce mandat s'inscrit dans le cadre du mandat général d'expertise archéologique de divers projets localisés dans les limites du pôle Atwater.

interventions, qui ont notamment contribué à documenter les caractéristiques du bassin Brewster, sont intégrées à notre présentation.

La réalisation de la fouille archéologique de l'emplacement de la scierie Brewster comportait également divers objectifs complémentaires importants concernant la protection et la mise en valeur des vestiges mis au jour, de même que la diffusion auprès du public.

Les questions entourant la protection des vestiges archéologiques concernaient surtout l'appréciation de l'impact des travaux de restauration des sols et de l'aménagement des infrastructures du parc sur les vestiges enfouis, de façon à permettre l'identification des mesures de protection appropriées. Cet aspect a notamment été pris en considération lors de la planification de l'intervention et explique en partie l'ampleur des surfaces excavées. Le dégagement extensif des vestiges de la scierie visait en effet, entre autres, à permettre de statuer rapidement sur l'état des vestiges et des contextes archéologiques en place, ainsi que sur leur niveau d'affleurement en différents points du site, afin de prévenir de façon précise l'impact des travaux de restauration des sols et la constructions des infrastructures du nouveau parc. Les observations et les relevés réalisés lors des premières journées d'intervention sur le site ont permis d'élaborer une série de mesures destinées à protéger les vestiges archéologiques, tout en assurant l'intégrité du concept d'aménagement et la sécurité des usagers du lieu public⁴.

Les données planimétriques recueillies dès les premières étapes de la démarche archéologique au terrain ont également permis de raffiner la position et les dimensions des composantes du projet d'aménagement destinées à marquer au sol la position du corps principal de la scierie et du petit bassin localisé au sud. La mise en valeur des témoins de l'occupation du site par le biais de repères visuels au sol est en effet l'élément distinctif du parc des Moulins-à-Scie, dont la vocation est également soulignée de façon explicite par sa nouvelle désignation.

La réalisation des fouilles archéologiques a également été l'occasion de la mise en place d'une série de concepts d'animation et de diffusion visant à utiliser la période du déroulement des fouilles afin de sensibiliser le public à l'intérêt de la démarche et à la valeur patrimoniale des lieux. Le site de la scierie Brewster, particulièrement spectaculaire grâce à l'ampleur des surfaces dégagées, se prêtait en outre très bien à ce

⁴ Cette démarche fait l'objet d'une présentation à la section 4.3.

type de démarche compte tenu de sa situation dans un espace public déjà fréquenté par les résidents du secteur et de la présence à proximité de lieux publics achalandés : le marché Atwater et la piste cyclable. L'accent a été mis surtout sur la visibilité, l'accessibilité et l'accueil des visiteurs aux abords de l'aire de fouille. Un panneau très visible a ainsi été installé aux abords du site afin de signaler la réalisation des fouilles aux passants. Des communiqués de presse ont été émis et des feuillets explicatifs distribués en différents points, notamment au marché Atwater. Durant toute la durée du chantier, un guide animateur disposant de divers outils d'interprétation (illustrations et plans anciens, objets témoins recueillis *in situ*) a assuré l'accueil et l'information du public. Enfin, le site a fait partie d'un circuit d'interprétation inscrit dans le cadre de la journée des « Archéo! Dimanche », une activité d'envergure provinciale largement médiatisée. Le circuit proposé au public comprenait la visite de plusieurs sites archéologiques actifs aux abords du canal de Lachine. Mentionnons que la démarche d'animation et de diffusion réalisée dans le cadre de ce mandat, nouvelle en regard de la pratique archéologique, a servi de banc d'essai à la mise au point d'un protocole qui définit désormais les modalités d'accès du public aux sites archéologiques de la Ville de Montréal (Arkéos inc. et M.-T. Bournival, 2003).

Les activités archéologiques réalisées au site de la scierie Brewster ont comporté un volet de recherche documentaire essentiel à la compréhension du contexte historique entourant l'apparition et l'évolution de cette occupation. Le chapitre 2 présente le bilan de cette démarche et permet en outre de situer la scierie Brewster dans le contexte de croissance accélérée de l'environnement économique et urbain de Montréal au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle. On y aborde également divers aspects entourant l'évolution de l'environnement économique particulier de l'industrie du sciage au cours de la même période.

Le chapitre 3 donne un aperçu des objectifs et principales étapes de la démarche archéologique réalisée. Les deux chapitres suivants, qui forment le corps du document, présentent les principaux résultats des travaux archéologiques réalisés au site de la scierie Brewster. Le chapitre 4 dresse le bilan des données acquises lors des activités d'évaluation précédant la réalisation des fouilles manuelles, notamment en regard de l'organisation des lieux et du potentiel archéologique du site. Le dernier chapitre présente les résultats des fouilles et est organisé autour des principaux pôles d'activité de la scierie : la manipulation et l'entreposage des produits bruts et transformés, la production de la force motrice et la transformation de la matière première.

Soulignons enfin que l'intervention archéologique de terrain, ainsi que le traitement en laboratoire des objets recueillis en fouille, ont généré un corpus considérable de données enregistrées sur divers supports (carnets de notes, croquis, plans de terrain, diapositives, fiches descriptives des vestiges architecturaux, inventaire et catalogue des objets recueillis), dont seule une portion est intégrée à la présentation. La majeure partie de ces documents fait l'objet d'un second volume constitué de cinq annexes. C'est le cas des résultats d'identification d'essences de bois (annexe 1) et de diverses fiches techniques relatives aux artefacts (annexe 2), aux photographies (annexe 3) et aux structures découvertes (annexe 4). Une dernière annexe est constituée d'un bref compte rendu d'une intervention archéologique menée en 2003 sur la rue Lévis, immédiatement au nord du site de la scierie Brewster. Le « dossier technique » de l'intervention, qui regroupe l'ensemble de ces supports d'enregistrement, a été remis sous pli séparé et est conservé à la Ville de Montréal.

2 D'UN PÂTURAGE À UN PARC URBAIN : L'HISTOIRE D'UN LIEU

- **Un environnement en transformation accélérée**

Jusqu'au deuxième quart du XIX^e siècle, l'emplacement à l'étude fait partie d'un vaste territoire rural peu occupé et probablement utilisé exclusivement à des fins agricoles. Situé entre la ville de Montréal, à l'est, et le village de Saint-Henri-des-Tanneries, à l'ouest, l'emplacement correspond en effet à une zone de terres basses localisées au nord du lit sinueux de la rivière Saint-Pierre. L'emplacement semble mal drainé, selon la description qu'en fait l'arpenteur Joseph Bouchette en 1815 :

« (...) entre le Coteau St.Pierre et la rivière, le terrain est si plat, et particulièrement vers le petit lac St. Pierre, si marécageux, que l'on conjecture qu'il était autrefois couvert d'eau ». .
(Ethnoscop inc., 1994 : 9)

Compte tenu de ces caractéristiques, on peut penser que ce territoire était essentiellement utilisé à des fins de pâturage par les habitants établis au nord, dans les secteurs plus élevés du Coteau Saint-Pierre.

À cette époque, la seule voie de communication importante est le *Upper Lachine Road*, à l'emplacement actuel de la rue Notre-Dame. Elle reliait Montréal à Lachine en passant notamment par le village de Saint-Henri-des-Tanneries (figure 3). Il s'agit alors de l'une des trois routes, avec le chemin de la Côte-Saint-Paul et le *Lower Lachine Road*, qui contournant l'obstacle formé par les rapides de Lachine, permettait d'acheminer les marchandises entre Montréal et l'intérieur du pays. L'importance économique de la *Upper Lachine Road* avant le percement du canal de Lachine est mise en évidence, en 1805, par une loi votée à la chambre du Bas-Canada qui en fait une route à péage (*Lachine Turnpike Road*), c'est-à-dire entretenue par les usagers et propriétaires des terrains adjacents (Desjardins, 1999 : 88). Toutefois, si l'existence de cette voie de communication est déterminante dans l'amorce du développement de certains secteurs comme le village de Saint-Henri-des-Tanneries, sa présence n'a apparemment aucun impact sur l'occupation du secteur à l'étude.

C'est l'ouverture du canal de Lachine en 1825 qui amorce un processus accéléré de mise en valeur économique et d'occupation de ce territoire qui, en quelques décennies à peine, passera d'un espace rural marginal au statut de centre industriel du Canada.

Le percement du canal de Lachine, qui s'amorce dès 1821, est la réponse au problème ancien posé par les rapides de Lachine, qui empêchent la navigation sur le fleuve depuis Montréal vers l'intérieur du pays. La mise en place de cette infrastructure répondait alors à des impératifs d'ordre économique et stratégique. Elle visait d'abord à assurer au Bas-Canada le contrôle des activités commerciales avec le Haut-Canada, qui était menacé par la construction à la même époque du canal Érié reliant Buffalo à Albany, un ouvrage monumental de 585 km (contre moins de 14 pour le canal de Lachine) qui menaçait l'hégémonie de l'axe naturel du fleuve Saint-Laurent (Desjardins, 1999 : 129). Le canal de Lachine permettait également de mettre en place des infrastructures de transport aptes à assurer la défense militaire de l'intérieur du pays, menacée moins d'une décennie plus tôt, lors de la guerre de 1812-1814 avec les États-Uniens.

Rapidement, les infrastructures du canal de Lachine se sont avérées insuffisantes pour satisfaire à la croissance des échanges commerciaux avec le Haut-Canada, ainsi qu'à l'augmentation du tonnage des bateaux accédant à Montréal, notamment depuis l'élargissement du chenal du lac Saint-Pierre en 1840 et les importantes améliorations apportées au port de Montréal depuis la création de la Commission du Havre en 1830 (Linteau, 2000 :17). Le contexte politique de réalisation de ces travaux est également favorisé par l'union des Haut et Bas-Canada, dont la fusion forcée dans le Canada-Uni, met fin à des décennies de désordre administratif. Dès 1843, soit moins de 20 ans après son ouverture, le canal est l'objet de travaux majeurs destinés à augmenter son efficacité. Des travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal sont réalisés. Il atteint alors une largeur moyenne de 120 pieds et 9 pieds de profond, soit environ le double de ses dimensions initiales (Desjardins, 1999 :135). La réalisation de ces travaux est accompagnée de l'aménagement de vastes bassins destinés à faciliter le transbordement des marchandises.

L'une des améliorations les plus significatives apportées est l'aménagement d'infrastructures destinées à utiliser le pouvoir hydraulique engendré par les nouvelles écluses pour alimenter les industries en énergie. On tire profit de la chute d'eau créée par la dénivellation produite par le changement de bief de part et d'autre des écluses. Cette chute est canalisée à l'intérieur d'une prise d'eau afin d'actionner une ou plusieurs turbines. Ces prises d'eau, désignées « lots hydrauliques » au canal de Lachine, sont baillées aux industries qui profitent ainsi d'une source d'énergie renouvelable et très compétitive en regard des coûts associés (Desjardins, 1999 :142).

Rapidement, un noyau d'industries nouvelles se développe autour des écluses, notamment autour du secteur de l'écluse de Saint-Gabriel, à l'est du site de la scierie Brewster. Ces développements profitent à une nouvelle classe d'hommes d'affaires de Montréal qui s'implique également dans le développement d'infrastructures connexes, tel l'aménagement de bassins attenants au canal, ainsi que dans la mise en valeur des espaces adjacents. La présence de cette concentration d'industrie attire une population ouvrière de plus en plus nombreuse qui cherche à s'établir à proximité des lieux de production. En quelques décennies, grâce au développement de ces nouveaux pôles industriels, les plus importants de l'époque au Canada (Linteau, 2000 : 25), on assiste à l'urbanisation rapide des abords du canal de Lachine.

- **L'occupation Brewster**

Benjamin Brewster acquiert son vaste domaine aux abords du canal de Lachine en deux temps. La première partie, qui englobe aujourd'hui l'emplacement du site de la scierie Brewster, est acquise en 1830 par concession des Sulpiciens, seigneurs de Montréal (ANQM, greffe G. Peltier, 14 mai 1830, minute 544C). La seconde partie, qui correspond à l'espace aujourd'hui situé à l'est de la rue Charlevoix, aurait été acquise en 1841 de Mary Griffin, grande propriétaire foncière au XIX^e siècle et initiatrice du développement d'une partie du faubourg de Sainte-Anne, autrefois désigné *Griffintown* (ANQM, greffe Patrice Lacombe, 7 novembre 1845 (Ethnoscop inc., 1994 : 9). Aujourd'hui, l'emplacement du domaine de Brewster correspond approximativement au quadrilatère formé par les rues Atwater, Notre-Dame, Dominion et le canal de Lachine (figure 2).

Les données historiques recueillies sont muettes concernant l'occupation du domaine par Brewster au cours des années 1830. Un plan de sa propriété, réalisé par John Ostell en 1847, permet toutefois de saisir l'ampleur des infrastructures qu'il parvient à mettre en place en quelques années (figure 4). Il montre en outre que Brewster s'est réservé la moitié est de sa propriété, alors qu'il a fait aménager un vaste bassin et procédé au lotissement de toute la partie située à l'ouest de la rue Charlevoix, alors désignée sous le nom de rue Bridge. Le projet initial de Brewster ne sera pas réalisé selon ses vœux. L'aménagement du vaste bassin et le morcellement de sa propriété montrent toutefois qu'il cherche à tirer parti tant des opportunités d'affaires engendrées par les activités associées au canal, que de la croissance anticipée de l'occupation à ses abords. L'intitulé du plan d'Ostell est clair quant aux motifs qui lui permettent de croire au succès de son projet :

“Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster situated between the Lachine Canal and the Lachine T.P. road, Montreal, in the immediate Vicinity of the extensive improvements now completing on the Canal and of the proposed Bridge across the St Lawrence.” (Ostell, 1847).

L'annonce qu'il fait publier alors dans le *Montreal Herald* du 1^{er} mai 1847 pour la mise en vente indique aussi qu'il est conscient des avantages particuliers qu'offre son emplacement pour d'éventuels entrepreneurs :

« Cette propriété étant située hors des limites de la ville est exempte de taxes municipales et, bien entendu, n'est soumise à aucun règlement de police encombrant au sujet de la construction de machines à vapeur ou de machines quelconques » (Sévigny, 1986 : 195).

La vente ne semble toutefois pas connaître un grand succès puisque, comme nous le verrons, Benjamin Brewster et sa succession demeureront l'unique propriétaire du domaine jusqu'à sa liquidation à la fin des années 1860.

À l'exception du bassin, le domaine reste encore largement vacant. Aucun bâtiment n'apparaît aux abords du bassin ou à l'emplacement où sera érigée la scierie qui portera son nom. Les quelques bâtiments qui s'y trouvent sont regroupés dans la moitié est du terrain, un espace réservé par Brewster à son usage personnel. Ce secteur comprend sa résidence ainsi que divers bâtiments secondaires (grange, étable, etc.). Seulement deux autres constructions, localisées respectivement aux abords de la *Lachine Turnpike Road* et du canal de Lachine, y sont représentées. Le bâtiment localisé aux abords du canal est, semble-t-il, réservé à l'usage du gardien du pont tournant nouvellement aménagé dans le prolongement sud de la rue Bridge, également fraîchement percée et qui correspond aujourd'hui à la rue Charlevoix (ANQM, greffe Isaac [?], 9 mars 1847, minute 9578, Ethnoscop inc., 1994 : 10).

Les entrées faites au recensement agricole de 1851 nous permettent d'apprécier l'état du développement de la propriété de Benjamin Brewster au milieu du XIX^e siècle, au moment où s'amorce le formidable développement économique qui transformera radicalement le paysage de ce secteur. Le terrain qu'il se réserve est alors voué en grande partie à la pratique d'activités agricoles. Les bâtiments secondaires abritaient 10 chevaux, trois vaches et un veau, et 30 des 40 arpents de terre qu'il possède était en

culture, sous forme de jardin ou de verger. Ses terres produisent annuellement 5 600 bottes de foin, 210 minots de pommes, 100 livres de beurre et 50 minots de patates.

Le recensement de 1851 contient également la seule donnée explicite retracée concernant l'utilisation initiale du bassin. Le recenseur indique en effet à la colonne des remarques, l'existence sur les lieux d'un « chantier de construction de vaisseaux et radoubes (sic) »⁵. Cette mention est particulièrement intéressante parce qu'elle permet d'apprécier les motivations qui expliquent l'ampleur de l'effort consenti par Brewster à l'aménagement du bassin auquel son nom restera attaché (*Brewster's Basin*) jusqu'à son remblaiement au début du XX^e siècle. La présence de ce type d'activité sur le site permet également de mieux comprendre l'aménagement, à l'ouest du grand bassin, d'un *slip*, une expression anglaise qui désigne l'aménagement d'un plan incliné destiné à permettre la mise à l'eau et la sortie des bateaux. La présence du *slip* sur le site est attestée pour la première fois par un plan des abords du canal réalisé en 1851 qui en représente l'embouchure (ANQM, fonds Charles Phillips : 148-153). Malheureusement, l'ampleur qu'a prise cette activité dans les affaires de Brewster et sur le site reste énigmatique puisque nous n'avons retracé aucune autre information à son sujet. Chose certaine, ce type d'investissement montre que Benjamin Brewster a la volonté de tirer parti des avantages économiques que lui procurent son accès direct au canal de Lachine et les moyens de ses ambitions.

On connaît également peu de choses concernant Benjamin Brewster. Le recensement de 1851 indique que lui et son épouse, alors âgés respectivement de 52 et 45 ans, sont nés aux États-Unis et qu'ils sont de confession presbytérienne. Le couple a eu six enfants, qui ont alors entre quatre et 26 ans et sont tous nés au Canada. On sait qu'il était associé aux activités commerciales de son oncle Jacob DeWitt, un entrepreneur très impliqué dans la bourgeoisie d'affaires de Montréal et dont Brewster aurait pris la relève dans le commerce de la quincaillerie (Dictionnaire biographique du Canada, volume VIII : 243-245). Au cours des années 1850, Jacob DeWitt est notamment impliqué dans la *St-Gabriel Hydraulic Company*, une compagnie qui, comme son nom l'indique, acquiert plusieurs lots hydrauliques dans le secteur des écluses Saint-Gabriel afin d'y installer diverses entreprises impliquées dans la minoterie, la métallurgie, la fabrication de portes et fenêtres, etc. (Ethnoscop inc., 1994 : 7). DeWitt était propriétaire d'une scierie et d'une terre dans le comté de Beauharnois, ainsi que de plusieurs navires dont le bateau vapeur

5

L'expression « radoub » renvoi aux opérations nécessaires à l'entretien et à la réparation des coques de navires.

Montreal. Outre sa participation directe dans la gestion du commerce de quincaillerie de DeWitt, on sait que Brewster a été impliqué avec ce dernier dans la mise sur pied, au début des années 1850, de la Compagnie de chemin de fer de Montréal et Bytown⁶. L'existence de ces liens, ainsi que les investissements qu'il réalise sur sa propriété du canal, montrent que Brewster n'est pas étranger au milieu de la bourgeoisie d'affaire de Montréal, alors la plus active au Canada, et qu'il est en mesure de tirer parti des occasions d'affaire qui s'offrent à lui.

- **Un investissement judicieux**

C'est vraisemblablement vers le milieu des années 1850 que Benjamin Brewster procède à la construction de la scierie à vapeur qu'il exploitera jusqu'à son décès vers 1862 (figure 5). Le *Montreal Mackay's Directory* de 1855 est le premier document à attester de l'existence de la scierie, identifiée d'abord sous le nom de Benj. Brewster junior saw mills (1855-1857), puis de Benj. Brewster senior saw mills (1858-1862). On ignore les raisons précises qui expliquent la modification du nom en 1857-1858. Les entrées faites aux annuaires laissent cependant croire que Benjamin Brewster a un fils qui porte son nom et qui a été impliqué dans les premières années de gestion de la scierie. En 1858, le père en reprend toutefois le contrôle tandis que le fils, qui ne réside pas sur le domaine, est plutôt impliqué dans une firme du nom de Harrington & Brewster⁷.

Les infrastructures mises en place par Benjamin Brewster à partir du début des années 1840 (grand bassin, *slip*, chantier naval, etc.) laissent croire que l'idée d'opérer sur sa propriété un moulin à scie ne faisait pas partie de ses projets initiaux ou prioritaires. Le recul permet toutefois aujourd'hui de constater à quel point la décision d'investir dans cette activité au cours des années 1850 fut judicieuse.

C'est en effet à compter du milieu du XIX^e siècle que l'industrie du sciage s'affirme comme l'une des plus importantes au Bas-Canada/Québec. Au cours de la première moitié du XIX^e siècle, l'industrie forestière était plutôt tournée vers la production du bois équarri, un produit peu transformé utilisé surtout dans la construction navale⁸. Cette

⁶ En 1853, il est l'un des requérants à l'incorporation de cette compagnie. BNC : journaux du gouvernement colonial. Journal de l'Assemblée législative de la Province du Canada depuis le 19^e jour d'août 1852 jusqu'au 14^e jour de juin 1853 [...] : 602.

⁷ Après 1862, seul le nom de l'épouse de Brewster, désignée veuve, apparaît dans l'annuaire de Montréal (*Montreal Mackay's Directory*, 1865-1866).

⁸ Le bois est alors équarri manuellement, généralement directement sur les lieux de coupe.

exploitation a connu un essor important au cours du premier quart du XIX^e siècle alors que la Grande-Bretagne, privée de ses sources d'approvisionnement par le blocus continental imposé par Napoléon, décide d'appliquer une politique tarifaire préférentielle à l'endroit du bois canadien afin d'assurer son approvisionnement. À compter des années 1840, l'élimination progressive de ces tarifs entraîna l'essoufflement de cette exploitation qui, privée de ce support artificiel, peine à concurrencer les producteurs des pays de la mer Baltique (Linteau et autres, 1989 : 145). L'aventure a cependant contribué à établir un groupe d'entrepreneur, généralement d'origine anglo-saxonne (britannique ou états-unienne), qui dispose dès lors des capitaux nécessaires à la réorientation de leurs activités vers l'industrie du sciage alors en plein essor⁹.

L'industrie du sciage connaît en effet un essor important à partir des années 1840. Cet essor est dû en partie à l'exportation de madriers sur le marché britannique, mais surtout à la très forte croissance urbaine aux États-Unis, qui provoque une demande tout aussi forte en bois de construction. L'accès à cet important marché est en outre facilité, entre 1854 et 1866, par la signature du Traité de réciprocité, une entente qui permet la libre circulation de certaines marchandises entre le Canada et les États-Unis et dont bénéficiera pleinement l'industrie canadienne du bois d'œuvre (Martin, 1995 : 145). En fait, malgré les fluctuations occasionnées notamment par la crise économique des années 1870 et la stagnation de la demande au tournant du XX^e siècle, l'industrie du sciage demeure, au moins jusque dans les années 1930, « l'une des principales industries du Québec » (Linteau et autres, 1989 : 149).

Ainsi, lorsque Benjamin Brewster décide d'investir dans la construction d'un moulin à scie vers le milieu des années 1850, cette industrie est en plein essor. Les contacts qu'il entretient, notamment avec Jacob DeWitt, lui-même propriétaire d'une scierie à Beauharnois, permettent de croire qu'il connaissait le contexte économique favorable à la mise sur pied d'une telle entreprise. En fait, bien qu'on ignore la nature précise et la destination de sa production, ce n'est sans doute pas par pur hasard que son investissement coïncide avec le début de l'application du Traité de réciprocité (1854) qui assure l'accès au lucratif marché des États-Unis.

⁹

Entre 1851 et 1871, environ le tiers des propriétaires de scierie au Québec provient du Royaume-Uni ou des États-Unis. Ceux-ci sont toutefois largement concentrés dans les cantons de l'Est et la région de l'Outaouais et beaucoup moins nombreux le long du fleuve Saint-Laurent où ils sont cependant propriétaires de la majorité des grands moulins à scie (Martin, 1995 : 69).

En plus d'un contexte économique favorable, la localisation de la scierie de Brewster aux abords du canal de Lachine lui confère plusieurs autres avantages. Le canal lui assure d'abord un approvisionnement facile en matières premières puisque le bois, regroupé en cages, peut y être flotté jusqu'à la scierie. On peut également présumer qu'une partie des billes acheminées pouvaient être entreposées temporairement aux abords du grand bassin et constituer une réserve pour les périodes où le canal est non fonctionnel. Le canal permet également d'acheminer facilement les produits finis vers les marchés britannique et états-unien. Les produits exportés vers les États-Unis peuvent être chargés directement sur les navires qui assurent leur livraison, alors que l'accès au marché britannique est assuré par la proximité du port de Montréal, dont les infrastructures améliorées facilitent l'accès aux grands navires océaniques (Martin, 1995 : 112). Enfin, le canal assurait l'approvisionnement en eau nécessaire à la production de la vapeur, un aspect non négligeable quand on sait qu'à l'extérieur du secteur du canal, l'industrie montréalaise n'accède à un réseau fiable d'approvisionnement en eau qu'en 1854, avec la création de l'aqueduc municipal (Desjardins, 1999 : 142).

L'utilisation de la vapeur comme énergie motrice pour la scierie s'impose puisque l'emplacement de Brewster ne dispose d'aucun pouvoir d'eau qui pourrait permettre d'actionner une roue hydraulique. L'exploitation de la vapeur n'est pas nouvelle au Québec, mais jusqu'au milieu du XIX^e siècle, elle est surtout en usage dans la navigation. À Montréal, en 1851, on ne compterait qu'une douzaine de machines à vapeur exploitées à des fins industrielles (Desjardins, 1999 : 142). Selon les recherches réalisées par Jean Martin, qui s'appuient surtout sur le dépouillement des recensements de 1851 et 1871, l'énergie hydraulique est la principale force motrice employée dans l'industrie du sciage au Québec, car seule une vingtaine de scieries (2,04 % des 1 065 scieries de la province) utilisent la vapeur comme énergie motrice en 1851 (Martin, 1995 : 52). La prédominance de l'utilisation de l'énergie hydraulique dans l'industrie du sciage n'est cependant pas spécifique au territoire québécois, mais correspondrait plutôt à une particularité nord-américaine, qui s'expliquerait surtout par la disponibilité de la ressource et le coût d'investissement moins élevé des équipements nécessaires au fonctionnement de la scierie (Sims, 1985 : 17 ; Martin, 1995 : 53). L'utilisation de la vapeur présente toutefois des avantages significatifs au niveau de la puissance et de la durée des activités qui assurent la rentabilisation des investissements. Elle libère d'abord l'industrie des contraintes imposées par les saisons, en particulier le gel des cours d'eau, et permet de prolonger la durée des activités et, par conséquent, la rentabilité des infrastructures. Les travaux de Martin montrent également que la puissance moyenne générée par les

moulins à vapeur en 1871 est de près du double de celle des moulins hydrauliques, soit 51,05 contre 23,77 chevaux-vapeur (Martin, 1995 : 52). La puissance développée par la plupart des scieries alimentées à la vapeur n'étant surpassée que par celle des grands moulins hydrauliques.

On ne dispose malheureusement d'aucune donnée concernant la puissance des équipements de la scierie construite par Benjamin Brewster au milieu des années 1850. Il ne fait cependant aucun doute que sa capacité à profiter des avantages offerts par la technologie de la vapeur, alors encore peu répandue, lui permet de tirer parti de la proximité de son emplacement avec le marché montréalais. À compter des années 1850 et jusqu'à la crise économique qui marque les années 1870, Montréal connaît en effet une période de très forte croissance qui s'exprime tant du point de vue démographique qu'économique. Les données recueillies lors des grands recensements décennaux indiquent qu'entre 1851 et 1871, la population de la ville Montréal passe de 57 715 à 107 225 habitants, 126 314 si on inclut sa banlieue immédiate (Linteau, 2000 : 40). Cette croissance reste soutenue au cours des décennies suivantes alors que le recensement de 1891 montre que la population de Montréal et sa banlieue atteint 250 165 habitants, soit plus du double de 1871, un bond qui se répétera en 1911 alors que la population atteint 528 397 habitants (Linteau, 2000 : 40 et 160). Cette croissance soutenue crée nécessairement un important marché intérieur pour l'industrie du sciage, quant à concernant la demande en bois d'œuvre destiné à la construction des bâtiments. L'aménagement des infrastructures urbaines constitue également un important débouché pour l'industrie, le bois étant utilisé dans l'aménagement des trottoirs, des ponts, des égouts, etc. Le milieu du XIX^e siècle marque également une période de forte croissance du réseau ferroviaire, grand consommateur de bois, utilisé notamment pour les dormants des voies ferrées et la fabrication des wagons. Par ailleurs, ces développements placent progressivement Montréal au cœur d'un réseau qui s'étend simultanément à l'intérieur du territoire canadien (Québec, 1854 ; Brockville en Ontario, 1855) et états-unien (New York, 1851 et 1852 ; Maine, 1853 ; Vermont, 1864 ; Connecticut, 1870), un avantage évident pour les industries établies sur son territoire.

Le développement du marché montréalais ne s'expliquerait cependant pas par la seule croissance de sa population, mais également par une forte augmentation de la consommation proprement dite. À titre de comparaison, des études réalisées aux États-Unis indiquent en effet que l'indice de consommation annuelle de bois de l'Américain

moyen, est passé entre 1800 et 1900 d'environ 25 pied-planche (pmp) à 450 pmp¹⁰. Selon Jean Martin, qui présente ces données dans la thèse qu'il a réalisée concernant l'industrie du sciage au Bas-Canada de 1830 à 1870, les chiffres concernant la consommation canadienne seraient assez semblables et « suffisent à eux seuls à démontrer l'importance du marché intérieur pour le bois de sciage » (Martin, 1995 : 33).

- **La scierie Brewster**

Les infrastructures mises en place par Brewster sur son domaine au cours des années sont décrites pour la première fois au moment de la vente de celui-ci en 1867. La vente est faite au plus offrant à la suite d'un encan, après affichage et criée publique, par un dénommé Ferdinand Maccollock, agissant en tant que chargé des créances de Georges P. Brewster, fils de Benjamin Brewster et héritier du domaine à la suite du décès de ce dernier en 1862. Le terrain vendu comporte alors :

“(...) two story stone dwelling house, a one story stone dwelling house, a two story brick building, divided into four tenements, a one story brick dwelling house, two large brick buildings used as stables, a large basin, communicating with the Lachine Canal called "Brewster's Basin" and small basin, with the right of ingress and egress to and from the Lachine Canal aforesaid, and all the privileges of the water thereof, a steam saw-mill with the steam engine and all the machinery in the said mill, and therewith connected, a one story wooden house, two grape of vineries, a blacksmith's shop and various outbuildings thereon erected [...] with all and every the members and appurtenances therein to belonging, including wharfage along the bank of the said Canal, the superficies of the said land and basin being in or about forty three arpents in all (...)” (Greffé W.A. Phillips, 20 septembre 1867, minute 2001).

Le plan de la propriété de Benjamin Brewster réalisé par Joseph Rielle en 1869 illustre l'emplacement de ces bâtiments et infrastructures (ANQM, greffe du notaire James S. Hunter, le 25 mai 1869, minute 15014 ; figure 6). Le grand bassin (*Brewster's Basin*) aménagé durant les années 1840 y apparaît, flanqué à l'ouest, du *slip* aménagé vers 1850 et associé à l'utilisation de ce secteur à des fins de chantier naval. La scierie (*Steam saw mill*), située au sud-est du grand bassin, est également reliée au canal par un *slip*, dont l'entrée comporte un petit pont. L'utilisation du terme *slip* renvoie ici sans

¹⁰ Le pied-planche (ou pmp) est une unité de volume de bois scié définie comme un douzième de pied cube, soit l'équivalent d'une pièce de bois carrée de 12 pouces de côté et de 1 pouce d'épaisseur.

doute à l'utilisation du bassin pour l'alimentation du moulin à scie en billots, qui étaient vraisemblablement hissés à l'intérieur à l'aide d'un ou de plusieurs convoyeurs inclinés (*slip*) jusqu'à l'eau. Le bâtiment de la scierie apparaît formé d'un corps principal orienté selon un axe est-ouest et subdivisé en deux parties inégales. Il comporte des annexes qui s'adossent contre ses murs nord et sud. L'utilisation des pointillés pour représenter les contours de certains d'entre eux montre qu'il s'agit probablement de structures ouvertes. Comme la configuration du bâtiment n'a connu aucune transformation majeure avant le XX^e siècle, c'est cette représentation du moulin qui a été utilisée pour orienter la préparation de la fouille archéologique. Le plan présente également l'avantage de comporter plusieurs mesures de distance qui ont facilité le travail de superposition de son emplacement sur la trame urbaine actuelle.

La même année, le plan de la ville de Montréal réalisé par Sitwell représente sensiblement les mêmes infrastructures (figure 7). Il apporte toutefois certaines précisions en regard de la scierie, notamment le fait que la portion est du corps principal du bâtiment était construite en matériaux durs, brique et/ou pierre, une particularité qui permet de supposer que c'est à cet emplacement qu'est aménagée la salle de machines. Il est en effet d'usage courant à cette époque d'isoler cette portion des installations, qui produit l'énergie motrice et où sont localisées bouilloire et machine à vapeur, afin de minimiser les risques d'incendie.

L'acte de vente de 1867 montre que Brewster disposait des droits de quaiage et d'utilisation de l'eau du canal à des fins industrielles. On y précise également que la scierie est vendue avec la machinerie nécessaire à la production de l'énergie et au fonctionnement du moulin. Le libellé du document stipule "(...) with *THE steam engine*", un détail qui suggère que le moulin à scie ne dispose que d'une seule machine à vapeur.

On ne dispose d'aucune donnée concernant la nature et la valeur de la production de la scierie durant la période où elle est dirigée par Benjamin Brewster, soit avant 1862. Les annuaires de Montréal nous apprennent cependant qu'entre 1863 et 1867, la scierie est occupée par un dénommé George L. Dickinson, qui réside à proximité sur le coteau Saint-Augustin. Durant ces années, il recourt à l'annuaire pour annoncer sa production aux éventuels clients, une pratique qui nous apporte des renseignements intéressants concernant les activités du moulin (figure 8). L'annonce publiée en 1863 montre ainsi que la scierie, qui dispose des instruments nécessaires au rabotage des planches (*planing mill*), peut produire sur demande une grande variété de produits, dont du bois d'œuvre

destiné, entre autres, à la construction des bâtiments et des ponts pour le chemin de fer. L'annonceur affirme également être en mesure de fournir rapidement toutes les sortes de revêtements de plancher et de produits fabriqués au tour. En 1864, il ajoute à la liste la production de brouettes. Il est également intéressant de noter que c'est le bassin Brewster qui sert de référence spatiale pour permettre au client de localiser l'emplacement, indiquant la relation étroite qui existe entre cet aménagement et la scierie.

Le simple fait de la publication de l'annonce dans l'annuaire de Montréal montre que ce marché est un débouché ciblé par l'entrepreneur. La grande diversité des produits offerts témoigne également d'une stratégie qui pourrait être qualifiée d'opportuniste, au sens où elle est orientée vers la rentabilisation maximale des installations en fonction des besoins non pas d'un marché spécifique, mais de plusieurs, locaux ou éloignés. La grande diversité des produits annoncés montre également que dès les premières années, la scierie disposait de la machinerie de base nécessaire à la production de l'ensemble de ces produits (scies, ébouteuses, raboteuses, tours, etc.), vraisemblablement distribuée en différents plans de travail répartis dans la portion ouest du bâtiment.

- **Une période de transition**

On peut supposer que George L. Dickinson ne fait que louer la scierie et la machinerie qu'elle contient, puisque George P. Brewster, fils de Benjamin, en demeure officiellement propriétaire jusqu'à sa liquidation en 1867. La transaction de 1867 mentionne cependant que la démarche qui a conduit à cette vente aux enchères a été amorcée dès 1864. Il n'est donc pas exclu que la gestion des biens laissés par Brewster en 1862 était déjà soumise au contrôle de ses créanciers au moment où Dickinson occupe la scierie.

En 1867, l'ensemble du domaine est acquis par Henry Mulholland, à titre de plus haut enchérisseur, pour la somme de 85 000,00 \$ (ANQM, greffe W.A. Phillips, 20 septembre 1867, minute 2001). Le jour même, avec Charles Hagar et Edward Maxwell, qui ont participé au financement de l'achat public, la propriété est l'objet de deux transactions rapides. Elle est d'abord cédée à un dénommé Alexander Prentice, courtier, qui la revend immédiatement à un groupe d'hommes d'affaires, dont plusieurs comptent parmi les membres importants de la bourgeoisie montréalaise de l'époque : Thomas Ryan, Donald Lorn Mac Dougall, Peter et John Redpath, Charles J. Bridges, William Dow, Casimir S. Gzowski, Thomas Reynolds, Henry Hogan, William Mac Naughton, James Hodges et

Alexander T. Galt. Les minutes de ces transactions, enregistrées le 20 septembre 1867 au greffe de Théodore Doucet, sont manquantes. Leur existence est connue par le biais du texte d'une déclaration de partage des droits de la propriété des derniers acquéreurs, regroupés en fiducie, et dont ils confient la gestion, en 1868, à Thomas Ryan, Hugh Allan et Peter Redpath (ANQM, greffe James S. Hunter, 16 mai 1868, minute 13837 et 31 août 1868, minute 14112).

L'acquisition est une opération de spéculation foncière organisée par des individus qui connaissent la valeur de l'emplacement et qui ont les moyens de tirer parti de cette connaissance. Un nouveau plan de subdivision de l'ancien domaine de Brewster est réalisé par Joseph Rielle et déposé au greffe de James S. Hunter (25 mai 1869) où il sera utilisé comme plan de référence pour sa revente en diverses parties (figure 6). La propriété y apparaît divisée en larges "*blocks*" numérotés de 1 à 35, qui correspondent à autant d'unités de vente. Le choix de ce mode de subdivision montre que les vendeurs n'ont pas l'intention de procéder eux-mêmes à la mise en valeur des terrains, mais plutôt de tirer parti de leur intérêt aux jeux des entrepreneurs et des industriels qui affluent dans ce secteur au cours de cette période.

À compter des années 1850-1860, dans la foulée de l'implantation des nouvelles industries qui se regroupent principalement autour des écluses aménagées à la fin des années 1840, les abords du canal de Lachine connaissent un développement accéléré, tant du point de vue de la croissance démographique que de celui de l'industrie et des infrastructures. Ce développement est initié par un groupe de politiciens et d'hommes d'affaires de Montréal qui profitent en outre largement de l'impact d'une ordonnance émise en 1840, qui oblige les Sulpiciens, seigneurs de Montréal, à se départir de leur domaine de la ferme Saint-Gabriel avant 1860 (Ethnoscop inc., 1994 : 7).

Le mouvement s'amorce d'abord à l'ouest autour du vieux village de Saint-Henri-des-Tanneries et du village de Saint-Augustin, avec les projets de développement mis sur pied par des entrepreneurs, tels Philippe Turcot (1854), dans le secteur de Saint-Henri, et Arthur Webster (1855), dans celui de Saint-Augustin. Dans le secteur à l'étude, le développement initié par Frédéric Auguste Quesnel, homme d'affaire et politicien, s'accélère après que ce dernier eut vendu la portion montréalaise de sa vaste propriété aux entrepreneurs W. Worman et A.M. Delisle. Le terrain, localisé dans le prolongement nord de l'emplacement des écluses de Saint-Gabriel est alors morcelé et vendu en lots pour la construction de maisons en série destinées à la classe ouvrière. Celle-ci est

attirée par les industries qui s'installent alors à proximité, notamment la Montreal Rolling Mill, l'une des industries de tête de Montréal, localisée depuis 1868 sur un terrain situé à l'ouest de l'ancien domaine de Brewster et dont elle acquiert une partie de la propriété (à l'ouest de la rue Vinet) en 1872. Vers 1870, l'usine compte déjà pas moins de 350 employés (Lewis, 2000 : 125). Ce secteur en expansion est alors désigné « village Delisle », du nom d'un des principaux promoteurs immobilier du secteur. En 1875, le village est englobé dans la nouvelle ville de Saint-Henri, puis détaché de celle-ci dès 1876 pour former la ville de Sainte-Cunégonde. La nouvelle municipalité est délimitée au nord et sud par la rue Dorchester et le canal de Lachine, ainsi qu'à l'est et à l'ouest par les frontières des villes de Montréal et de Saint-Henri (rue Atwater), un territoire qui englobe entièrement l'ancien domaine de Brewster. Durant le dernier quart du XIX^e siècle, le développement de Sainte-Cunégonde est assuré essentiellement par les entrepreneurs, propriétaires, manufacturiers et industriels locaux qui se contentent de mettre en place les infrastructures minimales requises pour assurer le fonctionnement de la municipalité tout en appliquant un système de taxation tout aussi minimal aux industries. L'approche fait long feu. En 1905, l'endettement et le manque d'infrastructures entraînent l'annexion de la municipalité à la Ville de Montréal (Lewis, 2000 : 123). À cette date, le territoire encore rural un demi-siècle plus tôt est devenu partie intégrante d'un des plus importants centres d'activités industrielles et manufacturières au Canada.

• L'occupation Ward

C'est en 1870 que John Kewley Ward acquiert, pour la somme de 35 000,00 \$, la portion de l'ancien domaine de Benjamin Brewster qui inclut la scierie, avec son bassin, ainsi que le grand bassin et les terrains adjacents. Sur le plan de Joseph Rielle de 1869, l'espace acquis correspond aux «*blocks*» 26 à 35 (figure 6).

“(...) Those certain ten blocks of land situated and being in the parish of Montreal, near the city limits, forming part and portion of the Brewster property and known as blocks numbers 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34 & 35 on a certain plan made by Joseph Rielle, Esquire [...] with the Basin called Brewster's Basin thereon and the slip on block number 34, another slip on block number 35 and steam saw mill and other buildings on said last mentioned block (...).” (ANQM, greffe James S. Hunter, 3 février 1870, minute 15629)

La description de cette partie du domaine apparaît très semblable à celle faite lors de la vente de 1867, si ce n'est la mention de l'existence d'autres bâtiments à l'emplacement

de la scierie. Le plan qui accompagne l'acte de vente, apparemment retracé du plan de Rielle de 1869, ne représente toutefois aucun autre bâtiment que la scierie. La seule différence marquante au niveau des aménagements tient dans le prolongement de la rue Mill (aujourd'hui rue Lévis) jusqu'aux abords du canal, en longeant les abords du mur ouest de la scierie et le petit bassin qui la dessert. En 1871, Ward acquiert également la partie ouest du "*block*" 17 localisée immédiatement au nord de la scierie et qui fait partie intégrante de sa cour à bois (figure 6).

L'acquéreur n'est pas étranger à l'industrie du sciage, comme en fait foi le contenu d'une notice biographique de la fin du XIX^e siècle, qui retrace les principales étapes de sa carrière. Né à l'île de Man en 1819, James Kewley Ward a émigré aux États-Unis en 1842, où il occupe d'abord un poste de commis dans une scierie de Troy, dans l'État de New York (Morgan, 1898 : 1056). Après quelques années, il parvient à louer et à diriger l'établissement à son propre compte et il est impliqué dans la gestion d'une autre scierie, la Steben Co. En 1853, il rencontre apparemment des difficultés d'approvisionnement en matière première qui l'incitent à déplacer ses activités au Canada, où il acquiert des terres à bois dans la région de la rivière Maskinongé (Québec). Au début des années 1860, il posséderait un moulin à scie à Trois-Rivières, sur la rivière Saint-Maurice. C'est quelques années plus tard qu'il achète la scierie Brewster, qu'il rebaptise Mona Saw Mill. Selon la notice de 1898, Ward aurait connu beaucoup de succès dans la gestion de cette scierie, notamment parce qu'il acquiert au même moment des droits de coupe sur d'importantes concessions de terre à bois, environ 500 km² en 1890, localisées aux abords de la rivière Rouge et de ses affluents. En fait, l'ampleur du territoire contrôlé par ce dernier, associé aux établissements de transformation qu'il dirige, place le nouveau propriétaire de l'ancienne scierie Brewster dans la catégorie des grands entrepreneurs de cette industrie, c'est-à-dire capable en outre d'investir dans ses infrastructures et ainsi de s'ajuster aux besoins des différents marchés qui lui sont accessibles¹¹.

On ignore quelle proportion de la production de bois issue des territoires de coupe contrôlés par Ward est acheminée et traitée à la scierie Mona, mais il apparaît certain que l'entreprise n'a connu aucun problème d'approvisionnement en matière première. À

¹¹

Ward est par ailleurs impliqué à divers titres dans plusieurs autres compagnies qui œuvrent dans d'autres domaines. Il a notamment été directeur de la *Montreal Cotton Co.* et de la *Montreal Herald Printing Co.*; président de la *Coaticook Cotton Co.* et de la *Magog Textile Print. Co.* Il a également été maire de Westmount, a été nommé au conseil législatif par Mercier en 1888 et nommé au Sénat au début du XX^e siècle (Morgan, 1898 : 1056). Il participe également aux activités de plusieurs organisations concernées par l'exploitation forestière, notamment en 1882, à titre de membre d'un comité sur les feux de forêt (DBC, volume XI : 576).

cette époque, le pin et l'épinette sont, dans l'ordre et très largement, les deux principales essences exploitées dans l'ouest du Québec (Martin, 1995 : 63).

• **La scierie Mona et l'évolution de la propriété de J.K. Ward**

James K. Ward est demeuré propriétaire de l'emplacement de 1870 jusqu'au début du XX^e siècle. Durant cette période, la propriété et les infrastructures qu'elle recèle connaissent diverses transformations, amputations et ajouts, qui ne modifient cependant pas de façon significative leur fonction, la transformation et la fabrication de produits en bois.

En 1878, dans la foulée des travaux d'amélioration des infrastructures du canal de Lachine réalisés entre 1873 et 1885, le canal est élargi vers le nord, depuis les abords des écluses de Saint-Gabriel jusqu'aux environs de l'emplacement actuel du marché Atwater¹². Dans le secteur de la scierie, c'est une bande de terrain d'une largeur moyenne de 100 pieds que Ward cède pour la réalisation des travaux (ANQM, greffe Joseph Devlin, 14 janvier 1878, minute 7196 ; figure 9). Le plan de Hopkins de 1879 permet d'apprécier l'impact des travaux réalisés en 1878 sur certaines des infrastructures du canal et du complexe de la scierie (figure 10). Les travaux entraînent d'abord la réduction de la longueur du chenal d'accès au grand bassin et du petit bassin qui dessert la scierie. À l'ouest, le *slip* aménagé vers 1850 apparaît entièrement remblayé, alors qu'à l'est le pont Brewster est complètement réaménagé. Le plan de Hopkins indique également la présence d'un nouveau bâtiment le long de la limite est de l'emplacement de la scierie.

L'état des lieux à cette époque est illustré par une magnifique vue panoramique réalisée par Eugene Haberer et publiée en 1882 dans le *Canadian Illustrated News* (figure 11). L'illustration représente d'ouest en est les abords situés au nord du canal de Lachine, depuis le pont du Grand Tronc, aujourd'hui pont du CN, jusqu'au secteur des écluses de Saint-Gabriel, à l'emplacement actuel du pont des Seigneurs. Il s'agit de la plus ancienne illustration du complexe de la scierie qui a pu être retracée. Les infrastructures représentées à l'emplacement de la scierie — identifiée sous le nom de "*Mona*" Saw Mills and Lumber Yard, propriété de J.K. Ward — concordent avec celles des plans anciens

¹² On procède notamment durant cette période à la construction de nouvelles écluses, plus vastes, qui passent à 270 pieds (82,20 m) de longueur et 45 pi (13,70 m) de largeur, et on augmente la profondeur des infrastructures à 18 pieds jusqu'aux écluses de Saint-Gabriel (Desjardins, 1999 : 138).

datant de cette période. Elle permet de mieux comprendre la volumétrie des bâtiments et la fonction des espaces adjacents. Selon cette illustration, le bâtiment principal de la scierie avait deux étages sur toute sa longueur et était doté d'un double toit versant. Le deuxième étage du mur sud, percé d'un alignement de 10 fenêtres, est rayé verticalement d'une façon qui suggère que l'édifice était entièrement fait de bois. Selon le plan de 1869 de Sitwell, la portion est du bâtiment était faite de matériaux durs (figure 7). Peut-être s'agit-il d'un revêtement ou d'une simple technique d'ombrage utilisée par l'illustrateur. La scierie comportait également une imposante cheminée, apparemment carrée, située sur son flanc nord, près de l'angle nord-ouest du bâtiment, une position qui permet de deviner l'emplacement probable de la salle des machines, puisque la cheminée devait permettre d'évacuer la fumée de combustion associée au foyer de la bouilloire d'alimentation de la machine à vapeur. La hauteur de la cheminée semble excessive, mais on peut présumer qu'elle reflète le souci d'évacuer de façon sécuritaire les éventuelles cendres aériennes au-delà des piles de bois qui entourent la scierie. Le bâtiment est flanqué au sud d'un long toit versant sans mur qui devait abriter les accès au bâtiment, un aménagement qui devait également se retrouver du côté nord selon le plan de 1869 de Rielle (figure 6). À l'est, la scierie est flanquée d'un long bâtiment en bois dont la fonction n'est pas connue. Ce bâtiment correspond sans doute à celui représenté sur le plan de Hopkins de 1879 (figure 10). D'imposantes piles de bois scié, prêtes à expédier, occupent la devanture de la scierie et les abords du grand bassin Brewster. L'ouverture de ce dernier est à peine perceptible, alors que le pont Brewster et un petit voilier masquent l'embouchure du petit bassin de la scierie.

L'illustration permet également d'apprécier la diversité des moyens utilisés pour le transport des matériaux bruts et finis. La vignette du bas montre en effet une cage rectangulaire caractéristique, hâlée depuis la rive sud. Le bois ainsi regroupé, équarri en billes, forme un radeau flottant que les draveurs acheminent jusqu'à son lieu de transformation ou d'expédition. On aperçoit également des barges, bateaux plats et petits voiliers apparemment chargés de piles de bois scié.

Entre les années 1876 et 1879, Ward loue une partie du grand bassin Brewster à un dénommé Robert Allan, qui utilise apparemment l'emplacement à titre de grossiste en bois non transformé¹³. On peut penser que Allan et Ward entretiennent des liens

¹³

Robert Allan est désigné marchand de bois dans les rôles d'évaluation de la Ville de Sainte-Cunégonde (AVM, fonds de la Ville de Sainte-Cunégonde : rôles d'évaluation des années 1878 et 1879). En 1878, il désigne ainsi ses activités dans l'annuaire de Montréal : *Forwarder and wood merchant, office and woodyard 2 Atwater av* (AVM, *Lovell's Montreal Directory*, 1878-1879).

d'affaires puisqu'il semble peu probable que ce dernier loue ses infrastructures à un compétiteur direct. Nous n'avons retracé aucune autre information concernant les activités d'Allan sur le site. Peut-être est-il engagé dans le commerce du bois équarri, qui s'essouffle au cours de cette période, ou dans la revente de certaines espèces recherchées par des manufacturiers spécialisés (tannerie, tonnellerie, navigation, etc.) ?

Au milieu des années 1880, J.K. Ward vend à William Rutherford deux lots, les numéros 2291 et 2305 du cadastre, situés à l'extrémité nord du grand bassin Brewster (Arkéos inc., 2002). William Rutherford y installe sa manufacture, la William Rutherford & Co., qui sera également désignée sous le nom de William Rutherford & Sons, spécialisée dans la production de bois d'œuvre et de produits en bois destinés à la finition des bâtiments : portes, fenêtres, volets, moulures, etc.¹⁴. La présence de cette manufacture sur le site ne fera que croître au cours des années subséquentes, particulièrement à partir du début du XX^e siècle, alors qu'à travers un jeu d'alliance, elle finira par intégrer complètement les activités de la scierie de Ward.

On ne connaît pas de façon explicite la production de la scierie Mona. Il n'existe aucun fonds d'archives qui documente les activités du moulin, une denrée rare qui reflète bien l'état de la documentation historique concernant les activités industrielles en général. Le moulin fait également partie des données malheureusement perdues des listes nominatives du recensement de 1871¹⁵. La perte est significative. En 1871, les recenseurs devaient inscrire un grand nombre d'entrées très précises concernant divers aspects des activités des industries, notamment en regard de la nature et de la valeur de leur production, des matières premières utilisées, de l'énergie motrice et du nombre d'employés, des informations qui auraient pu contribuer à situer la scierie du site Brewster par rapport au reste de l'industrie à cette époque.

L'analyse des données connues compense toutefois en partie la perte de ces informations. On sait qu'en 1871 J.K. Ward a acquis la scierie ainsi que l'ensemble de ses équipements. On peut ainsi présumer qu'il est alors au moins en mesure de poursuivre le type de production de l'ancien occupant George L. Dickinson qui, comme on l'a vu, produisait non seulement du bois d'œuvre, mais également d'autres produits

¹⁴ RUTHERFORD W, & Sons., *Mnrs of Doors, Sashes & o. Packing Box: Makers and Lumber Merchants, Saw and Planing Mills. 85 Atwater av, near Notre-Dame st. P. O. Box 886. telephone 1346.* AVM : *Lovell's Montreal Directory*, 1890-1891.

¹⁵ En 1871, la scierie fait partie de la division de recensement de Hochelaga (107), pour laquelle il manque plusieurs tableaux répertoriant les établissements industriels (tableau 6).

transformés tels que des revêtements de plancher, moulures, brouettes, etc. La représentation de l'emplacement de la scierie dans le panorama réalisé en 1882 témoigne par ailleurs, de par l'amoncellement des piles de bois qui jonchent les quais et les abords de la scierie, d'activités essentiellement orientées vers la production de bois d'œuvre, pièces de charpente et matériaux de construction. Ces produits auraient représentés, en 1871, près des deux tiers de la production déclarée par les scieries (Martin, 1995 : 94). Durant les années 1870, Ward s'annonce également en tant que manufacturier, ce qui suggère qu'il a sans doute poursuivi au moins en partie la fabrication de certains des produits affichés auparavant par Dickinson :

"J. K. WARD, Lumber Merchant and Manufacturer, Wholesale and retail, MONA SAW MILLS, formerly Brewster's Basin, Lachine Canal., Residence: Cote St. Antoine, Post Office Address, Box 183, City. MONTREAL." (AVM, Lovell's Montreal Directory, 1875-1876)

L'annonce montre que Ward, à l'instar de Dickinson, s'adresse à toutes les catégories d'entrepreneurs. Le marché montréalais est évidemment ciblé par ce genre de publicité, mais on peut présumer, compte tenu de l'ampleur des ressources dont dispose Ward, que ses produits sont également écoulés sur d'autres marchés nationaux et internationaux, dont les États-Unis. Les services publics devaient également constituer un débouché important pour la production de la scierie. Mentionnons à cet égard une résolution du comité des chemins de la Ville de Saint-Henri, adoptée à la session du 27 juillet 1885, qui approuve le paiement à J.K Ward d'une somme de près de 1 000,00 \$ pour l'achat de bois pour les trottoirs, fossés des cours d'eau et « traverses » des rues (AVM, fonds des archives de la Ville de Saint-Henri, P23-E245).

• **L'incendie de 1895**

Dans la nuit du 13 au 14 août 1895, la scierie Mona est détruite par un incendie qui, si on se fie aux illustrations et aux descriptions de l'époque, a pratiquement détruit le bâtiment entier (figure 12). L'illustration, publiée en première page du journal *La Presse* du mercredi 14 août, représente les débris de la scierie vus depuis l'ancienne rue Tracy, à l'emplacement approximatif de l'intersection actuelle des rues Lévis et Rufus-Rockhead. On peut voir très clairement que l'incendie a complètement détruit la portion ouest de la scierie faite de bois, alors que la structure de la portion est du moulin, constituée de matériaux durs (pierre et brique) est restée en place.

Les comptes rendus d'incidents de ce genre sont souvent l'occasion d'apprendre de nombreux détails concernant la nature des infrastructures détruites. Le texte publié en page quatre de la même édition de *La Presse* ne fait pas exception :

« Les scieries Mona au pont Brewster ont été complètement détruites par le feu durant la nuit dernière [...] Le feu avait originé (sic) dans la chambre de l'engin, qui se trouve être une aile faite en brique de la bâtisse, mais le vent poussa bientôt les flammes vers la partie des usines construite en bois, et bientôt le tout ne fut plus qu'un immense foyer. L'on comprit bientôt que tout effort pour sauver la scierie était inutile, il s'agissait donc de circonscrire le feu. Quatre piles de planches les plus près de la scierie furent consumées. Heureusement le vent soufflait du côté du canal et par conséquent du côté opposé du reste du clos de bois. Grâce à cela et au dur travail des pompiers le reste du bois put être sauvé [...] À minuit et demi, cette immense bâtisse qui, quelques heures auparavant, était une ruche industrielle, n'était plus qu'un monceau de ruines. Il ne restait plus que la cheminée et un pan de muraille debout [...] La scierie était la propriété de l'hon. J.K.Ward. Par un malheureux concours de circonstances, M. Ward est parti en Angleterre avec toute sa famille. M. J.H. Redfern, le gérant, n'était pas en ville, hier. Il a en conséquence été impossible d'obtenir aucun détail quant au montant probable des pertes et aux assurances qui peuvent les couvrir. À peu près soixante hommes se trouvent sans ouvrage par suite de cet incendie » (BNQM : La Presse, 14 août 1895 : 4).

La description confirme l'étendue des dommages illustrés en première page et indique la destruction probable des appareils de la salle des machines, désignée « chambre de l'engin », d'où origine l'incendie. Elle confirme également la composition distincte de la superstructure des portions est et ouest du bâtiment, constituées respectivement de brique et de bois. Le nombre d'employés affectés, « à peu près une soixantaine d'hommes » donne également un aperçu de l'ampleur des activités sur le site¹⁶.

La scierie est toutefois rapidement et entièrement reconstruite puisque les rôles d'évaluation de ces années n'indiquent aucune chute de la valeur des infrastructures du lot de cadastre 2307, où se trouve la scierie. En fait, les entrées pour les années 1894 à 1896 témoignent plutôt de la valeur accrue du nouveau bâtiment, dont l'évaluation passe

¹⁶

Bien qu'il utilise d'autres variables dans son analyse, notamment la valeur de la production, les recherches réalisées par Jean Martin dans le cadre de sa thèse sur l'industrie du sciage, fixe à 50 employés le seuil qui distingue les très grandes entreprises de sciage des plus petites en 1871. Combien d'employés comptait alors la scierie Mona ? Où se situe ce seuil en 1895 ? À titre d'exemple, mentionnons que le seuil identifié par Martin à partir des données du recensement de 1851 était de seulement 10 employés (Martin, 1995 : 104).

de 3 000,00 \$ à 5 000,00 \$ pour le moulin seulement. Il s'agit des seules entrées retracées aux rôles d'évaluation précisant la valeur du moulin qui, avant et après cette date, est toujours comprise dans l'évaluation globale, soit du lot où il se trouve, soit de l'ensemble des propriétés de Ward. Durant la même période, les rôles d'évaluation indiquent également une hausse de la valeur de location du bâtiment qui passe de 600,00 \$ à 1 000,00 \$. La hausse est substantielle et s'explique sans doute par la mise en place d'infrastructures plus modernes et plus performantes.

• **Un complexe en transformation**

Le tournant du XX^e siècle marque le début d'une période de changements qui se manifestent tant au niveau des infrastructures du complexe que de sa gestion.

Les principales modifications apportées aux infrastructures du complexe de la scierie Mona surviennent vers 1907, alors qu'on procède au remblaiement du grand bassin Brewster et du petit bassin qui desservait directement la scierie (figure 13). Le grand bassin et les terrains adjacents ont été vendus en 1905 par J.K. Ward à un dénommé Edward Donald, qui les a cédés l'année suivante à la Grand Trunk Railway Company of Canada, G.T.R. (Grefte G.R. Lighthall, 17 août 1905, minute 115944. Grefte G.R. Lighthall, 26 mai 1906, minute 125321). Ces acquisitions permettent à la G.T.R. d'aménager une voie secondaire reliant les industries situées au nord du canal à son circuit principal aménagé plus à l'ouest, et lui-même relié au pont Victoria. La nouvelle voie longe le canal et comporte deux gares de triage, l'une localisée à l'ouest de la rue Atwater et l'autre à l'emplacement du grand bassin Brewster. Elle se poursuit vers l'est jusqu'aux abords des écluses de Saint-Gabriel, où elle dessert le chantier naval Cantin, en passant par l'imposant complexe de la Montreal Rolling Mill qui occupe tout le côté nord du canal à l'est de la rue Charlevoix.

La disparition des bassins utilisés jusqu'alors pour le transport des matériaux bruts et finis de la scierie indique que le chemin de fer supplante désormais le transport maritime à cette fin. Le nouveau site de triage aménagé à l'emplacement du grand bassin s'étend vers le nord jusqu'à la manufacture de la William Rutherford & Co. À cette époque, la Rutherford possède également un bâtiment dans la portion sud du lot de cadastre 2308, aux abords du canal et immédiatement à l'ouest de la scierie, bâtiment desservi directement par une voie du réseau du Grand Tronc (figure 13). En 1904, le pont Brewster est également entièrement reconstruit (Ethnoscop inc., 1994 : 11)

- **La J. H. Redfern Lumber Company**

Ces transformations coïncident avec le changement d'appellation de l'emplacement de la scierie, qui est désormais désignée sous le nom *de* J. H. Redfern Lumber Company, propriété de James H. Redfern. La présence de ce dernier dans les activités de la scierie n'est cependant pas nouvelle. En effet, dès le début des années 1890 son nom apparaît accolé à celui de la scierie Mona dans les annuaires Montréal¹⁷. On sait qu'en 1895, au moment où la scierie est détruite par un incendie, il est présenté comme le gérant des installations pour le compte de Ward. Redfern était alors propriétaire d'une série de lots au nord-est de l'emplacement de la scierie (lots 2309 à 2314 et 2327 à 2332), soit deux blocs en front sur la rue Charlevoix, entre les actuelles rues Rufus-Rockhead et Sainte-Cunégonde. On ignore les activités de Redfern sur ses propriétés avant cette date, mais compte tenu de son implication dans les activités de la scierie Mona, il est vraisemblable qu'elles soient en relation directe.

En 1905, les lots de Redfern sont acquis par J. K. Ward, qui possède déjà la moitié ouest de ces blocs en plus de l'emplacement de la scierie, ainsi que le lot de cadastre 2308 localisé entre la scierie et la rue Charlevoix (BPD, greffe Robert Dunton, 28 décembre 1905, n° d'enregistrement 24347 ; BPD : greffe J.F. Reddy, enr., au district de Hochelaga Jacques-Cartier, le 25 août 1905, n° 116070). À compter de l'année 1907, J. H. Redfern est identifié aux rôles d'évaluations de la Ville de Montréal comme locataire de l'emplacement de la scierie, ainsi que des terrains adjacents appartenant à J. H. Ward. Apparemment, le changement de nom de la scierie, désormais identifiée au nom de Redfern, correspond au changement de statut de ce dernier, qui passe de simple gérant à locataire de l'emplacement.

L'occupation du site par Redfern est illustrée par une photographie, prise vers 1907, qui montre que l'ensemble des terrains demeurés la propriété de J. K. Ward sont utilisés pour l'entreposage des piles de bois produites par la scierie (figure 14). L'abondance des piles de matériaux entreposées sur les pourtours de la scierie indique que les installations sont alors essentiellement consacrées à la production de bois d'œuvre. Le cliché, pris depuis la rue Charlevoix, permet également d'apprécier la nouvelle volumétrie de la scierie reconstruite après l'incendie de 1895. La portion est, qui correspond à la

¹⁷ REDFERN J. H., *Mona Saw mills, Lachine canal, h Rosemount av, Côte St Antoine, P.O. box 1818, City* et WARD HON J. K., *prop Mona Saw mills, Brewster bridge, Lachine canal, h 18 Rosemount av, Cote St Antoine. Lovell's Montreal Directory, 1890-1891.*

salle des machines, y apparaît comme ayant des proportions semblables à celles d'avant l'incendie, alors que la portion ouest ne comporte désormais plus qu'un seul étage avec un petit bâtiment adjacent. Le plan d'assurance incendie de 1913 montre par ailleurs que la portion est est toujours faite de matériaux durs (brique et pierre), alors que le reste de la scierie et des petits bâtiments dispersés dans sa cour sont en bois (figure 13).

En 1909, à l'âge de 90 ans, J. K. Ward cède ses propriétés occupées par la scierie et la cour à bois à J. H. Redfern, à John J. C. Ward et à Charles T. Roots, pour la somme symbolique de 1,00 \$ et autres considérations (BPD : greffe W. H. Phillips, 22 février 1909, enr. H.J.-C. n° 154467). On peut supposer qu'au moins l'un des acquéreurs est parent du vendeur. Ceux-ci n'en conserveront toutefois la propriété que jusqu'au décès de James K. Ward en 1919, alors qu'il la recède à sa succession aux mêmes conditions (BPD : greffe Edward W. H. Phillips, 17 février 1919, enr H.J.-C. n° 373553). Ces transactions n'ont en apparence aucune influence sur les activités de la scierie, qui demeure en activité sous la bannière de Redfern jusqu'à sa destruction complète par un incendie en 1921.

• **L'incendie de 1921**

La scierie de la Redfern Lumber Company est en effet entièrement détruite à la suite d'un incendie survenu l'après-midi du 8 septembre 1921, à l'exception des murs et de la cheminée de la salle des machines. L'incendie, qui a également détruit le hangar de la Wm Rutherford & Sons Co., situé à proximité en bordure du canal de Lachine, est ainsi décrit dans le journal *La Presse* du lendemain 9 septembre :

« Le premier incendie [il y en a eu d'autre] a été découvert, à 4,05hre., dans les cours à bois de la compagnie Redfern Lumber, 920, rue Charlevoix ; le vent poussait vers l'est et, en quelques instants, les flammes se communiquaient aux hangars de la maison Wm Rutherford et Fils, 900, rue Charlevoix [...] plusieurs amas de bois fournissaient un aliment facile aux flammes qui s'avançaient rapidement vers les moulins [...] M. William Rutherford, président de la maison qui porte son nom, a déclaré que la compagnie Redfern est étroitement liée avec la maison Rutherford et que les pertes combinées des deux, qui sont amplement couvertes par les assurances, se chiffrent à \$20,000 » (BNQM : *La Presse*, 9 septembre 1921 : 16)

Le compte rendu de l'incendie publié par *La Presse* comporte une citation du président de la William Rutherford & Sons qui souligne les liens étroits qu'entretiennent alors cette compagnie et la Redfern Lumber Company, propriétaire de la scierie. En fait, les entrées aux rôles d'évaluation de la Ville de Montréal pour l'année 1921 indiquent que les deux entreprises sont alors sous la présidence de T. J. Rutherford (AVM : rôles d'évaluation pour l'année 1921). La nature des liens entre les deux compagnies n'est pas connue, mais on peut supposer que ce lien administratif a entraîné une certaine harmonisation de la production des deux entreprises. À cette époque, la Redfern produit en effet essentiellement du bois de charpente et de construction, alors que la Rutherford s'annonce dans les annuaires de l'époque à titre de grossiste et de détaillant en bois d'œuvre et manufacturier de produits en bois associés à l'industrie de la construction. Le contenu de l'annonce montre par ailleurs que les activités de la Rutherford sont demeurées sensiblement les mêmes depuis sa fondation au début des années 1880 :

"THE WM. RUTHERFORD & SONS CO., LTD. Lumber and Timber wholesale and retail. Manufacturers of Doors, Sash, Interior Finish, Mouldings, etc., Stock Building Specialities, Beaver Board. Office and Mills 425 Atwater avenue Tel. Victoria 1620." (AVM, *Lovell's Montreal Directory*, 1920-1921)

Il est ainsi raisonnable de penser qu'au moment de sa destruction en 1921, la scierie Redfern pouvait être impliquée dans les premières étapes de transformation du bois destiné à la production de la manufacture de Rutherford.

• Le site après 1921

Suite à l'incendie de 1921, le bâtiment de la scierie a été détruit et l'espace qu'il occupait intégré brièvement à la cour à bois Redfern, dont les activités cessent apparemment définitivement vers 1924¹⁸. Au sud, la Rutherford reconstruit son entrepôt le long de la voie ferrée. Le bâtiment, agrandi vers l'est au cours des années 1930 et assorti d'une série de quais de déchargement, forme une véritable enfilade de dépôts qui s'étirent le long de la voie ferrée depuis les abords du canal jusqu'à l'emplacement de la Rutherford localisé plus au nord (figure 20). L'entrepôt de la Rutherford situé en bordure du canal sera par la suite occupé par la Daigle Lumber Company avant d'être démoli au milieu des années 1980 (Bélisle, 2001 : 6).

¹⁸

Il n'y a plus d'entrée sous *Redfern Lumber Company* à compter de 1925.

Le terrain autrefois occupé par la scierie demeure apparemment vacant au cours des années 1930. En 1943, l'espace est acquis par The Steel Company of Canada, l'ancienne Montreal Rolling Mill, qui y aménage un terrain de soccer à l'usage de ses employés (figure 15). Le terrain comprend l'emprise de la rue Tracy, qui correspondait approximativement à l'emprise actuelle de la rue Rufus-Rockhead (Greffé J. Beaudoin, 23 octobre 1943, minute 3701). L'espace localisé au nord de l'ancienne emprise de rue est alors utilisé depuis peu par un imposant garage de la Commission de transport de Montréal qui sera démoli à la fin des années 1980.

Le terrain de soccer aménagé au début des années 1940 est remplacé au début des années 1950 par un stationnement qui subsiste apparemment jusqu'à la démolition, à la fin des années 1980, des hangars situés aux abords du canal et du garage de la Commission de transport de Montréal. L'emplacement reste alors vacant durant quelques années, jusqu'à ce que la mise en chantier des premiers édifices résidentiels localisés au nord du site, aux abords de la rue Charlevoix, incite la municipalité à procéder à la réouverture de l'ancienne rue Tracy, ainsi qu'à l'aménagement d'un parc à l'emplacement de l'ancienne scierie. Les données recueillies concernant l'occupation récente du site démontrent qu'aucun bâtiment n'a été construit à l'emplacement de la scierie, dont les vestiges sont donc demeurés intacts, enfouis sous terre depuis l'abandon des activités de la scierie suite à l'incendie de 1921.

3 TRAVAIL DE L'ARCHÉOLOGUE

3.1 Évaluation du potentiel archéologique

Les recherches documentaires réalisées avant la fouille archéologique ont permis de caractériser la nature et les modalités de l'occupation du site Brewster et d'en définir ainsi le potentiel archéologique théorique. On sait qu'à partir du milieu du XIX^e siècle jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle, l'espace est occupé par le bâtiment principal d'une scierie à vapeur qui fait partie intégrante d'un complexe d'infrastructures beaucoup plus vaste sur le domaine de Benjamin Brewster, qui a érigé l'ensemble au tournant des années 1840-1850. Dès l'origine, le complexe comporte, outre la scierie, un imposant bassin et un *slip*, localisés à l'ouest, un petit bassin desservant la scierie, ainsi que quelques bâtiments secondaires plus ou moins éphémères et dispersés sur le vaste terrain qui entoure les infrastructures principales et qui sert de lieu d'entreposage des matériaux bruts et transformés. On sait également que l'emplacement de la scierie a été amputé d'une bande de terrain au sud au moment de l'élargissement du canal de Lachine vers 1878 et, surtout, que le bâtiment principal a subi deux incendies majeurs, en 1895 et en 1921, le premier ayant entraîné sa reconstruction presque complète et le second, sa disparition définitive¹⁹. Malgré ces événements, l'analyse des plans anciens montre que les principales composantes du complexe sont demeurées semblables, du moins en apparence, au moins jusqu'à la première décennie du XX^e siècle, alors que les bassins sont disparus au profit d'infrastructures ferroviaires. Même la scierie, détruite en 1895, est apparemment reconstruite sur les fondations du premier bâtiment et selon des caractéristiques semblables, c'est-à-dire que le tiers le plus à l'est est fait de matériaux durs, afin d'isoler la salle des machines du reste du bâtiment, tandis que les deux tiers ouest sont en bois, là où s'effectuent les opérations de transformation. Enfin, les données recueillies concernant l'occupation de l'espace après la disparition de la scierie indiquent en outre que l'emplacement n'a connu par la suite aucune occupation bâtie lourde, dont les fondations auraient pu entraîner la destruction des témoins archéologiques associés au complexe de la scierie.

L'appréciation du potentiel archéologique de l'emplacement s'appuyait également sur les résultats d'un inventaire archéologique réalisé en 1998, qui avait donné lieu à l'excavation de deux tranchées exploratoires (sous-opérations 1E et 1F : figure 16)

¹⁹

Lors de la planification de l'intervention, seul l'incendie de 1895 était documenté et on ignorait la cause de la disparition de la scierie au début des années 1920.

destinées respectivement à localiser le mur ouest de la scierie et la paroi ouest du petit bassin localisé au sud (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999). La démarche, réalisée parallèlement à la caractérisation environnementale de l'emplacement, visait à évaluer l'état et la valeur documentaire des vestiges et des contextes archéologiques associés à l'occupation de ces bâtiments, ainsi qu'à statuer sur l'intérêt de fouilles archéologiques avant le réaménagement prévu du parc municipal.

Les observations faites lors de cet inventaire se sont avérées très positives. La tranchée exploratoire 1F a notamment permis la mise au jour des fondations du mur ouest du bâtiment principal et a montré la persistance en contexte de dépôts vraisemblablement associés à l'incendie du moulin à scie en 1895. Ces dépôts recelaient, en outre, divers éléments de quincaillerie d'architecture intéressants laissant supposer qu'une fouille d'envergure pourrait contribuer de façon significative à la compréhension des aménagements et de la technologie utilisée avant l'incendie de 1895. De plus, les tranchées exploratoires 1E et 1F ont livré les restes d'un plancher de bois à demi consumé, qui sont postérieurs aux vestiges du moulin d'origine (1F/S1) et qui dateraient de la dernière phase d'activité de la scierie, telle que réaménagée suite à l'incendie de 1895. Les relevés ont montré que le sommet des contextes archéologiques associés à l'occupation affleurerait à moins de 1 m sous la surface et formait une accumulation stratifiée d'au moins 1,50 m d'épaisseur témoignant de l'existence probable de différentes phases d'aménagement.

L'étude de caractérisation environnementale réalisée concurremment a démontré la présence de différents types de contamination liés à la présence de rejets industriels, notamment des scories, à l'emplacement et aux abords de l'ancienne scierie. La procédure de restauration des sols alors envisagée prévoyait le décapage mécanique des sols contaminés jusqu'à une profondeur de 1,80 m, un niveau qui aurait entraîné la destruction des contextes archéologiques.

3.2 Objectifs généraux de la recherche

C'est sur la base de ces observations qu'a été formulée la recommandation de procéder à des fouilles archéologiques préalablement à l'amorce des travaux de restauration des sols et au réaménagement du parc, désigné alors sous le nom de Rufus-Rockhead. L'objectif principal consistait à documenter l'occupation du bâtiment principal du complexe de sciage, ainsi que les vestiges du petit bassin localisé au sud de la scierie.

La démarche devait aussi permettre de préciser l'évolution du cadre physique et bâti associé à l'occupation des lieux, d'en préciser la séquence chronologique et d'identifier la fonction spécifique des espaces à l'intérieur du bâtiment principal, de façon à permettre la réalisation de fouilles ciblées susceptibles de contribuer à la compréhension du site.

La réalisation de la fouille archéologique comportait également divers objectifs complémentaires concernant la protection ainsi que la mise en valeur des vestiges de la scierie lors du réaménagement du parc municipal au cours de l'été et de l'automne 2001. Dans ce contexte, la démarche retenue devait assurer l'identification et la transmission des données jugées nécessaires à la protection du site lors des travaux prévus de restauration des sols planifié et d'aménagement des nouvelles infrastructures, ainsi que pour la mise en place des repères visuels destinés à marquer au sol l'emplacement de la scierie et du petit bassin.

3.3 Planification de la fouille

La stratégie d'intervention au terrain a été définie en prenant en considération les données archéologiques et historiques connues, ainsi que les principaux objectifs définis au mandat. La mise en forme de cette stratégie a en outre été précédée d'un travail de recherche documentaire orientée vers l'identification des plans anciens les plus susceptibles de contribuer à raffiner la compréhension de l'emplacement.

C'est le plan de la propriété Brewster réalisé par Joseph Rielle en 1869 (figure 6) qui a été retenu pour procéder à l'identification des aires d'intervention. Il présente plusieurs avantages. D'une part, la position et les caractéristiques des bâtiments et infrastructures représentés sur ce plan sont cohérentes avec les données connues, notamment celles observées sur les autres plans retracés, ce qui tend à démontrer l'exactitude du relevé réalisé par Rielle. Le plan affiche par ailleurs des mesures de dimension des lots qui ont permis de le mettre à l'échelle, malgré l'absence presque complète de points de référence sur la trame urbaine actuelle. Le plan de Rielle est en effet le plus ancien connu de la scierie et il a été réalisé avant la construction des bâtiments actuellement localisés en périphérie du site et avant l'élargissement du canal en 1878. Le travail d'ancrage sur la trame urbaine actuelle (figure 20) a été facilité par la représentation des limites de lots et des voies de circulation, qui ont peu évolué durant cette période. Il a également été facilité par la mise au jour, lors de l'inventaire archéologique réalisé en 1998, des fondations d'une maçonnerie de pierre calcaire identifiées comme étant

probablement les vestiges du mur ouest du bâtiment (vestige 1F/S4 ; Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999 : 106). En plus de préciser l'emplacement des éléments recherchés, le travail de superposition a permis de mettre en évidence l'ampleur du corps principal de la scierie, qui occupe une superficie de près de 40 m de longueur par 15 m de largeur, soit environ 600 m² sans compter les annexes en bois attenantes. Dans l'ensemble, l'espace concerné par l'intervention, qui correspond à la portion du lot anciennement occupé par la scierie et compris dans les limites du parc (lot 2307-1), forme une surface d'environ 3 600 m² (60 m sur 60 m), dont environ le tiers est occupé par l'une ou l'autre des composantes ciblées par la fouille, soit par la scierie, ses annexes et le petit bassin. L'ampleur de la superficie explique le recours partiel aux procédés mécaniques d'excavation.

L'emplacement du bâtiment principal formant le coeur du complexe de la scierie a été privilégié parce qu'il offrait a priori un plus grand potentiel d'interprétation, notamment pour la documentation de l'organisation spatiale des diverses composantes de la production et l'identification des activités spécifiques aux les différents espaces, ainsi qu'en regard de la technologie employée et de son évolution dans le temps. Les travaux devaient enfin permettre de documenter l'emplacement et les caractéristiques des aménagements du petit bassin qui se trouvait au sud de la scierie.

Outre le travail de préparation, la stratégie de fouille retenue pour atteindre ces objectifs comprenait l'exécution de trois activités archéologiques distinctes réalisées en séquence et comportant chacune des objectifs spécifiques et corollaires : 1) l'excavation de tranchées exploratoires (opération 2) ; 2) le décapage mécanique des niveaux modernes (opération 3) ; 3) les fouilles manuelles en aires ouvertes (opérations 4 à 6). Les emplacements retenus pour la réalisation de ces différentes activités formaient trois vastes aires distribuées d'est en ouest suivant l'axe du corps principal du bâtiment de la scierie. La limite nord des trois aires formait une ligne continue localisée dans le tiers nord du bâtiment et de larges bermes entre chacune des opérations ont été laissées en place de façon à conserver des repères stratigraphiques de la séquence complète des dépôts excavés mécaniquement (figure 16).

L'excavation des tranchées exploratoires (sous-opérations 2A et 2B) visait essentiellement à préciser l'emplacement des vestiges des principales composantes du complexe de la scierie dans les secteurs non inventoriés, à évaluer l'intégrité et la valeur documentaire des vestiges et des contextes archéologiques associés et enfin, à identifier

l'épaisseur des dépôts à excaver dans les différentes aires de fouille. Aucune tranchée exploratoire n'était prévue dans le secteur le plus à l'ouest considérant les données déjà acquises dans cet espace lors de l'inventaire de 1998 (tranchées 1E et 1F).

Les opérations de décapage mécanique (sous-opérations 3A à 3C) consistaient à retirer les dépôts modernes, postérieurs à l'arasement final de la scierie, de façon à atteindre rapidement les niveaux archéologiques associés à son occupation. Cette étape devait permettre de statuer sur l'état des contextes archéologiques associés à la scierie en regard de l'impact possible d'aménagements modernes et non documentés. Elle devait également permettre d'identifier les emplacements les plus pertinents pour l'implantation des aires de fouille, et ce, en fonction de l'ensemble des observations faites lors des premières opérations (tranchée exploratoire et décapage mécanique). De plus, les relevés réalisés à cette étape devaient permettre de formuler des recommandations quant à l'impact appréhendé des travaux de restauration des sols et de préciser l'emplacement des éléments de rappel au sol prévus au projet d'aménagement. Mentionnons que les activités diverses reliées la supervision archéologique de ces travaux ont été identifiées au numéro d'opération 8 (sous-opérations 8A à 8M : tableau 1). La démarche et les données recueillies lors de la réalisation de ces travaux sont intégrées en différents points de la présentation.

Enfin, étape principale de la démarche, la réalisation des fouilles manuelles en aires ouvertes devait permettre l'investigation contrôlée des contextes archéologiques et des vestiges présents dans les deux principaux espaces d'activité à l'intérieur de la scierie, soit le secteur de la salle des machines, à l'est (opération 4), et l'espace affecté à la transformation du bois, le plus vaste, qui occupait la portion ouest du bâtiment (opérations 5 et 6). Considérant l'intérêt des contextes archéologiques mis au jour, une fouille manuelle a également été réalisée aux abords du petit bassin situé au sud de la scierie, dont les données ont été intégrées au corpus de la tranchée exploratoire 2B (lots 2B2 à 2B9).

L'approche méthodologique spécifique à chacune des phases d'activité est présentée en introduction de chacun des chapitres suivants. Le chapitre 4 porte sur les résultats obtenus lors de la réalisation des étapes préliminaires à la réalisation des fouilles en aires ouvertes. La présentation des résultats des tranchées exploratoires (section 4.1), incluant celles réalisées lors de l'inventaire archéologique de 1998, s'attarde essentiellement à la description et à l'interprétation des contextes archéologiques

observés dans les différents secteurs du site. La section concernant les opérations de décapage mécanique (section 4.2) s'attarde sur les principales observations faites concernant la nature et l'état des témoins archéologiques mis au jour. Le chapitre 5, qui forme le cœur du rapport, présente les principaux résultats des différentes opérations de fouille. Les différentes sections de ce chapitre s'articulent autour des principaux objectifs documentaires de l'intervention, soit, dans l'ordre : les données concernant l'aménagement du petit bassin, incluant les relevés faits au grand bassin Brewster (opération 2, section 5.1) ; l'emplacement de la salle des machines et les questions entourant l'énergie motrice utilisée (opération 4, section 5.2) ; l'aire ouest du bâtiment principal et les éléments mis au jour concernant l'organisation des activités de transformation de la matière première (section 5.3). À cette étape, la présentation et l'interprétation des données recueillies intègre les données historiques connues concernant l'état et l'évolution des méthodes de production et des technologies.

3.4 Procédure d'enregistrement et traitement des données

Le code Borden BiFj-11 est employé pour le site de la scierie Brewster. Le mode de désignation utilisé pour l'enregistrement correspond au système alphanumérique Tikal (opération, sous-opération, lot). Dans ce système, chaque type d'activités réalisées sur le terrain est identifié par un numéro d'opération distinct. Sur un même site, ils sont attribués en séquence en fonction des différentes phases d'activité et selon l'ordre chronologique de réalisation, en commençant par le chiffre un (1). Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Dans ce système, les lots constituent l'unité minimale d'enregistrement. Ils coïncident, dans le cas des tranchées exploratoires, aux sols excavés mécaniquement et aux couches stratigraphiques relevées en paroi et dans lesquelles une collecte sélective d'artefacts a été réalisée. Lors de fouilles manuelles, les lots correspondent généralement à l'unité de fouille que constitue chacune des couches, ou encore d'autres éléments, définis de façon arbitraire ou non, isolés en fouille.

Dans le cas du site de la scierie Brewster, l'opération un (1) correspond aux activités réalisées lors de l'inventaire archéologique de 1998 (tranchées exploratoires 1E et 1F : Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999). Les opérations conduites au cours du présent mandat ont donc été identifiées en séquence à partir du chiffre deux (2). Les données concernant l'ensemble des unités d'enregistrement utilisées dans le cadre de ce mandat

sont présentées au tableau 1. Rappelons que des activités archéologiques ont été menées la même année, dans le cadre de mandats distincts, dans la portion ouest du site, soit à l'emplacement de l'ancien bassin Brewster (opérations 7 et 9) et de la manufacture de portes et fenêtres Rutherford (opérations 10 et 11). Les deux premières opérations identifient les données recueillies lors de la réalisation d'un inventaire et d'une supervision archéologique exécutés dans le cadre d'un programme de réhabilitation des terrains contaminés en milieu urbain financé conjointement par le ministère de l'Environnement du Québec et la Ville de Montréal, lors de la construction d'un complexe à vocations commerciale et résidentielle (Arkéos inc., à venir). Les deux dernières concernent des travaux de supervision archéologique et d'inventaire réalisés dans le cadre du réaménagement d'un stationnement municipal au sud de la rue Notre-Dame, dans un quadrilatère formé par les rues Atwater, Lévis, Fauteux et Duvernay (Arkéos inc., 2002).

L'enregistrement des données a été réalisé selon la procédure standard en usage en archéologie. Tous les vestiges architecturaux mis au jour dans le cadre des différents projets ont été l'objet d'un enregistrement complet au moyen de fiches d'enregistrement normalisées : identification, type, localisation planimétrique et altimétrique, description normalisée de l'appareil et des matériaux, état de conservation, photographie. Ils sont identifiés par les lettres « ST » suivies d'un chiffre dont l'attribution correspond à l'ordre chronologique de mise au jour, en commençant par le chiffre un (1). L'enregistrement complet des sols en place, fouillés ou observés en paroi, a été réalisé au moyen de fiches de saisie normalisées, de croquis en plan, de dessins à l'échelle des parois stratigraphiques représentatives, avec description des sols (matrice, couleur, compacité, inclusions), de plans et de photographies. Une attention particulière a été accordée à la réalisation de relevés archéologiques continus des parois stratigraphiques et à la description des contextes archéologiques qu'ils illustrent, de façon à permettre une identification extensive de leur distribution spatiale et, le cas échéant, faciliter le positionnement des activités archéologiques ultérieures. L'emplacement de ces relevés est illustré sur les plans de base de l'ensemble des aires d'activités réalisées qui accompagnent la présentation des résultats de l'intervention.

Les numéros d'identification suivants ont été employés :

- Plans : BiFj-11-01-P1 à P3 ;
- Coupes stratigraphiques : BiFj-11-01-C3 à C20 ;

- Films : BiFj-11-01-D1 à D35;
- Structures : BiFj-11-ST-1 à ST-26 et ST-42 ;
- Échantillons : BiFj-11-01-E1 à E90.

L'ensemble des relevés planimétriques et altimétriques des aires d'activité et des vestiges mis au jour a été réalisé à l'aide d'instruments d'arpentage (station-totale et carnet de notes électronique) compatibles avec l'utilisation du système AutoCAD. Les points relevés ont été rattachés au Système de coordonnées planes du Québec (SCOOP-NAD 27). Un niveau automatique a été utilisé pour les mesures d'élévation lors de l'exécution de la tranchée. Ces relevés ont permis notamment la production de l'ensemble des relevés planimétriques qui accompagnent la présentation des résultats de l'intervention.

Les objets témoins (artefacts et écofacts) recueillis ont été traités en laboratoire. Tous les objets ont été lavés et classés selon des catégories générales d'appartenance (verre, céramique, métal, écofacts, etc.) et l'unité de provenance (lot). L'inventaire des objets témoins a été réalisé selon le cadre de classification adopté en archéologie (matériaux/fonction) et élaboré par le Service canadien des parcs, le tout sur des fiches informatisées à l'aide du logiciel Excel (version 5). La collection a été identifiée à l'inventaire de l'ISAQ au numéro de collection 3283. Certains de ces objets, complets, peu fragmentés ou présentant un intérêt particulier, notamment l'ensemble des composantes mécaniques associées aux procédés de transmission de l'énergie, ont été catalogués (logiciel de saisie FileMaker Pro, version 5). Plusieurs de ces objets, particulièrement significatifs pour la compréhension des activités dans la scierie, ont également fait l'objet de dessins techniques comportant des vues en plan et en coupe ou, dans certains cas, de reconstitution dans leur position d'origine.

Les échantillons recueillis au terrain ont été l'objet d'un tri et les éléments les plus pertinents, essentiellement des fragments de bois issus des principaux aménagements mis au jour, ont été sélectionnés et soumis à des analyses d'essence (par Parcs Canada). Le résultat de ces analyses est présenté en annexe 1 au présent rapport et intégré à la présentation des résultats de l'intervention.

Le traitement des données correspond à l'ensemble des activités de mise en forme, d'intégration et d'analyse des corpus recueillis, qui implique notamment le dossier technique des enregistrements, l'inventaire des objets témoins, la production des plans et

relevés et des tableaux de compilation, ainsi que la réalisation des recherches historiques complémentaires. Soulignons enfin que seuls les éléments les plus significatifs de l'imposant corpus de données enregistré lors de l'intervention sont intégrés à la présentation. Le « dossier technique » regroupant l'ensemble des données recueillies sur les différents supports d'enregistrement, a été transmis et est conservé à la Ville de Montréal.

4 EXPLORATION DU SITE

La réalisation de fouilles en aires ouvertes à l'emplacement de la scierie devait nécessairement être précédée d'une démarche consistant à préciser la localisation des témoins archéologiques et à statuer sur leur intérêt. Cette étape devait également permettre de formuler des recommandations précises en regard des travaux de restauration des sols et de réaménagement du parc afin d'assurer la protection *in situ* des vestiges archéologiques enfouis. Ce chapitre présente ces premières phases de l'intervention archéologique de terrain et fait état des principales observations obtenues. La dernière section discute de la démarche de supervision réalisée dans le cadre de l'exécution des travaux de réaménagement du parc à l'automne 2001.

4.1 Tranchées

L'inventaire archéologique réalisé en 1998 à l'emplacement du parc municipal a permis de localiser le mur ouest du carré principal de la scierie et de poser un premier diagnostic sur l'état et l'intérêt des contextes archéologiques associés à son occupation (sous-opérations 1E et 1F : Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999). Les données recueillies lors de ces travaux ne documentaient toutefois qu'une portion limitée de l'espace ciblé pour l'intervention de 2001 et il est apparu nécessaire de procéder à une démarche exploratoire semblable pour la portion est du bâtiment et l'emplacement du petit bassin autrefois situé au sud de la scierie.

L'excavation mécanique de tranchées exploratoires est une procédure d'évaluation utilisée de façon courante lors de l'investigation de sites d'envergure. Bien qu'elle nécessite l'enlèvement d'imposants volumes de sol, l'impact de l'exécution de ces travaux est beaucoup moins important qu'il n'y paraît à première vue. L'excavation linéaire est réalisée de façon contrôlée. La première étape consiste à excaver les remblais supérieurs associés à l'occupation moderne de l'espace. Dans le cas de l'emplacement de la scierie, ces dépôts correspondent à l'ensemble des remblais postérieurs à son abandon. La portion centrale de la tranchée est ensuite excavée, suivant l'axe longitudinal de celle-ci, en préservant des paliers égaux de part et d'autre. Généralement, cette seconde et dernière étape d'excavation permet d'atteindre le sol naturel jusqu'à une profondeur considérée comme stérile quant aux témoins d'occupations humaines. Dans tous les cas, l'excavation est menée de façon à préserver l'ensemble des structures et des aménagements dégagés. Cette approche, appliquée à

de vastes espaces, permet une première lecture complète des contextes archéologiques présents, tout en limitant l'impact des travaux sur les dépôts les plus anciens. Dans certains cas, comme à l'emplacement du petit bassin, elle permet d'élargir l'excavation de façon à préserver des bermes où pourront être réalisées des fouilles manuelles.

- **Tranchée exploratoire 2A**

La tranchée exploratoire 2A a été excavée d'est en ouest à l'emplacement présumé de la salle des machines de la scierie (figure 16). Son emprise recoupe le tiers nord du bâtiment et s'étire sur une longueur de 18,50 m depuis l'extérieur est du bâtiment jusqu'à quelques mètres à l'ouest du mur séparant la salle des machines du reste du bâtiment (photo 1). Les observations faites dans ce secteur se sont avérées très positives. L'excavation a d'abord permis de retrouver le mur extérieur est de la scierie (ST-1 : figure 16, tableau 2), qui recoupait perpendiculairement l'axe de la tranchée et, successivement, les fondations de deux murs de refend parallèles au premier : le mur séparant la salle des machines du reste du bâtiment (ST-3) et un mur de division au centre de la salle (ST-2). L'excavation a également révélé la présence d'un enchevêtrement serré de maçonneries localisées dans la moitié ouest de la salle des machines, dont celle de la cheminée du bâtiment, localisée à la limite de la paroi nord (ST-20 : photo 2). Les observations faites à cette étape laissaient croire à la persistance probable d'au moins deux générations de vestiges prenant appui l'un sur l'autre (ST-18 sur ST-20) et donc, à la possibilité de dégager, dans ce secteur, des témoins archéologiques de l'évolution de l'occupation de la scierie. Soulignons que les données concernant ces vestiges sont présentées et discutées plus avant à la section 5.2, qui présente les résultats de la fouille réalisée à cet emplacement (opération 4).

Le relevé stratigraphique de la paroi nord de l'excavation permet d'apprécier les principales observations faites à cette étape (figure 17, tableau 2). Il indique que les vestiges archéologiques associés à la phase finale de l'occupation de la scierie affleurent dans ce secteur sous une couche constituée d'un mélange de mortier et de brique témoignant de l'arasement final des murs hors sol de cette portion du bâtiment (couche C5-8, figure 18). Cette interprétation est par ailleurs confirmée par la persistance d'au moins deux assises de brique reposant au sommet des fondations en calcaire du mur ST-2 et de la cheminée ST-20, des éléments qui témoignent des matériaux qui composaient les murs hors sol de cette portion du bâtiment. La persistance de ces assises montre également que seule la partie supérieure du bâtiment a été arasée à cet

endroit, alors que toutes les composantes des aménagements en sous-sol sont en apparence préservées.

Le relevé stratigraphique démontre également que les dépôts associés aux vestiges de la scierie affleurent dans ce secteur à une profondeur variant de 0,80 m à l'est, mais d'à peine 0,30 m à l'ouest. La variation s'explique essentiellement par l'apport de sol lors du premier aménagement du parc dans les années 1990 (couches C5-1 à C5-3, figure 18). Avant cet apport de sol, seuls trois fins dépôts forment une accumulation variant de 0,15 m à 0,40 m qui témoigne de l'utilisation de l'espace comme terrain de soccer (couche C5-6) durant les années 1940, puis comme stationnement (C5-4 et C5-5).

La séquence stratigraphique observée apparaît par ailleurs peu complexe. La couche de démolition C5-8 repose en effet sur une couche constituée essentiellement de charbon de bois et de pièces de bois à demi consumées (C5-9), une accumulation vraisemblablement générée par l'incendie du bâtiment en 1921. Les débris sont répartis inégalement dans l'espace. Ils sont d'abord absents dans le secteur de la cheminée ST-20, probablement à cause de la présence et de l'arasement des nombreuses infrastructures qui occupaient cet espace. Ils sont également absents à l'extérieur du bâtiment, où même les débris associés à sa démolition s'étendent en une fine couche discontinue par endroits. Entre les murs de fondation ST-1 et ST-2, les débris de l'incendie reposent directement en surface d'un plancher de bois dégradé qui correspond à la surface d'occupation de la moitié est de la salle des machines au moment de l'incendie (C5-11). Le dépôt reste par ailleurs peu abondant et pauvre, ce qui témoigne apparemment de faible quantité de matériaux combustibles en présence. À l'opposé, à l'ouest du mur ST-3, la couche d'incendie atteint une épaisseur d'environ 0,40 m et recèle de nombreuses pièces de charpente à demi consumées, une accumulation qui résulte sans doute de la destruction de la superstructure en bois de cette section du bâtiment.

Outre les débris générés par l'incendie, le relevé stratigraphique de la tranchée exploratoire 2A témoigne d'une séquence d'occupation simple et relativement pauvre. À l'ouest, la couche d'incendie repose en effet directement en surface d'un plancher de terre battue qui ne comportait aucun aménagement ni trace d'occupation. Le niveau était peut-être scellé par un plancher de bois plus élevé qui aurait été détruit lors de l'incendie. À l'est, entre les murs ST-1 et ST-2, les restes affaissés du plancher de bois identifié en C5-11 devaient prendre appui à l'origine au sommet des parements de pierre des deux maçonneries. Aucune accumulation significative associée à l'occupation de cette surface

n'a été observée. Les restes du plancher reposaient directement au sommet de deux épais remblais qui témoignent du comblement d'un soubassement aménagé dans cette partie du bâtiment (C5-20 et C5-21). Les remblais, qui forment une accumulation totale de 1,80 m, reposaient directement en surface du sol naturel stérile. À nouveau, aucun aménagement n'a été dégagé dans ce secteur. Seule la présence des gros fragments de poutre de bois distribués aléatoirement dans la masse de la couche 21, suggère que le remblaiement de ce secteur pourrait avoir été accompagné de la démolition de certaines infrastructures en sous-sol, par exemple lors du réaménagement du bâtiment à la suite de l'incendie de 1895. L'absence d'indice probant ne permet toutefois pas de statuer sur cette question.

Enfin, soulignons la découverte d'une séquence de dépôts stratifiés accumulés à l'extérieur du bâtiment, constituée d'une succession de surfaces de circulation aménagées sommairement et de couches d'occupation à la surface de celle-ci. La séquence, d'une épaisseur d'environ 0,60 m, repose à la surface du terreau d'origine du sol naturel (C5-27) et affleure directement sous le remblai de démolition associé au dérasement du bâtiment en 1921 (C5-8). Il paraît probable que ces dépôts témoignent de la séquence d'occupation complète de la scierie depuis sa construction au cours des années 1850.

Dans l'ensemble, les observations faites lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2A ont surtout mis en évidence la complexité et l'intérêt des vestiges architecturaux présents dans la portion ouest de la salle des machines.

• **Tranchée exploratoire 2B**

La tranchée exploratoire 2B a été excavée du sud vers le nord, depuis la portion nord de la scierie jusqu'au coin nord-est du petit bassin localisé au sud et qui débouchait sur le canal de Lachine (figure 16, photo 3). L'excavation de cette tranchée visait à documenter l'état des contextes archéologiques à l'intérieur de la portion ouest du bâtiment, un espace où étaient regroupées les différentes aires d'activités affectées à la transformation du bois, de même qu'au sud du bâtiment, où se trouvent les témoins des différentes phases d'aménagement de l'espace extérieur. La tranchée excavée atteint une longueur de 27,50 m, soit environ 13,50 m à l'intérieur du bâtiment et 14 m à l'extérieur. Comme pour la tranchée exploratoire 2A, un relevé stratigraphique continu de la paroi ouest de la tranchée a été réalisé afin de permettre une interprétation cohérente

des multiples dépôts observés (figure 18, tableau 4). Seuls les dépôts les plus significatifs en regard des objectifs de l'intervention seront discutés ici.

À l'instar du secteur est du bâtiment, l'excavation de la tranchée exploratoire 2B a d'abord mis en évidence la faible épaisseur des remblais appliqués à la suite de l'incendie de la scierie en 1921. La séquence complète de ces dépôts forme une accumulation moyenne d'une épaisseur d'environ 0,50 m et parfois de 0,30 m au sommet de certains vestiges. Cette séquence de dépôts est sensiblement la même que celle découverte à l'est et se compose du remblai de paysagement du parc, appliqué en surface de dépôts hétérogènes associés à l'occupation de l'espace par un terrain de soccer et un stationnement (C5-1 à 4). Dans la portion nord, l'intervention a mis en évidence l'impact considérable de l'implantation, apparemment lors de l'aménagement du parc au début des années 1990, d'une canalisation pluviale desservant un drain localisé à environ 2 m en retrait de la paroi ouest de la tranchée (couche C5-2). Le relevé montre que la tranchée, dont la base n'a pas été atteinte, s'enfonce à une profondeur d'au moins 2 m sous la surface et que son excavation a entraîné la destruction partielle des vestiges et des contextes archéologiques sur une largeur variant entre 4 m et 5 m à son sommet, et leur destruction complète sur une largeur d'environ 2,50 m à sa base. La canalisation est orientée selon un axe ONO-ESE et se raccorde vraisemblablement au réseau d'élimination des eaux usées de la rue Charlevoix. Nous verrons plus loin que son implantation a entraîné la destruction d'une portion significative des vestiges et dépôts archéologiques de la partie centrale de la scierie.

Malgré l'impact de la canalisation pluviale implantée au nord, l'excavation de la tranchée exploratoire 2B a surtout permis de mettre en évidence la grande intégrité et l'intérêt du reste des contextes archéologiques associés à l'occupation du complexe de sciage et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Ces recherches ont permis le dégagement des vestiges de trois murs parallèles recoupant perpendiculairement l'axe de la tranchée 2B et correspondant au mur sud du corps principal de la scierie (ST-6-2) et à deux murs de refend qui divisent d'est en ouest en trois parties égales la portion ouest du bâtiment (ST-4-2 et ST-5-3 ; figure 18). L'excavation a également montré la persistance, dans les trois espaces définis par ces maçonneries, d'une épaisse couche (entre 0,50 m et 0,70 m) constituée presque exclusivement de charbon de bois qui témoigne de la destruction de la superstructure en bois de cette partie de la scierie lors de l'incendie de 1921 (couches C5-9 à C5-11 : figure

18, tableau 4). Le relevé stratigraphique montre que l'épais dépôt affleure partout directement sous la séquence de remblais modernes appliqués après le dérasement final de la scierie, qu'il s'adosse contre les parements intérieurs hors sol des fondations du bâtiment et, enfin, qu'il repose directement en surface d'un sol de terre battue correspondant à la dernière surface d'occupation observée à l'intérieur du bâtiment (photo 4). Ce niveau d'occupation, qui forme une surface plane et régulière, est défini clairement par la présence en continu d'un fin lit de débris de bois (sciure, fibres, copeaux et écorce) plaqué à sa surface et témoin des activités à l'intérieur de la scierie (couche C5-13). Dans la portion sud du bâtiment, ce dépôt recouvre en outre les vestiges d'une plate-forme de bois en partie consumée lors de l'incendie (ST-11) et une surface en terre battue aménagée à même le sol naturel (C5-36). Dans les deux tiers nord, ce fin dépôt repose cependant sur un remblai de rehaussement constitué d'un mélange de sable, de scories et de cendre de charbon minéral (C5-14). L'intérêt de ce dépôt tient moins dans sa composition que dans sa position stratigraphique. Nous verrons en effet à la section suivante que ce remblai s'étend dans toute la portion ouest de la scierie où il a été appliqué après la destruction de certaines composantes de la scierie, à la suite d'un incendie plus ancien, vraisemblablement celui de 1895 (couche 17 : figure 19, tableau 5).

La présence de ce dépôt témoigne ainsi d'un effort de rehaussement de la surface de circulation à l'intérieur de la partie ouest de la scierie, lors de son réaménagement à la suite de l'incendie de 1895, et permet de distinguer nettement les dépôts associés aux deux principales phases de son occupation telles que définies par l'incendie de 1895. Des témoins de l'occupation de la scierie avant cet incendie ont été observés sous ce niveau. Il s'agit toutefois de dépôts en apparence pauvres ou, du moins très altérés. Dans le tiers nord du bâtiment, ils correspondent à un fin lit de charbon de bois entremêlé de fibres de bois et de particules de brique possiblement en partie associé à l'incendie du bâtiment en 1895 (C5-19). Ce fin dépôt repose au sommet d'un remblai constitué d'un mélange de sable et de limon brun grisâtre dont la surface plane correspond sans doute au sol de terre battue du bâtiment aménagé par arasement du sol naturel en place (C5-33). On note en outre la présence, au sommet, d'une planche de bois qui longeait le parement nord du mur de refend ST-4-2 et qui serait un résidu d'un ancien plancher intérieur. La plus grande partie des dépôts anciens de la portion centrale du bâtiment a été détruite lors de l'implantation de la canalisation pluviale du parc. Le relevé stratigraphique de la portion résiduelle qui se trouve aux abords du mur ST-5-3 indique toutefois la persistance possible, en profondeur et sous la tranchée de la canalisation, d'une masse de bran de scie comblant un creusement profond possiblement associé à

un aménagement dont la fonction reste indéterminée (C5-30). Le creusement, de forme irrégulière, est toutefois circonscrit aux abords de la paroi ouest de la tranchée. Peu dégagée et tronquée au nord par la tranchée de la canalisation pluviale, l'interprétation des fonctions associées à cet événement stratigraphique demeure problématique.

L'excavation de la tranchée exploratoire 2B a également permis le dégagement d'une partie de l'allonge en bois aménagée le long du mur extérieur sud du bâtiment (figure 16). Les vestiges sont formés de la base résiduelle d'un poteau de bois fiché à la verticale ; contre le parement extérieur de ce poteau s'adosse et est fixé un revêtement de madriers et de planches destiné à retenir les sols appliqués au sud. La base de ce revêtement coïncide avec les restes d'un plancher de bois en partie calciné (ST-13). Les restes désarticulés de ce plancher reposaient à la base d'une épaisse couche de cendre et de charbon de bois occupant l'ensemble de l'espace (environ 5 m) entre la paroi sud de l'allonge et le mur sud de la scierie (couches C5-9 et 10). Ces débris occupent le même horizon stratigraphique que ceux observés au nord, à l'intérieur de la scierie. A priori, il est permis de supposer que ces éléments correspondent aux restes d'un plancher surélevé qui a été détruit lors de l'incendie de la scierie en 1921.

Dans l'ensemble, les caractéristiques de ce vestige montrent que cette partie de l'allonge sud de la scierie constituait probablement à une structure relativement légère, un balcon ou une rampe d'accès en bois, probablement sans mur et assortie d'un toit soutenu par des poteaux verticaux. La description s'apparente à ce qu'on peut voir sur l'illustration du bâtiment en 1882 (figure 11). L'analyse de la séquence stratigraphique des dépôts présents au sud et antérieurs à son aménagement montre toutefois que la construction de cette allonge est postérieure au remblaiement du petit bassin localisé au sud (ST-21). L'allonge ST-13 prend en effet appui au sommet de l'épais remblai appliqué pour combler et sceller le bassin après son abandon (couche C5-18). Il n'est pas exclu que la construction de l'allonge et l'application du remblai aient été faites simultanément. On sait que l'abandon et le comblement du bassin coïncident avec l'aménagement d'une voie ferrée du Grand Tronc aux abords du canal de Lachine, qui marque le remplacement apparent de cette voie navigable pour le transport des matériaux bruts et des produits finis de la scierie. Les remblais C5-12, 15 et 17 correspondent à différentes phases de l'aménagement de la surface de circulation aux abords de la nouvelle voie de communication.

Les vestiges du coin nord-est du petit bassin ont été retrouvés à l'extrémité sud de la tranchée exploratoire 2B. Les parois de l'aménagement (ST-21 et ST-22) étaient constituées d'un rang simple de poutres de bois équarries sur deux faces, disposées horizontalement l'une sur l'autre et assemblées à l'intersection des deux vestiges par un système grossier à tenon et mortaise assortie de chevilles de fixation en bois. Au nord, la paroi du bassin est maintenue en place à l'aide d'un tirant de bois enfoui (ST-14). La base de l'aménagement, décrit et discuté plus avant à la section 5.1 du rapport, n'a pas été atteinte, notamment à cause de l'exiguïté de l'emprise de la tranchée et d'un problème récurrent d'infiltration d'eau. Les dépôts excavés au nord ont toutefois permis de documenter la séquence des dépôts stratigraphiques associés et antérieurs à la période fonctionnelle de l'aménagement. Le relevé montre en outre que le sommet du vestige coïncide à toute fins utiles avec la surface d'origine du sol naturel dans ce secteur (couche C5-35). Cette surface forme un plan déclinant légèrement du nord vers le sud. Au nord, un épais remblai de rehaussement constitué d'un mélange de sable et de limon a été appliqué et semble avoir scellé la surface du sol naturel. Le dépôt semble être délimité au sud par la tranchée d'implantation du tirant de bois ST-14. Ces observations suggèrent que le remblai C5-23 pourrait correspondre aux déblais de creusement générés par l'aménagement du petit bassin, au début des années 1850, et appliqués pour niveler les abords de ce bassin. Nous n'avons observé aucun indice qui suggère l'arasement d'une partie du sommet des parois du bassin. Le relevé stratigraphique montre toutefois que le sommet des dépôts contemporains accumulés aux abords nord du bassin (couches C5-20 à 24) excèdent d'une quarantaine de centimètres la hauteur maximale du vestige. Il n'est donc pas exclu qu'une partie du vestige soit manquante.

Les couches C5-21 à 22 et C5-24 témoignent apparemment des différentes phases d'occupation des abords du petit bassin. Ces dépôts recèlent en effet une forte proportion de débris de bois (fibre, écorce, copeaux) vraisemblablement accumulés progressivement lors de la manipulation des billots hissés du petit bassin vers l'intérieur de la scierie. Il est intéressant de noter que ces dépôts sont bornés au nord par une petite planchette de bois horizontale qui marque le début d'une couche d'occupation constituée d'un mélange de sable, de limon et de sédiments organiques à texture très grasse qui occupe sensiblement l'emplacement présumé de l'allonge sud de la scierie avant l'incendie de 1895 (figure 16). Mentionnons que c'est à la surface et aux abords sud de ce dernier dépôt que reposent deux niveaux constitués de charbon de bois (base de C5-16 et C5-34) et possiblement associés à l'incendie de la scierie en 1895. Le témoin reste cependant fugace et l'on peut supposer que d'autres vestiges plus

significatifs associés à cette première génération d'aménagement aux abords de la scierie subsistent à l'extérieur de l'aire d'intervention.

C'est à cette étape qu'a été réalisé l'agrandissement vers l'est de l'extrémité sud de la tranchée exploratoire 2B. Les sols alors excavés (environ 1,50 m d'épaisseur) correspondent à l'ensemble des dépôts postérieurs à l'abandon du bassin. L'opération devait permettre de documenter à l'aide d'une fouille manuelle la séquence complète des dépôts associés à la période fonctionnelle du petit bassin. Les résultats de cette activité sont présentés à la section 5.1.

- **Tranchée exploratoire 1F**

Deux tranchées exploratoires ont été réalisées en 1998 dans la portion ouest de la scierie lors de l'inventaire archéologique du parc (sous-opérations 1E et 1F : figure 16 ; Arkéos inc et Archéocène inc., 1999). Les relevés réalisés à cette occasion ont montré que la tranchée exploratoire 1F, la plus au nord, avait permis de dégager les vestiges du mur ouest de la scierie, en plus de mettre en évidence l'existence de deux couches d'incendie distinctes, témoins des deux conflagrations qui ont affecté la scierie en 1895 et en 1921. C'est à partir de l'analyse des données recueillies à cette occasion qu'a été identifiée la stratégie d'intervention dans ce secteur (figure 19, tableau 5).

À l'instar du reste de l'aire d'intervention, les remblais appliqués à cet endroit suite à l'arasement de la scierie en 1921 forment une accumulation d'une épaisseur moyenne d'environ 0,50 m (C1-1 à 8). Dans la portion ouest, ces remblais reposent directement en surface des débris de charbon de bois résultant de l'incendie du bâtiment en 1921 (C1-9). Ceux-ci englobent diverses pièces de charpente à demi consumées, de même que les restes également altérés d'un plancher désarticulé constitué d'un rang simple de madriers disposés à plat et horizontalement, selon un axe nord-sud et apparemment directement sur le sol (ST-35 : figure 19, tableau 2). L'état des composantes du vestige ne permet pas d'être très précis quant aux caractéristiques exactes de son aménagement. Les relevés montrent toutefois que, contrairement au reste du bâtiment, la superstructure de l'extrémité ouest de la scierie telle que reconstruite à la suite de l'incendie de 1895 ne reposait pas sur les anciennes fondations en pierre du bâtiment (ST-27 : figure 19), mais plutôt sur une série de remblais appliqués après l'incendie de 1895.

La séquence des dépôts stratigraphiques accumulés suite à l'incendie de 1895 (C1-19) et jusqu'à celui de 1921 (C1-9) correspond à une série de remblais de rehaussement/nivellement appliqués successivement pour faciliter la circulation aux abords de la scierie. La portion la plus complexe de cette séquence est située à l'extérieur ouest de l'emprise du bâtiment et coïncide avec l'emplacement de l'ancien tronçon de la voie de circulation qui prolongeait au sud l'emprise de la rue Lévis. Le fait qu'une séquence relativement complexe de dépôts s'intercale entre les deux phases d'occupation de la scierie (C1-11 à C1-17) indique cependant qu'il y a certainement eu un délai entre la destruction du bâtiment lors de l'incendie de 1895 et la reconstruction de cette portion de la scierie. À cet égard, mentionnons également que le remblai de nivellement C1-17 a aussi été retrouvé plus à l'est, lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2B (couche C-14 : figure 18, tableau 4). Dans ce secteur, l'analyse du tissu archéologique a montré que ce dépôt correspond à la surface d'occupation intérieure du bâtiment au moment de l'incendie de 1921. Ainsi, il apparaît clairement que toute la séquence de dépôts présents au-dessus de ce remblai (C1-11 à C1-15) a été appliquée avant la reconstruction de la partie ouest du bâtiment.

Les dépôts qui sont témoins de la conflagration de 1895 sont présents à l'intérieur et à l'extérieur des fondations du mur ouest de la scierie (couche C1-19). Ils correspondent à une couche de charbon de bois entremêlée de fragments de brique et de particules de mortier dont l'épaisseur varie considérablement à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment. À l'extérieur, la couche d'au plus 0,05 m d'épaisseur repose directement en surface d'une couche d'occupation constituée de bran de scie (C1-22) accumulée en surface du sol naturel (C1-24). À l'ouest, soit à l'intérieur de la scierie, les débris de l'incendie de 1895 recouvrent la base résiduelle d'un imposant aménagement de bois, les restes d'un caisson enfoui en profondeur et, selon toute apparence, abandonné avant l'incendie (vestige ST-31, tableau 2). L'intervention n'avait pas permis de documenter l'aménagement plus avant, mais sa découverte laissait entrevoir la possibilité d'accéder à des composantes associées à la phase initiale de l'occupation de la scierie, une opportunité qui ne pouvait manquer d'être exploitée lors des recherches de 2001 (voir les résultats de l'opération 6 à la section 5.3 du rapport).

4.2 Décapage mécanique

Cette opération consiste à procéder à l'enlèvement mécanique d'une partie du tissu archéologique de façon à mettre au jour rapidement et sur une grande superficie les dépôts archéologiques associés à l'occupation de la scierie. L'exécution de cette démarche permet de statuer sur l'état des contextes archéologiques ciblés par l'intervention et, à la lumière des résultats obtenus, d'identifier les emplacements les plus pertinents pour la réalisation des fouilles archéologiques en aires ouvertes. Dans le cas de l'intervention à l'emplacement de la scierie Brewster, réalisée dans le cadre d'un projet de mise en valeur des témoins archéologiques de cette occupation, cette étape de la démarche servait également à formuler des recommandations en regard de l'impact appréhendé des travaux de réaménagement du parc, incluant la procédure de restauration des sols et la construction des nouvelles infrastructures, et à apporter des précisions concernant l'emplacement des éléments de rappel au sol prévus au projet d'aménagement. La prise en considération de l'ensemble de ces aspects explique l'ampleur des superficies excavées à cette étape.

Trois grandes aires ont été excavées côte à côte et d'est en ouest à l'emplacement du bâtiment principal de la scierie (sous-opérations 3A à 3C : figure 16, tableau 1). L'emplacement, la superficie et les niveaux atteints dans chacune de ces aires ont été définis en fonction d'objectifs de recherche précis. Le positionnement des aires de fouille en retrait au sud du mur nord de la scierie, de même que la préservation de bermes entre chacune des aires excavées, visait à assurer un contrôle stratigraphique minimal de la séquence des dépôts excavés mécaniquement. Les niveaux seuils atteints ont été identifiés suite à l'analyse des contextes archéologiques observés dans les tranchées exploratoires excavées à l'étape précédente.

Les composantes archéologiques ciblées de façon spécifique par chacune de ces différentes aires d'excavation concernent respectivement la salle des machines de la scierie (sous-opération 3A) et la portion ouest du bâtiment réservée à la transformation et à la production (sous-opérations 3B et 3C).

Dans le cas de la sous-opération 3A, le niveau seuil atteint correspond à la base des remblais modernes appliqués après l'arasement de la scierie en 1921. L'épaisseur des dépôts ainsi excavés varie entre 0,30 m et 0,80 m et correspond aux couches C4-1 à 7, identifiées en paroi nord de la tranchée exploratoire 2A (figure 17, tableau 3).

L'excavation a par ailleurs montré que la tranchée d'implantation de la canalisation pluviale active observée dans la tranchée exploratoire, recoupait le coin sud-ouest de l'aire 3A (figure 16). La portion supérieure de la tranchée a également été excavée à cette étape afin d'en évaluer l'impact sur les vestiges en sous-sol. La superficie totale de l'aire, excluant la tranchée exploratoire 2A qui la borne au nord, atteint un peu plus de 204 m².

Le niveau seuil atteint lors de l'excavation de la sous-opération 3B correspond également à la base des remblais modernes appliqués après l'arasement de la scierie en 1921. Dans ce secteur, ceux-ci forment une accumulation d'une épaisseur variant entre 0,30 m et 0,60 m et correspondent aux couches C5-1 à 6. L'excavation a par ailleurs montré que la tranchée d'implantation de la canalisation d'un drain pluvial actif localisé au nord-ouest de l'aire recoupait selon un axe ONO-ESE le centre de l'aire 3B (figure 16). Comme dans le cas de l'aire 3A, la portion supérieure de cette tranchée a été excavée sur une profondeur d'environ 2 m, soit un niveau situé en deçà de la base de la plus grande partie de la séquence des dépôts associés à la scierie si on excepte les tranchées d'implantation des fondations du bâtiment (photo 5). L'excavation du remblai de comblement de cette tranchée a permis d'une part d'évaluer son impact sur les contextes archéologiques de ce secteur et, d'autre part, de permettre certaines observations concernant la séquence des dépôts préservés. La superficie totale de l'aire, excluant la tranchée exploratoire 2B qui la borne à l'ouest, atteint 198 m².

Le niveau atteint dans l'aire 3C diffère des deux autres espaces à l'est. Les relevés réalisés montraient en effet que le tissu archéologique y recelait deux niveaux distincts associés aux deux phases d'occupation de la scierie marquées par les incendies de 1895 et de 1921. Les données recueillies en 1998 indiquaient en outre que les dépôts associés à l'occupation la plus ancienne reposaient en contexte avec les vestiges d'un aménagement apparemment complexe et susceptible de contribuer à documenter certains aspects de l'organisation de la production de la scierie. Compte tenu de l'intérêt particulier présenté par ces aménagements, il a été décidé de procéder à l'excavation de toute la séquence des dépôts stratigraphiques postérieurs à l'incendie de 1895. Le niveau seuil atteint par l'excavation dans cette aire correspond à la base du remblai C1-17, soit une épaisseur d'environ 1,50 m en moyenne. Au nord, une banquette témoin d'environ 20 m² a toutefois été préservée afin de documenter les vestiges associés à la seconde phase d'occupation de la scierie. Les dépôts excavés dans ce secteur, d'environ 0,40 m d'épaisseur, sont semblables à ceux excavés dans les aires 3A et 3B et

correspondent à l'ensemble des remblais modernes postérieurs à l'arasement de la scierie en 1921. La superficie totale de l'aire excavée atteint 105 m².

Suite à l'excavation des trois aires, un quadrillage de référence a été implanté à l'aide d'une station-totale sur l'ensemble des aires excavées en tranchées exploratoires (opération 2) et en décapage mécanique (opération 3). L'implantation de ce quadrillage de référence était nécessaire pour permettre de procéder à l'enregistrement de l'ensemble des vestiges (photo 6). Chacune des sous-unités définies par l'ensemble des carrés des quadrillages implantés ont été identifiées du nord vers le sud et d'est en ouest selon la procédure alphanumérique Tikal et en relation avec l'identité des opérations de fouilles manuelles réalisées dans les différents secteurs, soit :

- Aires 2A et 3A : sous-opérations 4A à 4BS (plan BiFj-11-01-P1) ;
- Aires 2B et 3B : sous-opérations 5A à 5CA (plan BiFj-11-01-P2) ;
- Aires 1E, 1F et 3C : sous-opérations 6A à 6AJ (plan BiFj-11-01-P3).

Lors de la réalisation des fouilles en aires ouvertes (opérations 4 à 6), la sous-opération localisée au nord-ouest de l'aire de fouille a été utilisée comme unité témoin pour l'ensemble des lots associés. Les objets témoins recueillis ont cependant été identifiés à chacune des sous-opérations dont ils sont issus afin de permettre de les situer dans l'espace. Mentionnons que la fouille manuelle réalisée dans le secteur du petit bassin localisé dans la portion sud de la tranchée exploratoire 2B a été traitée comme un sondage indépendant et les lots ont été enregistrés en séquence à la suite du lot d'excavation mécanique 2A1, soit de 2A2 à 2A9.

• **État des lieux**

Le décapage mécanique des aires 3A à 3C a permis de compléter la démarche préparatoire à la réalisation des fouilles manuelles. L'un des objectifs principaux, à cette étape, était de permettre de poser un diagnostic sur l'état des contextes et des vestiges archéologiques associés à l'occupation de la scierie.

Les données recueillies lors de l'inventaire archéologique de 1998 (sous-opérations 1E et 1F : Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999) et à la suite de l'excavation des tranchées exploratoires 2A et 2B, ont d'abord mis en évidence la persistance de vestiges et de contextes archéologiques significatifs associés à l'occupation de la scierie, et ce, tant

dans les limites de l'emprise du bâtiment principal que dans le secteur du petit bassin situé au sud. L'analyse des relevés réalisés a par ailleurs montré qu'en plusieurs points des espaces investigués le tissu archéologique témoigne d'une des deux principales phases d'occupation de la scierie telles que définies par les témoins laissés par les incendies de 1895 et de 1921. Ces espaces recèlent un potentiel d'interprétation élevé en regard non seulement de l'occupation de la scierie à une époque, mais également de l'identification de témoins de l'évolution des infrastructures mises en place au cours des années. Les secteurs les plus riches concernent l'emplacement de la salle des machines, où au moins deux générations de maçonneries ont été mises au jour en relation avec les vestiges de l'ancienne cheminée du bâtiment. Il s'agit de l'extrémité ouest de la scierie (sous-opération 3C) où ont été trouvés les vestiges d'un aménagement complexe enfoui en profondeur et associé à la première phase d'occupation de la scierie et du secteur du petit bassin, qui recèle l'ensemble de la séquence des dépôts associés à l'occupation aux abords de cet aménagement avant son remblaiement vers 1907. Les contextes archéologiques mis au jour ailleurs recèlent également des témoins de l'évolution et des transformations qui marquent l'occupation des lieux, ou sont parfois associés à une phase particulière, telle la portion centrale de l'aire 3B, où l'on retrouve un épais dépôt de charbon de bois témoin de l'incendie du bâtiment en 1921.

Les observations faites à cette étape ont montré que la seule perturbation majeure des témoins archéologiques associés à la scierie est survenu récemment, vraisemblablement au début des années 1990, lors de l'excavation d'une longue tranchée destinée à l'implantation d'un drain et d'une canalisation pluviale raccordés au réseau public municipal. Le décapage mécanique des aires 3A à 3C a montré que l'emprise de cette tranchée s'étire selon un axe ONO-ESE depuis le drain localisé dans la berme située entre les sous-opérations 3B et 3C (figure 16, photo 5), jusqu'à un autre drain pluvial situé au sud-est de l'aire 3A puis, de là, vers l'est jusqu'à un troisième drain localisé à l'extérieur des limites du site. Le drain est également raccordé au nord au réseau principal de la rue Rufus-Rockhead. Dans les deux directions, l'impact de l'implantation de ce service public est important. Vers le sud-est, la tranchée aux parois évasées atteint une largeur de 4 m à 5 m au sommet et d'au moins 2,50 m au niveau moyen atteint lors de l'excavation de celle-ci (2 m, base non atteinte)²⁰. De plus, la tranchée tend à s'élargir progressivement vers le sud-est, probablement parce que la canalisation, qui s'écoule dans cette direction, y est implantée de plus en plus profondément. Localisé sous la

²⁰

L'impact en deçà de ce seuil reste limité dans la mesure où la majeure partie des dépôts archéologiques observés lors de l'intervention n'excèdent pas la profondeur de 2 m à 2,20 m.

berme, seul le sommet des bordures de la tranchée du segment nord de la canalisation a été atteint (figure 16). On peut penser que l'impact de son implantation est semblable à celui observé au sud-ouest. A priori, il paraît probable que les contextes archéologiques ont également été détruits vers le nord jusqu'à l'emprise de la rue Rufus-Rockhead, ainsi que tout le long du tracé de la canalisation vers le sud-est. L'impact au nord pourrait avoir été particulièrement sensible dans la mesure où, selon les résultats du travail de superposition du plan du moulin réalisé en 1869 (figure 16), ce segment de canalisation recoupe longitudinalement la plus grande partie de la moitié ouest de l'allonge nord de la scierie.

- **Organisation spatiale**

L'opération de décapage mécanique a permis de poser un premier regard sur l'organisation spatiale des lieux, notamment grâce au dégagement de la plus grande partie des fondations du carré du corps principal de la scierie, ainsi que de l'angle nord-est du petit bassin situé au sud (photo 7).

Le relevé planimétrique de ces vestiges a permis de raffiner le travail d'ancrage des représentations anciennes de la scierie, en particulier celle réalisée par Joseph Rielle en 1869, sur la trame urbaine actuelle (figure 20). Ce travail permet non seulement de préciser l'emplacement et la volumétrie du bâtiment principal, de ses allonges et du petit bassin au sud, mais également l'impact sur la propriété de l'agrandissement du canal vers 1876. Les aspects suivants discutent des principales observations faites à cet égard, dont certaines ont contribué à orienter le choix de l'emplacement des différentes aires de fouille.

- **L'élargissement du canal de Lachine vers 1876 et le petit bassin de la scierie**

Le canal de Lachine a été l'objet de travaux d'agrandissement et d'amélioration importants dont la réalisation s'est échelonnée entre les années 1873 et 1885. En 1876, on assiste à la réalisation de travaux d'agrandissement des écluses Saint-Gabriel, à l'est du site de la scierie Brewster. Le canal sera élargi vers le nord depuis les abords des écluses en question jusqu'aux environs de l'emplacement actuel du marché Atwater. Au niveau du complexe de la scierie, alors propriété de John Ward, c'est une bande de terrain d'une largeur moyenne d'environ 100 pieds qui est acquise par le ministère des Travaux publics du Canada, pour permettre la réalisation des travaux (figure 9). La bande

de terrain expropriée inclut l'espace nécessaire à l'aménagement d'une voie de hallage et de circulation le long du canal mais on ignorait jusqu'ici l'ampleur de la portion de terrain réellement amputée lors de l'exécution de ces travaux d'agrandissement. La figure 20, réalisée à partir d'un plan du site antérieur à l'agrandissement du canal et dont la configuration dans le secteur n'a pas changé depuis, montre que l'espace amputé au terrain de la scierie forme une bande irrégulière d'environ 8 m de largeur à l'est, de 7 m à l'emplacement du petit bassin et finalement d'environ 6 m à l'ouest de l'emplacement du grand bassin Brewster. Au niveau du petit bassin de la scierie, l'amputation a entraîné la destruction complète d'un ponceau qui permettait de franchir l'obstacle à son embouchure. Nous n'avons retracé aucune information permettant de croire que l'infrastructure ait été réaménagée par la suite à l'emplacement de la nouvelle embouchure. A priori, compte tenu de l'obstacle formé par la présence du grand bassin Brewster à l'est, on peut penser que la circulation aux abords du canal, dans ce secteur, se faisait surtout le long de sa berge sud.

Si on se réfère à la superposition du plan de 1869, la superficie d'origine du petit bassin atteignait environ 407 m² avant l'élargissement du canal vers 1876, soit 11 m de largeur sur 37 m de longueur. La portion amputée forme une bande d'environ 11 m de largeur sur 7 m de profondeur, soit 77 m² ou près de 20 % de l'ensemble. La découverte du sommet des vestiges de l'angle nord-est du bassin à plus de 1,50 m sous la surface du terrain (ST-21 et ST-22 : figure 16) permet de croire que le reste de l'aménagement repose en place sous les remblais de rehaussement appliqués lors de l'aménagement de la voie ferrée du Grand Tronc au début du siècle. Un sondage manuel réalisé dans l'espace attenant à l'est aux vestiges du bassin a permis de documenter certains éléments significatifs de son aménagement et sont présentés à la section 5.1 du rapport (photo 8).

- **Bâtiment principal de la scierie**

Les opérations mécaniques préalables à la réalisation des fouilles manuelles du site ont permis la mise au jour extensive des vestiges et des contextes archéologiques associés au bâtiment principal de la scierie. La mise au jour des fondations de pierre des murs est (ST-1 : figure 20), ouest (ST-27) et sud (ST-6) du corps principal du bâtiment, ainsi que de plusieurs murs de refend intérieurs (ST-2 à ST-5), également en pierre, a permis de préciser son emplacement ainsi que la volumétrie des deux principaux espaces d'occupation qui le composent.

Les caractéristiques de ces différents vestiges sont semblables. Il s'agit de maçonneries à parement double avec blocage, constituées de blocs ébauchés ou grossièrement équarris. L'épaisseur moyenne des fondations atteint partout 60 cm. L'appareil de la maçonnerie est semi réglé à assises irrégulières. L'assise d'arasement du sommet d'origine des fondations de pierre du bâtiment a été perçue en différents points du bâtiment. Dans les aires 3A et 3B, elle affleure à une élévation relativement constante de 19,40 m A.N.M.M.,²¹ soit entre 0,30 m et 0,40 m sous la surface du terrain au moment de l'intervention. À l'extrémité ouest du bâtiment (aire 3C), les fondations d'origine du bâtiment affleurent à environ 1 m plus bas (en moyenne 18,40 m A.N.M.M.). Les relevés réalisés n'ont pas permis de statuer de façon définitive sur les causes de cette différence d'élévation. Il n'est pas exclu que ces fondations aient été arasées après l'incendie de 1895, peut-être pour en récupérer les matériaux à d'autres usages. Toutefois, certains indices laissent croire à un aménagement volontairement distinct, en relation notamment avec les variations observées dans la topographie d'origine du terrain au moment de la construction du bâtiment. Les relevés stratigraphiques réalisés indiquent en effet que la surface du sol naturel à l'emplacement de la scierie décline d'environ 0,40 m depuis son extrémité est (18,70 m A.N.M.M. : sous-opération 2A, couche C4-27) jusqu'à son extrémité ouest (18,30 m A.N.M.M. : sous-opération 3C, couche C12-13). À l'ouest, la surface du sol naturel est d'à peine 0,10 m plus bas que le sommet des fondations mises au jour. Le relevé stratigraphique réalisé dans ce secteur n'indique par ailleurs aucune rupture dans la séquence des dépôts présents de part et d'autre du vestige, qui pourrait témoigner de son arasement en profondeur (ST-27 : figure 19, tableau 5). Sur cette base, la seconde hypothèse, sans être certaine, apparaît la plus plausible. Auquel cas, le point de rupture entre les deux niveaux se situerait quelque part dans l'axe de la berme localisée entre les aires 3B et 3C.

La base des fondations de pierre de la scierie n'a été atteinte en aucun point lors de l'intervention. Les niveaux atteints varient considérablement selon les activités réalisées (voir les différents niveaux atteints pour ces vestiges au tableau 2). La profondeur maximale atteinte est de 17,46 m A.N.M.M. (ST-2). Cet emplacement coïncide également avec la hauteur totale la plus élevée parmi les fondations mise au jour, soit près de 2 m. Les observations faites dans l'ensemble des points de jonction de ces différentes maçonneries montrent que les appareils de celles-ci sont imbriqués et donc que leur aménagement est contemporain.

²¹

A.N.M.M. : au-dessus du niveau moyen de la mer.

L'ensemble du corps principal du bâtiment atteint une longueur de 39,50 m sur 15 m de largeur, soit une superficie de 592 m². Le travail de superposition du plan de 1869 (figure 20) montre que les vestiges du mur nord du bâtiment, qui n'ont pas été dégagés au cours de l'intervention, se trouvent vraisemblablement à environ 3 m au nord de la limite nord des différentes aires fouillées.

Le vestige ST-3 correspond au mur de division intérieur qui devait isoler la salle des machines de la scierie, située à l'est, de l'aire ouest consacrée à la production. Outre le travail de superposition, qui indique une adéquation très nette entre l'emplacement de ce vestige et du mur de division entre ces deux parties, plusieurs indices corroborent cette hypothèse²². Le mur de refend ST-3 marque, d'une part, un point de rupture de l'orientation des murs de refend aménagés à l'ouest et à l'est de son emplacement, les premiers étant orientés selon un axe est-ouest (ST-4 et ST-5), alors que le mur de refend ST-2 est orienté dans l'axe nord-sud. Par ailleurs, le sommet arasé du mur de refend ST-3 comporte à sa surface l'empreinte de l'assise inférieure du mur de brique hors sol qui y prenait appui. Une à deux assises de brique des murs hors sols ont également été mises au jour au sommet des murs extérieurs est et sud de cette portion du bâtiment (ST-1 et ST-6-1), de même qu'au sommet de son mur de refend (ST-2). Aucune trace semblable n'a été retrouvée au sommet des fondations du reste du bâtiment, et ce bien que le sommet de ces vestiges, notamment des maçonneries ST-4-1 et ST-5-1, affleure à des niveaux équivalents. Le décapage mécanique des aires 3A et 3B jusqu'à la surface des dépôts archéologiques contemporains de l'arasement de la scierie en 1921 a également permis d'observer une nette différenciation dans la composition et la distribution spatiale des débris générés. À l'est du vestige ST-3, les inclusions de brique et de mortier associées au dérasement de la superstructure dominant en effet largement, alors qu'à l'ouest, l'essentiel de la masse des débris accumulés est constitué de charbon et de pièces de bois à demi consommées résultant de l'incendie de la charpente en bois de la superstructure de cette portion du bâtiment.

Les hypothèses formulées à partir des observations faites au terrain sont corroborées par les sources documentaires qui indiquent que la superstructure de la portion du bâtiment utilisée comme salle des machines était faite de matériaux durs alors que le reste du bâtiment était fait de bois (figure 7). Les données recueillies à cette étape de la démarche

²²

Rappelons que le plan de Rielle de 1869 a été retenu pour la discussion parce que l'analyse des plans anciens a montré qu'il était le plus représentatif de la volumétrie des différentes composantes de la scierie.

apportent toutefois de nombreuses précisions sur les matériaux et l'organisation de l'espace.

La superstructure de la salle des machines était faite de murs de brique et l'intérieur de la salle était divisé en deux pièces de dimensions égales séparées par un mur de refend également en brique. L'appareil des murs était constitué de deux rangs de brique (0,30 m d'épaisseur totale), chaque assise constituée en alternance d'un rang de brique en boutisse adossé à un rang de brique en panneresse. Aucun indice de l'aménagement d'une ouverture n'a été décelé, mais on peut évidemment supposer que la communication était possible entre les deux pièces et le reste de la scierie. L'utilisation de matériaux durs dans cette portion du bâtiment était destinée à réduire le risque d'incendie en isolant certaines composantes de la machinerie (foyer de combustion, bouilloire, cheminée) du reste du bâtiment. L'ensemble de cette partie atteint 11 m de largeur (est-ouest) sur environ 14,50 m de longueur (nord-sud). L'excavation de la tranchée exploratoire 2A a révélé que la portion ouest de cette salle des machines recèle les vestiges de la cheminée (ST-20) et des fondations des bouilloires de la scierie (ST-18 et ST-19), des aménagements d'intérêt qui ont été ciblés spécifiquement par les fouilles manuelles réalisées dans ce secteur (opération 4).

La portion ouest du bâtiment principal forme pour sa part un long rectangle d'une superficie d'environ 415 m², soit de 28,50 m de longueur sur 14,50 m de largeur. Les murs de refend ST-4 et ST-5 définissent, à l'intérieur de l'ensemble, trois « pièces » parallèles et de largeur égale (un peu moins de 5 m). Les murs de refend devaient nécessairement servir de base d'appui aux poutres de support de la superstructure en bois du bâtiment. On ignore toutefois si ces murs porteurs étaient ouverts ou s'ils supportaient des cloisons. Aucune trace d'ancrage de la structure hors sol n'a pu être observée. La plus grande partie de cet espace a été dégagée à l'intérieur de l'aire de décapage mécanique 3B. À l'exception de la portion détruite par l'implantation de la canalisation pluviale, l'ensemble de l'espace dégagé recelait un épais dépôt constitué en grande partie par l'accumulation des débris de bois générés par l'incendie de la scierie en 1921. L'espace compris entre les maçonneries ST-4-2 et ST-5-2, le plus vaste et le plus intègre dégagé, a été retenu pour la réalisation de la fouille manuelle dans ce secteur (opération 5 : photo 9). Rappelons enfin que les relevés stratigraphiques ont montré que la portion des fondations de pierre trouvées dans les limites de l'aire 3C est associée uniquement à l'occupation du bâtiment avant l'incendie de 1895, alors qu'il faudra attendre un certain temps avant que la section ouest ne soit reconstruite

entièrement. Cette portion prend alors appui sur des fondations de bois (ST-35), alors que le reste du bâtiment repose directement sur les fondations originales. Les contextes archéologiques associés à l'occupation de la section ouest du bâtiment avant l'incendie de 1895 (aire 3C) ont été l'objet d'une fouille manuelle (opération 6 : photo 10).

- **Vestiges d'un bâtiment secondaire**

Les vestiges d'un bâtiment secondaire incendié en 1921 ont été découverts dans la portion sud de l'aire 3C. Le bâtiment, attenant au mur sud de la scierie est délimité à l'est et au sud par les aménagements de bois ST-13 et ST-12 et se prolonge à l'ouest au-delà de la paroi ouest de la tranchée exploratoire 2B. À la base du décapage mécanique 3B, l'emplacement est défini par une très forte concentration de charbon et de débris de bois consumés qui permet de croire que ses charpentes et revêtements étaient faites de bois. L'accumulation de débris atteint une épaisseur d'environ 0,50 m et comble apparemment une cuve formée par l'affaissement de son plancher dans un vide sanitaire aménagé dessous (figure 18, tableau 4). Les relevés réalisés ont montré que les murs délimitants étaient constitués de poutres verticales espacées contre lesquelles prenait appui, au moins en sous-sol, une paroi faite d'un rang simple de planches fixées à l'horizontale. Les données recueillies ne permettent pas de préciser si les murs hors sol de cette annexe étaient ouverts ou fermés. Les relevés stratigraphiques réalisés dans la tranchée exploratoire 2B montrent que le bâtiment a été érigé vers 1907, lors ou peu de temps après le comblement du petit bassin. L'analyse des plans anciens n'a permis de rattacher ces vestiges à aucune structure documentée et on ignore l'usage qu'on en faisait.

Nous n'avons retrouvé aucun vestige associé de façon explicite aux anciennes allonges adossées au bâtiment principal et représentées sur le plan de 1869. La superposition de ce plan avec les vestiges dégagés montre que les allonges nord et sud localisées autrefois à l'extrémité ouest du bâtiment sont situées à l'extérieur des aires ouvertes lors de l'intervention. Seul un long bâtiment ouvert et localisé le long du mur sud de la scierie, vraisemblablement une rampe ou un balcon couvert, recoupe perpendiculairement l'emplacement de la tranchée exploratoire 2B. L'analyse de la séquence stratigraphique a montré la présence de restes fugaces (couche C5-20 : figure 18, tableau 4), qui pourraient témoigner de cet aménagement.

4.3 Mesures de protection du site archéologique

Les connaissances acquises à cette étape de la démarche ont mis en évidence le potentiel documentaire et d'interprétation des témoins archéologiques de la scierie Brewster du milieu du XIX^e siècle jusqu'au début des années 1920. Les observations et les données recueillies ont permis de positionner dans l'espace les vestiges associés au bâtiment principal de la scierie et au petit bassin situé au sud. Elles ont également mis en évidence la persistance et l'intégrité de contextes archéologiques associés aux différentes phases d'occupation du complexe et donc aptes à témoigner de l'adaptation des infrastructures aux transformations qui affectent son environnement physique, technologique ou autre. Les données hypsométriques recueillies lors du relevé des vestiges ont démontré que les contextes archéologiques affleuraient à faible profondeur sous la surface (en moyenne entre 0,30 m et 0,50 m) et qu'il était nécessaire de mettre en place des mesures spécifiques dans le but d'éviter l'altération du site lors de l'exécution des travaux reliés à la décontamination des sols.

En accord avec les spécialistes en environnement impliqués dans le projet et les intervenants de la Ville de Montréal, des procédures particulières de restauration des sols ont été appliquées dans les secteurs sensibles du site archéologique. Plutôt que de creuser pour retirer entièrement les sols contaminés, ce qui aurait détruit de larges segments du site, l'excavation mécanique des sols a été limitée aux dépôts de surface en fonction du niveau seuil identifié par les archéologues. De façon générale, ce niveau coïncide avec le point le plus élevé des principaux vestiges mis au jour lors de l'intervention archéologique (figure 21). La surface des aires ainsi décapées a par la suite été recouverte d'une membrane géotextile destinée à isoler les dépôts sous-jacents, puis recouverte par les remblais de paysagement associés au réaménagement du parc.

C'est également à cette étape qu'ont été transmis les relevés planimétriques des vestiges qui ont été utilisés pour préciser l'emplacement des rappels au sol soulignant la position du corps principal du bâtiment de la scierie et du petit bassin localisé au sud (figure 21). Des ajustements ont également été apportés à la configuration et à l'emplacement de certaines infrastructures particulièrement intrusives du projet d'aménagement du parc, afin d'en limiter l'impact sur les vestiges enfouis. Ces ajustements ont consisté en la modification de la forme des socles des lampadaires et le déplacement de certains d'entre eux vers des emplacements ne comportant aucun impact sur les vestiges archéologiques. Des sondages archéologiques préalables ont été

réalisés à l'emplacement de huit fosses d'arbres afin d'évaluer la présence possible de vestiges significatifs dans des secteurs inexplorés du site (sous-opérations 8E à 8L : figure 21). La démarche n'a permis la mise au jour d'aucun nouveau vestige architectural, mais les relevés réalisés témoignent de l'intégrité du tissu archéologique dans les différents points observés.

Toutes les autres étapes de la démarche de restauration des sols et d'aménagement des infrastructures du parc susceptibles d'entraîner l'altération de certaines composantes du site archéologique ou de contribuer à sa documentation ont été accompagnées d'une supervision archéologique des travaux. Le détail de chacune de ces activités est présenté au tableau 1 (section 3.1).

5 UN MOULIN À SCIE SURGIT DU SOL

Au début des années 1920, dans un traité concernant l'évolution technologique récente en matière de machinerie du travail du bois, Stafford Ransome décrit en ces termes une partie de l'organisation du processus de transformation du bois :

"The first thing after a suitable site has been chosen by an American saw-miller is to assure an uninterrupted supply of the right sort of log to the mill. This necessitates a logpond, which affords the only simple means of sorting the huge mass of logs sufficiently rapidly and effectively for the requirements of the mill and guiding them on to the chain-conveyer, which carries them into the mill and deposits them into a trough from which they are thrown out to an inclined plane or log-deck on either side by a stem "log-kicker". These inclined planes serve as loading tables, down which the logs roll of their own weight to the log-carriages of the band-mills. A steam "log-loader" regulates their admittance to the carriage as required, and once on the carriage a "steam nigger" takes them in hand and adjusts them in the right position for the cut."

"(...) After the log have been reduced to planks a series of "live rolls" and other conveyers distribute them to the edging and cruss-cutting machines, which are ingeniously designed for rapid and, as far as possible, automatic action. The smaller pieces which are not treated as waste wood find their way, by means of chutes and hoppers and conveyers, to "salvage" machines, which utilize them for various purposes, and the waste from them finds its way automatically to the refuse burner or to the boiler-house." (Ransome, 1924 : 344-345).

La description du processus de transformation proposée par Ransome met en évidence la mécanisation poussée des différentes étapes de transformation du bois dans l'industrie du sciage au tournant des années 1920, soit au moment où prennent fin les activités de l'ancienne scierie Brewster. Comme pour l'ensemble des autres champs d'activité industrielle de cette période, le niveau de mécanisation atteint dans l'industrie du sciage résulte de la fulgurante poussée d'innovations technologiques qui accompagne la révolution industrielle. Dans l'industrie du sciage, cette révolution est marquée par l'invention d'une technologie spécifique aux problèmes que pose ce type de production, mais également par une intégration des nouvelles connaissances et des innovations technologiques qui se répandent alors dans l'ensemble des industries. Dans les deux cas, l'impact est radical et affecte toutes les étapes du processus de production, qu'il s'agisse du transport et de la manipulation des matériaux, bruts et finis, de la production de l'énergie motrice, de sa transmission, ainsi que des différentes étapes de la fabrication des produits à l'aide de machines-outils de plus en plus performantes.

L'analyse de chacun de ces aspects du processus de production renvoie à la nécessité d'explorer autant d'environnements technologiques particuliers dont l'évolution a eu un

impact tout aussi spécifique sur l'industrie du sciage, contribuant à éclairer notre compréhension des vestiges de l'occupation de la scierie Brewster. Ainsi en est-il de l'évolution des moyens de transport, à commencer par l'aménagement même du canal de Lachine, qui permet d'acheminer la matière première jusqu'à la scierie et qui donne accès aux marchés via l'ensemble du réseau hydrographique naturel, des chenaux, des canaux artificiels et du réseau routier. L'évolution des technologies en matière de transport a eu un impact certain sur l'organisation des activités de la scierie. De plus, nous avons vu que c'est la supplantation progressive de cette voie de communication par le réseau ferroviaire, comme moyen de transport du bois, qui s'accélère à partir du milieu du XIX^e siècle, entraînant l'abandon au début du XX^e siècle des bassins de transbordement aménagés par Benjamin Brewster. Ceux-ci n'en ont pas moins constitué des infrastructures essentielles aux activités de la scierie durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle ; une attention particulière leur a donc été accordée lors de l'intervention archéologique de terrain. Les données archéologiques recueillies concernant ces deux aménagements sont présentées à la section 5.1.

Les informations les plus significatives recueillies lors de fouilles concernent toutefois les questions relatives à la technologie de production et de transmission de l'énergie motrice générée à partir de la vapeur (section 5.2), ainsi qu'à l'organisation de l'aire de production (section 5.3). Plusieurs études approfondies ont été publiées sur l'évolution de la technologie de la vapeur comme force motrice, mais très peu se sont intéressées à son application dans l'industrie du sciage. Peu d'ouvrages ont également été consacrés de façon spécifique à l'évolution de la machinerie de transformation du bois au cours de la révolution industrielle. L'un des plus intéressants à cet égard a été publié en 1985 par William Sims. Sims s'est intéressé en outre aux principales innovations technologiques qui ont permis la mécanisation du processus de transformation du bois au XIX^e siècle. L'essentiel des données tirées de ces différentes recherches accompagne la présentation des résultats de l'intervention archéologique et permettent de mettre en contexte, avec les données connues concernant la technologie du sciage, les témoins archéologiques trouvés. Sans entrer dans les détails techniques, l'ouvrage de Sims permet de dresser un portrait général du contexte technologique dans l'industrie du sciage en Amérique du Nord au milieu du XIX^e siècle, soit au moment où Benjamin Brewster procède à la construction de sa scierie.

Selon Sims, au milieu du XIX^e siècle, l'industrie du sciage est déjà un secteur de production hautement mécanisé et qui dispose d'un réseau de production et de diffusion

de la nouvelle technologie articulé autour de manufacturiers organisés qui sont généralement en mesure d'équiper entièrement un moulin à scie (Sims, 1985 : 17). En Amérique du Nord, l'énergie hydraulique est alors la principale force motrice utilisée dans l'industrie du sciage, mais plusieurs grands moulins, situés notamment en périphérie des zones urbaines, utilisent la vapeur comme énergie motrice. La technologie nécessaire à la maîtrise de cette source d'énergie, à l'origine de la révolution industrielle, est alors déjà ancienne. Les premiers appareils, rudimentaires, ont en effet été introduits dès le début du XVIII^e siècle et étaient utilisés pour pomper l'eau des mines. En 1769, la mise au point par Watt de la machine à vapeur à condensation amorce véritablement la révolution industrielle. La machine de Watt est par la suite l'objet d'améliorations constantes, notamment l'introduction de machines à haute pression au tournant du XIX^e siècle, qui s'appliquent dans l'ensemble des activités industrielles dont celle du bois²³.

Bien qu'en évolution constante, la machinerie de base nécessaire à l'exploitation de cette source d'énergie est entièrement au point au milieu du XIX^e siècle. Elle est formée pour l'essentiel d'une chaudière (bouilloire, foyer, cendrier) qui génère la vapeur, d'une machine à vapeur à mouvement alternatif, ainsi que de l'ensemble des mécanismes nécessaires au contrôle (régulateurs de pression), à l'alimentation (pompe à eau, convoyeur) et à l'évacuation des rejets produits au cours du processus (cheminée, tuyaux d'échappement de la vapeur). Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, le charbon minéral et ses dérivés s'est largement imposé comme combustible principal. Dans l'industrie du sciage toutefois, pour des raisons économiques évidentes, les rebuts de bois générés par les activités mêmes de la scierie (bran de scie, copeaux, écorce, croûte, et rebuts de taille) demeurent le combustible de prédilection utilisé à cette époque, et ce, apparemment au moins jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle :

"If you have enough wood refuse from your machines to keep the boilers continually supplied, and if you have a pneumatic installation wich will carry your chips and shavings and odds and ends of waste wood from the machines wich produce them and dump them automaticaly into the stoke-hole or actualy into the boiler, a strictly economical engine, though always available, is not as necessary as to another who has to pay for his fuel." (Ransome, 1924 : 301)

Selon Sims, à l'exception des plus petites entreprises, toute la machinerie nécessaire à la transformation du bois au milieu du XIX^e siècle était actionnée à l'aide de courroies

²³

Voir en outre *A History of Industrial Power in the United Stats. 1780-1930. Volume II: The Transmission of Power*. University Press of Virginia, 1985.

reliées à un arbre de transmission actionné par une énergie centrale, hydraulique ou à vapeur (Sims, 1995 : 18). À l'arbre de transmission, alors en bois ou en fonte, étaient fixées des poulies de différentes tailles. C'est le rapport entre le diamètre des poulies de transmission et de réception de l'énergie (associées à la machine) qui permettait d'accroître ou de réduire la vitesse de rotation initialement donnée à l'arbre de transmission, qui variait alors entre 90 et 150 révolutions par minute (r.p.m.). Ce mode de transmission est demeuré le plus répandu dans l'industrie du sciage et ce, au moins jusqu'au tournant des années 1920, moment qui voit apparaître des machines autonomes, mues à l'aide d'un moteur indépendant fonctionnant à l'électricité ou au gaz.

L'ensemble de ces composantes mécaniques de base ont connu diverses améliorations au cours du XIX^e siècle qui ont, entre autres, permis de réduire les risques associés à leur utilisation, d'accroître leur capacité de production énergétique (exprimée en chevaux-vapeur), de réduire leur consommation en combustible et d'améliorer l'efficacité des mécanismes de transmission de l'énergie. Nous verrons, à la section 5.2, que la fouille archéologique réalisée à l'emplacement de la salle des machines (opération 4) a permis de retracer plusieurs indices concernant la nature et l'évolution de la technologie de production et de transmission de l'énergie à la scierie Brewster.

L'essentiel des innovations technologiques réalisées au niveau des équipements de transformation du bois au début de la révolution industrielle se rapporte à la mise au point des premiers outils de coupe et de sciage à mouvement continu. Au début du XIX^e siècle, les moulins à scie sont équipés d'une scie droite à mouvement alternatif vertical comportant une lame, dans le cas des plus petits moulins (*gate saw*), ou plusieurs lames enchâssées dans un cadre (*gang saw*). La productivité des scieries qui utilisent ce type de mécanisme est alors déterminée par le nombre de lames. Certains moulins de grande dimension équipés de scies droites peuvent ainsi compter jusqu'à une centaine de scies enchâssées dans plusieurs cadres actionnés simultanément (Martin, 1995).

L'innovation la plus significative dans le domaine du sciage trouve son origine en 1777 avec la mise au point de la scie circulaire par Samuel Miller, de Southampton (Sims, 1985 : 3). La technologie développée par Miller reste cependant peu fonctionnelle et devra attendre près d'un demi-siècle pour s'imposer, notamment avec la mise au point des dents amovibles. À partir des années 1830-1840 la scie circulaire, alors nettement plus productive, s'impose progressivement dans l'industrie du sciage et son usage demeure largement le plus répandu, au moins jusqu'au tournant du XX^e siècle avec le

perfectionnement de la scie à ruban (Martin, 1995 : 26). L'analyse des données du recensement de 1851 réalisée par Jean Martin montre toutefois qu'au Québec, au milieu du XIX^e siècle, la scie circulaire s'impose surtout dans les grandes entreprises, alors que le système de scie à châsse demeure plus fréquent dans le reste des entreprises (Martin, 1995 : 54).

La seconde innovation significative en matière de machine-outil survient également à la fin du XVIII^e siècle (1793) avec la mise au point par Samuel Bantham du principe du couteau rotatif à tête simple ou multiple (Sims, 1985 : 4). Perfectionnée au cours des années suivantes, l'idée de Bantham permet la mise au point de la raboteuse et de la toupie mécanique, deux outils de base de l'industrie du sciage qui permettent d'aplanir la surface des pièces de bois et de façonner la matière rapidement et efficacement. La mise au point de ces outils permet ainsi non seulement de réduire l'effort et la main d'œuvre requise, ce qui place ces innovations dans le courant de la révolution industrielle, mais ouvre également de nouvelles avenues concernant la mise au point de nouveaux outils, plus perfectionnés, mais fonctionnant néanmoins essentiellement selon les mêmes principes (scie de recoupe, déligneuse, mortaiseuse, bouveteuse, surfaceuse, fraiseuse, etc.).

“Given the steam engine as a source of power and the ideas of the circular saw and of the planing by rotating cutters, the stage was set for the development of continuous cutting woodworking machinery as we know it today [...] The origins of most of the types of woodworking machines in use today can be tied to machines invented between about 1777 and 1850.” (Sims, 1985 : 3)

5.1 Bassins de Benjamin Brewster

Il a été mentionné au chapitre 2 que l'essentiel des infrastructures de transbordement des matériaux bruts et finis utilisés par la scierie durant la plus grande partie de sa période fonctionnelle ont été aménagées par Benjamin Brewster. Le premier et le plus imposant de ces ouvrages correspond au vaste bassin situé à l'ouest de l'emplacement de la scierie, aménagé au cours des années 1840 et comblé vers 1907, qui s'étirait depuis le canal de Lachine jusqu'au nord de l'emprise de la rue Fauteux. À la même époque, Brewster procède également à l'aménagement d'une rampe de mise à l'eau (*slip*) à l'ouest de ce grand bassin. Les données historiques connues montrent que ces deux infrastructures ont été mises en place quelques années avant la construction de la

scierie et qu'elles étaient vraisemblablement utilisées à l'origine pour des activités de navigation, d'entreposage, de réparation et, peut-être, de construction de bateaux. Au milieu des années 1850, en même temps que la construction de la scierie, semble-t-il, Brewster procède au creusement d'un petit bassin au sud de la scierie, destiné à en faciliter l'alimentation en bois brut. Ce « petit » bassin, comme le grand bassin Brewster, a été abandonné et comblé vers 1907, en préambule à la construction d'une voie ferrée secondaire du réseau du Grand Tronc entre 1907 et 1913.

Les fouilles réalisées à la scierie Brewster ont permis de recueillir les premières données concernant le petit bassin localisé à ses abords. Comme mentionné, au cours de l'été et de l'automne 2001, deux autres recherches archéologiques ont également été menées dans la portion ouest du site dans le cadre de deux projets distincts, soit la réalisation d'un projet de développement privé localisé à l'emplacement du bassin Brewster (Arkéos inc., à venir), ainsi que le réaménagement d'un stationnement municipal situé plus au nord, à l'emplacement d'une partie du complexe industriel de la William Rutherford & Sons (Arkéos inc., 2002).

L'essentiel des données recueillies lors de ces deux recherches en ce qui concerne l'emplacement et les caractéristiques des aménagements associés au vaste bassin Brewster est présenté à la section suivante. Les activités réalisées dans le cadre de ces mandats ont également permis de documenter l'état des témoins et des contextes archéologiques en différents autres points de cette partie du site (opérations 7 et 9 à 11 : figure 22). Ainsi, l'intervention conduite à l'emplacement de la Rutherford a en outre permis la découverte de divers vestiges archéologiques associés au complexe qui a occupé l'emplacement durant une centaine d'année, soit à compter du milieu des années 1880 jusqu'au début des années 1980. Les travaux ont également permis de documenter les contextes archéologiques en place et de poser ainsi un premier regard sur la séquence de déposition des couches en place dans cette portion du site depuis ses premières occupations. D'autre part, l'intervention réalisée à l'emplacement du grand bassin Brewster a permis de préciser l'emplacement des entrepôts ferroviaires érigés au XX^e siècle aux abords ouest de la rue Lévis, de même que l'organisation spatiale des bâtiments de cette période (sous-opérations 7E, 9D et 9F : figure 22). Des efforts ont également été consentis lors de cette recherche pour tenter de documenter les vestiges de la rampe de mise à l'eau aménagée par Brewster au cours des années 1840, à l'angle sud-ouest de sa propriété, et qui a vraisemblablement été abandonnée lors de l'élargissement du canal de Lachine au milieu des années 1870 (sous-opérations 7F et

9E : figure 22). Malheureusement aucun témoin archéologique en relation avec cet aménagement n'a été perçu à ce moment. La section suivante propose une synthèse des principales conclusions formulées à la suite de ces recherches.

• **Grand bassin Brewster**

Le grand bassin Brewster est un aménagement monumental qui s'étirait vers le nord sur une longueur de près de 300 m depuis les abords du canal de Lachine. L'ampleur de la superficie à explorer explique en outre l'utilisation de procédés mécaniques d'investigation pour permettre la documentation extensive de ses composantes. Ainsi, l'inventaire de l'aménagement a-t-il été réalisé au moyen de sept tranchées exploratoires qui ont été excavées en différents points de son pourtour, soit six au sud de la rue Fauteux (sous-opérations 7A à 7E, 7G : Arkéos inc, à venir) et une au nord (11B : Arkéos inc., 2002). Une opération de supervision archéologique a également accompagné l'exécution des travaux de restauration des sols réalisés au sud de la rue Fauteux (opération 9 : Arkéos inc, à venir). Les relevés réalisés lors de ces travaux ont notamment permis de statuer sur la profondeur du bassin et apporté des précisions quant à l'aménagement et à l'occupation de ses abords, en particulier dans sa portion sud.

Les interventions réalisées au grand bassin Brewster ont d'abord permis d'en préciser l'emplacement et la volumétrie. Les tranchées exploratoires ont révélé l'emplacement des contours de l'aménagement qui partout se distinguent nettement par la présence d'un remblai comblant un important creusement vertical. Les relevés stratigraphiques réalisés ont montré que le sommet du remblai de comblement du bassin affleurait partout directement sous une séquence de dépôts constitués de scories et de charbon minéral et associés à l'occupation ferroviaire qui s'amorce après le remblaiement du bassin vers 1907. La base du remblai reposait directement au fond du bassin à une élévation de 13,90 m A.N.M.M., soit environ 3,60 m sous l'élévation moyenne des premiers niveaux de circulation aménagés aux abords du bassin et qui, dans ce secteur, prenaient la forme d'un remblais caillouteux appliqué directement en surface du sol naturel (17,50 m A.N.M.M. ; sous-opérations 7A à 7C, respectivement couches 4, 9 et 12).

Les observations réalisées à l'emplacement de deux décrochements (figure 22) localisés sur ses flancs ouest (sous-opération 7C) et est (7D), ainsi qu'à sa limite nord (11B), ont en outre permis d'ancrer les représentations anciennes du bassin et mis en évidence une nette corrélation entre les témoins observés et les sources documentaires connues. Les

relevés montrent que la configuration du bassin aménagé par Brewster est apparemment restée la même jusqu'à son abandon au début du XX^e siècle. Le travail de superposition, précisé également à partir des relevés archéologiques réalisés à l'emplacement de la scierie Brewster, permet par ailleurs d'estimer à environ 4,50 m la longueur de la portion du bassin amputée au sud à la suite de l'élargissement du canal de Lachine vers 1876. Sur cette base, on peut estimer la longueur totale originale de l'aménagement à environ 287 m, sur une largeur d'environ 38 m pour la portion nord et de 22 m à 25 m pour la portion plus étroite au sud. La superficie totale de l'ensemble atteint ainsi environ 14 363 m², soit 8 058 m² pour la portion nord, plus large, et 6 305 m² pour la portion sud.

L'excavation des tranchées exploratoires 7A à 7D a permis de dégager un ensemble de 19 tirants de bois disposés horizontalement sur les pourtours extérieurs du bassin et qui servaient à maintenir en place un revêtement de bois présent vraisemblablement sur toute la face intérieure de la portion nord du bassin (photos 11 et 12). Tous les tirants observés étaient constitués d'au moins une pièce de bois équarrie de 0,25 m à 0,30 m d'épaisseur et d'une longueur variant entre 2,50 m et 3,90 m. La plupart d'entre eux était également munis d'une pièce perpendiculaire équarrie, généralement plus petite et plus courte (0,75 m de longueur sur 0,28 m de large et 0,10 m d'épaisseur), qui était fixée à l'aide de chevilles de bois à l'extrémité ou près de l'extrémité opposée de la pièce principale par rapport à l'emplacement du bassin. L'autre extrémité des tirants était généralement fracturée à l'emplacement ou près de l'emplacement de la paroi du bassin. Dans quelques cas, l'extrémité intacte de cette portion des tirants se terminait par un élargissement évasé à la manière d'un tenon qui laisse croire que cette extrémité était à l'origine assemblée à une mortaise aménagée dans une pièce de bois disposée perpendiculairement. Les tirants mis au jour dans les sous-opérations 7B à 7D étaient disposés à un intervalle moyen d'environ 1,90 m et selon un plan relativement horizontal, mais fluctuant. L'élévation supérieure de tous les tirants mis au jour variait entre 16,48 m et 17,35 m A.N.M.M., soit à une hauteur correspondant à la surface d'origine du sol naturel à ces endroits (sous-opérations 7C : 17,07 m et 7D : 17,60 m A.N.M.M. ; figure 22). Les tirants ne reposaient toutefois pas en surface du sol naturel, mais plutôt dans la masse d'une tranchée observée sur l'ensemble du pourtour du bassin et dont la largeur épouse les contours formés par l'extrémité des tirants, soit une largeur moyenne d'environ 3 m.

Sur la base de ces observations, on peut formuler l'hypothèse que ces tirants ont été construits afin de soutenir un revêtement de bois aménagé contre les parois intérieures

du bassin et qui devait servir à maintenir en place les remblais et les sols des côtés en les isolant de l'érosion qu'aurait produit un contact direct avec l'eau du bassin. Aucun vestige de ce revêtement n'a été découvert au cours des travaux, mais comme on l'a vu, son existence peut être inférée par l'aménagement à tenon observé à l'extrémité de certains tirants et qui devait s'insérer par intervalle aux pièces de bois qui constituaient le revêtement du bassin. Ce type d'aménagement correspond relativement bien à celui illustré par le plan du bassin réalisé en 1847, qui illustre la présence de pièces longeant parallèlement tous les abords de la portion nord du canal (Ostell, 1847 : figure 4). Nous verrons que c'est précisément ce type d'aménagement qui a été utilisé lors de la construction du petit bassin situé au sud de la scierie.

L'aménagement de la portion sud du bassin diffère considérablement de celui de sa portion nord. Les observations faites lors de l'excavation des tranchées exploratoires 7E et 7G montrent en effet que les abords de cette partie du bassin étaient aménagés en deux pentes déclinant selon un angle d'environ 45 degrés depuis le sommet des quais adjacents jusqu'au centre du bassin. Aucune structure de consolidation de ces parois, creusées à même le sol naturel, n'a été observée lors de l'intervention. Le fond du bassin n'a pas été atteint à cet endroit, mais on peut estimer que son élévation, au centre, est au moins semblable à celle observée dans la portion nord, où il affleurerait à environ 13,90 m A.N.M.M., soit quelque 3,60 m plus bas que la surface des premiers niveaux de circulation observés de part et d'autre dans la portion sud (7,50 m A.N.M.M.).

Ces observations suggèrent que la portion sud du bassin, nettement plus étroite, correspond en fait au chenal d'accès d'un bassin localisé en retrait du canal et dont les parois, verticales et consolidées à l'aide d'un revêtement de bois, devaient faciliter l'accostage des bateaux et le transbordement des marchandises. Il n'est toutefois pas exclu que les berges de cette partie du grand bassin aient été utilisées pour la manutention des matériaux bruts et, notamment, l'entreposage des billots stockés avant leur traitement à la scierie. Les relevés et les observations faites dans les sous-opérations 7E et 9F ont en effet montré la présence d'une couche de débris de bois (fibres, fragments de planches, copeaux, écorces) accumulés directement en surface du sol naturel et qui s'étendait à l'ensemble de l'espace situé au sud-est du grand bassin et à celui attenant à la scierie Brewster. Cette couche de débris, qui recelait par endroits les restes déstructurés de surfaces de circulation grossières constituées de planches et de madriers, correspond à l'unique témoin archéologique des activités de la scierie observé aux abords du grand bassin Brewster. Les données recueillies lors de l'intervention ont

par ailleurs montré que ce dépôt affleurerait directement sous les remblais associés à l'occupation ferroviaire du site, une observation qui semble indiquer que les activités pratiquées dans cet espace ont peu varié durant toute la période d'activité de la scierie. Nous verrons que ces observations font écho à celles faites lors de la fouille d'un dépôt contemporain et de composition semblable aux abords du bassin de la scierie.

• **Bassin de la scierie**

Les vestiges de l'angle nord-est du bassin de la scierie Brewster avaient été découverts à l'extrémité sud de la tranchée exploratoire 2B (photo 13). Les observations faites au moment de leur dégagement ont montré la persistance de contextes archéologiques intègres associés à sa période fonctionnelle, ce qui a conduit à procéder à l'élargissement de la tranchée exploratoire le long de son flanc est dans le but de permettre la fouille manuelle des dépôts les plus pertinents. Cette fouille a pris la forme d'un sondage manuel d'une superficie d'environ 3 m sur 5 m, dont les lots ont été identifiés en continuité avec la séquence amorcée par l'excavation mécanique de la tranchée exploratoire 2B (lot 2B1), soit les lots 2B2 à 2B9 (figure 23, tableau 6). La fouille de ces dépôts a permis une première appréciation de l'aménagement et de l'occupation des abords du bassin durant toute sa période fonctionnelle, et contribué à préciser les caractéristiques des aménagements du bassin, lui-même, notamment par la mise au jour des vestiges d'au moins deux générations de tirants localisés sur son flanc est.

• **VESTIGES DU BASSIN DE LA SCIERIE**

Au moment de son abandon et de son remblaiement vers 1907, les parois du bassin de la scierie étaient constituées d'un rang simple de poutres de bois équarries sur deux faces et disposées horizontalement et à plat les unes sur les autres (ST-21 et ST-22 : figure 23, tableau 2). À l'angle, les pièces des deux parois sont assemblées à mi-bois et partiellement enclavées les unes sur les autres, puis consolidées par l'implantation d'une cheville de bois verticale (photo 14). La largeur et l'épaisseur moyenne des poutres des deux parois varient entre 0,15 m et 0,25 m. La longueur reste indéterminée puisque toutes les poutres se prolongent au sud (plus de 4 m) et à l'ouest (plus de 2,20 m) au-delà des limites de l'aire des travaux. Le sommet du vestige affleure à une élévation moyenne de 18,05 m A.N.M.M., soit environ 1,85 m sous la surface du terrain. La présence des restes d'une poutre tronquée au sommet de l'angle montre qu'il est possible

que le vestige ait été partiellement scié au moment de son abandon (photo 14). L'analyse des relevés stratigraphiques (coupe C5 : figure 18, tableau 4) et les données recueillies lors de la fouille manuelle indiquent toutefois que le sommet du vestige affleure sensiblement à la même élévation que le sommet de la dernière surface d'occupation aux abords du bassin au moment de son abandon (couche C5-21 : 18,40 m A.N.M.M.). On peut ainsi formuler l'hypothèse que les parois du vestige ont pu être arasées sur une hauteur d'environ 0,35 m, soit l'équivalent d'une ou deux poutres.

Des problèmes d'infiltration d'eau et de sécurité ont limité l'excavation à l'intérieur du bassin à une profondeur d'environ 1 m sous le sommet du vestige, soit environ 3 m de profondeur (17,09 m A.N.M.M.) depuis la surface du terrain (19,90 m A.N.M.M.). Les travaux n'ont donc pas permis d'atteindre la base de l'aménagement. Le dégagement de sa portion supérieure a toutefois montré que les parois intérieures du bassin étaient doublées par un rang de madriers disposés verticalement et accolés les uns contre les autres (photo 15). Le sommet des madriers est en partie décomposé ou fracturé et plusieurs sont manquants. On peut penser que certains d'entre eux ont été retirés ou ont été tronqués à un niveau inférieur à celui atteint par l'excavation. Les madriers ont une épaisseur constante de 0,05 m, soit environ 2 pouces, et une largeur variant entre 5 pouces et 8 pouces, soit de 0,15 m à 0,25 m. Ils sont fixés aux poutres de la première paroi à l'aide de clous découpés, dont l'usage est courant au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. La présence de cette seconde paroi ne semble toutefois pas être limitée à un emplacement précis du bassin, du moins dans cette partie, puisque des madriers en place ont été observés tant contre la paroi nord du bassin (ST-21) qu'en divers points de la paroi est et notamment à l'extrémité sud du segment dégagé.

L'excavation mécanique et la fouille manuelle réalisées à l'est ont également permis la découverte des vestiges de quatre tirants de bois destinés à consolider les parois de l'aménagement (ST-14, ST-28-1 et 2, ST-30 : figure 23). Les caractéristiques de ces aménagements sont semblables à celles des tirants du grand bassin Brewster discutés précédemment. Dans l'ensemble, ils sont constitués d'une pièce de bois principale, équarrie ou non (ST-28-2), disposée horizontalement et perpendiculairement à la paroi du bassin. La longueur de ces pièces varie entre 1,60 m et 2,70 m et elles ont un « diamètre » moyen d'environ

0,25 m (photo 16). Dans tous les cas, les tirants comportent une pièce transversale plus petite et plus courte fixée horizontalement et en croix à l'extrémité de la pièce principale opposée à l'emplacement du bassin. Le mode de fixation de ces travers grossièrement équarris varie. Dans le cas des vestiges ST-28-1 et 2, il s'agit d'un assemblage à mi-bois partiellement enclavé sur deux faces et consolidé à l'aide d'une cheville de bois (photo 17). Le travers du tirant ST-14 est également fixé à la pièce principale à l'aide d'une cheville de bois, mais les deux pièces ne sont que déposées l'une sur l'autre. Dans le cas du tirant ST-30, la pièce transversale est assemblée grossièrement à mi-bois à la pièce principale et ne comporte aucune autre pièce de fixation. Le mode d'arrimage entre les tirants et les parois du bassin n'a pu être documenté puisque seule l'extrémité du tirant ST-28-1 a été dégagée lors de l'intervention et que, malheureusement, cette partie de l'aménagement était entièrement décomposée. A priori, on peut toutefois présumer que ces pièces comportaient un mode d'assemblage semblable à celui observé au grand bassin Brewster, soit à tenon et mortaise et peut-être consolidé à l'aide de chevilles de bois semblables à celles utilisées pour fixer l'angle nord-est du bassin. Les quatre tirants reposaient dans une tranchée d'implantation peu profonde creusée à même la surface d'origine du sol naturel, soit à un niveau comparable à l'élévation du sommet des parois du bassin. L'absence de perturbation des dépôts naturels sous-jacents montre qu'aucun tirant n'a été implanté plus en profondeur à cet endroit, et que ces ouvrages constituent vraisemblablement les seuls aménagements de support des parois du bassin de la scierie. Nous verrons plus loin que la fouille manuelle a montré que les tirants ST-28-1 et ST-28-2 ont été aménagés après le tirant ST-30 et qu'ils le remplacent peut-être.

Bien que la portion mise au jour reste restreinte, l'impression générale qui se dégage à l'observation des différentes composantes du bassin de la scierie est celle d'un aménagement conçu avec rigueur, mais à partir de matériaux disparates recueillis de façon plus ou moins opportuniste parmi le stock présentant moins ou peu d'intérêt pour la production. La dimension des pièces varie, elles ont des profils irréguliers et sont assemblées selon diverses méthodes apparemment adaptées à la configuration des pièces utilisées, surtout au niveau du mode d'assemblage des travers des tirants. Les résultats de l'analyse des échantillons de bois de sept des composantes de l'aménagement du bassin de la scierie semblent confirmer partiellement cette perception

(tableau 7), puisqu'ils montrent que les différentes composantes des tirants sont constituées de matériaux diversifiés. Ainsi, la poutre principale du tirant ST-28-1 et le travers du tirant ST-14 sont fabriqués en cèdre blanc de l'Est (*Thuja occidentalis* L.), alors que les travers des tirants ST-28-2 et ST-30 sont constitués respectivement de chêne rouge (*Quercus* sp.) et de pin blanc de l'Est (*Pinus strobus* L.), et que la cheville de fixation du travers du tirant ST-28-1 est formée de chêne blanc (*Quercus* sp.). L'utilisation du cèdre comme matériau pour la poutre principale du tirant ST-28-1 ne peut surprendre considérant la résistance reconnue de ce bois à la décomposition ; de ce fait, il est utilisé de façon courante dans la construction de quais, de fondations, de clôture, de poteaux, de bardeaux, etc. (Victorin, 1995 : 140). Toutefois, comme une seule poutre a été analysée, la régularité du recours à l'utilisation de ce matériau dans la confection des tirants reste à démontrer.

L'un des éléments surprenants révélés par l'analyse d'essence est l'utilisation du chêne (rouge ou blanc), qu'on retrouve dans la fabrication du tirant (E35 : ST-30) et des deux poutres des parois du bassin analysés (E31 et E45 : ST-22 et ST-21). Le chêne est en effet une essence de bois recherchée et utilisée dans la fabrication de produits à haute valeur ajoutée, notamment à cause de sa grande résistance, mais également de sa grande élasticité, ce qui permet de fléchir des pièces à un angle pouvant atteindre 90 degrés (Victorin, 1995 : 154). L'introduction de ce matériau dans la composition des infrastructures du bassin est donc justifiée du point de vue de l'efficacité, mais surprend si on considère que des essences tout aussi efficaces, mais de moindre valeur économique auraient pu être employées.

• CONTEXTES ARCHÉOLOGIQUES ASSOCIÉS AU BASSIN DE LA SCIERIE

La fouille manuelle réalisée aux abords des vestiges du bassin de la scierie a permis de documenter les caractéristiques et la séquence d'aménagement des tirants associés au mur est du bassin (ST-28 et ST-30 : figure 23), mais a également permis de poser un premier regard sur les caractéristiques des contextes archéologiques de ce secteur.

Le tableau 7 résume la séquence des dépôts fouillés et les insère dans la séquence stratigraphique plus large observée dans ce secteur du site.

Rappelons que la fouille manuelle aux abords du bassin de la scierie a été amorcée à la suite de l'excavation mécanique des dépôts associés et postérieurs à son comblement vers 1907 (lot 2B1). Le premier lot de fouille (2B2) correspond ainsi à la base résiduelle du remblai de comblement/rehaussement appliqué lors de l'abandon du bassin et dont la base a été préservée lors de l'excavation mécanique afin d'éviter d'altérer les dépôts plus anciens associés à ce dernier (couche C5-18 : figure 18, tableau 4).

La séquence complète des dépôts fouillés aux abords du bassin de la scierie est constituée d'une succession simple de débris produits par le travail et la manipulation du bois (lots 2B3, 2B5 et 2B7), entrecoupés de remblais de rehaussement associés au réaménagement successif de diverses infrastructures enfouies (2B4, 2B6 et 2B8). L'ensemble de ces dépôts forme une accumulation d'au plus 0,50 m en surface du sol naturel (17,95 m A.N.M.M.) et ils sont contemporains au bassin de la scierie, témoignant de l'utilisation de ses abords.

Les dépôts fouillés en 2B3, 2B5 et 2B7 sont constitués de matériaux semblables, soit un mélange de débris d'écorce, de fibres, de fragments informes et de copeaux de bois entremêlés de gravier et de particules diverses incluant de la brique, du mortier, de la chaux et du charbon (tableau 7). La présence de lits de sable discontinus dans la masse de ces différents dépôts témoigne, en outre, de la déposition progressive des débris de bois qui reposent à plat et plaqués les uns sur les autres. Les objets témoins recueillis sont peu abondants et fragmentés, ce qui témoigne habituellement d'une circulation soutenue. Les assemblages recueillis présentent peu d'intérêt. Il s'agit principalement de clous, de fragments de verre ou de céramique et de fragments de pipe en terre cuite fine. Les objets, en particulier les types céramiques recensés, sont peu abondants et correspondent à des produits dont l'usage est courant au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'association de l'ensemble de la séquence de déposition des débris de bois est très nette. Celle-ci s'amorce en effet directement en surface du sol naturel (2B9) et de la tranchée d'implantation du tirant de bois ST-30 qu'elle recouvre entièrement (2B7, tableau 7). La surface du dépôt, qui forme un plan horizontal très régulier déclinant légèrement d'est en ouest vers les abords du bassin, est tronquée au nord et au sud par la tranchée d'implantation des tirants de bois ST-

28-1 et -2. Le tirant ST-30 apparaît ainsi antérieur à l'implantation des tirants ST-28-1 et 2, qui ont vraisemblablement été aménagés pour consolider la paroi est du bassin (ST-22). C'est également à ce niveau que s'insère l'implantation de la canalisation ST-24, qui draine un caisson de bois situé en retrait dans la paroi nord jusqu'au coin nord-est du bassin (ST-23 : figure 23, tableau 2). On ignore la fonction du caisson, dont seule une partie de l'arête du coin sud était perceptible en paroi.

Le dernier lot fouillé correspond au terreau qui formait la surface d'origine du sol naturel dans cette zone. Sa surface forme un plan horizontal régulier qui décline légèrement du nord vers le sud. Il est formé d'un limon sablonneux à texture grasse brun foncé grisâtre, compact et plutôt homogène dont l'épaisseur varie de 0,15 m à 0,20 m. Il recèle des inclusions éparses de gravier, particules de mortier, de brique et de charbon de bois, de même que quelques fragments de charbon minéral. Ces inclusions, de même que les rares objets témoins recueillis, sont présentes surtout dans les 10 cm supérieurs. L'assemblage des objets recueillis est restreint et à nouveau très fragmentaire, mais présente néanmoins un intérêt certain puisqu'il recèle une grande variabilité de types céramiques qui témoignent de la fréquentation de cet espace avant la construction de la scierie. On note la présence de plusieurs fragments de céramique de type *creamware* et *pearlware*, dont l'usage est répandu surtout au dernier quart du XVIII^e siècle et au premier quart du XIX^e siècle. L'assemblage contient également plusieurs fragments de terre cuite fine blanche à décor imprimé bleu, largement répandue à compter du tournant des années 1820. La présence de fragments de terre cuite fine jaune à glaçure claire confirme par ailleurs que le sol naturel correspond à la surface d'occupation/circulation dans ce secteur au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

• Des infrastructures d'envergure et durables

Les données recueillies concernant les bassins aménagés par Benjamin Brewster permettent de mieux comprendre plusieurs aspects significatifs de l'aménagement et de l'utilisation de ces infrastructures d'entrepôts et de transbordement dans le cadre des activités de la scierie. Deux des principaux éléments mis en évidence tiennent dans l'envergure et la pérennité du grand bassin Brewster et du bassin de la scierie.

Il apparaît évident que l'aménagement du grand bassin Brewster au cours des années 1840 est le produit d'un effort considérable qui témoigne de la capacité d'investissement de Benjamin Brewster et/ou de ses associés. Nous avons vu que la superficie totale de l'ensemble du bassin atteint 14 363 m². Les données recueillies lors de l'intervention de terrain ont également montré que le bassin a été creusé à une profondeur moyenne d'environ 3,60 m, nécessitant ainsi l'excavation d'un volume de plus de 50 000 m³ de sol, sans compter la bande de sols d'environ 3 m de largeur excavée pour permettre l'aménagement des parois de l'ouvrage. Même en prenant en considération le fait que l'aménagement du chenal d'accès, dont seule la portion centrale a vraisemblablement été excavée à un niveau comparable à celui du bassin localisé au nord, le volume des sols excavés reste important. Par ailleurs, les observations faites au cours des différentes interventions réalisées au site de la scierie concernant l'élévation de la surface d'origine du sol naturel ne laissent entrevoir l'existence d'aucun accident topographique naturel majeur (dépression, ravinement, ruisseau, etc.) susceptible d'avoir réduit considérablement les volumes de sols impliqués dans l'aménagement du bassin. Tout au plus, les données recueillies montrent que la surface d'origine du sol naturel décline du sud-est vers le nord-ouest, soit depuis l'emplacement de la scierie (18,70 m A.N.M.M.) jusqu'à l'extrémité nord du grand bassin (16,80 m A.N.M.M. : figure 23). Il s'agit toutefois du plus grand écart observé. Du sud du grand bassin jusqu'à son extrémité nord, la déclinaison maximale observée n'excède pas 0,70 m (17,50 m et 16,80 m A.N.M.M.). Malgré tout, l'emplacement du grand bassin Brewster correspond à la zone la plus basse observée et il n'est pas exclu que l'écart soit plus considérable avec la portion est du domaine, soit l'emplacement retenu par Brewster pour l'aménagement de sa ferme, ce qui pourrait expliquer à tout le moins le choix de l'emplacement du bassin à l'intérieur des limites de sa propriété.

L'investissement nécessaire à l'aménagement des bassins ne se limite toutefois pas à l'excavation des sols. Les données recueillies ont montré que les parois de toute la portion nord du bassin principal étaient vraisemblablement recouvertes d'un revêtement de bois destiné à protéger les quais de l'érosion et du tassement des sols adjacents, nécessitant l'utilisation d'une quantité appréciable de matériaux, tant pour la fabrication des parois que des nombreux tirants qui les maintenaient en place. Le bassin de la scierie, bien que plus réduit et construit une dizaine d'années plus tard, a été aménagé de façon semblable au grand bassin Brewster. L'intervention n'a pas permis de préciser sa profondeur, mais les données recueillies, mises en relation avec les plans anciens,

montrent que la superficie initiale de l'ouvrage atteignait tout de même environ 441 m² ce qui, toute proportion gardée, constitue également un investissement significatif.

Nous avons vu que les sources documentaires retracées concernant le contexte initial de l'aménagement des bassins, et même de la scierie, sont peu loquaces. On ignore ainsi l'ampleur des ressources dont dispose Brewster au moment où il acquiert son emplacement, ainsi que ses intentions. L'aménagement du grand bassin au cours des années 1840, soit peu de temps après l'acquisition des dernières propriétés qui complètent son domaine, montre cependant que Brewster avait l'intention d'exploiter les opportunités économiques offertes par la présence du canal de Lachine et disposait soit des ressources personnelles nécessaires, soit des relations susceptibles de l'appuyer financièrement. Le contexte est favorable. Brewster procède en effet à l'aménagement de son bassin au moment où le canal de Lachine est l'objet d'une première phase d'agrandissement et d'amélioration de ses infrastructures, notamment par la construction de nouvelles écluses assorties de pouvoirs d'eau, qui en feront en quelques années l'un des principaux centres industriels du Canada. L'aménagement du grand bassin témoigne peut-être ainsi de la volonté de tirer parti des activités économiques engendrées par la présence prolongée de ces chantiers qui prennent place en divers points du canal de 1843 jusqu'au début des années 1850. On a vu que le recensement de 1851 indique que le grand bassin, alors flanqué d'un *slip* à l'ouest, sert de chantier de réparation de bateaux. Dans son rapport d'intervention, Manon Goyette (Arkéos inc., à venir) soulève l'hypothèse intéressante d'un lien étroit possible entre le réaménagement du canal et cette première phase des activités de Brewster sur son domaine. La proposition inverse n'est toutefois pas exclue dans la mesure où on peut également penser que Brewster a pu tirer parti de la présence de ses ressources en hommes et en matériel pour procéder à la construction de son bassin.

On doit également souligner la durabilité des infrastructures aménagées par Brewster. En effet, si on excepte la rampe de mise à l'eau aménagée vraisemblablement au même moment que le grand bassin et qui disparaît lors de l'élargissement du canal vers 1876, toutes les observations faites lors des différentes interventions archéologiques montrent que l'essentiel des infrastructures aménagées par Brewster est demeuré intact jusqu'à leur abandon/remblaiement vers 1907. Dans le secteur du grand bassin comme dans celui du bassin de la scierie, les relevés indiquent que la configuration des ouvrages au moment de leur abandon est, du moins en apparence, identique à celle représentée sur les plans les plus anciens retracés (figures 4 et 6). Cette stabilité est par ailleurs

confirmée par l'analyse de la séquence des plans du XIX^e siècle, qui ne révèlent aucune modification significative des infrastructures à l'exception de l'amputation d'une partie de l'embouchure des bassins au moment de l'élargissement du canal vers 1876. Cette stabilité apparente n'exclut toutefois pas l'entretien nécessaire des infrastructures en place, comme en témoigne l'ajout de nouveaux tirants observés lors de la fouille des abords du bassin de la scierie.

Les infrastructures aménagées par Brewster apparaissent ainsi suffisantes pour répondre aux besoins de la scierie en matière de transbordement des matériaux bruts et des produits finis, et ce, malgré la croissance probable des activités engendrée par l'établissement de la William Rutherford & Co. au nord du grand bassin au milieu des années 1880.

Si on exclut la relativement brève période au cours de laquelle Brewster dirige un chantier naval, l'essentiel des activités qui entourent l'utilisation des bassins et des espaces adjacents semblent directement reliées à celles de la scierie et de l'industrie du bois. À partir de la construction de la scierie Brewster au milieu des années 1850, les différentes sources documentaires retracées n'indiquent l'existence d'aucun autre type d'activité aux abords du bassin Brewster. Les terrains adjacents ne comportent par ailleurs aucun bâtiment important avant l'apparition, au nord, des premiers édifices du complexe de William Rutherford à partir du milieu des années 1880. Avant cette date, la seule activité secondaire retracée aux abords du bassin concerne la location d'espaces à un dénommé Robert Allan, grossiste en bois non transformé, à la fin des années 1870. On peut penser que ce dernier entretient des relations étroites avec J.K. Ward, propriétaire des lieux et de la scierie depuis le début des années 1870, puisqu'il paraît peu probable que ce dernier loue ses infrastructures à un compétiteur direct. En l'occurrence, il est également probable qu'au moins une partie des espaces adjacents au grand bassin soit utilisé par Ward lui-même pour l'entreposage et le commerce du bois peu ou pas transformé. Compte tenu des imposantes sources d'approvisionnement dont il dispose aux abords des rivières Rouge et du Lièvre, en Outaouais et dans les Hautes-Laurentides, on peut en effet penser que Ward est en mesure d'alimenter sa scierie tout en profitant des autres opportunités d'affaires qui se présentent. Ainsi, il n'est pas exclu qu'il soit impliqué, avec ou sans Robert Allan, dans le commerce du bois équarri (qui s'essouffle cependant rapidement au cours du troisième quart du XIX^e siècle) ou dans la revente de certaines espèces recherchées par des manufacturiers spécialisés.

On a vu que c'est sous forme de radeaux flottants, constitués à même les billots bruts regroupés et attachés ensemble à l'embouchure du canal, que le bois est acheminé, au XIX^e siècle, sur le canal jusqu'à la scierie (figure 11 : image du bas). Arrivés à la hauteur de la scierie, ces billots devaient être détachés et acheminés directement dans le bassin de la scierie ou hissés et entreposés temporairement sur un terrain réservé à cette fin. Nous n'avons retracé aucune information qui atteste de l'existence de lieux d'entreposage des billots sur le site. L'existence d'un tel emplacement est implicite dans la mesure où seul le stockage de surplus peut permettre d'étendre les activités de la scierie au-delà de la période à partir de laquelle les billots ne peuvent être flottés à cause du gel. L'entreposage des billots complique les opérations puisqu'il exige diverses manipulations qu'on évite en les transformant immédiatement. Le lieu d'entreposage devait ainsi être situé à proximité de la scierie, peut être sur les terrains adjacents au chenal d'accès au grand bassin, dont l'aménagement en pente des parois pouvait faciliter la manutention. Les billots étaient-ils hissés à l'aide d'un convoyeur jusqu'au lieu d'entreposage ou simplement accumulés sur les pentes du chenal ? Sans confirmer l'utilisation des lieux à cette fin, rappelons que l'inventaire archéologique a révélé l'existence d'une couche de débris constituée essentiellement de fragments d'écorce et de bois, accumulée exclusivement dans toute la portion sud des espaces adjacents au grand bassin (sous-opérations 7E à 7G et 9F). La présence en abondance de résidus d'écorce paraît particulièrement révélatrice de l'entreposage sur les lieux de billots non transformés.

Le petit bassin permettait d'acheminer directement les billots jusqu'à la scierie. Compte tenu de sa superficie, il pouvait alors servir de lieu temporaire de stockage des billots en attente, évitant ainsi peut-être l'encombrement des abords du canal. Dans le cas où les billots faisaient l'objet d'un entreposage temporaire, le flottage des billots sur le bassin pouvait également présenter l'avantage de permettre de débarrasser ceux-ci du sable et des pierres qui auraient pu y adhérer et, éventuellement, abîmer les scies. Ils étaient ensuite hissés depuis le bassin de stockage jusqu'à la scierie au moyen d'un ou de plusieurs convoyeurs de billes aménagés à la manière d'une rampe s'étirant depuis la surface de l'eau jusqu'à l'intérieur de la scierie (figures 24a et 24b). Ces convoyeurs prenaient la forme d'une rampe à deux côtés au fond de laquelle une chaîne assortie de crochets et actionnée mécaniquement hissait les billots. Seule la présence d'ouvriers munis de gaffes ou de perches était requise pour acheminer les billots jusqu'au pied de la rampe. Le plan de Joseph Rielle réalisé dans le cadre de l'élargissement du canal vers 1876 (figure 9) illustre deux aménagements qui pourraient correspondre à autant de

convoyeurs de billots aménagés à l'extrémité du bassin. La présence de plus d'une rampe indique que les billots pouvaient être triés en fonction des besoins et acheminés à différentes scies ajustées en fonction du format et/ou de l'essence sélectionnée. Il s'agit d'une information significative dans la mesure où cette illustration est la seule donnée recueillie qui indique l'utilisation probable de plus d'une scie de première coupe. Selon ce plan, les vestiges de ces aménagements seraient situés à l'angle nord-ouest du bassin, soit à quelques mètres à peine à l'ouest de la tranchée exploratoire 2B, qui a mis en évidence la grande qualité de préservation des contextes archéologiques de ce secteur.

Nous n'avons retracé aucune information directe concernant les essences traitées à la scierie au cours des années. Les données concernant l'industrie du sciage en général montrent que les essences les plus recherchées au cours de la deuxième moitié du XIX^e siècle pour la production de planches et de madriers sont d'abord le pin et, avec la raréfaction progressive de cette essence, l'épinette. Dans sa thèse, Jean Martin relève également l'importance économique de certaines autres essences telles que la pruche ou le thuya (cèdre), notamment utilisés respectivement dans la production de dormants de chemin de fer et de clôtures, de bardeaux, ainsi que d'autres produits nécessitant l'utilisation d'essences résistantes à la pourriture. Selon la compilation qu'il fait des données du recensement de 1871, les autres essences traitées, essentiellement des bois francs (chêne, frêne, merisier, etc.), ne représentent alors qu'un peu plus de 13 % des approvisionnements et seraient consacrés surtout à une production spécialisée, telle l'ébénisterie, la tonnellerie ou la fabrication d'outils (Martin, 1995 : 59). Considérant que les différentes sources documentaires consultées indiquent que la production de bois d'œuvre constitue vraisemblablement l'essentiel de la production de la scierie Brewster, il apparaît donc probable que le pin et l'épinette étaient, à l'instar du reste de l'industrie du sciage, les deux essences principales traitées à la scierie Brewster. Mentionnons qu'une appréciation de l'évolution des essences traitées à la scierie pourrait être réalisée grâce à l'analyse des restes de bois accumulés au fil des ans, notamment aux abords du bassin de la scierie, où la fouille a mis en évidence la persistance d'une accumulation significative de débris stratifiés, témoins des activités de la scierie depuis sa construction jusqu'au début du XX^e siècle.

Après avoir été traitées, les planches et les madriers sont entreposés pour séchage en diverses piles de même format et essence. L'espace requis à cette étape est considérable et plusieurs illustrations attestent des efforts consentis à la maximisation du rendement des surfaces disponibles, ainsi que des infrastructures mises au point pour

faciliter leur manutention (figure 25). Les illustrations de la scierie présentées au chapitre 3 (figures 11 et 14) montrent que la scierie Brewster ne faisait pas exception. On y voit les piles de bois occuper l'essentiel des espaces attenants à la scierie et au moins à la portion à l'est du grand bassin. En 1907 (figure 14), elles s'étendent même à tout l'ensemble des terrains appartenant à Ward au nord de la rue Tracy, aujourd'hui Rufus-Rockhead.

Avant l'aménagement de la voie ferrée du Grand Tronc, c'est probablement à partir des quais aménagés dans la portion nord du grand bassin Brewster et des abords du canal de Lachine que le bois était chargé à bord des barges, bateaux plats ou autres navires, et acheminés vers les marchés intérieurs ou sur le marché états-unien (figure 26). Une part de la production a également pu être acheminée jusqu'au port de Montréal, chargée sur des bateaux à plus gros tirant et expédiée sur le marché britannique. Plusieurs indices retracés dans les sources documentaires, notamment le fait que les différents propriétaires de la scierie s'annoncent dans les publications locales, montrent enfin qu'une proportion sans doute significative, et peut-être croissante, de la production a dû être acheminée sur le marché local de Montréal, qui connaît une forte croissance durant tout le XIX^e siècle.

5.2 Salle des machines

Nous avons vu que la partie est de la scierie, qui se distingue du reste du bâtiment par ses murs hors sol en brique plutôt qu'en bois, correspond à l'emplacement de la salle des machines, soit l'espace où était aménagées la chaudière et la machine à vapeur qui servaient à actionner l'ensemble des composantes mécaniques du moulin. Les observations faites lors des opérations exploratoires réalisées dans ce secteur (sous-opérations 2A et 3A) ont montré que cette salle était divisée en deux pièces d'égale largeur séparées par un mur orienté selon un axe nord-sud. Les travaux ont également permis la mise au jour des vestiges de la cheminée du bâtiment, localisée dans la partie nord de la pièce ouest, et mis en évidence la persistance d'au moins deux générations de maçonneries complexes aménagées en profondeur sur son flanc sud et circonscrites dans les limites de cette section de la salle (figure 27). À l'opposé, les relevés réalisés dans la portion nord de la pièce est ont plutôt mis en évidence la persistance d'une séquence de dépôts perturbés et peu complexes et par conséquent moins susceptibles de livrer des données cohérentes sur l'évolution des infrastructures mises en place dans cette portion de la scierie. La fouille en aires ouvertes a donc privilégié l'investigation des

contextes archéologiques et des vestiges de la pièce ouest de la salle, alors que l'intervention dans le reste de ce secteur s'est limitée à l'enlèvement manuel de la base résiduelle des remblais postérieurs à l'arasement du bâtiment en 1921 (lot 4AQ1 : tableau 8). Nous verrons que la fouille manuelle de la pièce ouest a permis de retrouver des vestiges significatifs qui témoignent de l'évolution des technologies utilisées pour la production de la vapeur nécessaire au fonctionnement de la scierie.

- **Contextes archéologiques**

L'essentiel de l'espace fouillé dans le secteur de la salle des machines correspond à la partie de la pièce ouest située au sud de la tranchée exploratoire 2B, et dont le carré est défini par les fondations des murs ST-2 (est), ST-3 (ouest) et ST-6-1 (sud). La superficie totale de l'espace ainsi défini atteint environ 66,50 m², soit 5 m de largeur sur 13,30 m de longueur. Le quadrillage de référence implanté à la suite de l'opération de décapage mécanique a été utilisé pour permettre l'enregistrement des vestiges et l'identification de la provenance des objets témoins recueillis. Pour simplifier l'enregistrement des lots de fouille, la sous-opération 4S, située au nord-ouest de l'aire, a été utilisée comme unité témoin des lots correspondants des différentes sous-opérations qui recoupent l'aire de fouille (4S à 4X, 4AA à 4AE, 4AH à 4AM)²⁴.

Dans l'ensemble, les contextes archéologiques de l'opération 4 forment une séquence simple de dépôts essentiellement associés à la dernière phase d'aménagement de la scierie, soit après l'incendie de 1895 (tableau 8).

Le premier lot fouillé à la base de l'excavation de décapage mécanique 3A correspond à l'accumulation des débris produits lors de l'arasement des murs de brique hors sol de la salle des machines suite à l'incendie de 1921 (lot témoin 4S1 : tableau 8). La couche, présente dans toute la superficie de l'opération 4, est constituée essentiellement d'un mélange de mortier et de brique commune d'argile rouge entremêlé de particules de charbon de bois disséminées dans la masse. Le remblai, qui recouvre le sommet arasé des murs du bâtiment (ST-1 à ST-6), recèle en outre un pan du mur de refend en brique

²⁴

Les objets témoins recueillis dans les sous-opérations 4AH à 4AM proviennent exclusivement de la portion de ces unités localisées à l'ouest du mur ST-2 qui marque la limite de la pièce ouest de la salle des machines. Les objets recueillis dans la portion de ces unités localisées à l'est du mur ST-2 (lot témoin 4AQ1, tableau 8) ont par ailleurs été identifiés aux sous-opérations attenantes à l'est de celles-ci. Soulignons que les objets recueillis lors de la fouille de ces dépôts forment un assemblage de peu d'intérêt associé à l'occupation du terrain de soccer et du stationnement aménagés après 1921.

ST-2 affaissé à l'intérieur de la portion sud de la pièce ouest, où il reposait directement en surface des débris de charbon de bois associés à l'incendie du bâtiment (photo 18). Bien que disloqué et très friable, ce segment de maçonnerie confirme certaines observations concernant les caractéristiques des murs de cette portion de la scierie. L'appareil de la maçonnerie est en effet semblable à celui des quelques assises résiduelles de brique persistant au sommet des fondations de pierre des murs de la salle des machines. Il s'agit d'un appareil réglé à assises régulières constitué de deux rangs de briques disposés en alternance en panneresse et en boutisse, soit une épaisseur de 0,28 m. Deux à trois assises de brique disposées en boutisse alternent de façon irrégulière avec deux à trois assises disposées en panneresse. Aucun indice de la présence d'ouvertures n'a été observé. Dressé, le segment découvert à la limite des sous-opérations 4AD et 4AL devait atteindre une hauteur d'environ 3,50 m, soit près d'une douzaine de pieds anglais (11,48 pi). L'assemblage des objets témoins recueillis en contexte avec ces dépôts est constitué essentiellement de débris de quincaillerie d'architecture (vitre, clous, boulons, tôle, écrous), d'éléments du réseau électrique (base d'ampoule incandescente, isolateur électrique en porcelaine) ainsi que de tiges et renforts de métal vraisemblablement associés à la charpente en bois du bâtiment.

Le remblai de démolition 4S1 reposait directement au sommet d'une accumulation de débris de charbon de bois et de pièces de bois à demi consommées, générée lors de la destruction des composantes de la charpente du bâtiment lors de l'incendie de 1921 (4S2). Dans le tiers sud de l'aire de fouille, le dépôt recouvrait les restes largement consumés d'un plancher de bois effondré et déstructuré, notamment, par l'affaissement du pan de mur dégagé à cet emplacement lors de la fouille du lot 4S1 (ST-25 : figure 27, photo 19). Dans le coin sud-est de la pièce, le plancher, constitué d'un rang de madriers orienté nord-sud, prenait appui directement au sommet des fondations en pierre des murs est (ST-2) et sud (ST-6-1) de la pièce, en s'adossant au parement intérieur des murs de brique hors sol (photo 19). La préservation en place de ce court segment de plancher s'explique par la présence d'un épais remblai hétérogène constitué d'un mélange de limon, de brique et de mortier au sommet duquel il prenait appui. Au nord, la fouille a montré qu'il reposait à l'origine sur un muret transversal constitué de poutres de bois juxtaposées et prenant appui au sommet d'un second plancher de bois de facture semblable, aménagé environ 0,75 m plus bas. On accédait au niveau de plancher inférieur à l'aide d'un escalier rudimentaire de 1,16 m de largeur aménagé au centre de la pièce et constitué de deux marches de bois d'une hauteur d'environ 0,24 m. La partie sud

de l'aménagement formait ainsi un palier surélevé d'une largeur d'environ 4 m qui occupait toute la section sud de la pièce.

L'altération des composantes de ce palier montre que cette partie de l'aménagement était exposée au moment de l'incendie, alors que la section nord, restée intègre, était recouverte d'un épais remblai de démolition (4S3) appliqué avant l'événement. La fouille des débris générés par l'incendie du bâtiment (4S2) a livré un assemblage d'objets témoins semblables à celui du lot 4S1. L'essentiel des objets peuvent en effet être associés à la quincaillerie d'architecture du bâtiment (vitre, clous, boulons, écrous, penture, poignée de porte), à diverses composantes du réseau électrique (fils de cuivre, électrode), ainsi que de tiges et bandes de métal associées à la charpente du bâtiment. Plusieurs fragments de verre, ainsi que les gaines de tissu des fils électriques sont altérés par le feu et la chaleur. La fouille de ce dépôt a toutefois permis de mettre au jour six poulies ou fragments de poulies associés au système de transmission de l'énergie motrice du moulin au moment de l'incendie (photo 20). La présence de ces éléments, qui seront présentés plus avant à la section suivante, indique que la machinerie du moulin fonctionnait encore, au moment de l'incendie de 1921, à l'aide d'un système de transmission à courroie reliée à une force motrice centralisée. Cinq de ces éléments reposaient entassés dans le coin sud-ouest de la pièce (objets catalogués BiFj-11-4AW2-9, BiFj-11-4X2-10, BiFj-11-4X2-11 et BiFj-11-4X2-13 : figure 27). Le sixième, une poulie fixe, était boulonné au plancher du bâtiment (BiFj-11-4AV2-12). La couche recelait enfin quelques rares éléments d'outillage, dont deux limes et des fragments du corps de machines indéterminées, qui montrent que l'essentiel des composantes de l'outillage a été récupéré des débris à la suite de l'incendie.

L'accumulation de débris la plus importante a été observée dans la portion sud de l'aire de fouille, soit au sommet des restes calcinés et effondrés du palier supérieur de l'ancien plancher de la scierie (ST-25), qui ont été entièrement retirés lors de la fouille de la couche d'incendie. L'enlèvement des restes du plancher ST-25 a en outre permis de dégager le sommet arasé d'une maçonnerie de calcaire correspondant à la limite sud de la maçonnerie ST-19, qui s'étend au nord jusqu'à la tranchée exploratoire 2A (figure 27). La maçonnerie, qui forme un long rectangle d'une longueur de 9,50 m sur 3,50 m de largeur, affleurerait en partie sous un dépôt hétérogène constitué d'un mélange de sable et de limon, recelant de nombreux fragments de brique, de mortier et de calcaire. Ce dépôt, qui sert d'appui au plancher de bois ST-25, n'a pas été fouillé et est ainsi demeuré en place à la suite de l'intervention. La maçonnerie ST-19 servait d'appui au plancher de

bois ST-25 et correspond ainsi au témoin le plus ancien de l'aménagement de la salle des machines qui a été découvert.

Dans toute la partie nord de l'aire, le dépôt de cendre et de charbon de bois formait un lit de faible épaisseur (généralement moins de 0,10 m) plaqué au sommet d'une épaisse couche constituée essentiellement de brique et de concrétions de mortier (lot 4S3 : tableau 8). La surface de cette couche forme un plan horizontal relativement régulier déclinant légèrement du nord vers le sud et dont la surface coïncide à peu près avec le sommet arasé des murs du bâtiment (entre 19,10 m et 19,30 m A.N.M.M.). Au nord, le remblai 4S3 s'adossait à la maçonnerie de brique ST-18, dégagée en partie lors de l'excavation mécanique de la tranchée exploratoire 2B, mais s'étendait à l'origine jusqu'aux vestiges de la cheminée située à la limite de la paroi nord de l'aire (ST-20 : figure 27).

La fouille a montré que la couche 4S3 recouvrait et englobait les vestiges de deux aménagements particulièrement significatifs du point de vue de la technologie de production d'énergie utilisée dans la dernière phase d'activité de la scierie, après l'incendie de 1895. Le plus ancien, entièrement recouvert par le dépôt, prend appui sur le sommet arasé de la maçonnerie de calcaire ST-19. Il correspond aux différentes composantes de brique du cendrier de la bouilloire de deuxième génération de la scierie (ST-33 : figure 27) et aux vestiges du plancher de bois par lequel on accédait au sud (ST-25). Ce vestige complexe, décrit et discuté plus loin, est également associé à la maçonnerie de brique ST-18 provenant de la tranchée exploratoire 2B (photo 21). Au sud, les vestiges du cendrier ST-33 comportent, en outre, au sud un alignement de trois portes munies de gonds qui permettaient d'y accéder et d'évacuer les cendres produites lors de la combustion.

À l'intérieur du carré du cendrier ST-33, la couche d'environ 0,60 m d'épaisseur reposait à la surface du plancher de brique de l'aménagement et englobait entièrement les vestiges d'un aménagement de bois qui prenait également appui en surface de ce dernier (ST-34). Le sommet de ce vestige rudimentaire, constitué de quatre rangs de madriers superposés noyés dans la masse du remblai 4S3, affleurait à la base de la couche d'incendie 4S2 et comportait des traces d'altération produites par l'incendie (photo 22). La mise au jour de ce vestige, vraisemblablement utilisé comme appui à un aménagement ou à une machine retirée à la suite de l'incendie du bâtiment en 1921, montre que l'ensemble des composantes associées à la deuxième génération de la

chaudière de la scierie (ST-18, ST-33 et ST-25) étaient déjà abandonnées lors de la conflagration qui marque la fin des activités du moulin. Il est par ailleurs intéressant de souligner que seules des traces de cendre de bois ont été observées à la surface du plancher du cendrier ST-33, qui paraît avoir été nettoyé soigneusement avant l'aménagement de la structure de bois ST-34, vraisemblablement pour assurer à cette dernière une base d'appui de qualité. Cette interprétation est également confirmée par les observations faites lors de la fouille du lot 4S3 au sud du cendrier ST-33, qui a permis de mettre au jour les vestiges du niveau inférieur du plancher de bois ST-25. La fouille dans ce secteur a en effet montré que les composantes du plancher recouvertes par le remblai ont été préservées de toute altération lors de la conflagration, contrairement à la portion supérieure sud.

L'ensemble de ces observations permet de supposer que l'essentiel des composantes du remblai 4S3 est constitué des débris générés lors du démantèlement de la partie supérieure des maçonneries ST-18 et ST-33. La couche 4S3 est en effet essentiellement constituée d'un mélange de sable, de poussière et de concrétion de mortier recelant une forte proportion (environ 50 %) de briques et de fragments de briques. Le remblai recouvre par ailleurs le sommet arasé des diverses composantes du vestige, notamment des murs qui forment son carré principal, de même que celui de six petits piliers quadrangulaires localisés en son centre (ST-33). À l'instar des lots précédents, l'assemblage des objets recueillis en contexte est formé en grande partie d'éléments associés à la quincaillerie d'architecture (clous, boulons, écrous, supports de fixation, etc.), mais également de certains éléments vraisemblablement associés au démantèlement des éléments périphériques de la chaudière ST-18/ST-33 et aux activités de la scierie. À cet égard, mentionnons la mise au jour de fragments de trois poignées de valve probablement utilisées pour le contrôle de l'admission de l'eau ou la régulation de la vapeur, de même que de deux limes plates et d'un fer de masse et de marteau. La fouille a également permis de recueillir deux ensembles d'objets particulièrement significatifs en regard de la fonction et de la chronologie du vestige.

Le premier concerne un ensemble de 14 barres d'acier provenant de l'angle intérieur nord-est du carré du cendrier ST-33 (figure 28, photo 23). Ces barres, qui correspondent à autant d'unités mobiles de l'ancienne grille du cendrier de la chaudière, formaient un amas effondré en désordre à la base de la couche. L'élément illustré sur la figure 28 est représentatif de l'ensemble. Il est formé de deux segments plats et parallèles à profil en T et reliés au sommet, mais assortis d'une ouverture allongée (fente) d'environ 0,05 m au

centre. Les barres, qui prenaient appui aux deux extrémités sur des supports perpendiculaires, présentent au sommet une surface généralement plane (certaines barres recueillies sont légèrement convexes), alors que la base présente un profil arrondi qui s'amincit aux extrémités. Ces extrémités comportent des cannelures à la base qui devaient s'ajuster aux pièces d'appui perpendiculaires. Toutes les barres ont une longueur de 1,19 m (47 po), une distance qui coïncide au double de l'espace disponible entre les parements intérieurs nord et sud du cendrier. On peut ainsi raisonnablement penser que les barres de la grille étaient disposées bout à bout sur deux rangs selon un axe nord-sud, et qu'elles prenaient appui au centre sur des supports perpendiculaires, eux-mêmes supportés par les deux piliers centraux mis au jour au centre de l'aménagement. Quatre barres et fragments de barres d'acier utilisées comme supports des composantes de la grille ont également été mis au jour lors des travaux (objets catalogués BiFj-11-4AJ3-32, BiFj-11-4AJ3-33, BiFj-11-4AJ3-34 et BiFj-11-4AJ3-35). Il s'agit de barres pleines profilées en U, en T ou en L dont la longueur varie entre 1,08 m et 1,44 m. Ces barres de support ont été également recueillies entremêlées avec le reste des composantes de la grille dans le cadran intérieur sud-ouest du vestige, à l'exception de l'une d'elles (objet catalogué BiFj-11-4AJ3-33), qui prenait appui en partie sur le sommet arasé du mur est du cendrier ST-33, et reposait perpendiculairement aux autres éléments retrouvés. Plusieurs indices montrent toutefois que l'élément n'était pas en place. D'une part, son extrémité ouest reposait sur le sommet arasé de l'un des piliers intérieurs de l'aménagement qui devait servir de base d'appui. D'autre part, la fouille n'a révélé aucun indice d'ancrage dans la maçonnerie au point de jonction avec son extrémité est. La longueur de la barre est cependant compatible avec l'espace disponible entre les deux éléments de la maçonnerie, ce qui permet de croire qu'elle devait néanmoins être utilisée comme support des composantes mobiles de la grille. La grille, qui soutenait le combustible, devait ainsi former une surface horizontale plane occupant tout l'intérieur du carré du cendrier, soit environ 3,80 m (est-ouest) sur 2,90 m (nord-sud). Cet élément est discuté plus avant à la section suivante, qui traite de l'ensemble des composantes du vestige de la deuxième génération de chaudière mis au jour lors de la fouille.

Le second groupe d'objets d'intérêt du lot 4S3 est formé d'un ensemble de 12 briques ou fragments de briques de type réfractaire correspondant à l'échantillonnage d'autant de marques distinctes. Les briques réfractaires sont généralement utilisées pour la fabrication des parements intérieurs des maçonneries exposés à une chaleur intense (intérieur de foyer, de four, de cheminée, etc.). Ces matériaux, qui comportent une valeur

ajoutée par rapport à la brique commune d'argile, portent souvent la marque du producteur, qui cherche ainsi à assurer une certaine visibilité à son produit et à en promouvoir l'utilisation. La couche 4S3 recelait un certain nombre de briques de type réfractaire représentant environ 5 % de l'ensemble des briques excavées. Lors de la fouille, une attention particulière a été accordée afin d'obtenir un échantillonnage représentatif de l'ensemble des marques, une identification des marques les plus représentées, de même qu'une évaluation de leur distribution spatiale. L'échantillonnage des différentes marques a permis d'identifier un ensemble de douze produits distincts, dont la moitié proviennent de producteurs connus (tableau 9). Les marques identifiées sont toutes associées à des producteurs installés en Angleterre ou en Écosse (Foster, Glenboig, Ramsay, MT & Co., Gartraig, T Carr), alors qu'une seule d'entre elles peut être identifiée à un produit fabriqué aux États-Unis (J.H. Gautier & Co No. 1 Jersey City, N.J.). L'écart s'explique sans doute par le peu de données connues concernant la production états-unienne ou même canadienne. Elle pourrait toutefois également témoigner de la relation de commerce privilégiée qu'entretenaient alors le Canada et les pays du Royaume-Uni. La période de production de quatre seulement de ces marques a pu être identifiée (Foster, 1890-1963 ; Glenboig, 1865-1965 ; Ramsay, 1852 et plus ; Gartraig, 1874-1967). La fourchette chronologique de ces différentes productions s'étire généralement sur une longue période qui recoupe largement toute la dernière phase d'occupation de la scierie, soit après l'incendie de 1895. Cependant, la présence dans l'assemblage de nombreuses briques et de fragments de brique identifiés à la marque Foster, dont au moins une insérée dans l'appareil de la maçonnerie du cendrier ST-33, montre que l'ouvrage a certainement été érigé au moins après 1890, probablement suite à l'incendie de 1895. Nous verrons également plus loin que le sommet arasé du mur nord du cendrier (ST-18) recelait à l'est les restes d'une assise constituée exclusivement de briques réfractaires, qui distinguent le foyer de la chaudière, du cendrier situé dessous.

• Vestiges des chaudières

La fouille réalisée dans le secteur de la salle des machines (opération 4) a permis de mettre au jour les vestiges d'au moins deux générations de chaudières aménagées dans la pièce ouest de la salle. Les travaux ont également montré que la seconde génération d'équipements, mise en place vraisemblablement après l'incendie du moulin en 1895, avait déjà été abandonnée au moment de l'incendie de 1921. À l'instar du reste de la machinerie associée à la production d'énergie à l'aide de la vapeur, l'équipement requis pour la production même de la vapeur a été l'objet au cours du XIX^e siècle d'une

multitude d'innovations destinées autant à adapter l'équipement aux besoins changeants de l'industrie qu'à permettre l'utilisation de combustibles différents ou tout simplement innovateurs. La conception des chaudières diffère également selon l'approche technologique privilégiée par les différents concepteurs et producteurs, qui parviennent tous néanmoins à mettre au point des équipements efficaces et répondant aux différents besoins de l'industrie. De plus, l'apparition de nouveaux modèles de chaudière n'entraîne pas nécessairement la disparition des modèles plus anciens, ni même l'interruption de leur production, puisque le choix de l'équipement dépend de plusieurs facteurs tels que la disponibilité du combustible et la quantité d'énergie requise versus le coût de l'aménagement de nouveaux appareils²⁵. En fait, selon Louis Hunter, les modèles les plus anciens persistent surtout dans les endroits où l'efficacité, l'économie de combustible et les problèmes d'espace sont les moins importants (Hunter, 1985 : 325). Il existe une grande variété de modèles de chaudière disponibles sur le marché tout au long de la période d'opération de la scierie Brewster, soit des années 1850 jusqu'aux années 1920. Les caractéristiques des vestiges permettent néanmoins de préciser les différents types d'équipements utilisés successivement à la scierie, particulièrement deux modèles très répandus durant cette période : la bouilloire à cylindre plein (ST-19) et la bouilloire à tube de fumée (ST-18 et ST-33).

• VESTIGES DE LA CHAUDIÈRE DE PREMIÈRE GÉNÉRATION DE LA SCIERIE (ST-19)

Les vestiges les plus anciens mis au jour lors de la fouille de l'opération 4 correspondent à la maçonnerie de calcaire ST-19, qui forme un long rectangle aménagé au centre de la pièce ouest de la salle des machines et qui s'adosse du côté nord au carré des fondations de la cheminée ST-20 (figure 22, photos 24 et 25). Le vestige, qui forme un rectangle d'une largeur totale de 3,50 m sur 9,50 m de longueur, est divisé en son centre et sur toute sa longueur par un mur de refend chaîné à l'appareil des murs nord et sud du reste de la maçonnerie, formant ainsi deux pièces longitudinales d'une largeur moyenne de 0,75 m, soit environ 30 pouces. Les matériaux utilisés pour la confection de l'ouvrage sont semblables à ceux des fondations des murs de la scierie, notamment des murs adjacents ST-2, ST-3 et ST-6, de même qu'à ceux de la cheminée ST-20. Il s'agit de blocs de pierre calcaire ébauchés ou grossièrement équarris, généralement

²⁵

Selon Louis C. Hunter, on recensait aux États-Unis pas moins de 420 différents types de bouilloires (Hunter, 1985 : 324).

disposés en panneresse avec quelques pierres en boutisse. Les blocs aux encoignures extérieures sont disposés en besace. Les segments les mieux dégagés montrent que l'appareil des parements dressés des maçonneries est généralement réglé, quoique les assises semblent plutôt irrégulières. L'ouvrage comporte par ailleurs un bon nombre de cales disposées dans sa masse et noyées dans le mortier. Les murs est et ouest ont une épaisseur moyenne de 0,60 m, alors que le mur nord et le mur central atteignent au plus 0,45 m et que le mur sud, le plus épais, fait près de 0,75 m de largeur. À l'exception du mur nord, dégagé lors de l'excavation mécanique 2A sur une hauteur d'environ 1 m sans atteindre sa base, seul le sommet arasé du vestige a été dégagé lors des travaux et sa base n'a été atteinte en aucun point lors de la fouille. De plus, seules les extrémités nord et sud du vestige ont été trouvées, le reste étant presque entièrement voilé par les différentes composantes de la chaudière de deuxième génération qui prennent appui sur son sommet (ST-18, ST-25 et ST-33 : figure 27). Le prolongement des trois murs nord-sud sous l'ensemble des composantes de ces vestiges est néanmoins mis en évidence par le tassement des dépôts présents de part et d'autre des murs de la maçonnerie ST-19, qui a entraîné la dislocation partielle des vestiges prenant appui à son sommet, créant un effet d'ondulation régulière et visuellement très manifeste dans l'organisation de ceux-ci (photo 24). Par ailleurs, l'arête supérieure de certains segments des murs nord-sud de ST-19 était perceptible par endroits entre les briques disloquées du plancher du cendrier ST-33. Toute la partie du vestige trouvé au sud de la maçonnerie de brique ST-18 a apparemment été arasée sur une profondeur d'environ 0,50 m (18,80 m A.N.M.M.) pour permettre l'aménagement des différentes composantes de la deuxième génération de chaudière. Au nord, si on excepte les altérations produites lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2A, le vestige affleure à une élévation maximale de 19,36 m A.N.M.M., soit à un niveau comparable au sommet des fondations en pierre des murs de la scierie (ST-2 et ST-3) et de la cheminée (ST-20). Par ailleurs, les murs de la maçonnerie ST-19 étaient nettement fracturés et en partie disloqués à leurs points de jonction avec le parement nord de la maçonnerie ST-18.

Le dégagement très partiel du vestige, son altération en profondeur, ainsi que le fait qu'aucun dépôt contemporain de sa période fonctionnelle n'a été fouillé lors des travaux, limite notre interprétation de la période de construction du vestige et de ses caractéristiques d'origine. La facture des maçonneries et la

correspondance observée entre le niveau supérieur de son coin sud-ouest et celui du reste des vestiges du bâtiment militent toutefois en faveur d'une construction simultanée de l'ensemble de ces vestiges. Les observations faites lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2A montrent que le mur nord de la maçonnerie ST-19 s'adosse, sans y être chaîné, contre le parement sud de la fondation de la cheminée, un procédé qui n'exclut pas une construction simultanée, mais qui laisse ouverte la possibilité d'une construction postérieure qui aurait entraîné l'éradication de vestiges plus anciens. Éventuellement, une fouille complète des dépôts associés à l'aménagement de ces vestiges, laissés en place pour préserver l'intégrité de ceux qui sont érigés à leur sommet, devrait permettre d'être beaucoup plus explicite sur cette question.

Les caractéristiques de l'ouvrage permettent cependant de formuler certaines hypothèses concernant le type d'équipement associé à ces infrastructures. Les dimensions et la configuration du carré des fondations de la maçonnerie ST-19, de même que sa position par rapport à l'emplacement de la cheminée, correspondent en effet aux infrastructures nécessaires à la mise en place d'une bouilloire à cylindre plein, un appareil mis au point et popularisé par l'états-unien Oliver Evans au début du XIX^e siècle et dont l'usage reste très répandu en Amérique du Nord jusqu'au XX^e siècle. Selon Louis C. Hunter, le modèle de bouilloire élaboré par Evans est le plus facile à fabriquer, à soutenir, à nettoyer et à réparer. Dans ce système, la bouilloire est formée d'un simple tube circulaire d'un diamètre variant entre 30 pouces et 40 pouces et d'une longueur variant de 20 pieds à 40 pieds. Le cylindre rempli d'eau est suspendu à l'aide d'étriers fixés au sommet et enserrés à l'intérieur d'un coffrage de brique étroit qui se referme à son sommet. Le foyer est situé sous la partie avant du cylindre, qui est fermée par une armature de métal. Trois ouvertures superposées sont aménagées à l'avant qui permettent, de haut en bas, l'entretien du cylindre, l'alimentation du foyer et l'enlèvement des cendres accumulées dans le cendrier, sous la grille du foyer. Dans ce système, la chaleur circule sous la coque de la bouilloire sous l'effet de l'aspiration produite par une cheminée située à l'arrière. Le contrôle du souffle à l'aide de clapets placés à l'avant du foyer et au niveau de la cheminée permet de limiter la perte de chaleur et d'assurer un apport d'air suffisant pour assurer une combustion constante. L'aménagement de murets permet enfin de diriger de façon optimale la chaleur produite vers la coque et de la maintenir dans le caisson le plus longtemps possible. Tous les parements de la

maçonnerie exposés à la chaleur sont constitués de briques de type réfractaire qui protègent le reste de la structure de la dégradation. L'alimentation en eau et la pression à l'intérieur du cylindre sont contrôlées par divers systèmes de valves et de jauges, dont l'entretien assure l'efficacité et la sécurité de l'équipement.

La configuration des vestiges mis au jour à la scierie Brewster coïncide parfaitement avec les caractéristiques de l'équipement développé par Evans. L'espace utile à l'intérieur des deux compartiments, définis par le mur de refend aménagé au centre de l'ouvrage, atteint en effet une largeur moyenne de 0,85 m et une longueur de 9 m si on considère que l'ouverture avant coïncide avec le parement extérieur du mur sud. Ces espaces auraient ainsi suffi à l'aménagement de deux bouilloires d'un diamètre de 30 pouces et d'une longueur de près de 30 pieds, des dimensions compatibles avec les standards de ce type d'appareil. De plus, tous les modèles de bouilloire dont les dimensions sont compatibles avec celui d'un cylindre plein, notamment les bouilloires à tube foyer, discutées plus loin, nécessitent l'aménagement d'une cheminée située au-dessus et à l'avant de l'appareil. Or, la position de la maçonnerie ST-19 montre que la partie avant de l'appareil était située au sud, là où l'espace dégagé devait permettre l'accès et l'alimentation de l'appareil. Conformément au système mis au point par Evans, les vestiges de la cheminée sont situés à l'arrière de l'ensemble. La chaudière de la scierie comportait donc vraisemblablement à l'origine deux bouilloires aménagées côte à côte, un procédé courant qui offrait l'assurance d'une alimentation constante de la machine à vapeur, notamment lors de la réalisation des travaux d'entretien nécessaires au bon fonctionnement des appareils (curetage du cylindre, des grilles du cendrier, réfection des parements de brique, etc.).

Selon Hunter, au milieu du XIX^e siècle, la bouilloire à cylindre plein est l'appareil le plus utilisé et le plus répandu aux Etats-Unis, et ce, surtout à cause de sa simplicité d'installation, d'entretien et son faible coût d'achat. De plus, malgré les nombreuses innovations technologiques qui ont contribué à accroître le rendement des bouilloires, notamment par la réduction des coûts en combustible, ce modèle serait demeuré populaire très longtemps, en particulier dans l'industrie minière et dans les moulins à scie, là où le combustible (charbon ou bois) est peu dispendieux et où la puissance n'est pas la principale qualité requise (Hunter, 1985 : 327).

Dans quel contexte procède-t-on au remplacement de ces appareils ? Probablement à la suite de l'incendie de 1895. Les indices à l'appui de cette hypothèse sont indirects, puisque les dépôts associés à son dérasement n'ont pas été investigués lors de la fouille. Les observations faites lors de la fouille ont toutefois montré que les composantes de la maçonnerie de brique du cendrier ST-33, aménagé à la suite du dérasement de la maçonnerie ST-19, recelaient des fragments de brique de marque Foster dont la production s'amorce en 1890 (tableau 9). Sur cette base, on peut ainsi affirmer que le remplacement de la chaudière ST-19 est au moins postérieur à cette date. L'hypothèse du remplacement de l'équipement de la salle des machines à la suite de l'incendie de 1895 est par ailleurs appuyée par la description, faite dans les journaux de l'époque, des dommages causés lors de l'incendie :

« Les scieries Mona au pont Brewster ont été complètement détruites par le feu durant la nuit dernière [...] Le feu avait originé (sic) dans la chambre de l'engin, qui se trouve être une aile faite en brique de la bâtisse, mais le vent poussa bientôt les flammes vers la partie des usines construites en bois, et bientôt le tout ne fut plus qu'un immense foyer [...] À minuit et demi, cette immense bâtisse qui, quelques heures auparavant, était une ruche industrielle, n'était plus qu'un monceau de ruines. Il ne restait plus que la cheminée et un pan de muraille debout » (BNQM : *La Presse*, 14 août 1895 : 4).

Soulignons que la fouille des contextes archéologiques associés au dérasement du vestige, notamment ceux localisés dans la portion sud de la pièce ouest, de même que l'ensemble des dépôts non fouillés de la pièce est, pourraient contribuer à documenter cette question.

- VESTIGES DE LA CHAUDIÈRE DE SECONDE GÉNÉRATION DE LA SCIERIE (ST-18, ST-25 ET ST-33)

La mise en place de la chaudière de seconde génération de la scierie a nécessité le réaménagement complet des installations à l'intérieur de la pièce ouest de la salle des machines. Les vestiges associés à ces nouveaux équipements, nettement mieux préservés que ceux de la première génération, correspondent d'une part aux fondations de la chaudière (ST-18 et ST-33 : figure 27) et, d'autre part, à l'aire d'accès aménagée à l'avant de l'appareil (ST-25). L'ensemble de ces infrastructures prend appui directement sur le sommet arasé

des fondations de la chaudière de première génération (ST-19), ainsi que sur les remblais mis en place de part et d'autre de celles-ci, un procédé qui, comme nous le verrons, a entraîné des problèmes de stabilité de la structure qui ne sont sans doute pas étrangers à son abandon.

Les vestiges des fondations de la chaudière correspondent à la base résiduelle des maçonneries de brique d'un caisson fermé qui contenait la bouilloire ainsi que le foyer et le cendrier (photo 26). L'ouvrage occupe toute la largeur de la pièce, soit environ 4,40 m, et s'étend sur une longueur totale de 5,90 m au sud de la cheminée ST-20, soit environ 3,75 m de moins que la longueur totale de l'espace occupé par la chaudière de première génération (ST-19 : figure 27). Pour simplifier leur présentation, ces vestiges peuvent être divisés en deux ensembles distincts de superficie semblable, correspondant, au nord, aux maçonneries de la structure ST-18 et, au sud, à celles de la structure ST-33.

Les vestiges identifiés à la structure ST-18 renvoient aux infrastructures mises en place dans la portion qui se trouve à l'arrière de la chaudière. Ils sont formés des restes de deux murs de briques parallèles orientés selon un axe nord-sud, reliés par deux murs perpendiculaires localisés dans le tiers centre de l'espace ainsi formé (photo 27). Le mur nord du vestige, qui s'adosse à la cheminée de brique ST-20, alors que le mur sud est mitoyen du cendrier ST-33. L'organisation de ces segments de maçonnerie montre que les nouvelles infrastructures mises en place dans ce secteur prenaient appui et intégraient en partie les fondations de pierre de la partie à l'arrière de l'ancienne chaudière ST-19, qui forment le segment le plus intègre de cet ouvrage. La partie la plus élevée des maçonneries de brique affleure à une élévation de 19,25 m A.N.M.M., un niveau comparable à celui du coin nord-ouest de la maçonnerie de pierre ST-19. A priori, on peut ainsi penser que les constructeurs ont trouvé avantageux de tirer parti de la stabilité de ces anciennes fondations pour procéder à l'érection des murs de brique des nouvelles infrastructures. La base des segments de maçonnerie en brique du vestige ST-18 n'a pas été atteinte. Soulignons que les espaces présents entre les différents segments de maçonnerie ont été bloqués à l'aide de matériaux solides, briques et blocs de calcaire probablement récupérés lors de l'arasement du vestige ST-19, un procédé sans doute destiné à consolider l'ensemble.

Tous les segments du vestige ST-18 sont essentiellement constitués de brique commune d'argile rouge, à l'exception du mur sud, mitoyen du cendrier ST-33, qui recelait plusieurs fragments et quelques briques complètes de type réfractaire insérées dans sa masse. L'insertion de ces matériaux, normalement utilisés pour protéger les parements des maçonneries exposées à la chaleur, montre que l'ouvrage est au moins en partie constitué de composantes récupérées ; nous y reviendrons. La fouille a également permis l'enregistrement des restes dégradés et versants de trois assises de brique réfractaire, identifiée à la marque Foster, localisées en parement sud de l'ouvrage. L'utilisation de ces matériaux en parement sud du mur mitoyen du cendrier ST-33 indique que la portion supérieure de l'ouvrage dégagé correspond sans doute à l'amorce du mur exposé à la chaleur du foyer de la chaudière, un niveau qui coïncide ainsi avec le point d'insertion de la grille du cendrier. Les relevés montrent que l'assise inférieure de ce niveau est située à une élévation d'environ 19,30 m A.N.M.M., soit environ 0,20 m au-dessus du niveau d'arasement moyen du vestige, ce qui explique sans doute la disparition des points d'ancrage des supports de la grille.

La portion sud des vestiges de la chaudière, le cendrier du foyer, se trouvait sous la partie avant de la bouilloire (ST-33 : figure 27, photo 28). Le vestige, constitué essentiellement de brique, est formé de deux murs latéraux adossés au parement intérieur des murs latéraux du bâtiment (ST-2 et ST-3). Ces murs sont chaînés à l'appareil du mur sud du vestige ST-18, qui délimite le cendrier au nord. L'ouvrage comporte six piliers quadrangulaires disposés en deux alignements parallèles qui définissent trois espaces de superficie équivalente à l'intérieur du cendrier. L'espace utile à l'intérieur du cendrier atteint environ 3,80 m dans l'axe est-ouest, sur 2,90 m, à une hauteur résiduelle d'au plus 0,60 m depuis le sommet arasé des murs jusqu'à la surface de son plancher intérieur. Les deux piliers au nord sont adossés et chaînés à l'appareil du mur nord, alors que les deux piliers au sud servent de support et d'ancrage aux restes du panneau de métal du cendrier, qui fermait la face sud de la chaudière. Ce panneau, d'environ 0,01 m d'épaisseur, est ancré de part et d'autre dans la masse des murs de pierre du bâtiment. Les segments résiduels, d'une hauteur d'au plus 0,50 m s'adossent contre la face sud des murs latéraux et des deux piliers sud, où il est boulonné à des tiges de renfort en métal qui s'enfoncent dans la masse des maçonneries. Au niveau des piliers, ces tiges sont rivées à des plaques circulaires en métal du côté du parement nord qui servent à

consolider l'ensemble. Trois portes de métal de forme identique, adossées aux restes du panneau avant, ferment les ouvertures de part et d'autre des piliers (photo 29). Les trois portes sont de facture semblable. Il s'agit de panneaux rectangulaires en métal dont les coins supérieurs sont arrondis et munis au sommet de deux pentures droites reliées par un charnon à corps rond. La persistance de résidus de plaque de métal, attachés à la partie supérieure des pentures, montre que celles-ci étaient fixées au panneau de métal qui fermait la partie avant de la chaudière. Les portes, qui s'ouvraient ainsi du bas vers le haut, donnaient accès à tout de l'intérieur du cendrier pour en retirer les cendres accumulées.

L'intérieur du cendrier est entièrement tapissé de briques disposées à plat et serrées sur un rang. Le plancher se prolonge également au sud des portes sur une largeur d'environ 0,60 m, vraisemblablement pour éviter le contact entre les cendres avec le plancher de bois localisé immédiatement au sud (ST-25 : figure 27).

L'essentiel des matériaux utilisés pour la fabrication des maçonneries du cendrier est constitué de briques récupérées, généralement des fragments plus ou moins complets de brique commune d'argile rouge, disposées selon leur longueur en panneresse ou utilisées comme blocage intérieur. La récupération de matériaux provenant de la démolition de maçonneries plus anciennes est particulièrement mise en évidence par l'insertion dans la maçonnerie de quelques fragments ou de briques complètes de type réfractaire, identifiés notamment aux marques Foster, Ramsay et Heatheryknowe (tableau 9). Les observations faites lors de l'enregistrement du vestige ont en effet montré que plusieurs de ces éléments insérés dans la masse des maçonneries comportaient au moins une face noircie et altérée par la chaleur, sans que cette face soit exposée à l'intérieur du cendrier. L'utilisation de matériaux récupérés et a priori moins résistants pour la confection des fondations de l'ouvrage étonne, dans la mesure où ces maçonneries devaient servir de base à une infrastructure somme toute lourde et relativement coûteuse. D'où proviennent les matériaux utilisés ? La présence d'un certain nombre de briques réfractaires laisse croire qu'elles proviennent d'un ouvrage impliquant la production d'une chaleur intense. Compte tenu du fait que la maçonnerie ST-33 est érigée en remplacement et à l'emplacement d'une chaudière plus ancienne, il semble réaliste de penser que ces matériaux sont

issus de la déstructuration de cette dernière. Rappelons que la présence de briques identifiées à la marque Foster, a montré que la construction du cendrier ST-33 était au moins postérieure à 1890.

La construction de la nouvelle chaudière est complétée au sud par l'aménagement d'une nouvelle aire constituée d'un plancher de bois donnant accès au sud au un palier surélevé décrit précédemment (ST-25 : figure 27). La facture du plancher inférieur est semblable à celle du palier supérieur. Il est constitué de madriers de pin (*Pinus strobus* L.), mesurant en moyenne 0,28 m de largeur, disposés à plat et serrés sur un rang. Le palier inférieur forme une bande d'une largeur de 1,70 m délimitée au nord par le plancher de brique extérieur du cendrier ST-33 (photo 30). Un petit escalier en bois permet d'atteindre le palier supérieur qui occupait toute la portion résiduelle sud de la pièce, soit une longueur d'environ 4 m, et qui a été entièrement détruit lors de l'incendie du bâtiment en 1921.

Les dimensions et l'organisation des vestiges de la chaudière de deuxième génération de la scierie correspondent aux caractéristiques des infrastructures nécessaires à la mise en place d'une chaudière horizontale tubulaire, aussi désignée « à tube de fumée », un appareil mis au point dès le milieu du XIX^e siècle et qui, selon Louis Hunter, est répandu à compter des années 1880 (Hunter, 1985 : 331). Le principe de base de ce système consiste à maximiser le rendement du combustible utilisé en augmentant la surface de contact de la chaleur produite avec la coque de la bouilloire. Pour parvenir à ce résultat, on insère à l'intérieur du cylindre une série de tubes de métal vides qui sont rivés à des ouvertures percées aux extrémités de la coque (figure 29). Le nombre et le diamètre des tubes varient en fonction du diamètre de la coque qu'on emplit d'eau jusqu'à quelques pouces du sommet du cylindre. Les premiers modèles, souvent désignés sous le nom de bouilloires à tube foyer, n'en comportaient qu'un ou deux, alors qu'à la fin du XIX^e siècle, ils en comptent souvent plusieurs dizaines. Le cylindre, légèrement incliné vers l'avant, est ensuite suspendu au-dessus du foyer, qui se trouve à l'avant de l'appareil (figure 30). L'appareil peut être suspendu depuis le sommet ou fixé latéralement aux murs de brique du caisson à l'aide d'un certain nombre de supports métalliques rivés légèrement au-dessus du centre de la coque. Un espace libre aménagé à l'arrière de celle-ci permet à l'air chaud de pénétrer à l'intérieur des cylindres et de circuler jusqu'à

l'avant de l'appareil. Il est ensuite évacué par une cheminée placée à l'avant ou à l'arrière de l'appareil. L'aménagement du caisson de brique doit prévoir l'utilisation de briques réfractaires sur toute la paroi intérieure de la fournaise et l'aménagement d'une ouverture latérale pour faciliter l'accès aux murs intérieurs, qui sont régulièrement réparés (Bourbonnière, 1916 : 91). Le succès de ce modèle d'équipement tient surtout à son meilleur rendement énergétique, découlant de l'augmentation de la durée et de la surface de contact de la chaleur avec l'eau contenue dans la coque. Ce rendement accru permet de réduire la taille des appareils, un avantage particulièrement significatif.

Selon Louis Hunter, à la fin du XIX^e siècle, l'appareil moyen conçu selon ce principe a un diamètre d'environ 60 pouces (1,50 m), une longueur d'environ 15 pieds (4,60 m), compte au moins 16 tubes de retour de fumée et pèse environ cinq tonnes. La configuration des vestiges de la chaudière de seconde génération de la scierie coïncide très bien avec les caractéristiques requises pour la mise en place d'un tel équipement. Les vestiges du caisson de brique montrent, en effet, que l'espace utile à l'intérieur de l'aménagement atteint une longueur d'environ 5,20 m (un peu plus de 17 pieds), un espace suffisant à l'installation de bouilloires d'une longueur de 15 pieds à 16 pieds tout en conservant l'espace nécessaire à la circulation de l'air à l'arrière. La découverte des vestiges du cendrier montre que le foyer est bien situé dans la portion avant de l'appareil et délimité au sud par un muret perpendiculaire (ST-18), plus ou moins au centre de l'appareil, qui permettait de maintenir les gaz chauds à proximité de la coque (figure 30). La mise au jour des premières assises de brique réfractaire du sommet de ce muret indique que la position d'origine de la grille du cendrier est compatible avec le schéma illustrant l'organisation du foyer. Les relevés montrent, en effet, que la première assise de brique réfractaire du muret, qui délimite l'emplacement de la grille, se situait à une élévation d'environ 19,30 m, soit une dizaine de centimètres au-dessus des vestiges des portes du cendrier ST-33 (figure 30).

L'absence de cloisons de brique à l'intérieur du cendrier indique que l'installation ne comportait vraisemblablement qu'un seul appareil, qui devait être suspendu au centre du caisson de brique. Compte tenu du peu d'indices, il est difficile de statuer sur les dimensions du cylindre, qui peuvent fluctuer considérablement. Certains éléments permettent de supposer qu'il ne devait pas excéder de façon

considérable le diamètre moyen des appareils de ce type qui, selon Hunter, était à la fin du XIX^e siècle d'environ 60 pouces (environ 1,50 m) de diamètre sur une longueur d'environ 15 pieds (4,60 m). Dans son ouvrage, Hunter évalue en effet à un minimum de 60 chevaux-vapeur l'énergie motrice générée par un appareil de cette taille, qui peut, selon lui, atteindre aisément un rendement supérieur. Or, les rôles d'évaluation de cette période indiquent que la scierie est équipée d'une machine à vapeur qui génère une force motrice de 80 chevaux-vapeur.²⁶ On peut ainsi présumer que le diamètre du nouveau cylindre installé après l'incendie de 1895 est au moins deux fois supérieur à celui de la bouilloire qui, comme on l'a vu, ne devait pas excéder une trentaine de pouces. En plan, la pièce ouest de la salle des machines fournit à l'évidence tout l'espace requis pour l'installation d'un cylindre de ce format, qui occupe un espace nettement plus restreint en longueur. L'arasement sur une profondeur d'environ 0,50 m des fondations de pierre de la chaudière ST-19, pour permettre l'aménagement du cendrier ST-33, semble indiquer que le bâtiment offrait certaines contraintes quant à la hauteur du nouvel équipement. À défaut, on peut présumer que l'installation aurait été faite directement sur les maçonneries anciennes et qu'on se serait contenté d'en rehausser l'arrière.

Comment expliquer la taille du caisson et de la grille du foyer qui apparaît nettement surdimensionnée par rapport au diamètre présumé du cylindre de la bouilloire ? Sans doute par l'utilisation du bois comme combustible. Plusieurs auteurs qui ont traité de la question s'entendent pour dire que l'utilisation du bois comme combustible dans les scieries utilisant la vapeur comme énergie motrice est une pratique courante et économiquement rentable qui perdure nettement au-delà du XIX^e siècle (Ransome, 1924 : 301 ; Hunter, 1985 : 330). L'énergie calorifique générée par le bois est cependant moins importante que celle du charbon minéral, qui est le combustible le plus utilisé à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle²⁷. Pour obtenir un résultat satisfaisant, on doit donc procéder à des ajustements des infrastructures et assurer une alimentation constante de l'appareil, notamment en élargissant la surface de chauffe. L'aménagement d'un foyer plus large permettant d'augmenter cette surface de

²⁶

AVM, rôles d'évaluation de la Ville de Sainte-Cunégonde, années 1891 à 1900.

²⁷

Le passage du bois au charbon comme combustible qui s'effectue à partir du milieu du XIX^e siècle aux États-Unis, s'explique par différents facteurs complexes qui concernent, entre autres, le rendement du produit, et donc son coût de revient, ainsi que sa disponibilité à proximité des grands centres où se concentre l'industrie (Hunter, 1985 : 393-431).

chauffe sous la chaudière serait, par ailleurs, particulièrement recommandé lorsqu'une proportion importante de bran de scie est utilisée (Tremblay, 1987 : 6). La fouille a révélé la présence fugace de résidus de cendre de bois à la base du cendrier qui laisse peu de doute concernant le combustible utilisé pour alimenter la chaudière. Les données recueillies montrent que le cendrier a été entièrement nettoyé avant la démolition de la chaudière pour permettre la mise en place d'une plate-forme de support en bois (ST-34) et d'un remblai compact destiné à servir de base à de nouveaux équipements. Il n'a pas été possible d'identifier de façon précise le combustible utilisé pour l'alimentation de la chaudière (croûtes, rebuts et/ou bran de scie). Compte tenu de la surface de la grille du cendrier et de la taille présumée de la chaudière, il semble toutefois raisonnable de penser qu'une proportion importante de bran de scie devait entrer dans la composition du combustible. Nous verrons à la section suivante que le moulin disposait sans aucun doute d'installations suffisantes pour assurer une alimentation adéquate du foyer de la chaudière.

La fouille a démontré que la chaudière de deuxième génération mise en place à la scierie était déjà abandonnée au moment de l'incendie de 1921. Plusieurs facteurs liés, notamment, au rendement économique ou à une réorganisation de la production peuvent être considérés pour expliquer le remplacement de cet équipement. Les observations faites lors de la fouille montrent également que l'un de ces facteurs pourrait provenir de la dégradation des structures de support de la chaudière, causée par la mauvaise qualité de l'appui de ses fondations. En effet, nous avons vu que les différentes composantes du cendrier ST-33, qui supportent toute la partie avant de la chaudière, prennent appui à la fois sur le sommet des fondations de pierre des murs nord-sud de la chaudière ST-19 et sur les remblais présents de part et d'autre. Or, le dégagement du vestige a mis en évidence le tassement très net des dépôts présents de part et d'autre des murs ST-19, tassement qui a entraîné l'affaissement et la dislocation des différentes composantes du cendrier ST-33 (photo 31). Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces problèmes d'appui affectaient la structure au moment de son abandon et quel a été l'impact de l'utilisation ultérieure des lieux sur cet affaissement.

Les données archéologiques et les sources documentaires consultées n'apportent aucun indice direct concernant le moment et la nature des

infrastructures mises en place après l'abandon de la chaudière de seconde génération. Nous verrons, à la section suivante, qu'au moment de l'incendie de 1921, le moulin comprenait des équipements qui laissent croire que les opérations dépendaient toujours de l'énergie produite par une force motrice centralisée, alimentant le reste des équipements à l'aide de différents mécanismes de transmission. On sait que le dernier quart du XIX^e siècle voit apparaître les premiers modèles efficaces de moteur à explosion dont la taille et la puissance permettent d'alimenter une scierie de bonne dimension et qui supplantent progressivement la machine à vapeur au cours des premières décennies du XX^e siècle. En l'absence de tout autre indice, il semble raisonnable de penser que c'est ce type d'équipement qui était en place au moment où la scierie est détruite par l'incendie de 1921.

- **Vestiges de la machine à vapeur**

La fouille dans le secteur de la salle des machines s'est limitée à l'enlèvement manuel de la base résiduelle des dépôts appliqués après l'arasement définitif de la scierie à la suite de l'incendie de 1921. L'enlèvement de ces dépôts, qui forment une séquence simple de remblais associés à l'aménagement des lieux en terrain de soccer au tournant des années 1930-1940, puis en stationnement jusqu'aux années 1960-1970, a néanmoins permis de statuer sur l'état des contextes archéologiques présents dans cet espace et de documenter une partie des vestiges architecturaux qui y sont contenus.

L'excavation de ces remblais récents (lot témoin 4AQ1 : tableau 8) a d'abord mis en évidence l'intégrité au moins apparente des contextes archéologiques associés à l'occupation de la scierie. Ceux-ci reposaient directement au sommet de la couche constituée des débris de démolition associés au dérasement des murs de brique hors sol de cette partie du bâtiment (couche C4-8 : figure 17, tableau 3), un dépôt appliqué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment et qui ne comportait aucun indice significatif de perturbations liées à l'occupation postérieure de l'emplacement. La fouille a également permis le dégagement du sommet d'un ensemble de vestiges qui montre que la pièce est de la salle des machines correspond à l'emplacement de la machine à vapeur, composante mécanique essentielle de la scierie, qui permettait de transformer en force motrice l'énergie produite sous forme de vapeur dans les chaudières situées dans la pièce ouest.

• **Vestiges des bases d'appui de la machine à vapeur (ST-15 à ST-17)**

Les travaux réalisés dans la pièce ouest de la salle des machines ont permis la découverte du sommet de trois maçonneries de calcaire dont les caractéristiques semblables permettent de croire qu'elles forment un ensemble cohérent associé à une même fonction (ST-15 à ST-17 : figure 27, photo 32). Les trois maçonneries, de facture grossière, présentent une forme rectangulaire et sont constituées de blocs de calcaire ébauchés de taille variable, disposés de façon irrégulière et liés à l'aide d'un mortier grossier. Les vestiges, dont seul le sommet a été mis au jour, affleurent à une élévation moyenne de 19,45 m A.N.M.M., soit à un niveau équivalent au sommet des fondations de pierre des murs de la salle des machines. Les ouvrages se trouvent dans la moitié sud de la pièce et sont disposés de telle sorte qu'ils forment en plan un ensemble généralement quadrangulaire d'environ 3 m de largeur sur 7,50 m de longueur. La maçonnerie ST-15, la plus étroite, forme la limite nord de l'ensemble, alors que les vestiges ST-16 et ST-17, plus massifs, sont disposés perpendiculairement et en quinconce au sud. L'ensemble occupe plus ou moins le centre de la pièce et toutes ses composantes sont indépendantes des murs du bâtiment, à l'exception de la maçonnerie ST-17, dont l'extrémité sud s'adosse sans y être chaînée au parement intérieur du mur sud du bâtiment. Par ailleurs, il n'est pas exclu que les trois vestiges soient reliés d'une façon ou d'une autre à la base par un socle plus large destiné à consolider l'ensemble.

Tous les vestiges comportent une ou plusieurs tiges d'ancrage en métal d'environ 0,03 m de diamètre, fichées verticalement dans la masse des maçonneries (ST-37). Les tiges d'ancrage des vestiges ST-15 et ST-16 forment un alignement plus ou moins régulier composé de cinq tiges dont quatre se trouvent dans la masse de la maçonnerie ST-16. Au sommet de la maçonnerie ST-17 les tiges d'ancrage sont disposées côte à côte en deux paires distantes d'environ 1,70 m. L'écart entre les tiges qui forment chacune des paires est d'environ 0,30 m. La paire sud comprend au sommet une plaque de métal qui est demeurée boulonnée à la tige ouest (photo 33). La plaque de métal, d'une longueur de 0,41 m sur 0,08 m de largeur et 0,02 m d'épaisseur, comporte une ouverture à l'autre extrémité qui montre qu'elle était fixée à l'origine à la tige voisine à l'est. L'extrémité de certaines tiges comporte des traces de filet qui montrent qu'elles devaient à l'origine servir au boulonnage et à la fixation d'un objet. La plupart des tiges sont cependant fracturées. La longueur des tiges varie de 0,20 m à 0,50 m. Elles sont toutefois tordues et en général partiellement disjointes de la masse des maçonneries.

L'emplacement, la configuration des fondations et la présence des tiges d'ancrage montrent que cet ensemble devait servir de socle ou de base d'appui à la machine à vapeur de la scierie, un appareil lourd qui produisait de fortes vibrations et qui devait être arrimé en conséquence à des fondations isolées du reste du bâtiment. Certains indices, appuyés par la documentation consultée, permettent également de formuler des hypothèses concernant les caractéristiques générales de l'équipement mis en place à la scierie.

Il existe au XIX^e siècle une grande variété de classes et de modèles de machine à vapeur qui sont développés pour répondre à des besoins tout aussi diversifiés. Les machines sont généralement regroupées en trois classes selon leur fonction. Il s'agit des appareils dits stationnaires, de ceux utilisés dans la marine et dans le transport ferroviaire. Les principes de base des différents équipements sont cependant semblables et ceux-ci ne diffèrent en définitive essentiellement que par la taille et le design qui permet de les adapter à leurs fonctions. L'équipement utilisé dans l'industrie en général, et dans l'industrie du sciage en particulier, appartient à la classe des machines dites stationnaires. Il existe, durant la seconde moitié du XIX^e siècle, deux grand types de machines stationnaires : les dispositifs à cylindre vertical et ceux à cylindre horizontal. Le premier, qui reprend le design des appareils mis au point par Boulton et Watt au XVIII^e siècle, domine l'industrie surtout au cours de la première moitié du XIX^e siècle. Le mécanisme, qui fonctionne au moyen d'un système à balancier, est cependant le plus souvent très volumineux et nécessite la mise en place d'infrastructures de support importantes généralement ancrées directement à la structure du bâtiment. Ces contraintes expliqueraient en partie le remplacement rapide de ce type d'appareil à compter du deuxième quart du XIX^e siècle, par des modèles à cylindre horizontal, alors que les machines verticales n'auraient subsisté pour l'essentiel que dans la très grande industrie, les grands travaux de pompage et dans la navigation (Hunter, 1985 : 157).

La machine à vapeur à cylindre horizontal fonctionnant à haute pression est mise au point au début du XIX^e siècle simultanément par Richard Trevithick et Oliver Evans, celui même qui a développé les bouilloires à cylindre plein discutées précédemment. Elle s'impose rapidement non seulement à cause de son efficacité, mais également de sa simplicité de conception, d'installation, d'entretien et de son volume réduit. En fait, selon Hunter, la machine à cylindre devient prédominante dès les années 1840 et peut être considérée comme le modèle de base le plus répandu dans pratiquement toute l'industrie jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle (Hunter, 1985 : 121).

Malgré diverses innovations qui ont essentiellement contribué à en améliorer le rendement, les principes de base et la configuration de l'appareil stationnaire mis au point au début du XIX^e siècle sont demeurés remarquablement constants (figures 31 et 32).

« La machine à vapeur alternative est actionnée par la pression qui exerce une poussée sur un piston qui coulisse dans un cylindre fermé aux deux bouts. Le mécanisme de distribution de la vapeur met le cylindre en communication, alternativement avec la chaudière et avec une décharge de façon à ce que la vapeur pénètre à l'intérieur du cylindre, pousse le piston et s'échappe à l'extérieur. La tige du piston traverse le fond du cylindre dans une boîte à étoupe et est guidée par une crosse et des glissières. Un système bielle-manivelle transforme le mouvement rectiligne et alternatif du piston en mouvement de rotation d'un arbre. La crosse du piston s'articule au pied de la bielle, elle-même articulée au manchon de la manivelle. Un volant, monté sur l'arbre, régularise le mouvement et fait passer les points morts qui se produisent deux fois par tour quand le piston est en fin de course » . (Tremblay, 1987 : 16-17)

Le volant, qui constitue l'élément dynamique le plus caractéristique de l'appareil, transmet l'énergie produite aux différents appareils au moyen d'une courroie installée directement sur la jante de la roue. Le volant est situé à droite ou à gauche de l'appareil, qui peut aussi en comporter deux, situés de part et d'autre du corps principal de la machine (figure 33). L'arbre du volant est arrimé à un palier fixe qui se trouve à l'opposé du corps principal de la machine. Dans son manuel pratique concernant la théorie et le fonctionnement des machines à vapeur, publié en 1916, Bourbonnière indique que les fondations d'une machine à vapeur de ce type correspondent à un modèle particulier :

« (...) doivent être construites assez larges et pesantes pour empêcher efficacement la vibration et doivent être indépendantes des murs du bâtiment. Elles devraient être au moins 25 pour cent plus large en superficie au bas qu'au haut ». Les boulons de fondation doivent descendre au moins un pied du fond des fondations et doivent être retenus au moyen de rondelles (*Washers*) ». (Bourbonnière, 1916 : 121-122)

La figure 33, qui illustre en plan la position des différentes composantes de ce type de machine, montre que les vestiges provenant de la pièce est de la salle des machines présentent plusieurs points communs avec l'arrimage de ce type d'équipement. La position des points d'ancrage au sommet de la maçonnerie ST-17 coïncide, en effet, à celle nécessaire à l'arrimage du palier fixe servant à supporter l'arbre du volant, à

l'opposé du corps principal de la machine, l'arbre étant situé à mi-chemin des deux paires de tiges d'ancrage. On peut ainsi penser que les maçonneries ST-15 et ST-16 supportaient en tout ou en partie le corps principal de la machine et que la portion inférieure du volant devait s'insérer entre les maçonneries ST-16 et ST-17. La position des points d'ancrage de la machine illustrée à la figure 33 diffère de ceux découverts puisqu'il s'agit d'un modèle plus récent monté sur un socle de métal. La figure 32, qui présente un modèle d'appareil stationnaire standard durant les années 1860, montre cependant que les bases d'appui des machines plus anciennes étaient placées au centre, directement sous le mécanisme, et formaient ainsi un alignement tout à fait compatible avec celui des tiges d'ancrage visibles au sommet de vestiges ST-15 et ST-16. En se basant sur cette illustration, on peut également penser que le volant se prolongeait au sud et au nord de l'emplacement présumé de son arbre, ce qui explique peut-être en partie le prolongement à l'ouest et au sud des maçonneries ST-15 et ST-17, qui pouvaient servir à retenir les remblais adjacents.

Bien que très partiels, les indices recueillis laissent donc entrevoir la possibilité que cette portion essentielle de l'équipement de la scierie ait perduré durant une bonne partie de sa période fonctionnelle, témoignant ainsi d'un niveau assez constant des besoins en énergie motrice. Les données recueillies ne permettent toutefois pas de statuer sur la date de construction de ces vestiges ni sur leur modification possible au fil du temps. En fait, seul le dégagement des vestiges et la fouille manuelle des contextes archéologiques qui leur sont associés pourraient contribuer à répondre à ces questions.

5.3 Aire de production

Toute la portion ouest du bâtiment principal, la plus vaste, correspond à l'aire de production de la scierie, un espace qui contenait les différents équipements requis pour la transformation de la matière première. Les opérations exploratoires mécaniques réalisées dans cet espace (sous-opérations 1F, 2B, 3B et 3C : figure 16) ont notamment mis en évidence la persistance en différents points de témoins archéologiques associés à l'ensemble de la séquence d'occupation. Les travaux ont permis de dégager des vestiges et des dépôts archéologiques témoignant des activités de la scierie avant et après sa destruction lors de l'incendie de 1895, susceptibles de témoigner de la transformation des infrastructures de production mises en place au cours des années. Deux opérations de fouille manuelles (opérations 5 et 6 : figure 16) ont ainsi été réalisées afin de documenter ces différents contextes archéologiques. D'une part, l'opération 5, au

centre du bâtiment, permettait l'investigation d'une partie de l'épaisse couche de charbon de bois associée à l'incendie de 1921, tandis que l'opération 6, à l'extrémité ouest du bâtiment, visait essentiellement à documenter les vestiges d'un caisson de bois enfoui, associé aux activités de la scierie avant l'incendie de 1895. Les principaux résultats obtenus sont présentés dans les deux sections suivantes et fourniront l'occasion d'aborder des aspects importants du fonctionnement de la scierie : les mécanismes de transmission de la force motrice et l'équipement de production.

- **Résultats de la fouille de l'opération 5**

L'aire de fouille identifiée à l'opération 5 est située dans les limites de l'aire de décapage mécanique 3B, approximativement au centre de la portion ouest de la scierie. Elle est délimitée au nord et au sud par les fondations de pierre des murs de refend ST-4-2 et ST-5-2, qui divisent cette partie de la scierie en trois longues pièces parallèles orientées est-ouest et d'une largeur équivalente d'environ 4,50 m (figure 34). L'aire est également délimitée au sud-ouest par la paroi nord de la tranchée d'une canalisation pluviale active dont l'implantation en profondeur a entraîné la destruction complète des contextes archéologiques. La superficie totale de l'aire atteint 36 m², soit 8 m de longueur sur 4,50 m de largeur. À l'instar de la fouille réalisée dans le secteur de la salle des machines, le quadrillage de référence mis en place à la suite de l'opération de décapage mécanique a été utilisé pour permettre l'enregistrement des vestiges et identifier la provenance des objets témoins recueillis. Pour simplifier l'enregistrement des dépôts fouillés, ceux-ci ont cependant été identifiés au moyen d'un lot témoin correspondant à la sous-opération localisée au nord-ouest de l'aire ou de l'unité de fouille (tableau 10).

- **TÉMOINS DE L'INCENDIE DE 1921**

Dans l'ensemble, les contextes archéologiques mis au jour lors de la fouille de l'opération 5 forment une séquence peu complexe de dépôts essentiellement associés à la dernière phase d'aménagement de la scierie, soit après l'incendie de 1895 (tableau 10). Ainsi, le premier lot fouillé à la base de l'excavation de décapage mécanique 3B, qui a permis l'enlèvement de tous les remblais postérieurs à l'incendie de la scierie en 1921, correspond à une épaisse couche constituée essentiellement de charbon de bois entremêlée de débris de bois généralement informes et à demi consumés (lot témoin 5AK1 : tableau 10). Le sommet du dépôt, qui occupe toute la superficie de l'aire de fouille, affleurerait à

une élévation moyenne de 19,10 m A.N.M.M., soit environ 0,80 m sous la surface du terrain au moment de l'intervention. La fouille de cette épaisse couche de charbon de bois a d'abord permis de dégager les restes affaissés et déstructurés du plancher du bâtiment (figure 46, photo 34). L'essentiel des composantes mises au jour sont situées dans la portion centrale de l'aire, alors que les parties situées aux abords des murs de refend ST-4-2 et ST-5-2 ont été entièrement détruites lors de la conflagration. Le revêtement du plancher est constitué de longs madriers bouvetés (au moins 3,20 m) disposés sur un rang serré selon un axe est-ouest et fixés au sommet de solives de bois disposées perpendiculairement et sur le chant à un intervalle moyen de 0,80 m. Les madriers ont une largeur de 0,26 m et une épaisseur de 0,06 m, soit 10 pouces par 2,5 pouces. Les solives ont une largeur de 0,22 m et une épaisseur de 0,07 m, soit environ 9 pouces par 3 pouces. La longueur des solives n'est pas connue, puisque seuls de courts segments trouvés sous les quelques madriers du plancher ont été préservés de l'incendie. Toutes les pièces étaient noircies et en partie consumées, et ce, tant sur le dessus que le dessous. L'analyse des échantillons de bois recueillis montre que les différentes composantes du plancher sont constituées de pin blanc dans le cas des madriers (*Pinus strobus* L., échantillon E1) et rouge pour les solives (*Pinus resinosa* Ait, échantillon E2). On ignore toutefois si cette variation d'espèce est constante ou si chacune a été utilisée de façon indifférenciée dans la conception de l'ouvrage. Mentionnons à cet égard que le pin blanc de l'Est (*Pinus strobus* L.) correspond à l'essence de bois identifiée pour toutes les composantes du plancher de bois de la salle des machines (ST-25, échantillons E5 et E6), un aménagement contemporain à celui du plancher mis au jour dans l'aire de fouille de l'opération 5.

On ne connaît pas la hauteur originale du plancher puisque la fouille n'a mis en évidence l'existence d'aucune marque, trace ou point d'ancrage sur le sommet ou en parement des murs du bâtiment. Il semble toutefois raisonnable de penser qu'il devait prendre appui sur le sommet des murs de refend ST-4 et ST-5, puisque la fouille dans le secteur de la salle des machines (opération 4) a montré que le sommet des fondations de pierre du bâtiment coïncide avec la partie la plus élevée du plancher de la chaudière de dernière génération (ST-25). L'excavation de la tranchée exploratoire 2B avait par ailleurs situé la surface de circulation à l'extérieur du bâtiment au moment de l'incendie de 1921 (couche C5-8 : figure 18, tableau 4) à une élévation d'environ 19,45 m A.N.M.M., une

élévation semblable à celle du sommet des murs de refend (environ 19,40 m A.N.M.M.). Il semble également raisonnable de penser que la surface du plancher du bâtiment devait être sensiblement la même, ou légèrement plus élevée, que la surface de circulation à l'extérieur du bâtiment. Aménagé ainsi, le sommet d'origine du plancher, d'une épaisseur totale de 0,28 m (solives et madriers), aurait affleuré à une élévation d'environ 19,68 m A.N.M.M., libérant, comme nous le verrons, un espace utile d'une hauteur d'environ 1,30 m entre la base des solives du plancher et le sol de terre battue du bâtiment.

Plusieurs fragments de planches et de poutres de bois très altérées, vraisemblablement les restes de la structure hors sol, gisaient épars dans la masse de la couche. L'assemblage des objets témoins recueillis en contexte avec ce dépôt comprend essentiellement de la quincaillerie d'architecture (vitre, clou, boulon, écrou), des éléments du réseau électrique et d'éclairage (isolateur de porcelaine, commutateur, fragments d'ampoule), ainsi que des tiges et des bandes de métal vraisemblablement utilisées pour stabiliser la charpente du bâtiment. L'assemblage somme toute relativement pauvre recelait également plusieurs fragments de verre de bouteilles diverses fabriquées à la machine et de modèles très répandus au début du XX^e siècle, ainsi que quelques fragments de mines de crayon en graphite.

Deux éléments particulièrement significatifs ont cependant été trouvés lors de la fouille de la couche d'incendie identifiée au lot témoin 5AK1. Le premier correspond à la partie supérieure d'un support d'arbre de transmission, qui reposait sur les restes du plancher de bois dans la portion est de l'aire de fouille (catalogue 14 : figure 34, photo 35). L'objet, qui est décrit et discuté plus loin dans le texte, constitue le témoin le plus significatif mis au jour lors de la fouille, concernant les mécanismes de transmission de la force motrice à l'intérieur de la scierie. La couche d'incendie recelait également les restes d'un amas de panneaux de fibres de bois plaqués les uns sur les autres et qui reposaient en tout ou en partie sur les restes du plancher de bois. Dans la plupart des cas, les panneaux étaient noircis, déformés et agglomérés les uns aux autres sous l'action de la décomposition. Aucun des panneaux recueillis n'était complet. Certains panneaux plus intègres qui se trouvaient au centre de l'amas se sont toutefois mieux conservés et comportaient diverses inscriptions imprimées, de deux modèles distincts. Les inscriptions identifient la marque du produit, sa

fonction, sa procédure d'installation, ainsi que la date où le produit a été l'objet d'un enregistrement légal au Canada (figure 35)²⁸. Il s'agit de panneaux de fibres de bois identifiés à la marque Beaver Board et dont la propriété intellectuelle a été enregistrée au Canada en 1916 et en 1921 par The Beaver Board Company LTD., une compagnie ontarienne établie dans la ville de Thorold. La configuration du logo et des autres inscriptions change selon l'année de fabrication, mais le contenu reste sensiblement le même. La description de la procédure d'installation montre que ces panneaux étaient utilisés comme revêtement intérieur des bâtiments d'habitation ou autres. Ils étaient idéalement fixés sur les colombages des murs, mais pouvaient également être utilisés pour le recouvrement d'anciennes surfaces en plâtre ou en brique.

Les données conservées à l'Office de la propriété intellectuelle du Canada indiquent que l'enregistrement de cette marque de commerce au Canada a été fait pour la première fois en 1913 par la compagnie américaine The Beaver Company, établie à New York et à Buffalo. En 1921, l'annonce publiée dans l'annuaire de Montréal révèle que la compagnie Rutherford, à laquelle est alors étroitement associée la scierie, est impliquée dans le commerce de ce produit :

“THE WM. RUTHERFORD & SONS CO., LTD. Lumber and Timber wholesale and retail. Manufacturers of Doors, Sash, Interior Finish, Mouldings, etc., Stock Building Specialities, Beaver Board. Office and Mills 425 Atwater avenue Tel. Victoria 1620.” (AVM, Lovell's Montreal Directory, 1920-1921).

On ignore toutefois si la Rutherford participait à la production du produit, ou simplement à sa distribution, bien que la première hypothèse semble plus vraisemblable. On ignore également la nature de la participation de la scierie, alors identifiée sous le nom de Redfern Lumber Company, dans l'une ou l'autre de ces activités. A priori, nous pouvons supposer qu'elle participait au moins à sa distribution.

28

Enregistrement conservé sous le n° TERRE-NEUVE000483 au registre des marques de commerce canadiennes de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, un organisme dépendant actuellement du ministère de l'Industrie du Canada.

- VESTIGES DU CONVOYEUR À BRAN DE SCIE ST-42

L'enlèvement des restes du plancher de bois a permis de retrouver les vestiges d'un segment d'un convoyeur à bran de scie orienté est-ouest, au centre de l'aire de fouille (ST-42 : figure 34, photo 36). L'aménagement, considérablement altéré lors de l'incendie qui a détruit la scierie en 1921, reposait à plat et écrasé en partie dans la masse de la couche d'incendie 5AK1, ainsi que sur le sol de terre battue du bâtiment, qui affleure dans ce secteur à une élévation moyenne de 18,10 m A.N.M.M.

Le dégagement des différentes composantes a néanmoins permis de reconstituer partiellement sa configuration d'origine et son mode d'ancrage à la structure du bâtiment (figures 36 et 37). La structure du convoyeur prend la forme d'un long caisson quadrangulaire dont les côtés et le fond sont constitués d'un rang simple de planches disposées horizontalement et bouvetées les unes aux autres. La portion supérieure du caisson a été entièrement détruite lors de l'incendie si bien qu'on ne connaît pas sa hauteur d'origine. L'espace utile à l'intérieur du caisson atteint cependant une largeur de 0,40 m et une hauteur au moins comparable. Le corps du caisson est consolidé par l'extérieur au moyen d'étriers en bois en forme de « U » et constitué de deux montants verticaux arrimés à des solives horizontales sur lesquelles prend appui le fond du caisson. Ces supports étaient boulonnés aux solives du plancher de bois du bâtiment à un intervalle d'environ 1,60 m, soit à toutes les deux solives. On ignore la hauteur totale de l'ensemble, puisque la partie centrale de tous les montants de support trouvés, soit la portion entre les solives du plancher et le caisson du convoyeur, a été entièrement consumée lors de l'incendie. La disparition complète de cette seule portion des pièces de support suggère que celle-ci devait être particulièrement exposées à l'air lors de l'incendie, alors que les parties basses et supérieures, adossées respectivement au caisson du convoyeur et aux solives du plancher, étant moins exposées, ont mieux résisté à la conflagration. Sur la base de ces observations, on peut raisonnablement formuler l'hypothèse qu'il existait un espace entre le plancher et le caisson du convoyeur. On avait déjà pu estimer à environ 1,30 m l'espace utile entre la base du plancher du bâtiment (environ 18,40 m A.N.M.M.) et le sol de terre battue du soubassement (18,10 m A.N.M.M.). L'aménagement d'une ouverture au sommet du caisson présente par ailleurs l'avantage d'en faciliter l'entretien et la réparation, notamment dans le

cas d'une rupture de la chaîne. L'aménagement d'une ouverture au sommet du caisson devait également permettre de réduire les risques de bourrage des matériaux à l'intérieur du conduit et donc, le blocage du mécanisme. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la fouille n'a permis de découvrir aucun indice de l'existence d'un couvercle au sommet du caisson du convoyeur ST-42.

L'intérieur du caisson est divisé horizontalement en deux compartiments superposés permettant le passage de la chaîne d'amenée, située dans la partie basse, et de la chaîne de retour, dans la partie haute. La chaîne d'entraînement du convoyeur, illustrée à la figure 38, est constituée de maillons plats en acier et de forme trapézoïdale d'une longueur de 9,5 cm sur 7 cm de largeur. La charnière des maillons est munie d'un renflement à corps rond et creux d'un diamètre de 2,35 cm qui forme un talon lisse et surélevé par rapport au corps de la chaîne. La face opposée de la chaîne comporte une série de plaques d'acier disposées perpendiculairement à un intervalle moyen de 0,62 m. Ces petites plaques permettaient de fixer au moyen de deux écrous les palettes de poussée en bois qui permettaient d'acheminer le bran de scie (photo 37). Ces palettes prennent la forme de bâtonnets à bras arrondis, assortis d'un corps central carré et légèrement plus épais au point de fixation avec la chaîne. La forme arrondie des bras de ces palettes devait permettre de réduire le frottement avec le tablier inférieur du convoyeur. Dans la partie basse du caisson, les palettes de poussée étaient situées sous la chaîne. Deux planchettes de bois étaient fixées au fond du caisson, de part et d'autre du point de friction central de la palette. La mise en place de ces planches permettait de maximiser le rendement de la palette de poussée en épousant complètement la forme de cette dernière. La plaque de fixation des palettes devait normalement être placée à l'opposé du sens de la poussée afin d'éviter que celles-ci ne s'arrachent de leur point d'ancrage. Au niveau de la chaîne inférieure du convoyeur, la pièce d'ancrage de la palette était située du côté ouest des palettes de poussée, une observation qui indique a priori que le convoyeur servait à acheminer le bran de scie d'ouest en est.

Le tablier supérieur du convoyeur était constitué d'une planche de 16 cm de largeur sur 3 cm d'épaisseur disposée au centre du caisson. La fouille n'a pas permis d'identifier son mode de fixation ni sa hauteur. On peut présumer qu'elle était supportée à intervalle régulier au moyen de planches fixées perpendiculairement au caisson. L'aménagement d'ouvertures au niveau du

tablier supérieur visait sans doute à éviter le tassement et le bourrage du bran de scie au niveau du tablier inférieur. La présence des palettes de poussée devait permettre de garder la chaîne bien au centre sur le tablier. La surface de la planche du tablier supérieur comportait par ailleurs des rainures profondes et irrégulières qui témoignaient du frottement constant de la chaîne sur la surface de bois. Soulignons que les analyses d'essence des échantillons de bois ont montré que les différentes composantes du convoyeur (support, parois et tabliers) ont été fabriquées de façon indifférenciée à l'aide de pin blanc de l'Est (*Pinus strobus* L.) et de frêne blanc (*Fraxinus americana* L.), alors que les palettes de poussée sont constituées de bouleau (*Betula ssp.*), un matériau reconnu pour sa dureté et utilisé notamment dans la production des bobines de bois (Victorin, 1995 : 148).

La fouille a montré que le tablier inférieur du convoyeur recelait une forte quantité de bran de scie, ce qui laisse peu de doutes concernant les fonctions du convoyeur. Il n'a cependant pas été possible de découvrir ni l'extrémité ouest du convoyeur, tronquée par la tranchée d'implantation d'une canalisation récente, ni son extrémité est, qui se trouve entre la limite est de l'opération 5 et l'emplacement de la salle des machines. On ignore ainsi où étaient acheminés ces résidus au moment de l'incendie de 1921. Des résidus de bran de scie étaient accumulés en un fin lit sur toute la surface du plancher de terre battue du soubassement du bâtiment (lot 5AW2 : tableau 10) et de façon sensiblement plus importante aux abords du convoyeur. Peu d'objets ont été recueillis en relation avec ce niveau. L'assemblage, constitué essentiellement de verre à vitre, de clous et de diverses composantes du système électrique ou d'éclairage du bâtiment, présente peu d'intérêt et met surtout en évidence le caractère peu fréquenté du soubassement de cette portion du bâtiment.

On sait que les scieries produisent une forte quantité de résidus de sciage et de rabotage, dont du bran de scie, qui était généralement récupéré et utilisé au XIX^e siècle comme combustible. Selon William Sims, il n'existait pas, au milieu du XIX^e siècle, de méthodes de contrôle des rebuts de sciage (sciure, bran de scie et copeaux) qui se déposaient partout dans la pièce et qu'on devait se contenter de balayer de façon intermittente dans des trappes d'entreposage (Sims, 1985 : 19). L'utilisation de convoyeurs placés sous les planchers et reliés aux différents appareils au moyen de trappes et de chutes s'impose rapidement durant la

seconde moitié du XIX^e siècle, en particulier parce qu'ils permettaient d'acheminer de façon constante les résidus jusqu'à la chaudière. Les matériaux acheminés pouvaient être entreposés aux abords de la chaudière et introduits manuellement dans le foyer, au besoin, par l'opérateur de l'appareil. À compter du dernier quart du XIX^e siècle, on assiste également à la mise au point de procédés mécaniques de récupération des débris et d'alimentation directe du foyer de la chaudière qui réduisent considérablement l'effort consacré à la manipulation de ces matériaux. C'est notamment au début de cette période que sont mis au point les premiers modèles d'appareils pneumatiques permettant d'aspirer les débris dès qu'ils sont produits et de les acheminer directement à l'endroit voulu (Ransome, 1924 : 312). La mise au jour des vestiges du convoyeur ST-42, toujours en usage en 1921, montre toutefois que ces nouveaux équipements ont mis plusieurs années à s'imposer à la scierie Brewster et possiblement dans l'industrie.

Il est vraisemblable qu'à l'origine, le convoyeur ST-42 était destiné à acheminer les résidus de bois jusqu'aux abords de la chaudière de la scierie et qu'ils étaient utilisés comme combustible. La fouille dans le secteur de la salle des machines (opération 4) a toutefois montré que la chaudière de deuxième génération mise en place après l'incendie de la scierie en 1895 était déjà abandonnée au moment de la conflagration de 1921. Elle a également montré que les équipements en place en 1921 n'utilisaient probablement pas le bois comme combustible. On doit donc supposer que les débris véhiculés par le convoyeur ST-42 étaient alors acheminés en un autre point du site et utilisés à d'autres fins, telle la production de produits en bois aggloméré, ou tout simplement détruits. La fouille de l'extrémité ouest de cet aménagement contribuerait sans doute à éclaircir ces différentes questions.

- COMPOSANTES DU MÉCANISME DE TRANSMISSION DE LA FORCE MOTRICE

La production d'une force motrice à partir d'une source d'énergie centralisée, qu'elle résulte de l'énergie transmise par une roue, de turbine hydraulique ou de machine à vapeur, nécessite la mise en place de mécanismes plus ou moins complexes destinés à transmettre cette force motrice jusqu'aux machines à actionner. Durant la révolution industrielle et jusqu'au tournant des années 1930,

l'équipement de base utilisé pour la transmission de l'énergie motrice est constitué d'une combinaison variable d'arbres de transmission, d'engrenages, de poulies, de courroies ou de cordes, assortie d'une panoplie de pièces de fixation et de supports fixés au plafond, au plancher et/ou aux murs du bâtiment. Dans ce système, l'arbre de transmission constitue l'élément de base. Il s'agit d'une tige de métal généralement ronde de quelques pouces de diamètre, produite en segments de différentes longueurs assemblés bout à bout. Le mouvement rotatif est transmis directement à l'arbre principal à l'aide d'engrenages ou de courroies. Lorsque actionné par une machine à vapeur comme dans le cas de la scierie, le mouvement rotatif est transmis à l'aide de courroies fixées sur le volant de la machine ou sur une roue subsidiaire. Le mouvement rotatif imprimé à l'arbre principal peut être subdivisé au moyen d'arbres de transmission secondaires actionnés par l'arbre principal, également à l'aide de différents systèmes d'engrenage ou de poulies reliés au moyen de courroies ou de cordes. Dans tous les cas, l'énergie est ensuite distribuée aux différents équipements au moyen de poulies assorties de courroies ou d'engrenages de diverses formes. La variation de la vitesse de rotation imprimée aux différents équipements dépend alors essentiellement du diamètre des roues ou des engrenages utilisés, le principe de base étant que le nombre de révolutions de deux poulies reliées l'une à l'autre est inversement proportionnel à leur diamètre respectif. Par exemple, dans le cas où une poulie d'entraînement aurait un diamètre deux fois supérieur à celui de la poulie actionnée, cette dernière effectuerait deux tours alors que la première n'en effectuerait qu'un seul, multipliant ainsi par deux la vitesse de rotation par minute (r.p.m.). La combinaison peut évidemment être inversée au besoin et comporte une infinité de variantes susceptibles de répondre à la très grande variété des machines et équipements à actionner. Généralement, la vitesse de rotation est progressivement accrue depuis son point de production jusqu'aux appareils à actionner, et ce, en limitant les trop grandes variations lors des transferts, afin d'éviter les chocs et éventuellement les bris au moment de l'embrayage (Ransome, 1924 : 301-302).

Selon Louis Hunter, les principes de base liés à la mise en place de ce type d'équipement sont maîtrisés dès l'amorce de la révolution industrielle au XVIII^e siècle (Hunter, 1979 : 421). Au XIX^e siècle, la plupart des améliorations apportées à ce système, notamment au niveau des matériaux utilisés et du design des équipements, ont surtout contribué à en améliorer le rendement et

l'efficacité énergétique. La présentation de ces différentes innovations technologiques dépasse largement le cadre de notre propos. Il est toutefois intéressant de noter que, selon Louis Hunter, les deux principales améliorations apportées aux mécanismes de transmission au XIX^e siècle surviennent avant la construction de la scierie Brewster au milieu des années 1850. La première de ces innovations survient au deuxième quart du XIX^e siècle : l'introduction du fer forgé et tourné dans la fabrication des arbres de transmission, en remplacement de la fonte coulée, plus fragile et moins régulière (Hunter, 1979 : 458-462). Les arbres ainsi produits sont plus résistants et moins lourds parce que d'un diamètre plus réduit, imprimant dès lors à l'arbre de transmission un mouvement de rotation plus rapide, ce qui permet, selon le principe présenté précédemment, de réduire d'autant le diamètre des poulies, l'espace utilisé et les coûts liés à la mise en place, au support et à l'entretien des équipements. Une tendance qui s'accroîtra à nouveau durant les dernières décennies du XIX^e siècle avec l'introduction de l'acier dans la fabrication des arbres de transmission.

Le tournant du deuxième quart du XIX^e siècle est également marqué par la mise au point d'un système de transmission entièrement actionné au moyen de poulies et de courroies (Hunter, 1979 : 463-471). Mis au point et popularisé aux États-Unis, ce système présente plusieurs avantages par rapport aux mécanismes de transmission au moyen d'engrenages qui restent alors largement répandus, notamment en Angleterre. L'utilisation de courroies de transmission limite considérablement la perte d'énergie et le bruit engendré par la friction des engrenages. La réduction du nombre de composantes mécaniques à l'intérieur du système présente également des avantages au niveau des coûts d'utilisation et d'entretien des mécanismes. Le nouveau procédé offre, enfin, une flexibilité accrue dans l'organisation de la machinerie et la mise en place de nouveaux équipements, qui contribuent également à en réduire les coûts d'utilisation. Pour toutes ces raisons, et bien qu'il n'implique pas de gains réels au niveau de la puissance, ce système de transmission d'énergie s'impose dans l'est des États-Unis à partir du deuxième quart du XIX^e siècle et sur le reste du territoire à compter du milieu du siècle (Hunter, 1979 : 466).

Bien que peu nombreuses, il n'est pas surprenant que les composantes du mécanisme de transmission mises au jour dans les différentes opérations archéologiques de la scierie Brewster témoignent de l'utilisation de courroies.

L'élément le plus significatif a été trouvé lors de la fouille de la couche d'incendie de l'opération 5 (lot 5AK1 : photo 35, tableau 10). L'objet reposait dans la masse de la couche de cendre associée à l'incendie de la scierie en 1921, directement sur les restes consumés du plancher de bois affaissé du bâtiment. Il correspond à la portion supérieure d'un support d'arbre de transmission. Bien qu'il soit considérablement altéré par l'oxydation, le profil d'origine de ses différentes composantes a pu être reconstitué (figure 39). Le support se compose d'un étrier de métal de 46 cm de longueur sur 29 cm de largeur. Les extrémités comportent deux ouvertures superposées où étaient insérés autant de boulons de fixation. Ces boulons permettaient de fixer la pièce à une poutre ou à une solive de bois disposée horizontalement. L'étrier comporte un renflement à l'arrière qui permet le passage d'un écrou d'ajustement. L'écrou, qui traverse l'étrier de part en part, s'ajuste à la partie supérieure d'un palier semi-circulaire en forme de « U ». Le palier, qui s'étire de profil sur une longueur de près de 30 cm (12 po), comprend deux vis latérales qui devaient permettre d'arrimer la portion inférieure du palier. L'arbre de transmission ainsi soutenu devait atteindre un diamètre d'environ 12,5 cm, soit 5 pouces. L'écrou vertical constitue l'un des éléments essentiels du support puisqu'il permet de procéder à l'ajustement sporadique de la hauteur et de l'angle du palier inférieur, pour compenser les inévitables distorsions produites par l'expansion du métal en période chaude, ou l'affaissement progressif de la structure même du bâtiment, réduisant d'autant les problèmes de friction, de vibration ou les risques de rupture de l'arbre. Compte tenu de son état, le mode de lubrification de la pièce n'a pu être observé. Généralement, la lubrification se fait à partir d'ouvertures plus ou moins grandes situées au sommet du palier supérieur. Il existe quantité de modèles de supports d'arbre de transmission selon l'époque et selon qu'ils étaient destinés à être fixés au plafond, sous ou sur une poutre horizontale, aux murs ou au plancher (figure 40).

Trois poulies à courroie correspondant à deux modèles distincts de poulies ont été découvertes. Tous ces objets proviennent de la fouille de l'opération 4, à l'emplacement de la salle des machines (lot 4S2 : tableau 8). Il s'agit de pièces contemporaines au support de palier provenant de l'opération 5, puisqu'elles ont été recueillies dans les débris de cendre et de charbon de bois jonchant la surface du plancher de bois de la chaudière de deuxième génération, un dépôt également généré lors de l'incendie de 1921. Deux de ces pièces sont identiques (BiFj-11-4S2-12 et 13). Il s'agit de poulies lâches vraisemblablement destinées à

maintenir en place la partie inférieure ou supérieure d'une courroie (figures 41 et 42). Les dimensions des deux poulies varient très légèrement, mais les deux pièces présentent les mêmes caractéristiques. La pièce BiFj-11-4S2-12 est représentée aux figures 41 et 42. Elles sont constituées d'une poulie à jante plate de 18 cm et 20 cm de diamètre sur 20 cm et 25 cm de largeur respectivement. La jante est arrimée au moyeu par quatre bras droits à corps ovales. Le moyeu d'environ 10 cm de large (4 pouces) est traversé d'un essieu assorti d'écrous aux extrémités et maintenu en place au moyen de deux étriers. Les écrous insérés dans les étriers permettaient de fixer l'ensemble au plafond ou au plancher du bâtiment. Ils devaient ainsi contribuer à maintenir la tension sur certaines courroies particulièrement longues, ou tout simplement éviter qu'elles entrent en contact avec d'autres équipements ou nuisent aux activités à l'intérieur du bâtiment.

La troisième poulie mise au jour lors de la fouille de l'opération 4 est une pièce d'entraînement (figure 43). La poulie a un diamètre de 39,5 cm sur 33 cm de largeur. La jante, plate et épaisse, est arrimée à un moyeu d'environ 15 cm de diamètre par quatre bras courbés à corps ovales. L'ouverture à l'intérieur du moyeu permet l'insertion d'un essieu d'environ 6 cm, ou 2,5 pouces, et comporte une rainure profonde qui devait permettre d'arrimer l'essieu à la poulie et ainsi, de lui transmettre son propre mouvement de rotation. En outre, le moyeu des poulies de transmission est habituellement plus étroit que la largeur de la jante, comme c'est le cas sur la pièce trouvée, alors que le moyeu des poulies lâches assemblées à l'arbre de transmission est généralement plus mince et plus large que sa jante.

Toutes les pièces du mécanisme de transmission de la force motrice proviennent de dépôts archéologiques associés à l'occupation de la scierie après l'incendie de 1895 et étaient apparemment toujours en fonction au moment de son abandon, puisqu'elles ont été recueillies en contexte avec les débris générés lors de sa destruction par un incendie en 1921. Aucune composante du système de transmission n'a été dégagée dans les contextes archéologiques antérieurs à 1895, mais, compte tenu de la source d'énergie utilisée, il ne fait aucun doute qu'un système semblable a dû être mis en place dès la construction de la scierie au milieu des années 1850. La faible quantité de pièces recueillies peut surprendre quand on considère la quantité d'équipement nécessaire à la mise en

action de ce type de système de transmission. Le résultat des fouilles réalisées dans les différents points de la scierie montre toutefois que ces composantes mécaniques, à l'instar du reste de la machinerie en place au moment de l'incendie, ont très certainement été récupérées des décombres à la suite de l'incendie.

- **Résultats de la fouille de l'opération 6**

L'aire de fouille identifiée à l'opération 6 est située à la base de l'aire de décapage mécanique 3C, une opération qui, comme nous l'avons vu, a permis la découverte de vestiges et contextes archéologiques associés à l'incendie de la scierie en 1895. L'espace ciblé par la fouille manuelle correspond à l'extrémité ouest de la pièce centrale de la partie ouest de la scierie, un espace d'une superficie d'environ 27,50 m² délimité au nord et au sud par les murs ST-4-3 et ST-5-4, et à l'ouest par la maçonnerie ST-27 (figures 16 et 44, photo 38). La fouille à cet endroit visait à documenter les vestiges et les contextes archéologiques associés à un imposant caisson de bois enfoui, provenant du fonctionnement de la scierie avant l'incendie de 1895.

- **CONTEXTES ARCHÉOLOGIQUES FOUILLÉS**

La fouille manuelle réalisée dans ce secteur a surtout été consacrée à l'investigation des dépôts présents à l'intérieur du caisson de bois ST-31, un aménagement enfoui en profondeur dans le sol naturel et dont le sommet, arasé et altéré par le feu, affleurerait en surface d'une couche de charbon de bois associée à l'incendie de la scierie en 1895 (couche C1-19 : figure 19, tableau 5). Outre l'excavation de la base résiduelle des remblais appliqués à la suite de l'incendie, l'intervention a également permis la fouille des dépôts contemporains et situés au pourtour de l'aménagement. Le tableau 11 résume l'essentiel des données concernant la séquence des dépôts.

La fouille des lots 6L1, 6L2, 6L3 et 6L5 a permis d'achever l'enlèvement des remblais appliqués dans ce secteur à la suite de l'incendie de 1895, dont la plupart avaient été excavés lors du décapage mécanique de l'opération 3C. Outre les dépôts hétérogènes présents à l'intérieur de la base résiduelle d'un petit tonneau de bois enfoui, dont la fonction reste indéterminée (lot 6L1), l'essentiel des dépôts fouillés à cette étape correspond aux lambeaux résiduels

d'un remblai sablonneux très hétérogène qui recelait, en outre, plusieurs fragments de brique, des concrétions de mortier et de pierre calcaire. Ce remblai, appliqué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la scierie, reposait directement sur le sommet des fondations de pierre des murs de la scierie, sur le sommet arasé du caisson de bois ST-31 et recouvrait entièrement la couche de charbon de bois associée à l'incendie de la scierie en 1895, un dépôt présent tant à l'intérieur du caisson ST-31 (lot 6L6), qu'à l'extérieur (lot 6L6). L'application de ce remblai, qui comble la partie supérieure de la portion sud du caisson de bois ST-31, visait à niveler ce secteur à la suite de l'incendie et à permettre ultérieurement la reconstruction de cette partie du bâtiment.

La couche de débris générés lors de l'incendie de la scierie en 1895 est constituée essentiellement de cendre et de charbon de bois entremêlés de rares fragments de pièces de bois informes et à demi consumées. À l'extérieur du caisson ST-31 (lot 6L4), le dépôt forme un lit relativement fin et irrégulier (0,05 m à 0,10 m) qui s'adosse au sommet des fondations des murs du bâtiment (entre 18 m et 18,40 m A.N.M.M.) et des parois du caisson ST-31 (18 m A.N.M.M.). À l'intérieur du caisson, la couche de cendre forme un dépôt légèrement plus épais (0,10 m à 0,20 m) que celui observé à l'extérieur du vestige. Elle repose au sommet d'un remblai de sable limoneux gris verdâtre (lot 6L7) qui comble toute la portion nord du caisson, soit depuis son sommet au nord (environ 18 m A.N.M.M.), mais seulement le tiers inférieur de sa portion sud (environ 17,35 m A.N.M.M.). Seules les composantes du caisson ST-31 associées à la couche d'incendie ou situées au-dessus de celle-ci, présentent des traces nettes d'altération par le feu (photo 39). La similitude observée entre le sommet du remblai 6L7 à l'intérieur du caisson et la limite inférieure des traces d'altération par le feu des différentes composantes du caisson ST-31, montre que le dépôt était déjà en place au moment de l'incendie, une observation qui indique que le vestige était déjà abandonné au moment de cet incendie. La fouille des débris associés à l'incendie (6L4 et 6L6) a livré un assemblage restreint et peu significatif d'objets témoins (clous, boulons, fragments de tuyaux de pipe, métal informe) dont une bonne partie, notamment les objets en verre, était altérée par la chaleur. Le remblai 6L7, un dépôt très pauvre constitué d'un mélange compact de sable et de limon gris-verdâtre, contenait un assemblage tout aussi pauvre constitué seulement de quelques éléments de quincaillerie d'architecture (clous et vitre) ainsi que de quelques pièces de bois éparses.

La fouille du remblai a montré que toute la partie inférieure du caisson ST-31 recelait une accumulation très homogène de sciure de bois d'une épaisseur variant entre 0,30 m et 0,40 m (photo 40). La présence de cette couche de débris générés lors des opérations de sciage laisse peu de doute quant aux fonctions de l'aménagement ST-31 qui, comme nous le verrons plus loin, était vraisemblablement destiné à recueillir et à acheminer ces résidus. La fouille de ce dépôt à l'intérieur du caisson n'a livré aucun objet témoin, mais a permis de compléter notre connaissance des différentes composantes de l'aménagement²⁹. Le dépôt était également présent aux abords immédiats du caisson (lot 6L8 : tableau 11), où il formait un lit fin et discontinu plaqué au sommet d'une mince couche de copeaux de bois (lot 6L9). La présence du dépôt, également très pauvre, montre que la surface d'occupation aux abords du caisson affleurait à une élévation d'environ 18,10 m A.N.M.M., un niveau qui correspond à peu de chose près au sommet arasé du vestige (18 m A.N.M.M.). L'aire de circulation à l'extérieur du caisson forme une surface plane aménagée à même le sol naturel. Les relevés effectués montrent que la surface d'origine du sol naturel dans ce secteur affleurait à une élévation d'environ 18,30 m A.N.M.M. (couche C1-24 : figure 19, tableau 5). L'aménagement de la surface de circulation à l'intérieur de cette portion du bâtiment a ainsi nécessité l'arasement du sol naturel sur une profondeur d'environ 0,30 m. L'aire de circulation aux abords du caisson était jonchée de débris (sciure, copeaux et fragments d'écorce) d'une épaisseur variant entre 0,05 m et 0,10 m (lot 6L9). L'accumulation de débris recelait divers éléments de quincaillerie d'architecture dont de nombreux fragments de vitre et quelques clous découpés qui présentent peu d'intérêt pour la documentation des activités réalisées. De plus, la fouille du dépôt a permis de dégager les restes d'une petite plate-forme de bois constituée de quatre planches disposées à plat sur un rang et fixées au sommet de deux solives perpendiculaires déposées directement en surface du sol de terre battue (ST-32 : figure 44). On peut supposer que l'aménagement, de facture rudimentaire, était destiné à faciliter la circulation aux abords du caisson ST-31.

²⁹ Les quelques objets issus de ce niveau proviennent de lentilles de sol associées au remblai 6L7 et entremêlées au sommet du dépôt de sciure de bois.

• VESTIGES DU CAISSON DE BOIS ST-31

L'aménagement de bois ST-31 provenant de la fouille de l'opération 6 correspond aux restes d'un caisson de bois de forme quadrangulaire enfoui en profondeur dans la masse du sol naturel (photo 41). Ses dimensions d'origine ne sont pas connues puisque la partie nord-est de l'aménagement a été entièrement détruite lors de l'implantation récente d'une canalisation et d'un drain pluvial enfouis en profondeur et situés au centre de la berme qui délimite les opérations de décapage mécanique 3B et 3C (figure 16). Seule une partie de la portion sud de l'aménagement subsiste vraisemblablement à l'intérieur de la berme et au sud de l'emplacement du drain pluvial. Le dégagement de cette portion résiduelle de l'aménagement pourrait permettre de connaître les dimensions d'origine du caisson.

Le caisson de bois ST-31 est un aménagement relativement complexe et de facture soignée, comportant plusieurs composantes distinctes associées aux différentes fonctions de l'ouvrage. La figure 45 illustre en plan et en profil la position de chacune de ces composantes. La portion dégagée de l'ouvrage atteint une longueur de 3,65 m (nord-sud) et une largeur maximale de 2,20 m (1,45 m au nord). Le corps de l'ouvrage est formé de trois parois verticales constituées de planches bouvetées disposées horizontalement et sur un rang (composante B : figure 45). Des montants verticaux (A) localisés à l'extérieur, aux angles et au milieu des parois, consolident l'ensemble. Le sommet des parois et des montants est tronqué à une élévation moyenne de 18 m A.N.M.M., soit, comme on l'a vu précédemment, au niveau de la surface de l'aire de circulation. À l'extérieur, les parois sont directement adossées au sol naturel et seuls leurs parements intérieurs comportent des traces d'altération par le feu. Le sommet tronqué des parois ne présente aucune trace semblable, une observation qui permet de croire que l'arasement du vestige a été réalisé après l'incendie. La base des parois n'a pas été dégagée puisque celles-ci s'enfoncent en profondeur sous le plancher intérieur du caisson, qui affleure à une élévation de 16,80 m A.N.M.M. La hauteur résiduelle maximale à l'intérieur du caisson atteint ainsi environ 1,20 m. On ignore la hauteur d'origine des parois. L'analyse de l'échantillon de bois prélevé lors de la fouille montre que les parois du caisson, de même que l'ensemble des autres composantes analysées (plancher, solives, supports et pilier), étaient constituées de pin blanc de l'Est (*Pinus*

strobilus L.). La face intérieure du caisson est doublée d'une seconde paroi également constituée d'un rang simple de planches bouvetées et disposées horizontalement (C). Seule la partie inférieure des parois est ainsi doublée sur une hauteur de 0,83 m depuis le fond du caisson. Des petits montants insérés entre les planches des deux parois libèrent un espace d'environ 0,04 m qui est scellé à l'aide d'un ciment fin apparemment destiné à assurer l'étanchéité de l'ensemble. La mise en place de cette seconde paroi étanche visait sans doute à contrer l'infiltration d'eau, afin de le conserver au sec et de faciliter l'acheminement de la sciure de bois qui s'y déposait. Le fond du caisson est constitué d'un rang de planches également bouvetées et disposées à plat, très serrées et selon un axe nord-sud. On peut présumer que ce fond prend appui sur des poutres ou des solives perpendiculaires. Le joint entre le fond et les parois du caisson est scellé au moyen d'un quart-de-rond qui semble également destiné à assurer l'étanchéité de l'ensemble.

L'intérieur du caisson comporte divers aménagements qui définissent trois espaces fonctionnels distincts mais non clos, qui sont illustrés à la figure 45. Le compartiment nord occupe approximativement la moitié de l'espace intérieur utile. Il se distingue du reste de l'aménagement par la présence de quatre piliers massifs de plus ou moins $0,25 \text{ m}^2$ (D), disposés verticalement sur deux poutres horizontales de dimension semblable (J) et consolidés au moyen de jambes de forces (E). Les poutres de support prennent appui directement sur le fond du caisson. Les piliers sont tronqués à une élévation moyenne de 18,12 m A.N.M.M., soit environ 10 cm au-dessus du sommet arasé des parois du caisson. En plan, les quatre piliers forment un rectangle régulier de 1,60 m de longueur (NS) sur 1,40 m de largeur. Ces piliers devaient servir de base à la machinerie de sciage, qui déversait ainsi directement la sciure de bois dans le caisson destiné à sa récupération.

Les compartiments nord et sud comportent un plancher surélevé d'environ 0,13 m. Dans les deux cas, il est constitué de planches bouvetées, disposées sur un rang serré et fixées à des solives perpendiculaires appuyées directement sur le fond de l'aménagement. L'aménagement de ces planchers surélevés devait également être destiné à éviter le contact de la sciure de bois avec l'humidité susceptible de s'accumuler au fond. Le compartiment central est la seule partie de l'aménagement qui ne comporte pas de plancher surélevé. L'espace restreint,

orienté selon un axe est-ouest, s'encastre entre les planchers surélevés des compartiments nord et sud et se prolonge vers l'est au-delà de la paroi de l'aire d'intervention. Il est délimité au nord et au sud par deux parois simples faites de planches disposées horizontalement (photo 42). À cause de sa forme et de son emplacement dans l'aménagement, il semble raisonnable de penser que cet espace était réservé au convoyeur, qui permettait d'évacuer directement les abondants résidus de sciage produits par les grandes scies du moulin. À cet égard, il est intéressant de noter que l'espace utile à l'intérieur de ce compartiment est de 0,40 m, soit le même que celui du convoyeur ST-42 et qu'il a probablement été aménagé peu de temps après l'abandon du caisson ST-31. Si l'organisation stratigraphique des dépôts montre que les deux vestiges ne sont pas contemporains, on peut supposer que des techniques de fabrication semblables ont été utilisées dans la confection des deux ouvrages. L'alimentation du convoyeur devait être faite par le haut, au moyen de trappes ou de chutes. Le compartiment sud du caisson devait permettre l'accès au convoyeur afin de faciliter l'entretien de son mécanisme ou le débouillage des conduits. Aucune pièce d'ancrage des mécanismes du convoyeur n'a été mise au jour lors de la fouille. On peut penser toutefois que seule une roue dentelée était fixée à cette extrémité du convoyeur, peut-être depuis le haut, alors que le mécanisme d'entraînement était localisé à l'autre extrémité. En outre, l'absence complète des mécanismes du convoyeur appuie l'hypothèse de l'abandon du caisson avant sa destruction par le feu et son arasement définitif.

- **GRANDES SCIES DU MOULIN DU SITE BREWSTER ET ORGANISATION DE LA PRODUCTION**

Les caractéristiques du caisson de bois ST-31 et son emplacement dans la scierie permettent de croire que ce vestige est associé au fonctionnement des grandes scies du moulin du site Brewster. Nous n'avons retracé aucune source documentaire explicite portant sur l'organisation des activités de transformation à l'intérieur de la scierie. Les recherches réalisées ont toutefois permis de retracer un plan relativement détaillé d'un moulin à scie contemporain de la scierie Brewster, et qui présente plusieurs similitudes avec ce dernier (figure 46). Le plan retracé, réalisé par l'arpenteur Henri-Maurice Perrault en 1856, présente l'évaluation détaillée des différents bâtiments et équipements de la scierie à vapeur d'un dénommé James Douglas. La scierie Douglas se trouvait à l'intérieur

des limites d'un îlot formé par les rues William (nord), Thomas (est), Aqueduc (ouest) et Saint-Gabriel (sud), soit à peu de distance au nord-est de la scierie Brewster, un emplacement qui correspond aujourd'hui au nord-ouest de l'intersection des rues Thomas et Ottawa (anciennement rue Saint-Gabriel). L'organisation des bâtiments de la scierie Douglas diffère sur certains points de celle de la scierie Brewster, mais présente également plusieurs similitudes qui permettent d'appuyer quelques hypothèses concernant l'organisation de cette dernière. En outre, le plan de Perrault présente l'avantage d'identifier la fonction des différents espaces qui forment le bâtiment principal de la scierie Douglas. La partie centrale du complexe est occupée par la salle des machines (*engine house*), un bâtiment d'un étage en pierre et en brique d'environ 7 m de largeur sur 21 m de longueur, des dimensions comparables à celles de la salle des machines de la scierie Brewster (11 m par 15 m). La salle des machines du moulin Douglas comprend par ailleurs deux bouilloires, une machine à vapeur et une cheminée (*engine & two boilers & chimney*), des équipements comparables à ceux mis en place à la scierie Brewster avant l'incendie de 1895 (voir la section 5.2). Le bâtiment comporte également un espace réservé, à l'ouest, à l'entreposage des résidus de sciage vraisemblablement utilisés comme combustible. Les activités de transformation du bois sont réalisées dans deux bâtiments en bois attenants à la salle des machines et qui, comme à la scierie Brewster, comportent deux étages. Selon le plan de Perrault, le bâtiment situé à l'ouest est réservé aux activités de sciage (*shaving mill*), alors que celui situé au sud abrite la machinerie de rabotage (*planing mill*). Deux hangars en bois (*wooden shed*), probablement à un étage, dont la fonction n'est pas identifiée, complètent l'ensemble. On peut penser que ces bâtiments servaient à l'entreposage des matériaux.

Le bâtiment réservé aux activités de sciage présente une forme allongée caractéristique. Sa forme et sa position par rapport au reste du complexe présentent une grande similitude avec celles des bâtiments de la scierie Brewster retrouvés dans le prolongement nord du petit bassin de la scierie. Les mensurations des deux ensembles sont également semblables, soit environ 7,50 m de largeur sur 40 m de longueur pour le moulin Douglas et 8 m sur 42,50 m pour le moulin Brewster. Leur forme caractéristique répond aux contraintes imposées par la manipulation des matériaux bruts, les billots, qui sont introduits à une extrémité du bâtiment au moyen de chariots jusqu'aux grandes

scies et un espace suffisant doit être prévu pour la manipulation et le traitement secondaire des pièces débitées. À la scierie Douglas, l'introduction des billots se faisait apparemment par le nord (traits hachurés), alors qu'à la scierie Brewster, comme on l'a vu précédemment, les billots étaient plutôt hissés directement du bassin situé au sud au moyen de convoyeurs. Compte tenu des contraintes reliées à la manutention des billots, il apparaît raisonnable de penser que les grandes scies, ou scies de première coupe, gagnent à être localisées plus ou moins au centre du bâtiment et surtout à peu de distance des mécanismes de transmission, un emplacement qui coïncide bien avec la position des vestiges du caisson de bois ST-31.

Le plan du moulin à scie Douglas ne précise cependant pas le type et l'emplacement des équipements à l'intérieur des différentes aires de transformation. Les vestiges provenant de l'intervention archéologique permettent toutefois de formuler certaines hypothèses concernant les grandes scies du moulin du site Brewster, un équipement de première importance.

Deux modèles de scie principale sont utilisés de façon courante durant la seconde moitié du XIX^e siècle : la scie verticale à mouvement alternatif et la scie circulaire. La scie alternative verticale en usage durant cette période, aussi désignée scie à châsse, résulte de l'évolution d'un mécanisme de sciage ancien de plusieurs siècles. Elle se compose d'une ou de plusieurs lames de scie montées à l'intérieur d'un cadre rectangulaire, la châsse³⁰. La châsse est actionnée de bas en haut au moyen d'une bielle et d'un vilebrequin reliés au moyeu de la poulie de transmission, qui peut être situé au-dessus ou au-dessous de la châsse. Le mouvement alternatif de la châsse, qui donne son nom à ce type d'appareil, est guidé au moyen de glissières la reliant à un cadre vertical fixe (figure 47). Dans les systèmes les plus anciens, où la lame opère uniquement de bas en haut, celle-ci est légèrement inclinée afin d'assurer une prise complète des dents sur la pièce de bois à scier. Il existe toutefois des modèles de lames de scie, dont l'usage est répandu en Amérique, qui permettent de scier dans les deux sens de la course de la châsse, ce qui leur confère un avantage évident quant au rendement (Razous, 1907 : XIII). Les lames sont amovibles ; leur

30

En anglais, le terme "*gate saw*" désigne l'unique scie droite à mouvement alternatif, alors qu'on désigne sous le nom de "*gang saw*" les scies à châsse comportant plusieurs scies (Martin, 1995 : 26).

nombre et la distance entre les lames, qui fluctuent d'une châsse à l'autre, déterminent l'épaisseur des pièces produites. Les moulins peuvent être équipés de plusieurs scies à châsse comportant chacune un nombre varié de lames actionnées simultanément et débitant les billots en planches ou en madriers d'épaisseur tout aussi variable. L'aménagement des billots jusqu'aux lames se fait au moyen de chariots et les billes sont ensuite maintenues au niveau des lames par des rouleaux fixés à des cadres au-dessus et au-dessous de la pièce traitée. L'appareil est massif et le mouvement alternatif imprimé à la châsse produit des vibrations importantes qui nécessitent la mise en place d'infrastructures de support solides, souvent arrimées directement à la structure même du bâtiment (Sims, 1985 : 18).

L'autre modèle courant de scie durant la seconde moitié du XIX^e siècle est la scie circulaire. La mise au point de ce procédé de sciage remonte à la fin du XVIII^e siècle, mais son usage se répand surtout à compter de la seconde moitié du XIX^e siècle à la faveur de certaines améliorations techniques, notamment la mise au point des dents amovibles, qui la rendent nettement plus performante (Martin, 1995 : 26). L'innovation est importante puisqu'il s'agit du premier outil de sciage continu mis au point. La scie circulaire est un équipement nettement moins lourd que la scie verticale à mouvement alternatif et son installation nécessite moins d'investissements au niveau des infrastructures de support (figure 48). Le procédé d'aménagement du billot à la scie se fait au moyen d'une table de scie munie d'un guide qui permet d'ajuster aisément la pièce à la distance voulue de la lame et d'obtenir des coupes plus rentables. La scie ronde offre un rendement nettement plus grand qu'une simple scie droite, qui n'est égalé que par la scie à châsse.

Deux éléments particuliers du caisson de bois ST-31, destiné à recueillir le bran de scie produit lors du débitage des billots, permettent de croire qu'avant l'incendie de 1895, la scierie Brewster, qui porte alors le nom de Mona saw mill, était équipée de scies alternatives à mouvement vertical. Le premier concerne la mise en place des piliers localisés dans la portion nord du caisson. Les quatre piliers forment une infrastructure de support quadrangulaire et massive, qui apparaît particulièrement bien adaptée au soutien d'un appareil produisant autant de vibrations qu'une scie verticale. Le second élément concerne la profondeur même du caisson de bois ST-31, qui semble indiquer que l'appareil fixé au

sommet, à la manière de la scie verticale, occupe une bonne partie, sinon toute la hauteur, du bâtiment. Dans le cas contraire, on peut penser que le caisson se serait limité à la mise en place de chutes et d'un local de confinement hors sol localisé directement sous la scie. La mise en place de telles infrastructures nécessite beaucoup moins d'efforts que l'enfouissement en profondeur d'un caisson, surtout si on considère le soin mis accordé à l'étanchéité de l'aménagement.

Selon Jean Martin, la compilation des données contenues dans les listes nominatives des principaux recensements du XIX^e siècle (1831, 1851-1852, 1871) indique une progression constante de l'utilisation de la scie circulaire dans les scieries du Bas-Canada à compter du milieu du siècle. La progression serait par ailleurs particulièrement marquée dans la grande entreprise qui, toujours selon Martin, en serait largement équipée à partir des années 1871 (Martin, 1995 : 55). Malgré tout, les données présentées par Martin montrent que la scie à châsse était encore répandue au milieu du XIX^e siècle, soit au moment où Brewster procède à la construction de son moulin. Ainsi, en 1851, plus de 76 % des équipements de sciage identifiés au recensement sont des scies à châsse, contre près de 13 % de scies circulaires et 11 % de scies droites simples, ce qui indique que la mise en place de scies à châsse au moulin du site Brewster n'a rien d'anachronique dans la réalité technologique de l'époque.

Seule la découverte de la portion est du caisson ST-31 pourrait permettre d'estimer le nombre de châsses mises en place dans la scierie avant 1895. On peut présumer que l'abandon du caisson ST-31 coïncide avec le remplacement des équipements. On sait toutefois que l'abandon du caisson précède son arasement à la suite de l'incendie de 1895, tandis qu'on ignore à quel moment et quel type d'équipement est alors installé. Compte tenu des observations formulées précédemment, il semble raisonnable de penser que la scierie était équipée de scies circulaires, bien qu'il puisse également s'agir de scies à ruban, de plus en plus répandues à compter de la fin du XIX^e siècle (Sims, 1985 : 54). En l'absence d'indices probants, il serait toutefois hasardeux de formuler quelque hypothèse à cet égard. Certaines données cautionnent l'hypothèse que les nouveaux équipements sont situés plus ou moins au même emplacement que les anciens. D'une part, malgré l'incendie du bâtiment en 1895, l'alimentation du moulin en billots se fait toujours à partir du petit bassin situé au sud de la scierie,

et ce, jusqu'à son remblaiement entre 1907 et 1913. Un autre indice provient de la découverte du convoyeur ST-42, associé à l'occupation de la scierie après 1895 (section 5.3 : figure 34). Ce convoyeur, localisé également dans la pièce centrale de la portion ouest de la scierie, devait en effet permettre d'acheminer la sciure de bois, produite notamment par les grandes scies, jusqu'à la salle des machines où elle était utilisée comme combustible. Dans la portion ouest de la scierie, l'excavation de la tranchée exploratoire 2B a également permis de mettre au jour une partie des vestiges d'une plate-forme de bois assortie d'un mécanisme de levier, qui pourrait correspondre à la base résiduelle d'un tourne-bille, destiné à faciliter la manipulation des billots (figure 49, photos 43 et 44). L'aménagement est constitué d'une plate-forme de madriers disposés à plat sur trois billots perpendiculaires équarris au sommet. Le mécanisme de levier est constitué d'un montant vertical, arrimé à la base à l'aide d'un moyeu à deux bras parallèles et mobiles, dont seule l'extrémité a été dégagée lors de la fouille. Une pièce perpendiculaire fixe, opposée aux bras mobiles s'insère également au niveau du moyeu. Cette pièce est arrimée au montant au moyen d'une barre de fer courbée et boulonnée. Son extrémité est pourvue d'une chaîne à maillons arrondis, fixée à un anneau de métal, lui-même arrimé à l'extrémité de la pièce. Actionné à partir de la chaîne et/ou des bras mobiles localisés à l'opposé, le mécanisme devait produire un mouvement de balancier au sommet du montant, un mouvement susceptible d'être mis à profit dans le déplacement des gros billots acheminés vers les scies principales. Détruit lors de l'incendie de la scierie en 1921, l'aménagement devait ainsi être associé au processus d'aménagement des billots aux grandes scies mises en place après l'incendie de 1895. Le dégagement plus avant du mécanisme, qui se perd en paroi de l'aire d'intervention, permettrait sans doute de mieux comprendre son mode de fonctionnement.

Plusieurs autres opérations de sciage sont nécessaires à la production du bois d'œuvre. Ces opérations sont réalisées à la chaîne immédiatement après la première coupe et nécessitent la mise en place de différents types de machines-outils spécialisées et alimentées au moyen de tabliers roulants ou de convoyeurs. On procède d'abord au délignage des pièces, une opération qui exige de retirer les rives flacheuses de façon à obtenir des coupes de largeur uniforme. La dernière opération de sciage est l'éboutage des pièces, c'est-à-dire de les tailler à la longueur voulue (figure 50). Les rebuts de sciage, flache et

croûte, étaient également sciés en petites longueurs et utilisés ou vendus comme combustible. L'étape suivante diffère selon l'essence. Les pièces en bois durs ou en pin sont entreposées pour séchage durant une période plus ou moins longue, une opération qui s'applique aussi aux pièces de bois tendre (épinette, sapin, etc.) destinées à la production de matériaux de finition (châssis, moulures, revêtements de mur, etc.). La dessiccation est généralement réalisée naturellement en entreposant les pièces dans des hangars ouverts (*dry shed*), bien que des procédés de séchage accéléré, à l'air ou à la vapeur, sont également d'usage. Le séchage doit précéder le rabotage des pièces, sauf dans le cas des bois tendres destinés à la construction, qui sont traités immédiatement et séchés en piles à l'air libre.

Comme en fait foi le plan du moulin Douglas, les opérations de rabotage sont généralement réalisées dans un espace réservé spécifiquement à cette fin à l'intérieur de la scierie. La mécanisation du procédé de rabotage a été rendue possible par Samuel Bantham à la fin du XVIII^e siècle, le premier à mettre au point une machine-outil équipée de couteaux rotatifs à tête simple ou multiple. Perfectionnée au cours des années suivantes, l'idée de Bantham amène la mise au point de la raboteuse, de la dégauchisseuse et de la toupie mécanique, des outils de base de l'industrie du sciage au XIX^e siècle, qui permettent d'aplanir la surface des pièces de bois et de façonner la matière rapidement et efficacement. Le principe du façonnage du bois au moyen de couteaux rotatifs trouve également des applications dans d'autres champs de l'industrie du bois, notamment avec la mise au point des mortaiseuses, bouveteuses, fraiseuses, voire même, de certains outils de coupe.

Les fouilles réalisées à la scierie Brewster n'ont à ce jour permis la mise au jour d'aucun vestige des équipements secondaires de sciage ou des machines-outils utilisées dans le rabotage et la finition des pièces. A priori, on peut penser que les opérations de sciage, réalisées à la chaîne, étaient plutôt confinées à l'intérieur du long bâtiment où se trouvaient les grandes scies, alors que les opérations de rabotage et de finition étaient réparties aux deux étages de la partie centrale de la scierie, comprise entre le bâtiment de sciage et la salle des machines. Si les données archéologiques recueillies à ce jour restent muettes en regard des activités réalisées dans cette portion de la scierie, certaines sources documentaires, telles les annonces publiées par les différents producteurs qui

ont occupé la scierie, rendent compte de la diversité des équipements qui ont dû être utilisés au fil des années :

“George L. Dickinson, steam saw and planing mills. Building and Railway Bridge Timber of all kinds sawed to order. Flooring of every description prepared on short notice, turning in all its branches. Brewster basin, Lachine road, Montreal.”³¹

Nul doute que la poursuite des investigations archéologiques amorcées avec la fouille de l'été 2001, contribuerait à documenter ces différents aspects des activités de la scierie Brewster.

³¹ Publicité de George L. Dickinson publiée dans l'annuaire de Montréal de l'année 1863-1864. *Mackay's Montreal Directory for 1863-1864* : 424. Tiré de Maître d'œuvre de l'histoire inc., 2001.

6 ÉPILOGUE

La fouille archéologique réalisée au site de la scierie Brewster a mis en évidence l'intégrité et la grande valeur documentaire des témoins archéologiques du complexe de sciage qui, malgré diverses transformations, a été l'unique occupant de cet espace, depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'au début des années 1920. L'intérêt du site prend des formes multiples qui s'incarnent dans la capacité des vestiges à témoigner non seulement de l'organisation et de l'évolution technologique d'une industrie qui a joué un rôle majeur, souvent négligé, dans le développement économique montréalais, mais également des contextes socio-économiques qui ont présidé à l'émergence des quartiers industriels qui se structurent à la même époque le long du canal de Lachine.

Le complexe de sciage érigé par Benjamin Brewster au milieu des années 1850 s'inscrit dans le contexte des travaux d'amélioration des infrastructures du canal de Lachine, réalisés quelques années auparavant, et qui serviront de catalyseur dans le développement de pôles industriels, qui se structurent autour des pouvoirs d'eau générés par les nouvelles écluses. Rapidement, un noyau d'industries nouvelles se greffe autour de ces pôles, notamment près du secteur de l'écluse de Saint-Gabriel, à l'est du site de la scierie Brewster. Ces développements économiques profitent à une nouvelle classe d'hommes d'affaires de Montréal qui s'impliquent également dans la mise en place d'infrastructures connexes, tels l'aménagement de bassins attenants au canal et la mise en valeur des espaces adjacents. Les données historiques recueillies montrent que le projet de développement initié par Benjamin Brewster participe de ce même mouvement qui, en quelques décennies, transformera un espace jusqu'alors pratiquement vacant, en un vaste quartier industriel et ouvrier. Le regard posé sur le site de la scierie Brewster est ainsi une occasion particulière d'explorer les mécanismes sociaux et économiques de cette importante période du développement économique montréalais, mécanismes qui se manifestent notamment à travers l'histoire particulière des différents propriétaires de la scierie, des liens qu'ils entretiennent avec le milieu des affaires de Montréal et des stratégies qu'ils privilégient dans la mise en valeur de leur propriété.

L'importance du site de la scierie Brewster tient toutefois principalement en la capacité unique des vestiges archéologiques qu'il recèle de témoigner aujourd'hui de l'organisation et de l'évolution technologique d'un moulin à scie actif en milieu urbain à compter du milieu du XIX^e siècle et jusqu'aux années 1920, une période qui coïncide avec la mise en place de technologies nouvelles (transport, force motrice, machines-

outils) démontrant que l'industrie du sciage n'est alors pas en marge du reste du monde industriel. Les recherches au terrain ont en effet mis en évidence l'intégrité et la valeur documentaire des vestiges préservés à l'intérieur des limites du parc municipal. Les données recueillies dans ce secteur ont en outre permis de positionner et de documenter les témoins archéologiques associés au bâtiment principal de la scierie et au petit bassin adjacent au sud. Les relevés ont montré la persistance de contextes archéologiques stratifiés et de vestiges témoignant de l'évolution des infrastructures et des équipements mis en place au fil des années. Tous les principaux aspects des activités à l'intérieur de cette scierie ont été documentés, qu'il s'agisse des équipements reliés à la production de l'énergie motrice (chaudières, machine à vapeur), de transmission de l'énergie motrice (poulies, support de palier), de transformation et de production (équipement de sciage, convoyeur), ou des infrastructures associées à la manutention des matériaux, tels les bassins aménagés par Benjamin Brewster. Dans tous les cas, les données recueillies montrent que la scierie est un objet en transformation constante, se manifestant par le remplacement des équipements moins performants, tel l'abandon des scies alternatives à mouvement vertical avant l'incendie de 1895, ou des chaudières de la salle des machines après cette conflagration.

La capacité des vestiges de la scierie Brewster à témoigner de l'évolution des équipements mis en place au fil des années constitue sans doute l'un des éléments les plus significatifs quant au potentiel archéologique du site, puisqu'il permet de positionner la scierie dans l'univers technologique en place aux différentes époques de son fonctionnement. Les données recueillies à ce jour sur le site témoignent ainsi de la contribution originale de la recherche archéologique à la connaissance. Elles montrent que la scierie Brewster, qui compte parmi les premières à utiliser la vapeur comme force motrice, s'inscrit pleinement dans le contexte technologique de son époque. En outre, le remplacement de certains équipements par d'autres plus performants, qu'il s'agisse de la mise en place de chaudières à tube de fumée en remplacement des chaudières à cylindre plein, ou du remplacement probable des scies verticales par des scies circulaires, témoigne de la capacité des propriétaires/occupants successifs de la scierie à suivre l'évolution technologique de leur époque. À cet égard, la recherche archéologique est un instrument privilégié qui justifie les efforts consentis à la préservation des vestiges présents à l'emplacement du parc.

D'autres recherches archéologiques ont également été menées dans la portion ouest du site, qui inclut l'emplacement du vaste bassin Brewster, avant la réalisation de projets

immobiliers d'envergure qui ont entraîné la destruction complète des vestiges archéologiques présents dans cet espace, à l'exception de la bande de terrain de propriété fédérale riveraine du canal au sud et de l'emplacement de l'ancienne usine Rutherford au nord. Si le potentiel archéologique du terrain de l'ancienne usine Rutherford semble limité en raison, notamment, des multiples perturbations qui ont affecté son sous-sol, la préservation de la bande de terrain longeant le canal de Lachine recèle un potentiel archéologique résiduel non négligeable. Les vestiges présents à cet endroit pourraient éventuellement permettre d'apporter certaines précisions sur l'aménagement de l'embouchure du grand bassin Brewster, incluant l'utilisation possible de cet espace aux rives pentues à des fins de halage des billots de la scierie. De plus, cette bande de terrain contient vraisemblablement les vestiges du *slip*, aménagé au milieu des années 1840 à l'ouest du grand bassin Brewster, une infrastructure à toutes fins utiles inaccessible lors de la réalisation des travaux d'inventaire de ce secteur du site. L'investigation de cet aménagement présente un intérêt particulier puisqu'il semble associé aux activités de réparation de navires auxquelles Benjamin Brewster se serait livré avant la construction de la scierie.

Tous les vestiges et contextes archéologiques présents à l'intérieur des limites du parc municipal, ainsi que sur la propriété fédérale riveraine du canal, ont été préservés et demeurent actuellement en place. Les relevés réalisés montrent qu'à l'exception d'une bande de terrain détruite lors de l'implantation récente d'une canalisation pluviale toujours active, les ressources archéologiques présentes dans cet espace urbain sont intègres et conservent un potentiel d'interprétation d'autant plus élevé qu'elles s'inscrivent dans un ensemble cohérent associé à une utilisation fonctionnelle unique des lieux. Les champs d'exploration pour de futures recherches sont nombreux et pourront s'arrimer aux connaissances déjà acquises ou exploiter des avenues encore inexplorées. L'investigation du secteur de la salle des machines pourrait ainsi contribuer à affiner les connaissances de l'évolution des équipements associés à la production de la force motrice, en particulier à l'emplacement de la machine à vapeur, qui n'a été exploré que superficiellement lors des fouilles de l'été 2001. Les fenêtres ouvertes dans la portion ouest de la scierie, qui était réservée aux activités de production, montrent également que ce secteur recèle des vestiges et des contextes archéologiques associés aux différentes phases d'activités de la scierie. Malgré l'impact de l'implantation de la canalisation pluviale, qui recoupe cette portion du site, les secteurs toujours inexplorés et intègres sont nombreux, notamment dans les tiers nord et est du bâtiment, ainsi qu'à l'emplacement de l'aménagement en bois ST-11, dégagé sommairement lors des fouilles,

et qui pourrait être associé au mécanisme de manutention des billots acheminés vers les grandes scies du moulin. Ces espaces recèlent des témoins significatifs des équipements mis en place, composantes mécaniques ou vestiges des produits ouvragés, qui pourraient contribuer à éclairer l'organisation et la nature des activités de production. Les données recueillies lors de la supervision de l'aménagement du parc montrent également que les espaces adjacents au bâtiment principal sont intègres.

À l'exception de l'emplacement du petit bassin localisé au sud de la scierie, ces espaces demeurent à ce jour inexplorés. L'investigation de la portion nord du site, utilisée notamment pour l'entreposage en piles du bois scié recèle vraisemblablement les vestiges d'un long bâtiment secondaire érigé par James K. Ward au cours des années 1870 le long de la limite est de sa propriété, et dont les fonctions demeurent inconnues. Le bâtiment, qui disparaît entre 1907 et 1913, pourrait avoir été affecté au séchage du bois, utilisé comme atelier spécialisé de réparation ou de production, ou à remiser les équipements de transport des produits ; des vocations que seule la réalisation de fouilles archéologiques pourrait éventuellement documenter. Les relevés montrent toutefois que les vestiges liés aux activités de sciage dans la portion nord du bâtiment ont vraisemblablement été détruits lors des travaux de raccordement de l'égout pluvial du parc au réseau public de la rue Rufus-Rockhead. Les fouilles réalisées au sud de la scierie ont permis d'amorcer la documentation des vestiges du petit bassin utilisé pour l'alimentation du moulin à scie en billots. Les données recueillies permettent d'entrevoir que l'aménagement mis en place par Benjamin Brewster est préservé intégralement à l'exception de la portion amputée lors des travaux d'élargissement du canal réalisés au cours des années 1870. L'investigation de cette infrastructure a permis de poser un premier regard sur les techniques utilisées pour son aménagement et a montré que l'ouvrage a été l'objet de divers travaux de réfection avant son remblaiement au début du XX^e siècle. La poursuite des investigations devrait permettre de mieux comprendre les procédés utilisés dans la confection de l'ouvrage, mais également de documenter les infrastructures mises en place pour permettre de hisser les billots acheminés vers la scierie. Les plans anciens retracés montrent, en effet, que les convoyeurs utilisés à cette fin étaient vraisemblablement situés dans la portion ouest du petit bassin, un secteur qui n'a pu être exploré lors de l'intervention. Les fouilles réalisées aux abords de ce bassin ont également mis en évidence la persistance d'un dépôt de débris de bois stratifié accumulé en surface du sol naturel. L'investigation de ce dépôt contribuerait sans doute à documenter l'évolution des essences de bois traitées à la scierie au cours des années, un aspect des activités de la scierie qui demeure à ce jour très peu connu. Soulignons

enfin que la portion sud du site, en particulier l'espace directement adjacent au canal, recèle probablement les vestiges d'aménagements de transbordement des produits (quai, rampe, etc.) mis en place après l'élargissement du canal au cours des années 1870.

OUVRAGES CONSULTÉS

- Arkéos inc.** (2002) *Intervention archéologique sur le terrain d'un stationnement municipal en 2001, marché Atwater, canal de Lachine, Montréal, BiFj-11.* Ville de Montréal.
- Arkéos inc. et M.-T. Bournival** (2003) *Protocole d'accès du public aux sites archéologiques de la Ville de Montréal.* Ville de Montréal.
- Arkéos inc.** (à venir) *Projet du parc Lévis-Atwater, canal de Lachine. Inventaire, fouille et surveillance archéologiques à l'emplacement du bassin du site de la scierie Brewster (BiFi-11).* Groupe Canvar.
- Arkéos inc. et Archéocène inc.** (1999) *Pôle Atwater ; canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques (1998). BiFj-11 ; BiFj-54 ; MTL98-08-01 ; MTL98-08-02 ; MTL98-08-03.* Ville de Montréal, Services des parcs, jardins et espaces verts et Service de l'urbanisme.
- Arkéos inc et Archéocène inc.** (2004) *Fouilles archéologiques au site de la tannerie Moseley (BiFj-54). Canal de Lachine, Montréal (2001).* Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, jardins et espaces verts.
- Belisle, J. et Cloutier, N.** (2001) *Rapport sur l'intervention de mise en valeur de l'histoire du pôle Atwater : parc Rufus-Rockhead, parc Saint-Augustin et parc du Marché Sud.* Rapport remis à Shème inc.
- Belisle, L.-J.** (1954) *Chaudière, engins, machines à vapeur, 4^e et 3^e classes / par la société canadienne de technologie.* Rédacteur en chef, Louis-Alexandre Belisle — Québec.
- Bergeron, Gagnon inc.** (2001) « La scierie Lemay, expertise patrimoniale et architecturale — Ville de Portneuf, 2000 ». *Bulletin de l'Association québécoise du patrimoine industriel*, volume 13 (2), printemps 2001 : 34 pages.
- Bloomfield, G. T. et É. Bloomfield** (1989) "Waterwheels and Steam Engines in Ontario: Industrial Power Reported in the 1871 Manuscript Census." *Scientia Canadensis*, Volume XIII (1) (printemps-été 1989) : 3-38.
- Bourbonnière, J.-A.** (1916) *Manuel pratique des ingénieurs, mécaniciens, chauffeurs, machinistes et de ceux qui désirent acquérir une connaissance pratique de la théorie et du fonctionnement des chaudières et machines à vapeur, appareils hydrauliques et électriques : un traité pratique en langue française, avec mesures anglaise.* Montréal.

- Brown, H. T. (1981)** *Five hundred and seven mechanical movements, embracing all those are most important in dynamics, hydraulics, hydrostatics, pneumatics, steam engines, mill and other gearing, presses, horology, and miscellaneous machinery; and including many movements never before published and several which have only recently come into use.* Bronxville (N. Y.), Nicholas T. Smith publisher, 1981 — Réédition d'un ouvrage publié en 1868 et révisé en 1896.
- Cossons, N. (1975)** *The BP Book of Industrial Archaeology.* Vancouver, Douglas David & Charles Limited éd.
- Desjardins, P. (1999)** *L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIX^e siècle.* Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Dictionnaire biographique Du Canada (1985)** *Volume VIII, de 1851 à 1860.* Les Presses de l'Université Laval.
- Disston, Henry and Sons (1916)** *The Saw in History: A Comprehensive Description of this Most Useful of Tools from the Earliest Times to the Present Day.* Philadelphie, 2^e édition.
- Ethnoscop inc. (1994)** *Site de l'ancienne usine STELCO. Canal de Lachine. Relevé des éléments d'intérêt historique.* D'Aragon, Desbiens Halde associés ltée.
- Gamelin, A. (1983)** *La compagnie des moulins à vapeur de Pierreville, 1866-1906.* Société historique du centre du Québec, Drummondville.
- Giroux, T. (1913)** *Liste des moulins à scie, à raboter, à bardeaux et à écorcer, fabrique de portes et châssis, chaise, boîte à beurre et à fromage, marchand de bois de sciage, de bois de pulpe, dans la province de Québec.* Département des Terres et Forêts [Québec : Le département].
- Grant, M. (1986)** *Le moulin à vapeur de Frampton : de l'eau et du feu.* Corporation culturelle de Frampton.
- Guillemin, A.-V. (1888)** *Les machines à vapeur et à gaz.*
- Haberer, E. (1882)** *Canadian Illustrated News, Montreal. Panorama of the Lachine Canal, 1^{er} juillet 1882, volume XXVI, n° 1 : 392.*
- Hamelin, J. (1971)** *Histoire économique du Québec, 1853-1896.* Montréal, Fides.
- Hardy, R. (1995)** *La sidérurgie dans le monde rural. Les hauts fourneaux du Québec au XIX^e siècle.* Les Presses de l'Université Laval.

- Hunter, L. (1979)** *A History of Industrial Power in the United States, 1780-1930. Volume 1: Waterpower in the Century of the Steam Engine.* Charlottesville, University Press of Virginia.
- Hunter, L. (1985)** *A History of Industrial Power in the United States. 1780-1930. Volume II: The Transmission of Power.* University Press of Virginia.
- Hunter, L. (1985)** *A History of Industrial Power in the United States. 1780-1930. Volume III: Steam Power —* University Press of Virginia.
- La Presse (1895)** Édition du 14 août 1895 : 4.
- La Presse (1921)** « Dure besogne accomplie par les pompiers ». — Première édition du vendredi 9 septembre 1921 : 16.
- Laurin, S. (1994)** *Histoire des Laurentides.* Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) : les régions du Québec. Volume 3.
- Lewis, R. (2000)** *Manufacturing Montreal. The Making of an Industrial Landscape, 1850 to 1930.* The Johns Hopkins University Press, Baltimore, Maryland, USA.
- Linteau, P.-A. (1989)** *Histoire de Montréal depuis la Confédération.* Les Éditions du Boréal.
- Linteau, P.-A. (2000)** *Histoire de Montréal depuis la confédération.* Montréal, Édition Boréal.
- Linteau, P.-A., R. Durocher, J.-C. Robert (1989)** *Histoire du Québec contemporain. Tome I : de la confédération à la crise (1867-1929).* Les Éditions du Boréal.
- Martel, È. (1976)** *L'industrie à Montréal en 1871.* Thèse de maîtrise, UQAM, Presse de l'université du Québec.
- Martin, J. (1995)** *Scieurs et scieries au Bas-Canada, 1830-1870.* Thèse de doctorat, Université Laval.
- McNally, L. (1993)** "Engineers and waterpower on the Lachine Canal, 1843-1871." *Canadian Journal of Civil Engineers*, Volume 20.
- Morgan, H. J. (1898)** *The Canadian men and women of the time: a handbook of Canadian biography.* Toronto : W. Briggs.
- Prescott, D. C. (1913)** *The evolution of Modern Band Saw Mills for Sawing Logs.* The Prescott Company, Mewminee, Michigan.
- Ransome, S. (1924)** *Modern wood-working machinery.* W. Rider and Son. Londres.

- Razous, P.** (1907) *Les scieries et les machines à bois.* Dunod, Paris.
- Rees, A.** (1819) *The Encyclopedia; or, Universal Dictionary of Arts, Sciences, and Literature.* Londres.
- Sévigny, A.** (1986) *L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Tomes I et II.* Parcs Canada.
- Siden, P.** (1904) *La pratique des machines à bois.* Dunod, Paris.
- Sims, W. L.** (1985) *Two Hundred Years of history and Evolution of Woodworking Machinery.* Walders Press, Burton Lazars (Leicestershire).
- Tecsult Environnement inc.** (1998) *Étude géotechnique et de caractérisation environnementale — pôle Atwater — Lot 4.2 — Parc Rufus-Rocckhead. Projet 98F108.* Ville de Montréal.
- Tremblay, D.** (1986) *Étude ethnohistorique du moulin à scie mû à la vapeur de Kinnear's mill.* Ministère des Affaires culturelles, Direction des biens culturels et Direction de Québec.
- Tremblay, D.** (1987) *Évaluation des scieries actionnées à la vapeur des régions de Québec et de l'est du Québec.*
- Thurston, A. M.** (1878) *A History of the Growth of the Steam-Engine.* D. Appleton and Company, New York.
- Victorin, M.** (1995) *Flore laurentienne.* Les Presses de l'Université de Montréal.
- Wagner, W.** (1908) *Dictionnaires techniques illustrés en six langues. Tome III : chaudières, machines et turbines à vapeur.* H. Dunot et É. Pinat éd., Parisé
- Williston, E. M.** (1976) *Lumber Manufacturing: The Desing and Operation of Sawmills and Planer Mills.* Miller Freeman Publisher, S. I.
- Wood, E. D. et autres** (1868) *The Wood & Mann Steam Engine Co. Builders of Stationary and Portable Steam Engines, Circular Saw Mills, Grist Mills, Lath Mills, &. Steam Press of Curtiss & Childs.* Utica, New York.

SOURCES ARCHIVISTIQUES

Archives de la Ville de Montréal (AVM)

Fonds des archives de la Ville de Saint-Henri (P23-E245).

Lovell's Montreal Directory, 1875-1876.

Lovell's Montreal Directory, 1920-1921.

Rôles d'évaluation de la Ville de Sainte-Cunégonde, années 1891 à 1900.

Rôles d'évaluation de la ville de Montréal pour l'année 1921.

Archives nationales du Québec à Montréal (ANQM)

Grefte du notaire J. Beaudoin :

- Vente, 23 octobre 1943, minute 3701.

Grefte du notaire Joseph Devlin :

- Vente, 14 janvier 1878, minute 7196.

Grefte du notaire Isaac John Gibb :

- Vente de Benjamin Brewster à The Board of Public Work of Canada, 9 mars 1847, minute 9578.

Grefte du notaire James S. Hunter :

- Déclaration de partage des droits de propriété, 16 mai 1868, minute 13837.
- Reconnaissance de droit de gestion, 31 août 1868, minute 14112.
- Vente, 25 mai 1869, minute 15014.
- Vente, 3 février 1870, minute 15629.

Grefte du notaire Patrice Lacombe :

- Communication, 7 novembre 1845.

Grefte du notaire G.R. Lighthall :

- Vente, 17 août 1905, minute 115944.
- Vente, 26 mai 1906, minute 125321.

Greffe du notaire G. Peltier :

- Vente et concession des Sulpiciens, 14 mai 1830, minute 544C.

Greffe du notaire W.A. Phillips :

- Vente, 20 septembre 1867, minute 2001.

**Bureau de publicité des droits
du Québec à Montréal (BPD)**

Concernant l'acquisition des terrains de Redfern : greffe Robert Dunton, 28 décembre 1905, n° d'enregistrement 24347.

Concernant l'acquisition du lot 2308 : propriété acquise de la succession Olivier W. Stanton, le 23 août 1905. Greffe J.F. Reddy, le 25 août 1905, n° d'enregistrement 116070.

Greffe W. H. Phillips, 22 février 1909,
n° d'enregistrement 154467.

Greffe Edward W. H. Phillips, 17 février 1919,
n° d'enregistrement 373553.

PLANS ANCIENS CONSULTÉS

- 1834 Jobin, André — *Carte de l'île de Montréal en 1834* — BNQ : G 3452 M65 1834 J63 CAR.
- 1847 Ostell, John — *Plan of building lots belonging to Benjamin Brewster situated between the Lachine Canal and the Lachine T.P. road, Montreal [...] February, 10th 1847* — ANQ : 06 MCA 175, 2.
- 1851 [inconnu]. [sans titre] — ANQ : fonds Charles Phillips P.148/153.
- 1856 Perrault, H.M. — *James Douglas Lumber Yard* — ANQ : CA601,S53-307.
- 1856 Perrault, H.M. — *Survey of a portion of The Lachine Canal in the vicinity of Brewster's Bridge Montreal. Made to exhibit the proposed northern boundary of the Lachine Canal property to be acquired by the Commissioners of Public Works, between Brewster's Bridge and Gregory farm: Montreal, 17 October 1856.* APC: NMC 0049465 — Original ANQ : 06, M CN 601-135/10519.
- 1861 Boxer, F.N. — *Pocket map of the City of Montreal* — BNQ : G3454 M65 1861 B68 CAR.
- 1869 Sitwell, H.S. — *Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec...* Feuille V, planche III — ANC : NMC 135697 et BNQ : NMC 44071-44087.
- 1869 Rielle, Joseph — *Plan of Brewster's property Montreal showing proposed division into building lots* — ANQ : greffe James S. Hunter, 25 mai 1869, minute 15014.
- 1870 [inconnu]. [sans titre] — Plan accompagnant l'acte de vente de la portion de l'ancienne propriété de Benjamin Brewster acquise par J.K. Ward — ANQ : greffe James S. Hunter, 3 février 1870, minute 15629.
- 1875 Massy, A. *Plan showing the passage of water pipes under the Lachine Canal of the projected water works of St. Cunegonde, Montreal, March 9th 1875* — ANC : NMC 110019.
- 1876 Rielle, Jos — *Plan of the Properties situate in the Town of St Henry, P.Q. on the North side of the Lachine Canal and required for Proposed Enlargement of said Canal, Montreal, 16th December 1876* — ANQ : greffe Owen Joseph Devlin, 14 janvier 1878, minute 7196.

- 1878 Sicotte, L.W. — Plans officiels de la paroisse de Montréal. Feuillet D. 1878 — BNQM : G1144 M65G46 S53 1878 CAR.
- 1879 Hopkins, Henry Whitmer — *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Departement of Crown Lands / by and under the supervision of H. W. Hopkins...* — BNQ : G 1144 M65G475 H6 1879 CAR.
- 1885 Anonyme [prob. Joseph Rielle] — *Plan of the Lachine Canal situate in the district of Montreal. Dominion of Canada, Departement of Railways and Canals, 27 October 1877. 14 December 1885* — ANC : NMC 8983.
- 1885 Rielle, Joseph — *Plan of the Lachine Canal situated in the district of Montreal. Dominion of Canada, Department of Railways and Canals, 27 October 1877. 14 December 1885* — ANC : NMC 21755.
- 1886 Inconnu [Ville de Montréal]. *New Map of the City of Montreal showing all the latest improvement & extensions, 2 july 1886. Engraved & published by Geo. Bishop Eng & Ptg. Co. 169 St James St.* — Ville de Montréal, Service des travaux publics — Sans cote.
- 1890 Goad, Charles Edward. *Atlas of the City of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer.* Montréal: Chas. E. Goad, civil engineer, 1890 — BNQ : G 1144 M65G475 G6 1890 CAR.
- 1906 Wiseman, J.J.. *Montreal* — ANC : NMC 11268.
- 1907 Pinsonault, A. R. *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard: a compilation of most recent cadastral plans from the book of reference / A. R. Pinsonault compiler* — Sans lieu : Atlas Publishing Co. Ltd, 1907 — Planche 28 — BNQ : G 1144 M65G475 P5 1907 CAR.
- 1913 Goad Chas. E.. *Insurance plan of city of Montreal, Quebec, Canada, Volume II, Plate 208 - Ste. Cunegonde Ward. Copyright, Canada 1913 by Chas. E. Goad Co* — ANC : NMC 161662-11.
- 1922 F.W.S. [Ville de Montréal]. *City of Montreal - Public Works. Plan & Official Profile de Tracy Street from Charlevoix Street to Levis Street [...] Montreal, 14th july 1922* — Ville de Montréal, Service des travaux publics, plan n° T-5 Ste-Cunégonde.

- 1926 Chambard, E. [Ville de Montréal]. *City of Montreal — Public Works. Plan & Official Profile de Lévis Street from Tracy to Duvernay [...] Montreal, 26-08-26* — Ville de Montréal, Service des travaux publics, plan n° L-4 Ste-Cunégonde.
- 1936 Bernardin, H. [Ville de Montréal]. *City of Montreal, Publics Works. Plan Showing part of Tracy Street between Lévis and Charlevoix streets [...] Montreal, june 30th, 1936* — Ville de Montréal, Service des travaux publics, plan n° T-6 Ste-Cunégonde.
- 1961 Underwriter's Survey Bureau. *Insurance plan of the City of Montréal*, volume 4, planche 186 — BNQ : originale sans cote et conservé en cartothèque.
- 1971 Jobin, P. [Ville de Montréal] — Ville de Montréal, travaux publics — Plan montrant certains terrains situés au sud-ouest de la rue Charlevoix de part et d'autre de la rue de Tracy — Montréal, le 4 juin 1971 — Ville de Montréal, Service des travaux publics, plan n° T-9 Ste-Cunégonde.
- 1987 Béliveau, Jean Y. [Ville de Montréal] — Plan et profil officiel. Rue de Lévis de la rue Rufus-Rockhead [de Tracy rayé] à la rue Notre-Dame — 17-06-87 [révisé en 1991, 1992 et 1993] — Ville de Montréal, Service des travaux publics, plan n° T-5, Ste-Cunégonde.
- 1987 Fortier, J. [Ville de Montréal] — Plan et profil officiel. Rue Rufus-Rockhead [rue de Tracy rayé], de la rue de Lévis à la rue Charlevoix — 18-09-87 [révisé en 1991, 1992 et 1993] — Ville de Montréal, Service des travaux publics, plan n° T-5, Ste-Cunégonde.

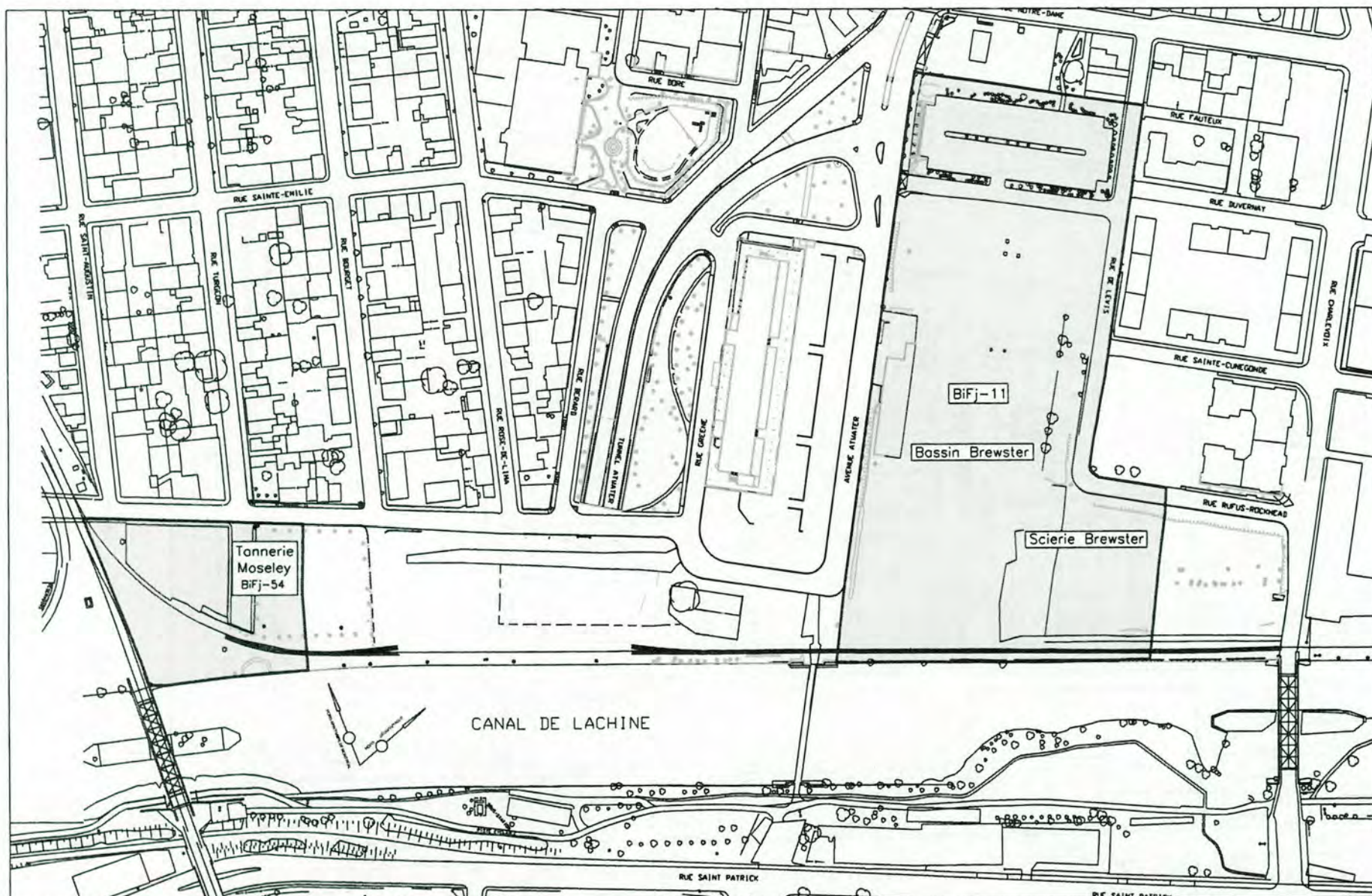


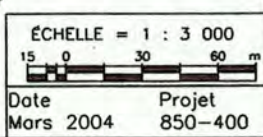
Figure 1 Plan de localisation du site de la scierie Brewster (Bifj-11) et de la tannerie Moseley (Bifj-54)

ÉCHELLE = 1 : 3 000

15 0 30 60 m

Date
Mars 2004

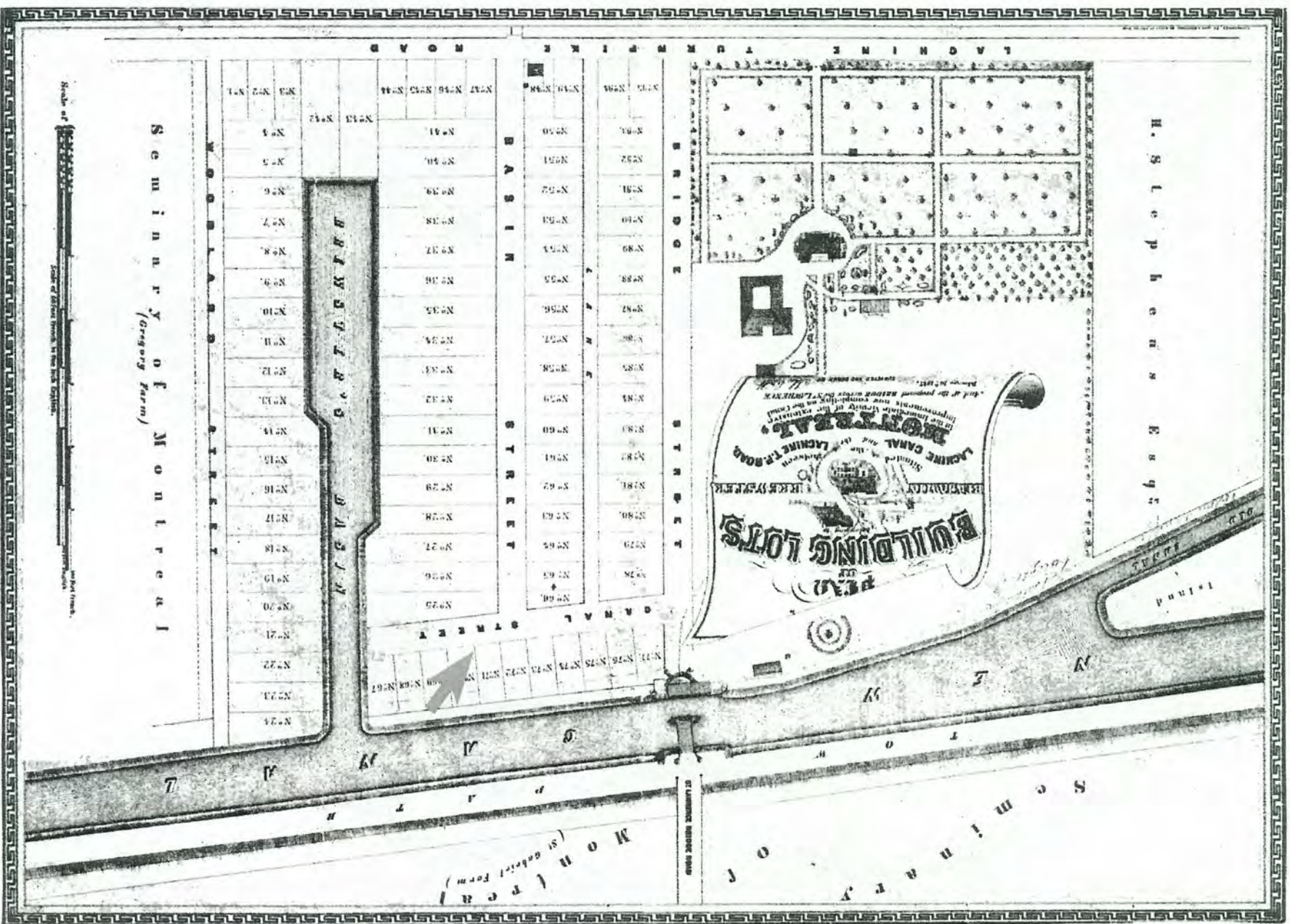
Numéro de projet
850-400



— Anciennes limites du domaine Brewster
— Limites du site archéologique
□ Sondage archéologique

Plan de la propriété de Benjamin Brewster réalisé par John Ostell en 1847

Figure 4



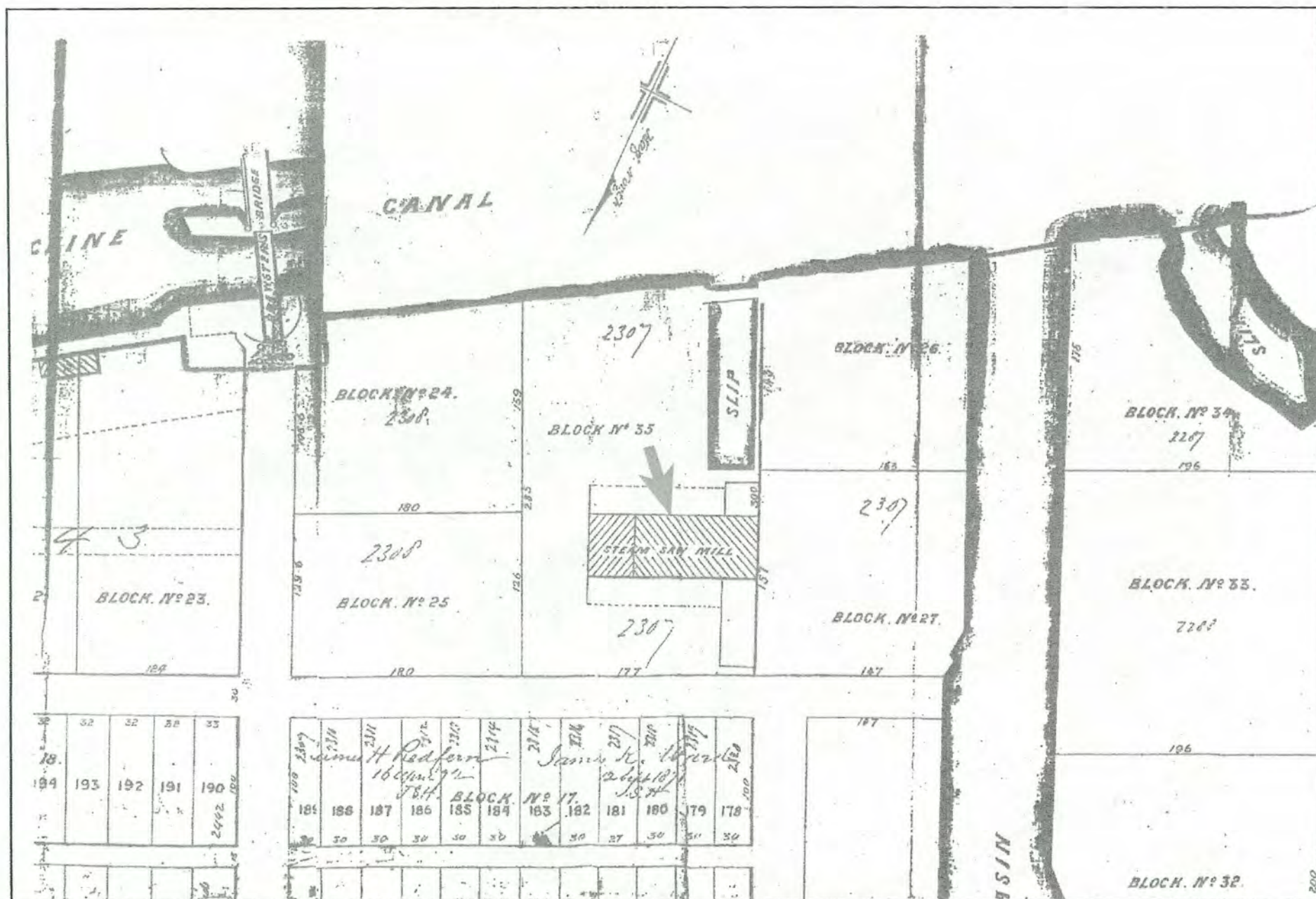


Figure 6

Plan de la propriété de Benjamin Brewster réalisé par Joseph Rielle en 1869

Source : ANQM : greffe James S. Hunter, 25 mai 1869, min. 15014

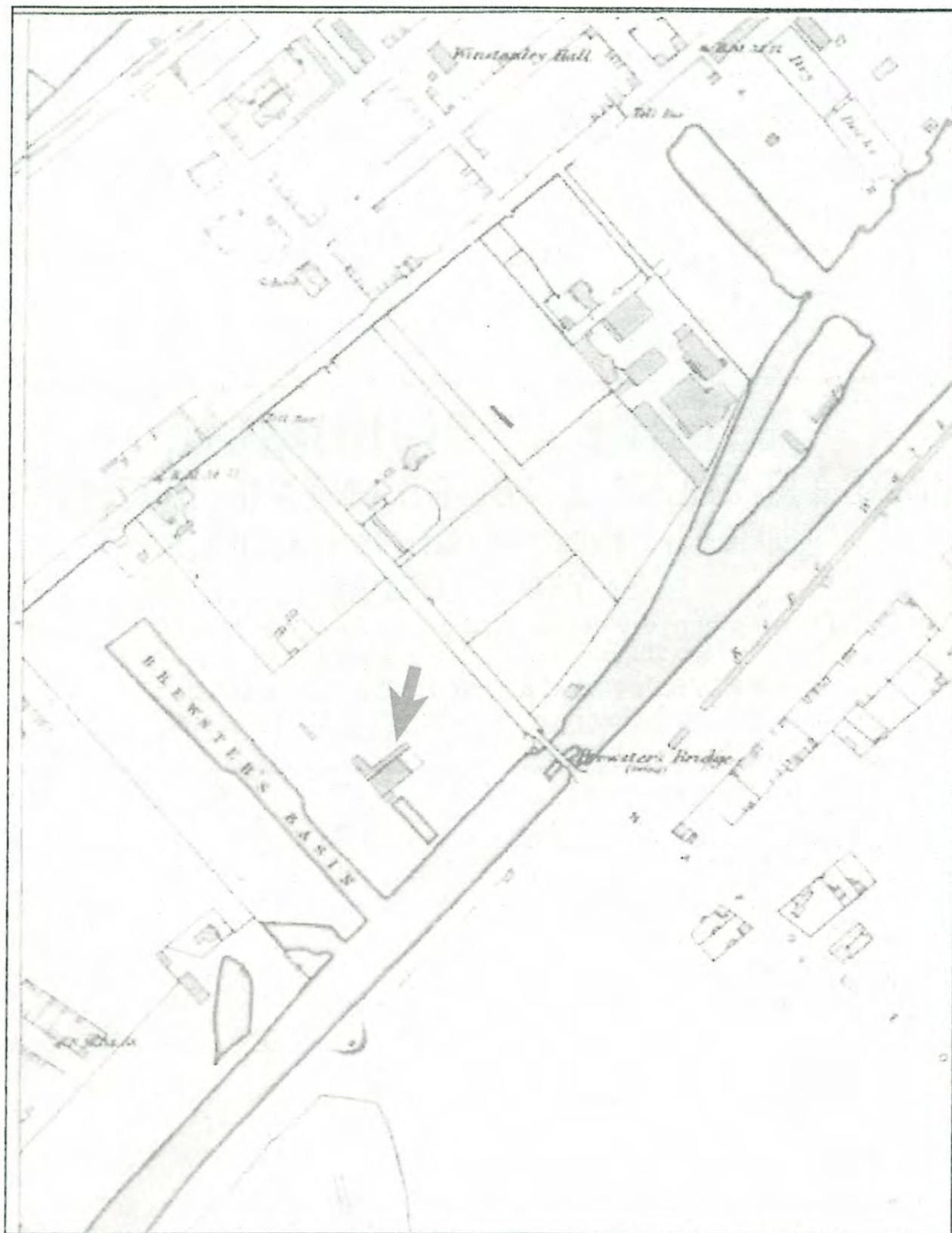


Figure 7

Extrait du plan de Montréal réalisé par Sitwell en 1869

Source: ANC, NMC 135697, Fortification survey 1869 Feuille V, Planche III.

GEORGE L. DICKINSON,
STEAM SAW AND PLANING MILLS,
Building and Railway Bridge Timber of all kinds
SAWED TO ORDER.
Flooring of every description prepared on short notice,
TURNING IN ALL ITS BRANCHES.
BREWSTER'S BASIN, LACHINE ROAD,
MONTREAL.

Figure 8

Publicité de George L. Dickinson publiée dans l'annuaire de Montréal de l'année 1863-1864 (Maître d'œuvre de l'histoire inc., 2001, *Mackay's Montreal Directory for 1863-1864* : 424)

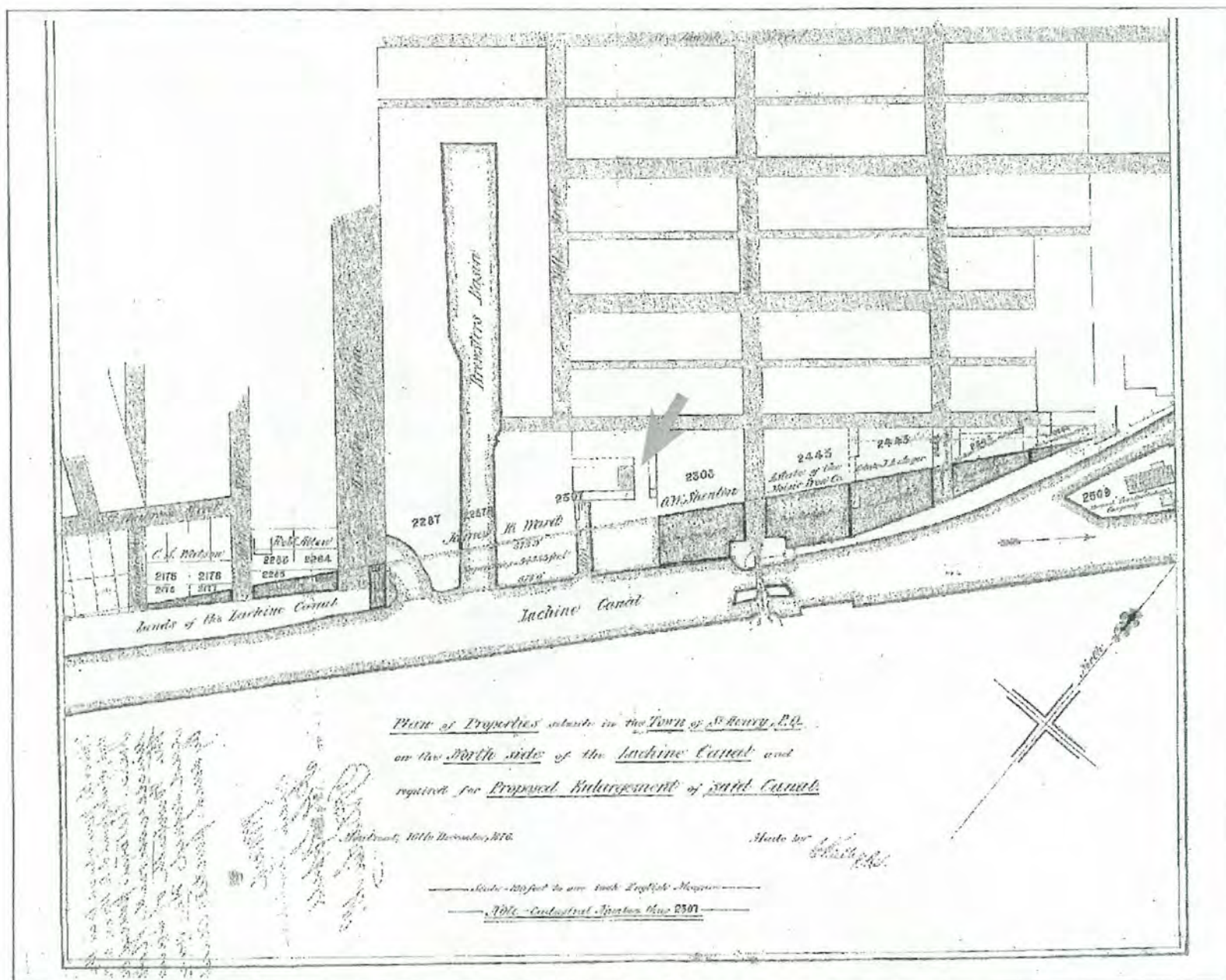


Figure 9

Extrait du plan d'élargissement du canal de Lachine en 1878 (Joseph Rielle, 1876)

Source : ANQM : greffe Owen Joseph Devlin, 14 janvier 1878, min. 7196

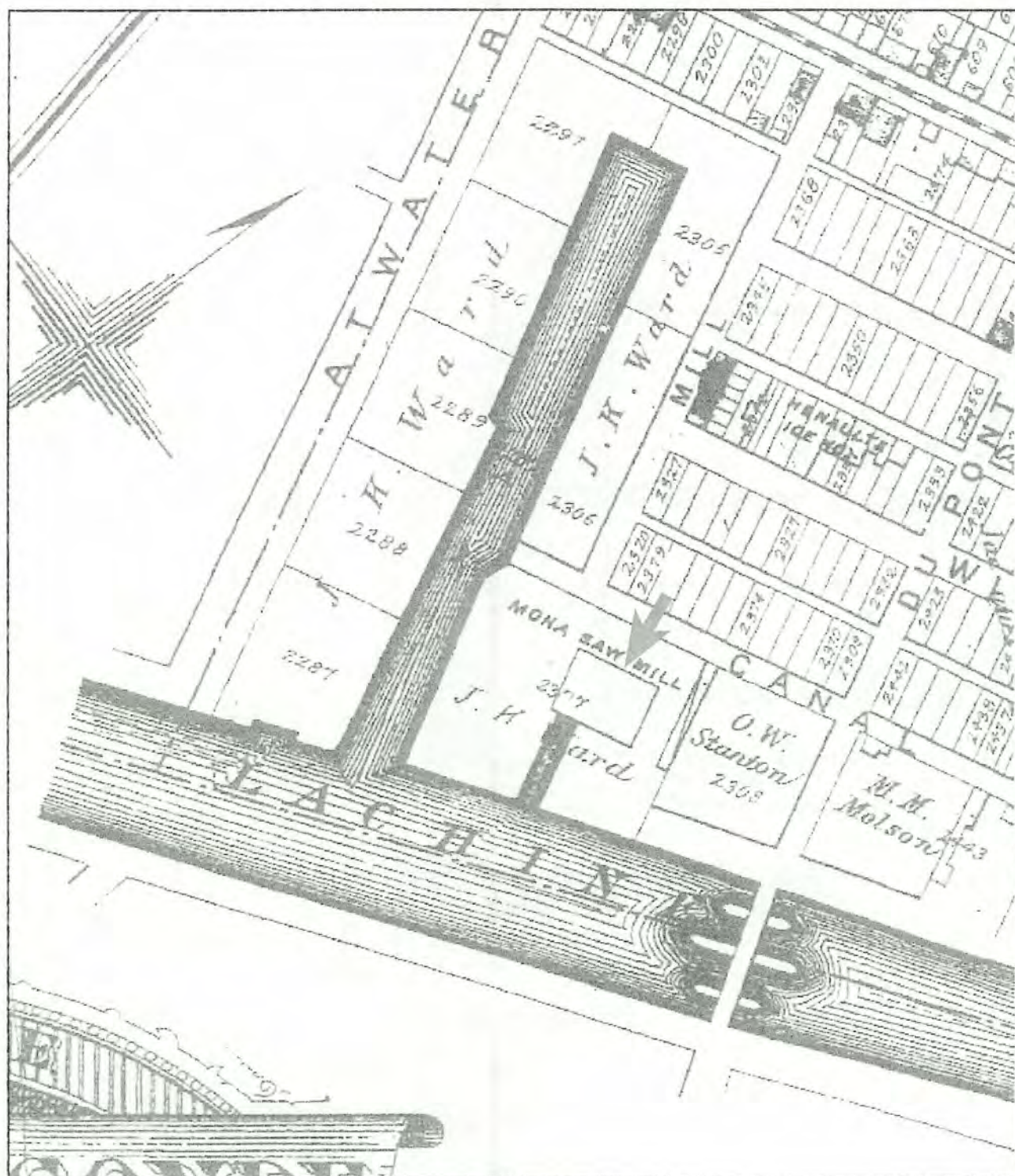


Figure 10
 Extrait du plan réalisé par John Hopkins en 1879
 Source : BNQM : G1144 M65G475 H6 1879CAR

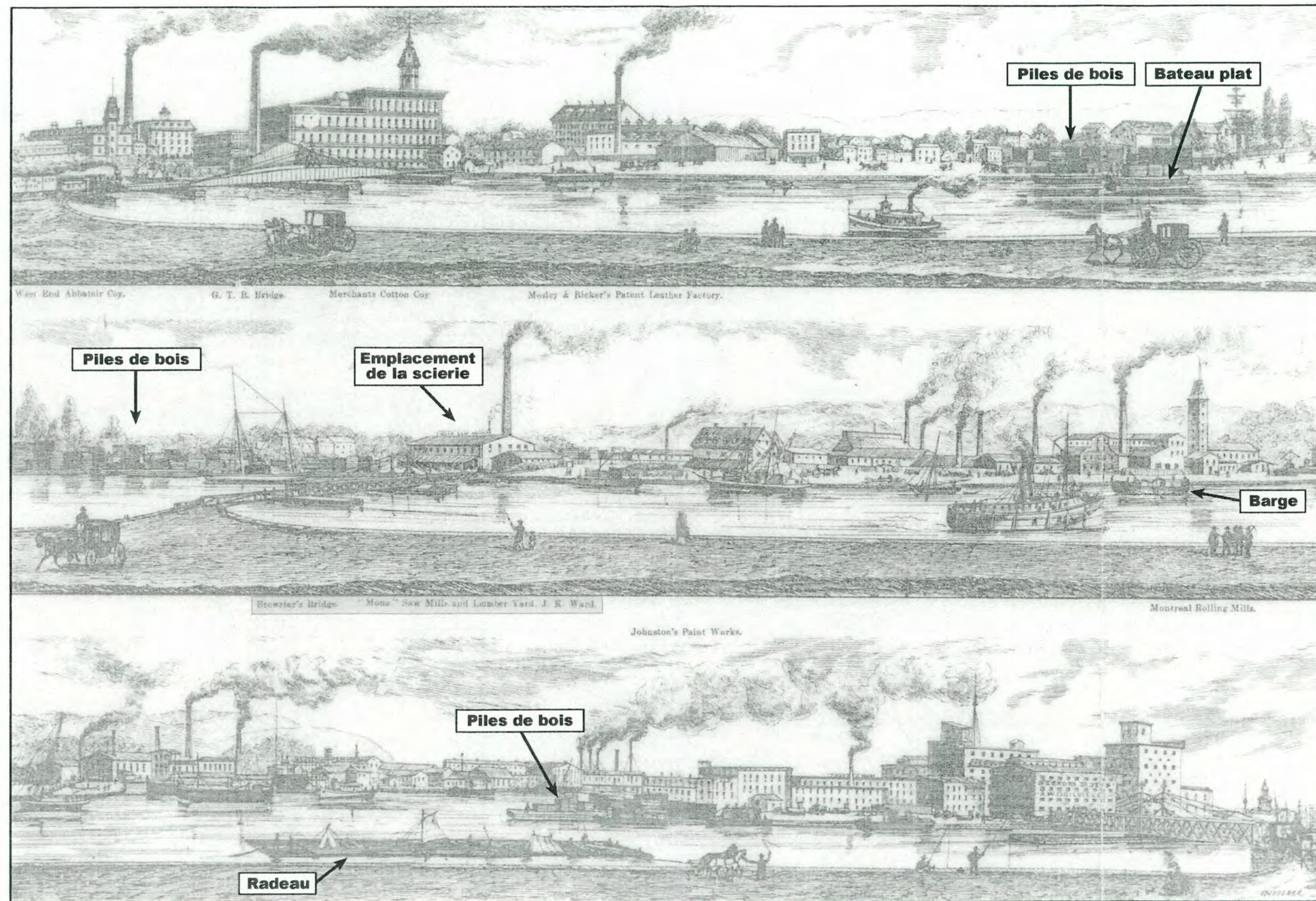


Figure 11

Montreal Panorama of the Lachine Canal réalisé par Eugène Haberer et publié le 1^{er} juillet 1882 dans le *Canadian Illustrated News*. Vue vers le nord.

Source : ANC, C77224

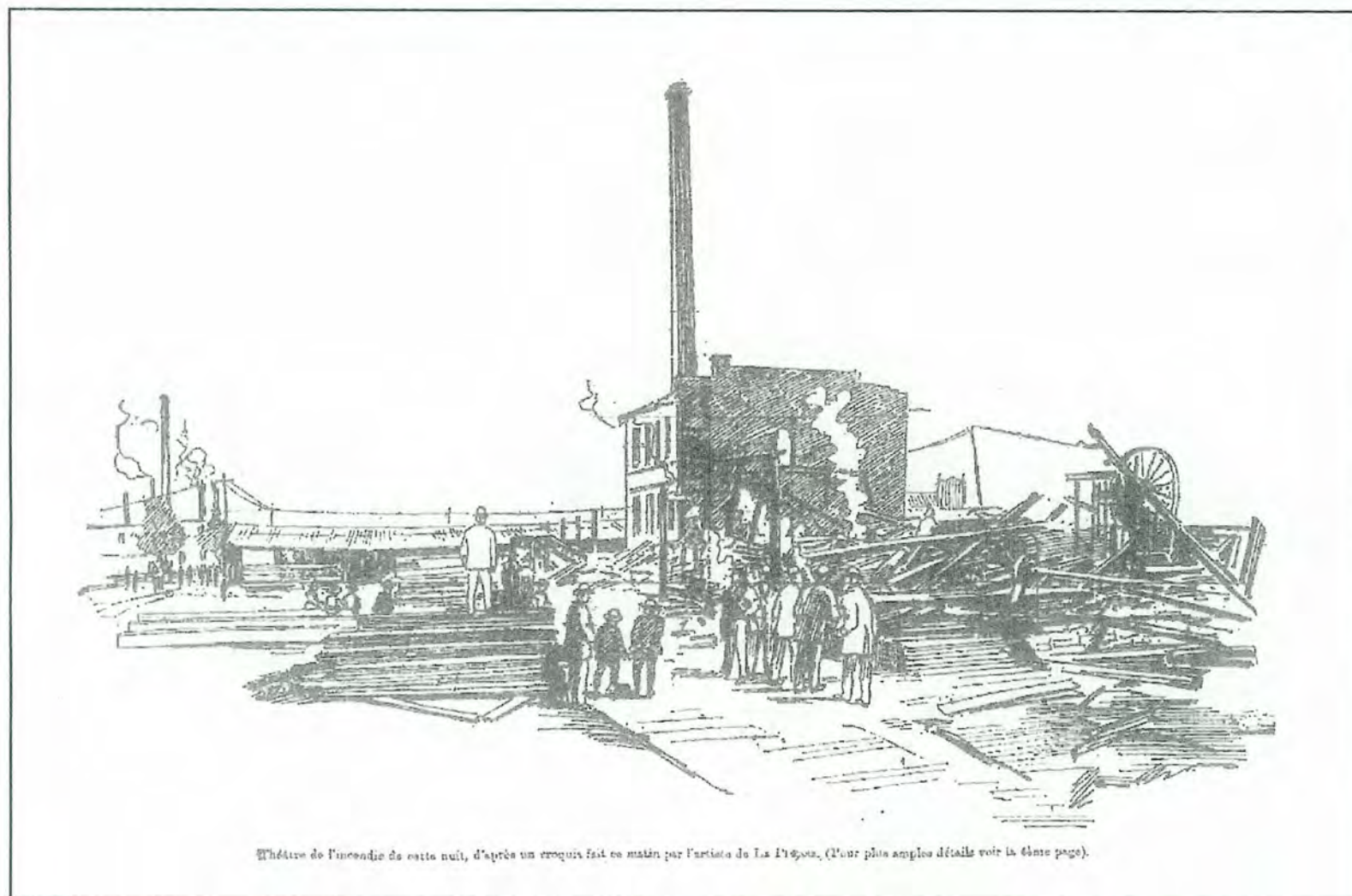


Figure 12

«Théâtre de l'incendie de cette nuit»

Source : BNQM : La Presse, 14 août 1895 : 1

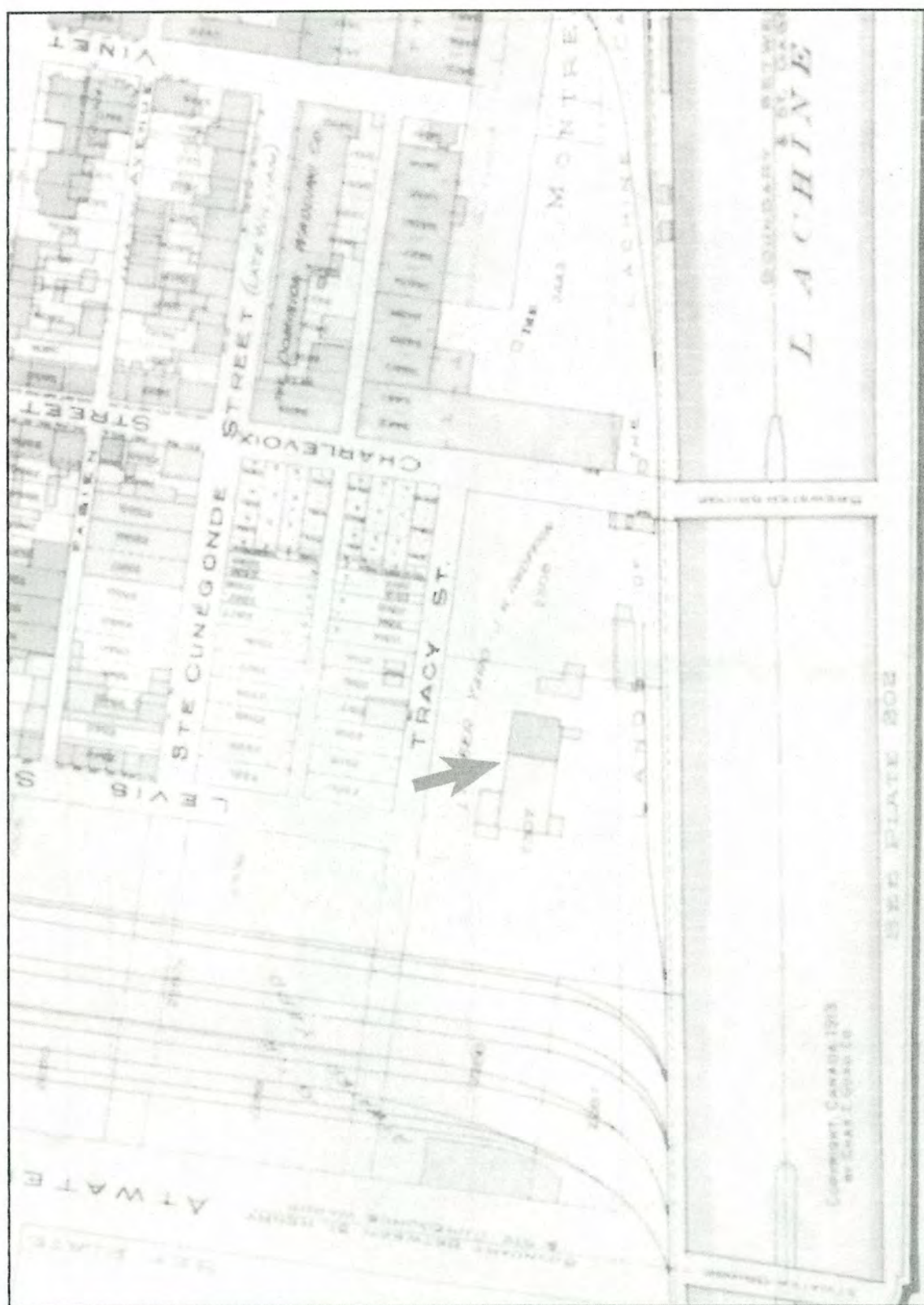


Figure 13

Extrait du plan d'assurances-incendie de Charles F. Goad de 1913

Source: NMC 161662-11, Atlas de Montreal, Charles F. Goad, 1913, vol.2, plate 208

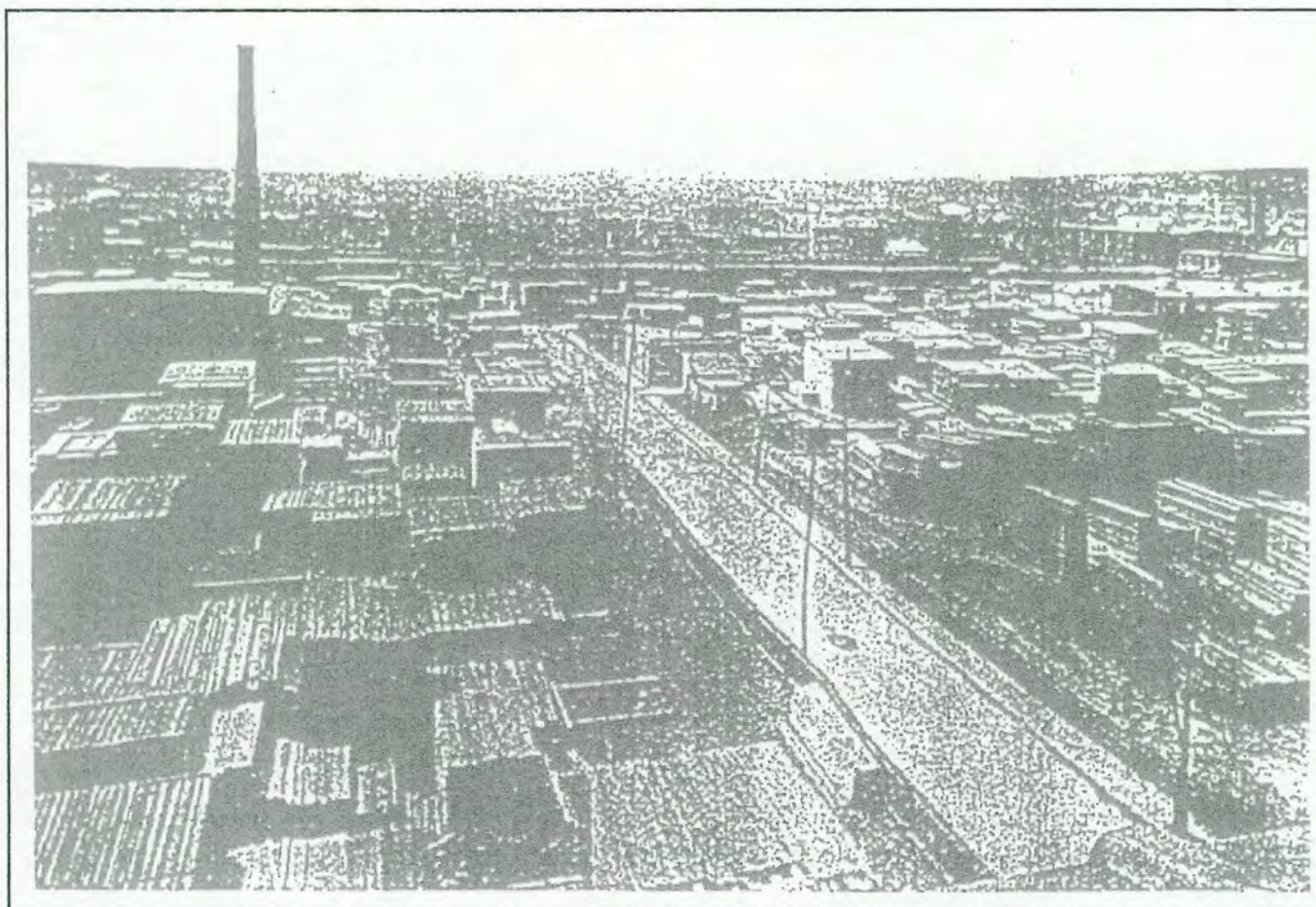


Figure 14

Photo de la cour à bois de la *Redfern Lumber Company* prise en 1907 1907

Source : *The Commercial Metropolis of Canada, Montreal, The Gazette*, 1907 : 256



Figure 15

Terrain de soccer aménagé à l'emplacement de la scierie au début des années 1940 (1 : 6 000)

Source : Ottawa, Département de l'Énergie, des Mines et des Ressources, n° A10735-87

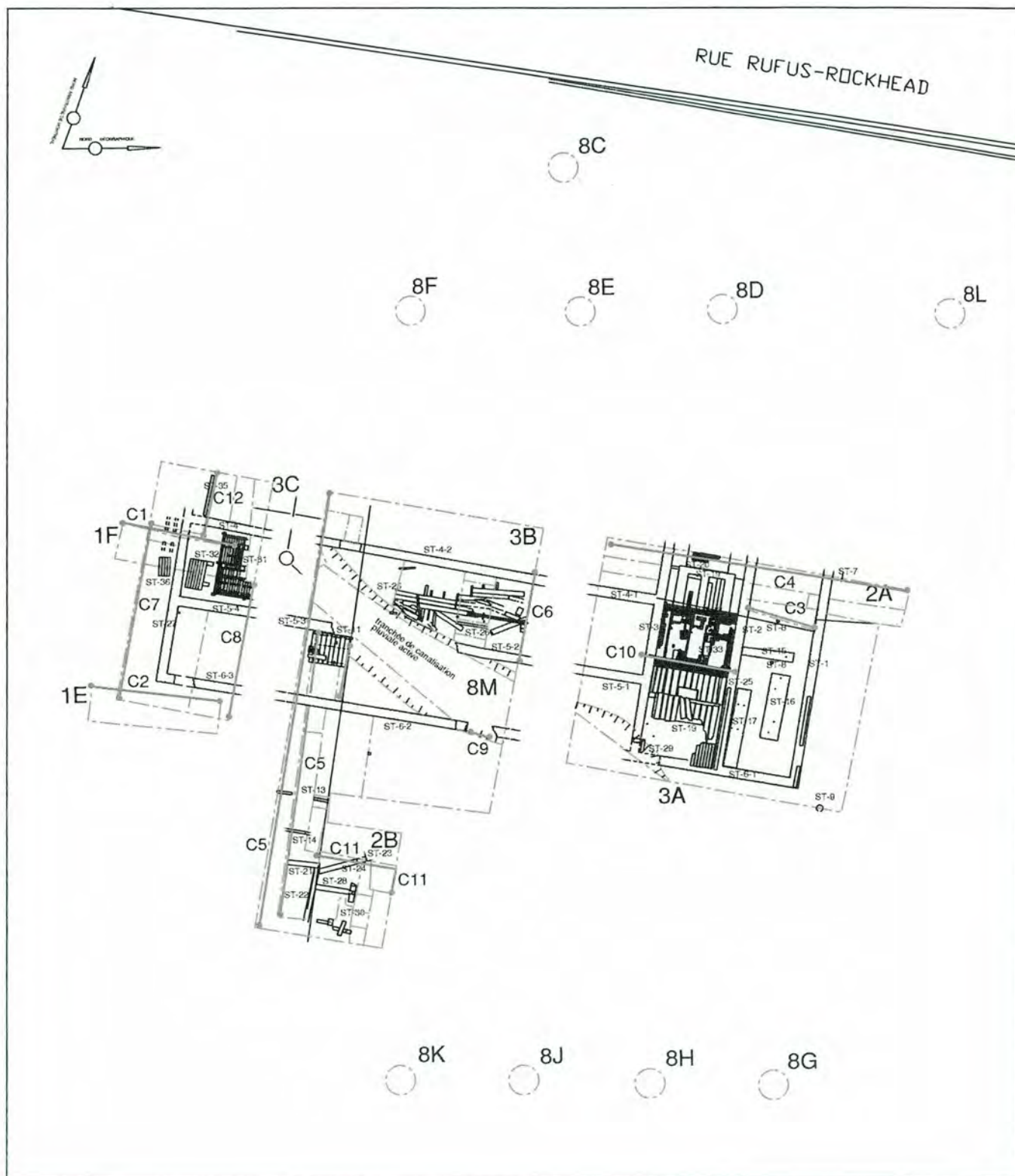


Figure 16 BiFj-11 – Plan général des relevés archéologiques

— Limite de sous-opération
 — Coupe stratigraphique

ÉCHELLE = 1 : 350
 0 3.5 7 m
 Date Avril 2004
 Projet 850-400

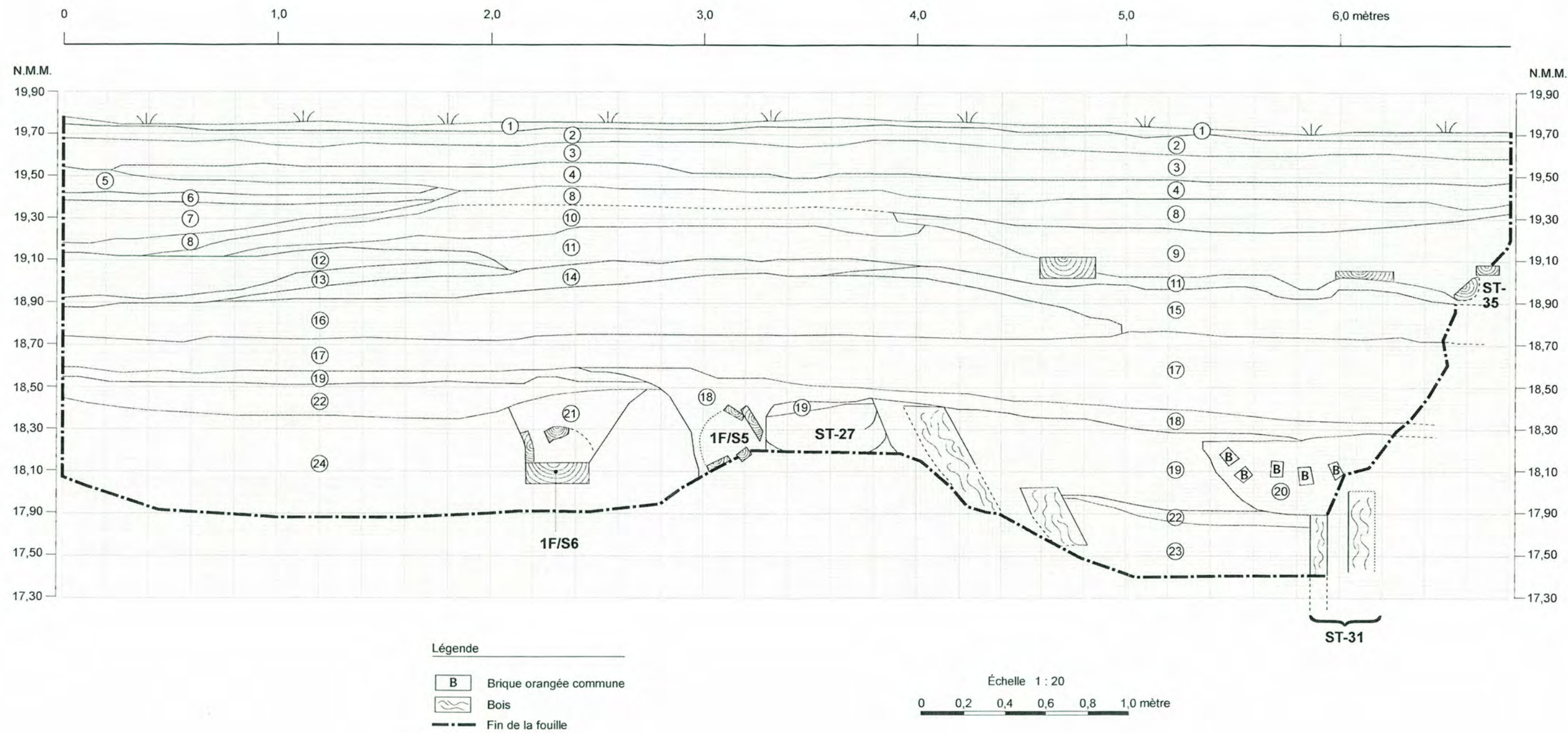


Figure 19 : BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 1F — Coupe C1, profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C1)

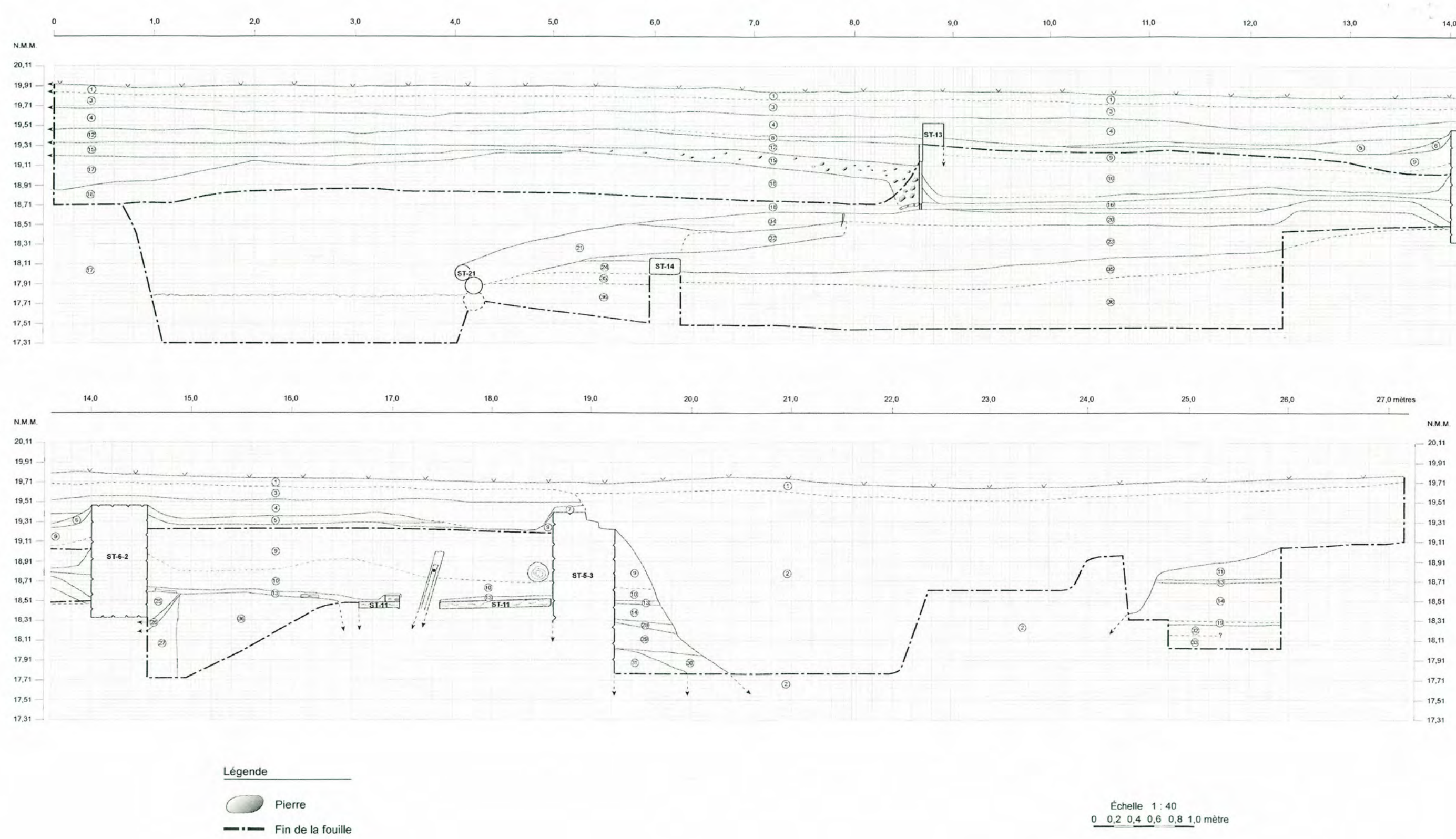


Figure 18 : BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2B — Coupe C5, profil stratigraphique de la paroi ouest (BiFj-11-01-C5)

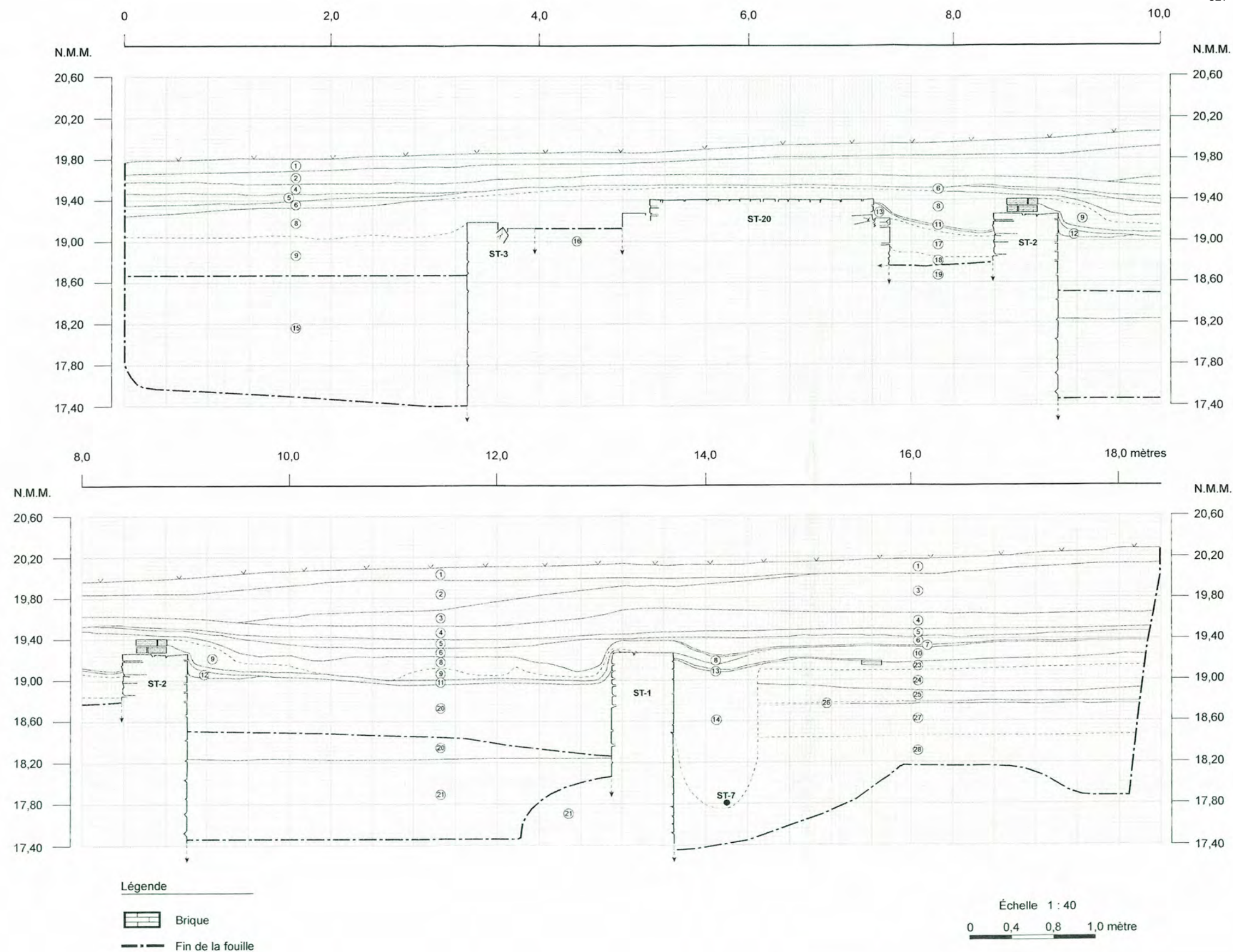


Figure 17 : BiFj-11, scierie Brewster, sous-opération 2A — Coupe C4, profil stratigraphique de la paroi nord (BiFj-11-01-C4)

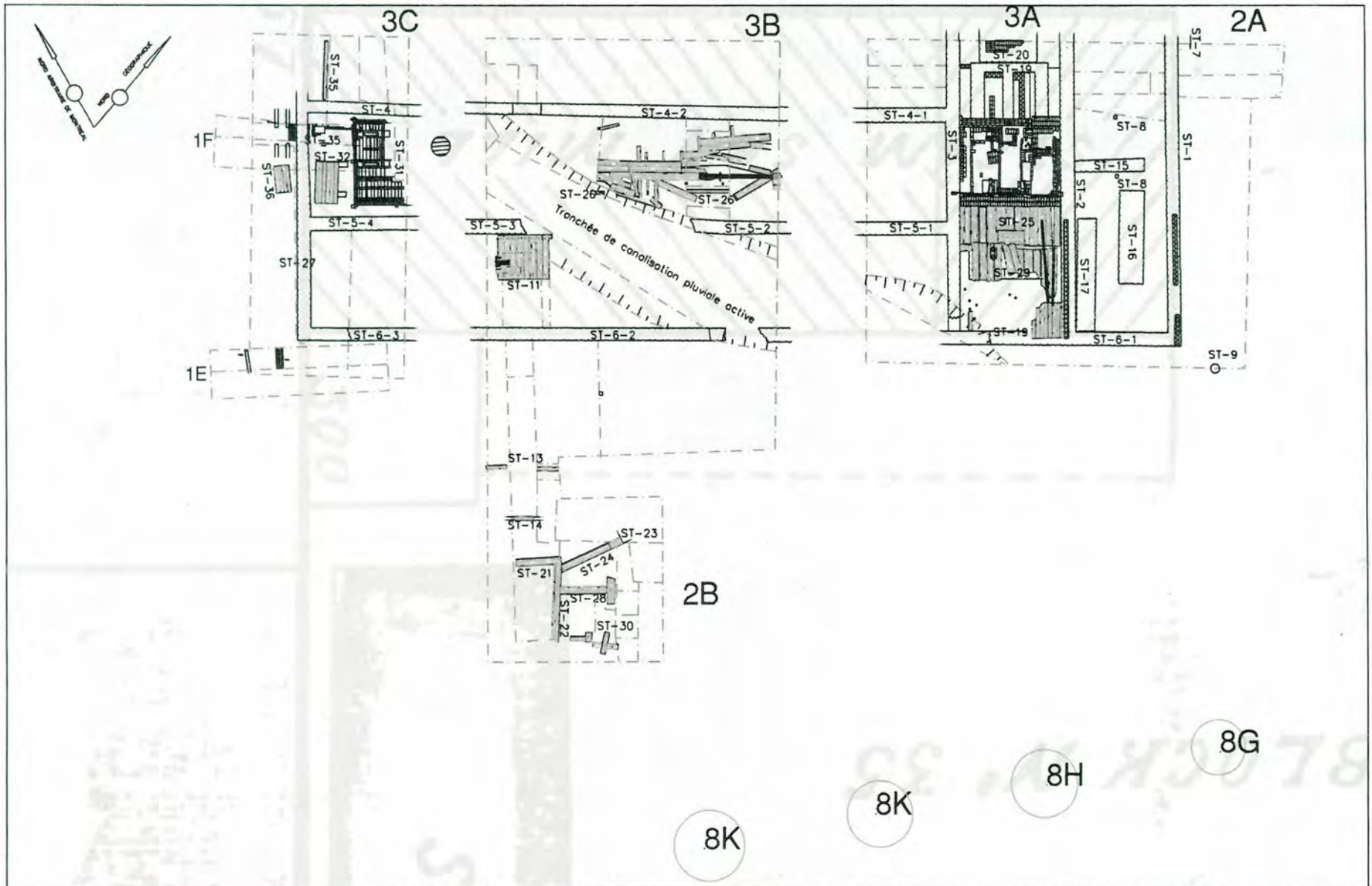


Figure 20 BiFj-11, scierie Brewster – Organisation spatiale des principales composantes du secteur d'intervention

— Vestiges de maçonnerie
 [hatched box] Vestiges de brique
 [dotted box] Vestiges en bois
 [solid box] Plan de Rielle (1876)

ÉCHELLE = 1 : 250

0 2.5 5 m

Date
Avril 2004

Numéro de projet
850-400

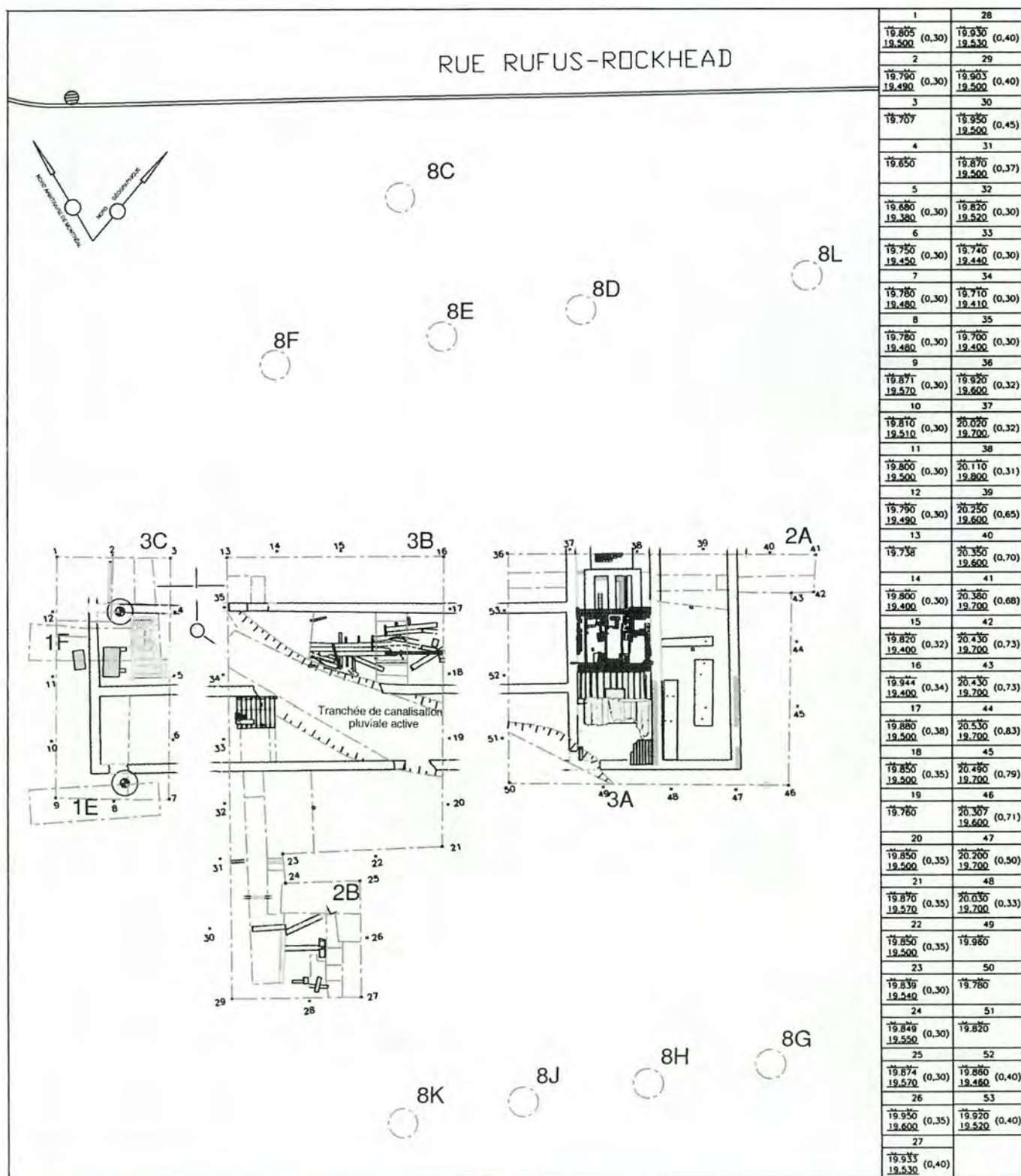


Figure 21 BiFj-11, scierie Brewster – Plan des activités de supervision archéologique (opération 8)

— Limite de sous-opération — Niveau actuel
— Vestige archéologique — Niveau maximal à atteindre

ÉCHELLE = 1 : 350

0 3.5 7 m

Date
Avril 2004

Projet
850-400

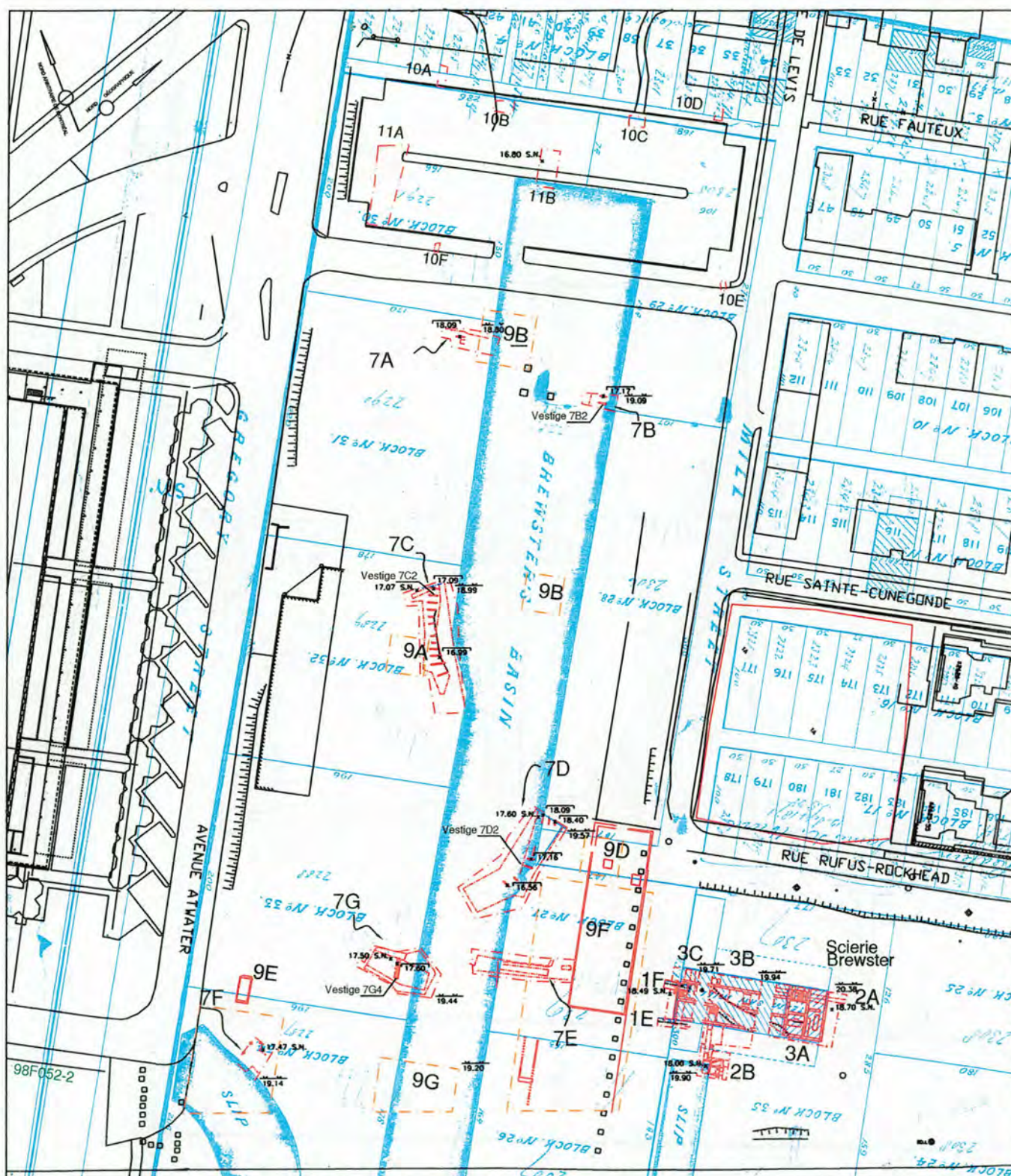


Figure 22 BiFj-11, opérations 7, 9 à 11 – Plan de localisation des opérations archéologiques réalisés dans la portion ouest du site Brewster

Plan de Rielle, 1869
 Limite d'excavation
 Niveau de la surface actuelle
 Niveau du sommet de la structure
 Surface du sol naturel

ÉCHELLE = 1 : 1 500

0 15 30 m

Date Avril 2004
 Projet 850-400

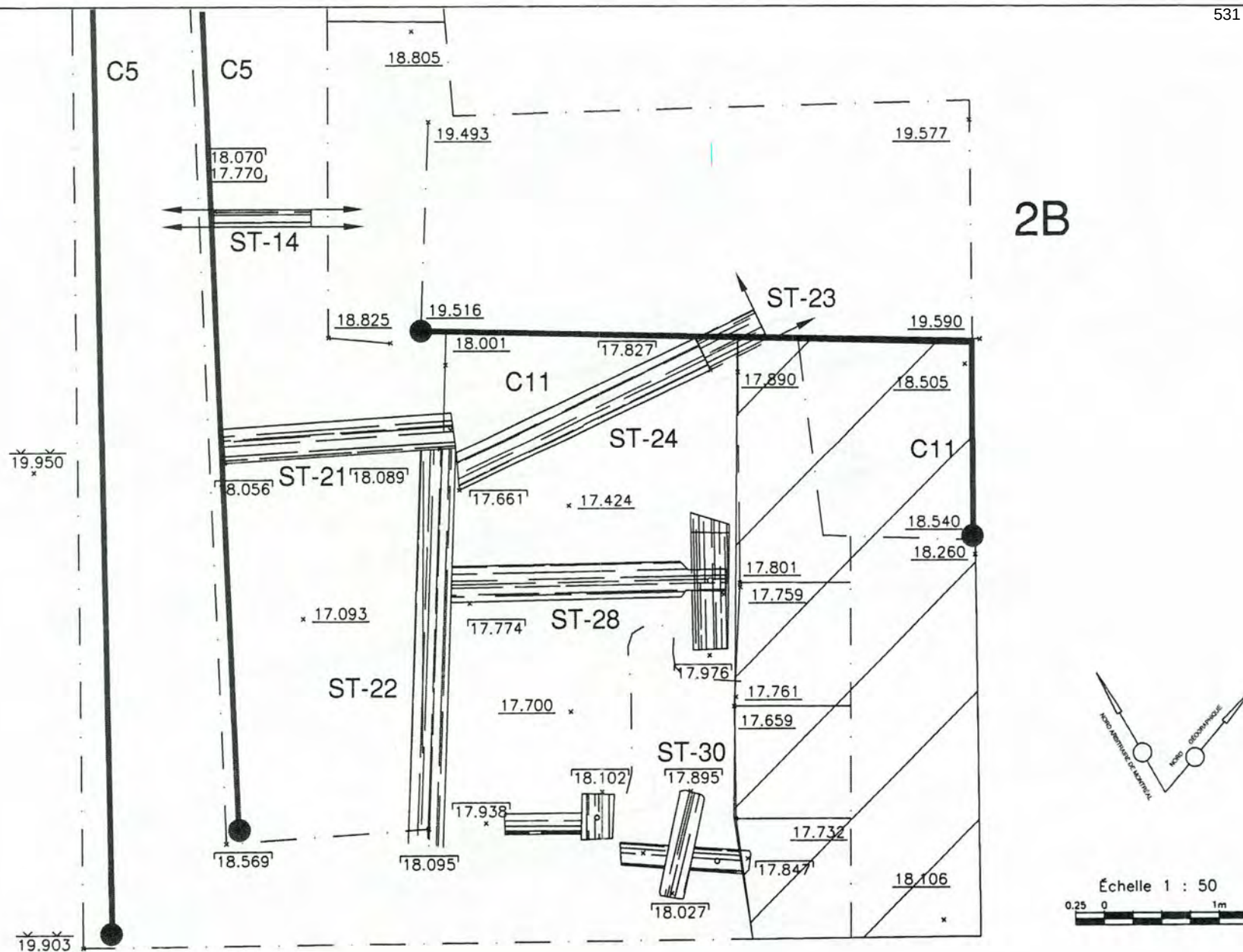


Figure 23
BiFj-11, sous-opération 2B - Plan des vestiges du bassin de la scierie.

LÉGENDE

-  Coupe stratigraphique
-  Vestige de bois

19.903
18.095
17.700

Niveau actuel
Niveau supérieur de maçonnerie
Niveau de fin de fouille



Photo 24a



Photo 24b

Figure 24a
 Photographie *Hamilton's Saw Mills and Timber Slides, Hawkesbury, ON,*
about 1869 (William Notman, 1880-1890, XIX^e siècle)

Figure 24b
 Photographie *Log Conveyor, Three Rivers Lumber Co., Trois Rivières, QC,*
1910 (Notman & Son, 1910, XX^e siècle)



Figure 25
Photographie *Lumber Piles*, Ottawa, ON,
1872 (William Notman, 1872, XIX^e siècle)

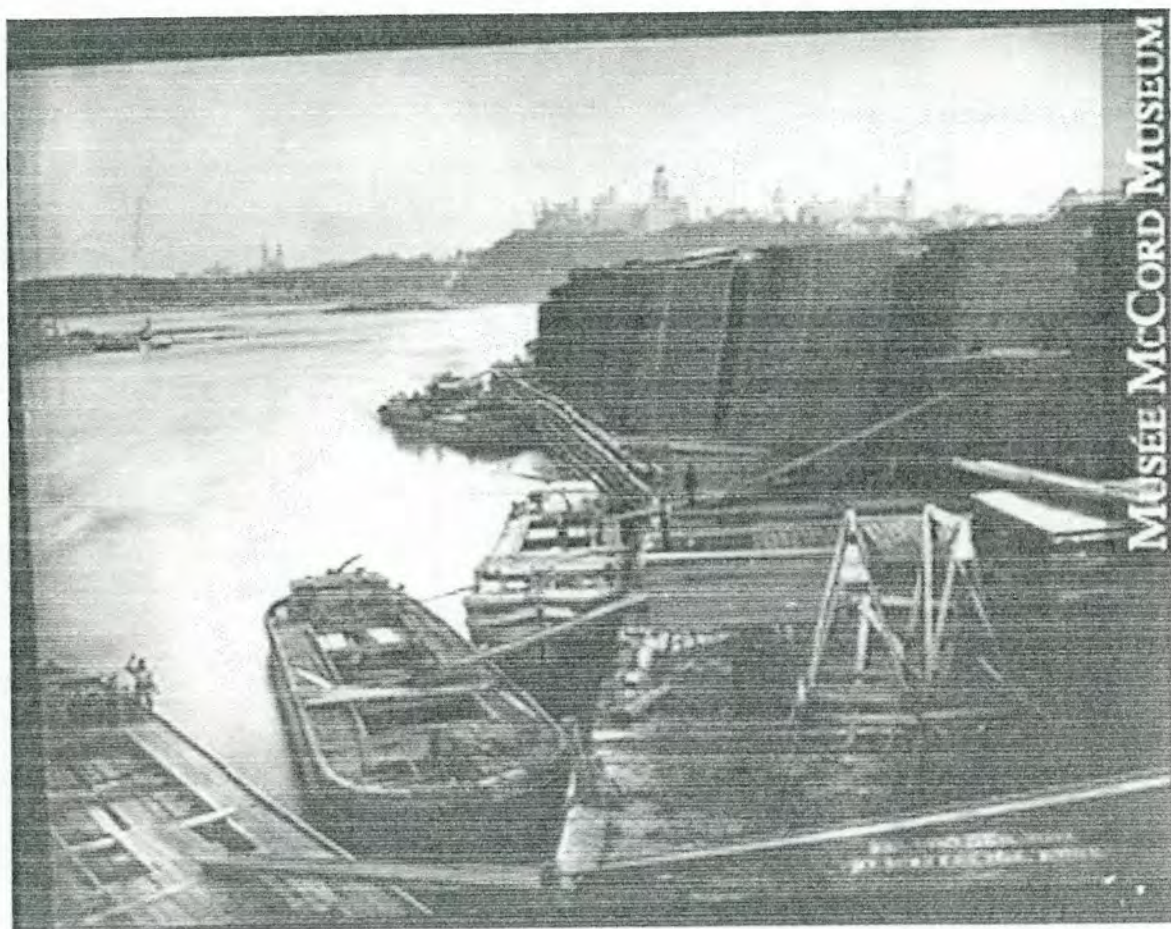


Figure 26
Photographie *Lumber Barges, Ottawa, ON*,
1872 (Notman & Son, avant 1935, XX^e siècle)

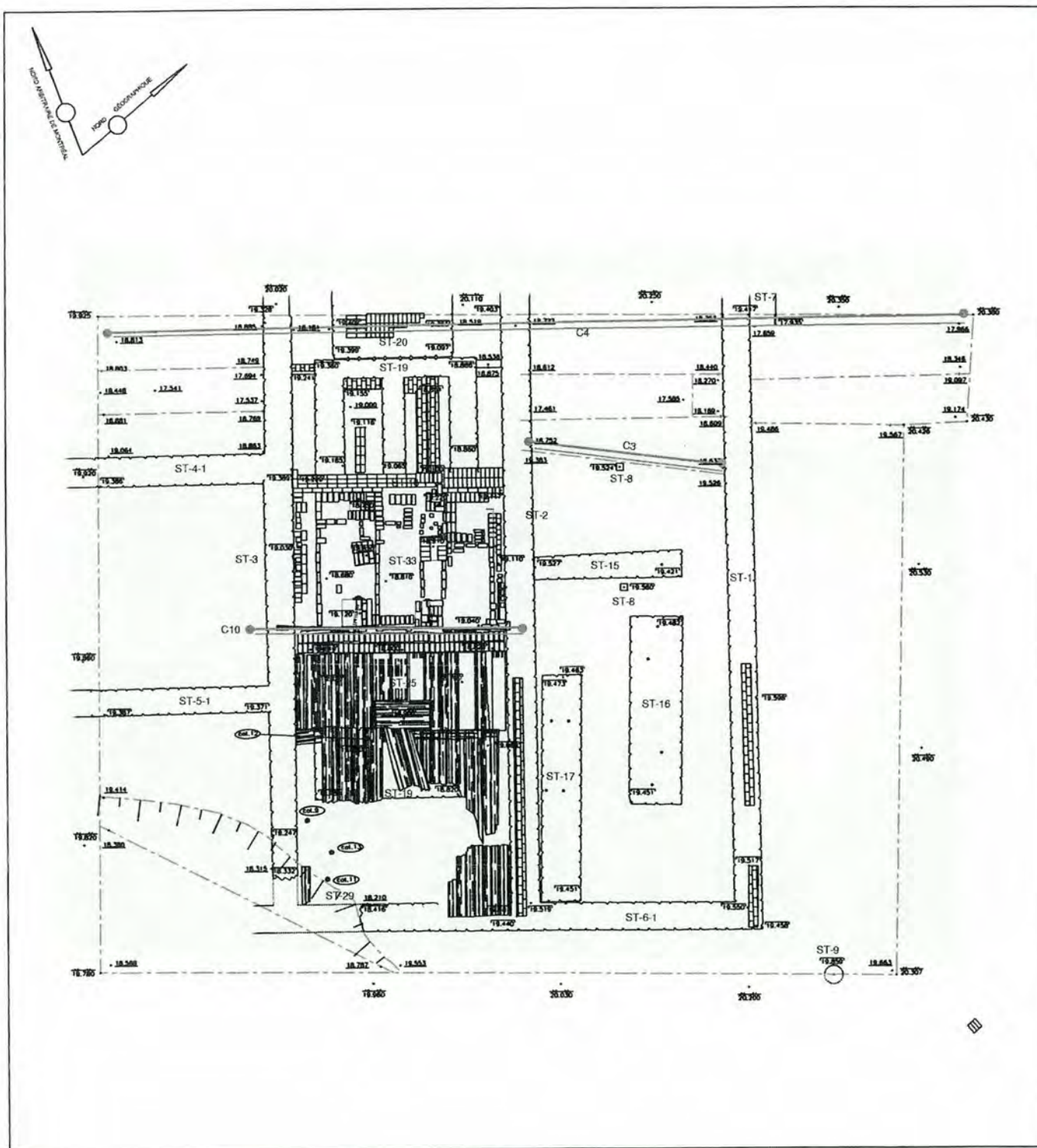


Figure 27 BiFj-11, opération 4 –
Plan des vestiges de la
salle des machines

— — — — —	Limite de sous-opération	ST-000	Identification de la structure
.....	Limite présumée d'une structure	C10	Relevé stratigraphique
00.000	Niveau de la surface actuelle	— — — — —	Maçonnerie de pierres
00.000	Niveau de fin d'excavation	[Brick pattern]	Brique
00.000	Niveau du sommet de la structure	[Concrete pattern]	Béton
00.000	Niveau de la base de la structure	[Wood pattern]	Bois
00.000	Niveau d'emplacement de la structure	[Metal/Gravel pattern]	Métal, grès

ÉCHELLE = 1 : 250
0 2.5 5 m
Date Avril 2004
Projet 850-400

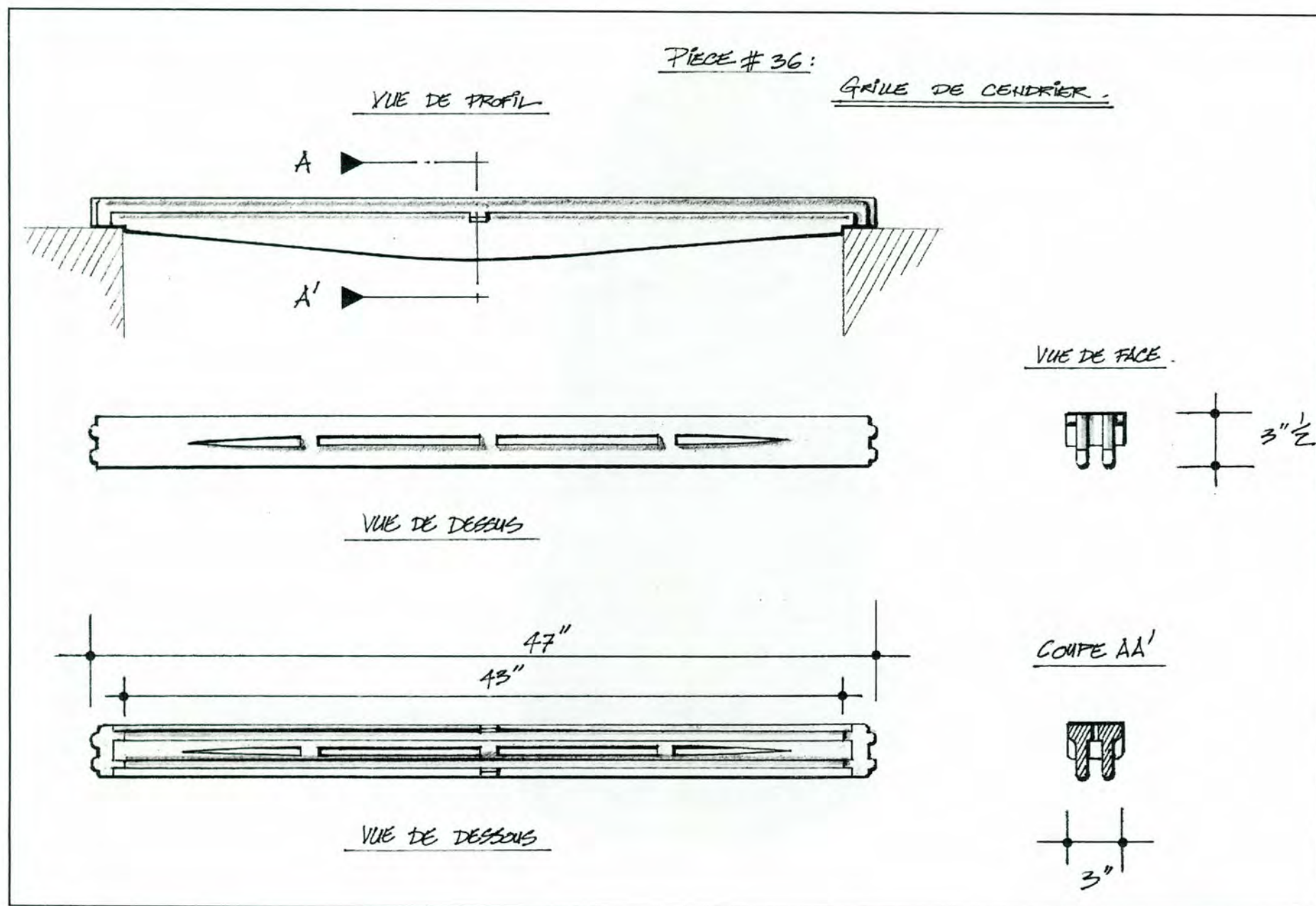


Figure 28 — BiFj-11, opération 4 — Plan et profil d'une composante de la grille du cendrier ST-33

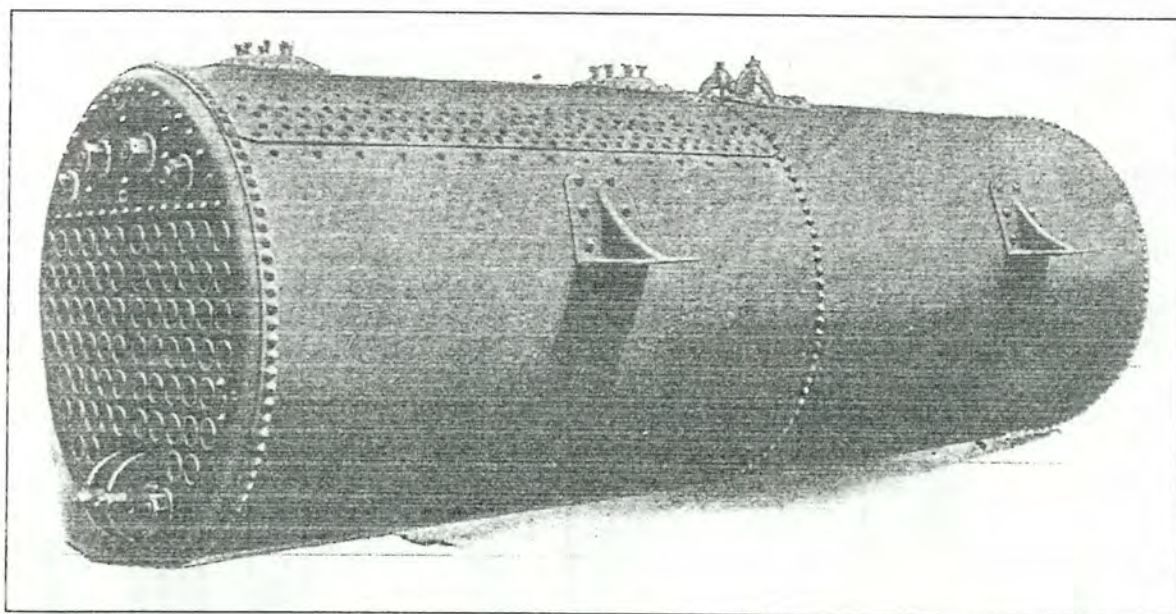


Figure 29
Chaudière horizontale tubulaire dite «à tube de fumée» (Bourbonnièew, 1916 : 57)

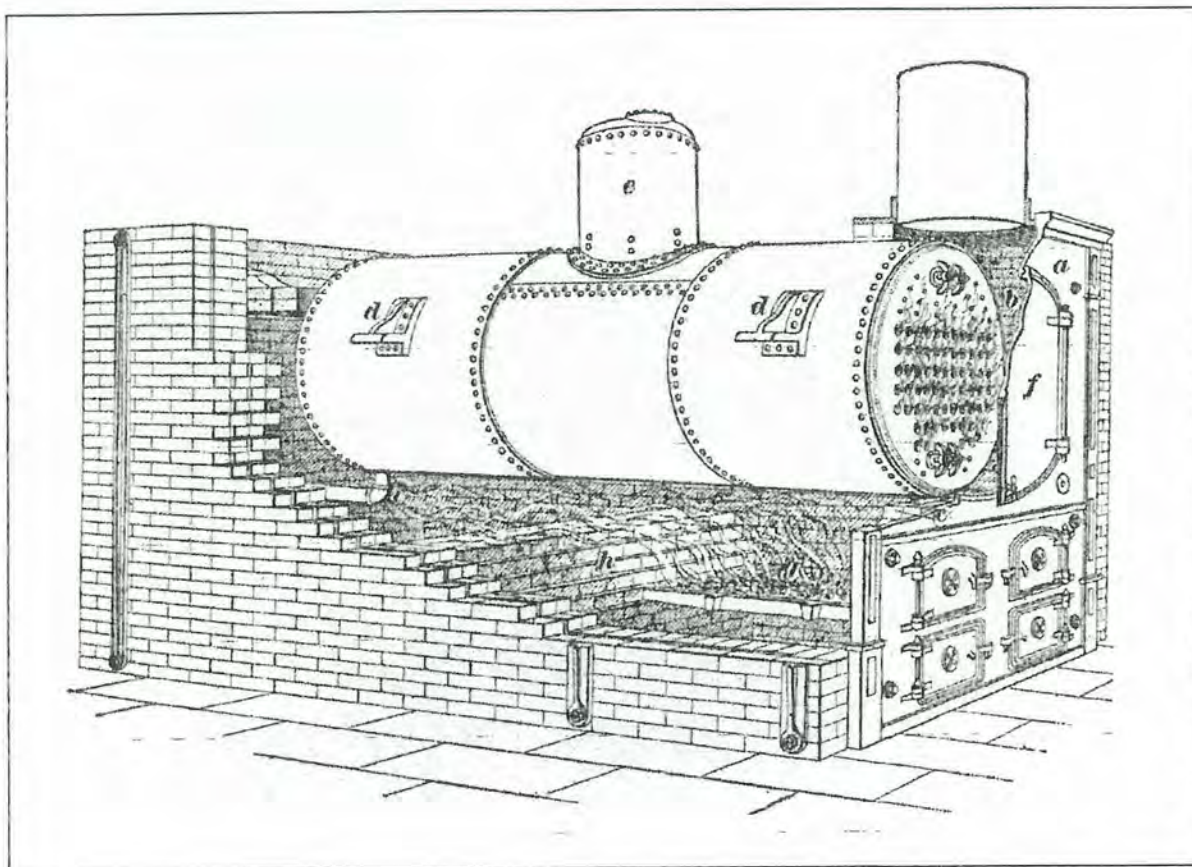


Figure 30

Vue générale de l'organisation de l'installation d'une chaudière horizontale tubulaire
(Hunter, 1985 : 333)

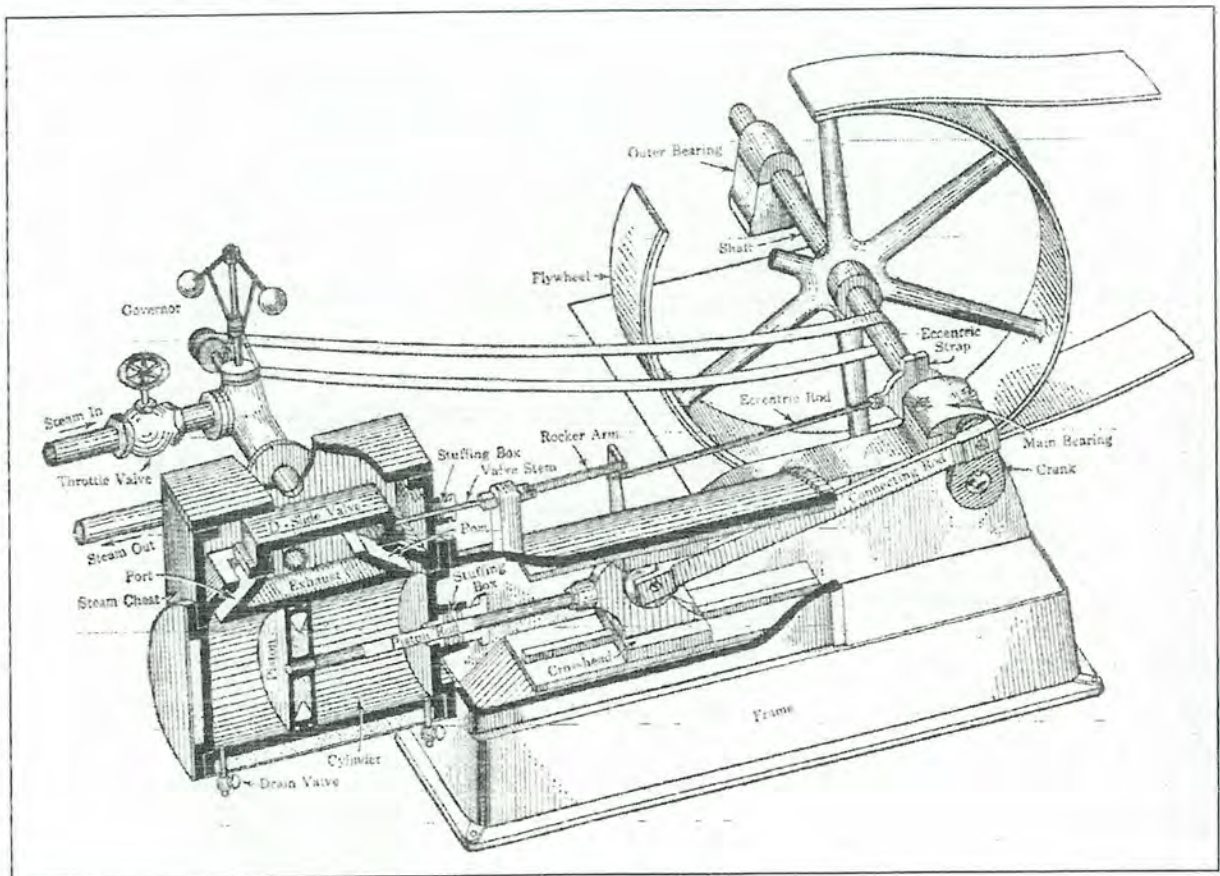


Figure 32
Modèle de base de machine à vapeur stationnaire à cylindre horizontal en 1860
(Hunter, 1985 : 158)

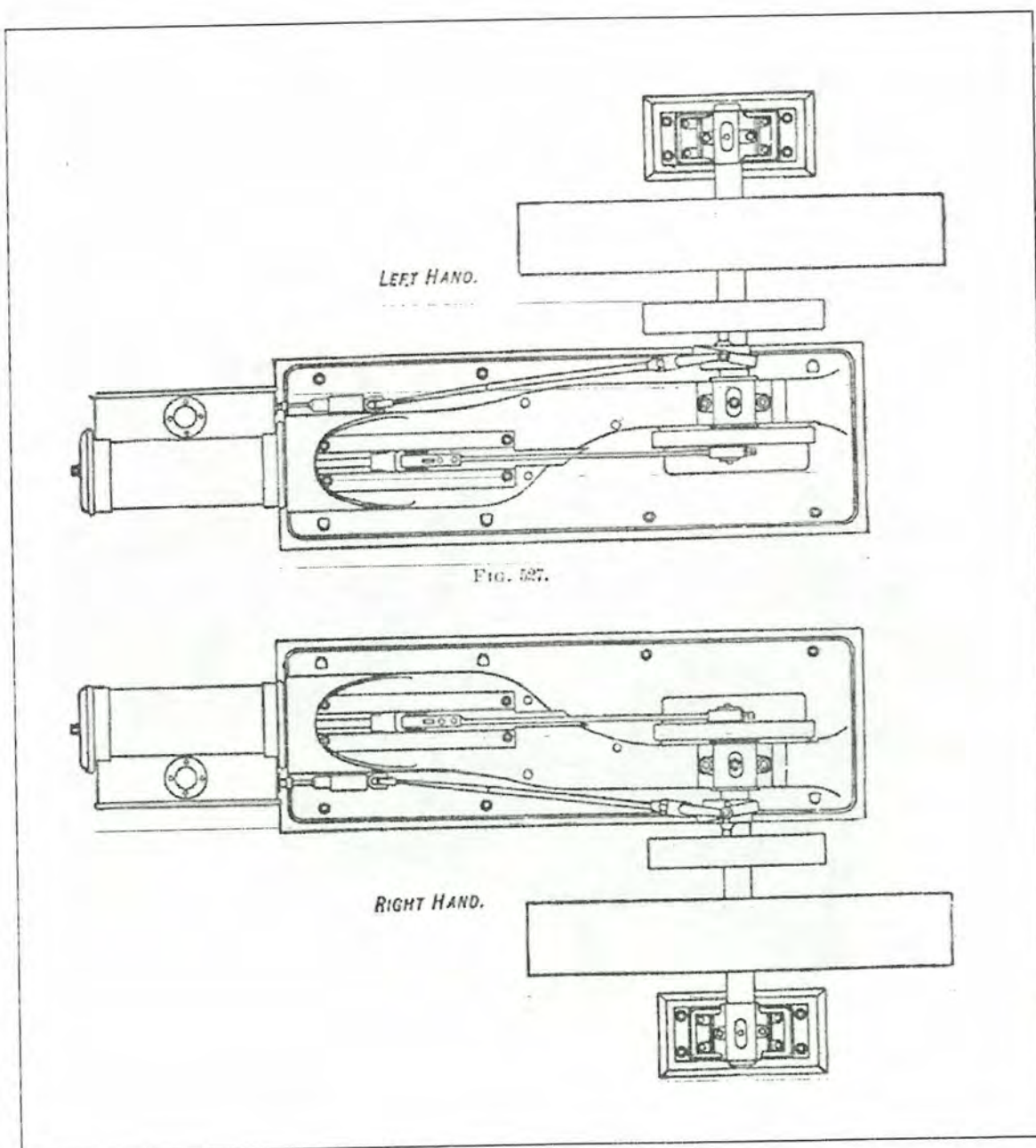


Figure 33
 Vue en plan de la position du volant et des points d'ancrage d'une machine à vapeur horizontale conventionnelle (Rogers, 1937 : 367)

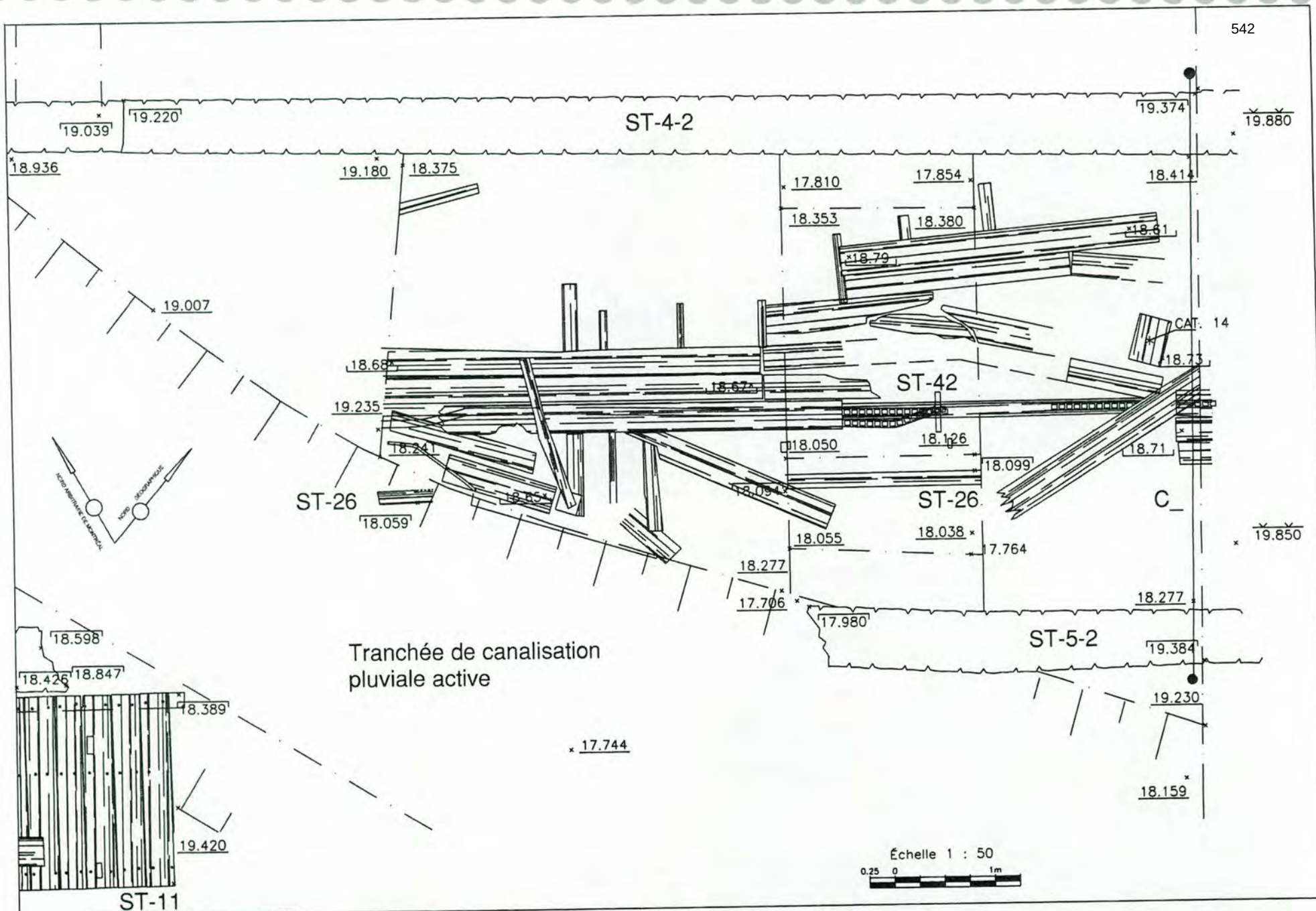


Figure 34

BIFj-11, opération 5 – Plan de l'aire de fouille avec vestiges du plancher de bois et du convoyeur ST-42.

LÉGENDE

- Coupe stratigraphique
- ▬ Vestige de bois
- ▨ Aire de fouille manuelle

19.903
18.095
17.700

Niveau actuel
Niveau supérieur de maçonnerie
Niveau de fin de fouille

SURFACE SEALED AND SIZED BY "SEALTITE" PROCESS

BEAVER BOARD
PURE WOOD FIBRE

SURFACE CIRÉE ET ENCOLLÉE PAR PROCÉDÉ "SEALTITE"

BEAVER BOARD
PURE WOOD FIBRE

This is Back of Panel

Ceci est L'Envers du Panneau

Made in Canada

Fait au Canada

Clouez et peinturez tel plus haut.

Sur vieux plâtre—Clouez et peinturez tel plus haut, vous servent de clous plus longs.

Sur brique ou ciment—Placez des (furring strips), et continuez tel qu'expliqué plus haut.

Demandez notre brochure contenant des instructions.

CECI EST L'ENVERS DU PANNEAU

PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE DU CANADA
THE BEAVER COMPANY, LIMITED

Pour l'appliquer sur la surface de la pierre, de la brique ou du ciment, il faut peindre d'abord la surface avec une peinture à l'huile.

BEAVER BOARD
PURE WOOD FIBRE

BEAVER BOARD
PURE WOOD FIBRE

Pour l'appliquer sur la surface de la pierre, de la brique ou du ciment, il faut peindre d'abord la surface avec une peinture à l'huile.

tapissier sur le Beaver Board.

POUR COUVRIR LES JOINTS

Servez-vous de moulures décoratives de 2 pouces de largeur que vous devrez peindre ou teindre pour harmoniser avec la couleur de la pierre.

SUR LE VIEUX PLÂTRE. Clouez et peinturez comme est pliqué haut, vous servant de pointes et clous plus longs.

SUR MURS DE BRIQUE OU DE CEMENT. Clouez les montants et confissez le mortier entre les briques ou aux appuis ordinairement dans le ciment et continuez comme expliqué plus haut.

DROIT DE PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE CANADA 1916 THE BEAVER COMPANY, LTD., THOROLD, ONT., CAN.

Figure 35

Site BiFj-11, opération — Détail des inscriptions au revers des panneaux de fibres de bois identifiées à la marque Beaver Board

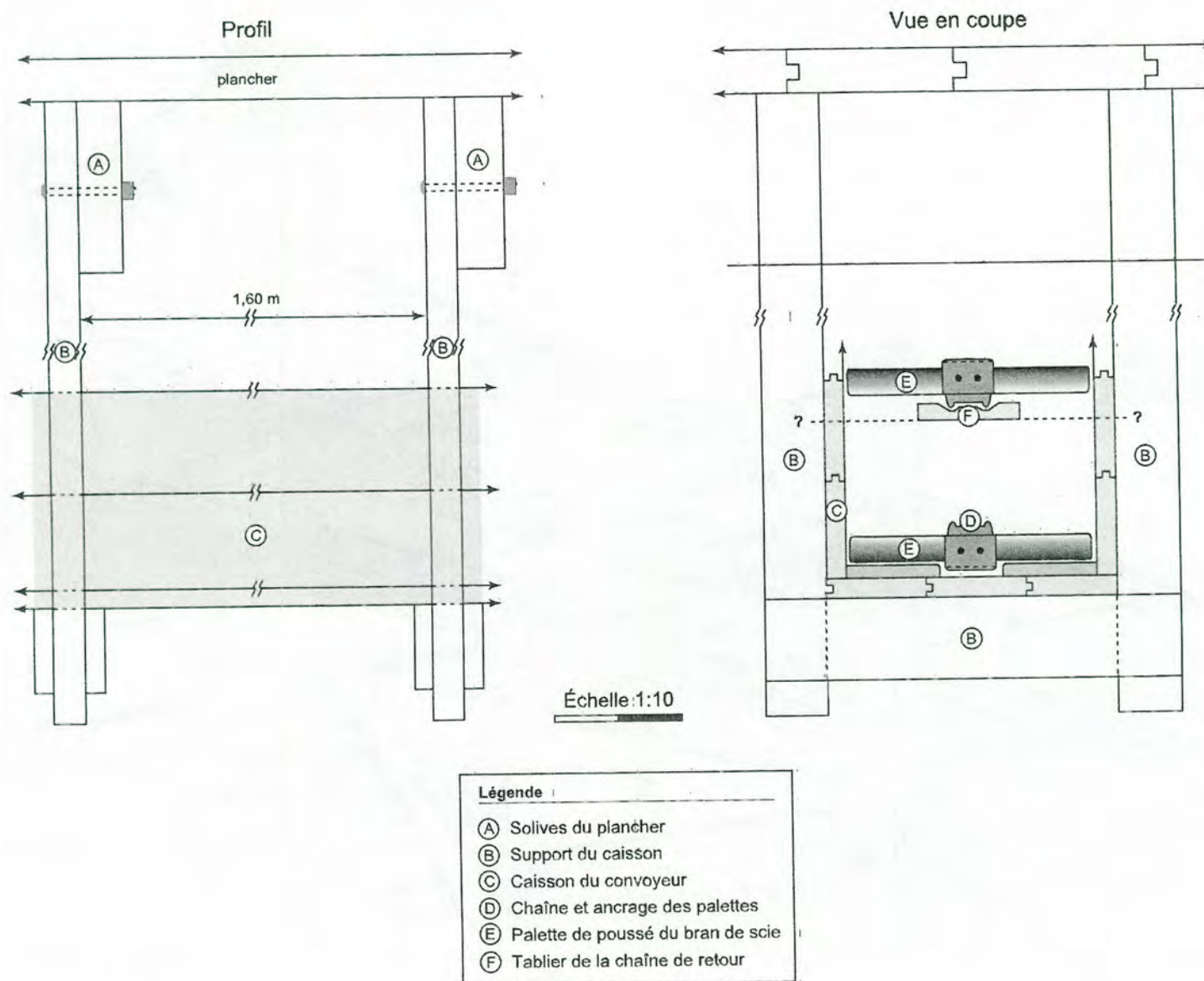


Figure 36

Site BiFj-11, opération 5 — Vue en élévation et profil du convoyeur à bande de scies ST-42 telles que reconstituées à partir des observations faites lors de la fouille

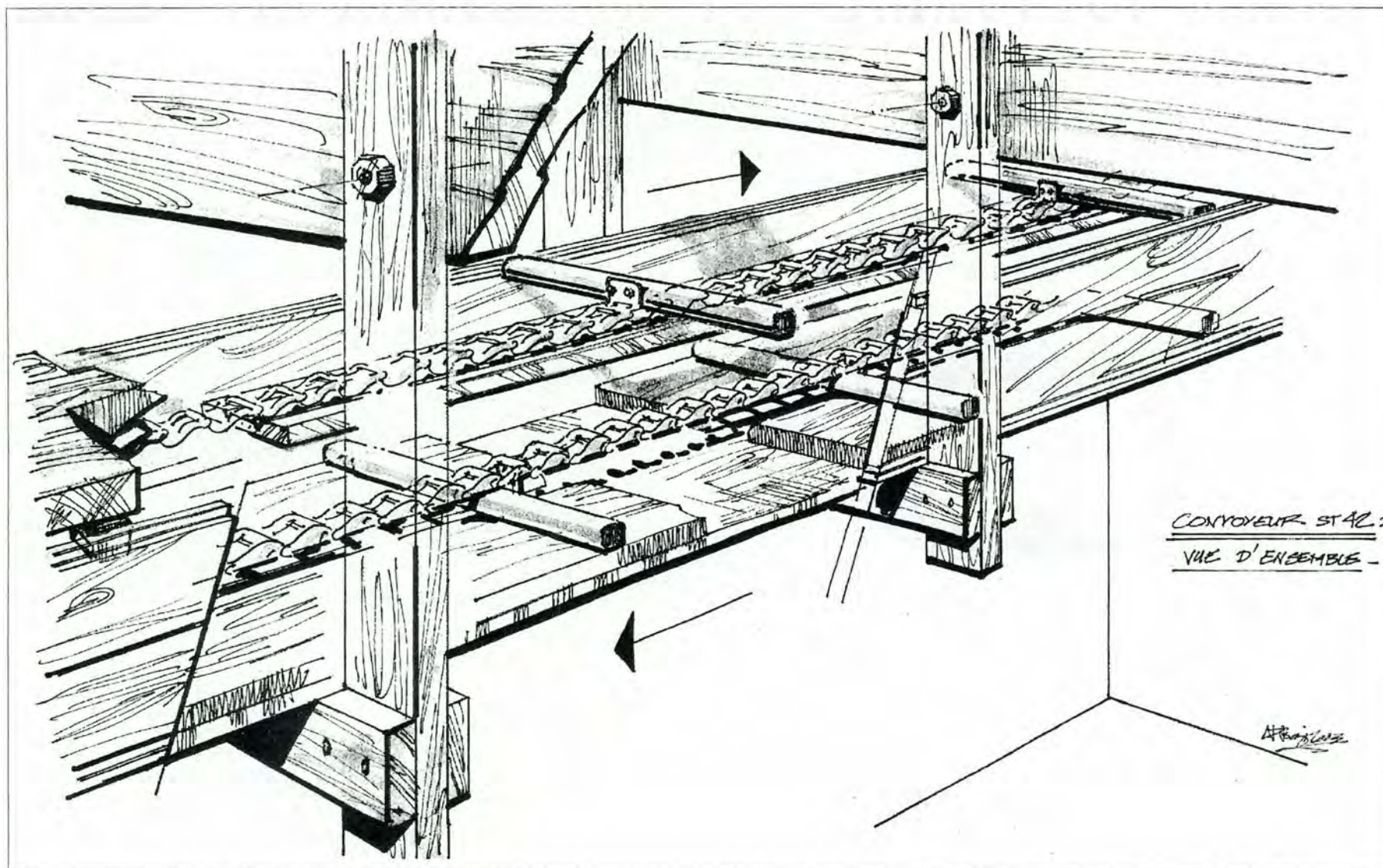


Figure 37 — BiFj-11, opération 5 — Reconstitution du mode d'ancrage du convoyeur ST-42 au plancher du bâtiment

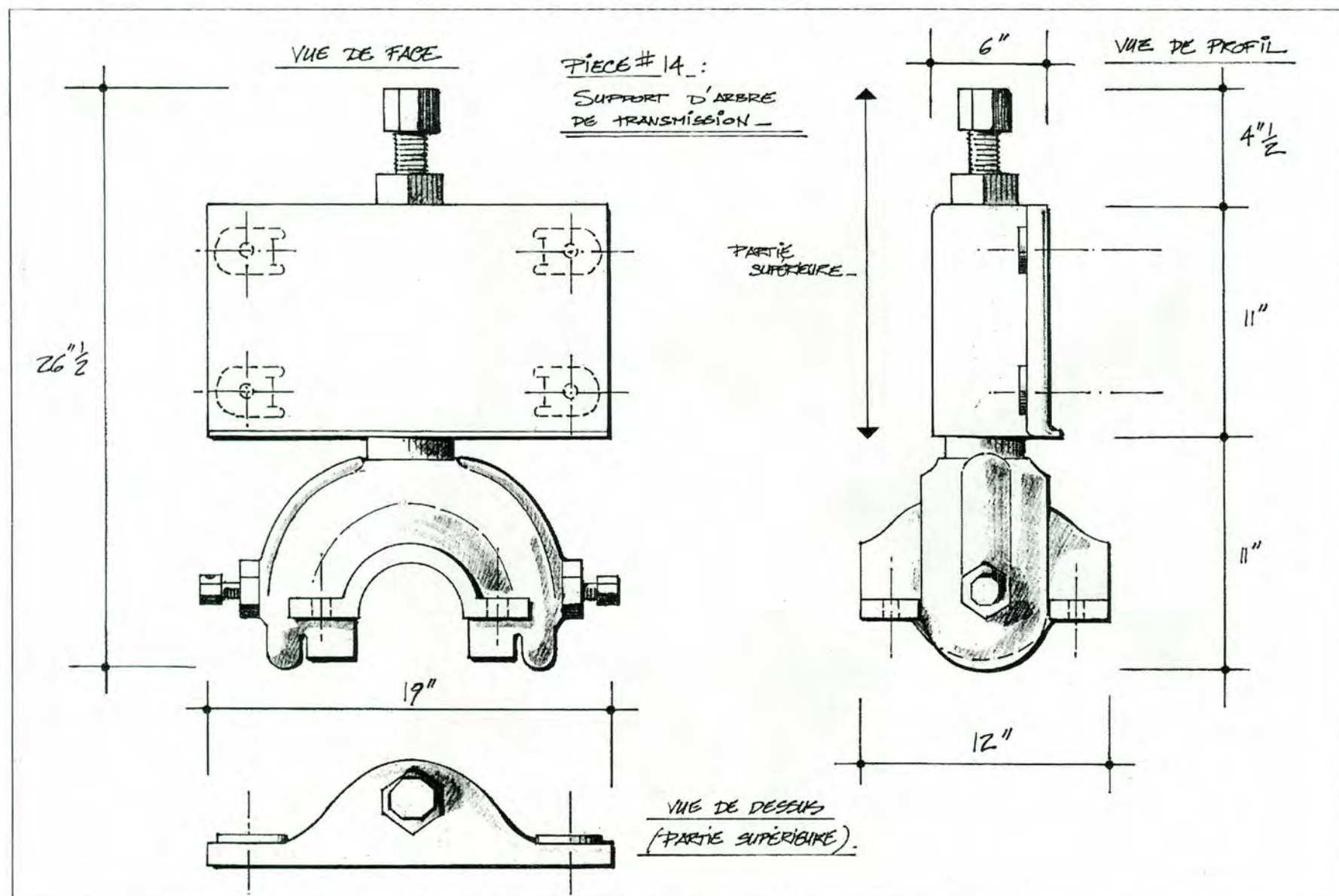


Figure 39 — BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine du support d'arbre de transmission mise au jour dans l'opération 5 (catalogue n° 14)

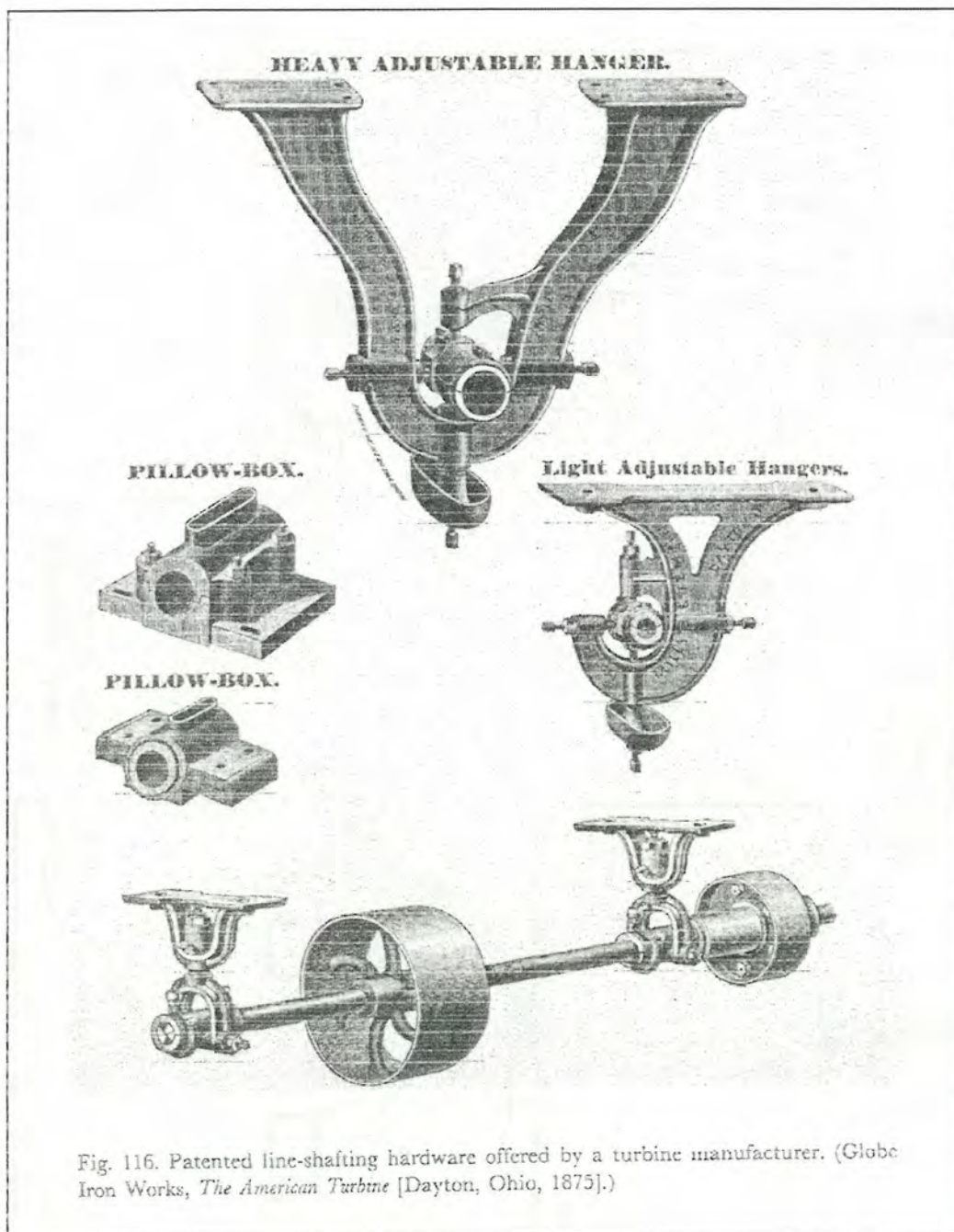


Figure 40

Site BiFj-11, opération 5 — Différents modèles de paliers de support d'arbre de transmission vers 1875 (Hunter, 1979 : 474)

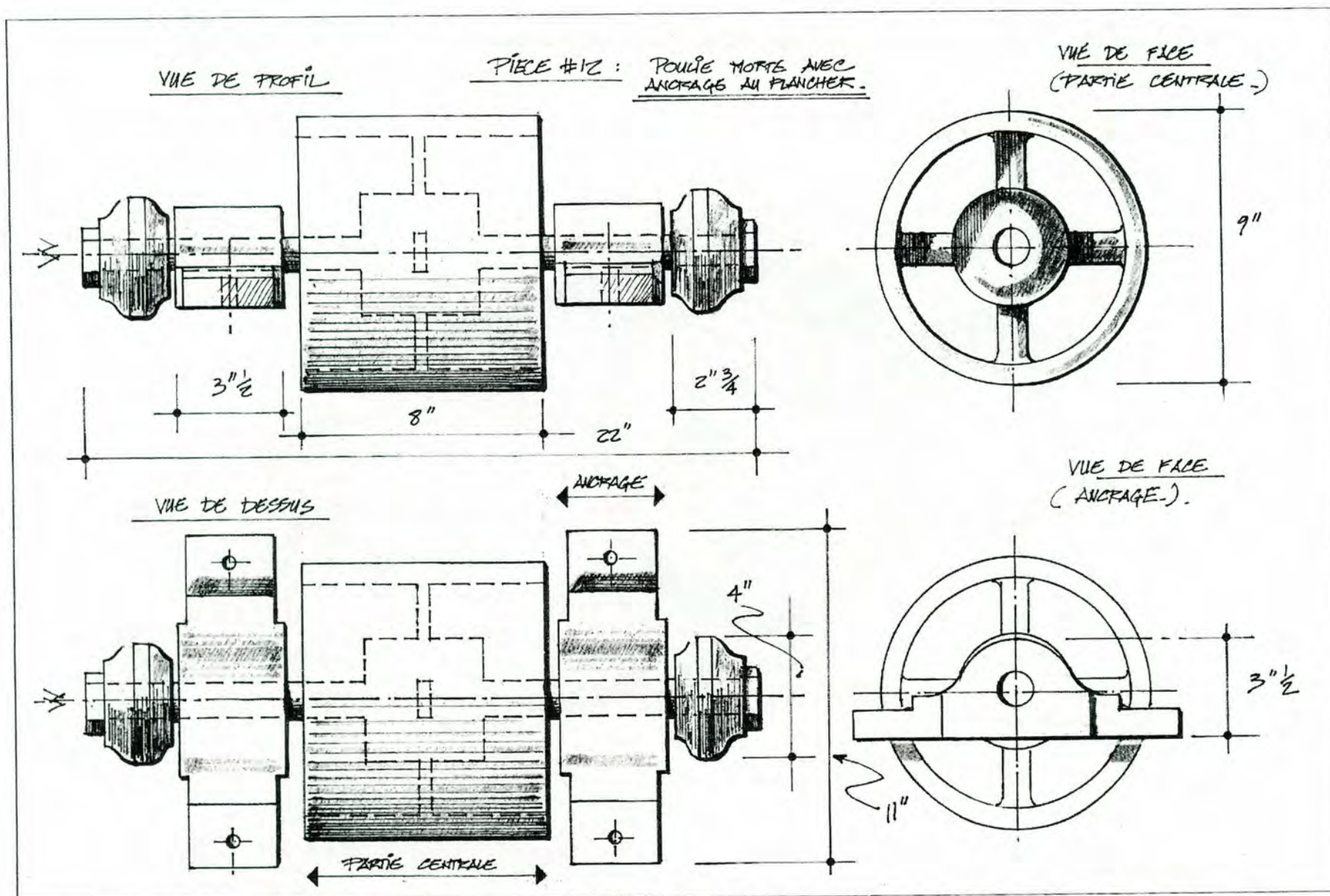


Figure 41 — BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine d'une poulie lâche mise au jour dans l'opération 4 — Vue d'ensemble (catalogue n° 12)

PIECE #12 : POULIE MORTE
AVEC ANCRAGE AU FLANCHER -

VUE D'ENSEMBLE -

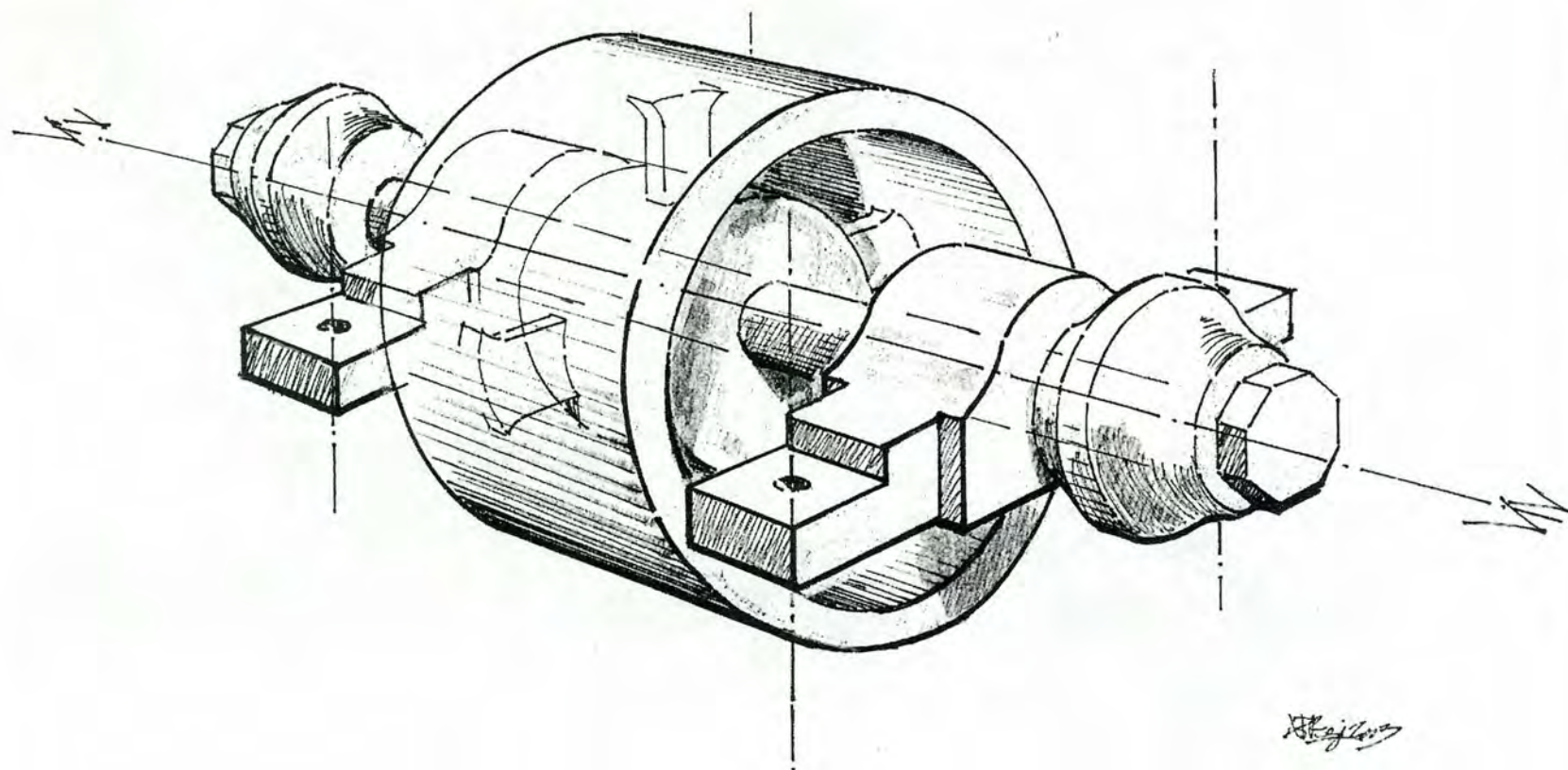


Figure 42 — BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine d'une poulie lâche mise au jour dans l'opération 4 — Vue de face (catalogue n° 12)

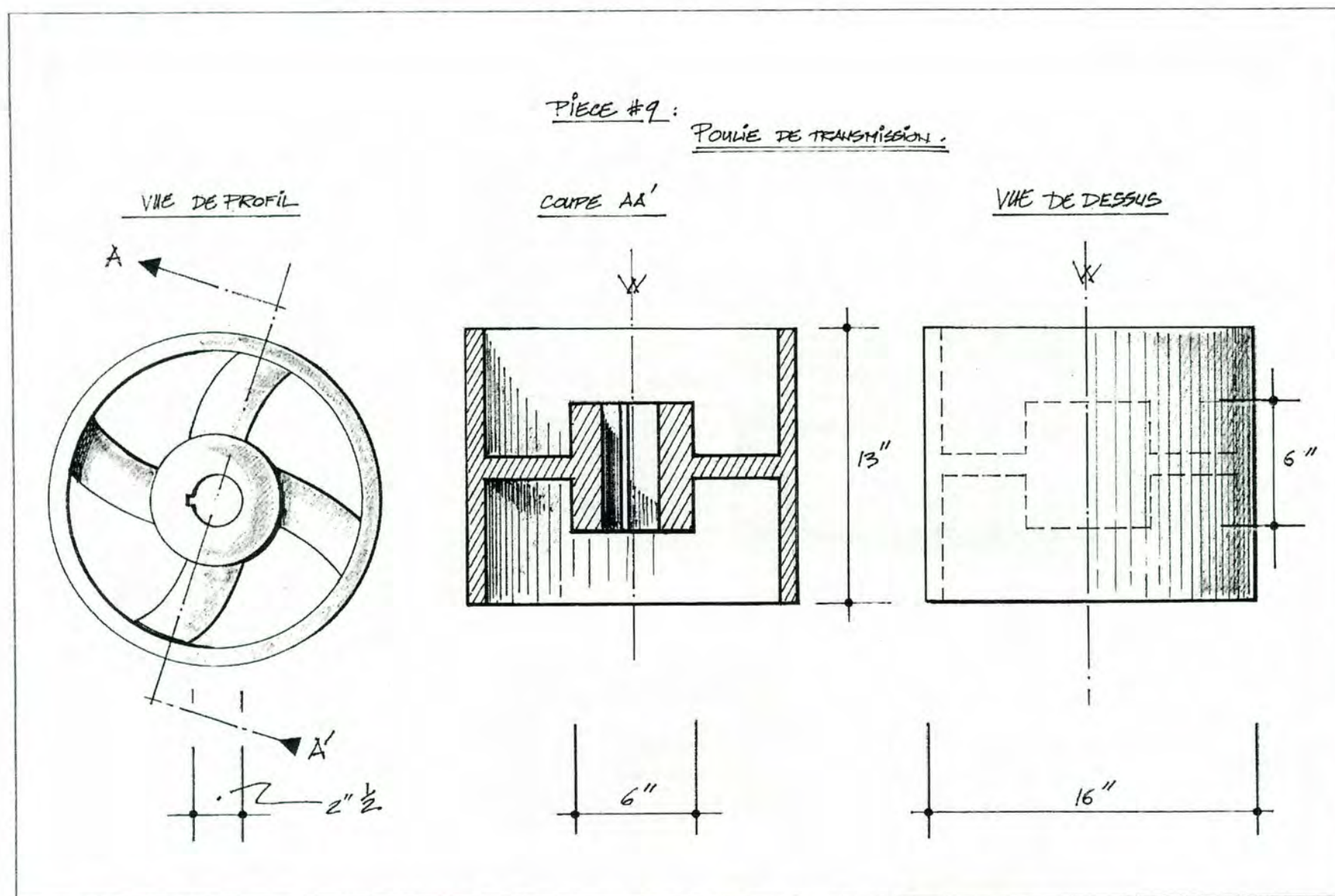


Figure 43 — BiFj-11, opération 5 — Représentation schématique de la configuration d'origine d'une poulie de transmission mise au jour dans l'opération 4 (catalogue n° 9)

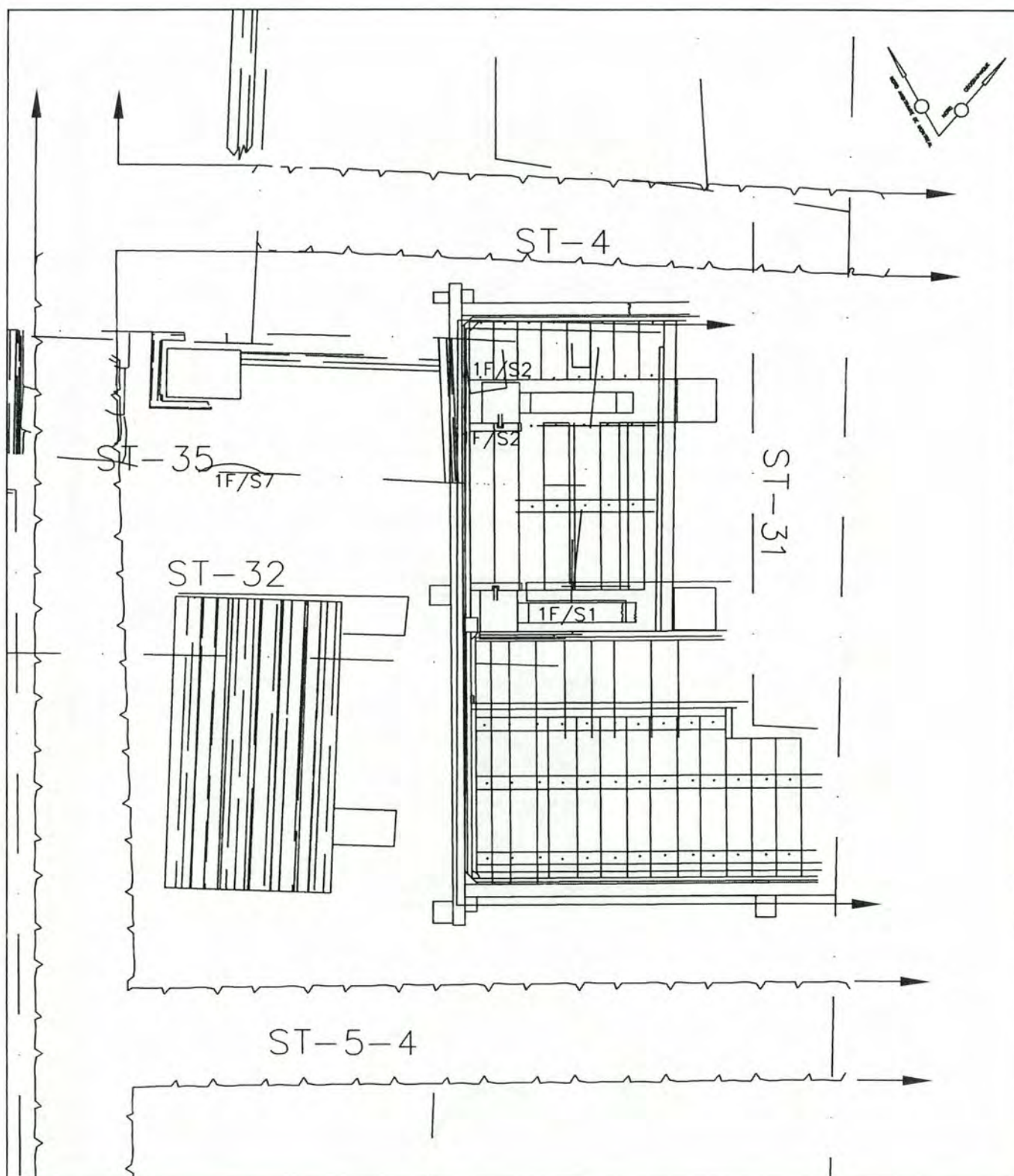


Figure 44 BiFj-11, opération 6 –
Plan de l'aire de fouille

 Vestiges de maçonnerie
 Vestiges de brique
 Vestiges en bois

ÉCHELLE = 1 : 35

0 35 70 cm

Date
Avril 2004

Projet
850-400

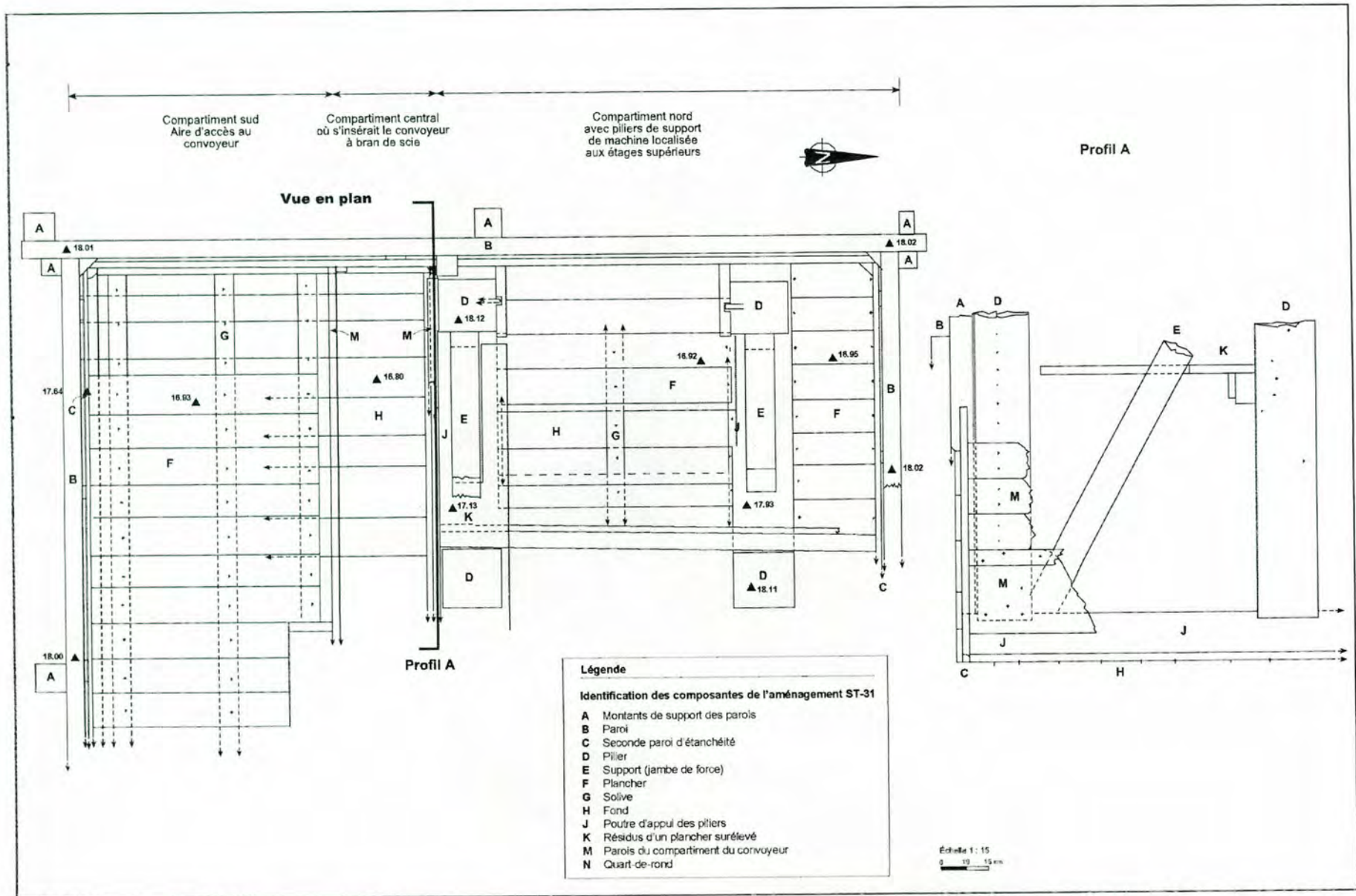


Figure 45 — BiFj-11, opération 6 — Représentation en plan et profil du vestige ST-31

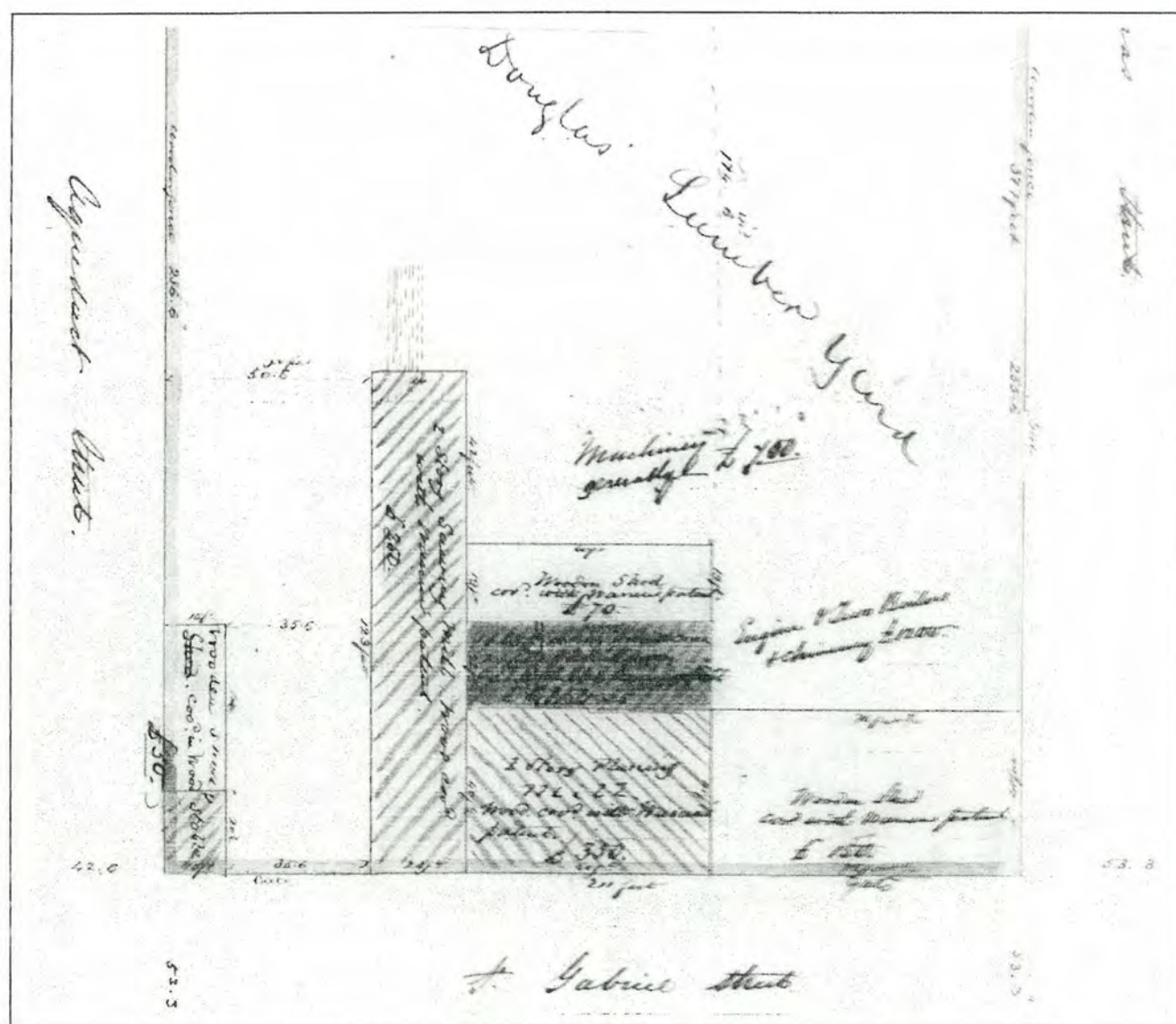


Figure 46

Extrait du plan du moulin à scie de James Douglas réalisé par Henri-Maurice Perrault en 1856
 Source : ANQM : CA 601553-307)

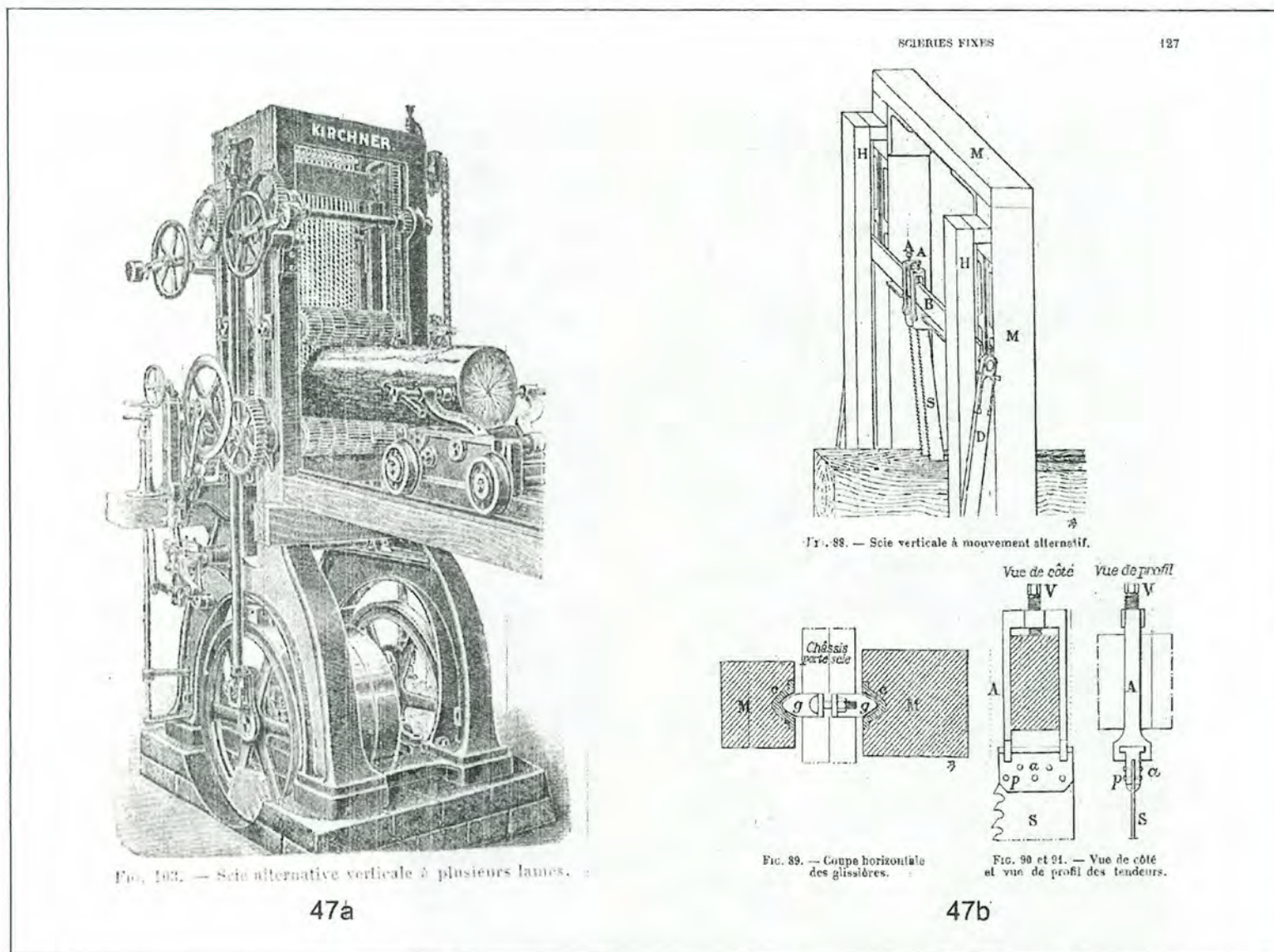


Figure 47a

Schéma de fonctionnement de la chaîne d'une scie verticale à mouvement alternatif (Razous, 1907 : 127)

Figure 47b

Modèle de scie verticale à mouvement alternatif en usage au tournant du XX^e siècle (Razous, 1907 : 135)

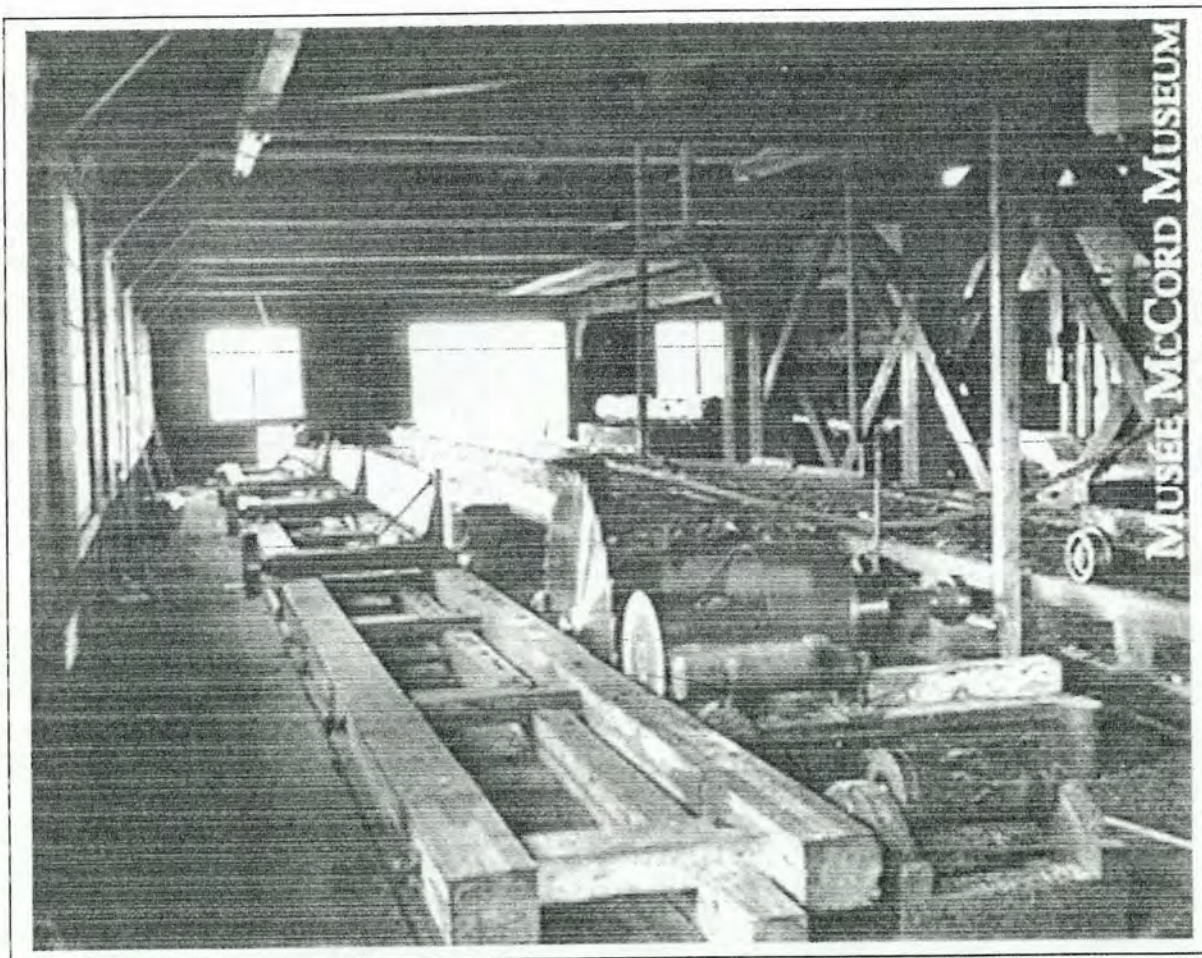


Figure 48

Scie circulaire, probablement du moulin Wright, Baston Currier, sur la rivière Ottawa en 1872
(Musée McCord, Fonds Notman, 1-78899)

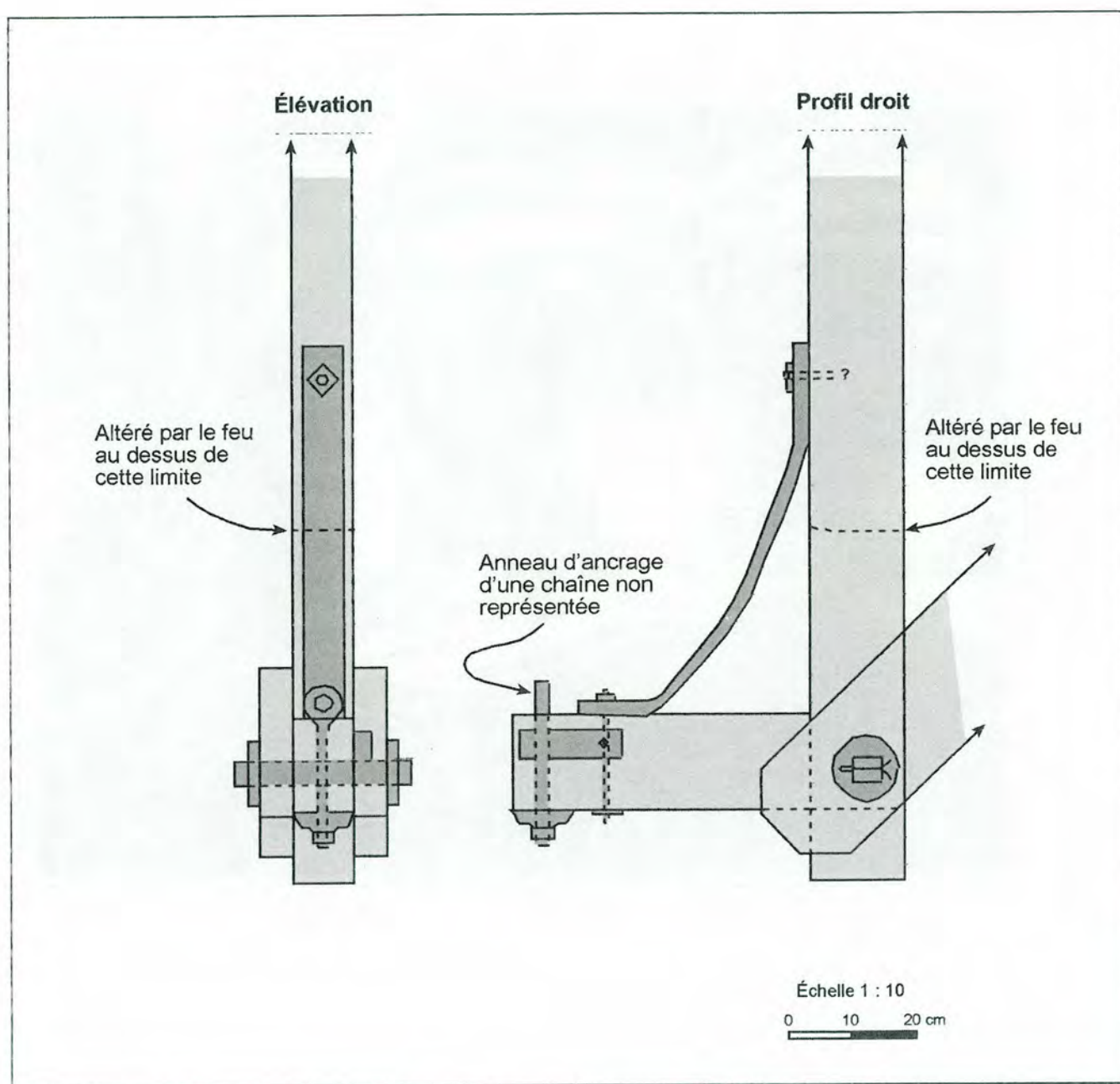


Figure 49

Site BiFj-11, vestige ST-11 — Élévation et profil de la composante mécanique du vestige ST-11 correspondant possiblement à la base résiduelle d'une tournebilles

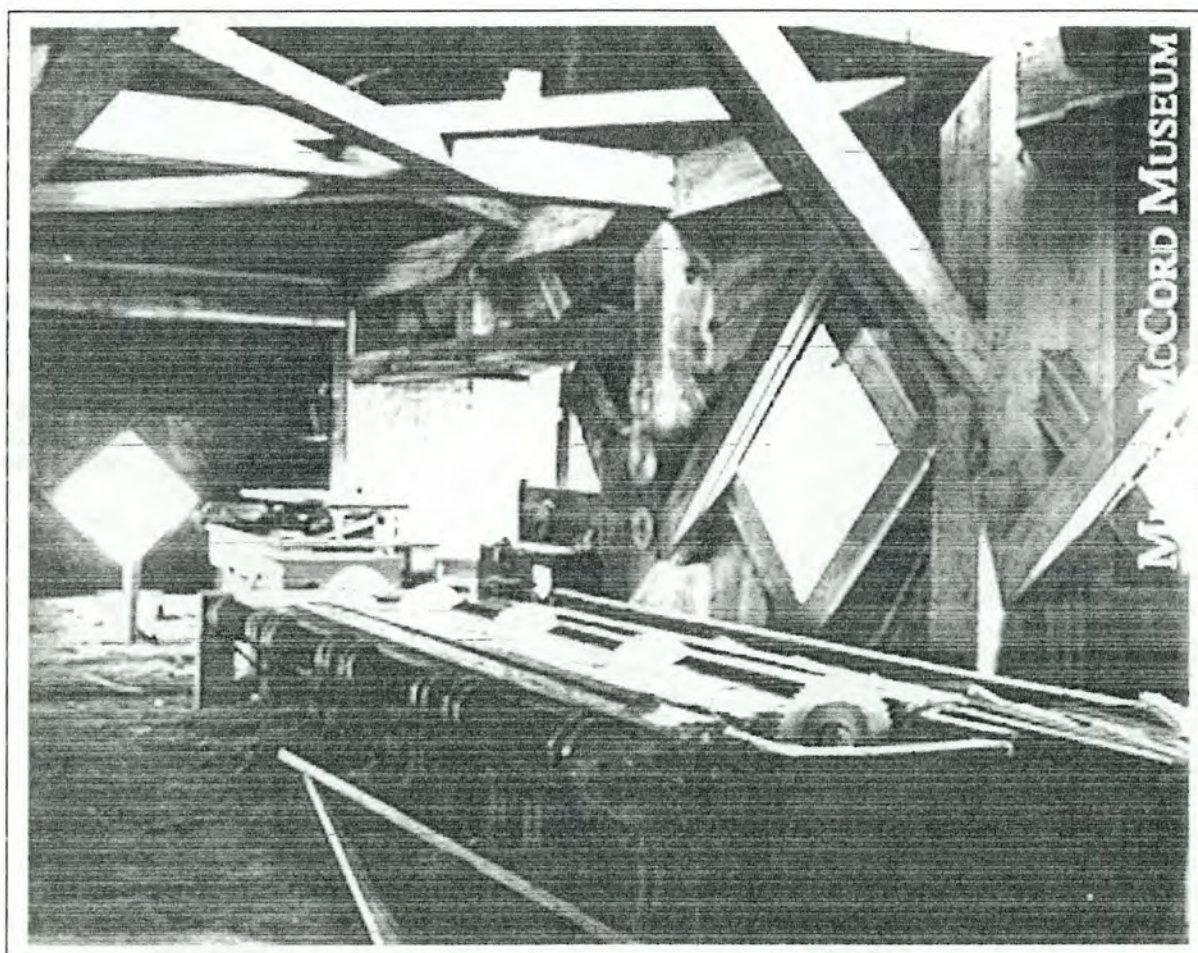


Figure 50
Scie de recoupe utilisée dans la production de latte en 1872, probablement au moulin Wright, Baston Currier, sur la rivière Ottawa (Musée McCord, Fonds Notman, 1-78898)



Photo 1



Photo 2

Photo 1 - BiFj-11, sous-opération 2A — Tranchée exploratoire après excavation mécanique et nettoyage manuel — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D2-4)

Photo 2 - BiFj-11, sous-opération 2A — Potion de la cheminée de la scierie (ST-20) mise au jour dans les limites de la tranchée exploratoire 2A — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D15-31)



Photo 3

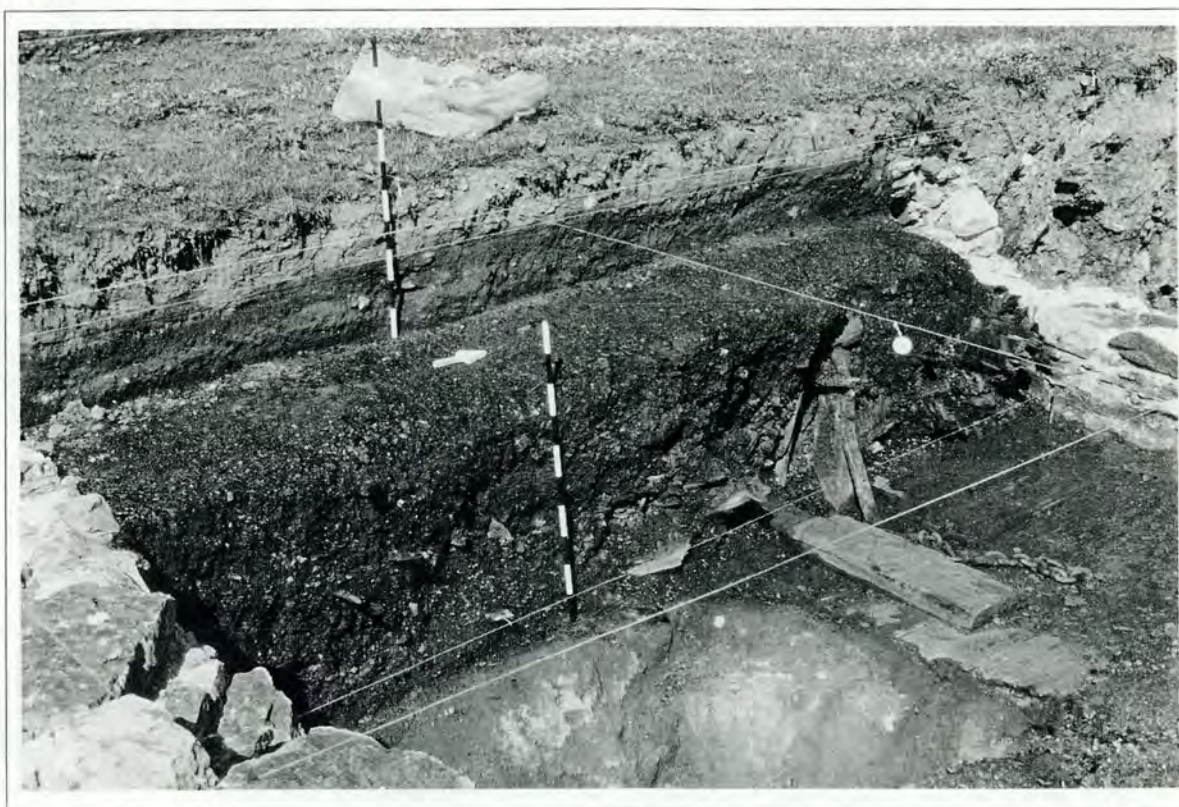


Photo 4

- Photo 3 -** BiFj-11, sous-opération 2B — Portion sud de la tranchée exploratoire après excavation mécanique et nettoyage manuel — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D1-9)
- Photo 4 -** BiFj-11, sous-opération 2B — Épaisse couche d'incendie accumulée à l'intérieur de la portion ouest de la scierie et sur la base résiduelle du tourne-billes (ST-11) — Vue vers l'ouest-nord-ouest (BiFj-11-01-D11-26)

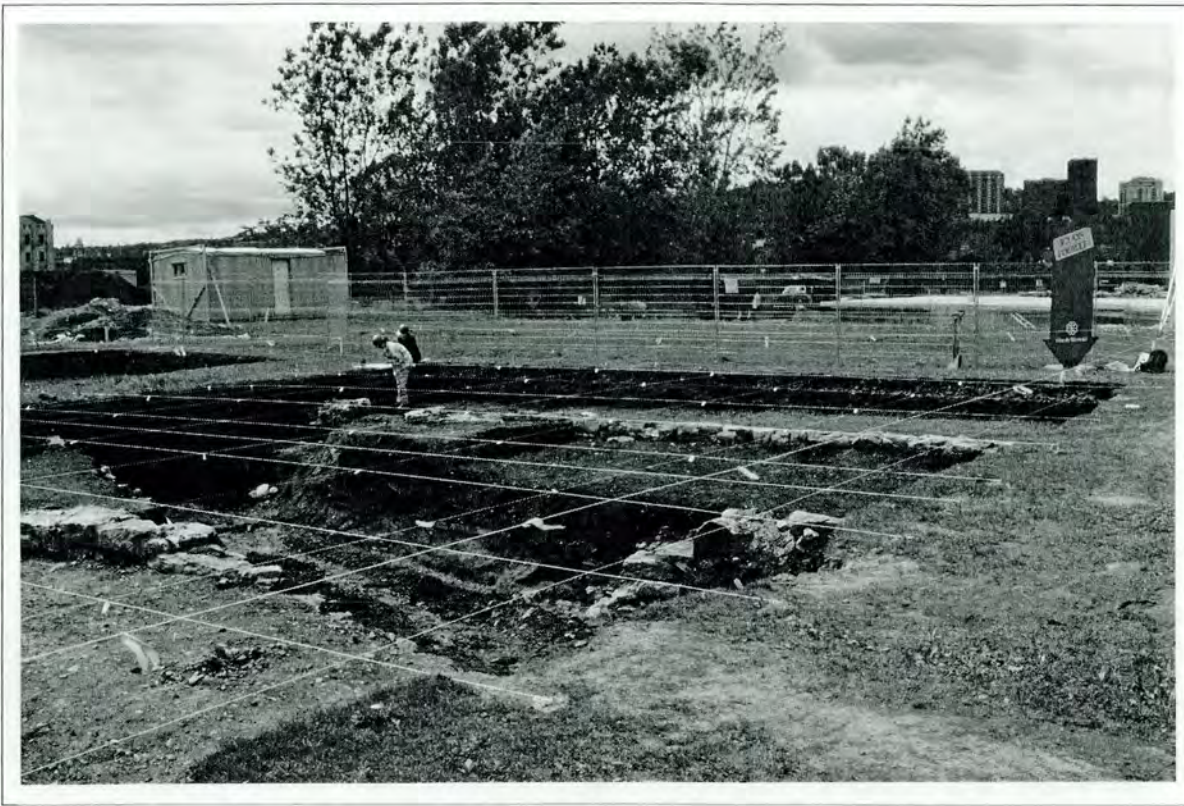


Photo 5



Photo 6

- Photo 5 -** BiFj-11, sous-opération 3B — Vue générale de la tranchée de la canalisation pluviale active après l'opération de décapage mécanique — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D4-27)
- Photo 6 -** BiFj-11, sous-opération 3B — Quadrillage implanté dans l'aire 3B, incluant la tranchée exploratoire 2B — La photo permet également d'apprécier une partie de l'épaisse couche de charbon de bois affleurant en surface et associée à l'incendie de la scierie en 1921 — Vue vers le nord-nord-est (BiFj-11-01-D4-29)



Photo 7



Photo 8

Photo 7 - BiFj-11 — Vue générale des trois aires du chantier archéologique après la fin des opérations d'excavation mécanique — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D26-32)

Photo 8 - BiFj-11, sous-opération 2B — Angle nord-ouest du petit bassin (ST-21 et ST-22) après excavation de la tranchée exploratoire 2B — Vue vers le nord-est (BiFj-11-01-D4-5)

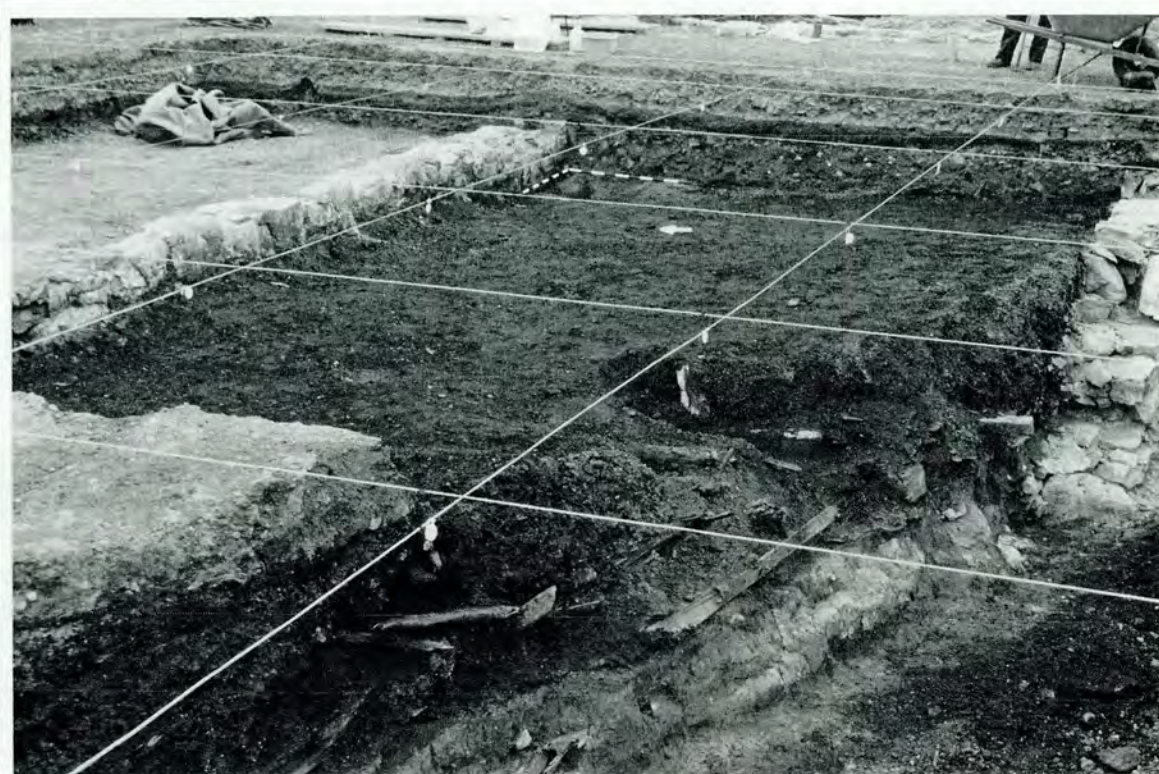


Photo 9



Photo 10

Photo 9 - BiFj-11, opération 5 — Vue générale de l'aire de fouille dans le secteur de transformation (portion ouest) de la scierie — Vue vers l'est-nord-est (BiFj-11-01-D5-24)

Photo 10 - BiFj-11, opération 6 — Vue générale de l'aire de fouille dans le secteur de la chute à bran de scie (ST-31) — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D14-20)



Photo 11

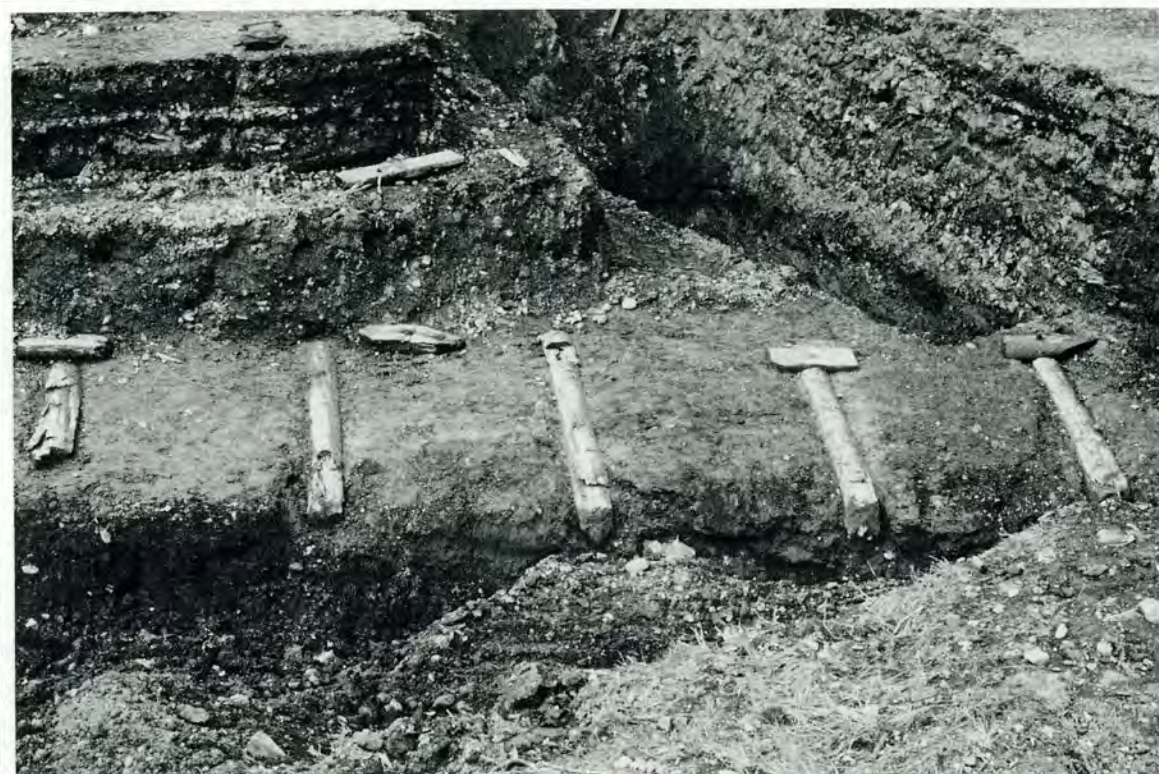


Photo 12

Photo 11 - BiFj-11, opération 7C — Vue générale de l'alignement de tirants de bois (7C2) — Vue vers le nord

Photo 12 - BiFj-11, opération 7C — Détail des cinq tirants de bois mis au jour à l'extrémité nord de la sous-opération 7C — Vue vers l'ouest



Photo 13



Photo 14

Photo 13 - BiFj-11, opération 2B — Vue générale des vestiges du bassin de la scierie — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D4-4)

Photo 14 - BiFj-11, opération 2B — Vue générale de l'assemblage des poutres du coin nord-est du bassin de la scierie (ST-21 et ST-22) — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D22-15)



Photo 15



Photo 16

Photo 15 - BiFj-11, opération 2B — Résidus de madrier disposés verticalement contre la paroi intérieure ouest du bassin de la scierie (ST-22) — Vue vers le sud-est (BiFj-11-01-D22-9)

Photo 16 - BiFj-11, opération 2B — Vue générale de la disposition des tirants ST-28-1 et ST-28-2 — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D14-7)



Photo 17



Photo 18

- Photo 17 -** BiFj-11, opération 2B — Détail de l'assemblage du travers du tirant ST-28-1 — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D14-12)
- Photo 18 -** BiFj-11, opération 4 — Plan du mur de brique hors sol ST-2 versé dans la masse du lot 4S1 — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D5-3)



Photo 19



Photo 20

Photo 19 - BiFj-11, opération 4 — Palier sud du plancher de bois ST-25 dégagé lors de la fouille du lot 4S2 — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D6-6)

Photo 20 - BiFj-11, opération 4 — Poulie de transmission (catalogue 9) mise au jour lors de la fouille du lot 4S2 — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D6-17)

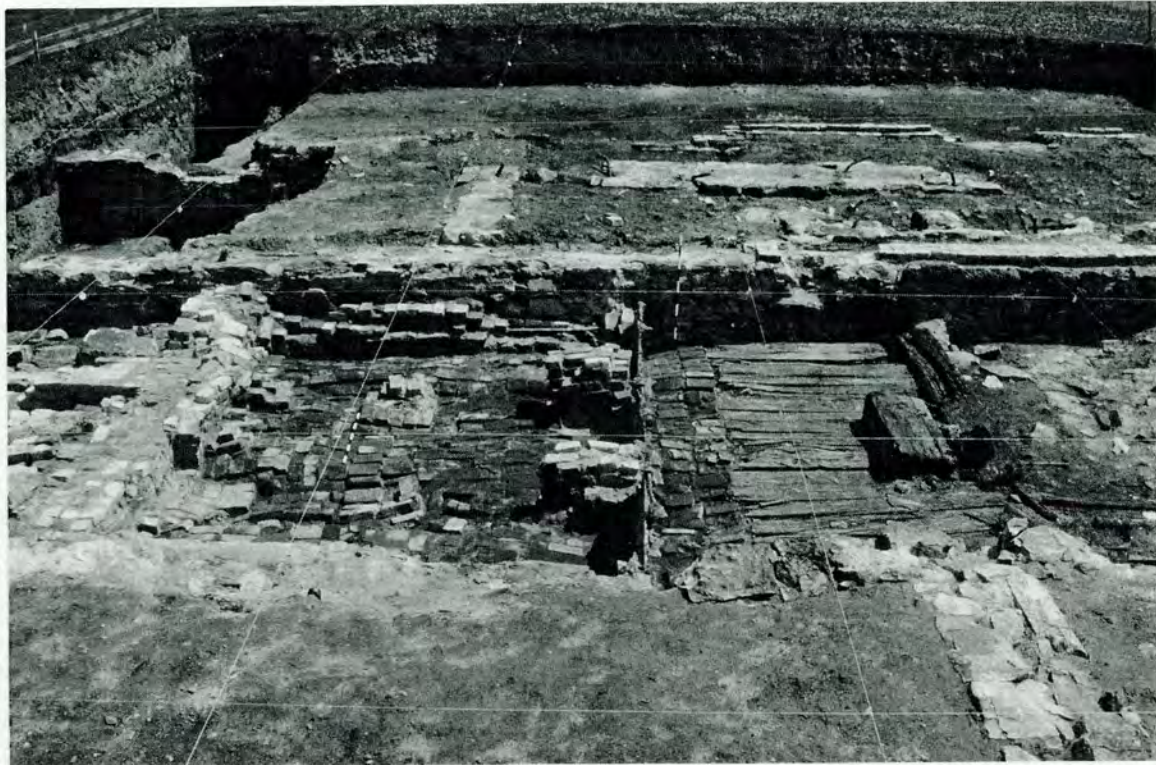


Photo 21



Photo 22

Photo 21 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale des vestiges ST-25 et ST-33 —
Vue vers l'est (BiFj-11-01-D18-18)

Photo 22 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale du vestige ST-34 en cours de dégagement —
Vue vers le nord-est (BiFj-11-01-D15-24)



Photo 23



Photo 24

Photo 23 - BiFj-11, opération 4 — Composante de la grille du cendrier ST-33 en cours de dégagement — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D17-32)

Photo 24 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale de l'extrémité nord de la maçonnerie ST-19, au sud de la cheminée ST-20 — Vue vers le sud-est (BiFj-11-01-D23-10)



Photo 25



Photo 26

Photo 25 - BiFj-11, opération 4 — Extrémité sud de la maçonnerie ST-19 mise au jour sous les restes du plancher de bois ST-25 — Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D9-20)

Photo 26 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale des vestiges de la deuxième génération de chaudières, constituée des maçonneries ST-18 et ST-33 — Vue vers le nord-est (BiFj-11-01-D18-13)



Photo 27



Photo 28

Photo 27 -

BiFj-11, opération 4 — Vue générale des différents segments de la maçonnerie ST-18, qui forment la partie à l'arrière des fondations de la deuxième génération de chaudières de la scierie — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D23-8)

Photo 28 -

BiFj-11, opération 4 — Vue générale des vestiges du cendrier (ST-33) de la deuxième génération de chaudières de la scierie — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D18-14)



Photo 29



Photo 30

Photo 29 - BiFj-11, opération 4 — Détail de la porte ouest du cendrier de la chaudière ST-33 — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D24-15)

Photo 30 - BiFj-11, opération 4 — Détail du palier inférieur du plancher de bois ST-25 donnant accès au cendrier ST-33 — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D12-17)



Photo 31

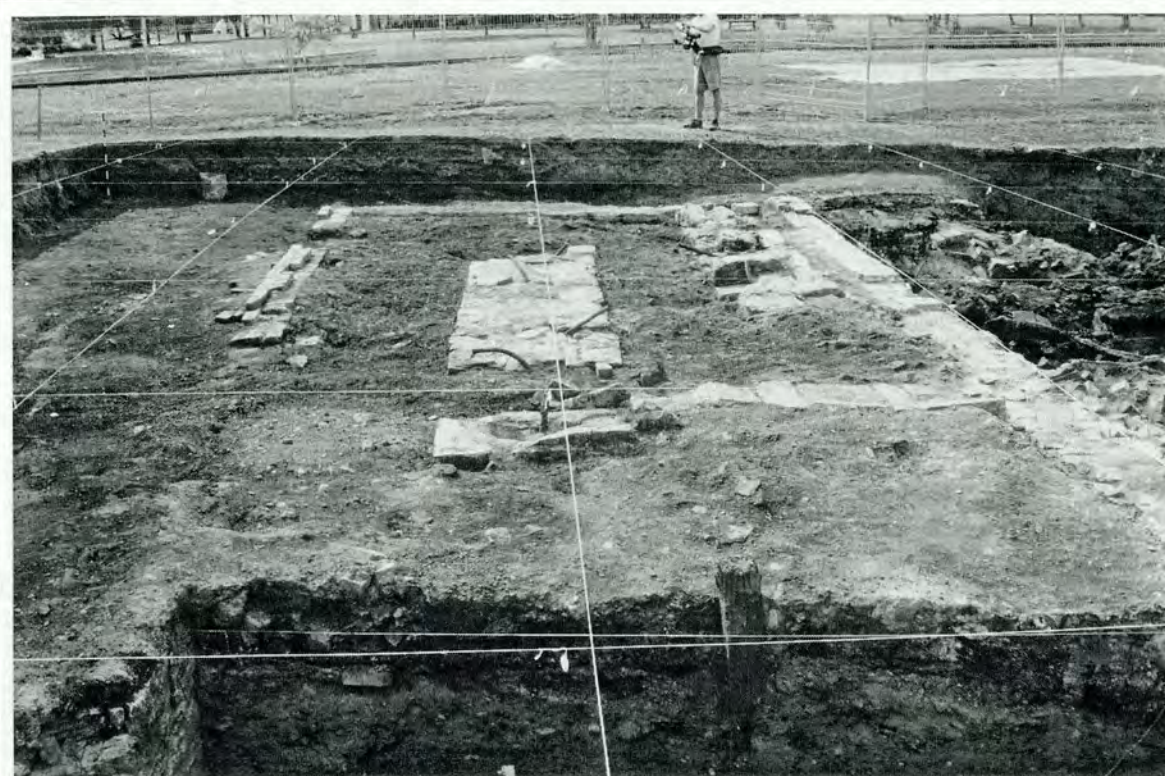


Photo 32

Photo 31 - BiFj-11, opération 4 — Détail d'un des segments affaissé de l'arrière-mur du cendrier de la chaudière ST-33 — Vue vers le nord (BiFj-11-01-D23-23)

Photo 32 - BiFj-11, opération 4 — Vue générale de l'ensemble formé par les maçonneries ST-15 et ST-17, localisées dans la pièce est de la salle des machines — Vue vers le sud (BiFj-11-01-D7-29)



Photo 33



Photo 34

- Photo 33 - BiFj-11, opération 4 — Détail des tiges d'ancrage au sommet du vestige ST-17 —
Vue vers le nord-ouest (BiFj-11-01-D10-22)
- Photo 34 - BiFj-11, opération 5 — Vue générale des restes affaissés du plancher de bois du bâtiment —
Vue vers l'est (BiFj-11-01-D7-3)



Photo 35



Photo 36

Photo 35 - BiFj-11, opération 5 — Vue générale du palier de support d'arbre de transmission mis au jour lors de la fouille des débris de l'incendie de la scierie en 1921 (lot 5AK1) — Vue vers le sud-est (BiFj-11-01-D8-12)

Photo 36 - BiFj-11, opération 5 — Vue général des vestiges du convoyeur à bran de scie ST-42 — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D8-5)



Photo 37



Photo 38

Photo 37 - BiFj-11, opération 5 — Détail d'une des palettes de poussée du convoyeur ST-42 en cours de dégagement — Vues vers le nord-est (BiFj-11-01-D8-11)

Photo 38 - BiFj-11, opération 6 — Vue générale — Vue vers le sud-ouest (BiFj-11-01-D27-17)



Photo 39

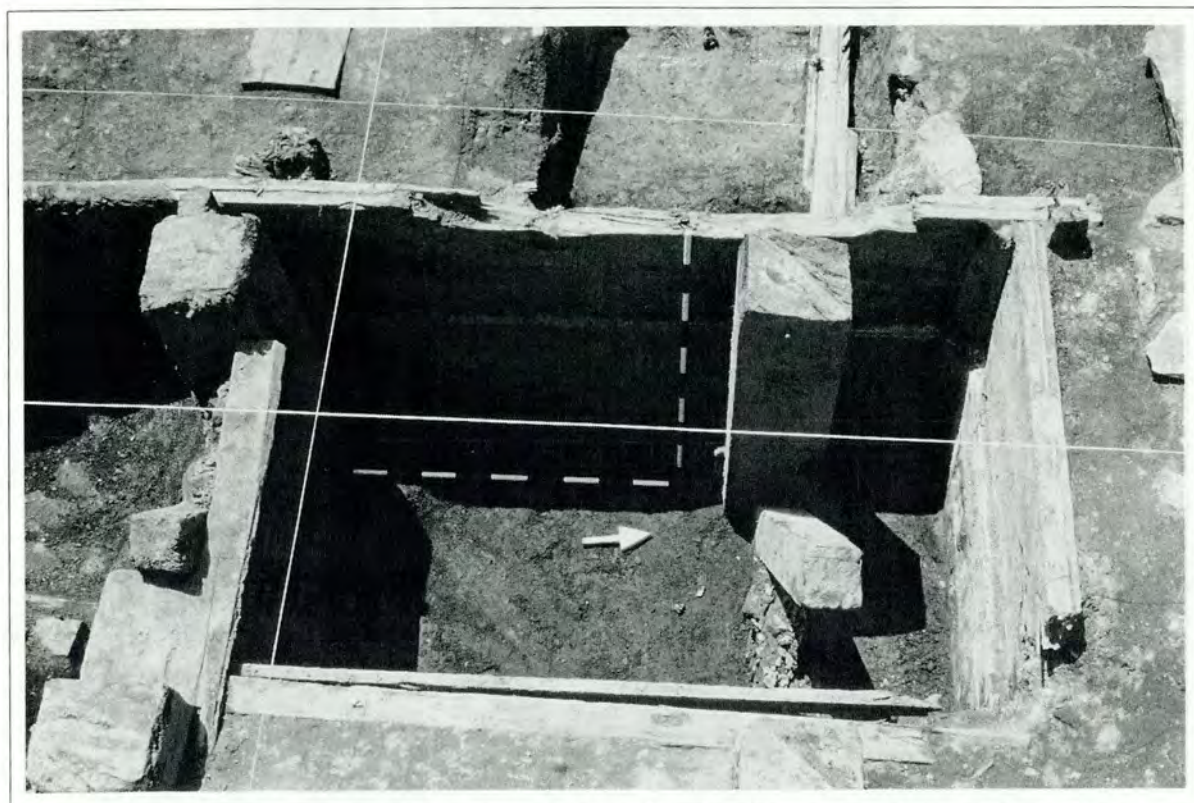


Photo 40

Photo 39 - BiFj-11, opération 6 — Détail des traces d'altération par le feu des parois du compartiment sud du caisson de bois ST-31 — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D26-35)

Photo 40 - BiFj-11, opération 6 — Détail de la couche de sciure de bois présente à la base du compartiment nord du caisson de bois ST-31 — Vue vers l'ouest (BiFj-11-01-D19-8)

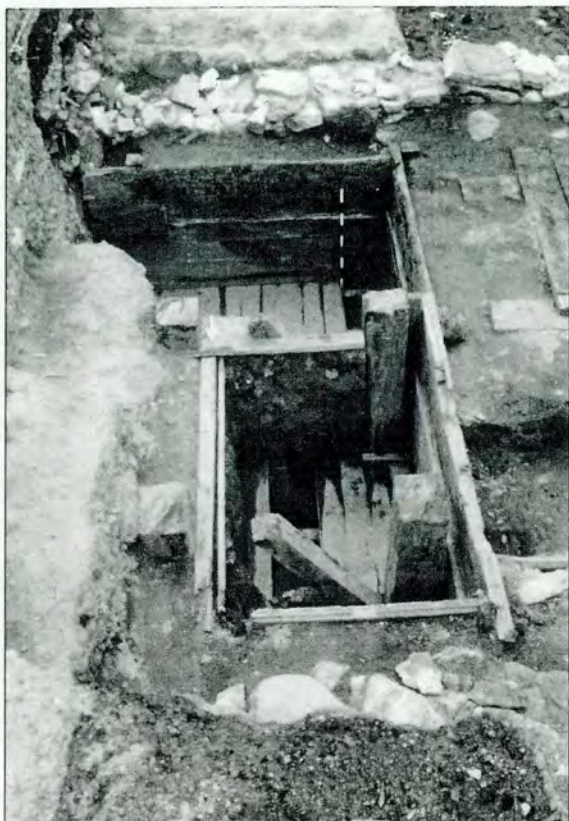


Photo 41



Photo 42

Photo 41 - BiFj-11, opération 6 — Vue générale du caisson de bois ST-31 —
Vue vers le sud (BiFj-11-01-D27-16)

Photo 42 - BiFj-11, opération 6 — Détail du compartiment central du caisson de bois (ST-31) où s'insérait
vraisemblablement un convoyeur à bran de scie — Vue vers l'est (BiFj-11-01-D25-26)



Photo 43



Photo 44

Photo 43 - BiFj-11, opération 2B — Détail de la plateforme en madrier du vestige ST-11 (BiFj-11-01-D24-27)

Photo 44 - BiFj-11, opération 2B — Détail de la composante mécanique du vestige ST-11 affleurant dans la masse des débris de l'incendie de 1921 (BiFj-11-01-D11-28)

Tableau 1 - BiFi-11, scierie Brewster — Synthèse des activités archéologiques réalisées

Sous- opération	Nature de l'activité	Dimensions	Lots	Structure	Unités d'enregistrement			Observations générales
					Plan	Profil	Carnet	
1E	Tranchée exploratoire	7,50 m de long par env. 2,00 m de large et 2,00 m de profond (max.)	1E1	1E/S1 et 1E/S2	—	—	—	Mise au jour d'un segment du mur ouest du bâtiment principal de la scierie et première caractérisation des dépôts associés à son occupation.
1F	Tranchée exploratoire	7,00 m de long par env. 2,00 m de large et 2,00 m de profond (max.)	1F1	1F/S1 à 1F/S6	—	—	—	Mise au jour d'un segment du mur ouest du bâtiment principal de la scierie et première caractérisation des dépôts associés à son occupation.
2A	Tranchée exploratoire et sondage manuel	18,50 m de long par env. 3,00 m de large et 2,40 m de profond (max.)	2A1	ST-1 à ST-4, ST-7 à ST-9, ST-18 à ST-20	P1	C3 et C4	FG1:1 à 3, 26 à 32	Vestiges et contexte archéologiques intègres dans la portion est du bâtiment principal de la scierie correspondant à l'emplacement de la salle des machines.
2B	Tranchée exploratoire	21,50 m de long par env. 2,50 m de large et 1,50 à 2,80 m de profond (max.)	2B1 à 2B9	ST-4 à ST-6, ST-10 à ST-14, ST-21 à ST-24, ST-30	P2	C5, C6, C9 et C11	FG1:4 à 7, 38 à 45	Vestiges et contexte archéologiques généralement intègres dans la portion ouest du bâtiment principal de la scierie correspondant à l'emplacement des aires de transformation du bois, ainsi que dans le secteur du petit bassin. Tissu archéologique et vestiges détruits dans l'emprise d'une canalisation pluviale active d'axe ONO-ESE.

Sous- opération	Nature de l'activité	Dimensions	Lots	Structure	Unités d'enregistrement			Observations générales
					Plan	Profil	Carnet	
3A	Décapage mécanique	17,00 m (EO) par 12,00m (NS) et profondeur moy. de 0,40 m.	3A1	ST-1 à ST-6, ST- 8, ST-9, ST-15 à ST-19, ST-29, ST-33	P1	C3 et C10	FG1: 12, 13, 16, 17, 26 à 32	Vestiges et dépôts archéologiques intègres sur toutes la superficie excavée à l'exception de l'angle SO de l'aire altérée en profondeur par la tranchée d'implantation d'une canalisation pluviale active. Aire excavée correspond approximativement au deux tiers sud de l'emplacement de la salle des machines.
3B	Décapage mécanique	11,00 m (EO) par 18,00m (NS) et profondeur moy. de 0,40 m.	3B1	ST-4 à ST-6, ST- 11 à ST-13, ST- 42	P2	C5, C6, C9 et C11	FG1: 8 à 11, 38 à 45	Vestiges et dépôts archéologiques intègres à l'exception de l'emprise de la tranchée d'implantation d'une canalisation pluviale active d'axe ONO-ESE (15,00 m de long par 4,50 de large et plus de 2,00m de profond) qui traverse le centre de l'aire.
3C	Décapage mécanique	7,00 m (EO) par 15,00m (NS) et profondeur moy. de 1,50 m.	3C1	1E/S1 et 1E/S2, 1F/S1 et 1F/S2, ST-6, ST- 27, ST-31, ST- 32, ST-35, ST- 37	P3	C7, C8 et C12	AC1: 8 à 12; FG1: 16, 17	Vestiges et dépôts archéologiques associés à l'occupation de la scierie après 1895 entièrement excavé en 3C1. Dépôts antérieurs intègres fouillés en opération 6.

Sous- opération	Nature de l'activité	Dimensions	Lots	Structure	Unités d'enregistrement			Observations générales
					Plan	Profil	Carnet	
4	Fouille en aire ouverte	13,50m (EO) par 12,00m (NS)	4S1 à 4S3, 4AQ1	ST-1 à ST-6, ST- 15 à ST-19, ST25, ST-29, ST-33, ST-34.	—	C3 et C10	FG1	Vestiges des bases d'appui de deux générations de bouilloires (cendrier), de la cheminée et de la machine à vapeur. Témoins archéologiques des mécanismes d'entraînement et de l'aménagement d'accès au cendrier.
5	Fouille en aire ouverte	8,00m (EO) par 4,50m (NS)	5AK1, 5AW2, 5BH3	ST-4 à ST-5, ST- 26, ST-42	P2	C6	AC1	Fouille des débris de l'incendie de la scierie en 1921. Vestiges du plancher du bâtiment et des restes d'un convoyeur à bran de scie. Témoins des mécanismes d'entraînement de la scierie et de certains éléments de production (Beaver Board)
6	Fouille en aire ouverte	7,00m (EO) par 5,50m (NS)	6L1 à 6L10	ST-4, ST-5, ST- 31, ST-32, ST- 36	P3	C7, C8 et C12	AC1	Fouille des débris de l'incendie de la scierie en 1995. Vestiges d'un caisson de chute à bran de scie
8A	Supervision de forage de caractérisation	—	8A1	—	—	—	FG1:100 à 105	Surface d'origine du sol naturel.
8B	Supervision (activités diverses)	—	8B1	—	—	—	FG1:106 à 108	Activités et aménagements qui n'ont eu aucun impact significatif sur les témoins archéologiques associés à l'occupation de la scierie.
8C	Supervision (aménagement du trottoir Nord)	Environ 3,00m de large par 55,00m de long et 0,50m de profond (max.)	8C1	—	—	—	FG1:110 à 113	Aménagement qui n'a eu aucun impact sur les témoins archéologiques associés à l'occupation de la scierie.

Sous- opération	Nature de l'activité	Dimensions	Lots	Structure	Unités d'enregistrement			Observations générales
					Plan	Profil	Carnet	
8D	Sondage préalable (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8D1	—	—	C13	FG1:114 à 118	Tissu archéologique mis au jour intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8E	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8E1.	—	P6	C20	AC2:48	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8F.	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8F1.	—	P6	—	AC2:49	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8G	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8G1	—	P6	C18	AC2:50	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8H	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8H1	—	P6	C17	AC2:51	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8J	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8J1	—	P6	C16	AC2:52	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8K	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8K1	—	P6	C14, C15	AC2:53	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8L	Supervision (fosse d'arbre)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8L1	—	P6	C19	AC2:54	Tissu archéologique mis au jour, intègre. A été l'objet d'un relevé stratigraphique complet.
8M	Supervision (reconstruction d'une base de lampadaire)	2,40m dia. Par 1,40 de profond	8M1	—	P6	C19	AC2:54	Activité n'a eu aucun impact sur les témoins archéologiques associés à l'occupation de la scierie.

Tableau 2 - BIFI-11, scierie Brewster — Synthèse des données concernant les vestiges mis au jour

No	Opération	Type	Identité	Chronologie	Références				Élévations (mètre) (N.M.M.)		Echantillon traité (bois)	Vestiges(s) associé(s)	Degré d'intégrité
					Profil	Plan	Carnet	Photos	Sommet	Base			
ST-1	2A, 3A et 4	Maçonnerie de calcaire et brique. Orientée selon un axe Nord-Sud.	Mur Est du carré du bâtiment principal de la scierie.	Construit vers 1855 et abandonné en 1921	C3 et C4	P1	FG1:26 à 32	D2:8 à 13; D10:1,2,4 à 7,13,31,32	19,40m (N); 19,55m (S)	17,66m (N); base non atteinte	—	ST-6-1	Arasé au niveau d'affleurement du mur hors sol dont il persiste quelques assises résiduelles en brique. Se prolonge au nord au delà de l'aire des travaux.
ST-2	2A, 3A et 4	Maçonnerie de calcaire et brique. Orientée selon un axe Nord-Sud.	Mur de refend. Intérieur de la portion Est du bâtiment principal de la scierie correspondant à la salle des machines.	Construit vers 1855 et abandonné en 1921	C3, C4 et C10	P1	FG1:26 à 32	D2:8,9,18 à 22; D3:13; D6:21; D9:21,22; D10:10 à 12,18,19; D15:25,26; D24:19	19,40m (N); 19,44m (S)	17,46m (N); base non atteinte	—	ST-6-1	Arasé au niveau d'affleurement du mur hors sol dont il persiste quelques assises résiduelles en brique. Se prolonge au nord au delà de l'aire des travaux.
ST-3	2A, 3A et 4	Maçonnerie de calcaire et brique. Orientée selon un axe Nord-Sud.	Mur de refend. Intérieur de la portion Est du bâtiment principal de la scierie correspondant à la salle des machines.	Construit vers 1855 et abandonné en 1921	C4, C6, C10 et C12	P1 à P3	FG1:26 à 32	D1:26,27; D3:7 à 9; D9:18,19; D16:6 à 9,13; D24:16 à 18	19,33m (N); 19,25m (S)	18,21m (S); base non atteinte	—	ST-6-1	Arasé au niveau d'affleurement du mur hors sol. Se prolonge au nord au delà de l'aire des travaux.
ST-4	2A, 3A, 3B, 4, 5 et 6	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Est-Ouest.	Mur de refend. Intérieur de la portion Ouest du bâtiment principal de la scierie.	Construit vers 1855 et abandonné en 1921 (1895 pour le segment 3)	C6 et C12	P2 (ST-4-2); P3 (ST-4-3)	FG1:26 à 32, 38 à 45	D3:10,11 (ST-4-1); D1:32; D3:22; D7:1,13; D13:6,7; D16:14 à 35; D28:12,13 (ST-4-2); D26:20 à 23 (ST-4-3)	19,40m (ST-4-1); 19,20m (ST-4-2); 18,06m (ST-4-3)	18,86m (ST-4-1); 18,30m (ST-4-2); 18,06m (ST-4-3); base non atteinte	—	ST-3 et ST-27	Trois segments d'inégale longueur dégagés. Arasé au niveau d'affleurement du mur hors sol.
ST-5	2A, 3A, 3B, 4, 5 et 6	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Est-Ouest.	Mur de refend. Intérieur de la portion Ouest du bâtiment principal de la scierie.	Construit vers 1855 et abandonné en 1921 (1895 pour le segment 4)	C5, C6 et C8	P2 (ST-5-2 et 3), P3 (ST-5-4)	FG1:26 à 32, 38 à 45	D16:10 à 12 (ST-5-1); D7:1; D13:4,8; D16:36,37; D17:1 à 19; D28:11 (ST-5-2); D19:13 à 16, 19,20,25 à 27; D26:8,13 à 17 (ST-5-3); D27:15 (ST-5-4)	19,37m (ST-5-1); 19,38m (ST-5-2); 18,85m (ST-5-3); 18,25m (ST-5-4)	19,27m (ST-5-1); 17,73m (ST-5-2); 18,42m (ST-5-3); 17,75m (ST-5-4); base non atteinte	—	ST-3 et ST-27	Quatre segments d'inégale longueur dégagés. Arasé au niveau d'affleurement du mur hors sol.
ST-6	3A, 3B, 3C et 4	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Est-Ouest.	Mur Sud du carré du bâtiment principal de la scierie.	Construit vers 1855 et abandonné en 1921 (1895 pour le segment 3)	C5, C6 et C9	P2 (ST-6-2); P3 (ST-6-3)	FG1:26 à 32, 38 à 45	D1:26,27; D6:21; D10:32,33 (ST-6-1); D1:35; D19:28 à 36; D20:1 à 4; D28:14,15 (ST-6-2)	19,55m (ST-6-1);	18,30m (ST-6-1); 18,28m (ST-6-2); base non atteinte	—	ST-3 et ST-27	Trois segments d'inégale longueur dégagés. Arasé au niveau d'affleurement du mur hors sol.
ST-7	2A	Conduite de plomb. Orienté selon un axe Nord-Sud.	Approvisionnement en eau.	Détruite en 1921.	C4	P1	FG1:26 à 32	D2:14,15; D10:3	17,93m	17,91m	—	—	Tronqué sur une longueur de 1,50 m lors de l'excavation de la s.-op. 2A. Se prolonge au nord et au sud de celle-ci.
ST-8	2A, 3A et 4	Aménagement de bois.	Bases et empreinte de poteaux de bois fichés à la verticale et disposés à intervalles réguliers.	Post 1921	C3	P1	FG1:26 à 32	D2:16,17; D3:14,15; D10:8,9	19,52m	18,73m	—	—	Persiste par endroits sous la forme de résidus de bois ou d'empreinte seulement.
ST-9	3A	Structure de béton.	Socle ou base d'appui d'aménagement indéterminé.	Post 1921	—	P1	FG1:26 à 32	D10:34,35	19,86m	19,66m; base non atteinte	—	—	Élément d'un ensemble qui se prolonge au sud de la s.-op. 3A.
ST-10	2B	Aménagement de bois. Orienté selon un axe Nord-Sud.	Canalisation à profil quadrangulaire. Élimination des eaux usées.	Apparement avant 1895	—	P2	FG1:38 à 45	D19:18,19	18,04m	17,75m	—	ST-5-3 (ST-11 ?)	Tronqué au nord par tranchée d'implantation de canalisation pluviale active. Se prolonge au sud au delà de la maçonnerie ST-5-3.
ST-11	2B	Aménagement de bois.	Composantes résiduelles d'une infrastructure de manipulation du bois brut "log turner"	Entre 1895 et 1921	C5	P2	FG1:89, 90	D19:16,21 à 27; D20:23 à 27; D24:27 à 32; D25:1,12 à 19	18,43m	17,80m; base non atteinte	E26, E36	ST-5-3 (ST-10 ?)	Quelques planches du sommet altérées lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2B. Se prolonge à l'ouest au delà de celle-ci.
ST-12	3B	Aménagement de bois. Orienté selon un axe Nord-Sud.	Mur Est du carré de l'allonge Sud du bâtiment principal de la scierie.	Aménagée après 1907 et détruite en 1921	—	P2	FG1:38 à 45	D20:5 à 10	19,20m	19,20m; base non atteinte	—	ST-6-2 et ST-13	Base résiduelle très dégradée de poteaux de bois fichés à la verticale avec résidus de planches de bois horizontales. Persiste de part et d'autre de la tranchée exploratoire 2B.

Tableau 2 - BIF-11, scierie Brewster — Synthèse des données concernant les vestiges mis au jour

No	Opération	Type	Identité	Chronologie	Références				Élévations (mètre) (N.M.M.)		Échantillon traité (bois)	Vestige(s) associé(s)	Degré d'intégrité
					Profil	Plan	Carnet	Photos	Sommet	Base			
ST-13	2B et 3B	Aménagement de bois Orienté selon un axe Est- Ouest.	Mur Sud du carré de l'allonge Sud du bâtiment principal de la scierie.	Aménagée après 1907 et détruite en 1921	C5	P2	FG1:38 à 45	D28:23 à 27	19,55m (ST-6-1);	18,71m	—	ST-12	Base résiduelle très dégradée de poteaux de bois fichés à la verticale avec résidus de planches de bois horizontales. Persiste de part et d'autre de la tranchée exploratoire 2B.
ST-14	2B	Aménagement de bois.	Tirant de maintien du mur Nord (ST-21) du petit bassin localisé au Sud de la scierie.	Circa 1855 à 1907	C5	P2	FG1:38 à 45	D22:3,6	18,07m	17,77m	E40	ST-21	Seule moitié ouest dégagée en s.-op. 2B. Apparement complet.
ST-15	3A et 4	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Est- Ouest.	Composante (une des trois) de la base d'appui d'une machine. Probablement machine à vapeur.	Avant 1895 ?	—	P1	FG1:48 à 51	D7:26 à 32; D10: 15 à 19, 28 à 30	19,52m	19,42m: base non atteinte	—	ST-16 et ST-17	Sommet dégagé seulement mais apparement complet.
ST-16	3A et 4	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Nord- Sud.	Composante (une des trois) de la base d'appui d'une machine. Probablement machine à vapeur.	Avant 1895 ?	—	P1	FG1:48 à 51	D7:26 à 32; D10: 14,16,26 à 30	19,48m	19,45m	—	ST-15 et ST-17	Sommet dégagé seulement mais apparement complet.
ST-17	3A et 4	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Nord- Sud.	Composante (une des trois) de la base d'appui d'une machine. Probablement machine à vapeur.	Avant 1895 ?	—	P1	FG1:48 à 51	D7:26 à 32; D10:16,20,21 à 25, 28 à 30	19,46m	19,45m	—	ST-15 et ST-16	Sommet dégagé seulement mais apparement complet.
ST-18	2A, 3A et 4	Maçonnerie de brique.	Portion Nord de la base d'appui d'une bouilloire d'alimentation de la machine à vapeur de la scierie. Deuxième génération : après ST-19.	Probablement aménagé après 1895. Abandonné avant l'incendie de 1921.	—	P1	FG1:26 à 32, 84 à 88	D2:3,6,7,31 à 37; D3:2 à 6,13; D9:32; D23:3 à 5,7 à 18; D24:7,8; D25:3 à 5	19,25m	18,75m: base non atteinte	—	ST-2, ST-25 et ST-33	Arasé en profondeur. Assises résiduelles persistantes sont fragiles et versantes. Nombreuses briques éclatées ou fracturées.
ST-19	2A, 3A et 4	Maçonnerie de calcaire. Constituée de quatre murs formant un rectangle orienté selon un axe Nord-Sud, avec mur de refend Nord- Sud.	Probablement base d'appui d'une bouilloire d'alimentation de la machine à vapeur de la scierie. Première génération : avant ST-18, ST-25 et ST-33.	Aménagée avant 1895	—	P1	FG1:26 à 32, 84 à 88	D2:3,6,7,31 à 37; D3:1; D15:33 à 35; D23:1,2,6,8 à 10; D25:3 à 5	19,36m (N); 18,82m (S)	18,18m (N): base non atteinte; 18,82m: base non atteinte	—	ST-2, ST-3 et ST-20	Dégagement très partiel. Sommet apparement arasé, en tout ou en partie, lors du réaménagement de la base de la bouilloire ST-18, ST-25 et ST- 55.
ST-20	2A	Maçonnerie de calcaire et de brique.	Base de la cheminée du bâtiment principal de la scierie. Localisée à l'intérieur de la portion Est du bâtiment correspondant à la salle des machines.	Circa 1855. Détruite en 1921.	C4	P1	FG1:26 à 32, 84 à 88	D2:3,6,7,23 à 30; D15:27 à 35	19,56m (brique); 19,43m (pierre)	18,18m: base non atteinte	—	ST-2, ST-3 et ST-19	Seule portion sud dégagée. Coin SE altéré (brique et sommet de la fondation en pierre) lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2A. S'enfonce en profondeur dans le sol naturel.
ST-21	2B	Aménagement de bois. Orienté selon un axe Est- Ouest.	Mur Nord du petit bassin localisé au Sud de la scierie.	Circa 1855 à 1907	C5	P2	FG1:38 à 45	D4:1 à 10,30,31; D22:1 à 4,11 à 16,19 à 25,27,28	18,06m	17,09m: base non atteinte	E45	ST-14, ST-22, ST- 24, ST-28 et ST-30	Partiellement décomposé par endroits mais stable. Se prolonge à l'ouest au delà de l'aire excavée.
ST-22	2B	Aménagement de bois. Orienté selon un axe Nord- Sud.	Mur Est du petit bassin localisé au Sud de la scierie.	Circa 1855 à 1907	—	P2	FG1:38 à 45	D4:1 à 10,30,31; D22:3,5 à 16,29	18,09m	17,09m: base non atteinte	E31	ST-14, ST-21, ST- 24, ST-28 et ST-30	Partiellement décomposé par endroits mais stable. Se prolonge au sud au delà de l'aire excavée.
ST-23	2B	Aménagement de bois.	Caisson enfoui. Fonction indéterminée.	Abandonné vers 1907	C11	P2	—	D22:17,26	18,19m	17,83m: base non atteinte	—	ST-24	Dégagement très partiel (arête SO seulement). Apparement complet.
ST-24	2B	Aménagement de bois. Orientée selon un axe NNE- SSO.	Canalisation à profil quadrangulaire. Élimination des eaux usées.	Abandonné vers 1907	C11	P2	FG1:38 à 45	D4:1 à 10; D22:12,14,17 à 26	17,82m (NE); 17,66m (SO)	17,57m (NE); 17,41m (SO)	—	ST-22 et ST-23	Couvercle en partie détruit lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2B.

Tableau 2 - Bifj-11, scierie Brewster — Synthèse des données concernant les vestiges mis au jour

No	Opération	Type	Identité	Chronologie	Références				Elevations (mètre) (N.M.M.)		Echantillon traité (bois)	Vestige(s) associé(s)	Degré d'intégrité
					Profil	Plan	Carnet	Photos	Sommet	Base			
ST-25	4	Aménagement de bois.	Plancher de bois. Aménagement d'accès au cendrier de la bouilloire (ST-33)	Probablement aménagé après 1895. Abandonné avant l'incendie de 1921.	—	—	FG1:84 à 88	D5:19,20; D6:3 à 23; D7:35; D12:10 à 23; D18:13 à 27,33,34	18,82m (N); 19,14m (centre); 19,49m (S)	Env. 18,76m (N); base non atteinte	E46	ST-2, ST-3, ST-18 et ST-19	Deux tiers sud détruits ou altérés lors de l'incendie de 1921 (résidus excavés lors de la fouille de l'opération 4). Portion résiduelle (nord) complète et en bon état.
ST-26	5	Aménagement de bois. Orientée selon un axe Est- Ouest.	Canalisation à profil trapézoïdal. Élimination des eaux usées.	Associé à la scierie mais chronologie indéterminée.	—	—	AC1:18 à 21	D13:3,5,8,9	18,09m	17,94m	E33	—	Apparement complet et intégr. Se prolonge à l'est et à l'ouest au delà de la portion dégagée lors de la fouille de l'opération 5).
ST-27	3C	Maçonnerie de calcaire. Orientée selon un axe Nord- Sud.	Mur ouest du carré du bâtiment principal de la scierie.	Construit vers 1855 et abandonné en 1895.	C1 et C2	P3	AC1:8 à 12	D25:9 à 12; D26:6 à 12,18,19	18,42m (N); 18,23m (S)	17,76m: base non atteinte	—	ST-4 à ST-6	Arasé ? Se prolonge au nord au delà de l'aire des travaux. Maçonnerie instable avec nombreuses pierres flottantes et versantes au sommet.
ST-28	2B	Aménagements de bois. Orienté selon un axe Est- Ouest.	Tirants (2) de maintien du mur Est (ST-22) du petit bassin localisé au Sud de la scierie.	Aménagé après 1864. Abandonné vers 1907.	—	P2	FG1:72, 73, 76 et 77	D4:1 à 10; D14:1 à 14,29 à 32; D22:8,20 à 25 (ST- 28-1); D14:7,15,16,29 à 31 (ST-28-2)	17,99m (un.1); 18,11m (un.2)	17,81m (un.1) et 17,84m: base non atteinte	E39, E43	ST-14, ST-21, ST- 22 et ST-30	Complet et intégr à l'exception de son point de jonction avec le mur du bassin (ST-22), où il est très dégradé par la décomposition.
ST-29	3A et 4	Aménagement composite en bois et pierre. Orienté selon un axe Nord-Sud.	Canalisation à profil quadrangulaire. Élimination des eaux usées.	Associé à la scierie mais chronologie indéterminée.	—	P1	FG1:26 à 32	D25:2 à 4	18,33m	18,06m	—	ST-3	Seule extrémité sud dégagée. Tronqué au sud par tranchée de canalisation pluviale active. Se prolonge au nord sous le plancher de bois ST-25.
ST-30	2B	Aménagement de bois. Orienté selon un axe Est- Ouest.	Tirant de maintien du mur Est (ST-22) du petit bassin localisé au Sud de la scierie.	Abandonné vers 1907. Antérieur à ST-28.	—	P2	FG1:76 à 78	D14:29 à 35; D22:20 à 22,24,25	18,05m	17,79m: base non atteinte	E35	ST-21, ST-22 et ST-28	Soul sommet de son extrémité Est dégagée en fouille. Apparement complet et en bon état.
ST-31	3C et 6	Aménagement de bois.	Calisson enfoui à profil quadrangulaire. Base de chute à bran de scie et support d'infrastructure indéterminée.	Abandonné avant mais détruit lors de l'incendie de 1895.	C1, C2 et C8	P3	FG1:91 à 93	D18:8 à 12; D21:3; D25:20 à 37; D26:34 à 37; D27:1 à 28	17,99m	16,94m: base non atteinte	E61 à E64, E67 à E72, E74	ST-4, ST-5, ST-27 et ST-32 (ST-42 ?)	Vestige arasé après sa destruction partielle lors de l'incendie de la scierie en 1895 et tiers Est détruit complètement par la tranchée d'implantation d'une canalisation pluviale active.
ST-32	3C et 6	Aménagement de bois.	Plateforme réduite et rudimentaire. Circulation ?	Avant 1895	—	—	FG1:33 à 36	D25:9 à 11; D27:14,17	18,10m	17,79m	—	ST-4, ST-5, ST-27 et ST-31	Complet et en bon état.
ST-33	3A et 4	Aménagement de brique.	Cendrier et portion Sud de la base d'appui de la bouilloire d'alimentation de la machine à vapeur de la scierie. Deuxième génération : après ST-19.	Probablement aménagé après 1895. Abandonné avant l'incendie de 1921.	C10	P1	FG1:84 à 88	D9:25 à 28; D12:10 à 23; D17:30 à 35; D18:1 à 7,13 à 32; D23:19 à 36; D24:1 à 6,9 à 26; D27:29 à 33	19,25m	18,61m: base non atteinte	—	ST-2, ST-3, ST-18 et ST-25	Maçonnerie très instable, voire versante. Briques souvent éclatées ou fracturées. Mortier absent ou très friable. Plancher affaissé par tassement des déposés sous-jacents. Porte ouest dégagée et conservée (no. Cat. 7)
ST-34	4	Aménagement de bois.	Base d'appui d'une infrastructure indéterminée. Peut être bouilloire.	Aménagé à l'intérieur du carré de la cendrière ST-33. Abandonné en 1921.	—	—	FG1:82	D15:12 à 24	19,17m	18,81m	E17	—	Vestige entièrement détruit lors de la fouille de l'opération 4.
ST-35	3C	Aménagement de bois. Orienté selon un axe Nord- Sud.	Mur ouest du carré de l'allonge Nord du bâtiment principal de la scierie.	Abandonné en 1921.	C12	P2	AC1:8 à 12	D3:23 à 25; D26:26,27	19,19m	19,06m	—	—	Restes fugaces essentiellement marqués par la présence de poutres et de résidus de planches de bois délimitant le carré des débris générés par la destruction de la scierie lors de l'incendie de 1921.
ST-36	3C et 6	Aménagement de bois.	Plateforme réduite et rudimentaire. Circulation ?	Avant 1895	—	—	AC1:38 à 40	D36: D21:1; D25:5 à 8; D27:14,17	18,49m	18,46m: base non atteinte	—	—	Complet et en bon état.
ST-42	3B et 5	Aménagement de bois avec chaîne de métal	Convoyeur à bran de scie (identifié en fouille sous 5AX1-objet 1)	Probablement postérieure à 1895 et abandonnée en 1921 ou avant.	C6	—	AC1: 4,6,7,14,17 à 19	D7:23,24; D8:6 à 11, 13 à 20, 22 à 32, 34 à 37; D11:1 à 4, 12 à 14; D28:27 à 30	18,68m (O); 18,71m (E); structure affaissée	Environ 18,10m	E48 à E50, E54, E55, E58, E59	ST-31 ?	Vestige entièrement détruit à l'ouest par l'implantation d'une canalisation pluviale et lors de la fouille de l'opération 5. Se prolonge à l'ouest au delà de l'aire excavée.

Tableau 3 - BIFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 2A — Coupe C4, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord

Couche	Identification	Description	Note
1	Sol d'occupation	Sable et terreau humique, brun beige, meuble et hétérogène. Gravier et concassé de calcaire forment env. 20% de la masse de la couche. Particules de mortier et de brique disséminées.	Remblai de rehaussement. Terreau de paysagement de la surface du terrain (parc Rufus-Rockhead) au moment de l'intervention.
2	Remblai de nivellement	Sable et gravier brun grisâtre, compact et hétérogène. Gravier et concassé de calcaire forment env. 50% de la masse de la couche. Particules de mortier et de brique disséminées.	Remblai appliqué préalablement à l'aménagement de la surface de paysagement C4-1.
3	Remblai de nivellement	Silt brun foncé grisâtre, compact et plutôt homogène. Gravier, concassé de calcaire et particules de mortier éparses.	Remblai appliqué préalablement à l'aménagement de la surface de paysagement C4-1.
4	Sol d'occupation	Sable et concassé de calcaire (2 à 12 cm), beige grisâtre, compact et hétérogène. Pierres forment env. 80% de la masse de la couche. Nombreux objets récents jonchent la surface de la couche: pellicule plastique, sac de croustilles, etc.	Remblai de rehaussement formant surface de circulation. Correspond probablement à l'utilisation de cet espace comme stationnement au cours de la seconde moitié du XXe siècle.
5	Remblai de nivellement	Sable et limon brun foncé grisâtre, meuble et homogène. Gravier, particules de mortier et de brique disséminées.	Lit fin et discontinu par endroits. Déblais de creusement ?
6	Sol d'occupation	Sable, poussière et particules de cendre de charbon minéral brun très foncé noirâtre, compact et hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées: fibres végétales, mortier, brique, charbon minéral, scories.	Premier remblai appliqué après arasement de la scierie en 1921. Correspond probablement à la surface du terrain de soccer aménagé au tournant des années 1930-1940.
7	Couche d'occupation ?	Fin lit de fibres végétales dense et plutôt homogène.	Déchets accumulés durant période d'abandon postérieure à la démolition de la scierie ou de son utilisation temporaire comme lieu d'entreposage du bois avant la fin des activités de la cour à bois Redfern en 1923.
8	Remblai de nivellement (démolition)	Concentration de débris de démolition de maçonnerie de brique (brique et mortier) avec charbon de bois entremêlés. Ensemble très hétérogène recèle par endroits des débris de planches de bois à demi consommées. Base s'entremêle par endroits au sommet de la couche C4-9. Quelques gros calcaire épars.	Remblai de comblement/nivellement constitué des débris produits par l'arasement des murs hors-sol de la portion Est du bâtiment principal de la scierie, qui abritait la salle des machines, après sa destruction par un incendie en 1921.
9	Couche d'incendie	Concentration de cendre, particules et gros charbon de bois, noirâtre, friable et hétérogène. Mortier et fragments de brique disséminés. Clous épars. Base très nette.	Déchets générés lors de la destruction de la scierie par un incendie en 1921.
10	Sol d'occupation	Sable saturé de fibres végétales et particules humiques brun foncé noirâtre, compact et plutôt homogène. Fines particules disséminées au sommet: brique, mortier, anthracite, fibres de bois.	Dernière surface d'occupation à l'extérieur de la scierie avant sa destruction en 1921.
11	Surface de circulation	Lit de charbon de bois sur résidus très dégradé d'un plancher de bois affaissé. Aménagement constitué de planches de bois disposées à plat et serrées sur un rang selon un axe est-ouest.	Aménagement prend appui au sommet des parements des maçonneries ST-1 et ST-2, sur le ressaut formé par le décrochement entre la fondation de calcaire et la première assise du mur de brique hors-sol qui prenait appui sur son sommet. <u>Correspond aux vestiges affaissés et dégradés du plancher intérieur du bâtiment.</u>
12	Couche dépotoir	Lit de particules de mortier et de brique.	Correspond apparemment à débris générés lors de l'aménagement ou du réaménagement de la maçonnerie de brique hors sol du mur ST-2. Réfection après l'incendie de 1895 ?
13	Surface de circulation ?	Fin lit de fibres de bois très décomposé formant un niveau continu aux abords du mur extérieur Est de la scierie. Prend appui à l'est sur une planche d'axe Nord-sud.	Fibres orientées Est-ouest pourraient correspondre à résidus très altérés d'une surface de circulation aménagée aux abords extérieur du bâtiment.
14	Remblai de comblement	Sable silteux brun grisâtre, compact et hétérogène. Particules de mortier et brique très éparses. Coloration noirâtre en surface.	Comble tranchée d'implantation de conduite de plomb ST-7 qui longe le parement extérieur de la fondation du mur est de la scierie (ST-1).

Tableau 3 - BIFJ-11, scierie Brewster, sous-opérations 2A — Coupe C4, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord

Couche	Identification	Description	Note
15	Remblai de comblement	Sable légèrement limoneux brun gris jaunâtre, compact et hétérogène. Inclusions éparses mais disséminés dans la masse: moellons bruts (35 cm dia.), galets,	Base correspond à niveau atteint par l'excavation 2A1 (sol naturel stérile). Pourrait correspondre à tranchée de construction du mur nord du bâtiment qui longe au nord
16	Remblai de comblement	Sable brun beige, compact et homogène. Inclusions éparses de petits calcaires informes. Coloration noirâtre en surface.	Comble tranchée d'implantation des vestiges ST-3, ST-19 et ST-20. Base non atteinte.
17	Remblai	Sable grossier brun grisâtre, compact et hétérogène. Fines particules disséminées: mortier, brique.	—
18	Couche dépotoir ?	Concentration de particules et concrétions de mortier avec fragments de brique.	Pourrait correspondre à débris générés lors de l'aménagement ou du réaménagement de la maçonnerie de brique hors sol du mur ST-2, ST-18, ST-19 et/ou ST-20 qui bordent la couche. Réfection après l'incendie de 1895 ?
19	Remblai de comblement	Sable grossier brun grisâtre, compact et hétérogène. Fines particules disséminées: mortier, brique.	Comble apparemment tranchée d'implantation des vestiges ST-2, ST-19 et ST-20.
20	Remblai de comblement	Sable brun orangéâtre, compact et hétérogène. Galets en abondance (env. 25% de la masse de la couche). Particules de mortier et brique disséminées.	Comble la portion supérieure d'un sous-bassement circonscrit entre les murs ST-1 et ST-2. Apparemment même événement que couche C4-21.
21	Remblai de comblement	Sable grossier brun foncé grisâtre, meuble et hétérogène. Galets en abondance (env. 25% de la masse de la couche). Particules de mortier et brique disséminées. Recèle gros fragments de madriers fracturés (0,06 d'épais par, 0,18 de large et un maximum observé de 1,60 de long) disséminés aléatoirement dans la masse de la couche. Base nette sur sol naturel stérile.	Comble la portion inférieure d'un sous-bassement circonscrit entre les murs ST-1 et ST-2. Apparemment même événement que couche C4-20 mais apparemment entremêlé des débris d'un aménagement ou d'une structure en bois aux fonctions indéterminées.
22	Sol naturel stérile	Limon homogène brun gris bleuté avec rares petits cailloux arrondis épars, compact et homogène.	Sol naturel non remanié et stérile au niveau des inclusions anthropiques. Sommet arasé par aménagement à fonction indéterminé. Même que C4-28.
23	Sol d'occupation	Sable fin brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées: mortier, brique, charbon minéral, fibres de bois.	Transition à la base progressive. Débris et sédiments accumulés au sommet d'une surface de circulation extérieure de la scierie.
24	Sol d'occupation	Sable grossier brun beige moucheté rouille, compact et hétérogène. Galets en abondance (0,02 à 0,12 m dia.). Fragments de brique et concrétions de mortier très éparses.	Remblai de rehaussement/nivellement formant surface de circulation aux abords extérieur Est de la scierie.
25	Remblai de rehaussement	Limon sablonneux brun gris verdâtre, compact et hétérogène. Gravier et galets disséminés. Fibres de bois et particules de brique éparses.	Probablement même événement qu C4-24.
26	Couche dépotoir	Lit de fragments de brique et de particules de mortier.	Repose au sommet de la surface d'origine du sol naturel. Correspond vraisemblablement à débris générés lors de la construction des murs hors sol en brique de la portion Est de la scierie.
27	Sol d'occupation	Sable à texture légèrement humique brun foncé grisâtre moucheté de pastille de silt jaunâtre, compact et hétérogène. Galets épars. Aucune inclusion anthropique perçue.	Surface d'origine du sol naturel apparemment remaniée par activité indéterminé. L'absence d'inclusion anthropique au sommet de la couche témoigne de la faible intensité de l'occupation humaine de ce secteur avant la construction de la scierie au milieu des années 1850.
28	Sol naturel stérile	Sable à texture légèrement limoneuse brun jaunâtre, verdâtre par endroits, compact et homogène. Petits cailloux très épars dans la masse.	Sol naturel non remanié et stérile au niveau des inclusions anthropiques. Même que C4-22.

Tableau 4 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 2B — Coupe C5, description de la séquence stratigraphique de la paroi ouest

Couche	Identification	Description	Note
1	Sol d'occupation	Sable et terreau humique, brun beige, meuble et hétérogène. Gravier et concassé de calcaire disséminés. Fibres de bois éparses.	Remblai de rehaussement. Terreau de paysagement de la surface du terrain (parc Rufus-Rockhead) au moment de l'intervention.
2	Remblai de comblement	Mélange de sable, limon et gravier en proportion semblable, généralement brun jaunâtre marbré noirâtre. Inclusions abondantes et diversifiées : charbon de bois, cailloux divers et hétérométriques, brique, mortier, fibres et planches de bois, etc.	Comble tranchée d'implantation d'une canalisation pluviale orientée selon un axe ONO-ESE et desservant un regard localisé à peu de distance à l'ouest de la paroi. Canalisation pluviale implantée vers le début des années 1990 lors de de l'aménagement du parc. Base non atteinte.
3	Remblai de nivellement	Sable et gravier brun grisâtre, compact et hétérogène. Gravier et concassé de calcaire forment env. 20% de la masse de la couche. Particules de mortier et de brique disséminées.	Remblai appliqué préalablement à l'aménagement de la surface de paysagement C5-1.
4	Sol d'occupation	Sable, poussière et particules de cendre de charbon minéral brun très foncé noirâtre, compact et hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées: fibres végétales, mortier, brique, charbon minéral.	Premier appliqué après arasement de la scierie en 1921. Correspond probablement à la surface du terrain de soccer aménagé au tournant des années 1930-1940. Même que C4-6
5	Remblai	Sable et limon brun jaunâtre moucheté rouille, compact et hétérogène. Particules de mortier éparses.	Déblai de creusement ?
6	Débris de démolition	Lit de particules et concrétions de mortier et chaux beige clair, friable et hétérogène. S'adosse au sommet du parement sud de la maçonnerie ST-6-2.	Débris probablement générés lors de l'arasement du mur hors-sol qui prenait appui au sommet du vestige.
7	Débris de démolition	Lit de particules et concrétions de mortier et chaux beige clair, friable et hétérogène. Recouvre le sommet légèrement altéré de la maçonnerie ST-5-3.	Débris probablement générés lors de l'arasement du mur hors-sol qui prenait appui au sommet du vestige.
8	Couche d'incendie	Lit de cendre et de charbon de bois, noir, friable et homogène. S'adosse contre le sommet tronqué et en partie consumé de l'aménagement de bois ST-13 (quai ou rampe d'accès à la scierie).	Débris générés par la destruction de la scierie par un incendie en 1921. Même que C5-9 à C5-11 mais localisé à l'extérieur de la scierie.
9	Couche d'incendie	Épaisse couche constituée de cendre et de charbon de bois avec sable intrusif. Résidus de planches de bois à demi consumés épars dans la masse. Base diffuse sur couche C5-10.	Débris générés par la destruction de la scierie par un incendie en 1921. Même événement que C5-8,10 et 11.
10	Couche d'incendie	Épaisse couche constituée de cendre et de charbon de bois avec sable intrusif. Résidus de planches de bois à demi consumés abondants et pièces de métal oxydées et informes éparses dans la masse. Base nette.	Débris générés par la destruction de la scierie par un incendie en 1921. Même que C5-9 mais s'en distingue par l'abondance des planches et la présence d'éléments métalliques qui suggère que la portion inférieure des débris de l'incendie est en place, alors que la portion supérieure pourrait avoir été déplacés et utilisé comme remblai lors du remblaiement du bâtiment. Même événement que C5-8,9 et 11.

Tableau 4 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 2B — Coupe C5, description de la séquence stratigraphique de la paroi ouest

Couche	Identification	Description	Note
11	Couche d'incendie	Constituée d'un mélange de cendre, de charbon de bois, de mortier et de fragments de briques, noir moucheté blanchâtre, friable et hétérogène. Calcaire épars. Base nette.	Déchets générés par la destruction de la scierie par un incendie en 1921. Même événement que C5-8 à 10.
12	Sol d'occupation	Matrice très hétérogène constituée d'un mélange de cendre et particules de charbon minéral, scories et gros fragments de mâchefer. Fragments de briques communes et réfractaires disséminés dans la masse.	Remblai de rehaussement formant surface de circulation au sud de la scierie. Postérieur au remblaiement du petit bassin au début du XXe siècle. Dernier niveau de circulation aménagé au sud de la scierie avant sa destruction lors de l'incendie de 1921.
13	Couche d'occupation	Lit constitué d'un mélange de sciures, de fibres, de copeaux, et écorce de bois formant un amas compact.	Déchets de travail du bois accumulés en surface d'un sol de terre battue (C5-14: dernière surface d'occupation associée à la scierie dans ce secteur du bâtiment) et du vestige ST-11 (tourne-billes).
14	Sol d'occupation	Mélange de cendre et particules de charbon minéral à demi consommées avec scories et sable grossier en proportions égales, brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions éparses; fragments de brique réfractaire, morceau de pièce de bois, métal oxydé et informe.	Remblai appliqué à la surface d'un sol de terre battue (C5-19) peut-être abandonné lors de la reconstruction de la scierie à la suite de l'incendie de 1895. Surface plane correspond à plancher en terre battue de cette partie de la scierie lors de sa destruction à la suite de l'incendie de 1921.
15	Sol d'occupation	Sable grossier brun grisâtre, compact et hétérogène. Recèle gravier, galets et calcaire en abondance (env. 50% de la masse de la couche. Particules de brique, mortier et charbon minéral éparses.	Remblai de rehaussement formant surface de circulation au sud de la scierie. Postérieur au remblaiement du petit bassin au début du XXe siècle. S'adosse contre le parement extérieur de l'annexe en bois qui longeait le mur sud de la scierie (ST-13) et est vraisemblablement contemporain de son aménagement. Montre que la reconstruction de la scierie après l'incendie de 1895 s'est fait progressivement puisque postérieur à 1907 (comblement du bassin).
16	Remblai	Limon sablonneux brun grisâtre, compact et homogène. Gravier fin et fibre de bois épars. Lit fin de charbon de bois à la base. Dépôts sous-jacent nettement plus épais en paroi Est de la tranchée (env. 0,10 m).	Semblable et probablement même événement que C5-18: remblai de comblement du petit bassin de la scierie appliqué vers 1907. Niveau de charbon de bois sous-jacent correspond probablement à résidus de l'incendie de 1895 (voir couche C5-34).
17	Sol d'occupation	Matrice très hétérogène constituée d'un mélange de cendre et particules de charbon minéral, scories et de gros fragments de mâchefer. Fragments de briques communes et réfractaires disséminés dans la masse.	Remblai de rehaussement formant surface de circulation au sud de la scierie. Postérieur au remblaiement du petit bassin au début du XXe siècle.
18	Remblai de comblement/nivellement	Sable et limon brun jaunâtre moucheté rouille, compact et hétérogène. Galets et cailloux divers disséminés. Inclusions éparses: charbon minéral, mortier, fragment de brique, fibres et charbon de bois. Base non atteinte.	Comble intérieur et recouvre sommet des composantes du petit bassin (ST-21 et ST-22) localisé au sud de la scierie. Remblai appliqué entre 1907 et 1913 selon données historiques retracées. Sert de base d'appui au vestige ST-13 détruit lors de l'incendie de 1921.

Tableau 4 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 2B — Coupe C5, description de la séquence stratigraphique de la paroi ouest

Couche	Identification	Description	Note
19	Couche d'occupation	Sable et charbon de bois entremêlés brun foncé noirâtre, friable et hétérogène. Fibres de bois et particules de briques disséminées. Prolonge vers le nord une planche de bois déposée à plat et orientée nord-sud.	Débris accumulé en surface d'un sol de terre battue (C5-32) dont le sommet affleure à la même élévation que le seuil d'une porte aménagée à proximité dans le mur de la maçonnerie ST-4-2: mur de refend, intérieur de la scierie.
20	Sol d'occupation	Sable et limon saturé de sédiments organiques, brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions en fines particules: gravier fin, fibre de bois, charbon minéral, mortier. Dépôt délimité au sud par une planchette disposée horizontalement et sur le champ selon un axe est-ouest.	Pourrait témoigner de l'emplacement de la première génération de l'allonge sud de la scierie (avant 1895) dont il occupe le même emplacement. Limite sud du remblai marque également la liite nord des remblais associés à l'aménagement du mur nord du petit bassin (ST-21).
21	Couche d'occupation.	Concentration de fibres et fragments informes de bois dont copeaux et écorce (plus de 50% de la masse de la couche), brun foncé orangeâtre, compact et très hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées dans la masse: gravier, mortier, brique, chaux, anthracite.	Dernière phase d'occupation du petit bassin de la scierie. Dépôt formé par l'accumulation progressive de débris produits par l'entreposage et/ou le travail du bois. Fragments de planches de bois à plat et disposées sans ordre au sommet et dans la masse de la couche.
22	Couche d'occupation	Sable et limon saturé de fibres végétales décomposées, texture grasse, brun foncé, meuble et hétérogène. Gravier et petits fragments de bois épars.	Occupe le même horizon stratigraphique que la couche d'occupation C5-21 mais très différenciée au niveau des inclusions et de la texture. Limite entre les deux dépôts correspond à l'emplacement du vestige ST-14 (?)
23	Remblai de rehaussement	Sable et limon brun gris verdâtre, compact et très hétérogène. Gravier, galets, copeaux et fragments de bois informes disséminés dans la masse. Particules de brique de mortier et de charbon de bois éparses.	Déblais générés lors de l'aménagement du petit bassin de la scierie au début des années 1850 ?
24	Couche d'occupation.	Concentration de fibres et fragments informes de bois dont copeaux et écorce (plus de 95% de la masse de la couche), brun foncé orangeâtre, compact et très hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées dans la masse: gravier, mortier, brique, chaux, anthracite.	Dépôt fin formé par l'accumulation progressive de débris produits par l'entreposage et/ou le travail du bois.
25	Sol d'occupation	Sable et limon brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions disséminées: fibres de bois, particules de mortier et de brique.	Portion supérieure d'un remblai comblant le sommet de la tranchée de construction de la maçonnerie ST-6-2 (mur de refend, intérieur de la scierie). Sommet forme une surface plane et régulière qui prolonge au sud la surface circulation en terre battue attenante au vestige du tourne-billes ST-11.
26	Couche dépotoir	Sable et limon brun jaunâtre avec particules de mortier en abondance, meuble et hétérogène. Petits éclats de calcaire épars.	Correspond apparemment à débris générés par la construction de la maçonneries ST-6-2.

Tableau 4 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 2B — Coupe C5, description de la séquence stratigraphique de la paroi ouest

Couche	Identification	Description	Note
27	Remblai de comblement	Sable et limon brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions disséminées: fibres de bois, particules de mortier et de brique.	Comble le sommet de la tranchée de construction de la maçonnerie ST 6-2 (mur de refend, intérieur de la scierie). Note: tranchée d'axe nord-sud nettement perceptible en retrait Est de la paroi et sous le niveau atteint. Dans le prolongement sud de la canalisation ST- 10 qui semble ainsi se glisser sous le vestige ST-11 (tourne-billes).
28	Couche dépotoir	Lit de sable, particules et cocrétions de mortier beige clair, friable et hétérogène. Petit calcaire et fibres de bois éparses.	Correspond apparemment à débris générés par la construction ou la réparation de la maçonneries ST-5-3. Le niveau d'affleurement du dépôt correspond à l'assise d'arasement qui marque la limite entre les portions hors-sol et enfouies du vestige.
29	Remblai de rehaussement	Sable et limon brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Gravier fin et petits cailloux dont galets disséminés. Fines particules de charbon éparses.	—
30	Couche dépotoir	Concentration de bran de scie et de fibres de bois brun clair avec lits de limon ou sédiments brun foncé dans la masse, meuble et hétérogène.	Débris d'activité du travail du bois comblant un creusement à fonction indéterminé persistant apparemment sous la tranchée d'implantation d'une canalisation pluviale moderne et active (C5-2).
31	Remblai de comblement	Sable et limon brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Gravier fin et petits cailloux dont galets disséminés. Fines particules de charbon éparses.	Comble tranchée de construction de la maçonnerie ST-5-3 ou associé au creusement C5-30 dont la fonction est indéterminée.
32	Sol d'occupation	Sable et limon brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions de gravier et de fines particules de mortier.	Sol de terre battue. Intérieur de la scierie, au nord du mur de refend ST-4-2. Surface affleure à la même élévation que le seuil d'une porte aménagée à proximité dans le mur de la maçonnerie ST-4-2
33	Sol naturel stérile	Sable brun foncé grisâtre, meuble et homogène. Rares petits cailloux disséminés dans la masse.	Sol naturel non remanié et stérile au niveau des inclusions anthropiques. Même que C5-36.
34	Couche d'incendie	Concentration de cendre, particules et gros charbon de bois avec sable intrusif, noire marbrée brun foncé, friable et hétérogène. Gravier, mortier et fragments de brique très épars. Base très nette.	Correspond apparemment à résidus générés par l'incendie de la scierie en 1895. Décalée dans la séquence, cette couche affleure directement sous le remblai de comblement du petit bassin (C5-18). Le dépôt est également clairement perceptible à la base de la couche C5-16.
35	Sol d'occupation.	Limon sablonneux à texture grasse brun foncé grisâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions éparses et en fines particules : gravier, mortier, charbon de bois et brique. Transition inférieure progressive sur limon verdâtre, compact, avec petits galets épars.	Portion supérieure d'origine du sol naturel (terreau) altéré (remanié ?) par occupation de sa surface.
36	Sol naturel stérile	Limon sablonneux brun gris jaunâtre meuble et homogène. Petits cailloux très épars et disséminés dans la masse.	Sol naturel non remanié et stérile au niveau des inclusions anthropiques. Même que C5-34.

Tableau 5 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 1F — Coupe C1, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord

Couche	Identification	Description	Note
1	Sol d'occupation	Tourbe.	Paysagement de la surface du terrain (parc Rufus-Rockhead) au moment de l'intervention.
2	Sol d'occupation	Terreau, sable et matière organique décomposée, brun foncé, meuble et plutôt homogène. Gravier disséminé dans la masse.	Remblai de rehaussement. Terreau de paysagement de la surface du terrain (parc Rufus-Rockhead) au moment de l'intervention.
3	Sol d'occupation	Sable très légèrement limoneux brun gris, compact et hétérogène. Inclusions abondantes disséminées dans la masse: criblure et concassé de calcire (2 à 7 cm). Base nette.	Remblai de nivellement formant surface de circulation. Correspond probablement à l'utilisation de cet espace comme stationnement au cours de la seconde moitié du XXe siècle.
4	Remblai	Sable et limon brun-gris orangeâtre, très compact et hétérogène. Inclusions disséminées: gravier fin, petit calcaire, particules de chaux et de charbon minéral.	Appliqué apparemment pour préparer l'aménagement du niveau de circulation C1-3.
5	Sol d'occupation	Sable très légèrement limoneux saturé de fines particules de charbon minéral, brun noirâtre, meuble et plutôt homogène. Inclusions disséminées: particules de brique, de scories et fibres de bois.	Essentiellement rejets de résidus de combustion de charbon minéral utilisé pour assainir une surface de circulation. S'inscrit dans une séquence de remblais de composition semblable appliqués après l'arasement de la scierie en 1921 et qui correspondent probablement à la surface du terrain de soccer aménagé au début des années 1940 (C1-5 à 8).
6	Sol d'occupation	Concentration de poussière de charbon minéral, noire, meuble et plutôt homogène. Fragments de scories épars.	Essentiellement rejets de résidus de combustion de charbon minéral utilisé pour assainir une surface de circulation. S'inscrit dans une séquence de remblais de composition semblable appliqués après l'arasement de la scierie en 1921 et qui correspondent probablement à la surface du terrain de soccer aménagé au début des années 1940 (C1-5 à 8).
7	Sol d'occupation	Sable, cendre de charbon minéral et limon entremêlés, brun clair grisâtre, meuble et très hétérogène. Inclusions abondantes et disséminées dans la masse: sable grossier, particules de chaux et de brique.	Essentiellement rejets de résidus de combustion de charbon minéral utilisé pour assainir une surface de circulation. S'inscrit dans une séquence de remblais de composition semblable appliqués après l'arasement de la scierie en 1921 et qui correspondent probablement à la surface du terrain de soccer aménagé au début des années 1940 (C1-5 à 8).
8	Sol d'occupation	Sable et matière organique décomposée brun très foncé noirâtre, meuble et plutôt homogène. Inclusions abondantes dans la masse: poussière, particules et morceaux de charbon minéral, scories.	S'inscrit dans une séquence de remblais de composition semblable appliqués après l'arasement de la scierie en 1921 et qui correspondent probablement à la surface du terrain de soccer aménagé au début des années 1940 (C1-5 à 8).
9	Couche d'incendie	Concentration de charbon de bois, noire, meuble et homogène. Base nette sur débris de planche de bois associées au vestige ST-35 (identifié en 1F/S1 en 1998).	Débris générés par la destruction de la scierie par un incendie en 1921.

Tableau 5 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 1F — Coupe C1, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord

Couche	Identification	Description	Note
10	Sol d'occupation	Sable légèrement limoneux avec scories en abondance.	Essentiellement rejets de résidus de combustion de charbon minéral utilisé pour assainir une surface de circulation. Dernier d'une séquence de remblais de même fonction associés à l'aménagement de l'ancienne rue Lévis (dans le prolongement sud du tronçon actuel), qui longeait le côté ouest de la scierie.
11	Sol d'occupation	Sable, poussière et particules de cendre de charbon minéral brun très foncé noirâtre, compact et hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées: fibres végétales, mortier, brique, charbon minéral, scories.	Essentiellement rejets de résidus de combustion de charbon minéral utilisé pour assainir une surface de circulation. S'insère dans une séquence de remblais de même fonction associés à l'aménagement de l'ancienne rue Lévis (dans le prolongement sud du tronçon actuel), qui longeait le côté ouest de la scierie.
12	Sol d'occupation	Sable légèrement limoneux brun grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions disséminées: gravier, petits galet et fragments de brique épars.	S'insère dans une séquence de remblais de même fonction associés à l'aménagement de l'ancienne rue Lévis (dans le prolongement sud du tronçon actuel), qui longeait le côté ouest de la scierie.
13	Couche d'occupation	Sable et sédiments organiques décomposés brun très foncé noirâtre, meubles et plutôt homogènes. Inclusions abondantes dans la masse : poussière, particules et morceaux de charbon minéral, scories.	Sédiments accumulés sur surface de circulation. S'intercale dans une séquence de remblais de même fonction associés à l'aménagement de l'ancienne rue Lévis (dans le prolongement sud du tronçon actuel), qui longeait le côté ouest de la scierie.
14	Sol d'occupation	Concentration de scories oxydés formant une masse compacte de couleur rouille.	S'insère dans une séquence de remblais de même fonction associés à l'aménagement de l'ancienne rue Lévis (dans le prolongement sud du tronçon actuel), qui longeait le côté ouest de la scierie.
15	Remblai de nivellement	Mélange de sable, limon, mortier et fragments de brique en proportion semblable. Inclusions abondantes : fragments de briques communes et réfractaires, charbon minéral, fibres de bois, calcaire épars.	Constitué de débris de démolition. Dépôt apparemment appliqué pour préparer le réaménagement de la scierie après l'incendie de 1895.
16	Sol d'occupation	Sable très légèrement limoneux beige clair, compact et hétérogène. Recèle galets hétérométriques (2 à 12 cm) en abondance (plus de 50% de la masse de la couche). Aucune autre inclusion perçue.	Aménagement de circulation de type macadam. Remier niveau de circulation aménagé après l'incendie de la scierie en 1895.
17	Remblai de rehaussement / nivellement	Mélange de cendre et particules de charbon minéral à demi consommées avec scories et sable grossier en proportions égales, brun foncé grisâtre, compact et hétérogène. Inclusions éparses; fragments de briques réfractaires.	Remblai appliqué suite au dérasement de la scierie à la suite de l'incendie de 1895. Surface plane pourrait correspondre à surface de circulation temporaire avant reconstruction de la portion ouest du bâtiment. Même que couche C5-14.

Tableau 5 - BiFj-11, scierie Brewster, sous-opérations 1F — Coupe C1, description de la séquence stratigraphique de la paroi nord

Couche	Identification	Description	Note
18	Remblai de comblement	Limon sablonneux brun verdâtre, compact et plutôt homogène. Gravier et fibres de bois épars.	Comble tranchée d'implantation d'une canalisation quadrangulaire en bois (axe NS, en pente vers le sud) implantée après l'incendie de 1895 dont elle recouvre en partie les débris (C1-19).
19	Couche d'incendie	Concentration de charbon de bois, noire, meuble et homogène. Inclusions éparses de concrétions de mortier et de fragments de brique.	Recouvre à l'est les vestiges d'un caisson de bois enfoui détruit en partie lors de l'incendie de 1895 (ST-31).
20	Remblai	Limon sablonneux brun grisâtre marbré rouille, compact et très hétérogène. Inclusions abondantes: mortier et fragments de brique. Charbon de bois épars.	Présent au sommet et comble en partie l'intérieur du caisson de bois St-31.
21	Remblai de comblement	Limon sablonneux brun verdâtre, meuble et plutôt homogène. Gravier et fibres de bois épars.	Comble tranchée d'implantation d'une canalisation quadrangulaire en bois (axe NS, en pente vers le sud) implantée avant l'incendie de 1895.
22	Couche d'occupation	Concentration de bran de scie beige clair, meuble et homogène. Aucune inclusion perçue. Base nette.	Résidus de sciage de bois associé aux activités de la scierie avant l'incendie de 1895.
23	Remblai de comblement	Limon sablonneux brun clair, compact et plutôt homogène. Inclusions disséminées: gravier fin et fibres de bois.	Tranchée d'aménagement du caisson de bois ST-31 (chute à bran de scie).
24	Sol naturel stérile	Limon légèrement sablonneux brun gris verdâtre, compact et homogène.	Sol naturel non remanié et stérile au niveau des inclusions anthropiques. Même que C5-34. Terreau de la surface d'origine apparemment arasé.

Tableau 6 - BIFJ-11, scierie Brewster, sous-opération 2B — Synthèse des contextes archéologiques fouillés aux abords du bassin de la scierie

Lot	Couche	Identification	Description	Notes
2B1	C5- 1 à C5-36	Ensemble des dépôts mis au jour lors de l'excavation de la tranchée exploratoire 2B1	Voir description des couches de la coupe C5.	Le secteur du petit bassin (ST-21 et ST-22) correspond à la portion sud de la coupe. Le niveau atteint dans ce secteur correspond au remblai de comblement post-abandon du petit bassin (lot 2B2) qui a été excavé en partie.
2B2	C5-18	Remblai de rehaussement comblement (vers 1907).	Sable et limon brun verdâtre, compact et hétérogène. Inclusions diverses: gravier, mortier, charbon de bois, scories.	Comble le petit bassin et a été appliqués de part et d'autre pour rehausser le terrain. Sommet tronqué en 2B1
2B3	C5-21	Couche d'occupation. Dernière phase d'occupation du petit bassin de la scierie.	Concentration de fibres et fragments informes de bois dont copeaux et écorce (plus de 50% de la masse de la couche), brun foncé orangéâtre, compact et très hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées dans la masse: gravier, mortier, brique, chaux, anthracite.	Dépôt formé par l'accumulation progressive de débris produits par l'entreposage et/ou le travail du bois. Fragments de planches de bois à plat et disposées sans ordre au sommet et dans la masse de la couche.
2B4	C5-23	Remblai de rehaussement. Élargissement du canal vers 1878 ?	Sable et limon brun gris verdâtre, compact et très hétérogène. Gravier, galets, copeaux et fragments de bois informes disséminés dans la masse. Particules de brique de mortier et de charbon de bois éparses.	Déblais générés par l'élargissement du canal vers 1878 ?
2B5	C5-24	Couche d'occupation.	Concentration de fibres et fragments informes de bois dont copeaux et écorce (plus de 95% de la masse de la couche), brun foncé orangéâtre, compact et très hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées dans la masse: gravier, mortier, brique, chaux, anthracite.	Dépôt fin formé par l'accumulation progressive de débris produits par l'entreposage et/ou le travail du bois.
2B6	—	Remblai de comblement (ST-28-1 et 2).	Limon et sable brun verdâtre à jaunâtre, meuble et très hétérogène. Inclusions abondantes: débris de bois, mortier, brique, gravier.	Comble tranchée d'implantation du tirant ST-28 (1 et 2).
2B7	C5-24	Couche d'occupation.	Lit de fibres et fragments informes de bois dont copeaux et écorce, brun foncé orangéâtre, compact et très hétérogène. Inclusions en fines particules disséminées dans la masse: gravier, mortier, brique, chaux, anthracite.	Dépôt fin formé par l'accumulation progressive de débris produits par l'entreposage et/ou le travail du bois. Tronqué par les tranchées d'implantation des tirants ST-28 (1 et 2).
2B8	—	Remblai de comblement (ST-30).	Limon et sable brun verdâtre, compact et très hétérogène. Inclusions abondantes: débris de bois divers: fibres, écorce, copeaux. Particules de mortier, brique et gravier épars.	Comble tranchée d'implantation du tirant ST-30. Sommet ST-30 affleure en surface de la couche d'occupation accumulée après son implantation (2B7). Tirant directement au sommet du sol naturel.
2B9	C5-35	Sol d'occupation.	Limon sablonneux à texture grasse brun foncé grisâtre, compact et plutôt homogène. Inclusions éparses et en fines particules: gravier, mortier, charbon de bois et brique. Transition inférieure progressive sur limon verdâtre, compact, avec petits galets épars.	Portion supérieure d'origine du sol naturel (terreau) altéré (remanié ?) par occupation de sa surface.

Tableau 7 - Site BiFj-11, scierie Brewster — Synthèse des données relatives aux échantillons de bois associés aux composantes du bassin de la scierie

N°	Provenance	Nature	Identification	Date du prélèvement	Traitement	Résultats
E31	S.-op. 2B, ST-22	Fragment de pièce de bois	Composante (poutre) du vestige ST-22 : mur Est du bassin de la scierie	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Quercus</i> spp. (Chêne rouge)
E35	S.-op. 2B, ST-30	Fragment de pièce de bois	Composante ("travers") du tirant ST-30 associé au mur Est du bassin de la scierie (ST-22)	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Pinus strobus</i> L. (Pin blanc de l'Est)
E37	S.-op. 2B, ST-28-1	Fragment de pièce de bois	Composante (cheville de fixation) du tirant ST-28-1 associé au mur Est du bassin de la scierie (ST-22)	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Quercus</i> spp. (Chêne blanc)
E39	S.-op. 2B, ST-28-1	Fragment de pièce de bois	Composante (poutre principale) du tirant ST-28-1 associé au mur Est du bassin de la scierie (ST-22)	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Thuja occidentalis</i> L. (Cèdre blanc de l'Est)
E40	S.-op. 2B, ST-14	Fragment de pièce de bois	Composante ("travers") du tirant ST-14 associé au mur Nord du bassin de la scierie (ST-21)	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Thuja occidentalis</i> L. (Cèdre blanc de l'Est)
E43	S.-op. 2B, ST-28-2	Fragment de pièce de bois	Composante ("travers") du tirant ST-28-2 associé au mur Est du "petit bassin" (ST-22)	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Quercus</i> spp. (Chêne rouge)
E45	S.-op. 2B, ST-21	Fragment de pièce de bois	Composante (poutre) du vestige ST-21 : mur Nord du bassin de la scierie	12/07/01	Analyse d'essence	<i>Quercus</i> spp. (Chêne rouge)

Tableau 8 - BiFj-11, scierie Brewster, opération 4 — Synthèse des contextes archéologiques fouillés dans le secteur de la salle des machines

Lot témoin	Lots associés	Couche	Identification	Description	Notes
4S1	4S1, 4T1, 4V1, 4W1, 4X1, 4AA1, 4AB1, 4AC1, 4AD1, 4AE1, 4AH1, 4AJ1, 4AK1, 4AL1, 4AM1	C4-8	Remblai de nivellement. Démolition de la scierie en 1921.	Concentration de débris de démolition de maçonnerie de brique (brique commune d'argile rouge et mortier) avec charbon de bois entremêlés. Dépôt d'épaisseur variable du nord au sud recouvre en outre le sommet arasé des murs ST-2, ST-3, St-6-1, de la cheminée ST-20, ainsi que la couche 4S2.	Remblai de comblement/nivellement constitué des débris produits par l'arasement des murs hors-sol de la portion est du bâtiment principal de la scierie, qui abritait la salle des machines, après sa destruction par un incendie en 1921.
4S2	4S2, 4T2, 4V2, 4W2, 4X2, 4AA2, 4AB2, 4AC2, 4AD2, 4AE2, 4AH2, 4AJ2, 4AK2, 4AL2, 4AM2	C4-9	Couche d'incendie de 1921.	Concentration de cendre, particules et gros charbon de bois, noirâtre, friable et hétérogène. Mortier et fragments de brique disséminés. Clous épars. Recèleur sud les vestiges effondrés du plancher de bois ST-25.	Débris générés lors de la destruction de la charpente de la scierie par un incendie en 1921.
4S3	4S3, 4T3, 4V3, 4W3, 4X3, 4AA3, 4AB3, 4AC3, 4AD3, 4AE3, 4AH3, 4AJ3, 4AK3, 4AL3, 4AM3	—	Remblai. Démolition de la chaudière de deuxième génération (ST-18 et ST-33), après 1895 et avant 1921.	Concentration de débris de démolition de maçonnerie de brique (brique commune d'argile rouge et mortier). Recèle plusieurs briques et fragments de brique de type réfractaire (environs 5% des témoins) disséminées dans la masse. Base repose au sommet de la portion nord du vestige ST-25 et comble l'intérieur du carré du cendrier ST-33.	Remblai de comblement/nivellement constitué des débris produits par l'arasement de la superstructure en brique de la chaudière ST-18/ST-33. Englobe sans recouvrir la structure de bois ST-34 aménagée au centre du cendrier de la chaudière suite à l'abandon dérasement de celle-ci.
4AQ1	4AQ1, 4AR1, 4AS1, 4AT1, 4AV1, 4AZ1, 4BA1, 4BB1, 4BC1, 4BE1, 4BF1, 4BG1, 4BG1, 4BH1, 4BJ1, 4BK1, 4BM1, 4BN1, 4BP1, 4BQ1, 4BR1, 4BS1	C4-5 et C4-6	Sols d'occupation postérieurs à l'arasement de la scierie en 1921.	Mélange de sable et de limon brun foncé grisâtre (C4-5) recouvert d'un lit de particules de scories et de charbon minéral noirâtre (C4-6).	Base résiduelle de la séquence des dépôts postérieurs à l'arasement de la scierie après l'incendie de 1921 et excavés manuellement dans la portion de la salle des machines localisée à l'est du mur ST-2.

Tableau 9 - BiFi-11, scierie Brewster, opération 4 — Liste des marques de briques identifiées

Provenance	Description	Marque	Producteur	Chronologie
Lot 4S3	comps., briques réfractaires à pâte grossière grise de 23.5 cm long. sur 11.5 cm larg. et 6.2 cm d'épaisseur, marquées sur une face, dans une cartouche, "J.H. GAUT..R & Co/No. 1/JERSEY CITY, N.J." (marque non identifiée-J.H. Gautier?)	J.H. GAUT..R & Co No. 1 JERSEY CITY, N.J.	Inconnu	Indéterminée
	comps., briques réfractaires à pâte grossière jaune pâle de 22.8 cm long. sur 10.9 cm larg. et 5.7 cm d'épaisseur, marquées sur une face "GOVAN" (marque recensée et datée du 19e par contexte)	GOVAN	Inconnu	19e
	comps., briques réfractaires à pâte grossière jaune de 22.7 à 23.1 cm long. sur 10.8 cm larg. et 5.9 cm d'épaisseur, marquées sur une face "SCOTIA" (marque recensée mais non datée)	SCOTIA	Inconnu	Indéterminée
	comp., brique réfractaire à pâte grossière jaune pâle de 22.7 cm long. sur 11 cm larg. et 6.1 cm d'épaisseur, marquée sur une face "FOSTER" pour la Henry Foster & Co Ltd. de Newcastle-on-Tyne en Angl. (ca 1890-1963)	FOSTER	Henry Foster & Co Ltd. de Newcastle-on-Tyne d'Angleterre	1890-1963
	1 comp. et 1 inc., briques réfractaires à pâte grossière jaune de 23.2 cm long. sur 10.5 à 11.3 cm larg. et 6.2 cm d'épaisseur, marquées sur une face "GLENBOIG" pour la Glenboig Union Fire Clay Co Ltd. de Glasgow en Écosse (1865-1965)	GLENBOIG ?	Glenboig Union Fire Clay Co Ltd. de Glasgow en Écosse	1865-1965
	comp., brique réfractaire à pâte grossière grise de 23 cm long. sur 11.3 cm larg. et 6.3 cm d'épaisseur, marquée sur une face "RAMSAY", pour la Swalwell Firebrick and Colliery de Newcastle en Angl. (1852 et +)	RAMSAY	Swalwell Firebrick and Colliery de Newcastle en Angleterre	1852 et +
	inc., brique réfractaire à pâte grossière jaune pâle de 11.3 cm larg. sur 6.7 cm d'épaisseur, marquée sur une face "MT & ..", prob. pour la M. Thompson & Co. d'Angleterre (marque recensée mais non datée)	MT & Co. (voir ST-18)	M. Thompson & Co. d'Angleterre	Indéterminée
	comp., brique réfractaire à pâte grossière jaune pâle de 22.2 cm long. sur 11.5 cm larg. et 5 à 6.5 cm d'épaisseur (trapézoïdale en coupe), marquée sur une face "CALEDONIA" (marque recensée mais non datée)	CALEDONIA	Inconnu	Indéterminée
	comp., brique réfractaire à pâte grossière jaune de 22.7 cm long. sur 10.7 cm larg. sur 6 cm d'épaisseur, marquée sur une face "GARTCRAIG", pour la Gartcraig Fire Clay Co. Ltd. de Glasgow en Écosse (1874-1967)	GARTCRAIG	Gartcraig Fire Clay Company de Glasgow en Écosse	1874-1967
	incs., briques réfractaires à pâte grossière grise de 11 cm larg. sur 6.5 cm d'épaisseur, marquées sur une face et dans une cartouche "HEATHERYKNOWE/PATENT/GLASGOW" (marque recensée mais non datée)	HEATHERYKNOWE/ PATENT/GLASGOW	Inconnu	Indéterminée
	comp., brique réfractaire trapézoïdale à pâte grossière jaune de 23 cm de long. sur 11.3 cm larg. et 4.7 à 6.1 cm d'épaisseur, marquée sur une face "T CARR", pour la Thomas Carr and Sons de Newcastle -on-Tyne en Angl. (1827-1967)	T CARR	Thomas Carr and Sons de Newcastle-on-Tyne en Angleterre	1827-1967
	comp., brique réfractaire à pâte grossière jaune pâle de 22.7 cm long. sur 10.5 cm larg. et 6 cm d'épaisseur, marquée sur une face "GAIRLOCH" (marque non identifiée)	GAIRLOCH	Inconnu	Indéterminée

Tableau 9 - BiFi-11, scierie Brewster, opération 4 — Liste des marques de briques identifiées

Provenance	Description	Marque	Producteur	Chronologie
Vestige ST-18	comp., brique réfractaire à pâte grossière jaune pâle de 23.5 cm long. sur 11.5 cm larg. et 6.1 cm d'épaisseur, marquée sur une face "MT & Co.", prob. pour la M. Thompson & Co. d'Angleterre (datation inconnue)	MT & Co.	M. Thompson & Co. d'Angleterre	Indéterminée
	inc., brique réfractaire à pâte grossière jaune pâle de 11.4 cm larg. sur 5.8 cm d'épaisseur, marquée sur une face "MSAY", prob. Ramsay pour la Swalwell Firebrick and Colliery de Newcastle en Angl. (1852 et +)	RAMSAY	Swalwell Firebrick and Colliery de Newcastle en Angl.	1852 et +
Vestige St-33	inc., brique réfractaire à pâte grossière gris pâle de 11.5 cm larg. sur 6.2 cm d'épaisseur, marquée sur une face "AMSA", prob. Ramsay pour la Swalwell Firebrick and Colliery de Newcastle en Angl. (1852 et +)	RAMSAY	Swalwell Firebrick and Colliery de Newcastle en Angleterre	1852 et +
	(piliers B et F), comp., briques réfractaires à pâte grossière jaune pâle de 23 cm long. sur 11.5 cm larg. et 6.3 cm d'épaisseur, marquées sur une face "FOSTER", pour la Henry Foster & Co Ltd. de Newcastle-on-Tyne d'Angl. (1890-1963)	FOSTER	Henry Foster & Co Ltd. de Newcastle-on-Tyne d'Angleterre	1890-1963
	(plancher), inc., brique réfractaire à pâte grossière grise de 11 cm larg. sur 6.2 cm d'épaisseur, marquée sur une face et dans une cartouche "HEATHE..../PA..../GL..." prob. pour la Heatherlyknowe de Glasgow en Écosse (marque recensée mais non datée)	HEATHERYKNOWE/ PATENT/GLASGOW	Inconnu	Indéterminée

Tableau 10 - BiFj-11, scierie Brewster, opération 5 — Synthèse des contextes archéologiques fouillés

Lot témoin	Lots associés	Couche	Identification	Description	Notes
5AK1	5AK1, 5AW1, 5BG1, 5BS1, 5AL1, 5AX1, 5BH1, 5BT1, 5AY1, 5BV1, 5BJ1	C6-9 et C6-11	Couche d'incendie	Concentration de charbon de bois avec sable intrusif, noire, friable et plutôt homogène. Recèle divers débris de bois à demi consumés entremêlés dans la masse. Base très nette.	Déchets générés lors de la destruction, en 1921, de la charpente de bois de la portion ouest du corps principal du bâtiment de la scierie. Niveau inférieur (C6-11) plus homogène recèle moins de pièces de bois altérées par le feu.
5AW2	5AW2, 5BG2, 5AX2, 5BH2, 5AY2, 5BJ2	C6-12	Couche d'occupation	Lit de bran de scie brun beige, meuble et hétérogène. Recèle petits fragments de bois informes entremêlés (20% de la masse), ainsi que quelques particules de mortier, de brique et d'anthracite. Base très nette.	Résidus d'activité du travail du bois accumulés en surface du sol de terre battue localisé sous le plancher inférieur du bâtiment. Accumulation sensiblement plus importante aux abords du convoyeur à bran de scie ST-42 détruit lors de l'incendie de 1921.
5BH3	5BH3, 5BG3, 5BJ3	—	Sol d'occupation	Limon légèrement sablonneux brun grisâtre, compact et plutôt homogène. Petits cailloux arrondis et particules de charbon de bois épars. Base sur sol naturel non remanié et stérile au niveau des inclusions anthropiques. Sommet forme un plan horizontal plat et régulier.	Surface de terre battue du soubassement de la scierie, aménagée à même la surface arasée du sol naturel.

Tableau 11 - BiFj-11, scierie Brewster, opération 6 — Synthèse des contextes archéologiques fouillés

Lot	Couche	Identification	Description	Notes
6L1	—	Remblai de comblement	Sable brun clair compact et très hétérogène. Recèle calcaire et gallets en abondance (env. 70% de la masse), fragments de brique et fibre de bois. Particules de scories abondantes à la base.	Comble l'intérieur d'un tonneau de bois tronqué partiellement lors de l'excavation mécanique de la tranchée exploratoire 3C1. Aménagement à fonction indéterminée associé à l'occupation de la scierie après l'incendie de 1895.
6L2, 6L3 et 6L5*	C1-18	Remblai de nivellement	Dépôt sablonneux brun clair à brun roux, plutôt compact et hétérogène. Recèle plusieurs fragments de brique et de calcaire, ainsi que des concrétions de mortier, dans la portion appliquée à l'intérieur du caisson enfoui ST-31. Base nette.	Remblai appliqué à la suite de l'incendie de 1895. Recouvre en outre le sommet des fondations du mur ouest du bâtiment (ST-27), du mur de refend ST-5-4 et comble en partie la portion intérieure du caisson enfoui ST-31. Sommet tronqué par endroits lors de l'excavation de la tranchée exploratoire
6L4, 6L6	C1-19	Couche d'incendie	Concentration de charbon de bois, noire, friable et plutôt homogène. Inclusion éparses de petits fragments de bois informes et à demi consumés.	Déchets générés lors de l'incendie de la scierie en 1895 et accumulés en partie à l'intérieur du caisson de bois ST-31 (6L6) et à ses abords (6L4 et 6L6) où ils forment un lit irrégulier et discontinu par endroits.
6L5*, 6L7	—	Remblai de comblement	Sable et limon gris verdâtre, compact et hétérogène. Fragments de pièces de bois éparses dans la masse. Base nette.	Comble l'intérieur du caisson de bois ST-31. Dépôt repose directement au sommet d'une épaisse couche de bran de scie qui recouvre l'ensemble du fond de l'aménagement. Dépôt nettement plus épais dans la portion nord du caisson qu'au sud. Sommet coïncide avec la limite inférieure des traces d'altération par le feu de la structure de bois, ce qui indique clairement que celle-ci était abandonnée au moment de l'incendie de 1895.
6L8, 6L10	—	Couche dépotoir	Concentration de bran de scie, brun beige, meuble et homogène.	Résidus de sciage accumulés au fond du caisson de bois enfoui ST-31 et conçu à cette fin. Lot 6L8 concerne la portion du dépôt présente à l'extérieur du caisson et 6L10 la portion accumulée à l'intérieur.
6L9	C1-22	Couche d'occupation	Concentration de copeaux et de sciure de bois beige clair, meuble et plutôt hétérogène. Recèle nombreux fragments d'écorces d'arbre. Base nette sur sol naturel (couche C1-24).	Résidus d'activités de travail du bois accumulés au sommet du sol naturel. Accumulation antérieure à l'incendie de 1895.

Note: Lot 6L5 concerne deux événements stratigraphiques distincts

FIN DU DOCUMENT



Ville
Service
Service

2002b

Interventions archéologiques sur le terrain d'un
stationnement municipal en 2001, marché Atwater,
canal Lachine, Montréal, BiFj-11.

Interven 18554 Terrain
d'un stationnement municipal en 2001
marché Atwater, canal de Lachine, Montréal
BiFj-11

Rapport



14326

ARKEOS 2002b

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR LE TERRAIN D'UN STATIONNEMENT
MUNICIPAL EN 2001, MARCHÉ ATWATER, CANAL LACHINE, MONTRÉAL, BiFj-11. -
VOL.1 RAPPORT - VOL.2 DOSSIER TECHNIQUE RECH ARCH

018554 Centre de documentation en archéologie

3197

401B



Ville de Montréal

Service du développement économique et urbain
Service des parcs, jardins et espaces verts

Interventions archéologiques sur le terrain d'un stationnement municipal en 2001 marché Atwater, canal de Lachine, Montréal BiFj-11

TABLE DES MATIÈRES

		Page
	LISTE DES FIGURES.....	ii
	LISTE DES PHOTOS.....	iii
	LISTE DES TABLEAUX.....	iv
	LISTE DES PARTICIPANTS.....	v
	 RÉSUMÉ.....	 1
1	INTRODUCTION.....	3
2	MÉTHODOLOGIE.....	5
	2.1 Évaluation du potentiel archéologique.....	5
	2.2 Intervention sur le terrain et enregistrement des données.....	5
	2.3 Analyse et rédaction du rapport.....	7
3	CONTEXTE HISTORIQUE.....	9
4	RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ARCHÉOLOGIQUES.....	21
	4.1 Supervision des travaux d'environnement (10A à 10F).....	21
	4.2 Inventaire archéologique (11A et 11B).....	29
5	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	41
	OUVRAGES CITÉS.....	42
	SOURCES ICONOGRAPHIQUES.....	43

ANNEXE 1

Fiches techniques :

- Répertoire des biens immobiliers
- Répertoire des services d'utilités publics
- Description de l'enregistrement photographique

LISTE DES FIGURES

	Page
Figure 1 - Localisation du terrain à l'étude	4
Figure 2 - Extrait du plan de John Ostell de 1847 montrant les propriétés de Benjamin Brewster	11
Figure 3 - Extrait d'un plan de Goad de 1890 montrant l'emplacement de la <i>Rutherford Sash & Door Factory</i>	13
Figure 4 - Extrait d'un plan de Pinsonneault de 1907	15
Figure 5 - Extrait d'un plan de Goad de 1913	17
Figure 6 - Extrait d'un plan d'assurances <i>Underwriter's</i> de 1961	19
Figure 7 - Plan de localisation des aires excavées dans la portion nord du site BiFj-11	23
Figure 8 - Vue en coupe de la paroi ouest de la tranchée 11A, section nord	33
Figure 9 - Vue en coupe de la paroi ouest de la tranchée 11B, section nord	39

LISTE DES PHOTOS

		Page
Photo 1 -	Vue vers le sud-est de la paroi est du sondage 10A (BiFj-11-01-D35-4).....	25
Photo 2 -	Vue vers le sud-ouest du sondage 10B et du muret de béton 10B3 (BiFj-11-01-D35-6).....	25
Photo 3 -	Vue vers le sud de la paroi sud du sondage 10C et des conduites 10C3 et 10C4 (BiFj-11-01-D35-8).....	28
Photo 4 -	Vue vers le sud-ouest de la paroi ouest du sondage 10D (BiFj-11-01-D35-12).....	28
Photo 5 -	Vue vers le sud-est de la paroi est du sondage 10E (BiFj-11-01-D35-14).....	30
Photo 6 -	Vue vers le nord du sondage 10F et des restes du poteau 10F2 (BiFj-11-01-D35-15).....	30
Photo 7 -	Vue vers le sud de la tranchée 11A (BiFj-11-01-D35-26).....	32
Photo 8 -	Vue vers le sud-ouest des fondations 11A2 (BiFj-11-01-D35-28).....	32
Photo 9 -	Vue vers le sud de la tranchée 11B (BiFj-11-01-D35-33).....	38
Photo 10 -	Vue vers le nord-est de la limite nord de l'ancien bassin Brewster (BiFj-11-01-D35-37).....	38

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Description des couches BjFj-11, sous-opération 11A, paroi ouest.....	31
Tableau 2 - Description des couches BjFj-11, sous-opération 11B, paroi ouest.....	40

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Claire Mousseau	Archéologue Service du développement économique et urbain
François C. Bélanger	Archéologue Service du développement économique et urbain
Jean Savard	Chargé de communication Service du développement économique et urbain

TECSULT INC.

Luc Demers	Superviseur
-------------------	-------------

GROUPE CANVAR

Sylvain Paquin	Superviseur
-----------------------	-------------

ARKÉOS INC.

Pierre Bibeau	Archéologue et coordonnateur
Christian Roy	Archéologue et chargé de projet
Stéphane Rioux	Technicien en archéologie
Marc Lamarche	Technicien en archéologie
Steve Filion	Technicien en arpentage et AutoCAD
Louise Beaudoin	Secrétaire administrative

RÉSUMÉ

L'intervention réalisée dans la portion nord du site BiFj-11 à l'automne 2001 a permis de documenter le tissu archéologique en place et de mettre au jour quelques vestiges associés au bâti qui s'élevait jadis au nord de l'ancien bassin Brewster.

Les premières occupations dans ce secteur de la ville remontent à la deuxième moitié du XIX^e siècle, alors que l'homme d'affaire Benjamin Brewster fait creuser un long bassin, attenant au canal de Lachine, et construire une scierie qui porte son nom. Au nord du bassin, les terrains restent vacants jusqu'à l'érection, entre les années 1879 et 1890, d'une manufacture de bois connue sous le nom de *Rutherford Sash & Door Factory*. Avec le temps, ce complexe industriel occupera la majeure partie du terrain au nord de l'ancien bassin, et cela jusqu'à sa fermeture vers la fin des années 1970. Dès lors, ce terrain sera transformé en stationnement municipal.

Les travaux effectués sur le site ont révélé la présence de quelques vestiges architecturaux associés à la *Rutherford Sash & Door Factory*, ainsi que plusieurs conduites d'utilités publiques qui desservaient sans doute ces mêmes édifices. Enfin, l'intervention a également permis d'identifier la limite nord de l'ancien bassin Brewster et certaines pièces de bois, retrouvées hors contexte, associées à d'anciens quais.

1 INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'une intervention archéologique menée en octobre 2001 sur la portion nord du site BiFj-11, dans l'emprise d'un stationnement municipal desservant le marché Atwater. Le stationnement prend place dans un quadrilatère situé au sud de la rue Notre-Dame, plus particulièrement entre les rues Atwater, Lévis, Fauteux et Duvernay (figure 1).

Le stationnement devait faire l'objet d'un réaménagement par la Ville de Montréal en raison de nouveaux besoins créés par des travaux de constructions domiciliaires et commerciales immédiatement au sud. Afin de respecter les normes environnementales maintenant en vigueur quant à la gestion des sols contaminés, six sondages exploratoires ont tout d'abord été excavés par la firme Tecslut à des fins d'évaluation d'éventuels contaminants. Ce processus a également permis d'initier, par le biais d'une supervision, l'évaluation archéologique du terrain. La cueillette d'informations s'est par la suite poursuivie grâce à l'excavation mécanique de trois tranchées, cette fois programmées et dirigées par les archéologues, qui ont permis la mise au jour d'éléments associés au bassin Brewster et aux vestiges de la *Rutherford Sash & Door Factory*, une fabrique de portes et fenêtres installée dans ce secteur entre 1879 et 1890.

L'intervention a permis d'établir la nature du tissu archéologique en place et de mettre au jour divers vestiges associés aux occupations industrielles dans ce secteur de la ville, situé en périphérie du canal de Lachine. Ainsi, les deux volets de ce mandat ont généré des données complémentaires qui témoignent en partie des installations présentes au nord de l'ancien bassin Brewster.

La supervision des sondages environnementaux a révélé, entre autres, la présence d'un ouvrage en brique ainsi que plusieurs conduites d'utilités publiques. Puis, l'inventaire archéologique a permis le dégagement, à l'ouest, des fondations en béton d'un bâtiment et de deux conduites, tandis que la tranchée excavée au centre du terrain a livré les restes d'un radier en béton marquant, entre autres, la limite nord du bassin Brewster et une conduite d'évacuation des eaux usées.

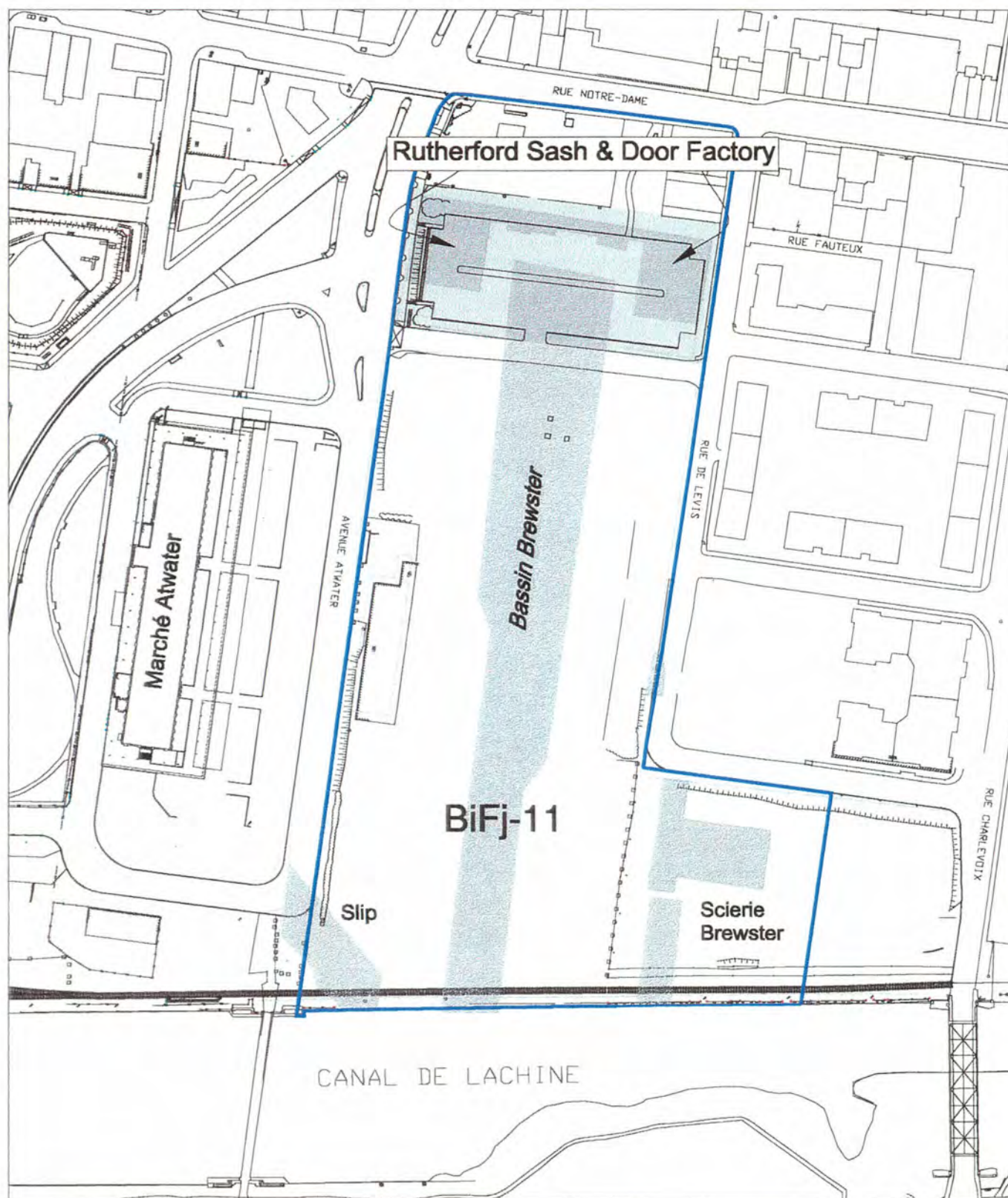


Figure 1 : Localisation du terrain à l'étude

Terrain à l'étude
 Limite du site BiFj-11

Échelle 1 : 2000

10 0 10 20 30 40 50

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Évaluation du potentiel archéologique

Une étude de potentiel portant sur le pôle Atwater (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999 : figure 15), a été conduite dans laquelle le terrain à l'étude avait été qualifié à fort potentiel archéologique, tout comme le reste du site BiFj-11. Dans la foulée des recommandations énoncées dans cette vaste étude, deux interventions archéologiques ont donc pris place sur ce site pendant l'été 2001. La première visait l'espace jadis occupé par la scierie Brewster, sis à l'est du bassin du même nom, là où la Ville procède actuellement à l'aménagement du parc des Moulins-à-scie¹ (Arkéos inc., en préparation). La seconde consistait en un inventaire et une supervision des travaux de décontamination préalable à un projet immobilier sur le terrain de l'ancien bassin Brewster, immédiatement au sud du stationnement municipal faisant l'objet du présent mandat (Arkéos inc., 2002).

Les conclusions de l'étude de potentiel archéologique et les résultats préliminaires des interventions archéologiques de l'étude 2001 au site BiFj-11, principalement celle conduite au sud du stationnement dans l'ancien bassin Brewster, auront au préalable permis de formuler une opinion (lettre adressée à Mme Claire Mousseau le 27 septembre 2001) quant à l'intérêt du terrain à l'étude et d'élaborer une stratégie d'intervention. Cette dernière prévoyait ainsi l'excavation de trois tranchées exploratoires, l'une centrale pour tenter de retrouver et d'enregistrer les composantes associées à la limite nord du bassin Brewster et deux latérales implantées de façon à dégager des éléments relevant de l'usine de portes et fenêtres et des quais la bordant. Nous verrons que le creusement de l'une des tranchées latérales fut finalement abandonnée, faute de résultats.

2.2 Intervention sur le terrain et enregistrement des données

Une demande de permis de recherche archéologique a été transmise au ministère de la Culture et des Communications du Québec (M.C.C.Q.) avant d'intervenir sur le terrain. Le permis octroyé porte le numéro 01-ARKE-10.

¹ Autrefois désigné Rufus-Rockhead.

Les travaux réalisés sur le site BiFj-11 pendant l'automne 2001 se sont déroulés du 9 au 12 octobre. La première journée a été consacrée à la supervision de l'excavation de six sondages exploratoires par Tecsalt, tandis que l'inventaire archéologique a été réalisé pendant les trois jours suivants.

Les données colligées sur le site BiFj-11 ont été consignées à l'aide du système Tikal. Cette méthode préconise la division de l'aire d'investigation en opération, sous-opération et lot, le lot formant la plus petite unité d'enregistrement. Compte tenu des interventions antérieures, les numéros d'opérations 10 (supervision) et 11 (inventaire) ont servi à l'enregistrement des données pendant les travaux réalisés à l'automne 2001. Chaque opération peut alors être subdivisée en sous-opérations selon les besoins. À ce stade, une lettre majuscule s'ajoute au numéro d'opération. Enfin, le numéro de lot identifie une couche de sol, un vestige architectural ou tout autre phénomène utile à la compréhension d'un site archéologique. Ce chiffre se greffe à son tour à la séquence utilisée pour l'opération et la sous-opération, afin d'obtenir, par exemple, 2A3, qui correspondrait au troisième lot de la sous-opération 2A.

Dans le cadre du présent mandat, les sondages exploratoires pour l'environnement ont reçu les numéros de sous-opérations 10A à 10F. Puis, les numéros 11A et 11B ont été utilisés pour désigner les deux tranchées excavées mécaniquement dans le cadre de l'inventaire archéologique. Les données accumulées pendant la surveillance des sondages ont été rapportées dans un carnet d'arpentage, sous la forme de notes et de croquis, tandis que les élévations ont été prises par rapport à la surface des sols environnants. Par contre, toutes les informations colligées lors de l'inventaire archéologique ont été consignées sur les fiches appropriées (annexe 1). Ainsi, les vestiges architecturaux ont fait l'objet d'une description détaillée et d'un relevé planimétrique, altimétrique et photographique. Les parois les plus significatives ont été dessinées et photographiées. Les relevés planimétrique et altimétrique ont été effectués à l'aide d'instruments d'arpentage (station-totale et carnet électronique) compatibles avec l'utilisation du logiciel AutoCAD (version 2000). Les points ont été rattachés au système SCOPVM de la Ville de Montréal.

Finalement, une couverture photographique complète a été réalisée pendant les travaux sur le site. Soulignons, en terminant, qu'aucun artefact n'a été récupéré au cours de ce mandat et que toutes les références à l'orientation s'appuient sur le nord montréalais.

2.3 Analyse et rédaction du rapport

Les données réunies et les vestiges mis au jour lors de cette intervention sur le site BiFj-11 ont fait l'objet d'une description détaillée accompagnée d'un plan de localisation et des relevés appropriés (photos, dessins en plan et en coupe). Enfin, les données archéologiques ont été mises en contexte à la lumière des documents historiques consultés, afin de mieux saisir l'évolution des infrastructures présentes sur le site au cours de son occupation.

3 CONTEXTE HISTORIQUE

Localisé dans l'ancien fief Saint-Joseph, qui sera concédé par les Sœurs Grises à partir des années 1820 (Sévigny, 1986), le site BiFj-11 ne semble pas avoir été occupé de manière définitive avant le deuxième quart du XIX^e siècle. En effet, entre les années 1830 et 1846, Benjamin Brewster acquiert un vaste terrain s'étirant du canal de Lachine jusqu'à la rue Notre-Dame (*Upper Lachine Road*), délimité à l'ouest par la rue Atwater et, à l'est, par la rue Dominion (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999 : 42). Entrepreneur et homme d'affaire, il y fait creuser un long bassin, orienté nord-sud, et construire une scierie qui porte son nom. Puis, en 1847, Brewster met en vente une partie de ses terres en bordure de son bassin qui sont désormais loties à des fins industrielles (figure 2).

De toute évidence, la carrière de Brewster en tant que promoteur foncier n'aura pas connu un grand succès, car à la lumière des plans anciens, les lots en bordure du bassin semblent être restés vacants jusqu'à la vente de ses propriétés en 1867, voire même bien au-delà. En fait, il faut attendre entre 1879 et 1890 pour qu'apparaissent les premiers ouvrages érigés en périphérie immédiate du bassin Brewster (figure 3). Ainsi, deux nouveaux bâtiments seront construits au nord-ouest du bassin, directement dans le terrain à l'étude, et le plus imposant des deux abritera une manufacture de portes et fenêtres connue sous le nom de *Rutherford Sash & Door Factory*. Il va sans dire que la présence de la scierie au sud n'est sans doute pas étrangère à la venue de cette usine dans le secteur.

Bien que l'ancienne propriété de Benjamin Brewster passe entre les mains de divers propriétaires à partir de 1867, peu d'activités semblent prendre place autour du bassin jusqu'à l'apparition de la fabrique de portes et fenêtres qui, avec les années, prend de l'expansion et finit par occuper, semble-t-il, la majeure partie du stationnement actuel (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999 : 58-59). Quoi qu'il en soit, au début du XX^e siècle, le bassin Brewster est remblayé et une bonne partie de ces terrains sont désormais la propriété de la famille Rutherford, selon le plan dressé par Pinsonneault en 1907 (figure 4). Ce document illustre, entre autres, l'agrandissement vers le sud du bâtiment de la *Rutherford Sash & Door Factory*, la présence d'un nouvel ouvrage de taille réduite à l'est et la disparition, ou du moins l'absence, de l'édifice rectangulaire situé précédemment au sud de la manufacture. Toutefois, rien n'indique ici que la portion est du terrain à l'étude soit occupée par un bâti quelconque, contrairement au plan de superposition présent dans l'étude de potentiel du pôle Atwater (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999 : figure 6).

Avec la disparition du bassin, les terrains situés entre le canal de Lachine et la rue Duvernay au nord, vont connaître une nouvelle vocation avec l'arrivée du Grand Tronc qui y aménage une cour de triage. Pendant ce temps, le bâti présent dans le terrain à l'étude se densifie tel que démontré par un second plan de Goad de 1913 (figure 5). Cette fois, un nouvel ouvrage semble s'être ajouté entre le bâtiment principal de la Rutherford et celui localisé plus à l'est sur la rue Fauteux, tandis que l'édifice rectangulaire situé au sud-ouest du terrain réapparaît sur ce plan. Enfin, des bâtiments sont désormais présents, pour la première fois, au centre du quadrilatère. Par contre, la portion orientale du terrain, donnant sur la rue Lévis, paraît toujours vacante, bien qu'elle aurait pu servir de cour à bois.

La *Rutherford Sash & Door Factory* poursuit donc ses activités pendant la majeure partie du XX^e siècle. Bien que sa raison sociale ait probablement été modifiée pour la *Rutherford Lumber Co.*, ou encore la *Rutherford Wood Working*, ce complexe industriel semble s'étendre, au début des années 1960, à l'ensemble du quadrilatère à l'étude. Ainsi, un plan d'assurance *Underwriter's* de l'année 1961 confirme l'étendue des installations de la manufacture, ainsi que la présence de nombreux hangars à bois dispersés dans le voisinage immédiat de ladite compagnie (figure 6). Certains de ces entrepôts sont installés le long des rues Atwater et Lévis, mais également au nord de la rue Fauteux, face à la fabrique des Rutherford. Enfin, ce plan indique la présence dans le coin sud-ouest du stationnement de ce qui pourrait être un petit ouvrage de forme rectangulaire identifié par le terme *Office*. Ce dernier semble être adjacent au mur sud du bâtiment principal de la fabrique de bois.

Finalement, la *Rutherford Wood Working* ferme ses portes entre 1975 et 1980 pour laisser place au stationnement municipal actuel (Arkéos inc. et Archéocène inc., 1999 : 59), desservant le marché Atwater et bientôt le nouveau complexe commercial et résidentiel en voie de construction au sud, sur le site de l'ancien bassin Brewster.

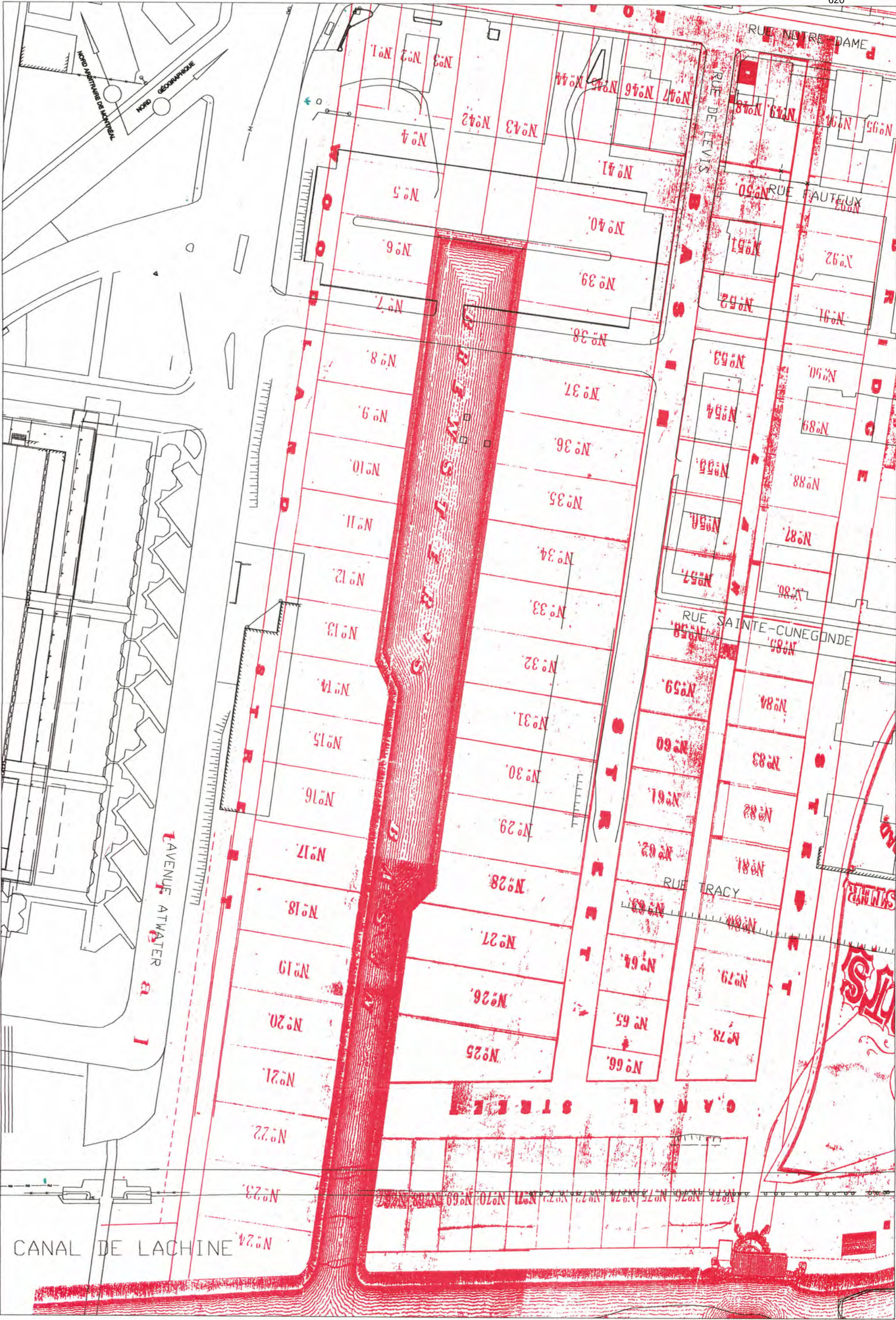
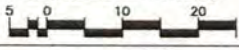


Figure 2

Extrait du plan de John Ostell de 1847 montrant les propriétés de Benjamin Brewster

ÉCHELLE = 1 : 1000		 Société d'expertise en recherches anthropologiques
		
Date Mai 2002	Numéro de projet 850-400	

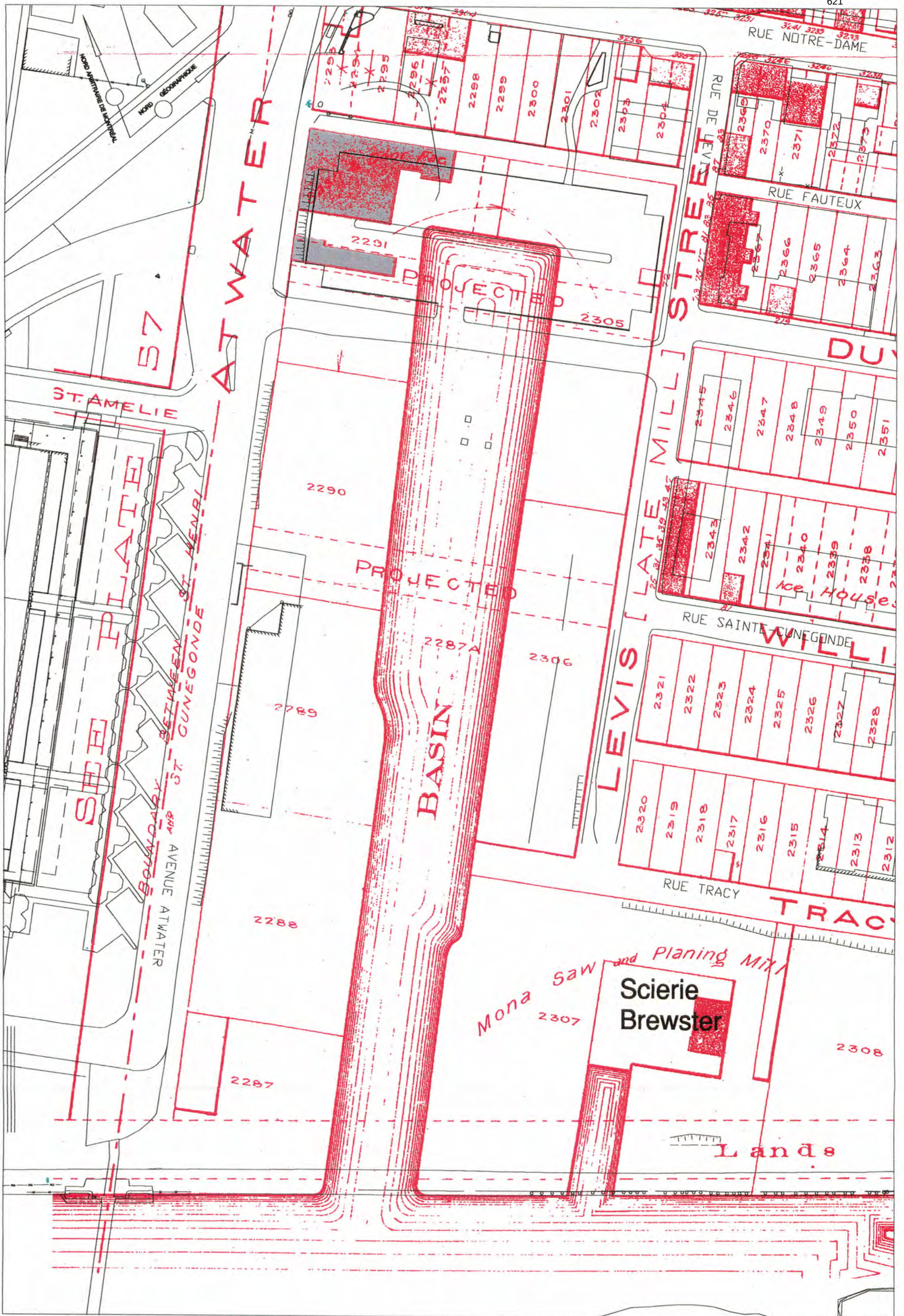


Figure 3
Extrait du plan de Goad 1890 montrant l'emplacement de la
Rutherford Sash & Dorr Factory

ÉCHELLE = 1 : 1000
5 0 10 20
Date
Mai 2002
Numéro
de projet
850-400

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques



Figure 4
Extrait du plan de Pinsonneault de 1907

ÉCHELLE = 1 : 1000

Date
Mai 2002

Numéro
de projet
850-400

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

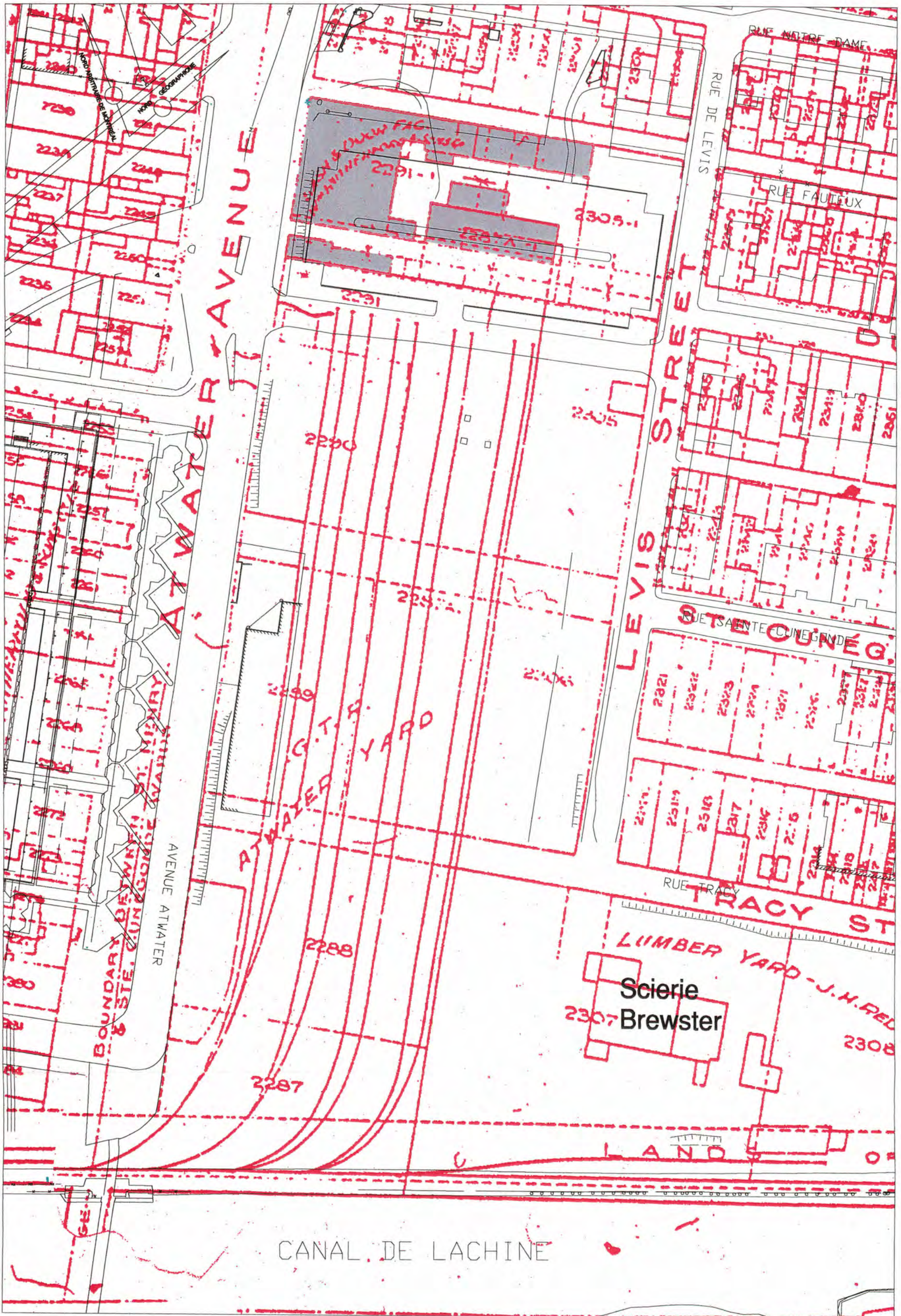


Figure 5
Extrait du plan de Goad de 1913

ÉCHELLE = 1 : 1000 5 0 10 20		Arkeos inc. Société d'expertise en recherches anthropologiques
Date Mai 2002	Numéro de projet 850-400	

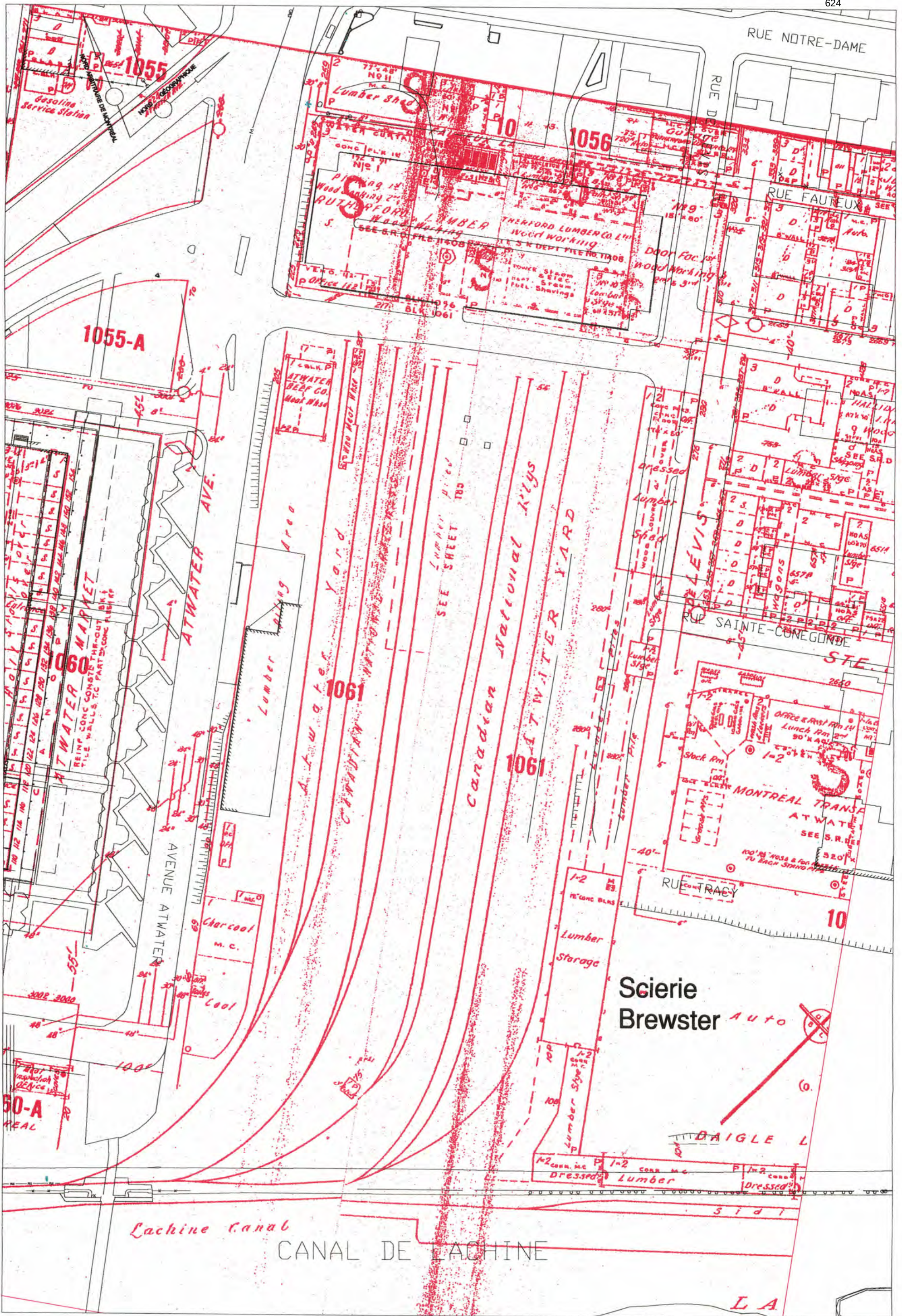


Figure 6
Extrait d'un plan des Assurances Underwriter's de 1961

ÉCHELLE = 1 : 1000

5 0 10 20

Date
Mai 2002

Numéro
de projet
850-400

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

4 RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ARCHÉOLOGIQUES

L'intervention archéologique menée sur le site BiFj-11 en octobre 2001 a permis de documenter le tissu archéologique présent au nord du bassin Brewster et de mettre au jour quelques vestiges immobiliers et d'utilités publiques. Les résultats obtenus lors de ces travaux sont présentés ici en commençant par la supervision des six sondages exploratoires à des fins d'évaluation environnementale.

4.1 Supervision des travaux d'environnement (10A à 10F)

Comme précisé, le premier volet du mandat avait pour objectif d'assurer la supervision des six sondages nécessaires à la caractérisation des sols réalisée par Tecsalt. Ces emplacements ont donc reçu un numéro de sous-opération allant de 10A à 10F (figure 7). Puis, au besoin, les vestiges mis au jour dans chacune de ces aires ont été identifiés à l'aide des numéros de lots séquentiels suivants. Ces sondages ont surtout été excavés sur le pourtour du stationnement à l'étude.

- Sondage 10A

Localisé dans le coin nord-ouest, immédiatement au nord du muret de béton marquant la limite nord du stationnement, le sondage 10A faisait 5,70 m de longueur sur 2,30 m de largeur, tandis que sa profondeur maximale atteignait 3,75 m. Sous le couvert végétal, quatre couches de nature anthropique ont été observées, reposant au-dessus d'un sol naturel stérile composé d'un sable brun-orangé et d'une importante quantité de galets arrondis de dimensions variables.

Ainsi, sous la tourbe et le terreau de surface gisait un remblai récent recouvrant une épaisse couche de démolition fort hétérogène, constituée de blocs de béton, de briques rouges, de pavé de granite, de bois et de plusieurs fragments de tuyaux de plomb et de fonte (photo 1).

À son tour, ce niveau scellait une strate de loam² sableux, brun, légèrement caillouteux et dans lequel se trouvaient les restes d'une conduite en fonte de 1,75 m de longueur. Celle-ci affichait un diamètre de 0,20 m et reposait à 2,55 m sous la surface. Enfin, le sol naturel d'occupation se composait d'un loam limoneux, brun et légèrement caillouteux.

L'importante couche de démolition mise au jour dans ce sondage laisse donc peu de doute sur la nature des occupations ayant pris place dans cette partie du site. Il va sans dire que le bâtiment principal de la *Rutherford Sash & Door Factory* s'élevait dans ce secteur qui, selon la superposition des plans, se situerait immédiatement au sud de la rue Fauteux, dans la zone du bâti le plus ancien (voir figures 3, 4 et 5).

- Sondage 10B

Situé au nord du stationnement, le sondage 10B mesurait 5,00 m de longueur sur 2,70 m de largeur, pour atteindre une profondeur de 3,70 m (figure 7). Sous un revêtement d'asphalte et son lit de pose, constitué d'un gravier d'un quart de pouce, trois couches anthropiques ont été identifiées au-dessus du sol naturel stérile, un sable brun pâle comprenant une forte quantité de galets. Ainsi, sous les niveaux associés au stationnement, se trouvait une épaisse couche de démolition similaire à celle observée dans l'aire 10A et reposant du côté ouest sur le sol naturel d'occupation sur une profonde tranchée à l'est. Comme dans le sondage précédent, le sol naturel d'occupation se compose ici d'un loam limoneux, brun et légèrement caillouteux. Enfin, il n'a pas été possible de déterminer la fonction de la tranchée présente du côté est de cette excavation.

Quoi qu'il en soit, deux vestiges ont été mis au jour dans les parois sud et ouest de ce sondage. Du côté sud, à 0,40 m sous l'asphalte, les restes d'un mur en béton (10B3) de 0,70 m de hauteur ont été observés sur près de 4,20 m de longueur (photo 2). Des briques rouges ont été coulées dans la masse du mur et un trou de 0,18 m de diamètre, au centre de la section dégagée, permettait le passage d'une conduite désormais disparue.

² Ce terme est employé pour désigner l'une des 13 classes texturales et ses nombreuses variantes reconnues par le Système canadien de classification des sols (Agriculture Canada, 1992. Le système canadien de classification des sols. Deuxième édition). Le loam contient un mélange équilibré de sable, de limon et d'argile. Dans ce rapport, le loam désigne des sols, de nature anthropique, qui se composent de ces trois ingrédients dans des proportions variées. Ainsi, les termes loam sableux, loam limoneux, etc. permettent d'identifier ces variantes.

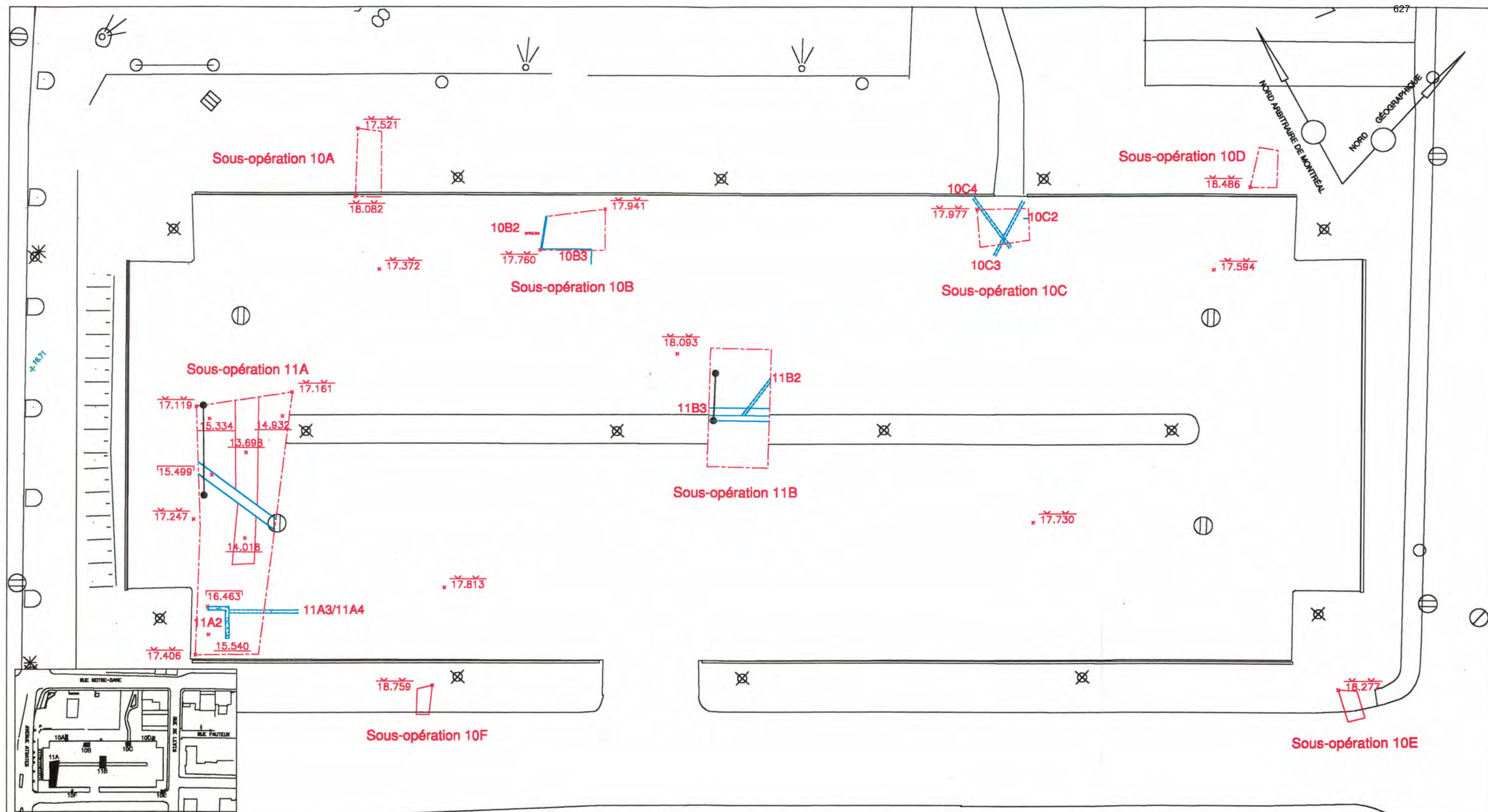


Figure 7
Plan de localisation des aires excavées
dans la portion nord du site BiFj-11

- Limite d'excavation
- - - Limite présumée d'une structure
- 00.000 Niveau de la surface actuelle
- 00.000 Niveau de fin d'excavation
- 00.000 Niveau du sommet de la structure
- ● Relevé stratigraphique

● Béton



Photo 1

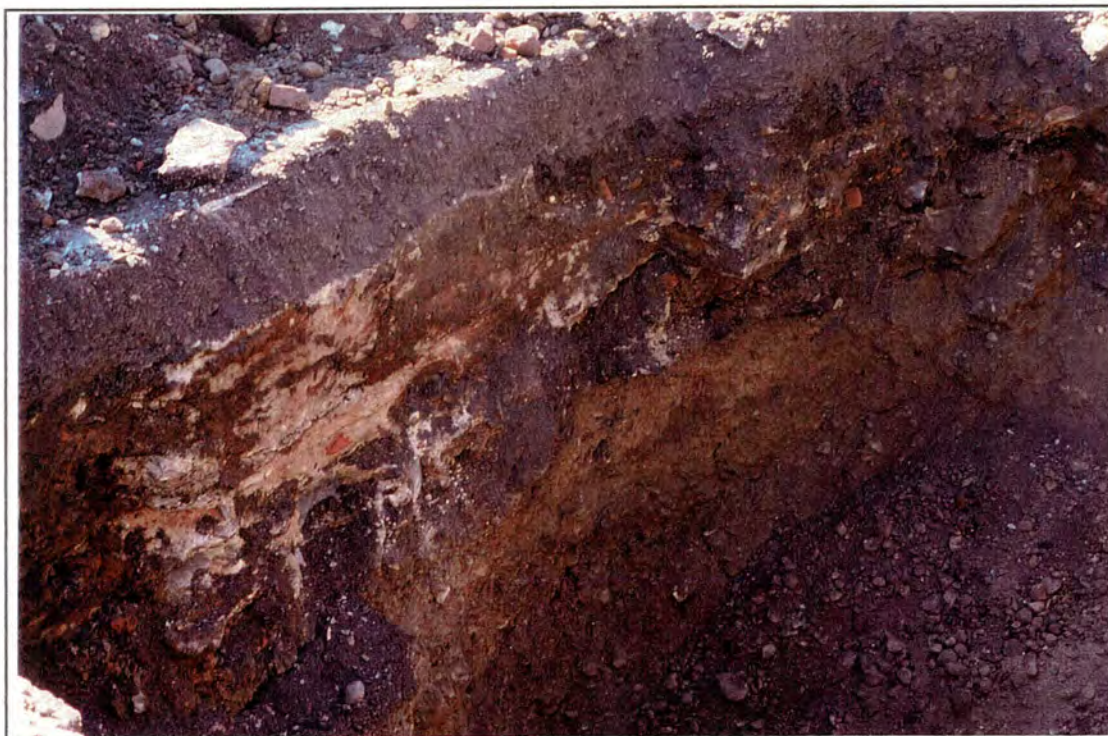


Photo 2

Photo 1: Vue vers le sud-est de la paroi est du sondage 10A (BiFj-11-01-D35-4)

Photo 2: Vue vers le sud-ouest du sondage 10B et du muret de béton 10B3 (BiFj-11-01-D35-6)

Cet ouvrage reposait sur le sol naturel d'occupation et son parement nord comportait un empattement. Puis, dans la paroi ouest, un petit ouvrage (10B2) orienté nord-sud, de 2,00 m de longueur sur 0,17 m de hauteur, se composait d'une assise en boutisse de briques rouges, couchées de chant et recouverte d'une plaque en métal ferreux. Le sommet de ce vestige gisait à 0,65 m sous la surface du stationnement.

Les ouvrages mis au jour en 10B confirment à nouveau la présence de la *Rutherford Sash & Door Factory* sous le stationnement municipal. À la lumière des superpositions de plan, les vestiges dégagés dans ce sondage pourraient correspondre à l'extension est du bâtiment principal de la manufacture de bois, apparaissant sur les plans de 1890 ou de 1907 (voir figures 3 et 4).

- Sondage 10C

D'une longueur de 4,50 m sur environ 2,10 m de largeur, l'aire 10C a été excavé sur 3,70 m de profondeur. Également localisé dans la partie nord du stationnement (figure 7), ce sondage a permis d'identifier trois couches de nature anthropique, entre sa surface d'asphalte (et son lit de pose) et le sol naturel stérile, de même nature que dans les unités 10A et 10B. Ainsi, sous les niveaux de surface se trouvait une épaisse couche de remblai, composée d'un sable brun, graveleux et caillouteux. Cette strate recouvrait un second remblai, identique au premier si ce n'est pour sa couleur, plutôt grise, et la présence de galets. Enfin, une mince couche de sable gris-brunâtre et caillouteux reposait au-dessus du sol naturel stérile.

L'excavation de ce sondage a permis la mise au jour de trois conduites d'utilités publiques. La première, 10C2, correspond à un tuyau d'alimentation en eau, orienté est-ouest et enfoui à 1,45 m sous la surface du stationnement. Cette conduite en métal ferreux affichait un diamètre de 0,04 m et sa pose aurait vraisemblablement détruit les deux autres tuyaux, faits de grès grossier, et servant à l'évacuation des eaux usées. Ainsi, la conduite 10C3, de 0,20 m de diamètre, était alignée nord-est/sud-ouest et gisait à 0,62 m sous l'asphalte, tandis que sa contrepartie (10C4), de 0,23 m de diamètre, était orientée nord-ouest/sud-est et reposait à 1,00 m sous la surface du sondage (photo 3). Cette dernière portait d'ailleurs des joints de type *Bell and Spigott*.

De toute évidence, les trois conduites d'utilités publiques mises au jour dans ce sondage ont fortement contribué au dépôt des épaisses couches de remblai observées ici. Peu

d'éléments permettent pour l'instant de penser qu'un bâtiment ait pu être érigé dans ce secteur, malgré la superposition des plans anciens qui démontre que ce sondage aurait été implanté à l'emplacement d'un petit ouvrage isolé, apparaissant du côté est sur le plan de 1907 (voir figure 4). Bien entendu, rien n'exclut que ce bâtiment n'ait été qu'un simple hangar muni d'un sol en terre battue.

- Sondage 10D

Positionné dans le coin nord-est, au nord du muret de béton marquant la limite nord de l'aire de stationnement, le sondage 10D faisait 4,60 m de longueur sur 1,60 m de largeur, tandis que sa profondeur atteignait 3,50 m (figure 7). Sous son couvert végétal, trois couches anthropiques ont été identifiées, reposant à nouveau sur le même sol naturel stérile. Ainsi, sous la tourbe et le terreau de surface s'étendait un remblai récent recouvrant une mince strate de gravier d'un quart de pouce. À son tour, cette couche scellait un niveau de loam brun foncé et caillouteux, comprenant une faible quantité d'inclusions de brique rouge, venant s'appuyer directement sur le sol naturel stérile (photo 4).

L'absence d'une véritable couche de démolition dans ce sondage et la présence d'un niveau de gravier sous le remblai récent, associé à l'aménagement paysager, semblent signifier qu'aucun bâtiment n'aurait été érigé dans cette portion du site. De plus, la couche de gravier pourrait même confirmer que ce secteur servait d'aire de circulation ou d'entreposage à ciel ouvert. Enfin, les données recueillies ici démontrent l'exactitude des plans anciens, du moins en ce qui concerne l'emplacement du bâti, surtout localisé du côté ouest de ce quadrilatère (voir figures 3, 4 et 5).

- Sondage 10E

Situé dans le coin sud-est du terrain à l'étude, à l'extérieur du stationnement, le sondage 10E mesurait 3,80 m de longueur sur 1,50 m de largeur, pour atteindre une profondeur maximale de 1,40 m (figure 7). Une fois son couvert végétal décapé, seule une épaisse couche de remblai, constituée d'un loam limoneux beige foncé, tacheté brun par endroits, a été observée dans cette aire (photo 5). La profondeur restreinte de l'excavation n'a pas permis d'atteindre le niveau du sol naturel stérile. Enfin, soulignons qu'un socle en béton abandonné a été dégagé à la base de ce sondage. De par sa forme, cet élément servait probablement au support d'un lampadaire présent en périphérie du stationnement.



Photo 3



Photo 4

Photo 3: Vue vers le sud de la paroi sud du sondage 10C et des conduites 10C3 et 10C4 (BiFj-11-01-D35-8)

Photo 4: Vue vers le sud-ouest de la paroi ouest du sondage 10D (BiFj-11-01-D35-12)

- Sondage 10F

Le dernier sondage excavé dans le cadre de la caractérisation des sols a été localisé dans le terre-plein marquant la limite sud du stationnement municipal, du côté ouest (figure 7).

D'une longueur de 2,70 m sur 0,90 m de largeur, ce sondage a été creusé sur une profondeur de 1,50 m. Sous son couvert végétal est apparu un remblai récent, recouvrant une couche de gravier de trois quarts de pouce et un niveau d'occupation composé d'un loam sableux, brun foncé et légèrement graveleux. Les restes partiellement décomposés d'un poteau de bois (10F2), de 0,18 m de diamètre sur 0,38 m de hauteur, gisaient dans cette couche, du côté est (photo 6). À la lumière des données disponibles, rien ne permet pour l'instant de déterminer sa fonction. En terminant, précisons que le sol naturel stérile n'a pas été atteint dans ce sondage.

4.2 Inventaire archéologique (11A et 11B)

Le second volet des travaux avait pour but de réaliser un inventaire archéologique dans l'emprise du stationnement. À l'origine, trois tranchées orientées nord-sud, disposées d'ouest en est, avaient été prévues pour atteindre les objectifs visés décrits au chapitre 2. Compte tenu des résultats obtenus à l'ouest, il a été décidé de ne pas excaver la tranchée située du côté est du terrain. Les deux tranchées ont donc reçu les numéros de sous-opération 11A et 11B, tandis que les vestiges mis au jour ici ont été identifiés à l'aide de numéros séquentiels (figure 7).

- Tranchée 11A

Située dans la portion sud-ouest du terrain à l'étude, la tranchée 11A devait permettre de localiser les vestiges de la *Rutherford Sash & Door Factory* et les quais présents au sud, afin de vérifier les liens possibles entre la fabrique et le bassin Brewster. D'une longueur d'environ 21,00 m sur près de 6,50 m de largeur, cette aire a été excavée sur une profondeur maximale de 3,70 m et a révélé la présence de trois ouvrages localisés dans sa portion sud.

Ainsi, après avoir décapé l'asphalte et son lit de pose, constitué de gravier d'un quart de pouce, une seconde couche de gravier (un demi et trois quarts de pouce) est apparue, couvrant l'ensemble de la sous-opération. Ce remblai de rehaussement était également associé à l'implantation d'une conduite d'égout moderne, orientée nord-ouest/sud-est, qui



Photo 5



Photo 6

Photo 5: Vue vers le sud-est de la paroi est du sondage 10E (BiFj-11-01-D35-14)

Photo 6: Vue vers le nord du sondage 10F et des restes du poteau 10F2 (BiFj-11-01-D35-15)

traverse la tranchée 11A en direction de la rue Atwater (figure 8, tableau 1). L'excavation de cette strate a, par la suite, permis le dégagement d'une épaisse couche de démolition composée d'un loam sablo-argileux, brun, plutôt compacte et comprenant plusieurs gros fragments de béton, du bois, de la brique et du mortier. Soulignons que les inclusions présentes ici diminuaient en taille et en quantité au sud du tuyau d'égout. Puis, l'enlèvement de ce niveau a révélé, d'une part, les fondations en béton (11A2) d'un bâtiment et deux conduites d'utilités publiques (11A3 et 11A4), à l'extrémité sud de la tranchée et, d'autre part, une mince couche d'occupation formée d'un loam limoneux, brun-rougeâtre, friable et organique, affichant quelques nodules de mortier beige (photo 7). À son tour, cette strate a laissé place au sol naturel d'occupation, un loam limoneux, brun, tacheté beige-grisâtre, friable et caillouteux, avec quelques inclusions de mortier. Enfin, cette couche reposait sur le sol naturel stérile, un sable grossier brun pâle, meuble, et très caillouteux (galets).

Tableau 1 - Description des couches BjFj-11, sous-opération 11A, paroi ouest

Couche	Description
1	Asphalte noire. Aire de circulation.
2	Gravier 1/4", gris et friable. Lit de pose.
3A	Gravier 1/2" et 3/4", gris et friable avec quelques nodules de sable beige et roux. Remblai de rehaussement.
3B	Gravier 1/2" et 1/4", friable et gris. Tranchée d'installation pour pose de tuyau.
4	Loam sablo-argileux, brun, plus ou moins compact, caillouteux, plusieurs fragments de bois, brique et mortier. Couche de démolition.
5	Loam limoneux, brun foncé, rougeâtre, friable, organique, légèrement caillouteux et graveleux et quelques nodules de mortier beige. Couche d'occupation.
6	Loam limoneux, brun tacheté beige, grisâtre, friable, graveleux, caillouteux et plusieurs nodules de mortier. Sol naturel d'occupation.
7	Sable grossier, brun pâle, meuble, graveleux et caillouteux. Sol naturel stérile.

Hormis la conduite d'égout moderne, trois vestiges ont été mis au jour dans la portion sud de la sous-opération 11A. Ainsi, les vestiges d'un bâtiment ont été dégagés dans le coin sud-ouest de la tranchée (photo 8), tandis que deux conduites ont été observées dans sa paroi est (figure 7). L'ouvrage 11A2 représente le coin nord-est d'un bâtiment muni d'un plancher de béton. Préservés sur environ 1,00 m de hauteur, ces murs ont été coulés dans un coffrage en bois constitué de planches posées à l'horizontal des deux côtés. Le mur nord affiche une longueur de 1,86 m et une largeur de 0,28 m. Sa contrepartie est mesure 2,80 m de longueur sur 0,33 m de largeur. Plusieurs inclusions de brique, de calcaire et même de grès grossier (tuyau) ont été observées dans le béton ayant servi à la construction des murs. Enfin, recouvert d'une épaisse couche de démolition, le plancher du bâtiment



Photo 7



Photo 8

Photo 7: Vue vers le sud de la tranchée 11A (BiFj-11-01-D35-26)

Photo 8: Vue vers le sud-ouest des fondations 11A2 (BiFj-11-01-D35-28)

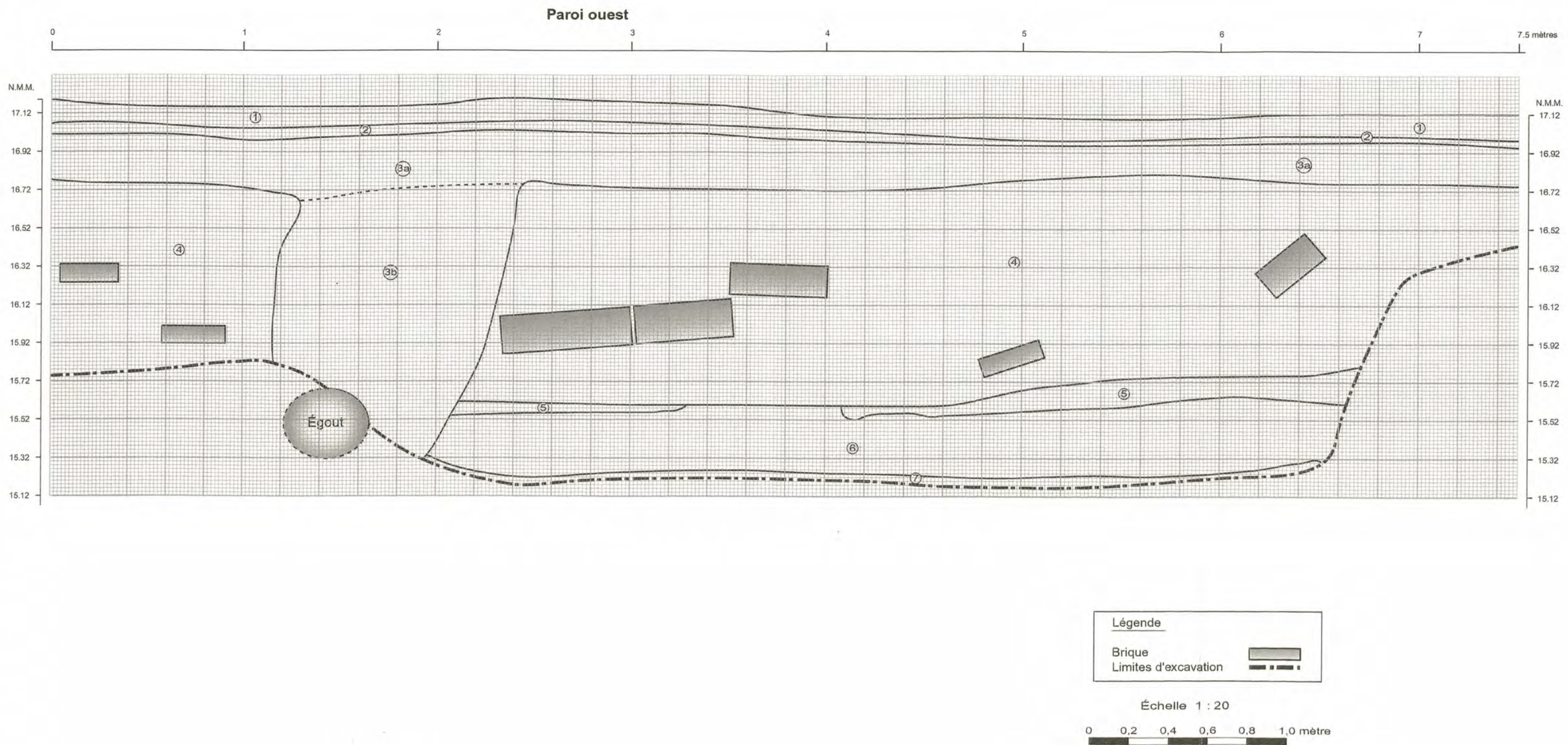


Figure 8 : Vue en coupe de la paroi ouest de la tranchée 11A, section nord.

s'appuyait contre les parements intérieurs de ses murs nord et est. Précisons que quelques fioles et flacons de verre récents ont été mis au jour sur le plancher de béton de l'ouvrage 11A2 au moment de son dégagement (non conservés).

Comme souligné, les conduites d'utilités publiques 11A3 et 11A4 ont été observées dans la paroi est de la sous-opération. Orientées est-ouest, ces conduites reposaient l'une sur l'autre et cheminaient en direction du bâtiment 11A2. De plomb, le tuyau 11A3 affiche un diamètre de 3 cm et servait sans doute à l'alimentation en eau potable. Quant au vestige 11A4, il se composait d'une conduite en fonte, de 0,14 m de diamètre, insérée dans un tuyau de grès grossier de 0,25 m de diamètre. Compte tenu de ses dimensions, cette conduite aurait pu servir à l'évacuation des eaux usées ou encore à l'alimentation en gaz. Comme ces vestiges n'ont été identifiés qu'en paroi, il n'a pas été possible de vérifier leur pente.

L'excavation de la tranchée 11A n'a livré aucun vestige architectural associé à la *Rutherford Sash & Door Factory*. Par contre, il ne fait aucun doute que l'épaisse couche de démolition surtout présente dans la portion nord de cette sous-opération soit directement liée à la fabrique de bois qui jadis prenait place sur le site. Ainsi, il n'est pas impossible que les fondations sud de la manufacture aient été partiellement détruites lors de la mise en terre de la conduite d'égout. Quant aux quais érigés à l'ouest de l'ancien bassin Brewster, aucune trace de ces éléments n'a été mise au jour ici, si ce n'est pour deux tirants en bois, de 0,53 m de longueur, retrouvés dans la couche de démolition. Ces pièces étaient identiques à celles qui ont été dégagées dans la sous-opération 7C lors de l'intervention de juin 2001. Quoi qu'il en soit, il importe de rappeler que, selon la superposition des plans anciens (voir figures 2 et 3), la limite est de la tranchée 11A se situait à plus de 20,00 m à l'ouest de la limite ouest de l'ancien bassin Brewster.

De toute évidence, les vestiges mis au jour dans la tranchée 11A datent de la première moitié du XX^e siècle. Le bâtiment 11A2 n'apparaît pas sur le plan de Goad de 1913 (voir figure 5) et il faut attendre le plan d'assurances *Underwriter's* de 1961 pour y remarquer la présence d'un petit édifice, portant la mention *Office*, dans le coin sud-ouest du terrain à l'étude (voir figure 6). Il va sans dire que si les conduites 11A3 et 11A4 desservaient ce bâtiment, elles ne peuvent être antérieures à sa construction. Par conséquent, et compte tenu de leur orientation en direction est, elles demeurent également postérieures au comblement du bassin Brewster.

- Tranchée 11B

Localisée en plein centre du terrain à l'étude, la sous-opération 11B avait pour objectif de localiser et d'enregistrer les composantes associées à la limite nord du bassin Brewster. D'environ 10,50 m de longueur sur 5,20 m de largeur, cette tranchée a été excavée sur une profondeur maximale de 3,60 m et a permis de mettre au jour deux vestiges, dans sa portion nord, et d'identifier la limite nord de l'ancien bassin.

Après le décapage de l'asphalte et l'enlèvement de son lit de pose, une autre couche de gravier (un demi et trois quarts de pouce) recouvrant l'ensemble de la sous-opération a été excavée, dégagant ainsi un deuxième remblai de rehaussement, cette fois constitué d'une argile loameuse, brun-verdâtre et compacte (figure 9, tableau 2). L'excavation de cette strate a permis la mise au jour d'une couche de démolition composée de sable et de plusieurs fragments de béton, de brique et des scories. L'enlèvement de ce niveau a par la suite révélé une conduite en grès grossier (11B2), dans la paroi est, et un massif de béton (11B3), aligné est-ouest, et sa tranchée de fondation immédiatement au nord (photo 9). Puis, au sud de cet ouvrage, une succession de couches superposées s'enfonçant profondément, constituées de sable, d'argile, de limon et d'une abondante quantité de scories, marque en partie la limite nord de l'ancien bassin Brewster. D'ailleurs, sous ces couches qui peuvent être associées à la présence de la cour de triage du Grand Tronc se trouvaient les sols argileux, gris foncé et ayant servi au comblement du bassin (photo 10)³. Enfin, sous ces niveaux de remblai au nord, deux strates de sable loameux comprenant de petits fragments de bois gisaient au-dessus du sol naturel d'occupation, un loam sablo-argileux, brun-orangé, graveleux et caillouteux. Le tout reposait sur le sol naturel stérile, constitué de sable et de galets.

Comme mentionné, deux vestiges ont été mis au jour dans la tranchée 11B. Tout d'abord, une conduite en grès grossier (11B2), orientée nord-est/sud-ouest, a été observée dans la paroi est de cette sous-opération. D'un diamètre de 0,20 m, ce tuyau à joint inséré passait à travers le massif de béton 11B3 pour y continuer sa course. Compte tenu de leur agencement, il va sans dire que cette conduite servant à l'évacuation des eaux usées est contemporaine de l'ouvrage en béton. Quant au vestige 11B3, reposant sur les couches de remblai associées au comblement du bassin et à la présence de la cour de triage, il

³ Ces sols ont été observés à maintes reprises lors de l'intervention réalisée sur le bassin Brewster en juin 2001. Il n'a pas été possible d'inclure cette partie de la tranchée sur la coupe stratigraphique étant donné la profondeur et l'instabilité des parois.

correspond vraisemblablement au radier ou à la sole d'un bâtiment, sur lequel venait s'appuyer un mur de brique ou de béton. D'une largeur de 0,60 m à 0,67 m sur 0,23 m à 0,27 m de hauteur, cette structure coulée dans un coffrage en bois traversait toute la sous-opération d'est en ouest. Il importe également de souligner qu'en plus du chemin servant au passage du tuyau 11B2, deux rainures parallèles, dont une couvrant toute la longueur, ont été observées en surface de l'ouvrage. En outre, du côté ouest, deux encoches peu profondes étaient présentes dans l'axe de ces rainures. Ces éléments semblent démontrer que le massif de béton 11B3 supportait le mur d'un bâtiment.

Les travaux réalisés dans la tranchée 11B ont donc permis de mettre au jour le radier en béton d'un bâtiment, ainsi qu'une conduite d'évacuation des eaux usées. À la lumière des plans anciens, il appert que la structure 11B3 pourrait correspondre à l'un des ouvrages présents au centre du terrain à l'étude sur le plan de Goad, daté de 1913 (voir figure 5). Mais au-delà de ces considérations, il semble que le mur de ce bâtiment ait été localisé en limite nord immédiate du bassin Brewster. Même si aucun élément associé aux quais érigés sur la face nord de ce vaste ouvrage n'a été mis au jour dans cette tranchée, le profil stratigraphique observé dans la paroi ouest de cette sous-opération laisse très peu de doute sur l'emplacement exact de la limite nord de ce long bassin creusé pendant le deuxième quart du XIX^e siècle.



Photo 9



Photo 10

Photo 9: Vue vers le sud de la tranchée 11B (BiFj-11-01-D35-33)

Photo 10: Vue vers le nord-est de la limite nord de l'ancien bassin Brewster (BiFj-11-01-D35-37)

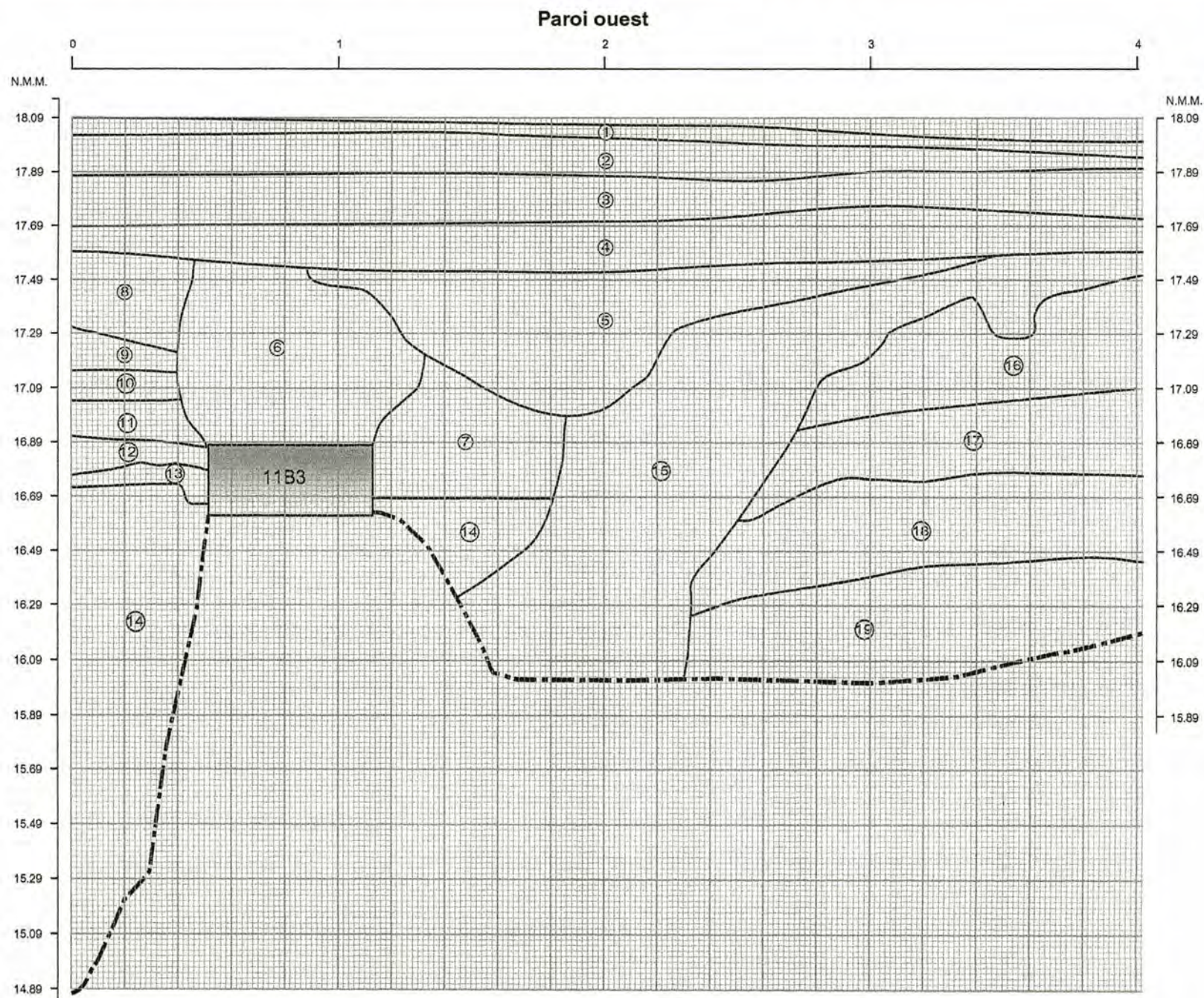


Figure 9 : Vue en coupe de la paroi ouest de la tranchée 11B, section nord.

Tableau 2 - Description des couches BjFj-11, sous-opération 11B, paroi ouest

Couche	Description
1	Asphalte gris foncé. Aire de circulation.
2	Gravier 1/4", meuble et gris. Lit de pose.
3	Gravier 1/2" et 3/4", gris et friable. Remblai de nivellement.
4	Argile loameuse, brun-verdâtre, tâchetée de rouge et plus ou moins compacte. Remblai de rehaussement.
5	Sable loameux, brun foncé, friable avec plusieurs fragments de brique et de béton et scorie. Couche de démolition.
6	Béton gris, stable et meuble. Niveau de démolition.
7	Argile beige-verdâtre, compacte et graveleuse. Tranchée de fondation.
8	Sable noir et scorie friable. Remblai.
9	Limon rouge, meuble avec fragments de bois brûlé et scories. Remblai.
10	Loam brun et friable. Remblai.
11	Scorie orangée et compacte. Remblai.
12	Argile beige-verdâtre et compact. Remblai.
13	Loam limoneux, gris-verdâtre, friable et avec quelques scories. Remblai.
14	Scories rougeâtres, meubles et autres sols non décrits (trop profond). Remblai.
15	Sable loameux, brun foncé, friable, caillouteux et avec quelques fragments de briques et scories.
16	Sable loameux, brun pâle, plus ou moins compact, graveleux et caillouteux avec quelques fragments de bois brûlé et de bois. Couche d'occupation.
17	Sable loameux, brun-verdâtre, friable et graveleux avec quelques fragments de bois. Remblai.
18	Loam argileux, brun-orangé, plus ou moins compact, graveleux et caillouteux. Sol naturel d'occupation.
19	Sable gris-brunâtre, friable avec galets. Sol naturel stérile.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques effectuées à l'extrémité nord du site BiFj-11 en octobre 2001 ont généré des données qui permettent de mieux comprendre la nature des occupations ayant pris place dans ce secteur. Les sondages et tranchées ont révélé divers vestiges associés aux bâtiments érigés au nord du bassin Brewster entre le dernier quart du XIX^e siècle et les années 1980. De plus, les profils stratigraphiques observés ont permis de mieux saisir l'ordre de déposition des couches présentes sur le site depuis ses premières occupations.

Finalement, ces travaux auront également permis de préciser la limite nord du bassin Brewster à l'intérieur de la tranchée 11B et de découvrir quelques éléments des anciens quais, en contexte remanié, dans la sous-opération 11A. Ainsi, malgré les quelques perturbations survenues dans ce secteur, les traces d'occupation mises au jour à l'automne 2001 témoignent incontestablement des activités qui ont pris place au nord du site BiFj-11 à partir du dernier quart du XIX^e siècle.

La démarche archéologique effectuée est apparue suffisante en égard de la qualité des contextes archéologiques présents et suite au terrain, il fut convenu avec les archéologues de la Ville de Montréal de ne pas recommander de recherches supplémentaires et d'ainsi permettre sans interruption la poursuite du réaménagement de ce stationnement municipal.

OUVRAGES CITÉS

**Arkéos inc. et
Archéocène inc. (1999)**

Pôle Atwater, canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologique (1998). BiFj-11, BiFj-54, MTL98-08-01, MTL98-08-02, MTL98-08-03 — Ville de Montréal, Service des parcs, jardins et espaces verts; Service de l'urbanisme.

Robert, J.-C. (1994)

Atlas historique de Montréal — Éditions Art Global et Libre Expression, Montréal.

Sévigny, A. (1986)

L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la seconde moitié du XIX^e siècle — Tomes I et II — Parcs Canada.

SOURCES ICONOGRAPHIQUES

**Archives nationales du
Québec à Montréal (A.N.Q.M.)**

Plan of Building Lots belonging to Benjamin Brewster (...) — Dessiné par John Ostell, 10 février 1847, 06 MCA 1 75.

**Bibliothèque nationale du
Québec à Montréal (B.N.Q.M.)**

Plan de Goad de 1890, planches 57 et 58.

Plan de Pinsonneault de 1907, volume 1, planches 28 et 29.

Plan de Goad de 1913, volume 2, planches 207 et 208.

Plan d'assurances *Underwriter's* de 1961, G 1144 M65 G475 U5 V.4 1961 CAR.

1 Annexe

Fiches techniques

Répertoire des biens immobiliers
Répertoire des services d'utilités publiques
Description de l'enregistrement photographique

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Identification:**No.Vestige: ST-37**

Fondation en béton.

Date de mise au jour: 11-10-01

Localisation: Site BiFj-11.
Tranchée 11A.

Type: Fondation en béton. Coin nord-est d'un bâtiment.

Description:

Fondation en béton d'un bâtiment situé en façade de la rue Atwater. Il s'agit des fondations et d'un plancher de cave.

Légèrement asymétrique (largeur du mur est), ces fondations représentent le coin nord-est d'un bâtiment.

Ces fondations ont été coulées dans un coffrage en bois constitué de planches posées à l'horizontal. À l'extérieur et à l'intérieur.

Le parement est du mur est est beaucoup plus détérioré et ne présente pas un fini uniforme (ou une surface lisse).

Le béton est composé de grosses inclusions de brique rouge et jaune, moellons bruts et même grès grossier.

Le plancher de cave s'appuie contre le parement sud du mur nord et contre le parement ouest du mur est.

Une épaisse couche de démolition comble l'intérieur du bâtiment, brique et fragments de béton identique à ceux observés dans la couche de démolition présente au nord (paroi ouest).

Plusieurs petites fioles et flacons en verre incolore et coloré brun ont été mises au jour sur le plancher de cave du bâtiment.

Il pourrait s'agir de contenants pharmaceutique. Ces contenants datent de la première moitié du XXe siècle. Goulot à filetage extérieur. Contenants cylindriques, rectangulaires à coins arrondis (4 à 5 fioles ou flacons).

Dimensions:

longueur:

largeur:

hauteur:

Élévations:

sommet:

base:

<u>Segment(s):</u>	<u>longueur:</u>	<u>largeur:</u>	<u>hauteur:</u>	<u>sommet:</u>	<u>base:</u>
Mur nord	1,86	0,28	Intérieur : 0,93	16,28 à 16,48	15,32
Mur est	2,80	0,33	Intérieur : 0,88	16,28 à 16,36	15,40
Plancher	1,86 à 2,80				

No. Vestige: ST-37

Matériaux:type et dimensions:

Béton. Matériau composé de petits moellons bruts, de fragments de brique rouge, de bois et même de fragments de tuyau en grès grossier.

Appareil:assemblage:

Le plancher intérieur est appuyé contre les parements des fondations.

disposition:liaison:

Associé probablement aux conduites ST-38 et ST-39.

joints:

type:

forme:

dimensions:

liant:enduit:

Aucun.

Base d'appui:

Couche hétérogène, au dessus du sol stérile. Voir coupe stratigraphique, paroi ouest et carnet : 27.

Particularités:

Références

Rapport:

Plans:
Général

Coupe:

Carnet:
BiFj-11

Échantillon:

Photos:

État de conservation:

Date du constat: 11-10-01

Personne ressource: Christian Roy

Degré de dégagement lors du constat: Partiel : coin nord-est des fondations.

Intégrité:

En plus ou moins bon état. Massif affaibli.

Altération des matériaux:

Massif de béton fracturé sur mur nord (fissures). Perçage probablement du mur est pour passage de tuyaux (ST-38 et ST-39) a aussi en partie fissuré le mur.

Désordres structurels:**Commentaires:****Recommandations:**

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-11			ST-38

Réseau: Alimentation en eau.

Catégorie principale

Type princ. Conduite en plomb.

Catégorie secondaire

Type sec.

Sous type princ. Conduite en plomb.

Sous type sec.

DIMENSIONS

Longueur indéterminée. Diamètre de 1" 1/4 ou 0,03 m.

LOCALISATION

Paroi est de ST-39, côté sud.

MATÉRIAUX

Type et dimension: Plomb et 0,03 m de diamètre.

APPAREIL

Assemblage:

Disposition: Posé à l'horizontal.

Liaison: Au-dessus de ST-39.

Joint:

Liant:

Enduit:

Code Borden

Code temporaire

Op./S.op./Lot

No. de vestige

BiFj-11

ST-38

RÉFÉRENCES SPATIALES**Localisation:** Paroi est de ST-39, côté sud.**Orientation:** Est-ouest.**Élévations :** **Sommet :** 16,62**Pente:** Indéterminée.**Base :** 16,59**ASSOCIATION**

Au-dessus de 11A4.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX**COMMENTAIRES**

Ce tuyau desservait probablement la fondation ST-37.

Chronologie: Début XXe siècle, si associé à ST-37.**RÉFÉRENCES****Sources:****No. de rapport:****Photos:****Croquis:****Cartographie ante 1994:****Cartographie:**

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-11			ST-39

Réseau: Évacuation des eaux usées (gaz).

Catégorie principale

Type Conduite en grès grossier et en fonte
princ. à l'intérieur.

Type
sec.

Catégorie secondaire

Sous type Conduite en grès grossier et en fonte
princ. à l'intérieur.

Sous type
sec.

DIMENSIONS

Grès grossier : 0,25 m. Fonte : 0,14 m.

LOCALISATION

11A, paroi est, côté sud.

MATÉRIAUX

Type et dimension: Grès grossier : 0,25 m.
Fonte : 0,14 m.

APPAREIL

Assemblage:

Disposition: Sous ST-38, posé à l'horizontal.

Liaison:

Joint:

Liant:

Enduit:

Code Borden

Code temporaire

Op./S.op./Lot

No. de vestige

BiFj-11

ST-39

RÉFÉRENCES SPATIALES**Localisation:** 11A, paroi est, côté sud.**Orientation:** Est-ouest**Élévations :****Sommet :** 16,57**Pente:** Indéterminée**Base :** 16,33**ASSOCIATION**

Sous ST-38.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX

Un tuyau en fonte a été inséré dans les restes du tuyau en grès grossier.

COMMENTAIRES**Chronologie:** Deuxième moitié du XIXe siècle et XXe siècle.**RÉFÉRENCES****Sources:****No. de rapport:****Photos:****Croquis:****Cartographie ante 1994:****Cartographie:**

RÉPERTOIRE DES SERVICES D'UTILITÉS PUBLIQUES

Code Borden	Code temporaire	Op./S.op./Lot	No. de vestige
BiFj-11			ST-40

Réseau: Évacuation des eaux usées

Catégorie principale

Type princ. Conduite en grès grossier (8").

Catégorie secondaire

Type sec.

Sous type princ. Conduite en grès grossier (8").

Sous type sec.

DIMENSIONS

Longueur indéterminée. Diamètre de 0,20 m.

LOCALISATION

Paroi est, côté nord de 11B1.

MATÉRIAUX

Type et dimension: Grès grossier.

APPAREIL

Assemblage: Tuyau emboîtant.

Disposition:

Liaison: Passait dans la fondation de béton ST-41.

Joint:

Liant:

Enduit:

Code Borden

Code temporaire

Op./S.op./Lot

No. de vestige

BiFj-11

ST-40

RÉFÉRENCES SPATIALES**Localisation:** Paroi est, côté nord de 11B1.**Orientation:** Nord-sud
(nord-est/sud-ouest).**Élévations :** **Sommet :****Pente:** Sud.**Base :****ASSOCIATION**

Associé à la fondation de béton ST-41. Ce tuyau passe dans la fondation.

RÉAMÉNAGEMENTS STRUCTURAUX**COMMENTAIRES**

Comme ce tuyau passe à travers la fondation de béton, il est donc contemporain de celle-ci.

Chronologie: Première moitié du XXe siècle ou fin XIXe siècle.**RÉFÉRENCES****Sources:****No. de rapport:****Photos:****Croquis:****Cartographie ante 1994:****Cartographie:**

RÉPERTOIRE DES BIENS IMMOBILIERS

Identification:**No. Vestige: ST-41**

Fondation ou massif.

Date de mise au jour: 12-10-01

Localisation: Site BiFj-11.
Tranchée 11B1.

Type: Fondation ou massif de béton.

Description:

Massif de béton de type fondation ou "footing" orienté est-ouest.

Ce massif port en surface deux rainures dont une se termine par une encoche rectangulaire de 0,08 m x 0,12 m (rainure sud).

Les rainures nord semblent faire toute la longueur dégagée du massif, bien qu'une encoche soit aussi présentée face à l'autre au sud.

Plus à l'est se trouve le chemin de la conduite ST-40, un espace semi-circulaire, dans lequel des fragments de tuyau en grès grossier sont toujours présents.

Ce massif a probablement servi de fondation à un mur de béton ou de brique.

Traces de bois du coffrage visible le long des faces nord et sud du massif.

Dimensions:

longueur: 5,20 m (dégagée)

largeur: 0,60 m à 0,67 m

hauteur: 0,23 m à 0,27 m

Élévations:

sommet:

base:

Segment(s):longueur:largeur:hauteur:sommet:base:**No. Vestige: ST-41**

Matériaux:type et dimensions:

Béton gris avec gravier 3/4". Longueur indéterminée, largeur de 0,60 m à 0,67 m et hauteur de 0,23 m à 0,27 m.

Appareil:assemblage:disposition:

Posé à plat, à l'horizontale.

liaison:

Associé à la conduite ST-40.

joints:

type:

forme:

dimensions:

liant:enduit:**Base d'appui:**

Couche anthropique.

Particularités:

Passage du tuyau ST-40 dans la masse de cette fondation ou massif.

Références

Rapport:

Plans:

Coupe:

Carnet:

Échantillon:

Photos:

État de conservation:

Date du constat: 12-10-01

Personne ressource: Christian Roy

Degré de dégagement lors du constat: Partiel.

Intégrité:

En bon état si ce n'est pour sa démolition par accident.

Altération des matériaux:

La fondation ou le massif a été détruit par la pelle.

Désordres structurels:**Commentaires:****Recommandations:**

ARKÉOS Inc.

1/2

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : <u>BiFj-11, stationnement Atwater</u> Film n° : <u>BiFj-11-01-D35</u> Diapo. : <u>X</u> / Photo : <u> </u> ASA : <u>400</u> Objectif : <u> </u> Coul. : <u>X</u> / N & B : <u> </u>					
No.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	10A	Vue du décapage mécanique de 10A.	S	09-10-01	C.R.
2	10A	Vue d'un tuyau de fonte (nord-sud).	E	09-10-01	C.R.
3	10A	Vue de la paroi ouest (partiel).	N-O	09-10-01	C.R.
4	10A	Vue de la paroi est (partiel).	S-E	09-10-01	C.R.
5	10B	Vue d'un vestige en brique dans la paroi ouest.	O	09-10-01	C.R.
6	10B	Vue d'un mur de béton dans la paroi sud.	S-O	09-10-01	C.R.
7	10B	Vue d'ensemble de la tranchée.	E	09-10-01	C.R.
8	10C	Vue des tuyaux 10C3 et 10C4.	S	09-10-01	C.R.
9	10C	Vue du tuyau 10C4.	N-O	09-10-01	C.R.
10	10C	Vue de la tranchée et du tuyau 10C2.	E	09-10-01	C.R.
11	10D	Vue de la tranchée 10D.	S	09-10-01	C.R.
12	10D	Vue de la paroi ouest de 10D.	S-O	09-10-01	C.R.
13		Absente.			
14	10E	Vue de la paroi est de 10E.	S-E	09-10-01	C.R.
15	10F	Vue de la tranchée 10F et poteau 10F2.	N	09-10-01	C.R.
16	10F	Vue de la paroi est de 10F.	N-E	09-10-01	C.R.
17	11A	Vue du décapage mécanique de 10A.	S-O	10-10-01	C.R.
18	11A	Vue du décapage mécanique de 10A avec t. égout.	S-E	10-10-01	C.R.
19	11A	Coupe stratigraphique, paroi ouest, section nord.	O	10-10-01	C.R.
20	11A	Coupe stratigraphique, paroi ouest, section sud (égout).	O	10-10-01	C.R.

ARKEOS Inc.

2/2

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : <u>BiFj-11, stationnement Atwater</u> Film n° : <u>BiFj-11-01-D35</u> Diapo. : <u>X</u> / Photo : <u> </u> ASA : <u>400</u> Objectif : <u> </u> Coul. : <u>X</u> / N & B : <u> </u>					
No.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
21	11A	Vue d'ensemble de la tranchée 11A.	N	10-10-01	C.R.
22	11A	Vue de la portion N-E de la tranchée et sol naturel.	N-E	10-10-01	C.R.
23	11A2	Vue d'une fondation en béton, coin S-O de 11A.	E	10-10-01	C.R.
24	11A2	Vue d'une fondation en béton, coin S-O de 11A.	N	10-10-01	C.R.
25	11A2	Vue d'une fondation en béton, coin S-O de 11A.	O	10-10-01	C.R.
26	11A	Vue d'ensemble de la tranchée 11A, avec technicien.	S	10-10-01	C.R.
27	11A3/11A4	Vue des conduites 11A3 et 11A4.	E	11-10-01	C.R.
28	11A2	Vue des fondations 11A2.	S-O	11-10-01	C.R.
29	11A1	Vue de la paroi ouest au nord des fondations 11A2.	O	11-10-01	C.R.
30	11A1	Vue de la paroi sud à l'est des fondations 11A2.	S	11-10-01	C.R.
31	11A1	Vue des pièces de bois des quais du bassin.	S	11-10-01	C.R.
32	11B1	Décapage mécanique de 11B et vestige.	S-O	12-10-01	C.R.
33	11B1	Décapage mécanique de 11B avec base de béton.	S-O	12-10-01	C.R.
34	11B1	Paroi est et tuyau 11B2.	E	12-10-01	C.R.
35	11B1	Paroi est, portion nord et tuyau.	E	12-10-01	C.R.
36	11B3	Massif de béton détruit.	S	12-10-01	C.R.
37	11B1	Vue générale de la tranchée.	N-E	12-10-01	C.R.
38	11B1	Vue de la paroi ouest, portion sud.	S-O	12-10-01	C.R.
39	11B1	Coupe stratigraphique, paroi ouest, section nord.	O	12-10-01	C.R.
40	11B1	Coupe stratigraphique, paroi ouest, section centre.	O	12-10-01	C.R.

ARKÉOS Inc.

1/2

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Site : BiFj-11, stationnement AtwaterFilm n° : BiFj-11-01-D35Diapo. : X / Photo : ASA : 400Objectif : Coul. : X / N & B :

No.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	11B1	Coupe stratigraphique, paroi ouest, section sud (centre).	O	12-10-01	C.R.
2	11B1	Coupe stratigraphique, paroi ouest, section sud (centre).	O	12-10-01	C.R.
3	11B1	Coupe stratigraphique, paroi est, section massif.	E	12-10-01	C.R.
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					